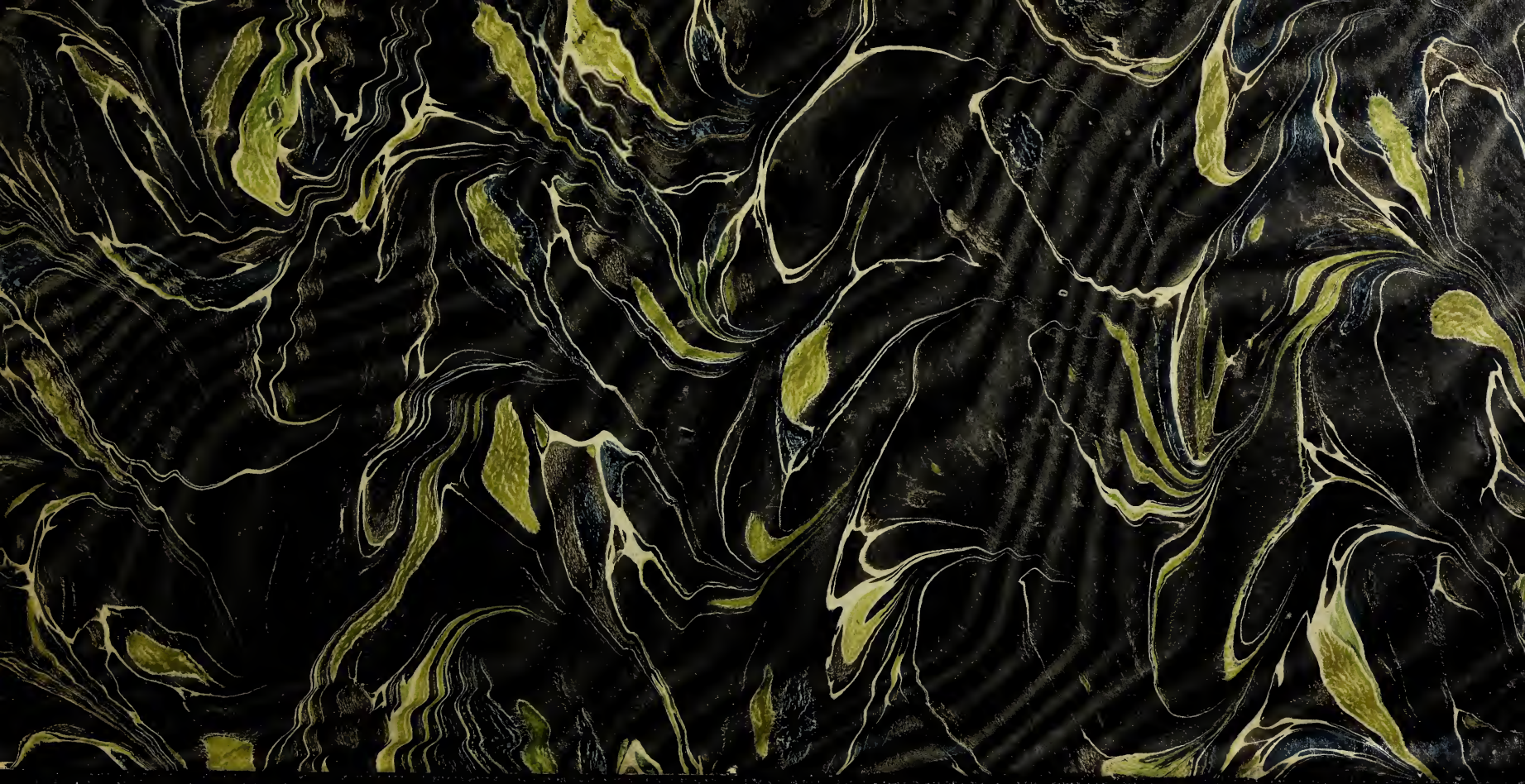

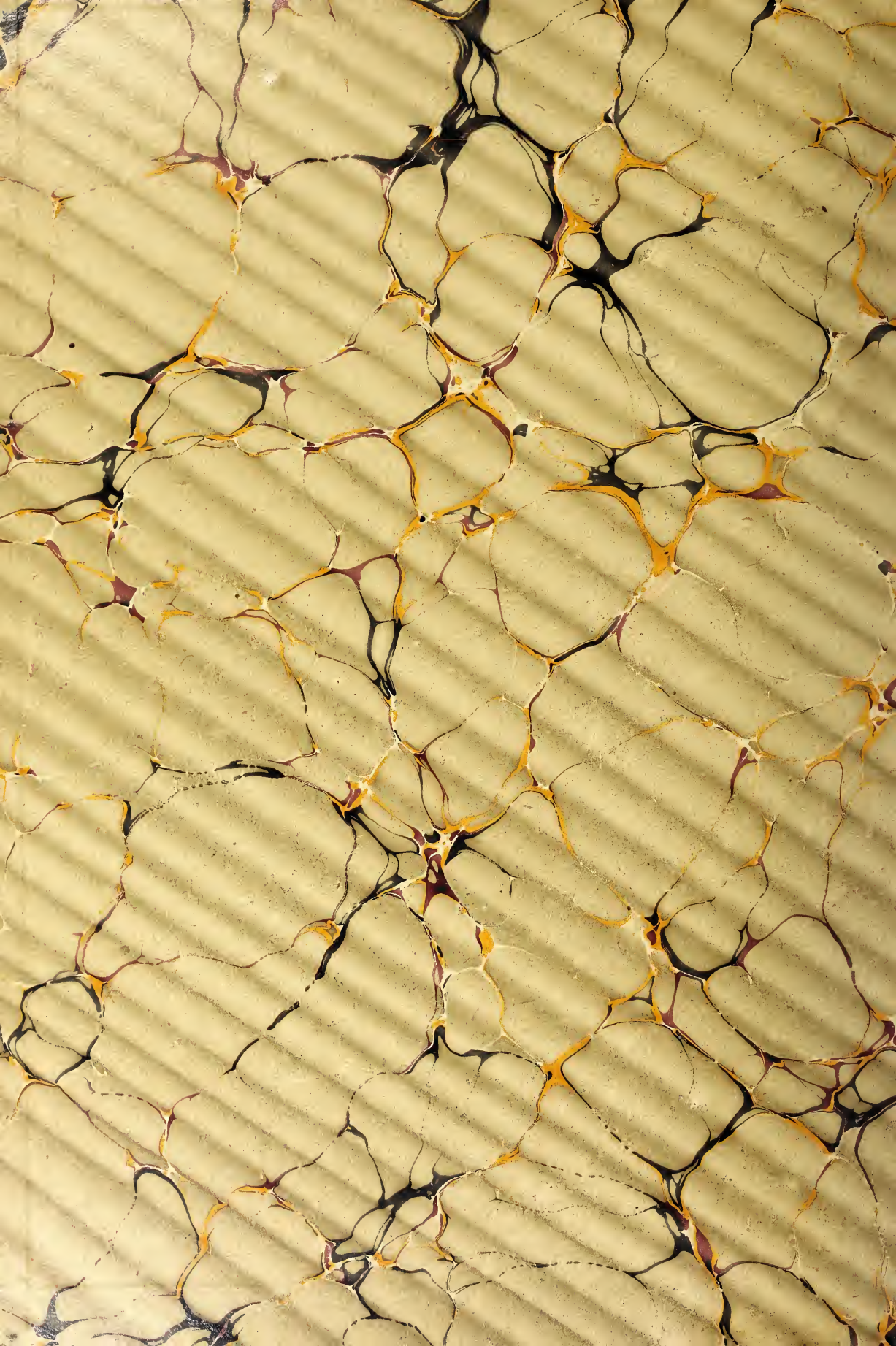

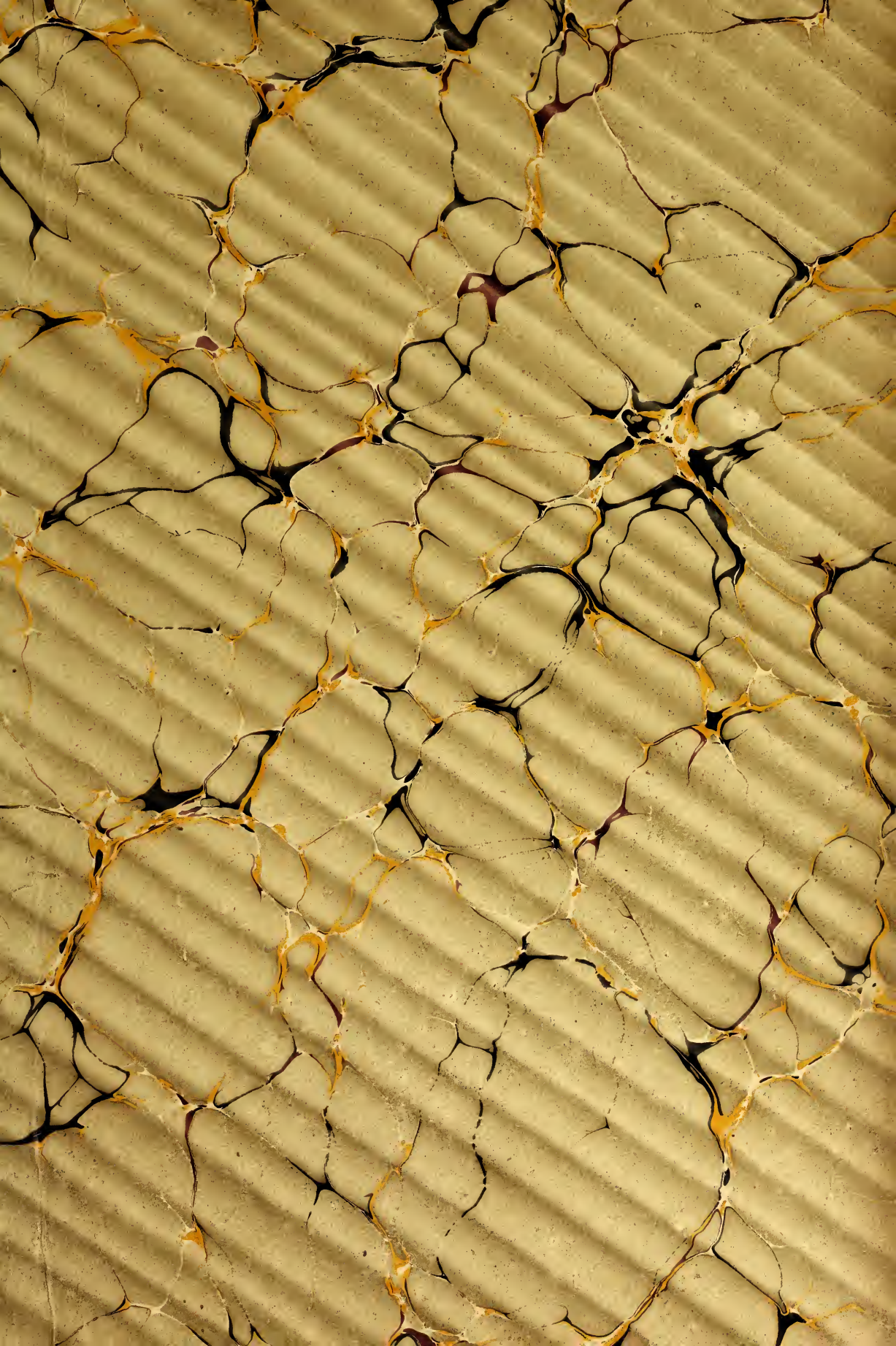

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/rapportgeneralsu00legr

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

RAPPORT GÉNÉRAL

SUR

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE BRUXELLES

1897

COMITÉ FRANÇAIS

DES

EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

Autorisé par arrêté du Ministre de l'Intérieur
en date du 4 mars 1896

RAPPORT GÉNÉRAL

SUR

L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE BRUXELLES

1897

PRÉSENTÉ A

M. LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

PAR

M. Charles LEGRAND

VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER
PRÉSIDENT DU COMITÉ DE L'AMEUBLEMENT ET DU JURY INTERNATIONAL DES RÉCOMPENSES
A L'EXPOSITION DE BRUXELLES

344 bis

E. 131

C. F. E.

PARIS

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER
6, rue d'Aboukir

—

1898

INTRODUCTION

Le caractère désintéressé donné dès le principe à leur œuvre par les promoteurs d'une Exposition internationale à Bruxelles en 1897 ; l'heureuse issue d'une entreprise due surtout à l'initiative privée et cadrant avec l'ordre d'idées préconisées par le Comité français des Expositions à l'étranger ;

Le rôle important joué pour la première fois par la plupart de ses membres dans l'organisation d'une Exposition reconnue officiellement par le gouvernement français ;

Le concours dévoué et l'éclatante participation apportés par eux à cette manifestation de l'activité humaine dans un pays voisin et ami ;

Enfin les hautes et nombreuses récompenses qui, consacrant le mérite et le succès de leurs efforts, leur ont été attribuées aussi bien par le Gouvernement belge que par le Gouvernement français ;

Telles sont les considérations primordiales qui imposent au Comité français des Expositions à l'étranger l'obligation de retracer l'histoire et de conserver le souvenir d'une Exposition internationale officielle au succès de laquelle il s'honore d'avoir contribué, et qui était destinée dans sa pensée à servir de préface aux grandes assises de 1900.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Il ne nous paraît point nécessaire d'insister une fois de plus sur l'utilité des Expositions en général. Il est avéré maintenant qu'elles répondent aux besoins modernes, aux progrès de l'industrie, qu'elles servent de rapprochement, non seulement entre les producteurs, mais aussi entre les peuples.

Tous les gouvernements de la France les ont comprises ainsi. Les régimes du premier Empire et de la Restauration, le gouvernement de Juillet ont mis en honneur les Expositions. Ils considéraient qu'elles s'adaptaient si bien au génie national qu'ils les ont fait se succéder d'abord de cinq en cinq ans.

De nos jours ces manifestations périodiques de l'activité humaine se sont décentralisées. Il n'est guère de cité importante, à l'étranger comme en France, qui n'ait prétendu à l'honneur d'instituer des assises du travail.

Comment expliquer cette prétention si ce n'est par un besoin sans cesse croissant d'émulation, de lutte et d'émancipation, si ce n'est par l'attrait très réel de cet enseignement industriel, artistique, scientifique, que les Expositions font naître, si ce n'est encore par ces occasions de voyage qu'elles procurent à des producteurs souvent trop sédentaires.

Après les Expositions d'Anvers en 1894, d'Amsterdam en 1895, un projet d'exposition à Bruxelles en 1897, due à l'initiative privée, ne pouvait qu'être accueilli favorablement par le Comité français des Expositions à l'étranger, qui, s'il a inscrit en tête de ses statuts que son rôle cesse dès qu'une Exposition à laquelle il prête son appui est déclarée officielle par le Gouvernement français, considère toujours comme un devoir pour lui d'apporter son concours le plus dévoué à une Exposition dont le Gouvernement a reconnu l'utilité et consacré l'importance.

C'est ainsi qu'en 1893, lors de l'Exposition de Chicago, le Comité français d'initiative avait ouvert la voie et apporté à M. Camille Krantz, Commissaire général du Gouvernement, sa plus active, sa plus complète participation (1).

Le 30 janvier 1896 le Comité français des Expositions à l'étranger, réuni en assemblée plénière dans les locaux de son siège social,

---

(1) « Les membres du Comité d'initiative provoquèrent des réunions publiques, envoyèrent des circulaires, distribuèrent des demandes de participation, et se livrèrent à un premier travail de renseignements sur les frais de transport, d'assurance, d'installation, de représentation, etc.

» C'est grâce au mouvement qu'ils parvinrent à créer et qui disposa l'opinion publique en faveur de l'Exposition de Chicago que l'on put considérer la participation brillante de la France comme assurée dès les premiers jours de l'année 1892. (*Rapport administratif* de M. Camille Krantz, *sur l'Exposition de Chicago*, en 1893.) »

6, rue d'Aboukir, à Paris, votait donc à l'unanimité la résolution suivante :

« Le Comité français des Expositions à l'étranger constate avec » plaisir que le Gouvernement français a accepté de participer offi- » ciellement à l'Exposition universelle de Bruxelles et de désigner » un commissaire général pour le représenter.

» Convaincu que l'industrie et le commerce français doivent s'effor- » cer d'occuper le premier rang à l'Exposition de Bruxelles et de con- » server à leurs produits la place privilégiée qu'ils occupent déjà sur » le marché belge, le Comité engage tous ses membres à prendre » part à cette Exposition et les invite instamment à faire une active » propagande en vue d'assurer le succès de la section française. »

La plupart des membres du Comité français des Expositions à l'étranger répondirent à cet appel.

Nous aurons plaisir au cours de cette relation à montrer, sans insister plus qu'il ne convient, la part considérable qu'ils prirent au tournoi pacifique de 1897, soit comme membres des comités d'admission et d'installation, soit comme exposants, soit comme membres du Jury international d'examen ou comme titulaires des plus hautes récompenses.

Nous espérons qu'ils ne liront pas sans intérêt l'historique de l'Exposition de Bruxelles en 1897 que nous allons essayer de retracer.

Aucun rapport n'ayant été jusqu'ici publié, nous aurons l'occasion de faire de nombreux emprunts au journal *le Petit bleu de l'Exposition*, un des succès du palais du Cinquantenaire, et nous regrettons de ne pouvoir remercier ici nominativement les rédacteurs des articles non signés que nous avons reproduits.

Pour l'historique spécial de la section française nous avons mis à contribution le *Paris-Bruxelles* de notre collègue et ami M. Henri Gautier.

Déjà, lors de l'Exposition internationale d'Amsterdam en 1895, à partir du 5 mai de la même année, M. Henri Gautier, directeur du journal *l'Exposition universelle de* 1900, avait scindé sa publication en deux parties distinctes et mis avec le plus grand désintéressement les colonnes du *Paris-Amsterdam* à la disposition du Comité français pour l'insertion de tous les documents et comptes rendus relatifs à l'Exposition.

Le 5 septembre 1896, le journal *l'Exposition universelle de* 1900 publiait son premier numéro de *Paris-Bruxelles* qui, continuant la tradition de son aîné, devenait le *Bulletin officiel* de la section française.

Le Comité des Expositions à l'étranger se félicite de pouvoir, à cette occasion, adresser à M. Henri Gautier, rédacteur en chef du *Paris-Bruxelles*, ses remerciements pour le concours qu'il a apporté à l'œuvre commune.

PREMIÈRE PARTIE

HISTORIQUE DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE BRUXELLES

CHAPITRE PREMIER

En Belgique

PRÉLIMINAIRES

La Belgique avait compris de bonne heure l'intérêt immédiat qu'elle avait à organiser de grandes assises industrielles.

L'Exposition nationale de Bruxelles en 1880 fut la première en date.

La première Exposition internationale eut lieu à Anvers en 1885.

L'achèvement des grands travaux maritimes d'Anvers et l'inauguration des nouveaux quais annoncés pour 1885 firent naître, vers la fin de mai 1883, l'idée d'associer tous les peuples aux joies de la métropole, comme ils s'étaient associés, naguère, au rachat du péage de l'Escaut. Avec l'appui officiel du Gouvernement belge, une société anonyme se constitua pour organiser une grande Exposition maritime, industrielle, commerciale et artistique. M. Auguste Bernaert fut le président du Comité central permanent; M. Victor Lynen, le président du Comité exécutif.

Les Congolais constituaient la grande attraction de cette belle manifestation de l'*initiative privée*, dont les recettes et les dépenses s'équilibrèrent.

Trois ans plus tard, en 1888, apparut en Belgique une conception

vraiment neuve en matière d'exposition, et qui fut reprise par les organisateurs de l'Exposition de Bruxelles, en 1897. M. Léon Somzée, ingénieur et député de Bruxelles, organisa au parc du Cinquantenaire le grand Concours international des sciences et de l'industrie, qui ne consista pas seulement en une exhibition de produits, mais signala à l'attention de tous les spécialistes, dans tous les pays, près de trois mille desiderata ou questions à la solution desquelles des prix étaient attachés.

Cette grande idée ne put être réalisée qu'en partie. Cependant huit cent quatre-vingt-cinq prix spéciaux furent attribués.

Le grand Concours international des sciences et de l'industrie eut pour président M. le chevalier de Moreau, ministre de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics, et pour présidents adjoints, M. Charles Buls, bourgmestre de Bruxelles, et M. Léon Somzée. Le Commissaire général du Gouvernement était M. le comte Adrien d'Oultremont.

Enfin il suffit de rappeler l'Exposition universelle qui eut lieu à Anvers, en 1894, et où la reconstitution en raccourci de la vieille cité fut la principale attraction, et nous arrivons à l'Exposition de Bruxelles, œuvre également d'initiative privée, nous l'avons dit dès le début, et dont, par conséquent, l'organisation ne peut qu'intéresser au plus haut point le Comité français des expositions à l'étranger.

C'est le 11 juillet 1892 que M. Maurice Lemonnier, avocat à la Cour d'appel, membre de la Chambre des représentants et du Conseil communal de Bruxelles, émit la première idée d'organiser à Bruxelles une Exposition internationale en 1894 ou 1895.

Il la communiqua d'abord au collège des bourgmestre et échevins de Bruxelles, qui ne crut point pouvoir engager la ville dans l'organisation d'une œuvre aussi aléatoire qu'une Exposition et répondit par une fin de non-recevoir.

Repoussé par l'administration communale, M. Lemonnier se retourne vers le Gouvernement. Le 3 août il expose son projet à M. Bernaert, Président du Conseil, qui, sans se prononcer, car il était saisi d'une demande analogue de la ville d'Anvers, lui conseilla de former un noyau d'hommes influents qui puissent patronner l'œuvre.

M. Lemonnier s'adresse en premier lieu à M. le comte Adrien d'Oultremont avec lequel il avait été en rapports suivis pour le grand concours de 1888 et dont il connaît la compétence en matière d'Exposition, puis à M. Charles Pecher, Directeur des sections étrangères à

l'Exposition de 1888 et qui fut Commissaire des sections étrangères à l'Exposition de Bruxelles en 1897.

Devant l'insistance de la municipalité d'Anvers, qui tenait à la priorité de son projet, et sur le conseil de M. Bernaert, ces messieurs étudient la combinaison de deux expositions jumelles, l'une à Bruxelles, l'autre à Anvers, reliées par un chemin de fer électrique effectuant le trajet en un quart d'heure.

M. Gérard Henry, directeur de *l'Indépendance belge*, soumet à cette question urgente un referendum dans son journal ; le referendum donne une majorité considérable en faveur de l'Exposition jumelle.

Mais les Anversois sont peu accommodants, ils repoussent les avances des Bruxellois, ils parviennent à réunir le capital nécessaire à leur entreprise, et le 2 décembre 1892 M. Bernaert, sur la demande de M. de Ramaix, député d'Anvers, déclare que le Gouvernement ne patronnera aucune Exposition même partielle qui puisse faire double emploi avec celle d'Anvers.

M. Lemonnier n'est point découragé pour cela. MM. Bordiau, Parmentier et Georges Duprêt sont venus se joindre à lui. Avec l'aide de M. Oswald Allar et de M. d'Aoust, ils cherchent une combinaison financière à réaliser par le crédit général et permettant d'exécuter leur projet en 1895. Ils indiquent dans une circulaire répandue à profusion le but très louable qu'ils poursuivent. Ils veulent créer un mouvement de travail et d'affaires de nature à venir en aide au commerce et à l'industrie, en organisant au Parc du Cinquantenaire des Expositions internationales spéciales et profiteront de cette occasion pour donner à Bruxelles et dans l'agglomération des fêtes et des attractions de tous genres.

Ils ne négligeraient rien pour assurer le plus grand succès à cette œuvre humanitaire et éminemment patriotique, qui certainement pourra faire progresser les diverses branches des arts, des sciences, du commerce et de l'industrie qui seront représentés à l'Exposition, qui amènera un important mouvement d'affaires et attirera dans la capitale et dans le pays un grand nombre d'étrangers.

Ils établissaient un modeste budget, ne prévoyant qu'une somme de 2.250.000 francs dont 1.500.000 francs d'entrée (1).

---

(1) En 1897, le budget dépasse 6 millions et les entrées furent payées avec la loterie, 3.500.000 francs par la Banque auxiliaire de la Bourse.

Grâce à l'appui des hôteliers et restaurateurs bruxellois, et surtout de leur président M. Pierre Cordemans, qui apportent plus de 400.000 francs, le capital est souscrit.

Ce ne sera pas un capital versé, mais un capital de garantie ; 10 0/0 seront versés au début, 10 0/0 après et les 80 0/0 restants serviront de garantie.

La formation d'une Société anonyme *Bruxelles-Exposition* au capital de 1 million de francs est alors arrêtée.

Sur les pressantes instances de M. le comte d'Oultremont, M. Jules Guillery, ministre d'Etat, en accepte la présidence, et on décide de composer le Conseil d'administration de 12 catholiques et de 12 libéraux pour donner à la Société un caractère absolument neutre.

Le 18 mai 1893, la Société *Bruxelles-Exposition* est constituée devant M. le notaire Van Halteren. La Société élit domicile 10, rue de Langres.

I. — Constitution de la Société Bruxelles-Exposition.

Le Conseil d'administration de la Société anonyme de *Bruxelles-Exposition* était composé comme suit :

PRÉSIDENT

Guillery, ministre d'Etat.

VICE-PRÉSIDENTS

Brugman (Georges), consul général de Suède et de Norvège.
Drion (baron Adolphe), ancien membre de la Chambre des représentants.
Descamp (chevalier Edmond), sénateur.
Legrand (Achille), sénateur.
Urban (Jules), président de la Société du Congo pour le commerce et l'industrie.

MEMBRES

Bordiau (Gédéon), architecte.
Capouillet (Pierre), directeur de la Compagnie belge d'assurances générales.
Aoust (Léon d'), banquier.
Davignin (Julien), propriétaire.
Mot (Emile de), ancien membre de la Chambre des représentants, échevin de la ville de Bruxelles.
Dremel (Edouard), propriétaire.

Dupret (Georges), propriétaire.
Elin (Emile), industriel.
Lemonnier (Maurice), avocat, ancien membre de la Chambre des représentants, ancien conseiller communal.
Mathieu fils (Jules), banquier.
Verinex (Edmond), avocat, membre de la Chambre des représentants.
Parmentier (Edmond), industriel.
Smedt (Charles), négociant.
Stems (Armand), sénateur.
Thys (Albert), directeur général des Sociétés commerciales du Congo.
Van der Burch (comte Charles), sénateur.
Vanderstraeten-Solvay (Fernand), avocat.
Vercruysse (A.), sénateur.
Vimenet (Jules), industriel.

COMMISSAIRES

Van Halen, Georges **de Ro**, **Empain**, **Hirsch**, **Pierlot**, **Tournay**, **Verhaegen**.

Le Conseil délègue ses pouvoirs à un Comité exécutif composé de MM. Guillery, président, Bordiau, Parmentier, Lemonnier et Duprêt.

Le Gouvernement, débarrassé de la rivalité de la ville de Bruxelles et d'Anvers, se montre favorable à une Exposition à Bruxelles en 1895, et conclut le 15 mars 1894 avec la Société *Bruxelles-Exposition* une première convention qui lui accorde la jouissance d'une partie des locaux du Parc du Cinquantenaire et certains avantages, mais aucun subside.

L'Exposition ne doit être qu'une exposition spéciale composée de sept sections : économie sociale, hygiène, sauvetage, traction électrique, éclairage et chauffage, art militaire, concours et récompenses. Mais entre temps le projet de l'avenue Tervueren a pris corps, grâce à l'énergie et à la persévérance d'une haute personnalité que secondent admirablement MM. Bordiau et Besme. Il est question pour donner un but à une avenue à créer entre l'Exposition et le parc de Tervueren d'établir dans ce dernier un magnifique palais qui servira pour des expositions coloniales et deviendra plus tard un musée des inventions nouvelles où tous les inventeurs pourront exposer leurs découvertes. Mais il n'est point possible de bâtir ce palais et de continuer l'avenue en quelques mois.

Le Conseil d'administration émet l'idée d'ajourner l'Exposition à 1896 et éventuellement à 1897, si l'on a la conviction de pouvoir à cette date relier les Expositions Bruxelles Tervueren.

L'assemblée des actionnaires approuve cette manière de voir et décide de porter à sept le nombre des membres du Comité exécutif.

Le 28 avril 1894, MM. de Mot et Thys sont proclamés membres du Comité exécutif.

Le 19 juin 1894, le Conseil d'administration décide de fixer définitivement l'Exposition à 1897.

La première tâche qui s'imposait alors au Comité exécutif était d'obtenir l'intervention des pouvoirs publics par des subsides indispensables et par diverses conventions relatives à la jouissance du Parc du Cinquantenaire et du Parc Tervueren.

Nous croyons utile pour le Comité français des Expositions à l'étranger de reproduire ici dans leurs grandes lignes les deux conventions intervenues entre le Gouvernement belge et la Société *Bruxelles-Exposition*. Elles pourront servir de modèles aux entreprises similaires dues à l'initiative privée.

II. — Première convention entre l'État belge et la Société anonyme Bruxelles-Exposition.

Entre l'Etat belge, représenté par MM. Léon de Bruyn, Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics, Paul de Smet de Nayer, Ministre des Finances, Jules Vandenpeereboom, Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, stipulant sous réserve d'approbation de la Législature, de première part;

Et de seconde part, la Société anonyme *Bruxelles-Exposition*, représentée aux termes des articles 10, 11 et 13 des statuts (*Moniteur belge*, des 5-6, 7 et 8 juin 1893), et des délibérations du Conseil d'administration du 18 mai 1893 et du Comité exécutif du 25 mai 1895, par son président, M. Jules Guillery, Ministre d'Etat;

Il a été arrêté la convention suivante :

Article 1er. — Le Gouvernement concède à la Société anonyme *Bruxelles-Exposition*, pour l'Exposition à ouvrir en mai 1897 :

1° L'usage gratuit de tous les bâtiments du Palais du Cinquantenaire et de ceux à y élever, à l'exception :

a) Des Musées qui resteront accessibles seulement aux visiteurs de l'Exposition, conformément aux règlements de l'Exposition qui seront approuvés par arrêté ministériel;

b) Des loges des concierges et des souterrains situés sous les deux pavillons de l'hémicycle.

2° L'usage du Parc du Cinquantenaire, dont le plan général d'aménagement pour les constructions temporaires à y ériger éventuellement devra être approuvé par le Commissaire général du Gouvernement;

3° L'usage du Parc de Tervueren, relié au Parc du Cinquantenaire par une avenue et un tramway à traction mécanique et des bâtiments définitifs à y élever. Les contrats relatifs aux concessions dans les bâtiments faisant l'objet du deuxième alinéa du § IV de l'article 7 seront soumis à l'approbation du Gouvernement.

Art. 2. — Un Commissariat général sera institué par le Gouvernement; la Société anonyme avancera les frais, jusqu'à concurrence d'une somme de 50000 francs, au fur et à mesure des besoins, et par acomptes de 5000 francs. Cette somme sera remboursée sur les produits de la location des emplacements de la Section belge.

Art. 3. — Le Gouvernement nommera une Commission belge, qui sera chargée d'encourager la participation des exposants belges, nommera le Jury international, organisera les congrès et adressera les invitations officielles aux Gouvernements étrangers.

Art. 4. — Le Gouvernement autorisera la Société à constituer à ses risques et périls, mais sous la surveillance du Gouvernement, une tombola qui pourra comprendre plusieurs séries de 1 million de billets chacune. Sous déduction des frais d'administration, pour chaque série, il devra être acquis pour 500000 francs de lots, parmi les objets exposés ou à exposer. Les billets pourront être émis à partir du 1er janvier 1896.

Le Gouvernement assurera le concours de l'Administration des postes pour l'organisation de la tombola et le placement des billets.

Art. 5. — Le Gouvernement maintiendra pendant toute la durée de l'Exposition le raccordement provisoire du chemin de fer qu'il établira pour l'achèvement de l'arcade monumentale, à moins qu'un raccordement définitif ne soit établi en temps utile. Il établira également les voies nécessaires pour le déchargement des produits destinés à l'Exposition.

Art. 6. — Le Gouvernement assurera à la Société anonyme :

a) La construction et l'exploitation normale, pour le 1er mai 1897, du tramway dont il est question au 3° de l'article 1er, au taux de 50 centimes, aller et retour, entre les parcs de Tervueren et du Cinquantenaire;

b) La pose complète, y compris le matériel du réseau, des voies ferrées nécessaires au service des jardins et de l'intérieur des halls, sous la réserve que le développement de ces voies sera limité à 6 kilomètres, non compris les voies de triage; le service intérieur de la traction sera assuré par le chemin de fer de l'Etat;

c) Le transport gratuit sur les lignes de l'Etat, à l'aller et au retour, des

produits d'origine belge qui seront envoyés à l'Exposition. Cette gratuité s'étendra aux matières premières devant servir à la fabrication ou à la production de la force motrice pendant la durée de l'Exposition, ainsi qu'aux caisses vides ayant servi à l'expédition des objets ou devant servir à leur réexpédition.

Le Gouvernement fera les démarches nécessaires auprès des sociétés de chemins de fer concédés pour obtenir les réductions de prix de transport les plus avantageuses;

d) L'application du tarif spécial n° 10 pour le transport des produits originaires de l'étranger sur les lignes de l'Etat, c'est-à-dire au prix plein à l'aller et gratuitement au retour;

e) L'établissement d'un bureau des postes, téléphones et télégraphes au Parc du Cinquantenaire, et d'un bureau des postes et télégraphes à Tervueren, dans des locaux aménagés mis gratuitement à sa disposition par la Société anonyme;

f) La désignation, sans toutefois assumer de ce chef aucune responsabilité, d'un ingénieur de l'Etat pour l'organisation de la galerie internationale du travail, de celle des machines et de la force motrice, ainsi que d'un fonctionnaire de l'Etat pour la direction du service de la manutention, tant pour les sections étrangères que pour la section belge. Le gouvernement ne contracte toutefois pas d'obligation à cet égard; il lui est toujours loisible de retirer ces fonctionnaires pour des circonstances dont il se réserve l'appréciation;

g) La franchise temporaire des droits d'entrée sous la responsabilité de la Société anonyme pour les produits qui seront envoyés de l'étranger à l'Exposition et l'organisation d'un service de la douane; le tout moyennant les conditions spéciales à fixer par le Ministre des Finances, conformément à ce qui a été pratiqué pour les Expositions antérieures;

h) L'exemption du droit de timbre d'affiche, à l'intervention du Commissaire général du Gouvernement;

i) Les mesures nécessaires pour protéger en Belgique, pendant une certaine période, les inventions susceptibles d'être brevetées, les dessins et modèles industriels, ainsi que les marques de commerce ou de fabrique, qui seront admis dans l'Exposition;

j) L'admission en franchise postale à l'intérieur du royaume comme celle qui a été accordée à l'Exposition d'Anvers de 1894;

k) La mise à la disposition du Commissaire général du Gouvernement d'un certain nombre de soldats pour la manutention, sous réserve de ce qui est dit plus loin, à l'article 7, § VII, quant à l'indemnité à accorder de ce chef;

l) La délivraison, dans les limites à fixer par le Ministre des chemins de fer, à l'intervention du Commissariat général du Gouvernement, d'un certain nombre d'abonnements, avec 50 p. 100 de réduction, sur les lignes ferrées de l'Etat, aux membres du Commissariat général du Gouvernement, du Commissariat de la Section belge, du Commissariat des Sections étrangères, aux administrateurs de la Société anonyme. Les membres des bureaux de la Commission belge, les membres du Comité belge de la presse et du Comité international de la presse institué à l'occasion de l'Exposition jouiront d'une réduction de 50 p. 100 sur

les prix des billets simples pour tous les voyages à faire à l'occasion de leurs fonctions. La même faveur sera accordée aux membres du jury de la Section belge, mais seulement à partir du moment où ils auront à fonctionner en cette qualité;

m) L'octroi de certaines facilités administratives pour l'installation et la mise en usage des appareils à vapeur nécessaires au service de l'Exposition.

ART. 7. — Moyennant ces avantages, la Société anonyme *Bruxelles-Exposition* s'engage :

I. A organiser en 1897, dans les locaux sus-mentionnés, une Exposition internationale, qui comprendra au moins les Sections suivantes :

1re *Section.* — Beaux-Arts;
2e *Section.* — Économie sociale et Travail;
3e *Section.* — Hygiène;
4e *Section.* — Sauvetage;
5e *Section.* — Arts industriels et décoratifs;
6e *Section.* — Éclairage et Chauffage et leurs applications;
7e *Section.* — Électricité et Traction;
8e *Section.* — Art militaire;
9e *Section.* — Fabrication industrielle : matériel, procédés et produits;
10e *Section.* — Sport;
11e *Section.* — Exercices, Jeux populaires et sportifs;
12e *Section.* — Concours temporaires d'Agriculture et d'Horticulture;
13e *Section.* — Congrès et Conférences;
14e *Section.* — Arts et Industries intéressant la femme;
15e *Section.* — Congo.

Les programmes de ces Sections seront arrêtés de commun accord entre la Société anonyme et le Commissaire général du Gouvernement pour être présentés à la Commission belge;

II. *a*) A mettre à la disposition du Gouvernement, moyennant une somme de 500000 francs, payable le 1er juillet 1896, 25000 mètres superficiels dans les halls, voies de communications comprises, pour les exposants belges et les bureaux du Commissariat général du Gouvernement; le plan de lotissement sera dressé d'accord avec le Commissaire général;

b) A mettre gratuitement à la disposition du Gouvernement, pour les exposants belges, 1000 mètres carrés dans les jardins.

Ces emplacements ne pourront servir à des installations de vente ou de débit, sauf ce qui est dit à l'article 9. Les frais de surveillance spéciale, d'appropriation et de décoration, et la manutention des divers compartiments de la Section belge, resteront à charge du Gouvernement, sauf à régler entre parties, par une convention ultérieure, les conditions dans lesquelles la Société anonyme se chargerait de ces services.

III. A mettre à la disposition du Gouvernement, moyennant une somme de 100000 francs, les locaux nécessaires pour l'Exposition triennale des Beaux-Arts, soit 7000 mètres superficiels, la décoration, la surveillance et la manutention de cette section restant à charge de l'Etat; celui-ci ne pourra pas percevoir un droit d'entrée spécial.

IV. A établir à ses frais, au Parc du Cinquantenaire, conformément aux plans ci-annexés, dressés par l'architecte Bordiau, le hall A B.

La Société élèvera de plus à Tervueren, sans que la dépense puisse dépasser 680000 francs, les constructions spécifiées aux plans joints aux présentes de l'architecte Acker. Elle fera au Parc les aménagements déterminés aux plans ci-annexés sans que la dépense puisse, de ce chef, dépasser 220000 francs.

La Société s'oblige, dans l'année de la clôture de l'Exposition, à établir conformément aux plans ci-annexés de l'architecte Bordiau, les pignons C et D au hall existant et à démonter les fermes qui séparent aujourd'hui les emplacements de ces pignons de façon à ménager, vers l'avenue nouvelle de Tervueren, un passage sous l'arcade monumentale en construction. Les fermes démontées seront déposées dans un magasin à fournir par le Gouvernement.

La dépense à résulter des travaux repris aux alinéas 1 et 3 du présent § IV est de 800000 francs.

La Société s'oblige de plus à mettre à la disposition de l'Etat, après l'entier apurement des comptes, et pour être affectée à une œuvre d'utilité publique à déterminer par le Gouvernement, une somme de 600000 francs. Toutefois, dans le cas où les recettes n'excéderaient pas les dépenses, l'engagement du présent alinéa serait considéré comme nul et non avenu. Il serait, en tout cas, réduit au montant réel de l'excédent des recettes.

Les constructions prévues au présent § IV resteront la propriété de l'Etat; mais le Gouvernement s'engage, au cas où les dépenses de la Société auraient excédé les recettes, à parfaire cette différence jusqu'à concurrence d'une somme de 600000 francs.

Le Gouvernement aura le droit de nommer auprès de la Société un commissaire spécialement chargé de la vérification des comptes et de la liquidation.

V. A s'entendre avec le Commissaire général du Gouvernement sur le plan de lotissement général de la Section belge et des Sections étrangères, ainsi que sur le programme des servitudes de circulation, de décoration et de mitoyenneté;

VI. A prendre à sa charge les frais d'achat de médailles, diplômes, etc., etc., pour les récompenses, d'accord avec le Commissaire du Gouvernement.

VII. A prendre à sa charge la surveillance générale des halls et des jardins; au cas où cette surveillance serait faite en tout ou en partie par des hommes de troupes, une convention interviendrait entre la Société et le Département de la Guerre pour régler l'indemnité à accorder du chef de ces prestations. — La police et le service des pompiers seront à la charge de la Société.

VIII. A remettre en état à ses frais sans préjudice de la disposition de l'alinéa 3 du § IV de l'article 7, les locaux et les jardins, sauf la dépose des voies ferrées dont il est question à l'article 6, et à les évacuer à la date du 1er octobre 1898.

La Société pourra prendre son recours contre les exposants étrangers pour les détériorations causées par ces derniers aux planchers, cloisons, etc., etc., dont ils auront l'usage; de même que le Commissaire général du Gouvernement rendra responsables de ces mêmes dégâts les exposants belges.

IX. A accorder de commun accord avec le Commissaire général du Gouvernement des entrées gratuites permanentes aux membres du Commissariat général du Gouvernement, aux membres de la Commission belge, aux membres du Jury international, aux membres des Commissions étrangères nommés officiellement, ainsi qu'aux agents et ouvriers du Commissariat général du Gouvernement, dont le concours sera reconnu nécessaire pour les installations, la marche des machines, etc., etc.

X. A délivrer des entrées gratuites aux exposants belges et aux ouvriers que le Commissaire général du Gouvernement jugera nécessaires. Il est entendu que cette gratuité est accordée avant l'ouverture et pendant toute la durée de l'Exposition.

XI. A déterminer, d'accord avec le Gouvernement, les conditions dans lesquelles les entrées gratuites seront accordées à des ouvriers.

Art. 8. — Tous les règlements seront élaborés par le Comité exécutif, d'accord avec le Commissaire général du Gouvernement.

Art. 9. — Le droit de vente sera concédé aux exposants et débitants par la Société anonyme, conformément à un règlement qui sera approuvé par arrêté ministériel.

Les droits de vente et les taxes d'emplacement seront appliqués pour les comestibles, pour les boissons et pour les objets de vente courante, c'est-à-dire pour ceux susceptibles d'être emportés facilement.

Certaines facilités à déterminer dans le règlement du droit de vente seront accordées aux exposants qui délivreront gratuitement des échantillons de leurs produits ou les feront déguster à titre gratuit, ainsi qu'à ceux qui transformeront la matière première en objets fabriqués sous les yeux du public.

Il est entendu qu'aucune dégustation de comestibles ou de boissons ne peut être accordée sans autorisation spéciale, pour chaque cas, de la Société anonyme.

Art. 10. — Les traités à intervenir du chef d'exploitation de toutes natures à établir à l'intérieur du périmètre de l'Exposition sont du ressort exclusif de la Société anonyme.

ART. 11. — Les frais d'entretien des bâtiments, des musées, des clôtures, des jardins du Parc du Cinquantenaire et du Parc de Tervueren, ainsi que la surveillance incombent au Gouvernement dans les mêmes conditions que s'il n'y avait point d'Exposition.

ART. 12. — La Société entrera en jouissance des bâtiments et des jardins tant à Bruxelles qu'à Tervueren, le 1er juillet 1895, et elle pourra commencer ses travaux le 1er août 1896.

ART. 13. — La Société anonyme ne sera pas responsable envers le Gouvernement des risques d'incendie, de la foudre, d'inondations, des explosions de gaz, etc., et est par conséquent dispensée de l'obligation de faire assurer les bâtiments dont le Gouvernement lui concède l'usage. Il sera stipulé dans le règlement général que les exposants n'auront aucun recours contre le Gouvernement ni contre la Société, du chef des risques ci-dessus.

En outre, la Société anonyme, d'accord avec le Commissaire général du Gouvernement, prendra les mesures et les précautions nécessaires pour ne pas exposer les collections des Musées au danger d'incendie.

ART. 14. — Il est entendu que si l'adjudication des travaux indiqués au § VI de l'article 7 ne pouvait se faire dans les limites des évaluations prévues, la Société aurait le droit, après s'être mise d'accord avec le Gouvernement, d'apporter aux plans les modifications nécessaires pour ramener les dépenses dans les limites de ces évaluations. Par contre, si les dépenses effectuées ne les atteignaient pas, le Gouvernement aurait le droit de prescrire à la Société des travaux complémentaires jusqu'à due concurrence.

Les adjudications dont s'agit au présent article devront être approuvées par le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics.

ART. 15. — La présente convention annule celle du 15 mars 1894, intervenue entre le Gouvernement et la Société anonyme *Bruxelles-Exposition*.

Ainsi fait, en autant d'originaux que de parties, à Bruxelles, le 25 mai 1895.

Le Ministre d'État,
Président du Comité exécutif
et du
Conseil d'Administration de la Société
anonyme Bruxelles-Exposition,
JULES GUILLERY.

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Industrie, du Travail
et des Travaux publics,
LÉON DE BRUYN.

Le Ministre des Finances,
PAUL DE SMET DE NAEYER.

Le Ministre des Chemins de fer,
Postes et Télégraphes,
JULES VANDENPEEREBOOM.

Cette convention réglait les rapports de l'Etat belge avec la Société

Bruxelles-Exposition, mais les avantages concédés à celle-ci ne pouvaient être mis en œuvre dans des conditions favorables.

Une deuxième convention modifiant les clauses de la première intervint à la date du 12 mai 1896 et assura le succès de l'entreprise.

Voici le texte de cette deuxième convention.

III. — Deuxième convention du 12 mai 1896.

Entre l'Etat belge, représenté par MM. Nyssens, Ministre de l'Industrie et du Travail; Paul de Smet de Naeyer, Ministre des Finances; Jules Vandenpeereboom, Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, de première part,

Et de seconde part, la Société anonyme *Bruxelles-Exposition*, représentée par MM. Emile de Mot et Albert Thys, respectivement Président et Membre du Comité exécutif, dûment autorisés aux fins des présentes par le Comité exécutif, dans sa séance du 27 avril 1896, ledit Comité ayant lui-même reçu pleins pouvoirs du Conseil d'administration dans la séance du 16 mars 1896,

Il a été convenu :

La Société anonyme *Bruxelles-Exposition*, en vue de mettre en œuvre, dans les conditions les plus favorables, les avantages que le Gouvernement lui a accordés par la convention du 25 mai 1895, demande, et l'Etat belge lui concède, les modifications ci-après à ladite convention :

I. La Société *Bruxelles-Exposition* est autorisée à céder, dans les conditions déterminées au cahier des charges annexé à la présente, à une société qui sera agréée par le Gouvernement, les droits d'entrée à l'Exposition, la Loterie, et autres avantages spécifiés au prédit cahier des charges.

Cette cession n'opère aucune novation de débiteur, la Société *Bruxelles-Exposition* restant débitrice directe et principale, vis-à-vis de l'Etat, de toutes les obligations qu'elle a contractées par l'acte du 25 mai 1895, comme de celles qu'elle contracte par la présente. Là où le contrat de cession conférerait à l'Etat une action directe contre le cessionnaire de la Société *Bruxelles-Exposition*, celle-ci se trouverait, vis-à-vis de l'Etat, dans la situation d'un codébiteur solidaire.

II. La Société *Bruxelles-Exposition* s'engage à ne pas distribuer à ses actionnaires, sous forme de dividende, ou de répartition de liquidation, une somme supérieure au montant des versements faits, augmentés des dividendes calculés à raison de cinq pour cent l'an sur les sommes versées pendant la durée de la Société. L'excédent de l'actif de la liquidation sera éventuellement abandonné à

une œuvre d'utilité publique à déterminer par le Gouvernement. Le tout sans préjudice de ce qui est stipulé à l'article 7, IV, alinéa 5, de la convention du 25 mai 1895.

III. De son côté, l'Etat décharge la Société *Bruxelles-Exposition* de la gestion financière et de l'organisation des sections « économie sociale et travail, hygiène, sauvetage, arts industriels et décoratifs, y compris sciences, arts et industries intéressant la femme, » lesquelles sections seront organisées et gérées par le Commissariat général du Gouvernement, moyennant :

1° La mise à la disposition du Commissariat général de 11000 mètres carrés dans les halls, décoration et surveillance générale comprises ;

2° Une somme de 200000 francs qui sera prélevée sur les 750000 francs prévus au 4° de l'article 2 du cahier des charges. A cet effet, la Société *Bruxelles-Exposition* consent dès maintenant au Commissariat général une délégation aux fins de toucher à la banque prévue audit article 2 et sur les premières recettes encaissées en vertu de cet article, la prédite somme de 200000 francs. Ce payement ne pourra avoir lieu qu'après le 1er juin 1897.

Le Commissariat général ne pourra mettre ces emplacements gratuitement qu'à la disposition d'exposants commercialement désintéressés. La partie non employée des 11000 mètres devra, avant le 1er mars 1897, être ristournée à la Société *Bruxelles-Exposition*, comme devront l'être, à la fin de l'Exposition, les excédents de recettes ou de subside des 200000 francs non employés dans lesdites sections.

IV. De même, la Société *Bruxelles-Exposition* est déchargée de la charge financière et de la gestion concernant les congrès et les conférences, dont le Commissariat général assumera la charge et l'organisation moyennant un forfait de 25000 francs, qui seront mis à sa disposition dans les conditions déterminées à l'article 3 ci-dessus.

Les conférences devront être organisées dans l'enceinte de l'Exposition, dans la salle que le Comité exécutif mettra, à cet effet, à la disposition du Commissariat général du Gouvernement belge.

V. La Société *Bruxelles-Exposition* demeure investie de la charge des « sections d'arts militaires, sports, exercices, jeux populaires et sportifs ». Elle aura aussi la charge de subsidier, comme il a été convenu, l'Exposition de l'Etat indépendant du Congo. Elle aura, en outre, la charge des concours temporaires d'agriculture et d'horticulture, dont les conditions feront l'objet d'un arrangement spécial avec le Gouvernement.

VI. La Société *Bruxelles-Exposition* s'engage à céder au Commissariat général du Gouvernement, en sus des 25000 mètres prévus à la convention du 25 mai 1895, 10000 mètres supplémentaires, au maximum, dans les halls, au prix réduit de 15 francs le mètre carré superficiel. Le nombre de mètres

supplémentaires à fournir à ces conditions devra être demandé avant le 1er janvier 1897.

Ainsi fait, en autant d'originaux que de parties, à Bruxelles, le 12 mai 1896.

Le Président du Comité exécutif,
(Signé) E. DE MOT.

Le Membre du Comité exécutif,
(Signé) A. THYS.

Le Ministre de l'Industrie et du Travail,
(Signé) NYSSENS.

Le Ministre des Finances,
(Signé) DE SMET DE NAEYER.

Le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes,
(Signé) VANDENPEEREBOOM.

L'ampleur des dispositions générales édictées par le Gouvernement belge imposait à la Société *Bruxelles-Exposition* de nouvelles obligations. Ne disposant que d'un capital de 1 million dont 20 0/0 réalisables, elle devait construire des bâtiments à Bruxelles pour 800000 fr. et à Tervueren pour 90000 francs.

Les membres du Comité exécutif, d'accord avec le Conseil d'administration estimèrent qu'il fallait donner à leur entreprise une conception plus vaste, comprendre par exemple dans leurs prévisions l'allocation de subsides considérables aux Sections scientifiques et coloniales, par suite, laisser la moindre part possible à l'imprévu, et être à même, dès l'origine, de proportionner les dépenses aux recettes assurées. Le Gouvernement belge ne pouvait que les encourager dans cette voie, il autorisa la Société à vendre ferme les entrées et le produit de la loterie pour une somme de 3 500 000 francs (1).

Cette question souleva cependant de nombreuses discussions au sein du Conseil d'administration. A la suite de ces discussions, M. Guillery donne sa démission de membre du Comité exécutif et de président du Conseil d'administration, M. Parmentier se retire également du Comité.

Après de longs pourparlers, M. Buls, bourgmestre de Bruxelles, est proclamé, le 30 mars 1896, président du Conseil d'administration et

(1) Ce furent ces ressources qui, jointes notamment à celles résultant des emplacements des exposants et des concessions, du subside de la ville de Bruxelles et d'autres recettes accessoires, permirent au Comité exécutif de consacrer à l'Exposition plus de 8 millions de francs.

M. DE MOT, président du Comité exécutif. Le Comité est complété par la nomination de MM. Emile ELOY et Edmond MÉRINEX.

Le 6 juin 1896, M. Parmentier ayant donné également sa démission d'administrateur, le 17 juillet, le Comité laissa à M. DUPRET la charge de la gestion journalière des questions d'exploitation et le nomma directeur d'exploitation.

D'après les termes de la Convention du 12 mai 1896, le Gouvernement belge tenait à témoigner sa haute sollicitude pour une entreprise éminemment naturelle.

Il concédait les Parcs du Cinquantenaire et de Tervueren avec les locaux existants, il s'engageait à payer les emplacements de la Section belge et de l'Exposition des Beaux-Arts. Le Gouvernement belge s'obligeait de plus à constituer un Commissariat général, et à conférer divers avantages (bureaux postaux, télégraphiques, etc.) ; enfin il accordait à la Société le droit de perception des entrées, emplacements et concessions et celui de constituer une loterie.

En échange de ces avantages, la Société s'obligeait, sans préjudice de l'édification des galeries provisoires nécessaires à l'Exposition, à construire pour l'Etat à Tervueren le Palais colonial, et à Bruxelles les annexes du grand Hall.

En présence du désintéressement de la Société qui offrait à l'Etat une somme importante sur l'excédent éventuel des recettes, le Gouvernement belge consentit à garantir le résultat final jusqu'à concurrence de 600000 francs.

Ces accords si heureusement réalisés eurent pour conséquence d'enlever à l'œuvre de l'Exposition de Bruxelles tout caractère mercantile, et de permettre à ses organisateurs de consacrer sans arrière-pensée toutes leurs ressources à la complète réussite de l'œuvre. C'est ainsi que l'Exposition, bien que due à l'initiative privée, devenait en quelque sorte une Exposition d'Etat.

IV. — Patronage de la famille royale.

S. M. le Roi ayant accordé son patronage, la Famille royale voulut donner à l'œuvre une marque de sa haute bienveillance en acceptant : S. A. R. le Comte de Flandre, la présidence d'honneur de la Commission

organisatrice; S. A. R. Mme la Comtesse de Flandre, la Présidence d'honneur de la section réservée à l'enseignement pratique du travail manuel de la femme; S. A. R. la Princesse Clémentine, la Présidence d'honneur de la section des Arts décoratifs, et S. A. R. le Prince Albert, la Présidence effective de la section des Exercices et des Jeux populaires.

Des arrêtés royaux en date du 17 décembre 1895 et du 15 mai 1896 instituèrent une Commission chargée :

1° De déterminer la classification des œuvres, produits et travaux appelés à figurer dans l'Exposition;

2° D'élaborer le programme des concours;

3° De proposer les desiderata à mettre au concours et de fixer l'importance des primes en espèces qui pourraient être accordées aux meilleures solutions;

4° D'encourager la participation des producteurs belges à ces différents concours ainsi qu'à l'Exposition;

5° De définir les questions à résoudre dans les Congrès et d'organiser les conférences.

Ces arrêtés royaux plaçaient la Commission organisatrice sous la Présidence d'honneur de S. A. R. le Comte de Flandre et sous la Présidence effective de M. le Chevalier Descamp, sénateur. Ils créaient au sein de cette Commission un Comité central dont M. Albert Nyssens, Ministre de l'Industrie et du Travail, devait présider les séances.

V. — Nomination du Commissaire général du Gouvernement.

Des arrêtés royaux du 15 décembre 1895 et du 1er avril 1897 instituèrent le Commissariat général du Gouvernement et chargèrent M. le Comte Adrien d'Oultremont, Commissaire général du Gouvernement, de l'organisation de la participation belge à l'Exposition. M. le Comte d'Oultremont avait déjà rempli les mêmes fonctions aux Expositions universelles de Philadelphie en 1876, de Paris en 1878, de Paris en 1889, etc.

Ces mêmes arrêtés nommaient : directeurs généraux de la section belge, MM. L. Henry et le baron M. de Snoy; secrétaires de la section belge, MM. de Troostembergh et J. Wilmart.

Les services techniques de la section belge étaient assurés par les

chefs des services techniques du Commissariat général et du Gouvernement.

Directeur du service du transport et de la manutention, M. Hamarde; commissaire pour les installations mécaniques et électriques, M. Degraux; chef du service mécanique, M. Lonneux; architecte, M. G. Maukels; architecte inspecteur des jardins, M. Fuchs.

D'autre part, chaque membre du Comité exécutif de la Société *Bruxelles-Exposition* eut son rôle défini.

M. de Mot s'était chargé des rapports avec les pouvoirs publics, les membres du Gouvernement et du Commissariat général, les délégués étrangers.

M. Dupret avait l'ingrate besogne courante, comptabilité, finances, personnel, organisation des fêtes, octroi des concessions.

M. Bordiau veillait à tout ce qui concernait les bâtiments, les jardins, les emplacements, la décoration, l'esthétique de tous les travaux.

M. Lemonnier avait pris pour attributions la direction de la galerie des machines et du service mécanique et électrique en ce qui concernait le Comité exécutif.

M. Neyrinck et M. Eloy préparaient le Catalogue et les concessions de Tervueren.

Enfin M. le Major Thys, grâce auquel fut réalisée la question financière, s'occupa constamment des questions délicates du budget de la Société et fut l'intermédiaire du Comité exécutif entre la Société et l'Exposition coloniale de Tervueren.

Telle était l'œuvre à laquelle le Comité exécutif de *Bruxelles-Exposition* conviait toutes les nations désireuses de mettre en évidence, par l'émulation de tous, les nouveaux progrès accomplis pour le bien de l'humanité dans les arts, les sciences, l'industrie et le commerce.

Le Gouvernement du Roi invitait les cabinets étrangers à s'y faire représenter officiellement par la nomination de Commissaires ou de Commissions officielles.

Il portait à leur connaissance qu'une Exposition internationale s'ouvrirait à Bruxelles le 22 avril 1897, qu'elle aurait une durée de six mois au moins, le Comité se réservant la faculté de la prolonger jusqu'au 15 novembre inclus, et qu'elle recevrait les œuvres d'art, les travaux scientifiques, les produits de l'industrie et de l'agriculture de toutes les nations.

Le Comité annonçait, en outre, que des concours seraient organisés entre les œuvres, produits et travaux, que des questions seraient mises au concours par les différentes sections et qu'il ne tarderait pas à publier le montant des primes en espèces allouées à la solution de chacune d'elles ; enfin des expositions supplémentaires, temporaires et spéciales, des congrès, des conférences, de grandes fêtes, des concours de chant et de musique, des concerts, etc., seraient organisés pendant la durée de l'Exposition.

Les emplacements choisis étaient le Parc du Cinquantenaire et le Parc de Tervueren, dans les bâtiments de l'Etat qui y sont édifiés et dans les constructions annexées.

Les halls à Bruxelles comprenaient plus de 100000 mètres carrés de surfaces couvertes; le Parc du Cinquantenaire avait une étendue de 36 hectares et celui de Tervueren de plus de 200 hectares, dont 96 hectares y compris les pièces d'eau étaient spécialement réservés à l'Exposition.

Le Palais de l'Exposition à Tervueren occupait une surface d'au moins 2000 mètres carrés. Dans le Parc, devait être installée l'exposition spéciale de l'Etat indépendant du Congo avec une ampleur en rapport avec l'intérêt que l'œuvre grandiose, due à l'initiative du Roi, éveillait depuis longtemps en Belgique; le projet comportait également l'organisation de nombreux concours temporaires, d'exercices, de jeux populaires et la réunion au Parc du Cinquantenaire par des moyens de communication nouveaux et rapides.

Aux communications qu'il faisait aux diverses nations du globe, le Gouvernement belge annexait le Règlement général.

VI. — Règlement général.

TITRE PREMIER

Dispositions générales.

Art. 1er. — L'Exposition internationale de Bruxelles, placée sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi des Belges, sous la présidence d'honneur de S. A. R. Mgr le comte de Flandre, et organisée avec le concours du Gouvernement et de la ville de Bruxelles, recevra les œuvres d'art, les travaux scien-

tifiques et les produits de l'industrie et de l'agriculture de toutes les nations classées dans l'une des sections suivantes :

1re *Section.* — Beaux-arts (1);
2e *Section.* — Economie sociale;
3e *Section.* — Hygiène. — Arts médicaux et pharmaceutiques;
4e *Section.* — Sauvetage;
5e *Section.* — Arts industriels et décoratifs. — Arts libéraux. — Sciences;
6e *Section.* — Eclairage, chauffage, ventilation et leurs applications;
7e *Section.* — Electricité. — Traction;
8e *Section.* — Art militaire;
9e *Section.* — Fabrications industrielles : matériel, procédés et produits;
10e *Section.* — Matériel du sport;
11e *Section.* — Exercices. — Jeux populaires;
12e *Section.* — Concours temporaires d'agriculture et d'horticulture;
13e *Section.* — Enseignement pratique, institutions économiques et travail manuel de la femme;
14e *Section.* — Commerce. — Colonies.

Il sera institué une section spéciale de congrès et de conférences.

Des concours seront organisés entre les œuvres, produits et travaux, dans les conditions détaillées au titre III (Concours. — Jury et récompenses).

Art. 2. — L'Exposition sera établie au Parc du Cinquantenaire et au Parc de Tervueren, dans les bâtiments de l'Etat qui y sont édifiés et dans les constructions qui y seront annexées.

Les halls comprendront plus de 100 000 mètres carrés de surface couverte; le Parc du Cinquantenaire a une étendue de 36 hectares, celui de Tervueren de plus de 200 hectares.

Le Parc de Tervueren, dans lequel l'Exposition du Congo et de nombreux concours temporaires seront organisés, sera relié au Parc du Cinquantenaire par des moyens de communication des plus rapides.

Les locaux de l'Exposition sont reliés par un raccordement au réseau du chemin de fer de l'Etat; les voies ferrées nécessaires sont établies dans les halls et dans les jardins.

Des fêtes de tout genre seront organisées pendant la durée de l'Exposition.

Art. 3. — L'Exposition s'ouvrira le samedi 24 avril 1897; elle aura une durée de six mois au moins, le Comité exécutif se réservant la faculté de la prolonger jusqu'au 15 novembre inclus.

---

(1) Un règlement spécial déterminera les conditions d'organisation de la section des beaux-arts, qui comprendra les œuvres d'artistes vivant au 1er janvier 1890. Les copies et les peintures sur porcelaine ou sur faïence en sont exclues et sont renvoyées à la section des arts industriels et décoratifs.

ART. 4. — Le Comité exécutif, investi des pouvoirs du Conseil d'administration de la Société anonyme *Bruxelles-Exposition*, prend les mesures d'organisation et d'administration proprement dites; il a compétence exclusive pour toutes les questions de recettes et de dépenses.

Ce Comité est présidé par M. Emile de Mot, échevin de la ville de Bruxelles, ancien membre de la Chambre des représentants.

ART. 5. — Il est institué par arrêté royal une Commission chargée d'élaborer le programme des concours, de formuler les questions dont les solutions seront récompensées et d'encourager la participation des producteurs belges.

Cette Commission est placée sous la présidence d'honneur de S. A. R. Mgr le comte de Flandre.

Il est formé dans le sein de cette Commission un Comité central.

La Commission est divisée en sections.

TITRE II

Classification générale.

ART. 6. — Les œuvres d'art, les travaux scientifiques et les produits de l'industrie et de l'agriculture sont répartis en sections, qui sont elles-mêmes subdivisées en groupes et en classes.

La classification détaillée est annexée au présent règlement général.

ART. 7. — Des expositions supplémentaires, des expositions temporaires, des congrès, des conférences, de grandes fêtes, des concours de chant et de musique, des concerts, etc., etc., seront organisés pendant la durée de l'Exposition.

ART. 8. — Outre le catalogue mentionné à l'article 15, le Comité exécutif fera dresser un catalogue officiel, méthodique et complet des œuvres, produits et travaux de toutes les nations, indiquant le nom des exposants, le genre d'industrie et le lieu de production.

Les renseignements nécessaires pour la rédaction de ce catalogue sont fournis par les exposants sous leur responsabilité. A cet effet, une formule spéciale est jointe au présent règlement.

ART. 9. — Les Commissariats des pays représentés auront le droit de publier, à leurs frais, un catalogue spécial des travaux, œuvres et produits de leur section nationale et de le vendre dans leurs compartiments respectifs.

ART 10. — Sont exclues de l'Exposition : les matières détonantes ou fulminantes et en général toutes les matières dangereuses.

Ne seront reçus que dans des vases solides, appropriés et de dimensions restreintes, les alcools et esprits, les huiles et essences, les matières corrosives et

généralement les corps qui peuvent altérer les autres objets exposés ou incommoder le public.

Les amorces, les pièces d'artifice, les allumettes chimiques et autres objets analogues ne pourront être reçus qu'à l'état d'imitation sans aucune addition de matières inflammables.

Les exposants de produits incommodes ou insalubres devront se conformer en tout temps aux mesures de sûreté qui leur seront prescrites. Le Comité exécutif se réserve le droit absolu de faire retirer les œuvres, produits et travaux de toutes provenances qui, par leur nature ou leur aspect, lui paraîtront dangereux, incommodes ou incompatibles soit avec le but, soit avec les convenances de l'Exposition.

TITRE III

Concours. — Jury et récompenses.

Art. 11. — Il sera institué un Jury international des récompenses.

Le règlement de ce Jury sera arrêté par le Comité central, d'accord avec le Comité exécutif, et soumis à l'approbation du Commissaire général du Gouvernement.

Les opérations de ce Jury sont dirigées par le Commissaire général du Gouvernement.

Les membres du Jury sont désignés par les gouvernements de leurs pays respectifs.

Le mandat des membres du Jury sera ratifié par le Gouvernement belge, sur la proposition du Commissaire général du Gouvernement.

A défaut de désignation en temps utile des membres du Jury par le gouvernement de l'un ou l'autre pays participant à l'Exposition, le Gouvernement belge désignera les membres du Jury attribués à ce pays.

Art. 12. — Les opérations du Jury commenceront dans le courant du mois de juillet 1897. La proclamation solennelle des récompenses aura lieu avant la clôture de l'Exposition.

Art. 13. — Des primes en espèces seront allouées aux œuvres, produits et travaux qui seront considérés par le Jury international des récompenses comme répondant d'une manière satisfaisante et complète aux desiderata mis aux concours par la Commission mentionnée à l'article 5.

L'importance des primes à allouer à la solution de chacun des desiderata sera fixée par le Comité central de ladite Commission. Le montant total de ces primes, dont le Gouvernement belge assume la charge, pourra atteindre la somme maxima de 300000 francs.

Un quart du montant des primes qui ne seraient pas distribuées par le Jury

serait réparti entre les desiderata dont la solution aura été récompensée, au prorata de l'importance des primes qui leur auront été accordées.

Les trois autres quarts de ces sommes resteront à la disposition de M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.

Il pourra, en outre, être accordé aux exposants des récompenses consistant en diplômes ou médailles.

ART. 14. — Pour être admis à concourir pour l'obtention des primes en espèces, les exposants devront mentionner, dans leurs demandes d'emplacement, à laquelle des questions posées, leurs œuvres, produits et travaux répondent; ceux-ci devront être exposés directement par leurs auteurs ou producteurs.

ART. 15. — Un catalogue spécial, sur les indications duquel seront basées les opérations du Jury chargé de décerner les récompenses consistant en primes en espèces, sera rédigé d'après ces données par les soins du Commissaire général du Gouvernement.

ART. 16. — Les produits et travaux destinés à participer au concours pour l'obtention des primes en espèces seront, autant que possible, exposés dans les compartiments internationaux où seront groupés les produits de tous les pays répondant aux questions posées pour une même section. Les œuvres, produits et travaux ne répondant à aucune des questions posées, pourront être placés dans les compartiments nationaux. Dans ceux-ci seront groupés tous les produits d'un même pays.

ART. 17. — Les questions mises au concours pour les différentes sections et l'importance des primes allouées à la solution de chacune de ces questions seront publiées ultérieurement.

TITRE IV

Commissariat général du Gouvernement.

ART. 18. — Le Commissariat général du Gouvernement est dirigé par M. le comte Adrien d'Oultremont.

Il est assisté par un Commissaire pour les sections étrangères, par un Commissaire pour le Jury et les récompenses, ainsi que par un Commissaire pour chacune des sections internationales prévues à la classification générale.

Le Commissaire général du Gouvernement représente le Gouvernement auprès du Comité exécutif de la Société organisatrice de l'Exposition et auprès des représentants ou délégués des pays étrangers participant à l'Exposition.

Il est l'intermédiaire officiel tant entre ces représentants ou délégués de pays étrangers et la Société organisatrice de l'Exposition, qu'entre ces mêmes repré-

sentants ou délégués de pays étrangers et le Gouvernement belge pour toutes les mesures à prendre dans l'intérêt de leurs exposants. Les demandes de renseignements doivent lui être adressées.

D'accord avec le Comité exécutif, le Commissaire général du Gouvernement arrête le plan d'ensemble des halls et des parcs du Cinquantenaire et de Tervueren, le plan de lotissement des sections des divers pays et des sections internationales, les servitudes de circulation, de décoration générale et de mitoyenneté dans ces différentes sections.

Il sert d'intermédiaire officieux, sans assumer de ce chef aucune responsabilité vis-à-vis des représentants des pays étrangers et du Comité exécutif pour la rédaction des conventions relatives à la location des emplacements, au transport et à la manutention des produits, au remisage des caisses vides, etc.

Il vise et accepte tous les règlements, et notamment ceux concernant les services de transport et de manutention des produits, des entrées, de la police, ceux relatifs à l'installation et à la marche des machines, ainsi qu'aux galeries du travail et de l'électricité.

Un règlement spécial détermine les fonctions et les attributions des membres du Commissariat général du Gouvernement et fixe les rapports de ce dernier avec la Commission organisatrice.

Le Commissaire général du Gouvernement organise et dirige la participation des producteurs belges à l'Exposition. Il prend toutes les mesures relatives à cette organisation, qui sera régie par des règlements spéciaux.

TITRE V

Conditions de participation.

Art. 19. — Les gouvernements étrangers ont été informés de l'organisation de l'Exposition internationale de Bruxelles; ils ont été invités à s'y faire représenter par des Commissaires accrédités.

Ces Commissaires, chargés de représenter leurs nationaux et de veiller à leurs intérêts, traiteront avec le Comité exécutif, à l'intervention du Commissaire général du Gouvernement, pour toutes les questions relatives à la répartition de l'espace réservé à leurs pays respectifs et au mode d'installation des œuvres, produits et travaux de leurs nationaux.

Des collectivités d'exposants, appartenant à des pays non représentés, pourront être admises avec l'agrément du Comité exécutif et du Commissaire général du Gouvernement.

Les exposants ne peuvent correspondre avec le Comité exécutif que par l'intermédiaire du représentant ou délégué de leur pays. Toutefois, les exposants dont le pays ne serait pas représenté correspondront directement avec le Comité exécutif.

Celui-ci fournira tous les renseignements nécessaires et fera connaître les

règlements auxquels les représentants ou délégués de pays et les exposants auront à se conformer.

Art. 20. — Les échanges d'espaces de pays à pays ne pourront avoir lieu que par l'intermédiaire du Comité exécutif et à l'intervention du Commissaire général du Gouvernement.

Art. 21. — Toutes les annonces, pièces, imprimés ou autres, non officiels, destinés à être affichés ou distribués dans l'enceinte de l'Exposition, devront, au préalable, être autorisés et approuvés par le Comité exécutif. Cette autorisation pourra être retirée en tout temps.

Le Comité exécutif règle également, d'accord avec le Commissaire général du Gouvernement, les questions relatives aux dimensions et au placement des enseignes.

Les exposants devront soumettre à l'approbation du Comité exécutif les plans des vitrines, meubles ou mobilier dont ils veulent se servir.

Art. 22. — Les demandes d'admission, pour lesquelles des formules sont fournies par les soins du Comité exécutif, devront être adressées dûment signées et affranchies, au plus tard le 1er octobre 1896 :

A. Au Commissaire général du Gouvernement par les exposants belges;

B. Aux Commissaires des pays officiellement représentés à l'Exposition, par les exposants appartenant à ces nationalités;

C. Au Comité exécutif par les exposants dont les pays ne sont pas représentés officiellement.

Pour les exposants qui s'adressent à ce dernier, le Comité exécutif statue sur les demandes d'admission, et les participants ne peuvent envoyer leurs produits qu'après que leur demande est admise et qu'un certificat d'admission leur est adressé.

Art. 23. — Les œuvres, produits et travaux seront exposés sous le nom des signataires des demandes d'admission. Cette condition est de rigueur.

Art. 24. — Les exposants sont autorisés à inscrire, à la suite de leur nom ou de leur raison sociale, les noms des collaborateurs qui ont contribué à donner aux objets leur mérite et leur valeur. Ces noms devront être mentionnés sur la demande d'admission.

Art. 25. — Les exposants et concessionnaires, admis à construire ou à s'établir dans le Parc du Cinquantenaire et dans le Parc de Tervueren, auront à se conformer aux conditions qui seront stipulées par le Comité exécutif.

Un cahier des charges spécial réglera le mode de concession des restaurants, buvettes, débits de tabacs, comestibles, etc., etc.

Art. 26. — L'exposant qui n'aura pas placé ses œuvres, produits ou travaux avant le 15 avril 1897, perdra par le fait même tout droit à son emplacement; son certificat d'admission sera considéré comme non avenu et les taxes d'em-

placement perçues resteront acquises à la Société de l'Exposition, le tout sans aucune formalité judiciaire ou extrajudiciaire; le Comité exécutif est autorisé, dans ce cas, à faire enlever d'office, aux frais des contrevenants, les installations non achevées.

Chaque exposant ou son délégué pourvoit à la réception de ses colis, ainsi qu'à la reconnaissance de leur contenu. Si les exposants ou leurs agents ne sont pas présents pour recevoir leurs colis dans l'enceinte de l'Exposition, le Comité exécutif peut les faire réexpédier ou déballer d'office aux frais, risques et périls des intéressés.

Toute introduction de matériaux destinés aux installations est subordonnée à l'autorisation du Comité exécutif.

Art. 27. — Aucune œuvre, produit ou travail exposé ne pourra être retiré avant la clôture de l'Exposition, sans l'autorisation écrite et spéciale du Comité exécutif.

Aucun exposant ne pourra couvrir les objets exposés pendant les heures durant lesquelles le public sera admis dans les halls et galeries.

Le réemballage se fera dans l'ordre qui sera indiqué par le Comité exécutif.

Le démontage devra être terminé de façon à permettre l'enlèvement, au plus tard le 31 décembre 1897.

Passé le 31 décembre 1897, les œuvres, produits et travaux non emballés ou non démontés, seront enlevés d'office et emmagasinés aux frais, risques et périls des exposants.

Les objets non retirés au 31 mars 1898 seront vendus publiquement et le Comité exécutif aura le droit de disposer du produit de la vente.

Art. 28. — Les planchers et pavements des halls pourront supporter un poids de 500 kilogrammes et même de 1 500 kilogrammes par mètre carré dans certaines parties : ils ne pourront être modifiés, déplacés ou consolidés pour les besoins des installations, que d'accord avec le Comité exécutif et aux frais des exposants.

Les cloisons, qui ne sont pas données en location par le Comité exécutif, seront établies aux frais des exposants.

Les exposants seront responsables des dommages que leurs installations apporteraient aux planchers, cloisons, etc., dont ils auront l'usage, ainsi que des dégradations qui pourraient être considérées comme provenant d'un usage abusif.

Les exposants ne pourront enlever leurs objets exposés avant d'avoir soldé les taxes d'emplacements, droits de ventes, dégâts éventuels, etc.

Art. 29. — Le Gouvernement belge a assuré :

A. Le transport gratuit sur les lignes de l'Etat, à l'aller et au retour, des œuvres, produits et travaux d'origine belge qui seront envoyés à l'Exposition.

Cette gratuité s'étend aux matières premières devant servir à la fabrication

pendant la durée de l'Exposition, ainsi qu'aux caisses vides et emballages ayant servi à l'expédition des objets et devant servir à leur réexpédition.

B. L'application du tarif n° 10 sur toutes les lignes de l'Etat, pour les œuvres, produits et travaux étrangers. (Ce tarif consacre la gratuité du transport au retour et la perception de la taxe pleine à l'aller.)

Des démarches seront faites auprès des sociétés de chemins de fer concédés belges et étrangères en relation avec les chemins de fer belges, pour obtenir les réductions de prix de transport les plus avantageuses.

La plupart des lignes régulières de navigation consentiront des réductions sur le taux ordinaire des frets.

C. L'établissement d'un bureau de postes, télégraphes et de téléphone à Bruxelles et à Tervueren.

Art. 30. — L'Exposition est constituée en entrepôt réel. Les œuvres, produits et travaux étrangers destinés à figurer à l'Exposition pourront être importés en franchise provisoire des droits d'entrée, à condition d'être exportés après, en se conformant aux formalités qu'imposera le Gouvernement.

Art. 31. — Une tombola sera organisée avec l'autorisation et sous la surveillance du Gouvernement. Des lots seront acquis parmi les objets exposés ou à exposer.

Art. 32. — Les exposants sont invités à indiquer le prix marchand des objets exposés, autant pour faciliter le travail appréciateur du jury, que pour renseigner le visiteur et la Commission d'achat de la tombola.

Les exposants qui désirent exposer des œuvres d'art industriel, dont ils ne sont pas les auteurs, devront en informer le Comité exécutif et lui faire parvenir une autorisation en due forme des auteurs ou de leurs ayants droit.

Art. 33. — Les mesures nécessaires seront prises par le Gouvernement pour protéger en Belgique les inventions susceptibles d'être brevetées, les dessins ou modèles industriels, ainsi que les marques de fabrique ou de commerce qui figureront à l'Exposition.

Les préposés au service de surveillance recevront la consigne d'empêcher de dessiner, de copier, de mesurer, de photographier, de reproduire par modelage ou moulage, etc., les objets exposés, sans l'autorisation de l'exposant. Toutefois, le Comité exécutif n'entend assumer aucune responsabilité du chef des infractions à la présente disposition, soit par suite de la négligence des préposés, soit par suite de la violation de leurs ordres. Le Comité exécutif se réserve le droit d'autoriser la reproduction des vues d'ensemble. Les exposants ne peuvent s'opposer à cette reproduction.

Art. 34. — Des mesures seront prises pour protéger contre toute avarie les produits exposés, mais la Société de l'Exposition ne sera en aucune façon responsable des accidents, incendies, dégâts, détournements ou dom-

mages dont ils auraient à souffrir, quelle qu'en soit la cause ou l'importance.

Une surveillance générale sera établie pour prévenir les vols, les détournements et les dégradations des objets, sans que de ce chef le Comité exécutif assume une responsabilité quelconque.

Les exposants auront à faire assurer leurs œuvres, produits et travaux et leurs emballages, directement et à leurs frais, si toutefois ils le jugent utile. Le Comité exécutif et la Société déclinent toute responsabilité quelconque à raison de l'exposition des œuvres, produits et travaux, et notamment des accidents qui pourraient y survenir.

Les exposants sont responsables tant envers le Comité exécutif qu'envers les autres participants ou les tiers, de tout dommage qui serait causé par les produits exposés ou par les personnes à leur service.

Le Gouvernement, la Société anonyme et le Comité exécutif ne pourront, en aucun cas, être rendus responsables des préjudices qui résulteraient pour les exposants, d'accidents, incendies, avaries, dégâts, détournements ou autres causes quelconques.

Art. 35. — Les Commissaires des pays participants, les collectivités, ainsi que tout participant individuel, auront la faculté de se servir, sous leur responsabilité, de gardiens et surveillants spéciaux.

Ces agents devront être agréés par le Comité exécutif et se soumettre aux dispositions du règlement des entrées.

Ils porteront des emblèmes distinctifs et pourront réclamer l'aide des agents commis par le Comité exécutif et celle de la police.

Art. 36. — Une seule entrée gratuite sera délivrée à chaque exposant ou à son représentant. Cette carte est personnelle ; elle sera retirée, s'il a été constaté qu'elle a été cédée ou prêtée, le tout sans préjudice aux poursuites de droit. La carte devra être signée par l'exposant ou son représentant, porter sa photographie et le numéro de la section, du groupe et de la classe auxquels il appartient ; elle sera, en outre, frappée du timbre du Comité exécutif.

Il est bien entendu que les représentants d'exposants, quel que soit le nombre d'exposants qu'ils représentent, n'ont droit qu'à une seule carte. Chaque exposant aura droit à une ou plusieurs cartes de service valables pour toute la durée de l'Exposition, mais seulement de 8 à 10 heures du matin.

Le Commissaire général du Gouvernement et le Comité exécutif seront seuls juges du nombre des cartes à accorder et pourront toujours les retirer en cas d'abus ou de fraude.

Le service des entrées est régi par un règlement spécial.

Art. 37. — Des règlements ultérieurs détermineront les conditions d'envoi, de réception, de manutention, d'installation et de réexpédition des œuvres, produits et travaux, le mode d'organisation des services de la surveillance, des douanes, des entrées à l'Exposition, les conditions du droit de vente, le mode de formation et de fonctionnement du Jury international des récompenses.

ART. 38. — Les exposants auront à payer un loyer pour la place que leurs produits occuperont à l'Exposition.

Le prix de location des emplacements, comprenant *la décoration générale et la manutention*, est établi sur les bases suivantes, proportionnellement à l'emplacement occupé par les installations ou par les produits :

I. — Halls.

Emplacements non isolés.

Sur sol : *A*. La profondeur ne dépassant pas 1 mètre, par mètre courant de façade : 60 francs (soixante francs).
B. La profondeur dépassant 1 mètre, par mètre carré de surface horizontale : 60 francs (soixante francs).

Sur cloison : *C*. Par mètre courant de façade : 60 francs (soixante francs).

Le prix des emplacements non isolés ne pourra être inférieur à 60 francs (soixante francs).

Emplacements isolés.

A. Mesurés sur la plus grande dimension, la plus petite n'atteignant pas 1 mètre, par mètre courant de façade : 90 francs (quatre-vingt-dix francs).

B. Les deux dimensions dépassant 1 mètre, par mètre carré de surface horizontale : 90 francs (quatre-vingt-dix francs).

Le prix des emplacements isolés ne pourra être inférieur à 90 francs (quatre-vingt-dix francs).

Galeries centrales.

Dans les galeries centrales les prix des emplacements : non isolés, par mètre carré : 90 francs (quatre-vingt-dix francs).
isolés par mètre carré : 130 francs (cent trente francs).

La taxe pour salons ayant au moins 5 mètres de façade sur 5 mètres de profondeur : à façade, par mètre carré : 70 francs (soixante-dix francs).
sur angle, par mètre carré : 90 francs (quatre-vingt-dix francs).

Les installations seront mesurées d'après les plus grandes dimensions au-dessus du plancher.

II. — Machines en mouvement.

Pour toute machine en mouvement, empruntant la force motrice à la vapeur, à l'eau, au gaz, à l'électricité ou à la transmission générale, les sommes payées par l'exposant pour son emplacement lui seront remboursées jusqu'à concur-

rence de 50 p. 100 du prix de l'emplacement de la machine en mouvement et ce sur justification du payement d'une somme au moins équivalente pour consommation de force.

Cette réduction ne sera accordée que si les machines marchent au moins quatre jours par semaine et cinq heures par jour.

Les installations seront mesurées aux plus grandes dimensions au-dessus du plancher.

III. — Jardins. — Auvents dans les jardins.

Pour emplacements de toute hauteur :

A. La profondeur ne dépassant pas 1 mètre, par mètre courant de façade : 25 francs (vingt-cinq francs).

B. La profondeur dépassant 1 mètre, par mètre carré de surface horizontale : 25 francs (vingt-cinq francs).

Le prix des emplacements de cette catégorie ne pourra être inférieur à 25 francs (vingt-cinq francs).

La taxe des emplacements sous auvents sera augmentée de 5 francs (cinq francs) par mètre courant ou par mètre carré, suivant le cas.

Payements.

Les taxes d'emplacement seront encaissées par les soins du Comité exécutif.

Elles seront payables en deux fois pour les sommes supérieures à 1 000 francs : la première moitié au moment de la réception du certificat d'admission, la seconde moitié le 1er avril 1897.

Les taxes inférieures ou égales à 1 000 francs, sont payables en une fois, à la réception du certificat d'admission.

Le participant, qui n'acquittera pas le montant de sa taxe dans le délai prescrit, perdra tous ses droits et son certificat d'admission sera considéré comme nul et non avenu.

Aucun emplacement loué ne pourra être cédé, échangé ou loué sans le consentement formel du Comité exécutif.

Les planchers surélevés, les fondations ou travaux de consolidation de planchers pour installations pondéreuses seront effectués sous approbation du Comité exécutif et aux frais des exposants ou des collectivités. Les dispositions prises pour ces installations devront être approuvées par le Comité exécutif et le Commissaire général du Gouvernement.

Le prix des grands espaces à louer dans les halls et dans les jardins pourra être établi par convention spéciale.

Les chemins de circulation générale déterminés par le plan annexé au règle-

ment des servitudes doivent être maintenus, aucun empiétement ne sera toléré sur ces voies de circulation générale.

Les chemins de circulation générale compris dans les espaces loués en blocs ou la moitié des chemins de circulation générale pour les espaces loués en façade de ces chemins seront comptés dans le mesurage des surfaces louées.

ART. 39. — Toute décoration particulière et spéciale est à la charge des exposants ou des collectivités d'exposants, et doit être approuvée par le Comité exécutif et par le Commissaire général du Gouvernement.

ART. 40. — Les exposants ou collectivités d'exposants auront à supporter tous frais spéciaux, tels que : décoration particulière, surélévation et consolidation de planchers, charpentes des cloisons et leurs revêtements, plafonds, vélums, fourniture de meubles; installation, décoration, étalage, entretien et nettoyage des œuvres, produits et travaux; fondations, montage, force motrice, vapeur, eau, gaz, électricité, démontage; emmagasinage des caisses vides; assurances; plantations et terrassements spéciaux y relatifs; taxes de douane, ou d'accises, droits de patente pour objets mis en consommation, etc., etc. Toutes les dispositions prises pour les installations devront être approuvées par le Comité exécutif et par le Commissaire général du Gouvernement.

Les exposants qui se chargeront de l'emmagasinage de leurs caisses vides devront procéder à leur enlèvement immédiatement après le déballage, en se conformant aux instructions données par le Comité exécutif.

Les caisses vides des exposants seront, s'ils le désirent, emmagasinées et restituées à pied d'œuvre à la clôture par les soins du Comité exécutif, mais sans responsabilité de sa part en ce qui concerne le maintien en bon état de ces caisses.

Une taxe de $2^{fr},50$ par mètre carré de surface occupée par les colis et mesurée aux plus grandes dimensions au-dessus du sol est fixée pour cet emmagasinage, avec un minimum de perception de $2^{fr},50$ pour tout emballage qui ne comportera pas 1 mètre carré.

Les entrepreneurs de location de vitrines, de glaces, de meubles, ainsi que les vendeurs établis dans les jardins n'auront pas droit à l'emmagasinage, ni à la réexpédition des caisses vides.

Le Comité exécutif ne se chargera en rien de ces emballages.

ART. 41. — Les exposants doivent effectuer, à leurs frais, le déballage, l'installation, l'étalage et le réemballage de leurs œuvres, produits et travaux, ainsi que la remise en état des caisses vides.

ART. 42. — Les exposants qui auraient besoin de vapeur, d'eau, de gaz ou d'électricité, déclareront sur le bulletin de demande d'admission, la quantité de vapeur, d'eau, de gaz ou d'électricité qui leur est nécessaire par heure.

Ceux qui auraient besoin de force motrice indiqueront quelle sera la vitesse de leurs appareils et la force dont ils voudront disposer.

La force motrice, l'électricité, l'eau et le gaz seront concédés d'après un règlement et un tarif spéciaux.

Un règlement spécial détermine les conditions relatives à l'installation et à la marche des machines. Il sera envoyé aux exposants qui en feront la demande.

Art. 43. — La Société anonyme de l'Exposition apportera les plus grands soins à la manutention lorsqu'elle s'en chargera, mais il est expressément stipulé qu'elle ne saurait, en aucun cas, être rendue responsable des pertes, manquants, dommages, avaries, etc., que les colis ou leur contenu pourraient subir.

La manutention des colis comprend :

A. La réception dans l'enceinte de l'Exposition;

B. La mise à pied d'œuvre;

C. L'enlèvement des caisses vides et emballages;

D. La remise à pied d'œuvre des caisses vides et emballages;

E. L'enlèvement des colis réemballés.

Les exposants se conformeront aux instructions qui seront données par le Comité exécutif pour faciliter l'enlèvement des caisses vides.

Pour la manutention des colis dont le poids sera supérieur à 1500 kilogrammes, pour ceux tels que blocs, marbres, pierres, objets en fer, pièces de machines, canons, locomobiles, etc., pesant plus de 1500 kilogrammes, isolément, pour les colis dont les dimensions dépassent la superficie d'un wagon ordinaire tels que bois de longueur, barres de fer, poutrelles, etc., matériel roulant (locomotives, voitures de chemins de fer et de tramways, wagons), ainsi que pour les embarcations, grandes pièces quelconques, pièces fragiles, il sera payé une taxe à fixer de gré à gré et le Comité exécutif peut, au surplus, exiger que pour certains de ces objets la manutention en soit effectuée par les soins ou avec le concours des exposants.

Le Comité exécutif se réserve de faire avec tous les pays officiellement représentés des arrangements spéciaux pour toutes les opérations de la manutention des œuvres, produits et travaux, et l'emmagasinage des caisses vides, spécialement dans le cas où il aurait fait avec ces pays des arrangements spéciaux en ce qui concerne la location des espaces de terrain.

Art. 44. — Les articles de vente courante, ainsi que ceux fabriqués ou confectionnés sur place, pourront, moyennant payement d'une taxe à convenir et conformément aux clauses d'un règlement spécial, être vendus et livrés sur-le-champ; mais aucune vente de ce genre ne pourra se faire à l'intérieur des halls sans une autorisation spéciale et écrite du Comité exécutif.

Toute dégustation de boissons quelconques ou de comestibles, à l'intérieur des halls, ne pourra se faire qu'avec l'autorisation du Comité exécutif.

Le droit de faire déguster dans les jardins les boissons ou les comestibles, moyennant le payement d'une taxe, sera réglé par une convention spéciale à conclure par le Comité exécutif.

Art. 45. — Les producteurs, en acceptant la qualité d'exposants, déclarent

adhérer aux dispositions du règlement général, à celles des règlements spéciaux et aux mesures d'ordre qui pourraient être ultérieurement promulguées.

Les exposants ou contractants devront faire élection de domicile à Bruxelles.

ART. 46. — *Toute communication relative à l'Exposition doit être adressée, par lettre affranchie, au Président du Comité exécutif, rue du Congrès, 10, à Bruxelles.*

Arrêté en séance du Comité exécutif, le 20 août 1895.

E. DE MOT, *Président*,
G. BORDIAU, G. DUPRET, E. ELOY, M. LEMONNIER,
E. NEYRINCX, A. THYS, *membres*.

Vu :

Le Commissaire général du Gouvernement,
Comte A. D'OULTREMONT.

Le Gouvernement belge adressait également aux nations étrangères les exemplaires de la classification générale.

VII. — Classification générale.

PREMIÈRE SECTION

BEAUX-ARTS

GROUPE I

Classe 1. — Peintures, aquarelles, pastels, émaux, cartons et dessins.
Classe 2. — Sculptures, bas-reliefs, médailles, camées, pierres gravées.
Classe 3. — Gravures, lithographies.
Classe 4. — Architecture. — Plans, dessins et modèles ; photographies annexées à des plans, maquettes.

DEUXIÈME SECTION

ÉCONOMIE SOCIALE

PREMIÈRE DIVISION. — TRAVAIL

GROUPE II

Le travail en lui-même.

Classe 5. — Enseignement et apprentissage. — Enseignement primaire au point de vue du développement des aptitudes professionnelles. — Enseignement professionnel. — Apprentissage.

Classe 6. — Organisation et conditions du travail. — Organisation et conditions du travail dans l'industrie : grande industrie, petite industrie, métiers, industries familiales, sociétés coopératives de production. — Distribution géographique des industries, déplacement des industries et des ouvriers.

Classe 7. — Associations professionnelles. — Bureaux de placement, bourses du travail. — Unions professionnelles de patrons et d'ouvriers, gildes et corporations. — Institutions de conciliation et d'arbitrages.

GROUPE III

Sécurité et réglementation du travail.

Classe 8. — Sécurité dans les chantiers. — Echafaudages, étançonnages, précautions contre la chute des pierres, dispositifs pour le chargement et le déchargement, ainsi que la manutention des objets lourds, etc.

Classe 9. — Sécurité dans les établissements industriels en général. — Aménagement des ateliers, appareils de précaution contre les matières en ignition, délétères, etc. — Mesures de précaution dans le fonctionnement des générateurs à vapeur. — Mesures de protection relatives : 1° aux moteurs à vapeur ; 2° aux turbines et roues hydrauliques ; 3° aux moteurs à gaz et à pétrole ; 4° aux moteurs électriques ; 5° aux moteurs divers. — Mesures de protection contre les arbres de transmission, les courroies et les engrenages, les pièces saillantes et mobiles, embrayages et débrayages. — Dispositifs pour la remonte des courroies. — Appareils de freins. — Appareils de graissage. — Dispositifs de sécurité pour les appareils et machines-outils, appareils de levage ou de transport, treuils, grues, monte-charges, ascenseurs. — Appareils spéciaux à diverses industries (machines-outils, presses, scies, machines à travailler le bois, meules, batteurs, cardes, réunisseuses, étireuses, peigneuses, bancs à broches, métiers à filer, selfactings, essoreuses, calandres, tondeuses, laminoirs à laiton, etc., etc.).

Classe 10. — Organisation et méthodes de travail adoptées dans les industries particulièrement dangereuses. — Plans et modèles de ces usines et ateliers.

Classe 11. — Sécurité dans les mines et carrières. — Protection contre les éboulements. — Emploi des explosifs. — Dispositifs de sécurité pour la translation des hommes dans les puits et pour les transports souterrains. — Protection contre les gaz nuisibles et les explosions, etc., etc.

Classe 12. — Sécurité dans l'industrie des transports par terre et par eau. — Appareils et moyens préventifs contre les accidents de chemin de fer. — Eclairage des côtes, des rives, des fleuves et rivières. — Moyens préventifs contre les collisions et les abordages. — Appareils de sécurité quant aux transports par axe, etc.

Classe 13. — Résultats procurés par l'assainissement des établissements industriels, résultats dus à l'application des mesures destinées à prévenir les maladies provenant du travail. — Propagande en faveur de la sécurité dans les établissements industriels. — Associations libres et officielles.

GROUPE IV

Vie ouvrière.

Classe 14. — Budget des familles ouvrières. — Salaires et autres ressources de l'ouvrier. — Alimentation. — Vêtement. — Habitation. — Mobilier. — Etablissements d'alimentation économique. — Sociétés coopératives de consommation.

Classe 15. — Types de maisons ouvrières et de mobiliers ouvriers.

Classe 16. — Vie morale et intellectuelle. — Cercles ouvriers, patronages, bibliothèques, etc.

GROUPE V

Législation et histoire du travail.

Classe 17. — Législation du travail. — Lois et règlements concernant le travail. — Résultats obtenus.

Classe 18. — Histoire, statistique et bibliographie de l'économie sociale. — Histoire du travail. — Statistique. — Offices du travail. — Bibliographie. — Musées d'économie sociale.

DEUXIÈME DIVISION. — ŒUVRES SOCIALES

GROUPE VI

Épargne et prévoyance.

Classe 19. — Epargne. — Enseignement de la prévoyance. — Intervention des pouvoirs publics en matière de prévoyance.

Classe 20. — Assurances. — Assurances des personnes: contre les maladies, les accidents, l'invalidité, la vieillesse et le chômage. — Assurances sur la vie — Mutualités. — Rentes viagères et patrimoines. — Assurances des choses.

GROUPE VII

Institutions de crédit, institutions patronales et bienfaisance.

Classe 21. — Institutions de crédit. — Banques de crédit, caisses rurales de crédit. — Coopératives de crédit en général. — Monts-de piété.

Classe 22. — Sociétés de constructions et de crédit pour habitations ouvrières. — Institutions libres et officielles.

Classe 23. — Institutions patronales et de bienfaisance. — Institutions patronales. — Bienfaisance publique et privée. — Orphelinats, refuges, asiles et hospices. — Protection de l'enfance.

TROISIÈME SECTION

HYGIÈNE. — ARTS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES

A. — *HYGIÈNE*

GROUPE VIII

Hygiène en général et hygiène prophylactique.

Classe 24. — Plans, modèles et ordonnances de laboratoires consacrés aux études d'hygiène et de technique sanitaire. — Matériel en usage. — Ouvrages et publications y relatifs. — *a*) Analyse des denrées alimentaires; *b*) maladies infectieuses; *c*) stations météorologiques endogènes et atmosphériques.

Classe 25. — Ouvrages, publications, plans, tableaux et études relatifs à l'organisation de l'hygiène publique et de la police sanitaire. — Institutions nationales et internationales, bureaux d'hygiène, statistique démographique et médicale, syndicats communaux et autres au point de vue de l'exécution des travaux

sanitaires et de l'organisation de services sanitaires. — Associations pour la surveillance sanitaire des habitations.

Classe 26. — Travaux relatifs à l'étude des mesures prophylactiques et d'isolement, plans et modèles de postes d'observation, lazarets et hôpitaux d'isolement. Service sanitaire des ports. Matériel et procédés de désinfection et de vaccination. Plans et organisation de salles de désinfection suivant l'importance des localités. Stations sanitaires : maritimes, balnéaires, hydrominérales, climatériques.

GROUPE IX

Hygiène urbaine et rurale.

Classe 27. — Plans généraux d'assainissement et d'agrandissement des agglomérations. (Largeur des rues, tracés de nouveaux quartiers, établissement de squares, hauteur des constructions, etc.) Procédés de protection de la voie publique. Revêtements, Enlèvement, utilisation et destruction des immondices provenant de la voirie et des matières de rebut sortant des habitations.

Procédés d'évacuation des matières excrémentielles, des liquides de rebut et des eaux de surface, d'épuration et d'utilisation des eaux vannes et des eaux industrielles. Ventilation des égouts, assainissements des cours d'eau, dessèchement des marais. Plans et modèles de canalisations, de réservoirs de chasse, etc. ; fosses et tinettes mobiles ; matériel et systèmes de vidange.

Classe 28. — Systèmes divers de captation, de distribution d'eaux, filtration et stérilisation, machines et appareils y employés : pompes, conduites, compteurs, puits, etc.

Classe 29. — Plans, modèles et matériel des établissements de bains publics, bains populaires, etc. Bains par aspersion, lavoirs et séchoirs publics.

Classe 30. — Etudes et choix des emplacements de cimetières, plans de cimetières, galeries mortuaires, appareils et procédés de crémation, fours crématoires, matériel et modes de transport des cadavres. Matériel employé pour les inhumations. Plans et modèles des installations de dépôts mortuaires, morgues, instituts d'anatomie, salles d'autopsie. Appareils de secours pour les cas de mort apparente. Procédés d'assainissement des dépôts mortuaires, cimetières, champs de bataille, etc. Procédés et matières employées pour la conservation et la désinfection des cadavres.

GROUPE X

Hygiène des habitations.

Classe 31. — Plans et modèles d'habitations, privées et collectives, de bâtiments publics : églises, bâtiments administratifs, théâtres, salles de réunion, etc.

Préparation et revêtement du sol. Matériaux de construction et de décoration, pierres, briques, tuiles, métaux, bois, couleurs, vernis, etc., systèmes et installations de ventilation, de chauffage et d'éclairage. Distribution d'eau potable, filtres. Drainage et éloignement des matières de rebut. Lieux d'aisance, urinoirs, éviers, vidoirs, lavabos, baignoires. Meubles et ustensiles intéressant particulièrement l'hygiène des habitations. Désinfection des habitations privées et collectives.

Classe 32. — Plans et modèles d'établissements d'enseignement. Ecoles primaires, collèges, écoles supérieures et universités. Institutions de sourds-muets et d'aveugles, d'enfants arriérés et d'idiots.

Mobilier scolaire, matériel d'enseignement, bancs, chaises, pupitres, tableaux, etc. Conditions de leur bonne installation hygiénique. Matériel classique à l'usage des élèves.

Classe 33. — Plans et modèles de casernes, prisons, dépôts de mendicité, écoles de réforme, hôpitaux civils et militaires, cliniques universitaires et privées, maternités, asiles d'aliénés, asiles d'épileptiques, hospices, orphelinats, asiles de convalescents, hospices maritimes et sanatoria, lazarets ou hôpitaux pour contagieux, asiles temporaires pour individus sans ressources, pour alcoolisés, etc. Mobilier spécial de ces établissements, conçu au point de vue de l'hygiène.

Classe 34. — Disposition de véhicules servant au transport et au logement de personnes, navires, bateaux, wagons de chemins de fer, sleeping-cars, dining-cars, voitures de tramway, caravanes de forains, ambulances, etc.

GROUPE XI

Hygiène corporelle. — Hygiène alimentaire. — Hygiène de l'enfance.

Classe 35. — Vêtement en général et objets de toilette envisagés au point de vue de l'hygiène : vêtements et équipements appropriés à certaines professions ou occupations. (Armée, marine, personnel de chemin de fer, mineurs, touristes, ouvriers et gens de services.) Blanchisserie. — Ouvrages relatifs à la balnéation, aux exercices de corps, aux jeux, etc., conçus au point de vue de l'hygiène. — Gymnastique.

Classe 36. — Echantillons, modèles, tableaux, ouvrages et publications relatifs à l'étude physiologique de l'aliment et des maladies produites par une alimentation insuffisante, défectueuse ou malsaine. — Alcoolisme. — Mesures et procédés en vue de la surveillance de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires.

Classe 37. — Substances animales et végétales non préparées servant à l'alimentation. — Eaux minérales de table. — Matériel et procédés particulièrement recommandables au point de vue de l'hygiène pour la préparation industrielle de ces substances. — Procédés pour conserver et emmagasiner les aliments frais de tout genre. — Conserves, méthodes et procédés de fabrication. — Procédés destinés à prévenir l'altération des denrées alimentaires. — Stérilisation. — Utilisation d'aliments et de condiments nouveaux et peu connus. — Approvisionnements.

Classe 38. — Matériel et procédés de transport par eau et par terre des denrées alimentaires vers les lieux de consommation (bétail, volaille, poisson, viande, fruits, légumes et autres victuailles). Plans et modèles de marchés, abattoirs, etc. Magasins, locaux de débit, etc.

Classe 39. — Préparation immédiate des aliments. — Cuisine économique. — Régime des hôpitaux, hospices, orphelinats, prisons, etc. — Méthodes et procédés ayant pour objet la préparation perfectionnée des aliments et boissons. — Ustensiles de cuisine.

Classe 40. — Hygiène de l'enfance. — Alimentation infantile. (Allaitement artificiel.) — Habillement. — Habitat. — Asiles.

GROUPE XII

Hygiène industrielle et professionnelle.

Classe 41. — Industries insalubres : plans et modèles d'usines et d'ateliers, etc. perfectionnés ; dispositions pour la ventilation, le chauffage, l'alimentation en eau potable, les latrines et matières de rebut, la désinfection, l'éclairage, les soins particuliers du personnel de ces établissements, etc. Lavoirs, bains, douches, etc.

Appareils et procédés de protection des ouvriers contre les inconvénients inhérents au travail : poussières, vapeurs et gaz irritants et toxiques, germes d'affections transmissibles, etc.

Appareils et procédés pour protéger la salubrité du voisinage.

Dispositions en vue d'éviter les maladies et infirmités spéciales aux professions intellectuelles, industrielles, manuelles, etc.

Ouvrages et publications traitant de l'hygiène industrielle et professionnelle.

B. — *ARTS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES*

GROUPE XIII

Arts médicaux et pharmaceutiques.

Classe 42. — Instruments d'exploration médicale. — Instruments et appareils chirurgicaux. — Appareils de pansement. — Appareils de prothèse plastique et mécanique. — Appareils orthopédiques. — Bandages. — Appareils électriques. — Appareils pneumatiques. — Appareils balnéatoires et hydrothérapiques. — Appareils de pulvérisation et d'inhalation. — Gymnastique médicale et massage. — Instruments d'ophtalmologie, de gynécologie, de laryngologie, d'otologie, de rhinologie, etc. — Instruments et appareils d'optique. — Instruments et appareils en usage dans la pratique de l'art dentaire. — Matériel pour le transport des malades et des blessés. — Appareils divers destinés aux malades, aux infirmes et aux aliénés. — Objets nécessaires au service médical et chirurgical des hôpitaux et infirmeries. — Boîtes de pansement. — Trousses et caisses d'instruments. — Ambulances.

Classe 43. — Matériel d'installation de pharmacies. — Matériel de fabrication et de travail. — Drogues (drogues végétales; produits animaux officinaux; produits chimiques employés en pharmacie; eaux minérales). — Préparations pharmaceutiques. — Produits spécialisés. — Accessoires de pharmacie.

Classe 44. — Organisation de la médecine vétérinaire. — Instruments et appareils. — Hygiène des étables et écuries. — Mesures prophylactiques contre les épizooties. — Prévention des maladies contagieuses.

QUATRIÈME SECTION

SAUVETAGE

GROUPE XIV

Incendie.

Classe 45. — Action individuelle. — Moyens préventifs dans les maisons, fermes, usines, théâtres, etc. : lampes, becs, foyers, canalisation électrique et gazière, allumettes, etc.

Précautions contre la combustion spontanée, l'inflammabilité de toutes matières emmagasinées. Procédés d'incombustibilité des matériaux, décors, étoffes, constructions. Avertisseurs, moyens d'extinction, seaux, draps, poudres, soufre, liquides, etc. Extincteurs automatiques et autres, pompettes, etc.;

Ventilation, sauvetage, secours.

Classe 46. — Action générale. — Moyens préventifs, avertissements, éducation publique, visite des édifices, des ateliers, etc.; alertes. Organisation : répartition des territoires par zones; répartition des postes et des avertisseurs, répartition de l'outillage, communications des postes entre eux et avec les autorités.

Classe 47. — Moyens de combat. — Réservoirs, puits, citernes, bouches

d'eau, grands extincteurs, pompes à bras et à vapeur; tuyaux, raccords, robinets, lances; uniformes et équipements des hommes, harnachements des chevaux, moyens de transport.

Classe 48. — Moyens de secours. — Échelles, cordes, crochets, sacs, parachutes, appareils d'éclairage, respiratoires, d'aspiration, de sauvetage dans les caves, puits, etc.; boîtes de secours.

Classe 49. — Bibliographie concernant l'ensemble du groupe d'incendie.

GROUPE XV

Accidents sur et sous l'eau.

Classe 50. — Sauvetage maritime en général. Modèles de stations de sauvetage fixes et flottantes. Chaloupes porte-amarres et engins divers. Signaux de toute nature. Avertisseurs en cas de brouillard. Moyens préventifs contre les collisions et abordages. Engins de réparations pour voies d'eau et autres avaries. Extincteurs d'incendie à bord. Corsets et ceintures de sauvetage. Scaphandres et appareils plongeurs. Radeaux divers.

Classe 51. — Sauvetage sur fleuves, rivières et plages. Bouées ne servant pas au balisage. Canots de sauvetage. Cabines, boîtes de secours. Matériel de sauvetage pour plages balnéaires. Perches, crochets et bouées de sauvetage.

Classe 52. — Sauvetage en cas d'inondation. Radeaux. Sauvetage sur et sous la glace, tant pour les navires que pour les personnes. Échelles et engins en cas d'accidents sur la glace. Appareils et engins de sondage.

Classe 53. — Bibliographie concernant ce groupe.

GROUPE XVI

Accidents sur et sous terre.

Classe 54. — Appareils de sauvetage relatifs aux mines, aux carrières, aux usines métallurgiques et aux chemins de fer, qui ne sont pas forcément inhérents à l'exploitation et à la marche de ces industries. — Bibliographie concernant cette classe.

Classe 55. — Tout appareil, procédé ou organisation relatifs à tous accidents non compris dans les classes précédentes.

Tout moyen *préventif* d'accident non classé dans une autre section :

1° Le matériel et les appareils de secours en cas d'accidents :

a) Dans les égouts et puits domestiques;

b) Dans les constructions;

c) En cas d'explosion du gaz ou de la foudre;

d) — — de chaudières à vapeur;

e) — d'accident provenant de courants électriques;

f) — — de tramways, voitures et cycles.

2° Voitures pour le transport des blessés. Appareils de secours en général : boîtes, brancards, ambulances, postes de secours, tentes, baraquements, etc.

Bibliographie concernant cette classe.

N. B. — Tout ce qui concerne le service hospitalier et de secours sur les champs de bataille est renvoyé à la 8e section.

CINQUIÈME SECTION

ARTS INDUSTRIELS ET DÉCORATIFS. — ARTS LIBÉRAUX. — SCIENCES

A. — *ARTS INDUSTRIELS ET DÉCORATIFS*

GROUPE XVII

Métaux. — Verres. — Céramique.

Classe 56. — Industrie diamantaire. — Préparation et taille du diamant. — Art du lapidaire en général. — Préparation des métaux précieux : affinage, battage, etc. — Orfèvrerie d'art, de table, de décoration, etc. — Bijouterie fine. Joaillerie. — Montage et sertissage des pierres. — Ciselure des métaux précieux. — Orfèvrerie fausse. — Bijouterie fausse et de fantaisie. — Horlogerie.

Classe 57. — *a*) Bronzes d'art et d'ameublement. Appareils de chauffage et d'éclairage au point de vue des modèles et du mérite artistique et décoratif. Etains artistiques. Gravure. Damasquinage. Monnaies. Médailles. Médaillons. Applications de la galvanoplastie ;

b) Fontes artistiques (fer). Objets de cuivre, bronze, nickel, zinc, etc., destinés à l'industrie du bâtiment. Coutellerie. Emaux de cuisine ;

c) Ferronnerie d'art ; fers forgés, armures complètes et panoplies artistiques et décoratives.

Classe 58. — Verres à vitres blancs et colorés de diverses épaisseurs, cannelés, bombés, unis, sablés, givrés, mats, mousselines, gravés, opales, émaillés, etc. Glaces en blanc, étamées, argentées, unies, gravées, biseautées, encadrées, glaces brutes unies et à relief, pièces moulées en verre, etc. Cristaux et gobeletteries en tout genre, articles d'éclairage et de fantaisie. Vitraux peints.

Classe 59. — Céramique artistique, panneaux décoratifs. Faïence et porcelaine blanches, colorées et décorées, majolique, biscuits, poteries, grès artistiques, émaux de tout genre, carreaux de revêtement, peinture sur biscuit, faïence et porcelaine.

GROUPE XVIII

Ameublement et décoration de l'ameublement.

Classe 60. — Mobilier en général. Agencements complets et meubles isolés. Tentures.

Classe 61. — Peinture décorative. Fresques et graffites. Toiles et papiers peints. Imitation de broderies et tapisseries peintes sur toiles ou autres tissus. Imitation de bois, de marbres et de faïences. Imitation de vitraux peints. Peinture sur verre non vitrifiée. Ornements en plâtre ou pâte. Moulures tirées au blanc, unies, ornées, peintes ou dorées. Cadres pour glaces ou tableaux autres qu'en bois naturel.

Classe 62. — Étoffes, tapis et tapisseries spéciaux à l'ameublement des habitations tels qu'étoffes tissées ou imprimées en soie, laine, coton ou autres matières. Velours, soieries, laines brodés, brochés et soutachés. Velours de toute espèce en laine, poil de chèvre, lin ou jute unis, imprimés ou gaufrés. Cretonnes. Perses. Tapisseries dites d'Aubusson et autres. Imitation de tapisseries tissées ou imprimées. Etoffes de crin, d'aloès ou de feutre. Cuirs repoussés ou frappés, peints,

dorés ou décorés. Tapis de pied de toutes les espèces, genres et matières. Toiles cirées, linoléum, etc.

Classe 63. — Matériel de l'art théâtral. — Décors, machines, éclairage, costumes, etc.

GROUPE XIX

Architecture et industrie du bâtiment.

Classe 64. — Plans et modèles de maisons d'habitation, villas, châteaux, édifices publics, etc. — Agencement des dépendances. — Projets de façades et de construction de style.

Classe 65. — Marbres ouvrés et sculptés, cheminées, bustes, statues, pendules, socles, objets de marbre et métaux combinés.

Classe 66. — Matériaux de construction au point de vue du résultat décoratif de l'emploi.

Classe 67. — Application de l'art de l'architecte et du décorateur aux installations figurant dans l'Exposition, aux façades des locaux, aux entrées et aux constructions élevées dans les jardins.

GROUPE XX

Art religieux.

Classe 68. — *a*) Orfèvrerie religieuse en général. *b*) Bronzes, cuivres, etc. Peintures, vitraux peints et cartons. Fresques, décoration. *c*) Ornements sacerdotaux, broderies, étoffes symboliques. *d*) Mobilier des églises et des temples, ivoires; couvertures d'évangéliaires, feuillets de diptyques, triptyques, reliquaires. *e*) Projets et maquettes de mobilier. Sculptures. *f*) Architecture religieuse. Plans et projets de construction et de restauration d'églises.

Tous ces objets considérés au point de vue spécial de leur destination.

GROUPE XXI

Art appliqué.

Classe 69. — Maquettes, dessins et modèles destinés à une application industrielle de l'art.

Classe 70. — Ouvrages exécutés soit par l'artiste isolé, soit en collaboration.

Classe 71. — Produits industriels figurant au catalogue général officiel de l'Exposition et offrant un caractère artistique.

B. — *ARTS LIBÉRAUX*

GROUPE XXII

Arts graphiques.

Classe 72. — Matériel des arts du dessin et de la peinture. — Toiles, panneaux, couleurs, encres, brosses, pinceaux, etc. — Equerres, règles, compas, etc. — Outils du géomètre, de l'architecte, etc. — Fournitures de bureau en général.

Classe 73. — Photographie. *a*) Études artistiques (professionnels et amateurs). *b*) Autres épreuves en tout genre (*id.*). *c*) Photographies scientifiques. *d*) Procédés de photocopie et de phototirage. *e*) Matériel et produits pour la photographie (optique, produits chimiques, ébénisterie et accessoires).

GROUPE XXIII

Imprimerie et industrie du livre.

Classe 74. — Gravure et fonderie des caractères d'imprimerie. Gravure sur acier, sur cuivre, sur plomb, sur bois et sur pierre. Zincographie, stéréotypie, galvanoplastie et tous autres clichés destinés aux impressions litho et typographiques. Encres et vernis. Pâtes à rouleaux.

Classe 75. — Machines et outils servant aux diverses branches de l'imprimerie, de la lithographie, du brochage, de la reliure, etc. — Mobilier d'imprimerie.

Classe 76. — Typographie. — Lithographie. — Chromotypo et lithographie. — Autographie. — Imprimerie et imagerie religieuses. — Timbrage. — Coloriage. — Dessins et pierres lithographiques.

Classe 77. — Brochures. — Journaux. — Livres. — Publications périodiques et autres. — Editions artistiques.

Classe 78. — Brochage et cartonnage. — Registres. — Reliure de luxe et ordinaire. — Dorure. — Fournitures, papiers, cartons, cuirs et tissus spéciaux.

GROUPE XXIV

Instruments de musique. — Art musical.

Classe 79. — I. Instruments autophones : *a*) bruyants ; *b*) à intonations déterminées ;

II. Instruments à membranes : *a*) bruyants ; *b*) à intonations déterminées ;

III. Instruments à vent : *a*) à anche ; *b*) à bouche ; *c*) polyphones à réservoir d'air ; *d*) à embouchure ;

IV. Instruments à cordes : *a*) à cordes frottées ; *b*) à cordes pincées ; *c*) à cordes frappées ;

V. Accessoires d'instruments, pièces détachées et matériel d'orchestre. — Diapasons et appareils d'acoustique ;

VI. Éditions et publications musicales, méthodes d'instruments, ouvrages de théorie musicale, d'organographie et d'histoire de l'art. — Compositions musicales éditées depuis le 1er janvier 1896.

C. — *SCIENCES*

GROUPE XXV

A. — Sciences physiques et mathématiques.

Classe 80. — Mathématiques et Astronomie : Mathématiques, Mécanique, Astronomie ; Physique du globe et Météorologie ; Géodésie ; Topographie.

Classe 81. — Physique : Météorologie ; Physique.

Classe 82. — Chimie : Chimie ; Physico-Chimie ; Techno-Chimie ; Photo-Chimie.

B. — Sciences naturelles.

Classe 83. — Géologie et Géographie : Géologie ; Géogénie ; Géologie appliquée ; Minéralogie ; Pétrographie ; Cristallographie ; Paléontologie ; Géographie.

Classe 84. — Biologie : Botanique, Zoologie ; Physiologie ; Bactériologie.

Classe 85. — Anthropologie.

Classe 86. — Bibliographie.

SIXIÈME SECTION

ÉCLAIRAGE, CHAUFFAGE, VENTILATION ET LEURS APPLICATIONS

GROUPE XXVI

Éclairage.

Classe 87. — Éclairage par les matières solides ou liquides : par fils, rubans ou poudres métalliques, par huiles minérales, animales ou végétales. — Matières premières et produits manufacturés. — Sous-produits. — Torches, chandelles, cierges, bougies, rats de cave, veilleuses, allumettes. — Appareils de fabrication et d'utilisation.

Classe 88. — Éclairage par les gaz : Gaz d'éclairage à la houille. — Gaz à l'eau, aux essences, etc. — Matières premières et sous-produits. — Appareils de fabrication, de distribution et d'utilisation.

Classe 89. — Éclairage électrique. — Appareils d'utilisation de l'énergie électrique à la production de la lumière : lampes à arc et à incandescence, lampes diverses, charbon, crayons et filaments pour lumière électrique. — Accessoires divers.

Classe 90. — Appareils et procédés de mesure, de contrôle et d'essai. — Compteurs pour matières éclairantes. — Appareils et procédés d'essai et de contrôle des matières solides, liquides ou gazeuses employées pour l'éclairage. — Appareils et procédés de photométrie.

GROUPE XXVII

Chauffage et ventilation.

Classe 91. — Matières premières et produits manufacturés utilisables pour le chauffage.

Classe 92. — Chauffage domestique : réchauds, fourneaux-cuisinières. — Chauffe-bain. — Fours, rôtissoires, grilloires, torréfacteurs. — Cafetières, bain-marie, etc. — Chauffage des bâtiments par appareils isolés : cheminées, poêles, etc.

Classe 93. — Chauffage par appareils de distribution : calorifères à air chaud, à eau, à vapeur. — Calorifères mixtes. — Matériel de distribution et accessoires.

Classe 94. — Chauffage industriel : chaudières à vapeur. — Appareils de sécurité et accessoires. Procédés et appareils de chauffage employés dans l'industrie : métallurgie, industries chimiques, verrerie, fabriques de produits céramiques, etc. — Chauffage de véhicules.

Classe 95. — Appareils et procédés de chauffage technique et scientifique. — Appareils et procédés de mesure et de contrôle. — Fours et appareils de chauffage employés dans les laboratoires. — Thermomètres, pyromètres, calorimètres. — Appareils et procédés de tirage et de ventilation appliqués au chauffage et à l'éclairage. — Cheminées et ventilateurs.

GROUPE XXVIII

Applications spéciales de l'éclairage et du chauffage.

Classe 96. — Appareils d'éclairage pour projections lumineuses, phares, mines, microscopie et photographie. — Applications diverses : éclairage par la lumière naturelle, etc.

Classe 97. — Moteurs thermiques à vapeur, à air chaud, à gaz, etc. — Soudure et forgeage électriques. — Chauffage par l'électricité. — Avertisseurs d'incendie. — Applications diverses. — Appareils utilisant la chaleur solaire.

Classe 98. — Étude rétrospective des divers moyens d'éclairage et de chauffage depuis les temps les plus reculés.

N. B. — Les plans, modèles et appareils de distribution de chaleur ou de lumière dans les habitations conçus au point de vue de l'hygiène, sont renvoyés à la section d'hygiène.

SEPTIÈME SECTION

ÉLECTRICITÉ. — TRACTION

GROUPE XXIX

Electricité.

Classe 99. — Dynamos génératrices. Piles. Accumulateurs. Transformateurs.

Classe 100. — Appareils de mesure, de contrôle, de sécurité. Tableaux de distribution. Coupe-circuits et commutateurs, compteurs électriques. Ampèremètres. Voltmètres. Wattmètres. Enregistreurs de courant et d'énergie, etc. Accessoires divers.

Classe 101. — Appareils et matériel de transport et de distribution. Fils. Câbles. Isolants. Systèmes divers de canalisation et de distribution. Poteaux, isolateurs, commutateurs, etc. Appareils de sécurité, etc. Appareils et matériel de pose.

Classe 102. — Télégraphie. Téléphonie.

Classe 103. — Électro-chimie, électro-métallurgie.

Classe 104. — Applications diverses non dénommées dans les classes précédentes. Horlogerie électrique. Paratonnerres, signaux, exploseurs, indicateurs, enregistreurs, sonneries, etc.

Classe 105. — Collections historiques et bibliographiques. Appareils d'étude et d'enseignement de la science électrique.

La section de sauvetage recevra les appareils électriques destinés aux usages prévus dans la classification de cette section.

GROUPE XXX

Traction.

Classe 106. — Machines motrices et application de divers systèmes de traction par câble, par chaîne, par fil, par engrenages, etc. — Voies diverses. — Matériel de la voie. — Chemins aériens, funiculaires, plans inclinés, etc.

Classe 107. — Electromoteurs.

Classe 108. — Transmission du mouvement. Appareils de commande. Appareil de sécurité, etc.

Classe 109. — Locomoteurs, voitures automotrices et automobiles de tout genre : électriques, à vapeur, à gaz, à essence, à pétrole, à mécanique, etc., pour routes ordinaires.

Classe 110. — Locomotives et voitures automobiles roulant sur rails. — Bateaux, etc.

Classe 111. — Matériel roulant des chemins de fer et des tramways.

HUITIÈME SECTION

ART MILITAIRE

GROUPE XXXI

Services de l'artillerie.

Classe 112. — Poudres, explosifs, artifices : Poudreries et salles d'artifices ; — Appareils et outillages pour la fabrication ; — Instruments d'épreuves et de recherches, etc.

Classe 113. — Armes portatives : Armes blanches ; — Armes à feu ; — Munitions ; — Fabrication des armes et des munitions ; — Instruments de visites et de vérification, etc.

Classe 114. — Matériel de l'artillerie de campagne : Bouches à feu ; — Projectiles, charges, artifices ; — Armements, accessoires, etc. ; — Fabrication des bouches à feu et des munitions ; — Matériel roulant des batteries et des colonnes de munitions ; — Matériel d'équipages de ponts.

Classe 115. — Matériel de l'artillerie de siège, de place, de côte et de marine : Bouches à feu ; — Affûts, châssis, plates-formes ; — Projectiles, charges, artifices ; — Armements et accessoires, etc. — Fabrication des bouches à feu et des munitions ; — Engins pour la manœuvre et le transport ; — Procédés pour l'empaquetage des munitions et des artifices et pour leur conservation en magasin ; — Outils et matériaux pour la construction de batteries ; — Appareil pour le pointage des bouches à feu et pour l'observation du tir.

GROUPE XXXII

Services du génie.

Classe 116. — Constructions et casernement : Types, plans, et projets de bâtiments, magasins, casernes et hôpitaux militaires.

N. B. Dans les plans et modèles des casernes et hôpitaux militaires, les questions qui intéressent l'hygiène des habitations sont renvoyées à la 3e section.

Classe 117. — Service des fortifications et service du pionnier : Organisation des forteresses ; — Applications à la fortification des cuirassements et des revêtements en béton, etc. — Tourelles et coupoles ; — Blindages ; — Boucliers ; — Mines ; — Matériel et outils pour pionniers, sapeurs et mineurs.

Classe 118. — Moyens d'observation, de transport et de communications : Projecteurs électriques ; — Photographie ; — Aérostation ; — Ponts ; — Matériel des chemins de fer ; — Vélocipédie appliquée aux usages militaires, etc. — Télégraphie et téléphonie ; — Signaux optiques ; — Colombiers.

Classe 119. — Bâtiments de la marine, procédés et matériel de l'attaque et de la défense sous-marines : Modèles de navires, torpilleurs, garde-côtes, chaloupes, canots ; — Torpilles, etc.

GROUPE XXXIII

Services généraux.

Classe 120. — Enseignement, instruction et éducation militaires. — Bibliographie militaire. — Cartographie militaire : Cartes, appareils, instruments et pro-

cédés employés dans les services de la cartographie et des reconnaissances militaires : jumelles, longues-vues, télémètres; appareils des levés photographiques, etc.

Classe 121. — Equipement et campement : Effets de grand et de petit équipement; — Tentes et abris pour hommes et chevaux; — Couvertures, cantines; — Objets divers.

Classe 122. — Harnachement et ferrure : Harnachement, paquetage et moyens d'attache des chevaux de selle, de trait, de bât et autres bêtes de somme; — Matériel et outils de maréchalerie, etc.

Classe 123. — Administration, alimentation : Voitures-postes, voitures-bureaux, fourgons divers, voitures à vivres et à fourrages; — Transport des vivres et des fourrages par voie de terre, par chemin de fer et par eau; — Cuisines et fours portatifs ou roulants; — Produits alimentaires et matériel pour leur fabrication.

Classe 124. — Services de secours : Services hospitaliers des armées; — Matériel du service hospitalier de campagne des armées et de la Croix-Rouge; — Instruments et objets de pansement utilisés par le service hospitalier des armées et de la Croix-Rouge; — Ambulances; — Hôpitaux volants; — Hôpitaux de campagne; — Hôpitaux fixes de guerre; — Trains sanitaires par chemin de fer et par eau.

NEUVIÈME SECTION

FABRICATIONS INDUSTRIELLES : MATÉRIEL, PROCÉDÉS ET PRODUITS

GROUPE XXXIV

Matériel et procédés de la mécanique.

Classe 125. — *a*) Générateurs à vapeur, à gaz, etc. Epurateurs. — Appareils et accessoires pour générateurs.

b) Moteurs à vapeur, à gaz, à pétrole ou à essence, à air comprimé ou raréfié, ou à air chaud, etc. Organes et accessoires pour ces moteurs.

Procédés d'essai et de contrôle des appareils à vapeur.

Moteurs hydrauliques. — Moteurs à vent et panamémones.

c) Appareils divers de la mécanique générale : organes de transmission, courroies, etc. — Appareils de graissage, de pesage, de levage, etc. — Machines pour l'élévation des liquides.

Classe 126. — Machines à travailler les métaux : laminoirs et filières; tours; machines à fraiser, à raboter, à aléser, à mortaiser, à percer, à découper; cisailleuses; poinçonneuses, etc. Machines à meuler. Outillage et outils divers relatifs au travail des métaux.

Classe 127. — Machines à travailler les bois. — Abatage et tronçonnage des arbres en forêts et dans les chantiers au moyen de machines mues par la vapeur, le gaz, l'électricité, etc. — Machines à scier pour la transformation des grumes en bois de commerce. — Machines pour la fabrication de la menuiserie, du mobilier, du charronnage, du matériel de chemins de fer, etc. — Machines à étamper et à emboutir. — Machines et appareils pour le travail du stuc, du carton-pâte, de l'ivoire, de l'os, de la colle, de l'écume et de l'ambre. — Machines à mettre au point, à sculpter, à réduire les statues, à graver, à guillocher. — Outillage et outils divers relatifs au travail de ces matières.

GROUPE XXXV

Matériel et procédés du génie civil et du bâtiment. — Matériaux.

Classe 128. — *a*) Matériaux de construction : roches, pierres, marbres, bois, liège, métaux, chaux, sables, ciments, trass, plâtres, mortiers, bétons, pierres artificielles, asphaltes, briques, tuiles, carreaux, pavés en grès artificiels, tuyaux, ardoises, cartons, toiles, etc., pour couvertures;

b) Matériel et outillage pour les travaux de terrassements, de fondations de tout genre, des diverses professions de la construction;

c) Matériel et produits des procédés employés pour la conservation du bois, appareils et procédés pour l'essai des matériaux de construction;

d) Matériel et procédés des distributions d'eau, de gaz;

e) Matériel et procédés de la télégraphie pneumatique et à air comprimé;

f) Routes en général, ponts, viaducs, aqueducs;

g) Navigation intérieure;

h) Ports maritimes, canaux maritimes, travaux d'éclairage et de balisage des côtes;

i) Chemins de fer, au point de vue spécial du tracé et des ouvrages d'art;

j) Voirie des villes : travaux d'alimentation en eau, d'éclairage au gaz, égouts, plantations, etc.

k) Bibliographie, statistiques, publications relatives à la construction et aux travaux publics.

Classe 129. — Terres plastiques et produits réfractaires, vases pour produits chimiques, cornues à gaz, mouffles, etc. — Matériel de la fabrication de ces produits.

GROUPE XXXVI

Industries extractives, mines et carrières.

Classe 130. — Matériel, procédés et produits de l'exploitation des mines, y compris les procédés de chargement et de déchargement;

a) Matériel et procédés de la topographie souterraine, de sondages pour recherches ou puits artésiens, de fonçage et de cuvelage des puits de mines, de percement de galeries, d'excavations et d'abatage, de transports souterrains, d'extraction des produits, de la descente et de la remonte des ouvriers, d'épuisement, d'aérage, d'éclairage, de sauvetage, de transports extérieurs et de manutention de produits extraits, d'exploitation des mines de sel, de gîtes pétrolifères, etc.

Appareils de lavage et de préparation mécanique des minerais, etc., à agglomérer et à carboniser les combustibles.

b) Produits. — Minéraux divers, gemmes, pierres précieuses, sel gemme, soufre brut, couleurs minérales naturelles, engrais minéraux naturels. Combustibles, minéraux, tourbes, lignites, houilles, etc., pétroles, asphaltes bruts, goudrons, etc.

Minerais métalliques de toute nature.

Classe 131. — Matériel, procédés et produits de l'extraction des produits des carrières, y compris les procédés de chargement et déchargement.

a) Matériel et procédés de l'exploitation des carrières à ciel ouvert, souterraines, etc.

b) Roches, pierres de construction. — Pierres à chaux et à ciments. — Ardoises, sables, argiles, etc.

GROUPE XXXVII

Métallurgie.

Classe 132. — Matériel, procédés et produits de la métallurgie du fer et de l'acier. — Métaux ouvrés. — Pièces de forge, roues, bandages, ressorts, tubes, chaînes, etc. — Fontes brutes et moulées, etc.

Classe 133. — Matériel, procédés et produits de la petite métallurgie.

Outillage spécial pour la forge, la boulonnerie, la tréfilerie, la clouterie, la chaînerie, la chaudronnerie, la tôlerie, la casserie, la ferblanterie, la taillanderie, la ferronnerie, la quincaillerie, la serrurerie, etc.

Produits : Pièces de forge diverses. — Boulons, vis. — Pointes, clous, épingles, aiguilles. — Câbles. — Treillage, etc. Chaînes. — Chaudronnerie et ferblanterie. — Tôles travaillées. — Poterie de fer. — Tubes. — Capsules. — Plumes métalliques. Ressorts. — Faulx, serpes, etc. — Serrures, cadenas, verrous, clefs.

Serrurerie fine, coffres-forts, caves blindées.

Classe 134. — Matériel, procédés et produits du traitement des métaux autres que le fer et l'acier.

Traitement des minerais de cuivre, de zinc, de plomb, d'étain, d'aluminium, de nickel, d'argent, d'or, etc.

Produit du traitement de ces minerais.

Alliages spéciaux pour canons, cloches, etc.

GROUPE XXXVIII

Industries chimiques.

Classe 135. — Matériel, procédés et produits des industries chimiques, de l'huilerie, de la stéarinerie, de la savonnerie, de la parfumerie.

Appareils de laboratoire.

Matériel, appareils et procédés des fabriques de produits chimiques non reprises à la classification de ce groupe. — Application des procédés chimiques à la métallurgie.

Produits divers de ces industries : acides, alcalis, sels de toute sorte, soufres raffinés, phosphore, etc., huiles diverses, bougies, glycérine, savons, pommades, eaux de toilette, etc.

Classe 136. — Matériel, procédés et produits de la papeterie.

Classe 137. — Matériel, procédés et produits de la teinturerie, du blanchiment et de l'impression des étoffes.

Procédés de blanchiment, de la teinture et de l'impression.

Préparations pour la teinture.

Tapis imprimés. — Toiles cirées, linoléum. — Bâches, etc.

Classe 138. — Matériel, procédés et produits de la tannerie, de la maroquinerie, de la mégisserie.

Classe 139. — Matériel et procédés de la fabrication du caoutchouc, de la gutta-percha, de l'amiante et de leurs succédanés. — Machines pour l'appropriation du caoutchouc aux vêtements. — Gommes brutes. — Produits manufacturés de ces diverses industries. — Bandages pour vélocipèdes et roues de voitures.

GROUPE XXXIX

Industries alimentaires et de consommation.

Classe 140. — Matériel, procédés et produits de la meunerie et de la fabrication des pâtes, vermicelles, etc.

Classe 141. — Matériel, procédés et produits de l'amidonnerie, de la féculerie et de la rizerie.

Classe 142. — Matériel, procédés et produits de la boulangerie, de la pâtisserie, du pain d'épice, des biscuits secs et conservés dits anglais.

Classe 143. — Matériel, procédés et produits de la fabrication des produits alimentaires : chicorée, conservation des viandes, poissons, fruits, légumes, etc. — Condiments et stimulants.

Classe 144. — Matériel, procédés et produits de la sucrerie et de la raffinerie.

Classe 145. — Matériel, procédés et produits de la confiserie et de la chocolaterie. — Sirops et liqueurs sucrés.

Classe 146. — Matériel, procédés et produits de la malterie, de la brasserie et de la vinaigrerie.

Classe 147. — Matériel, procédés et produits de la distillerie.

Classe 148. — Matériel, procédés et produits des industries vinicoles et autres similaires : fabrication des cidres, poirés, liqueurs, etc.

Classe 149. — Matériel, procédés et produits de la fabrication des tabacs, cigares et cigarettes.

GROUPE XL

Industries textiles.

Classe 150. — *Coton.* — Matériel, procédés et produits de la filature et du tissage. — Métiers pour la fabrication des tissus unis, façonnés, brochés, etc. — Fils et tissus teints ou imprimés.

Classe 151. — *Laines, soie.* — Matériel, procédés et produits du lavage, de l'épaillage, du peignage, de la filature et du tissage. — Métiers pour la fabrication des tissus unis, façonnés, brochés, etc. — Fils et tissus teints ou imprimés. — Métiers à fabriquer les tapis, tapisseries, feutres. — Produits de ces industries.

Classe 152. — *Lin, chanvre, jute, ramie, corderie.* — Matériel, procédés et produits de la filature et du tissage. — Métiers pour la fabrication de ces produits. — Fils et tissus teints. — Matériel, procédés et produits de la corderie.

Classe 153. — *Dentelles, broderies.* — Matériel, procédés et produits de la fabrication de la dentelle, de la broderie mécanique ou à la main et des tulles.

Classe 154. — *Tulles, passementeries.* — Matériel, procédés et produits de la fabrication de la passementerie, du galon, du lacet et du ruban.

GROUPE XLI

Industries du vêtement.

Classe 155. — Matériel et outils des ateliers de couture et de confection : Machines à coudre, à ourler, à piquer, à broder, à tricoter, etc. — Scies à découper les étoffes et les cuirs. — Machines à confectionner, à clouer et à visser les chaussures. — Machines et outils de la ganterie. — Machines et outils pour la fabrication des chapeaux et les métiers accessoires.

Métiers et mailles pour la fabrication de la bonneterie. — Machines à gaufrer, à plisser les tissus, à ouater la laine et la soie. — Outils relatifs à la fabrication des plumes et des fleurs artificielles.

Classe 156. — Procédés et produits de la confection des vêtements extérieurs des deux sexes. — Habits d'hommes, de femmes, d'enfants, chapellerie et coiffure des deux sexes, fleurs et plumes artificielles. — Vêtements imperméables, vêtements spéciaux aux diverses professions, aux colonies, etc. — Fourrures.

Classe 157. — Procédés et produits de la bonneterie, de la ganterie (tissus et peaux).

Classe 158. — Procédés et produits de la confection des vêtements de dessous des deux sexes. — Chemiserie, lingerie, jupons, cravates et cols-cravates, foulards, etc.

Classe 159. — Procédés et produits de la cordonnerie et des chaussures.

Classe 160. — Procédés et produits des accessoires du vêtement : boutons, bretelles, jarretières, ceintures, etc. — Passementeries pour vêtements. — Ombrelles, parasols, cannes, parapluies, éventails, etc.

Classe 161. — Matériel spécial, procédés et produits de la confection des corsets. — Fournitures.

GROUPE XLII

Agriculture.

Classe 162. — Outils, machines, matériel agricole et horticole, matériel de laiterie, de fromagerie, d'apiculture, d'aviculture, serres, couches à primeurs, etc.

Classe 163. — Engrais animaux, minéraux et végétaux. — Matières alimentaires et aliments concentrés pour le bétail. — Litières : tourbes, tan, bois, etc.

Classe 164. — Produits agricoles, apicoles, horticoles, etc. — Variétés nouvelles, procédés, installations, plans, emballages.

Classe 165. — Enseignement et technologie agricole, horticole.

Classe 166. — Sylviculture : outils, instruments et matériel. — Produits : semences, plantes, bois, etc. Enseignement, exploitation, technologie.

GROUPE XLIII

Industries diverses.

Classe 167. — Matériel et procédés de fabrication de l'horlogerie, de l'armurerie, de la coutellerie, de la bijouterie, de l'orfèvrerie, du travail du diamant, des pierres précieuses, etc.

Classe 168. — Matériel, procédés et produits de fabrication de la bimbeloterie, des jouets, de la maroquinerie, de la tabletterie, de la vannerie, de la brosserie, de la boissellerie, des articles de voyage, de campement, du cartonnage, etc.

Classe 169. — Machines servant à la fabrication des boutons, machines à empaqueter, à poinçonner, à plomber les marchandises, etc. — Machines à fabriquer les enveloppes de lettres et les sachets. — Machines et outils non prévus à la classification.

Classe 170. — Utilisation des déchets de l'industrie.

DIXIÈME SECTION

MATÉRIEL DU SPORT

GROUPE XLIV

Sport hippique.

Classe 171. — Plans, modèles, agencements d'écuries et de leurs dépendances. — Mobilier et accessoires de l'écurie, de la remise et de leurs dépendances : Boxes et stalles ; crèches, rateliers, auges, coffres à avoine, etc.

Classe 172. — Harnais de luxe et de service, selles, brides, licols. — Appareils de dressage et appareils spéciaux : caveçons, longes, entraves, dump-jockeys, etc. Couvertures, camails et caparaçons, surfaix, etc. — Accessoires divers : mors, étriers, éperons, fouets, cannes, cravaches, etc. Habillements, livrées pour grooms, cochers, jockeys, etc.

Classe 173. — Hygiène des animaux : Ecoulement d'eau; système d'aérage et d'éclairage appliqué aux écuries. — Instruments de pansage, brosses, étrilles, etc. — Produits alimentaires naturels et artificiels pour les animaux de service. — Rationnement. — Produits pharmaceutiques et médicaments vétérinaires. — Appareils, instruments et procédés de la médecine vétérinaire. — Ferrures de tous systèmes. — Fers et clous à ferrer, crochets et crampons, vis à glace, patins, souliers, etc. — Outils du maréchal-ferrant et du tondeur.

Classe 174. — Carrosserie : voitures de tout genre, dessins et photographies de voitures, traîneaux. — Accessoires de la remise : chèvres, crochets, graisses et huiles de graissage, pièces détachées de charronnage; ressorts, boîtes et essieux. — Jantes, bandages et moyeux, etc. — Peinture en équipages, procédés, matières employées, matériel, etc. — Garniture : Etoffes, passementeries, bourrures, etc. — Produits de l'industrie du platineur : lanternes, serrures, crosses, chapeaux, etc.

Classe 175. — Matériel de transport : wagons, boxes.

GROUPE XLV

Sport cynégétique.

Classe 176. — Pièges à gibier. — Procédés de destruction des animaux nuisibles. — Procédé de repeuplement des chasses et d'élevage du gibier. — Gibier empaillé, peaux et fourrures. — Poils, plumes, duvets. — Dents, ivoire, cornes, etc. — Habillement du chasseur.

Classe 177. — Plans et modèles de chenils et de leurs dépendances. — Niches et paniers à chiens. — Laisses, colliers, muselières. Trompes, cornets et sifflets. — Armes de chasse et de tir. — Fusils, carabines, pistolets, revolvers. — Armes à jet : Frondes, harpons et lazzos, arcs et arbalètes. — Munitions : Poudres et plombs, balles, cartouches, capsules, flèches, etc. — Cibles et autres buts. — Plans et modèles de tirs et buts. — Trophées, trappes pour tirs aux pigeons. — Paniers à volaille et à gibier. — Malles, valises, carniers et gibecières. — Poires à poudre et à plomb, cartouchières, etc.

GROUPE XLVI

Vélocipédie.

Classe 178. — Vélocipèdes. — Pièces accessoires : Clés, lanternes, burettes, freins, cyclomètres, compteurs de vitesse, etc. — Pièces de construction : cadres, jantes, bandages, rayons, essieux, chaînes, etc. — Habillement pour vélocipédistes des deux sexes.

GROUPE XLVII

Escrime, natation, gymnastique, jeux divers.

Classe 179. — Appareils de gymnastique et de natation. — Mobilier de salles d'armes. — Gants, casques et masques, épées, sabres, fleurets, etc. — Matériel des établissements de bains de mer, de rivière et des bassins de natation.

Classe 180. — Matériel des jeux de plein air : crocket, cricket, lawn-tennis, football, balle, quilles, pallet. — Tirs à l'arc, à l'arbalète, à la perche ou au ber-

ceau. — Patins et souliers à glace, à neige et à roulettes. — Plans de terrains de jeux.

Classe 181. — Matériel de jeux de salon. — Billards, échecs, dominos. — Cartes à jouer, etc.

Habillements pour les différents sports repris à ce groupe.

GROUPE XLVIII

Navigation.

Classe 182. — Yachts. — Canots de tout genre, embarcations de course et de plaisance. — Gréement : voiles, cordages, rames. — Propulseurs, accessoires : instruments de précision, boussoles, compas, etc. — Habillements pour gentlemen, canotiers, hommes d'équipage, etc.

GROUPE XLIX

Pêche et pisciculture.

Classe 183. — Modèles et dessins de bateaux de pêche maritime ou fluviale. — Bateaux pour le transport des produits de la pêche. — Bateaux plats, pirogues, etc. — Matériel d'armement des bateaux de pêche : cabestans, filets, chaluts, harpons, canons, dragues, etc. Modèles de ports de pêche. — Protection des câbles télégraphiques sous-marins. — Cannes, lignes, flotteurs, hameçons, amorces, pièges, etc. — Vêtements pour pêcheurs et marins.

Classe 184. — Produits de la pêche : poissons, crustacés et mollusques vivants, poissons frais, conservés, séchés. — Reproduction artificielle des poissons, appâts utilisés pour la pêche, etc.

Classe 185. — Plans et modèles d'établissements de pisciculture, de parcs aux huîtres, aux homards, etc. — Accessoires et outillage de ces établissements. — Nourriture pour le poisson, procédés de repeuplement de rivières et d'étangs. — Passes et échelles à saumons, etc.

GROUPE L

Colombophilie.

Colombiers, paniers de transport, accessoires de ce sport. — Entraînement du pigeon voyageur, etc.

ONZIÈME SECTION

Exercices. — Jeux populaires.

Il sera organisé pendant la durée de l'Exposition des jeux populaires et des concours, notamment :

Des concours hippiques, courses de chevaux; des concours de jeux de polo, football, lawn-tennis, crocket, etc.

Des concours vélocipédiques, des régates.

Des tirs à la cible, au fusil et au pistolet, des tirs à l'arc et à l'arbalète, des tirs aux pigeons.

Des assauts d'escrime, des courses pédestres, des fêtes gymnastiques, etc.

Les programmes de ces fêtes et concours seront publiés en temps utile.

DOUZIÈME SECTION

Concours temporaires d'agriculture et d'horticulture.

Il sera organisé pendant la durée de l'Exposition des concours agricoles et horticoles de tout genre. — Chevaux de toutes races. — Chiens. — Bétail : races bovine, ovine et porcine. — Aviculture. — Apiculture. — Cultures maraîchères et autres. — Laiterie. Machines et instruments agricoles. — Concours de fleurs et plantes sur pied, fleurs coupées, etc.

Les programmes de ces concours seront publiés en temps utile, au fur et à mesure de leur organisation.

TREIZIÈME SECTION

ENSEIGNEMENT PRATIQUE, INSTITUTIONS ÉCONOMIQUES ET TRAVAIL MANUEL DE LA FEMME

GROUPE LI

Enseignement.

Classe 186. — Crèches. — Ecoles gardiennes. — Jardins d'enfants. — Ecoles ménagères. — Ecoles professionnelles. — Ecoles de laiterie et de fromagerie : programmes et matières d'enseignement, matériel spécial.

GROUPE LII

Sciences, arts, institutions économiques. — Bienfaisance.

Classe 187. — Ouvrages relatifs aux sciences, aux arts ou aux lettres écrits par des femmes. — Exposé des divers systèmes qui se sont produits dans ces derniers temps au sujet de l'admissibilité de la femme aux emplois publics et aux professions libérales. — Travail des femmes. — Organisation. — Publications. — Institutions économiques, mutualités, coopératives, etc.

Classe 188. — Divers services rendus dans la bienfaisance.

GROUPE LIII

Travail manuel.

Classe 189. — Dentelles. — Broderies. — Ornements d'église. — Passementeries et perles. — Fleurs artificielles. — Plumes. — Lingerie et confections. — Coupe, vêtements confectionnés. — Robes, manteaux. — Corsets. — Modes. — Couture des gants. — Bonneterie. — Tissage des étoffes et de la soie. — Tapis. — Vannerie fine. — Travail de la paille. — Industries diverses. — Peinture sur faïence, sur porcelaine, sur soie, sur ivoire, sur émaux, etc.

Classe 190. — Outillage spécial aux professions énumérées dans le groupe. — Matières premières, produits et fournitures utilisés dans ces professions.

QUATORZIÈME SECTION

GROUPE LIV

Commerce.

Classe 191. — Législation commerciale. — Tarifs douaniers. — Lois sur les sociétés commerciales. — Jurisprudence. — Statistiques commerciales. — Bibliographie commerciale. — Enseignement commercial (méthodes, livres, matériel, etc.). — Musées commerciaux.

Classe 192. — Etudes, projets et travaux concernant : 1° l'importation, l'exportation et le transit; 2° la banque et le change; 3° les assurances, les transports intérieurs et internationaux et les expéditions en douane; 4° les ports envisagés aux divers points de vue : *a*) des taxes, du fret et des moyens de transport maritime : *b*) des installations, des lignes de navigation régulières, de l'aménagement, des quais et des hangars, des entrepôts, de l'outillage, etc.; *c*) des moyens et des prix de transport vers l'intérieur et les zones d'action de ces ports. — Objets concernant l'aménagement, l'armement et l'outillage des ports de commerce. — Matériel de transport par terre et par mer pour passagers et marchandises. — Armement et aménagement des paquebots.

Classe 193. — Produits du sol et de l'industrie destinés au commerce d'exportation; prix, débouchés des divers produits. — Produits étrangers importés; prix, provenances. — Emballages.

GROUPE LV

Colonies.

Classe 194. — Produits du sol, produits du sous-sol, produits du règne animal.

Classe 195. — Industries existantes, industries à introduire, industries des transports.

Classe 196. — Commerce d'importation, échange, sociétés commerciales.

GROUPE LVI

Études coloniales.

Classe 197. — Le pays (géographie, climatologie, météorologie, géologie, minéralogie, faune, flore).

Classe 198. — Les habitants (anthropologie, ethnographie, linguistique).

Classe 199. — Evolution politique et morale. — Histoire, organisation et administration.

Le Commissaire général du Gouvernement,

Comte A. D'OULTREMONT.

La notification officielle de l'Exposition internationale de Bruxelles fut accueillie avec enthousiasme en Belgique et avec la plus grande sympathie à l'étranger.

Les rapports des agents diplomatiques et consulaires étaient unanimes sur ce point.

L'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, la Hongrie, l'Espagne, les Etats-Unis, le Grand-Duché de Luxembourg, la Chine, les républiques Argentine et Dominicaine, l'Equateur, le Guatémala, la Libéria, la Perse répondirent avec empressement à l'appel qui leur était fait.

Voici comment était composé le Comité exécutif hollandais chargé de préparer la participation de la Hollande à l'Exposition de Bruxelles :

Président : M. Jhr C.-J. **den Tex**, député permanent de la Hollande septentrionale, Amsterdam ;

Vice-président : M. **C.-N.-J. Moltzer**, Jzn, membre de Conseil provincial de la Hollande septentrionale, Amsterdam ;

M. Jhr **W.-Th. Gevers-Deynoot**, avocat, secrétaire de la Chambre de commerce et de fabrique, la Haye ;

Trésorier : M. **G. van Mesdag**, de la firme C.-J. van Houten et fils, Weesp. (H. S.)

Secrétaire : M. Jhr **K.-J. Schorer**, avocat, Amsterdam ;

Commissaire délégué à Bruxelles : M. **G. de Jager**, ingénieur, de la firme Verhaeren et de Jager, Bruxelles ;

Membres : M. **H.-F. Bultman**, président de la Société néerlandaise d'agriculture, à Haarlemmermeer ;

M. **A.-C. van Etten**, ingénieur du Musée des moyens pour prévenir les accidents et les maladies dans les fabriques et ateliers, à Amsterdam ;

M. **E. Cuupers**, architecte, Amsterdam ;

M. **A. Terf**, secrétaire général de la Société néerlandaise d'agriculture, la Haye ;

M. **P.-V. baron van Heerdt**, directeur de l'Institut météorologique, à Utrecht ;

M. **E. Mesritz**, avocat, Amsterdam ;

M. le Dr **W.-P. Ruysch**, conseiller au Ministère de l'Intérieur, pour la police médicale et vétérinaire, la Haye ;

M. **Martin Wolff**, négociant, Amsterdam ;

M. **Wolvers**, de la firme Wolvers et Cie, Amsterdam.

Le Gouvernement britannique désigna comme président de la Section

anglaise sir Albert Rollet, membre de la Chambre des communes, et président de la Chambre de commerce de Londres.

En Allemagne, le prince Charles de Hohenzollern était appelé à remplir les mêmes fonctions.

Ces deux choix indiquaient le désir manifeste de ces puissances de donner tout l'éclat possible à leur participation.

La France, la première entre toutes les nations, avait promis son adhésion. Nous allons voir comment elle se préoccupait dès le principe d'apporter à un pays voisin et ami son plus brillant concours.

CHAPITRE II

En France

PRÉLIMINAIRES

Le mouvement d'opinion commencé en France par le Comité français des Expositions à l'étranger en faveur d'une Exposition internationale à Bruxelles en 1897 ne tarda pas à se généraliser.

Ses nombreux partisans faisaient remarquer, non sans raison, que la Belgique venait d'accepter notre invitation à l'Exposition de 1900, et qu'il était naturel de reconnaître sa courtoisie, alors surtout que le Gouvernement belge avait insisté sur l'intérêt particulier qu'il attachait au concours de la nation française. D'ailleurs, l'Exposition de Bruxelles en 1897 devait être la dernière Exposition à laquelle la France assurerait sa participation officielle.

La Belgique, placée au centre de l'Europe, jouissant de la confiante sympathie de toutes les nations, n'offrait-elle pas un admirable champ d'études aux savants, aux artistes, aux industriels de tous les pays?

Les producteurs français estimaient qu'il y avait là une nouvelle occasion pour eux de montrer sur un marché étranger la suprématie de leur génie inventif, la variété de leurs aptitudes, la souplesse de leurs ressources dans toutes les branches de l'activité humaine.

Ils affirmaient en outre cette vérité bien connue que, si l'Allemagne introduit en Belgique 180 millions à peine de ses produits, les exportations françaises se montent à près de 510 millions.

Nous occupons, en effet, la première place dans le mouvement com-

mercial de ce pays, et lui-même tient la deuxième place immédiatement après l'Angleterre dans le classement des Etats avec lesquels nous entretenons les relations d'affaires les plus actives et les plus fructueuses.

I. — Nomination du Commissaire général.

Le Gouvernement français, assuré de la sympathie que rencontrait en France le projet d'Exposition à Bruxelles, avait d'abord désigné comme Commissaire général M. Rosselet, chef de division au Ministère du Commerce et de l'Industrie. Nommé peu de temps après Conseiller maître à la Cour des comptes, M. Rosselet dut résigner ses fonctions.

Pour lui succéder, M. le Ministre du Commerce fit le plus heureux choix en la personne de M. Maurice Monthiers, ingénieur civil des mines, qui s'était acquis aux Expositions d'Amsterdam, en 1883, de Paris, en 1889, de Chicago, en 1893, les plus vives sympathies.

L'administration du Commissariat général français fut complété comme suit :

Secrétaire général.

M. Max **Duchanoy**, ingénieur civil des mines, ancien chef de service à l'Exposition de Chicago en 1893.

Adjoints au Commissariat général.

M. **Giraud-Jordan**, ancien chef adjoint du cabinet du Ministre des Colonies;
M. **Goudeau**, ancien industriel.

Architecte du Commissariat général.

M. Jacques **Hermant**, architecte diplômé, ancien inspecteur principal du service des installations à l'Exposition universelle de Paris en 1889.

Les bureaux du Commissariat général furent installés au Ministère du Commerce, 80, rue de Varennes.

Pour assurer la digne participation de la France, le Gouvernement soumit dès le mois de septembre 1896, à la Commission du budget, une demande de crédits de 881 000 francs.

Puis, par décret du Président de la République française en date du 20 octobre 1896, sur le rapport du Ministre du Commerce, de l'Industrie,

des Postes et des Télégraphes, il était institué, sous la présidence du Ministre, une Commission supérieure d'organisation chargée d'étudier les questions relatives à la participation de la France à l'Exposition internationale de Bruxelles en 1897.

II. — Commission supérieure de l'Exposition de Bruxelles.

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des membres du Comité français des Expositions à l'étranger.)

*Lourties (Victor), sénateur, ancien ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, vice-président.
*Siegfried (Jules), sénateur, ancien ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, vice-président.
*Marty (Jean), député, ancien ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, vice-président.
*Mesureur (Gustave), député, ancien ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, vice-président.
Boulanger (Ernest), sénateur.
Bernot, sénateur.
Claeys, sénateur.
Gomot (H), sénateur.
Hébrard (Adrien), sénateur.
Raymond (Francisque), sénateur.
Sébline, sénateur.
Tirman, sénateur.
Trystram, sénateur.
Berger (Georges), député.
Graux (Georges), député.
Hayez, député.
Hugues (F.), député.
Laroche-Joubert, député.
Krantz, député.
Linard, député.
Michaud, député.
Mézières, député.
Papelier, député.
Roux (J.-Charles), député.
Saint (Charles), député.
Baudin, président du Conseil municipal de la Ville de Paris.
Picard (Alfred), président de section au conseil d'Etat, Commissaire général de l'Exposition universelle de 1900.

Le **Président du tribunal de commerce de la Seine.**
Aynard, député, président de la Chambre de commerce de Lyon.
Le **Président de la Chambre de commerce d'Amiens.**
Le **Président de la Chambre de commerce de Besançon.**
Le **Président de la Chambre de commerce de Bordeaux.**
Le **Président de la Chambre de commerce de Calais.**
Le **Président de la Chambre de commerce d'Elbeuf.**
Le **Président de la Chambre de commerce d'Epinal.**
Le **Président de la Chambre de commerce du Havre.**
Le **Président de la Chambre de commerce de Lille.**
Le **Président de la Chambre de commerce de Marseille.**
Le **Président de la Chambre de commerce de Mazamet.**
Le **Président de la Chambre de commerce de Nancy.**
Le **Président de la Chambre de commerce de Nantes.**
Le **Président de la Chambre de commerce d'Orléans.**
*Le **Président de la Chambre de commerce de Paris.**
Le **Président de la Chambre de commerce de Reims.**
*Le **Président de la Chambre de commerce de Roubaix.**
Le **Président de la Chambre de commerce de Rouen.**
Le **Président de la Chambre de commerce de Saint-Etienne.**
Le **Président de la Chambre de commerce de Saint-Quentin.**
Le **Président de la Chambre de commerce française de Bruxelles.**
Le **Président de la Chambre de commerce française de Charleroi.**
Le **Directeur du Commerce au ministère du Commerce.**
Le **Directeur du Travail et de l'Industrie** au ministère du Commerce.
Le **Directeur des Consulats et des affaires commerciales** au ministère des Affaires étrangères.
Le **Directeur des Beaux-Arts** au ministère de l'Instruction publique.
Le **Directeur de l'Agriculture** au ministère de l'Agriculture.
Le **Directeur général des douanes**, ministère des Finances.
Le **Préfet de la Seine.**
Le **Commissaire général de la section française.**
*Ancelot, président de l'Association générale du commerce et de l'industrie des tissus et des matières textiles.
Appert, président de la Chambre syndicale des fabricants de cristaux et de verreries de France.
Barabant, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est.
Cordonnier (Louis), président de l'Association générale de l'industrie lainière.
Bertrand, président du groupe des Chambres syndicales de l'industrie et du bâtiment.
Darcy, président du Comité central des houillères de France.
Dreux (A.), vice-président du Comptoir métallurgique de Longwy.
Dufêtre (Georges), président de l'Association de la soierie lyonnaise.

*Expert-Besançon, président du Comité central des chambres syndicales de l'Association générale du commerce et de l'industrie.
Faucheur, président du Comité linier du nord de la France.
Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris.
*Hetzel, président du Cercle de la Librairie.
*Hartmann, président du Syndicat des produits alimentaires en gros.
Juillard-Hartmann, président du Syndicat cotonnier de l'Est.
Lanier, président du Syndicat général des graines, grains, huiles, sucres et alcools.
Larcher, président du Syndicat national des vins et spiritueux de France.
De Lespinas, membre du Comité des forges de l'Est.
De Nervo, vice-président du Comité des forges de France.
Muzet, président du Syndicat général de l'Union nationale du commerce et de l'industrie.
*Marguery, président du Comité de l'alimentation parisienne.
Permezel, président de l'Union des chambres syndicales lyonnaises.
*Poullain, président du Syndicat général de l'industrie des cuirs et peaux de France.
Raty (G.), président de la Société des aciéries de Longwy.
Sartiaux, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef de l'exploitation de la Compagnie des chemins de fer du Nord.
*Pinard, président de l'Alliance syndicale pour la défense des intérêts généraux du commerce et de l'industrie.

Le 4 décembre 1896, un nouveau décret nommait encore membres de la Commission supérieure de l'Exposition de Bruxelles :

MM. **Deprez** (André), sénateur, président de la Chambre de commerce de Béthune ;

Farjon (Adrien), député, président de la Chambre consultative des arts et manufactures d'Ambert ;

Périer de Larsan (Comte du), député ;

Le Président de la Chambre de commerce de Tourcoing ;

Berardi (Gaston), publiciste ;

Cronier (Ernest), ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de raffinerie ;

De la Germinière, vice-président de l'Association de l'industrie et de l'agriculture française ;

Boucharlat (Augustin), président de l'Association de la Soierie lyonnaise, en remplacement de M. Georges **Dufêtre**, démissionnaire.

Par arrêté du 30 janvier, M. Henry Boucher, ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, nommait M. **Chabrol**, chef adjoint du cabinet, et M. **Collin-Delavaud**, sous-directeur

à la Direction du commerce, secrétaires de la Commission supérieure.

Par arrêté du 20 février, M. le Ministre investissait de la même fonction notre collègue Lucien **Layus**, vice-président du Comité français des expositions à l'étranger.

II. — Demande de crédits. — Rapport de M. Charles Roux.

La Commission du budget chargée d'examiner le projet de loi qui lui était présenté par M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, et portant ouverture d'un crédit extraordinaire de 881 000 francs sur l'exercice 1896 pour les dépenses de l'Exposition de Bruxelles était composée comme suit :

M. Paul Delombre, *président*.

MM. Antonin Dubost, Siegfried, Marty, *vice-présidents*.

MM. Constant, Maurice Lasserre, Mougeot, Bouge, *secrétaires*.

MM. Renault-Morlière, Vogeli, Camille Fouquet, Emile Chevallier, Camille Krantz, Bozérian, J. de Kerjégu, Camille Pelletan, Cros-Bonnel, Georges Graux, Fleury-Ravarin, Boudenoot, Bazille, Chaudey, Merlou, de Lasteyrie, Flandin, Pichon, Gruet, de Saint-Quentin, Jumel, Charles Roux, Georges Berger, Henri Lavertujon, Gauthier de Clagny.

La Commission désigna comme rapporteur M. Charles Roux.

Dans les considérations générales qu'il développa, M. Charles Roux établit en principe que la participation officielle de la France à une exposition étrangère devait toujours être considérée comme impliquant pour l'Etat l'obligation tout à la fois de subvenir aux dépenses générales d'administration et aux frais relatifs au gardiennage, à la décoration d'ensemble de la section nationale, etc., et de dégrever d'autant les charges des exposants.

« Il est vrai, ajoutait-il, que dans ces dernières années, la partici-
» pation de groupes importants d'industriels et de producteurs français
» à certaines expositions étrangères, notamment à Anvers en 1894 et à
» Amsterdam en 1895, a pu être organisée en dehors du concours pé-
» cuniaire de l'Etat, mais, dans ces deux cas, il s'agissait d'expositions
» auxquelles la France n'avait pas accepté de prendre part officiellement.

» L'initiative privée n'est pas tenue aux mêmes devoirs de représen-
» tation que l'Etat : sans doute elle a pu suffire aux charges naturel-
» lement moins lourdes de l'entreprise, mais bien qu'atténuées, ces
» charges n'en ont pas moins constitué pour ceux de nos nationaux qui
» les ont assumées, en s'imposant la tâche patriotique d'aller comme
» exposants soutenir à l'étranger le bon renom de notre pays, des sacri-
» fices réels que la multiplicité des manifestations de cette nature finit
» par rendre onéreuse. »

M. Charles Roux faisait remarquer que ce serait une étrange façon de rendre hommage à leur dévouement et d'encourager désormais leurs efforts que d'en vouloir tirer argument pour justifier l'abstention financière de l'Etat? N'y a-t-il pas là, au contraire, un motif de plus pour le Gouvernement, qui cette fois les convie à se rendre à Bruxelles, de les aider en apportant pour sa part la somme de dégrèvement qu'il est d'usage d'accorder aux exposants en pareille circonstance.

D'un autre côté, est-ce au moment où, recueillant nous-mêmes des adhésions pour notre Exposition de 1900, nous avons intérêt à voir les nations étrangères s'y faire représenter largement, que nous devons renoncer à des traditions constantes et donner en cette matière l'exemple de la parcimonie?

M. Charles Roux concluait donc à l'adoption du projet de loi présenté par M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes; il sollicitait seulement, au nom de la Commission, la réalisation d'une économie de 40000 francs sur les dépenses proposées pour la participation des différents ministères.

La demande de crédit se trouvait ainsi réduite à 841000 francs.

IV. — Discussion et vote des crédits.

Le jeudi 17 novembre 1896, la discussion du projet de loi vint à l'ordre du jour de la Chambre des députés, à la suite de la discussion du budget du commerce, l'urgence fut déclarée.

M. Mesureur s'éleva contre les chiffres élevés demandés à la Chambre, surtout contre ceux appliqués encore aux ministères; il se déclara partisan en matière d'Exposition de l'initiative individuelle, et affirma qu'il aurait préféré, quant à lui, le système déjà expérimenté à Amsterdam

en 1895, consistant à laisser les exposants se constituer en groupes professionnels et se charger eux-mêmes d'une véritable représentation de l'activité nationale.

Dans sa réponse, M. Boucher, ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, se déclara lui aussi partisan du système des « *Expositions libres, manifestations individuelles, toujours fécondes en résultats pour le pays* ».

Il rappela qu'une proposition antérieure avait été soumise dans cet ordre d'idées à son prédécesseur par un groupe d'industriels désintéressés qui, comprenant l'*utilité des Expositions étrangères pour notre commerce et notre industrie, déclaraient être prêts à former un capital de garantie de* 100000 *francs* (1).

Mais l'Exposition de Bruxelles avait reçu l'adhésion officielle de la France. Dès 1896, le Gouvernement belge ayant sollicité la participation de la France à l'Exposition d'Anvers, le Gouvernement français avait répondu qu'il préférait se réserver pour celle de la capitale, qui devait d'abord avoir lieu en 1895, et qui fut retardée jusqu'en 1897.

M. le Ministre du Commerce demandait donc à la Chambre de lui permettre de représenter dignement la nation française dans la capitale d'un pays voisin et ami, en votant les chiffres proposés par la Commission du budget.

Cependant, par 268 voix contre 245, la Chambre adopta l'amendement de M. Mesureur, proposant de réduire le chiffre total des dépenses afférentes à l'Exposition de Bruxelles de 395000 francs, en supprimant principalement la participation effective des ministères à l'Exposition.

En conséquence, le projet de loi fut renvoyé à la Commission du budget qui, dès le lendemain, 18 novembre, le présenta de nouveau à la Chambre avec les modifications indiquées.

Voté le jour même sans discussion et porté aussitôt au Sénat, il fut remis à la Commission des finances qui désigna pour rapporteur M. Silhol.

Le samedi 19 novembre, M. Silhol déposait son rapport concluant à l'adoption pure et simple du projet voté par la Chambre. Il demandait l'urgence, d'accord avec le Gouvernement. La discussion immédiate était prononcée, et, par 164 voix contre 5, le Sénat adoptait.

---

(1) *Journal officiel* du jeudi 17 novembre 1896.

Voici le texte de cette loi établissant le budget de la section française à l'Exposition de Bruxelles.

V. — Budget de la Section française.

Loi portant ouverture d'un crédit extraordinaire de 549650 francs sur l'exercice 1896 pour les dépenses de l'exposition internationale de Bruxelles.

Article 1er. — Il est ouvert aux Ministres, au titre du budget ordinaire de l'exercice 1896, en addition aux crédits alloués par la loi des finances du 28 novembre 1895, des crédits extraordinaires montant à la somme de 549650 francs pour les dépenses de l'Exposition internationale de Bruxelles.

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

1re SECTION. — COMMERCE ET INDUSTRIE

A. *Commissariat général et installation générale de la Section française.* . . . . . 414650 *francs.*

Comprenant :

1 Commissaire général;
1 Secrétaire général;
2 Adjoints;
1 Rédacteur comptable;
2 Expéditionnaires;
1 Garçon de bureau.

Les appointements étaient fixés pour 20 mois.

Le commissaire général	à	1000	francs	par mois.
Le Secrétaire général	à	500	—	—
Les adjoints	à	400	—	—
Le rédacteur comptable	à	300	—	—
Les expéditionnaires	à	200	—	—
Le garçon de bureau	à	150	—	—

Les frais de séjour étaient calculés sur la base suivante :

Le commissaire général à 40 francs par jour; les adjoints et le secrétaire général à 20 francs; les expéditionnaires à 10 francs.

La décoration générale de la Section française ne devait pas dépasser 255000 francs.

B. *Envoi de délégations ouvrières.* . . . . . 50000 *francs.*

Comprenant :

100 délégués à 350 francs, frais de voyage, de séjour, rétribution journalière	35000	fr.
10 délégués à 500 francs	5000	»
5 délégués à 800 francs	4000	»
Impression des rapports, frais de circulaires, etc	6000	»
Total	50000	fr.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES BEAUX-ARTS ET DES CULTES

2e SECTION. — SERVICE DES BEAUX-ARTS

Chapitre 62. . . . . 65000 *francs.*

Personnel :

1 Commissaire délégué; 1 délégué du Ministère; indemnités aux jurés	7000	fr.
Gardiennage : à Paris pour la réception; à Bruxelles pour la durée de l'Exposition et de nouveau à Paris pour la remise des tableaux aux artistes. Manutention	10000	»
Emballage à Paris et déballage à Bruxelles d'un envoi évalué à 150 tonnes, équivalent à celui d'Anvers en 1895	12000	»
Réemballage à Bruxelles et déballage à Paris	4000	»
Transport d'environ 150 tonnes (aller et retour). Locations de wagons capitonnés et de cadres de déménagements. Camionnage à Paris et à Bruxelles	17000	»
Décorations, installation, mobilier d'exposition, vitrines, etc.	13000	»
Frais de bureau et d'impression; circulaires, etc. Imprévu	2000	»
Total	65000	fr.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Chapitre 42 *bis.* . . . . . 20000 *francs.*

Subvention aux éleveurs des diverses races d'animaux pour lesquelles des concours seront institués (races chevaline, ovine, bovine, porcine, etc.). Frais de transport. Gardiennage	10000	fr.
Exposition de l'enseignement agricole des écoles vétérinaires. Exposition et installation des produits. Subvention aux comités qui prennent part aux concours de produits agricoles	10000	»
Total	20000	fr.

La diminution établie de concert par le Ministre et la Commission du budget n'affectait en rien l'importance de la participation de la France à l'Exposition de Bruxelles; rien ne devait être modifié, ni dans les plans ni dans la décoration de la Section.

L'économie de 300000 francs réalisée supprimait seulement la participation des Ministères. Il n'y avait point lieu de le regretter. Dans les conditions où cette participation devait s'effectuer, elle était superflue.

L'emplacement qui devait être occupé par les Ministères dans la Section française fut mis à la disposition des expositions particulières, et les industriels furent loin de s'en plaindre.

Les demandes d'admission affluaient en effet de tous côtés.

M. Monthiers, Commissaire général, qui déployait la plus grande activité, avait, le 12 décembre 1896, tout d'abord publié, sur les documents fournis par le Gouvernement belge, un règlement général de la Section française, que nous reproduisons.

VI. — Règlement général de la Section française.

TITRE I

Dispositions générales.

Art. 1er. — Le 24 avril 1897, s'ouvrira à Bruxelles une Exposition internationale, sous le haut patronage de S. M. le Roi des Belges, sous la présidence d'honneur de S. A. R. le comte de Flandre et organisée avec le concours du Gouvernement belge et de la Ville de Bruxelles.

L'Exposition sera établie au Parc du Cinquantenaire et au Parc de Tervueren. Elle aura une durée minimum de six mois, le Comité exécutif se réservant la faculté de prolonger ce délai au plus tard jusqu'au 15 novembre.

Art. 2. — Les objets exposés seront répartis entre les quatorze sections prévues dans la classification générale ci-après dénommée :

1re *Section*. — Beaux-arts.
2e *Section*. — Economie sociale.
3e *Section*. — Hygiène, arts médicaux et pharmaceutiques.
4e *Section*. — Sauvetage.
5e *Section*. — Arts industriels et décoratifs, arts libéraux, sciences.
6e *Section*. — Eclairage, chauffage, ventilation, etc.
7e *Section*. — Electricité, traction.
8e *Section*. — Art militaire.
9e *Section*. — Fabrications industrielles, matériel, procédés, produits.
10e *Section*. — Matériel de sport.
11e *Section*. — Exercices, jeux populaires.

12e *Section.* — Concours temporaires d'agriculture et d'horticulture.
13e *Section.* — Enseignement pratique, institutions économiques et travail manuel de la femme.
14e *Section.* — Commerce, colonies.

Il sera institué une section spéciale de congrès et conférences. Des expositions supplémentaires, des expositions temporaires, de grandes fêtes, des concours de chant et de musique, des concerts, etc., seront organisés pendant la durée de l'Exposition.

Art. 3. — L'Exposition est constituée en entrepôt réel. Les œuvres, produits et travaux destinés à figurer à l'Exposition pourront être importés en Belgique en franchise provisoire des droits d'entrée, à condition d'être exportés de Belgique après l'Exposition.
Le bénéfice des dispositions qui précèdent ne s'appliquera pas aux objets importés dans un but de spéculation commerciale, tel que l'exploitation d'un restaurant, d'un café, etc., ni aux objets et denrées destinés à être consommés, débités ou délivrés au public à titre d'échantillon ou autrement, pendant la durée de l'Exposition.

Art. 4. — Les mesures nécessaires seront prises par le Gouvernement belge pour protéger les inventions susceptibles d'être brevetées, les dessins ou modèles industriels, ainsi que les marques de fabrique ou de commerce qui figureront à l'Exposition.
En conséquence, aucun produit ni objet quel qui soit, figurant à l'Exposition, ne pourra être reproduit par le dessin, la photographie, ou quelque autre procédé sans l'autorisation spéciale de l'exposant, visée par le Commissaire général. Le Comité exécutif belge se réserve toutefois d'autoriser la reproduction des vues d'ensemble.

Art. 5. — Le Comité exécutif belge prendra, conformément au règlement général de l'Exposition, des mesures pour la protection des objets exposés, mais il ne se considère en aucune façon comme responsable des dommages ou pertes résultant d'incendie ou autre accident, quelle qu'en soit la cause ou l'importance.
Il laisse aux exposants le soin d'assurer leurs produits directement et à leurs frais.
Les exposants sont responsables, tant envers le Comité exécutif belge qu'envers les autres participants, de tout dommage causé par les produits exposés ou par les personnes à leur service.
Une surveillance générale sera exercée par les soins du Commissariat général français, mais celui-ci, de même que le Comité belge, ne pourra être en aucune façon responsable des dommages, vols, pertes, quelle qu'en soit la cause.

Art. 6. — Aucune œuvre, produit ou travail exposé ne pourra être retiré avant la clôture de l'Exposition, sans autorisation écrite et spéciale du Comité exécutif belge, saisi de cette demande par le Commissariat général.
Aucun exposant ne pourra couvrir les objets exposés pendant les heures durant lesquelles le public sera admis dans les salles et galeries.

Art. 7. — Aucun exposant de produits français n'est admis à exposer en dehors de la Section française.

Art. 8. — Tous les rapports entre les exposants français et le Comité exécutif belge doivent avoir lieu par l'intermédiaire du Commissariat général.

Art. 9. — Toutes les annonces, pièces, imprimées ou autres, non officielles, destinées à être affichées ou distribuées dans l'enceinte de l'Exposition, devront au préalable être autorisées et approuvées par le Comité exécutif belge et visées par le Commissariat général français.

Art. 10. — Une seule carte d'entrée gratuite sera délivrée à chaque exposant ou à son représentant.

Cette carte sera rigoureusement personnelle. Elle sera retirée s'il est constaté qu'elle a été cédée ou prêtée, le tout sans préjudice des poursuites de droit.

Cette carte devra être signée par l'exposant ou son représentant et porter sa photographie.

Chaque exposant aura droit en outre à une ou plusieurs cartes de service dans les conditions prévues par le règlement spécial des entrées.

TITRE II

Admission.

Art. 11. — Tous les industriels et agriculteurs français qui désirent prendre part à l'Exposition de Bruxelles devront adresser leur demande d'admission au plus tard le 1er février 1897.

Ces demandes formulées sur le bulletin ci-joint devront être envoyées à M. le Commissaire général du Gouvernement français à l'Exposition de Bruxelles, au Ministère du commerce, de l'industrie, des postes et télégraphes, rue de Varennes, 80, à Paris.

Art. 12. — Les œuvres, produits et travaux seront exposés sous le nom des signataires des demandes d'admission. Cette condition est de rigueur.

Néanmoins les exposants sont autorisés à inscrire, à la suite de leur nom ou de leur raison sociale, les noms des collaborateurs qui ont contribué à donner aux objets leur mérite et leur valeur. Ces noms devront être mentionnés sur la demande d'admission.

Art. 13. — Les exposants sont invités à indiquer le prix marchand des objets exposés, autant pour faciliter le travail du Jury que pour renseigner le visiteur et la Commission d'achat de la tombola.

Art. 14. — Sont exclues de l'Exposition, conformément au règlement général belge, les matières détonantes ou fulminantes et en général toutes matières dangereuses.

Ne seront reçus que dans des vases solides, appropriés et de dimensions restreintes, les esprits ou alcools, les huiles et les essences, les matières corrosives et généralement les corps qui peuvent altérer les autres produits exposés ou incommoder le public.

Le Commissaire général se réserve le droit absolu de faire enlever d'office les objets qui, par leur nature ou leur aspect, lui paraîtraient nuisibles ou incompatibles avec le but ou les convenances de l'Exposition.

Art. 15. — Les demandes d'admission devront indiquer très lisiblement et *in extenso* les nom, prénoms, raison sociale et adresse de leur signataire.

Elles devront renfermer des réponses précises à toutes les indications requises.

Art. 16. — Les exposants ont à leur charge :

1° Les frais d'emplacement, dans lesquels sont compris la manutention et le magasinage des caisses vides;

2° Les frais de transport, à l'aller et au retour, de leurs colis et matériel d'installation, de leur domicile à l'Exposition, ainsi que l'emballage et le déballage de ces produits;

3° Tous frais spéciaux, tels que : décoration particulière; surélévation et consolidation de planchers; charpente des cloisons et leurs revêtements; plafonds, velums; fourniture de meubles; installation; étalage; entretien et nettoyage des œuvres, produits ou travaux; fondation; montage; force motrice, vapeur, eau, gaz, électricité; démontage; plantations et terrassements spéciaux y relatifs; taxes de douanes ou d'accises; droits de patente pour objets mis en consommation;

4° L'assurance contre l'incendie;

5° Le gardiennage particulier de leur exposition.

En ce qui concerne les frais de transport à l'aller et au retour, les exposants bénéficieront de toutes les réductions qui pourront être obtenues tant des compagnies de chemins de fer que de la part des agents de transport.

Art. 17. — Les comités d'admission et d'installation, tels qu'ils ont été constitués par l'arrêté ministériel en date du 23 décembre 1896, statueront en dernier ressort sur l'admission ou le rejet des demandes et sur le mode d'installation des objets admis.

Art. 18. — Un certificat d'admission sera envoyé à tous les exposants admis par les comités. Le certificat portera la mention exacte de l'espace et de l'emplacement qui auront été définitivement attribués, ainsi que l'indication du montant de la redevance pour la valeur dudit emplacement.

Art. 19. — L'exposant qui n'aura pas placé ses œuvres, produits ou travaux avant le 15 avril 1897, perdra, par le fait même, tout droit à son emplacement; son certificat d'admission sera considéré comme non avenu et les taxes d'emplacement perçues resteront acquises au Comité exécutif, le tout sans aucune formalité judiciaire ou extrajudiciaire; le Commissaire général est autorisé, dans ce cas, à faire enlever d'office, aux frais des contrevenants, les installations non achevées.

TITRE III

Installation.

Art. 20. — Avec le certificat d'admission, les exposants admis recevront les pièces nécessaires pour l'expédition de leurs produits et de leur matériel d'installation.

Ils recevront, en même temps, une formule pour la rédaction du Catalogue officiel.

Art. 21. — Chaque exposant ou son délégué doit pourvoir à la réception de ces colis, ainsi qu'à la reconnaissance de leur contenu. Si les exposants ou leurs agents ne sont pas présents pour recevoir les colis dans l'enceinte de l'Exposition, le Commissariat général peut prendre telle mesure qu'il jugera nécessaire aux risques et périls des intéressés.

Art. 22. — Les exposants qui auraient besoin de vapeur, d'eau, de gaz ou d'électricité, déclareront sur le bulletin de demande d'admission la quantité de vapeur, d'eau, de gaz ou d'électricité qui leur est nécessaire par heure.

Ceux qui auraient besoin de force motrice indiqueront quelle sera la vitesse de leurs appareils et la force dont ils voudraient disposer.

La force motrice, l'électricité, l'eau et le gaz seront concédés d'après un règlement et un tarif spécial.

Art. 23. — Les planchers des salles pourront supporter un poids de 500 et même de 1,500 kilogrammes par mètre carré dans certaines parties; ils ne pourront être modifiés, déplacés ou consolidés, pour le besoin des installations, que d'accord avec le Comité exécutif belge et aux frais des exposants.

Les cloisons qui ne seront pas données pour des expositions exclusivement murales seront établies aux frais des exposants.

Les exposants seront responsables des dommages que leurs installations apporteraient aux planchers, cloisons, etc., dont ils auront l'usage, ainsi que des dégradations qui pourraient être considérées comme provenant d'un usage abusif.

TITRE IV

Ventes; Concessions.

Art. 24. — Les articles de vente courante, ainsi que ceux fabriqués ou confectionnés sur place, pourront, moyennant une taxe à convenir et conformément aux termes d'un règlement spécial, être vendus ou livrés sur-le-champ, mais aucune vente de ce genre ne pourra se faire à l'intérieur des halls sans une autorisation spéciale et écrite du Commissariat général, et du Comité exécutif belge.

Une autorisation semblable sera nécessaire pour toute dégustation de boissons ou de comestibles, à l'intérieur des halls.

Art. 25. — Un cahier des charges spécial réglera le mode de concessions des théâtres, bazars, restaurants, buvettes, débits de tabac, comestibles, etc.

Les concessionnaires ne seront pas considérés comme faisant partie de la Section française, même s'ils sont Français, et le Commissariat général ne se chargera qu'officieusement de présenter leurs demandes au Comité exécutif belge.

TITRE V

Catalogue; Jury; Récompenses; Concours.

Art. 26. — Le Comité exécutif belge fera dresser un Catalogue officiel, méthodique et complet des œuvres, produits et travaux de toutes les nations.

Le Commissariat général dressera un catalogue de la Section française dans le même esprit.

Les renseignements nécessaires seront fournis par les exposants sur la formule qui leur sera envoyée avec le certificat d'admission.

Art. 27. — Les récompenses, consistant en diplômes et médailles, seront décernées par un Jury international dont les opérations commenceront dans le courant du mois de juillet 1897.

La proclamation solennelle des récompenses aura lieu avant la clôture de l'Exposition.

Art. 28. — Outre les récompenses mentionnées à l'article précédent, les exposants pourront, dans chaque section, se faire allouer par le Jury international des primes en espèces pour les meilleures réponses à des questions spéciales mises au concours.

Le règlement concernant ces concours sera porté ultérieurement à la connaissance des intéressés.

Art. 29. — Une tombola sera organisée avec l'autorisation et sous la surveillance du Gouvernement belge. Des lots seront acquis parmi les objets exposés.

Art. 30. — Les exposants français, en acceptant la qualité d'exposant, déclarent adhérer aux dispositions du présent règlement général, à celles des règlements spéciaux et aux mesures d'ordre qui pourraient être ultérieurement promulguées.

Art. 31. — Toutes les communications, ainsi que toutes les demandes de renseignements relatives à l'Exposition internationale de Bruxelles, doivent être adressées à M. le Commissaire général du Gouvernement français à l'Exposition de Bruxelles, au Ministère du commerce, de l'industrie, des postes et télégraphes, 80, rue de Varennes, à Paris.

TARIF DES EMPLACEMENTS

Dans le grand hall ou les halls de l'industrie.	Emplacements non isolés.	Le mètre de façade (si la profondeur ne dépasse pas 1 mètre).	45 francs.
		Le mètre carré de surface (si la profondeur dépasse 1 mètre).	45
		Surtaxe pour les retours (le mètre linéaire de retour). . . .	20
		Sur cloison, par mètre courant de façade	45
	Emplacements isolés (le mètre carré de surface horizontale).		90
En plein air pour emplacement et toute hauteur, le mètre courant de façade ou le mètre carré de surface horizontale.			30

Toute fraction de mètre sera soldée comme mètre entier.

Tous les prix ci-dessus comprennent les frais de manutention et de gardiennage des caisses vides. Une surtaxe de 1 franc par 100 kilogrammes indivisibles sera seule appliquée aux colis dont le poids dépassera 1,500 kilogrammes; cette taxe, qui ne s'appliquera qu'à partir du 1,501e kilogramme, sera recouvrée par le Comité exécutif pendant la durée de l'Exposition. La manutention comprendra le déchargement et la réception des colis dans l'enceinte de l'Exposition; la mise à pied d'œuvre de ces colis, l'enlèvement des caisses vides et de l'emballage, le magasinage et la conservation des caisses vides, l'apport des caisses vides pour le réemballage, l'enlèvement et le chargement des caisses réemballées. (Les caisses vides seront conservées sous des bâches; elles seront placées sur des longrines ou des bâtis, empêchant leur contact avec le sol.) — La Société anonyme de l'Exposition apportera le plus grand soin à la manutention des colis, mais il est expressément stipulé qu'elle ne saurait, en aucun cas, être rendue responsable des pertes, manquants, dommages, avaries, etc., que les colis ou leur contenu pourraient subir.

Les exposants se conformeront aux instructions qui seront données par le Commissariat général, sur l'avis du Comité exécutif belge, pour faciliter l'enlèvement des caisses vides.

CONDITIONS DE PAYEMENT

Les taxes inférieures ou égales à 1,000 francs seront perçues en une fois, aussitôt après la réception du certificat d'admission.

Les taxes supérieures à 1,000 francs seront recouvrables par moitié : la première après la réception du certificat d'admission, et la seconde le 15 avril 1897.

Le non-payement d'une de ces sommes à son terme entraînera la déchéance du titre d'exposant et des droits y afférents. — Les sommes déjà perçues resteront acquises à titre de dommages-intérêts, sans aucune formalité judiciaire ou extra-judiciaire.

Vu et approuvé :

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,

HENRY BOUCHER.

Fait à Paris, le 23 décembre 1896.

Le Commissaire général du Gouvernement français,

MAURICE MONTHIERS.

Le 6 janvier, M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie instituait par arrêté les Comités chargés de statuer sur l'admission des exposants français et sur l'installation des produits, et nommait les membres de ces comités.

Voici la teneur de cet arrêté :

VII. — Nomination des membres des Comités d'admission et d'installation de la Section française.

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des membres du Comité français des Expositions à l'étranger.)

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,

Vu le règlement général de l'Exposition internationale qui doit s'ouvrir à Bruxelles en 1897, sous le patronage et avec le concours du Gouvernement belge et de la Ville de Bruxelles,

Arrête :

ART. 1er. — Il est institué 31 comités chargés de statuer sur l'admission des exposants français et sur l'installation de leurs produits dans les locaux de l'Exposition internationale de Bruxelles.

ART. 2. — Les comités porteront les titres suivants :

Comité n° 1. — Beaux-arts.
— 2. — Economie sociale.
— 3. — Hygiène.
— 4. — Sauvetage.
— 5. — Industries d'art (métaux, verres, céramique).
— 6. — Art religieux.
— 7. — Ameublement et décoration de l'habitation.
— 8. — Architecture et industrie du bâtiment.
— 9. — Art appliqué.

Comité n° 10. — Arts graphiques.
— 11. — Imprimerie et industrie du livre.
— 12. — Instruments de musique. — Art musical.
— 13. — Sciences physiques, mathématiques et naturelles.
— 14. — Eclairage, chauffage et ventilation.
— 15. — Electricité.
— 16. — Traction.
— 17. — Art militaire.
— 18. — Mécanique générale.
— 19. — Génie civil.
— 20. — Mines, métallurgie.
— 21. — Industries chimiques.
— 22. — Industries alimentaires.
— 23. — Industries textiles.
— 24. — Industries du vêtement.
— 25. — Agriculture.
— 26. — Industries diverses.
— 27. — Matériel de sport et de pêche.
— 28. — Exercices physiques. — Jeux populaires.
— 29. — Concours temporaires d'agriculture et d'horticulture.
— 30. — Travail de la femme.
— 31. — Commerce. — Colonies.

Art. 3. — Chacun de ces comités élira, dans son sein, un président, un vice-président et un secrétaire.

Art. 4. — Le travail des comités sera revisé par une commission composée des présidents de ces comités et soumis ensuite à l'approbation du ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes.

Art 5. — Les travaux des comités et de la commission de revision devront être terminés au plus tard le 1er mars 1897.

Art. 6. — Le Commissaire général du gouvernement français à l'Exposition internationale de Bruxelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Paris, le 23 septembre 1896.
Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,
Henry Boucher.

Sont nommés membres des Comités d'admission et d'installation :

COMITÉ II

Économie sociale.

Arenberg (prince d'), député, président de la société philanthropique.
Aucoc, membre de l'Institut. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.
Aynard, député, président de la Chambre de commerce de Lyon. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Beudin (Ernest), codirecteur de la maison Leclaire. Membre de la commission supérieure du travail.

Bouquet, directeur du personnel et de l'enseignement technique au Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes.

Bourgeois (Léon), ancien président du conseil des ministres, président de la commission parlementaire d'assistance et de prévoyance sociales.

* **Cacheux** (E.), ingénieur civil, membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Caubert (Léon), membre du jury, Paris, 1889, et des comités de Chicago, 1893.

Chambrun (comte de), fondateur du musée d'économie sociale.

Chevallier, député. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Cheysson, inspecteur général des ponts et chaussées. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités de Chicago, 1893.

Cloquemin (Théophile), président du Syndicat général des Compagnies d'assurances à primes fixes contre l'incendie.

Denormandie, sénateur, ancien gouverneur de la Banque de France, président du Conseil supérieur des caisses d'épargne.

Grimprel (G.), membre du Comité syndical des Compagnies d'assurances à primes fixes sur la vie.

Guyot (Yves), ancien ministre. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Heilbronner, courtier d'assurances.

Jacquemart, ingénieur civil, inspecteur général de l'enseignement technique. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités de Chicago, 1893.

Keufer (Auguste), secrétaire de la fédération des travailleurs du livre, membre du Conseil supérieur du travail.

Labeyrie, gouverneur du Crédit foncier de France, membre de la commission supérieure des caisses d'assurances en cas d'accidents.

Lami (E.-O.), publiciste, membre du jury, Paris, 1889, et des comités de Chicago, 1893.

Laporte, conseiller général de la Seine-Inférieure, inspecteur divisionnaire du travail dans l'industrie.

Laroche-Joubert, député, membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Magnin, sénateur, gouverneur de la Banque de France, président de la commission supérieure des caisses d'assurances en cas d'accidents, membre des comités Paris, 1889.

Mayen (Alfred), président du Syndicat des compagnies d'assurances à primes fixes contre les accidents.

Moron, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de l'Office du travail.

Nicolas, conseiller d'Etat, directeur du travail et de l'industrie au Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités de Chicago, 1893.

Pasquier, sous-directeur de l'enseignement technique au Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Paulet (Georges), chef de bureau à la direction du travail et de l'industrie au Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Pépin-Lehalleur, directeur de la Société d'assurances mutuelles immobilières de la ville de Paris.

Périssé (Sylvain), ingénieur civil, président de l'Association des industriels de France contre les accidents du travail. Membre du jury, Paris, 1889.

Picot (Georges), membre de l'Institut. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Puaux (Franck), membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Robert (Charles), président de l'Union syndicale de compagnies d'assurances à primes fixes de toutes natures. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

*__Siegfried__, député, ancien ministre. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Sorel (A.), président du Comité des assurances maritimes.

Thezard, membre du comité central de la Prévoyance et de la Mutualité, ancien président de la société de secours mutuels « la Mutualité commerciale ».

Vincens (A.), secrétaire du comité central de l'Association des membres de l'enseignement (fondation Taylor).

COMITÉ III

Hygiène.

*__Alcan__ (F.), libraire-éditeur.

Barbier (le docteur), médecin des hôpitaux.

Beaudouin (le docteur), secrétaire de la rédaction du *Progrès médical*. Membre des comités Chicago 1893, commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

Bechmann, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef du service de l'assainissement de la ville de Paris. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Beurnier (le docteur Louis), chirurgien des hôpitaux.

Brouardel, doyen de la Faculté de médecine, membre de l'Académie de médecine, président du Comité consultatif d'hygiène publique de France. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

*__Buchet__, directeur de la Pharmacie centrale de France. Membre des comités Chicago, 1893.

*__Coirre__, négociant en produits pharmaceutiques.

Collin (A.), fabricant d'instruments de chirurgie. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Durand-Claye, inspecteur général des ponts et chaussées, professeur à l'école nationale des ponts et chaussées. Membre des comités, Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Fère (Charles), directeur de la Compagnie des eaux de Vichy.

Galante (Henri), fabricant d'instruments de chirurgie. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Geneste (Eugène), ingénieur sanitaire. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Girard (Charles), directeur du Laboratoire municipal de la ville de Paris.

Jéramec, fermier exploitant d'eaux minérales. Membre du jury, Paris, 1889.

Kergomard (Mme), inspectrice générale des écoles maternelles.

Martin (le docteur A.-J.), membre du comité consultatif d'hygiène publique de France. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Mathieu (Raoul), fabricant d'instruments de chirurgie. Membre des comités Paris, 1889, commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

May (H.), imprimeur, libraire-éditeur, ancien président de section au tribunal de commerce de la Seine, président de la Chambre syndicale du matériel scolaire. Membre des comités Paris, 1889 et Chicago, 1893.

Monod, directeur de l'assistance publique et de l'hygiène au Ministère de l'intérieur. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Nocard, professeur à l'école vétérinaire d'Alfort, membre de l'Académie de médecine.

*Petit (Arthur), pharmacien-chimiste, président de l'Association générale des pharmaciens de France.

Proust (le docteur), membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine, inspecteur général des services sanitaires. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

*Pucey, secrétaire général de la Société des ingénieurs et architectes sanitaires de France.

Roux (le docteur), sous-directeur de l'institut Pasteur, membre de l'Institut, membre de l'Académie de médecine.

Sabran, président de la commission des hospices de Lyon.

Thulié (le docteur), président de la Société internationale pour l'étude des questions d'assistance.

*Wickham (Georges), chirurgien-herniaire. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

COMITÉ IV

Sauvetage.

Boucher-Cadart, président de chambre à la cour d'appel de Paris, président de la Société française de sauvetage.

Coigneret (le commandant), président des sauveteurs bretons.

Gomot, sénateur, ancien ministre, président des sauveteurs de la Seine.

Haton de la Goupillière, inspecteur général des mines, directeur de l'école nationale supérieure des mines, président de la commission du grisou. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Lafont (l'amiral G.), président de la société centrale de sauvetage des naufragés.

Lelièvre, fabricant d'engins de sauvetage.

Linder, inspecteur général des mines, président de la commission centrale des machines à vapeur.

Normand, constructeur de navires.

Thirion (A.), fabricant de pompes et de matériel d'équipement pour l'incendie.

Varigault (le colonel), commandant le régiment des sapeurs-pompiers de la Ville de Paris.

COMITÉ V

Industrie d'art (Métaux; Verres; Céramique).

Appert (Léon), ingénieur et maître verrier. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

*Aucoc (Louis). président de la Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie et orfèvrerie de Paris. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Benda (A.), négociant en glaces et miroiterie. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Biver (Alfred), directeur général des manufactures de glaces de la compagnie de Saint-Gobain. Membre du jury, Paris, 1889.

*Blot (Eugène), fabricant de bronze-imitation. Membre des comités Chicago, 1893.

*Boin-Taburet, fabricant d'orfèvrerie. Membre des comités Chicago, 1893.

Boucheron (Frédéric) joaillier-bijoutier, membre des comités Paris, 1878 et 1889, et Chicago, 1893.

*Bouilhet (André), cogérant de la société Christofle. Commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

Boulenger (Ad.), fabricant de couverts et orfèvrerie, président de la Chambre syndicale des couverts et orfèvrerie.

Boulenger (Paul), fabricant de faïence.

Cardeilhac (Ernest), fabricant d'orfèvrerie et de coutellerie, président de la chambre syndicale des couteliers.

*__Colin__ (Emile), fabricant de bronzes. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

*__Debain__, orfèvre, vice-président de la Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie de Paris.

Despret (G.), directeur de la Société anonyme des verreries de Jeumont.

Didron, peintre-verrier, président de la Chambre syndicale des peintres-verriers français.

Duparc, ingénieur civil, président de l'Union céramique et chaufournière de France.

Froment-Meurice, joaillier-orfèvre. Membre des comités Paris, 1878 et 1889.

Gagneau (G.), fabricant d'appareils d'éclairage. Membre du jury, Paris, 1878, et 1889; membre des comités Chicago, 1893.

Garnier (P.), horloger-mécanicien. Membre du jury Paris 1889 et des comités Chicago, 1893.

*__Gasne__, fabricant de fontes d'art.

Gérard, de la maison Gérard-Dufraisseix, fabricant de porcelaines à Limoges.

Guérin, de la maison Keller et Guérin, fabricants de porcelaine à Lunéville.

Guilbert-Martin, fabricant d'émaux et de mosaïques. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Hache (Alfred), fabricant de porcelaines. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893. Commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

*__Leblanc-Barbedienne__, fabricant de bronzes d'art.

Lefebvre fils aîné, fabricant joaillier.

Legras, maître de verrerie.

Luynes (de), professeur au Conservatoire national des arts et métiers. Membre de la commission permanente des valeurs en douane. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Mascuraud (Alfred), fabricant de bijoux pour modes. Membre des comités Chicago, 1893. Commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

Mougin, député, directeur des verreries de Porlieux et de Vallerysthal. Membre des comités Chicago, 1893.

Muller (Louis-Emile), céramiste d'art.

Murat (G.), bijoutier en doublé. Membre des comités Chicago 1893.

Pinedo (E.), fabricant de bronzes.

Ranvier (J.), fabricant de bronzes imitation, président honoraire de la Chambre syndicale des bronzes imitation. Membre de la chambre de commerce de Paris.

Redon, de la maison Redon, Demarcial et C^ie^, fabricant de porcelaine à Limoges.

Rodanet, constructeur de chronomètres, membre de la chambre de commerce de Paris. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

*__Sandoz__ (Gustave), joaillier-bijoutier.

Siot-Decauville, fabricant de bronzes.

Susse (Albert), fabricant de bronzes. Membre des comités Chicago, 1893. Commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

Thiébaut (Victor), fondeur de bronzes d'art. Membre de la Chambre de commerce de Paris.

Thierry (G.), céramiste. Membre de la commission permanente des valeurs en douane. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Vever (Henri), joaillier-bijoutier. Commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

Vian (H.), fabricant de bronzes.
Vidie (J.), maître de verrerie. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893. Commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

COMITÉ VI

Art religieux.

Chalin, fabricant d'objets de piété.
Crouzet Hildebrand, fondeur de cloches.
Favier, fabricant d'orfèvrerie religieuse.
Hanoteau (Ch.), président de la Chambre syndicale de la statuaire religieuse.
Jacquier, président de l'Union des syndicats des arts et industries appliqués au culte et aux édifices religieux.
Mame (Paul), libraire-éditeur-imprimeur. Membre du jury, Paris, 1889.
Massin, de la maison Bouasse-Lebel, fabricant d'ornements d'église, juge au tribunal de commerce de la Seine.
*__Noirot-Biais__, fabricant d'ornements religieux. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893. Commissaire-rapporteur Chicago, 1893.
Pelion, de la maison Pelion et Marchet, éditeur-imprimeur de livres religieux.
Poussielgue-Rusand, fabricant d'orfèvrerie et bronzes d'église, juge suppléant au tribuual de commerce de la Seine.
Trioullier (H.), fabricant d'orfèvrerie et bronze d'église, président de la chambre syndicale des orfèvres et fabricants de bronzes d'église.

COMITÉ VII

Ameublement et décoration de l'habitation.

Alavoine (Lucien), tapissier décorateur.
Bertrand-Boula, fabricant de tissus d'ameublement.
Chatel, fabricant de tissus d'ameublement.
Chevrie (A.), fabricant de meubles d'art, président de la Chambre syndicale d'ameublement. Membre des comités Chicago, 1893.
*__Clair__ (Maxime), fabricant de sièges d'ameublement.
*__Damon__ (Alfred), fabricant de meubles d'art. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.
Defosse (Ed.), de la maison Braquenié et C^ie^, fabricant de tapisseries.
*__Dienst__ (E.), fabricant de meubles d'art. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.
Duché (P.), fabricant d'étoffes d'ameublement. Membre du jury, Paris, 1889.
*__Follot__ (Félix), fabricant de papiers peints. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
*__Gillou__ (E.), fabricant de papiers peints. Membre du jury, Paris, 1889.
*__Hamot__ (Georges), fabricant de tapisseries. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893. Commissaire-rapporteur Chicago, 1893.
Jeanselme, fabricant de meubles artistiques, ancien président de section au tribunal de commerce de la Seine.
Jorrand, fabricant de tapisseries, président de la Chambre consultative des arts et manufactures d'Aubusson.
Jouanny, fabricant de papiers peints, président du comité des fabricants de papiers de tenture. Membre du jury, Paris, 1889.

Lainé (Edmond), fabricant de tapis à Beauvais.

Leborgne, fabricant de tapis et d'étoffes d'ameublement. Membre des comités Chicago, 1893.

*__Legrand__ (Ch.), de la maison Legrand frères, fabricant de tissus d'ameublement. Membre de la commission permanente des valeurs en douane, membre des comités Chicago, 1893.

Louchet-Bernaud, fabricant de tapis et tissus d'ameublement. Membre de la chambre de commerce d'Amiens, membre des comités et commissaire-rapporteur, Chicago, 1893.

*__Quignon__ (Gustave), sculpteur-ébéniste. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893. Commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

*__Rémon__ (Pierre), tapissier-décorateur. Membre des comités Chicago, 1893.

*__Schmit__, fabricant de meubles, tapissier-décorateur. Membre des comités Chicago, 1893.

*__Soubrier__ (François), fabricant de meubles.

*__Ternisien__ (Eugène), tapissier-décorateur.

Verger, président de la Chambre syndicale des tapissiers.

*__Warée__, fabricant de dentelles et guipures artistiques. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893. Commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

COMITÉ VIII

Architecture et industrie du bâtiment.

*__Bonnier__ (Louis), architecte du Gouvernement et de la Ville de Paris.

Bouvard, inspecteur général des services d'architecture de la Ville de Paris, directeur des services d'architecture à l'Exposition de 1900. Membre des comités de Paris, 1889 et Chicago, 1893.

Courtois-Suffit (Octave), architecte diplômé. Membre des comités de Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Cruchet (A.), sculpteur ornemaniste.

Dervillé, marbrier, président du Tribunal de commerce de la Seine, directeur général adjoint de l'exploitation de l'Exposition de 1900.

Girault (Charles), architecte en chef de l'Exposition de 1900.

Huvé, marbrier ornemaniste.

Lameire, peintre décorateur.

Maybon, marbrier ornemaniste.

Pascal, inspecteur général des bâtiments civils. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

*__Pierron__, ingénieur civil, architecte voyer en chef de la Ville de Paris. Membre des comités Chicago, 1893.

Rémon (G.), peintre décorateur.

Sédille (Paul), architecte, chef du service d'architecture à l'Exposition de Paris, 1889.

Trélat (Emile), député, directeur de l'Ecole spéciale d'architecture. Membre du jury, Paris, 1878 et 1889, et des comités Chicago, 1893.

COMITÉ IX

Art appliqué.

Badin (Jules), administrateur de la manufacture nationale de tapisserie de Beauvais. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Baumgart, administrateur de la manufacture nationale de Sèvres. Membre des comités de Chicago, 1893.

*__Bouilhet__ (H.), ingénieur manufacturier, vice-président de l'Union centrale des arts décoratifs. Membre de la commission permanente des valeurs en douane. Membre des comités Paris, 1878-1889, et Chicago, 1893.

Colin (P.), directeur de l'école des jeunes filles.

Daum, fabricant de verrerie d'art.

Delaherche, céramiste. Membre des comités Chicago, 1893.

Dreux, directeur de l'école d'orfèvrerie et bijouterie.

Dubufe, artiste peintre, trésorier de la société nationale des beaux-arts.

Dupuy (D.), graveur en médailles.

Falize, orfèvre. Membre du jury, Paris, 1878-1889, et des comités Chicago, 1893.

Gallé, céramiste.

Gasnault, conservateur du musée des arts décoratifs.

Guiffrey, administrateur de la manufacture nationale des Gobelins et de la Savonnerie.

Jourdain (Frantz), architecte. Membre des comités Chicago, 1893.

*__Le Vasseur__ (A.), de la maison Le Vasseur et C^ie^, éditeur d'estampes.

Louvrier de Lajolais, directeur de l'école des arts décoratifs de Paris et Limoges. Membre des comités Chicago, 1893.

Marrou, fabricant de ferronnerie d'art. Membre du jury, Paris, 1889.

Molinier, conservateur au musée du Louvre. Membre des comités Chicago, 1893.

Roty, graveur en médailles. Membre de l'Institut, membre des comités Chicago, 1893.

Sandier, architecte décorateur, directeur des travaux d'art à la manufacture nationale de Sèvres.

Thesmar, émailleur. Membre des comités Chicago, 1893.

COMITÉ X

Arts graphiques.

*__Baignol__ (Alb.), de la maison Baignol et Farjon, fabricant de plumes métalliques.

Balagny (G.), président de la société d'études photographiques appliquées à l'industrie. Membre des comités Paris, 1889.

Bellavoine jeune, papetier imprimeur, président du comité des marchands et fabricants de papeterie et de registres.

Berthaud (M.), photographe, président de la Chambre syndicale de la photographie.

Binant (A.), fabricant de toiles à peindre.

Blancan (Ch.), fabricant d'enveloppes, président du comité des fabricants de papiers.

Boyer (P.), photographe.

Bucquet (M.), photographe amateur, président du Photo-Club.

Clément, éditeur photographe, de la maison Braun et C^ie^.

Cottray, de la maison Moncarré et C^ie^, fabricant de cartonnages.

Courtier, imprimeur autographiste.

Davanne, président de la Société française de photographie. Membre du jury, Paris, 1878-1889, et des comités Chicago, 1893.

*__Dubouloz__, fabricant de fournitures photographiques. Président de la Chambre syndicale des fabricants et négociants en appareils, produits et fournitures photographiques.

Faller (Eugène), fabricant d'appareils pour la photographie.
Fleury-Hermagis, fabricant d'optique pour la photographie.
*__Geisler__ (L.), fabricant de papiers.
Guilleminot, fabricant d'appareils de photographie. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.
Landrin, fabricant de registres, juge suppléant au tribunal de commerce de la Seine.
Legrand, fabricant d'enveloppes.
Levy (Georges), éditeur-photographe. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
*__Lumière__ (Louis), de la maison Lumière et fils, fabricant de plaques photographiques.
Masure (Albert), ancien fabricant de papier à la forme.
Nadar (P.), photographe.
O'Kelly, gérant de la maison Blanzy, Poure et C^ie^, fabricant de plumes métalliques.
*__Poulenc__ (Gaston), de la maison Poulenc frères, fabricant de produits photographiques.
Valadon, éditeur-photographe. Membre des comités Chicago, 1893.

COMITÉ XI

Imprimerie et industrie du livre.

*__Belin__ (H.), libraire-éditeur, imprimeur. Ancien président du Cercle de la librairie. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.
Chamerot (G.), imprimeur, président de la Chambre syndicale des imprimeurs typographes. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
*__Champenois__ (F.), imprimeur lithographe. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Chapuis, président de la commission administrative de l'école professionnelle de la chambre syndicale du papier.
Choquet (E.), fabricant de papier. Membre de la Chambre de commerce de Paris, membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Colin (A.), libraire-éditeur. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
*__Danel__ (L.), imprimeur. Membre de la Chambre de commerce de Lille.
Engel père, relieur. Membre du jury, Paris, 1878 et 1889, et des comités Chicago, 1893.
*__Fouret__ (R.), de la maison Hachette et C^ie^, libraire-éditeur. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Gauger, fabricant d'encres.
*__Goubaud__ (A.), libraire-éditeur, directeur de la Société des journaux de mode réunis. Membre des comités Chicago, 1893.
*__Gruel__, libraire-relieur.
Hébrard (A.), directeur du journal *le Temps*, président du Syndicat de la presse parisienne. Membre des comités Chicago, 1893.
*__Hetzel__ (J.), libraire-éditeur, président du Cercle de la librairie. Membre du jury supérieur, Paris, 1889. Secrétaire du Commissariat général Chicago, 1893.
Kaindler (Auguste), ingénieur civil. Membre des comités Chicago, 1893.
Lahure (A.), imprimeur-éditeur. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.
*__Layus__ (L.), libraire-éditeur, de la maison Le Vasseur et C^ie^. Membre des comités Chicago, 1893.

Le Soudier (A.), libraire-éditeur. Commissaire-rapporteur Chicago, 1893.
Lorilleux (Ch.), fabricant d'encres et fournitures d'imprimerie.
Marc (Lucien), directeur de la société du journal l'*Illustration*, vice-président du Syndicat de la presse périodique.
*__Masson__ (P.), libraire-éditeur.
Michaud (J.), ingénieur de la maison Marinoni.
*__Norberg__ (Jules), de la maison Berger-Levrault et C^ie^, éditeur-imprimeur à Nancy.
Vicq, libraire-éditeur, de la maison veuve Dunod et Vicq.

COMITÉ XII

Instruments de musique. — Art musical.

Bernardel (Paul), de la maison Gand et Bernardel, luthier.
Blondel (Albert), directeur de la maison Erard et C^ie^, facteur de pianos. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.
Durand (Auguste), éditeur de musique. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
*__Evette__ (Paul), facteur d'instruments de musique. Membre des comités Chicago, 1893.
*__Gaveau__ (Gabriel), facteur de pianos. Membre des comités Paris 1889.
*__Gouttière__, fabricant de pianos.
*__Kriegelstein__ (Charles), facteur de pianos.
Lartigue, publiciste.
*__Lyon__ (Gustave), de la maison Pleyel, Wolff et C^ie^, président de la Chambre syndicale des fabricants d'instruments de musique. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.
Mustel (Auguste) fils, facteur d'harmoniums et célestas. Membre des comités Chicago, 1893.
Ruch (Jacques), facteur de pianos. Membre du jury, Paris, 1889.
Serpette (G.), compositeur de musique.
Sudre (F.), fabricant d'instruments de musique.
*__Thibouville-Lamy__, fabricant d'instruments de musique. Membre de la Chambre de commerce de Paris. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

COMITÉ XIII

Sciences.

*__Baille-Lemaire__, fabricant d'instruments d'optique. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
*__Balbreck__ (M.), constructeur d'instruments d'optique et de précision.
Bassot (le colonel). Membre de l'Institut, chef de la section de géodésie au Ministère de la guerre.
Gariel (Ch.). Membre de l'Académie de médecine, ingénieur en chef des ponts et chaussées. Membre du jury, Paris, 1889.
Hirsch, ingénieur en chef des ponts et chaussées. Membre des comités et du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Lallemand, ingénieur en chef des mines, directeur du service du nivellement général de la France.
Lœwy, membre de l'Institut, directeur de l'Observatoire de Paris.

Lévy (Michel), ingénieur en chef des mines, directeur du service de la carte géologique détaillée de la France. Membre du jury, Paris, 1889.
Pellin (Ph.), ingénieur civil, constructeur d'instruments d'optique et de précision. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.
Riche, directeur des essais à l'administration des monnaies et médailles. Membre du jury, Paris, 1889.
Verdin, fabricant d'instruments de précision.
Violle, professeur au Conservatoire des arts et métiers.

COMITÉ XIV

Éclairage. — Chauffage. — Ventilation.

Anthonay (d'), ancien entrepreneur de fumisterie, ancien juge au Tribunal de commerce de la Seine.
Beau (Henri), fabricant d'appareils d'éclairage. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Boas (Alfred), fabricant d'ustensiles de ménage. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Cochaux (Emile), façonnier-fabricant de poêlerie.
Godillot (Alexis), ingénieur civil. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Godot, ingénieur en chef de la Compagnie parisienne du gaz.
Grouvelle, ingénieur civil, professeur de l'Ecole centrale des arts et manufactures. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Lebon (Eugène), président de la Compagnie centrale d'éclairage par le gaz.
*__Pinard__ (Alphonse), fabricant d'appareils et d'articles de chauffage, président du groupe de l'Alliance syndicale du commerce et de l'industrie.
Roger (Paul), ingénieur civil de la maison Muller et Roger, fondeur en bronze.
Trouvé (G.), président de la Société technique de l'acétylène et des industries qui s'y rattachent.

COMITÉ XV

Électricité.

Carpentier, constructeur mécanicien. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.
Chardin, électricien.
Clérac, directeur-ingénieur, chef du service de la vérification et de la réception du matériel au Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes.
Fontaine (H.), président du conseil de la société Gramme. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Grammont (E.-C.), constructeur de câbles électriques à Pont-de-Chéruy.
Hillairet-Huguet, constructeur électricien.
Leauté (H.), membre de l'Institut. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Lippmann, membre de l'Institut.
Mascart, membre de l'Institut, directeur du Bureau central météorologique, professeur au Collège de France, membre de la commission permanente des valeurs en douane. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Mildé (Charles), ingénieur électricien de la maison Mildé et C^ie^.
Mors (L.), ingénieur électricien.

Postel-Vinay, constructeur électricien. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Rau (Louis), administrateur délégué de la compagnie Edison. Membre du jury, Paris, 1889.

Tavernier (de), ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur du secteur électrique de la rive gauche de Paris.

Sciama (Gaston), ingénieur civil, directeur de la maison Breguet, membre de la Chambre de commerce de Paris. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

COMITÉ XVI

Traction.

Barabant, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Barbet, administrateur délégué de la Compagnie des chemins de fer Nogentais.

Bonnaud (Albert), ingénieur civil, représentant de la Société des aciéries et forges de Firminy.

Clérault, ingénieur en chef des mines, ingénieur en chef du matériel et de la traction à la Compagnie de l'Ouest. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Cuvinot, sénateur, inspecteur général des ponts et chaussées, président du conseil de la Compagnie générale des omnibus de Paris. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Dion (de), de la maison de Dion et Bouton, constructeur de chaudières et voitures automobiles.

Donon, ingénieur constructeur de la maison Baudet, Donon et C^ie^.

Glasser, ingénieur en chef des ponts et chaussées, sous-directeur de la Compagnie des chemins de fer du Midi. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Gouin (Jules), président de la Société de construction des Batignolles, constructeur de matériel de chemins de fer.

Heurteau, ingénieur en chef des mines, directeur de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Levassor, de la maison Panhard et Levassor, constructeur-mécanicien.

Marin, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Noblemaire, ingénieur en chef des mines, directeur de la Compagnie des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée. Membre de la Chambre de commerce de Paris. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Richou, ingénieur civil, administrateur de la société des freins Soulerin.

Sartiaux, ingénieur en chef des ponts et chaussées, ingénieur en chef de l'exploitation de la Compagnie du chemin de fer du Nord. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

COMITÉ XVII

Art militaire.

Bignon (Alfred), de la maison Bignon, Ammer et C^ie^, fabricant de boutons et d'objets de petit équipement.

Briffe (de la), sous-intendant militaire de 1^re^ classe.

Calvet, président de la Chambre syndicale de l'industrie de la fourniture militaire, fabricant d'objets de petit équipement.

Canet, directeur de l'artillerie à la Société anonyme des forges et chantiers de la Méditerranée. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Cauvin (Ernest), directeur de la maison E. Cauvin, Yvose et C^ie^. Membre des comités Paris, 1889.

Chabbert (Gaston), rédacteur principal au cabinet du ministre de la guerre. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Cossé-Brissac (le commandant **de**), chef d'escadron de cavalerie en retraite. Membre de la commission d'exposition militaire, Paris, 1889.

Demmler, ancien officier d'artillerie, administrateur de la Compagnie des forges de Chatillon-Commentry.

Dupuy (Edmond), sous-directeur de la Compagnie des forges et aciéries de la marine et des chemins de fer à Saint-Chamond.

Gény, ingénieur en chef des usines de MM. Schneider et C^ie^ au Creusot.

Gévelot, député, manufacturier. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Helbronner, fabricant d'équipements militaires. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Journet, capitaine de frégate, de l'état-major général du ministre de la marine.

Mary, médecin-major de 1^re^ classe, attaché à la direction des services de santé au ministère de la guerre.

Michaut (le commandant), chef du service de la revue d'artillerie à la section technique de l'artillerie au ministère de la guerre.

Noë (de la), général, sous-chef d'état-major général de l'armée, directeur du service géographique au ministère de la guerre.

Sebert (général), directeur de l'artillerie à la Société des forges et chantiers de la Méditerranée.

COMITÉ XVIII

Mécanique générale.

Arrault (Paulin), ingénieur civil, constructeur-mécanicien, fabricant d'appareils de sondage.

Bariquand (Emile), constructeur-mécanicien, membre de la commission permanente des valeurs en douane. Membre du jury, Paris, 1878 et 1889, et des comités Chicago, 1893.

Bougarel, ingénieur civil, secrétaire de la Chambre syndicale des mécaniciens chaudronniers fondeurs de Paris. Membre des comités Paris, 1889.

Bougault, ingénieur en chef des anciens établissements Cail.

Bourdon, ingénieur-constructeur. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Debray, ingénieur en chef des ponts et chaussées, adjoint à la direction du laboratoire de l'école des ponts et chaussées. Membre des comités et commissaire rapporteur, Chicago, 1893.

Dehaître (Fernand), ingénieur constructeur. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Domange, fabricant de courroies de transmission. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Godard, ingénieur de la marine, directeur des ateliers de la maison Belleville et C^ie^, constructeur de chaudières à vapeur.

*__Le Blanc__ (Jules), constructeur-mécanicien.

Paupier (Léonard), fabricant d'instruments de pesage. Membre des comités Chicago, 1893.

Piat (Albert), constructeur-mécanicien. Membre du jury, Paris, 1878 et 1889, et des comités Chicago, 1893.

Richard (Gustave), ingénieur civil des mines, membre des comités et commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

Rouart, ingénieur constructeur.

*__Vautier__ (Antoine), administrateur-gérant de la société Dandoy-Maillard-Lucq et C^ie^, constructeurs de machines-outils. Membre des comités et commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

COMITÉ XIX

Génie civil.

*__Barbier__, constructeur de phares.

Baudet (Emile), de la maison Baudet-Donon et C^ie^, ingénieur-mécanicien. Membre du jury, Paris, 1878, et des comités Chicago, 1893.

Bertrand (F.), entrepreneur de charpentes, président du groupe des Chambres syndicales de l'industrie du bâtiment. Membre des comités Paris, 1878 et 1889, et Chicago, 1893.

Candlot, directeur de la compagnie des ciments Portland parisiens.

Chatelin (E.), président de la Chambre syndicale des entrepreneurs de travaux publics de France.

Coiseau, ingénieur-constructeur.

*__Dardenne__, directeur commercial de la Société des ciments français de Boulogne-sur-Mer.

Dufrene (A.), constructeur-mécanicien, ancien membre du Tribunal de commerce de la Seine. Commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

Fouinat (père), administrateur des ardoisières d'Angers, ancien juge au Tribunal de commerce de la Seine. Membre du jury, Paris, 1878 et 1889, et des comités Chicago, 1893.

*__Garnier__ (Hubert), ingénieur-constructeur, membre de la Chambre de commerce de Paris. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Gibault, ingénieur civil, entrepreneur de travaux publics. Membre des comités Chicago, 1893.

Giron, entrepreneur de travaux publics.

Guillain, député, inspecteur général des ponts et chaussées. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago. 1893.

Hersent (Georges), ingénieur civil, entrepreneur de travaux publics.

Humblot, inspecteur général des ponts et chaussées, chargé du service des eaux de Paris. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Lahaye (G.), ingénieur civil, agent général des ciments de laitier de Saulnes.

Lepaute (Henry), constructeur d'horlogerie et de phares.

*__Moisant__, ingénieur-constructeur, membre de la Chambre de commerce de Paris. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Reymond (Francisque), sénateur, ancien président de la Société des ingénieurs civils. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Texier, entrepreneur, ancien juge au Tribunal de commerce de la Seine.

COMITÉ XX

Mines. — Métallurgie.

Arbel (Pierre), maître de forges. Membre des comités Chicago, 1893, commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

Berlier, ingénieur-constructeur.

Billy (de), ingénieur des mines.

Bricard (Alfred), fabricant de serrurerie. Membre des comités Chicago, 1893.

Castelnau (de), ingénieur en chef des ponts et chaussées, ingénieur conseil de la Compagnie des mines de la Grand'Combe.

Chollat, administrateur délégué de la Compagnie des fonderies, forges et aciéries de Saint-Etienne, président du comité des forges de la Loire.

Darcy, président de la Compagnie des forges de Châtillon et Commentry, président du Comité central des houillères de France.

Delarbre, fabricant de quincaillerie, président de la Chambre syndicale de la quincaillerie.

Dreux (A.), maître de forges, vice-président du comptoir métallurgique de Longwy.

Dupuytrem, député.

Duval, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de la Compagnie de Fives-Lille. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Espinasse (A.), administrateur-directeur de la Société anonyme des hauts fourneaux et aciéries du Saut-du-Tarn.

Fayol, directeur de la Société anonyme de Commentry-Fourchambault. Membre des comités Chicago, 1893.

Ghesquière, directeur des fonderies et laminoirs de Biach-Saint-Vaast. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Grüner, ingénieur civil, secrétaire du Comité central des houillères de France. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Guénot (Ch.), ingénieur civil, de la maison Charles Guénot et C^{ie}, fabricant de coffres-forts. Membre de la commission permanente des valeurs en douane.

Holtzer (G.), ingénieur civil, maître de forges. Membre du jury, Paris, 1889.

Hubin (Félix), fondeur et lamineur de métaux.

Lespinats (de), maître de forges. Membre du comité des forges de l'Est, à Pont-Saint-Vincent.

*__Létrange__, fondeur et lamineur de métaux. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Lodin, ingénieur en chef des mines, professeur à l'École nationale supérieure des mines. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Mesureur (Jules), vice-président de la Société française des métaux, membre de la Chambre de commerce de Paris. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Montgolfier (de), directeur général de la Compagnie des hauts fourneaux et aciéries de la marine et des chemins de fer, président de la Chambre de commerce de Saint-Etienne.

Nervo (baron R. de), président de la Société des hauts fourneaux, forges et aciéries de Denain et Anzin. Vice-président du comité des forges de France.

Pinget (Henri), ingénieur civil. Secrétaire du comité des forges de France.

Plichon, député, administrateur de la compagnie des mines de Béthune.

Raty (Fernand), administrateur de la société des hauts fourneaux de Maubeuge.

Résimont (Armand), ingénieur civil. Directeur de la Société anonyme des forges et aciéries du Nord et de l'Est.

Reumaux, ingénieur civil, ingénieur en chef des mines de Lens.

Rogé (Xavier), maître de forges, président de la Chambre de commerce de Nancy, administrateur du comité des forges de l'Est. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Rolland (G.), ingénieur en chef des mines, administrateur délégué de la Société métallurgique de Gorcy.

Schneider (Paul), ingénieur civil, président de la Société des mines de Douchy. Membre des comités Chicago, 1893.

Schneider (Henri), député, maître de forges au Creusot. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Sépulchre (Alexandre), directeur général de la Société anonyme de Vezin-Aulnoye.

***Sohier** (Georges), constructeur, juge au Tribunal de commerce de la Seine. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Villiers, directeur de la Société anonyme des houillères de Saint-Etienne.

COMITÉ XXI

Industries chimiques.

***Adrian** (Louis), fabricant de produits chimiques, membre de la commission permanente des valeurs en douane. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893; commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

Arnavon (H.), fabricant de savons.

Asselin (Eugène), fabricant de produits chimiques. Membre des comités Chicago, 1893, commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

Bergès, ingénieur, fabricant de papiers, à la Haye-Descartes.

Berweiller (H.), directeur de la Société anonyme des produits chimiques et soudière de la Meurthe.

Blanchet (Augustin), de la maison Blanchet frères et Kléber, fabricants de papiers. Membre des comités Chicago, 1893, commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

Bonnard (**de**), ingénieur civil, de la maison Coignet et C^ie^, fabricant de colles fortes et gélatine. Membre du jury, Paris, 1889.

Boucher (L.), fabricant de papiers, à Docelles.

***Caen** (Gustave), de la maison Masurel et Caen, fabricant de cuirs et laines. Membre des comités Chicago, 1893.

***Chalmel**, fabricant de vernis. Membre des comités Chicago, 1893.

Chapal, fabricant de pelleteries.

Chapel, fabricant de caoutchouc, secrétaire du Syndicat professionnel du caoutchouc.

Chauvin (H.), fabricant de papiers à Poncé.

***Chedville** (D.), filateur d'amiante, ancien président de la Société industrielle d'Elbeuf.

***Combe**, de la maison Combe et Oriol, fabricant de chevreau pour chaussures. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Corbeau, de la maison Corbeau et Gruel, tanneur-corroyeur. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Corbin (P.), ingénieur à Lancey.

Dalle, fabricant de papiers d'emballage.

Darblay (Paul), fabricant de papiers. Membre des comités Paris, 1889.

***Denant**, fabricant de cuirs vernis. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Dufort, mégissier, président de la Chambre syndicale des mégissiers et teinturiers en peaux.

Dumont (H.), directeur des papeteries du Marais. Membre du jury, Paris, 1889. et des comités Chicago, 1893.

*__Expert-Besançon,__ fabricant de céruse et couleurs, président du Comité central des Chambres syndicales de l'Association générale du commerce et de l'industrie.

Failliot (G.-A.), fabricant de papiers, maire du IV^e^ arrondissement.

Florion, fabricant de fécules.

Fouquier (E.), fabricant de gommes artificielles. Ancien président de la Chambre syndicale des fécules de Paris.

*__Gallet__ fils, de la maison Roger et Gallet, fabricants de parfums.

*__Guerlain__ (Aimé), fabricant de parfumerie. Membre du jury, Paris, 1878 et 1889, et des comités Chicago, 1893.

*__Guillaumet__ (Léon), teinturier. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Houet, fabricant de couleurs et vernis, ancien juge au Tribunal de commerce de la Seine. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Hucher, négociant en cuirs, conseiller général de l'Oise.

Hulot, de la maison Hulot et Colin-Chambaud, teinturier, président de la Chambre syndicale des teinturiers.

*__Klotz__ (Victor), fabricant de parfums (maison Pinaud). Membre des comités Chicago, 1893.

Kolb (J.), administrateur délégué des établissements Kuhlmann, fabricant de produits chimiques.

*__Le Caron,__ de la maison Gellé, fabricant de parfumerie. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

*__Lefebvre__ (Georges), président de la Chambre syndicale des produits chimiques.

Leven, fabricant de veaux vernis et cirés. Membre des comités Chicago, 1893.

Marquet de Vasselot, fabricant de produits chimiques. Membre de la commission permanente des valeurs en douane. Membre du jury, Paris, 1889.

Martinon, député, fabricant de fécules.

Montgolfier (de), de la maison Johannot (Henri), fabricant de papiers. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Outhenin-Chalandre (G.), de la maison Outhenin-Chalandre fils et C^ie^, fabricant de papiers.

*__Petitpont__, fabricant de maroquins, membre de la commission permanente des valeurs en douane. Membre du jury, Paris, 1878, et des comités Chicago, 1893. Commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

*__Peltereau__ (Placide), tanneur, secrétaire du Syndicat général des cuirs et peaux de France.

Poirrier, sénateur, fabricant de produits chimiques. Membre de la commission permanente des valeurs en douane. Vice-président du jury supérieur Paris, 1889. Membre des comités Chicago, 1893.

*__Poullain,__ tanneur-corroyeur pour sellerie, président du Syndicat général des cuirs et peaux de France, membre de la Chambre de commerce de Paris. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

*__Prot__ (Paul), fabricant de parfums, maison Lubin.

*__Putois__ (G.), de la maison Putois et Le Mathieu, fabricant de papiers de fantaisie, président de la Chambre syndicale du papier et des industries qui le transforment.

Renard, de la maison Renard, Villet et Bunand, teinturiers.

Roux (Charles), député. Membre des comités Chicago, 1893.

Sriber (A.), président du Syndicat professionnel des caoutchoucs, gutta-percha et toiles cirées. Membre de la commission permanente des valeurs en douane. Membre du jury, Paris, 1878 et 1889, et des comités Chicago, 1893.

***Suillot**, fabricant de produits chimiques, vice-président de la Chambre de commerce de Paris. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Vacquerel (Eugène), fabricant de papiers. Membre du jury, Paris, 1878 et 1889, et des comités Chicago, 1893.
Verhaege van Dewynkel, blanchisseur à Halluin.
***Wolff** (Louis), de la maison Maunoury, Wolff et C^ie^, fabricant de papiers.
Zeller (Abel), fabricant de cartonnages, président du comité des cartonnages.

COMITÉ XXII

Industries alimentaires.

***Allain**, négociant en vins. Membre du jury, Paris, 1878 et 1889, et des comités Chicago, 1893.
Amieux, fabricant de conserves alimentaires.
Bouchard, propriétaire-viticulteur, président de la Chambre de commerce de Beaune. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Boyer, confiseur d'olives à Gignac.
Buhan (E.), négociant en vins, vice-président de la Société philomathique de Bordeaux. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Calvet, sénateur.
Casteja (Eugène), propriétaire-viticulteur, vice-président du Syndicat du Médoc.
Cavailhon (H.), fabricant d'huiles, administrateur délégué de la Société générale des huileries du Sahel tunisien.
Chanut (le docteur), viticulteur, président du comice agricole de Vosne-Romanée.
***Chevallier-Appert**, fabricant de conserves alimentaires, président honoraire de la Chambre syndicale des fabricants de conserves alimentaires. Membre du jury, Paris, 1878 et 1889, et des comités Chicago, 1893.
***Cointreau** fils, fabricant de liqueurs.
Collin (L.), négociant en vins et spiritueux. Membre de la Chambre de commerce de Bordeaux. Président du Syndicat des vins et spiritueux de la Gironde. Membre des comités Chicago, 1893.
***Coulon** (Anatole), négociant importateur de rhums.
Courtin-Rossignol, fabricant de vinaigres, président du Syndicat des vins, spiritueux et vinaigres du Loiret.
Couture (E.), administrateur délégué de la société agricole d'exploitation des établissements J. Jaluzot, à Origny-Sainte-Benoîte (Aisne).
Cronier (E.), ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de la raffinerie Say. Membre de la commission permanente des valeurs en douane.
***Dreyfus-Bing** (P.), directeur de la *Revue du commerce extérieur*.
***Duhamel**, distillateur.
Dumesnil (F.), brasseur, président de la Chambre syndicale des brasseurs de Paris.
***Dumont**, directeur de la grande distillerie E. Cusenier fils aîné et C^ie^.
Duval, distillateur, président de la Chambre syndicale des distillateurs en gros. Membre du jury, Paris, 1878 et 1889, et des comités Chicago, 1893.
***Egrot**, fabricant d'appareils de distillerie. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
***Estieu** (M.), fabricant de biscuits. Membre des comités Chicago, 1893.
Glotin, de la maison Marie Brizard et Roger, distillateur. Membre des comités Chicago, 1893. Commissaire-rapporteur Chicago, 1893.
Groult, fabricant de pâtes alimentaires. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

C F E

*Guichard (A.), de la maison Guichard, Potheret et Cie, négociant en vins et propriétaire. Membre du jury, Paris, 1889.

Guiraut (G.), de la maison Guiraut frères et Cie, ancien président du Syndicat des vins de la Gironde. Membre du jury, 1889.

Guy (L.), fabricant de liqueurs, président de la Chambre syndicale des distillateurs en gros. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

*Hartmann (G.), distillateur, président du Syndicat des produits alimentaires en gros. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Jamme, propriétaire-viticulteur, président de la Société d'agriculture de l'Hérault.

Jarlauld, négociant en vins. Membre de la commission permanente des valeurs en douane. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Lanier, négociant en grains et farines, président du Syndicat général des grains, farines, huiles et alcools.

Laporte-Bisquit, sénateur, négociant en eaux-de-vie. Membre du jury, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Larcher, président du Syndicat national des vins et spiritueux de France.

*De l'Escale (E.), administrateur délégué de la Société anonyme la Grande Brasserie de Lorraine.

Le Sourd (P.), directeur du *Moniteur vinicole*, président du Syndicat des journaux spéciaux et professionnels de France.

Lombard, fabricant de chocolat. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Marguery, président du Comité de l'alimentation parisienne.

Marnier-Lapostolle, distillateur. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Martell, sénateur. Membre des comités Chicago, 1893.

*Menier (Gaston), fabricant de chocolat, président de la Chambre syndicale des chocolatiers et confiseurs. Membre des comités Chicago, 1893.

Monnet, de la maison Rogée veuve et Monnet, propriétaires-distillateurs à Cognac.

*Moquet-Lesage (H.), directeur de la confiturerie de Saint-James. Membre des comités Chicago, 1893.

Olivari, fabricant de pâtes alimentaires.

Osiris, propriétaire-viticulteur.

Passemard (R.), propriétaire-viticulteur, président du Syndicat viticole de Saint-Emilion.

Picon (Honoré), directeur général de la maison Picon.

Picou, distillateur, juge au Tribunal de commerce de la Seine.

Potin (J.), négociant en denrées alimentaires. Membre du jury, Paris, 1889.

*Prevet (J.), fabricant de conserves alimentaires. Membre des comités Chicago, 1893. Commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

Reboulin, député.

Régnier (Jules), négociant en vins. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

*Remy-Martin (E.), distillateur à Rouillac-Cognac.

Robin (A.), négociant en eaux-de-vie.

Roy (Julien), négociant en eaux-de-vie, ancien président de la Chambre de commerce de Cognac. Membre des comités Chicago, 1893. Commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

Taquet, directeur de la *Revue vinicole*.

Teyssonneau (Emile), fabricant de conserves alimentaires.

Tourtel, directeur des brasseries de Tantonville. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Tur-Carenou, fabricant de jus de réglisse.

Turpin (H.), de la maison Lafond frères, membre de la Chambre de commerce de Rouen, président du Syndicat central du commerce en gros des vins et spiritueux de la Seine-Inférieure.

***Walter**, directeur de la manufacture des biscuits Olibet.

Way, négociant en grains et farines, membre de la commission permanente des valeurs en douane.

Werlé (le comte), de la maison veuve Cliquot-Ponsardin, négociant en vins de Champagne. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

COMITÉ XXIII

Industries textiles.

Alba la Source, filateur de laine, président de la Chambre de commerce de Mazamet.

***Ancelot**, fabricant de dentelles et de broderies. Membre de la commisssion permanente des valeurs en douane. Président de la Chambre syndicale des broderies. Membre des comités et commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

Bacot (Louis), de la maison Bacot Frédéric et fils, fabricant de drap, président de la Chambre de commerce de Sedan.

***Bellan** (Léopold), fabricant de broderies, syndic du Conseil municipal de Paris.

Beraud (Jean), fabricant de soieries.

Berger (Casimir), filateur de coton. Membre de la commission permanente des valeurs en douane. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

***Binot**, de la maison Vaugeois et Binot, fabricant de passementeries et broderies en or. Membre de la commission des valeurs en douane. Membre du jury, Paris, 1889, et Chicago, 1893.

***Blin** (Théodore), fabricant de draps. Membre du jury, Paris, 1889.

***Bonnier** (Francisque), fabricant de draps, président de la Chambre syndicale drapière de Vienne.

Boucharlat (A.), président de l'Association de la soierie lyonnaise.

Boudon (René), filateur de soie, conseiller général du Gard. Membre des comités Chicago, 1893.

Boussus, filateur.

Brossy, fabricant de rubans, président de la Chambre syndicale de la fabrique stéphanoise.

Buxtorf, constructeur de métiers de bonneterie. Membre des comités Chicago, 1893.

Chabrière, négociant en soie, président de l'Union des chambres syndicales lyonnaises. Membre des comités et commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

***Chanée** (Léon), fabricant de velours et tissus pour meubles.

Cocquel (A.), fabricant de velours. Membre de la Chambre de commerce d'Amiens. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Colcombet (Alexandre), fabricant de rubans, juge au Tribunal de commerce de Saint-Etienne. Membre des comités et commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

Cordonnier, fabricant de tissus, vice-président de la Chambre de commerce de Roubaix. Président du comité lainier.

Danzer (H.), ingénieur civil. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Deblock, fabricant de toiles. Membre des comités Chicago, 1889.

Dechelette (Henri), fabricant de cotonnade. Membre des comités Chicago, 1893.

*Dehollain (Emile), fabricant de doublures. Membre de la Chambre de commerce de Paris.

Dormeuil (André), négociant en tissus et nouveautés en gros.

Faucheur (E.), filateur de lin, président du Comité linier du Nord de la France. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Garnier (J.), tisseur-blanchisseur à Gérardmer.

Gauthier (Antoine), fabricant de rubans, vice-président de la Chambre de commerce de Saint-Etienne. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Gindre, fabricant de soieries, président de la Chambre syndicale de l'association de la soierie lyonnaise.

*Hénon (Henri), fabricant de dentelles. Membre de la commission permanente des valeurs en douane. Président de la Chambre syndicale des tulles et dentelles de Calais.

Henry (J.-A.), fabricant d'étoffes d'ameublement et pour ornements d'églises (24, rue Lafont, Lyon).

Huot (Jules), de la maison David et Huot, filateur de laine peignée. Membre de la Chambre de commerce de Paris. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Jourdain (E.), manufacturier, président de la Chambre de commerce de Tourcoing. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Juillard-Hartmann (G.), filateur, président du Comité cotonnier de l'Est.

*Lagache, fabricant de draperies, président de la Chambre de commerce de Roubaix. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Langlois (Louis), fabricant de passementeries. Membre des comités Chicago, 1893.

Lavessière, de la maison Lavessière et Chaumont, fabricant d'indiennes.

Le Blanc (Paul), filateur de lin. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893. Commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

*Le Coustelier, manufacturier. Membre de la Chambre de commerce d'Abbeville. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Lefébure, négociant en dentelles véritables. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

*Legrand (V.), de la maison Legrand frères, fabricant de tissus d'ameublement, président de section au Tribunal de commerce de la Seine. Membre du jury, Paris, 1889 et des comités Chicago, 1893. Commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

Louvet, manufacturier, directeur de la Grande Maison de Blanc.

Marteau (Charles), filateur, président de la Société industrielle de Reims. Membre de la commission permanente des valeurs en douane. Membre des comités Chicago, 1893. Commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

*Martin (G.), négociant en dentelles véritables.

Michau, député, fabricant de tissus de laine. Membre de la commission permanente des valeurs en douane. Membre des comités Chicago, 1893.

Miellez, ancien fabricant de toiles fines, président de la Chambre de commerce d'Armentières.

Oriol, député, manufacturier à Saint-Chamont. Membre du jury, Paris, 1889.

Permezel (Léon), fabricant de soieries. Membre de la Chambre de commerce de Lyon. Président honoraire de la chambre syndicale lyonnaise. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités de Chicago, 1893.

Perrin (Paul), filateur et tisseur à Cornimont.

Peters, filateur à Nomexy.

Piotet, fabricant de soieries pour ameublement, président de la Chambre syndicale de la fabrique lyonnaise.

Ponnier (Alfred), industriel en fils et tissus de coton. Membre de la commission permanente des valeurs en douane. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Renouard (Alfred), ingénieur civil, ancien président du Syndicat des filateurs du Nord.

Richard (Edmond), de la maison les petits-fils de C.-J. Bonnet, fabricant de soieries.

Saint (Charles), député, filateur et tisseur. Membre de la commission permanente des valeurs en douane. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Sébline, sénateur, président de l'Association de l'industrie et de l'agriculture française.

Seydoux (Alfred), fabricant de tissus nouveautés.

*__Simonnot-Godard__ (Victor), manufacturier. Membre de la commission permanente des valeurs en douane. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

*__Tabourier__ (Léon), fabricant de tissus de laine et de soie. Membre de la commission permanente des valeurs en douane. Membre des comités Chicago, 1893.

Teissier du Cros (Léon), filateur de soie à Valleraugue. Membre de la commission permanente des valeurs en douane. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

*__Ternynck__ (Henri), filateur et tisseur, président du Tribunal de commerce de Roubaix.

COMITÉ XXIV

Industries du vêtement.

*__Anglade__, fabricant de fournitures pour tailleur.

Berteil, fabricant de chapeaux.

*__Bessand__ (Paul), confectionneur pour hommes et enfants. Membre de la commission permanente des valeurs en douane. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Bondat (Auguste), fabricant de gants, président de la Chambre syndicale de la ganterie de Grenoble. Membre des comités Chicago, 1893.

*__Buissot__, fabricant d'éventails.

*__Charvet__. chemisier. Membre des comités Chicago, 1893.

Cluze, de la maison Courvoisier, Bourgoin et C^ie^, fabricants de gants et mégisserie. Commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

*__Dehesdin__ (Emile), fabricant de lingerie. Membre de la commission permanente des valeurs en douane. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Falcimaigne, fabricant de parapluies et d'ombrelles. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

*__Grut__, fabricant de corsets, président de la Chambre syndicale des corsets et fournitures.

Haas (Albert), fabricant de chapeaux, secrétaire général du comité supérieur de la chapellerie française.

Hattat (F.), fabricant de chaussures.

Hautin (V.), constructeur de machines à coudre, président de la Chambre syndicale des fabricants français de machines à coudre et des industries qui s'y rattachent. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

Hayem (Julien), manufacturier, président de la Chambre syndicale de la chemiserie en gros pour hommes. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

*__Honoré__ (Frédéric), directeur des Grands Magasins du Louvre.

Hugot (Victor), fabricant d'éventails. Membre de la Chambre de commerce de Paris. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Jacquemard (A.), de la maison Jacquemard et Bastier, fabricant de chapeaux de paille et de feutre, président de la Chambre syndicale des fabricants de chapeaux de paille et feutre.

Jeandron-Ferry, fabricant de chaussures pour dames. Commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

*__Kahn__ (Paul), fabricant de confections pour enfants.

Laloue (A.), fabricant de fleurs et plumes, président de la Chambre syndicale de fleurs et plumes.

*__Leduc__ (Albert), fabricant de chapeaux, président du Comité supérieur du syndicat de la chapellerie française. Membre de la commission permanente des valeurs en douane. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités de Chicago, 1893.

*__Le Maire-Demouy__, fabricant de fleurs artificielles, président du Syndicat des fabricants de fleurs artificielles.

*__Lemariey__ (L.), fabricant d'éventails.

*__Liaud__ (Lucien), fabricant de chapeaux de paille. Membre des comités Chicago, 1893.

Loreau, de la maison Bapterosses, fabricant de boutons et perles.

Malo, fabricant de gants, président de la Chambre syndicale de la ganterie et des peaux pour gants.

*__Marcault__, fabricant de gants. Membre des comités Chicago, 1893.

Mortier, président du Tribunal de commerce de Troyes. Membre de la commission permanente des valeurs en douane. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Muzet (Alexis), négociant, membre du Conseil municipal de Paris, président du Syndicat général de l'union nationale du commerce et de l'industrie. Membre du jury, Paris, 1878 et 1889, et des comités Chicago, 1893.

Patay (Edgard), fabricant de fleurs artificielles. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893. Commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

*__Perdoux__, confectionneur, président de la Chambre syndicale de la couture.

Pinet (F.), fabricant de chaussures en gros, président honoraire de la Chambre syndicale des fabricants et négociants de chaussures en gros.

*__Poussineau__ dit __Félix__, confectionneur pour dames.

*__Revillon__ (Th.), fourreur, de la maison Revillon frères. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

*__Ricois__, directeur des magasins du Bon Marché.

Simon (Eugène), confectionneur pour hommes et enfants, président d'honneur de la Chambre syndicale des confectionneurs pour hommes et enfants. Membre des comités et commissaire-rapporteur Chicago, 1893.

*__Storch__, confectionneur pour dames.

Tirard (A.), de la maison Tirard frères, fabricant de chapeaux de laine, président de la Chambre syndicale de la chapellerie.

Worth (Gaston), confectionneur pour dames. Membre de la commission permanente des valeurs en douane. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

COMITÉ XXV

Agriculture.

*Bajac, constructeur-ingénieur. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.
Bénard (Jules), agriculteur à Coupray. Membre de la Société nationale d'agriculture. Membre du jury, Paris, 1889 et des comités Chicago, 1893.
Chauveau, membre de l'Institut, inspecteur général des écoles vétérinaires. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Couanon, inspecteur général des services du phylloxera. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Daubrée (Lucien), directeur des forêts au ministère de l'agriculture. Membre des comités Chicago, 1893.
Davainne, agriculteur à Saint-Amand, président de la Société des agriculteurs du Nord.
Gautreau, constructeur-mécanicien, président de la Chambre syndicale des constructeurs d'instruments d'agriculture. Membre du jury, Paris, 1878 et 1889, et des comités Chicago, 1893.
Greuthe, fabricant de serres.
Grosjean, inspecteur général de l'enseignement agricole. Membre des comités Chicago, 1893.
Gruet, député.
Guyot-Laligant, agriculteur, président de la Sociécé d'agriculture de Montreuil-sur-Mer.
*Hardon, ingénieur-agriculteur. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Hignette, ingénieur-constructeur. Membre des comités Chicago, 1893.
Japy (Jules), gérant de la maison Japy frères, président de la Société d'agriculture du Haut-Rhin. Membre des comités Chicago, 1893.
Linard, député.
Mougenot (Louis), manufacturier, président de la Chambre syndicale des bois d'ébénisterie. Membre des comités Chicago, 1893.
Moustier (le marquis de), député, agriculteur. Membre des comités Chicago, 1893.
Ouvré, député. Membre de la Commission permanente des valeurs en douane. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Prillieux, inspecteur général de l'enseignement agricole. Membre des comités Chicago, 1893.
Risler, directeur de l'Institut national agronomique. Membre du jury, Paris 1878-1889, et des comités Chicago, 1893.
Salomon, viticulteur à Thomery. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.
Sée (G.), administrateur général des forêts.
Tétard, agriculteur à Gonesse. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.
Trasbot, directeur de l'école vétérinaire d'Alfort.
Vassillière, directeur de l'agriculture au ministère de l'agriculture. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

COMITÉ XXVI

Industries diverses.

*Amson (Georges), fabricant de maroquinerie. Membre des comités Chicago, 1893.
Bertin, fabricant de porte-monnaies et articles de maroquinerie, président de la Chambre syndicale de maroquinerie française.

*Chauvin, fabricant de jouets.
*Dupont (Emile), fabricant de brosserie. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.
Guéret, fabricant d'appareils pour eaux gazeuses, président de la Chambre syndicale des eaux gazeuses.
Hallé (Charles), fabricant de jouets, président de la Chambre syndicale des jouets et jeux français.
*Lamaille (G.), négociant-commissionnaire. Membre des comités Chicago, 1893.
Lefèvre, fabricant de jouets en métal.
Loonen (Charles), fabricant de brosserie. Membre des comités et commissaire-rapporteur Chicago, 1893.
Maurey-Deschamps, fabricant de brosserie. Membre du jury, Paris, 1889.
Quentin, fabricant d'articles pour fumeurs, président de la Chambre syndicale de la tabletterie.
*Sormani, fabricant de maroquinerie. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.

COMITÉ XXVII

Matériel de sport et de pêche.

Altazin (Eugène), armateur. Membre de la Chambre de commerce de Boulogne-sur-Mer.
*Berthoule (A.). Membre du Comité des pêches maritimes au ministère de la marine.
*Camille (Alphonse), fabricant de sellerie. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Descubes, député.
*Fauré-le-Page, armurier. Membre des comités Paris, 1878-1889, et Chicago, 1893.
*Gastine-Renette, armurier, président de la Chambre syndicale de l'industrie des armes, munitions et articles de chasse. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Guiet (Gustave), fabricant de carrosserie.
Lemoine, fabricant de ressorts et essieux. Membre des comités Chicago, 1893.
Michelin, fabricant de pneumatiques.
Moriceau, fabricant d'articles de pêche. Membre du jury, Paris, 1889.
*Muhlbacher, fabricant de carrosserie.
Normand, constructeur de navires et bateaux de plaisance.
*Onfray (Louis), directeur de la Compagnie française des cycles.
Peugeot (A.), de la maison des fils de Peugeot père, constructeur-mécanicien, président de la Chambre syndicale de l'industrie vélocipédique.
Pozzi (S.), gérant des forges de Persan, fabricant d'essieux et ressorts. Membre des comités Chicago, 1893.
Quénay, fabricant de carrosserie. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
*Rabourdin (H.), entrepreneur d'écuries.
Raveret-Wattel, membre de la Commission du repeuplement des eaux au ministère des travaux publics. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
*Rieger (Henry), armurier.
Sauvage, directeur de la station aquicole de Boulogne-sur-Mer. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.

Tellier, constructeur de bateaux de plaisance.
Thibout, fabricant d'articles de charronnage. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Verney-Carron, armurier. Membre du jury, Paris, 1889.

COMITÉ XXVIII

Exercices physiques. — Jeux populaires.

Baillif, président du Touring-Club de France.
Belloir (E.), président de l'Association des sociétés de gymnastique de la Seine.
Boucher-Cadart, président de la Fédération des sociétés de tir du Nord.
Callot, trésorier de l'Union des sociétés françaises des sports athlétiques.
Cazalet (Charles), président de l'Union des sociétés de gymnastique de France.
Champ, membre du Conseil de l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques.
Coubertin (de), secrétaire général de l'Union de sociétés françaises de sports athlétiques, président du Comité international des jeux Olympiques.
Croix (de la), président de la Société de l'escrime à l'épée de Paris.
Decourcelle, trésorier de l'Union nationale des sociétés de tir de France.
Fleurtiaux, membre du Conseil de l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques.
Fraysse, président de la Commission de football-association de l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques.
Giffard, publiciste sportif.
Hébrard de Villeneuve, conseiller d'Etat, président de la Société d'encouragement à l'escrime.
Laloue, membre du Conseil général de l'Union nationale des sociétés de tir de France.
Lenglet, adjoint au maire d'Arras, président de la Société de gymnastique d'Arras et président de la Fédération du Nord.
Lermusiaux, président de l'Union des sociétés de tir de la région de Paris.
Marcadet, secrétaire de l'Union des sports athlétiques.
Mérillon, président de l'Union nationale des sociétés de tir de France.
* **Onfray** (L.), directeur de la Compagnie française des cycles.
Pennel, président de la Roubaisienne. Membre du Comité de permanence de l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques.
Rimbaud, membre du Conseil de l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques.
Sansbœuf, adjoint au maire du VIII[e] arrondissement, ancien président de l'Union des sociétés de gymnastique de France.
Van Zuylen, président de l'Automobile-club.
Wachmar, ancien trésorier de l'Union des sociétés de gymnastique. Membre du Comité de permanence de l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques.

COMITÉ XXIX

Concours temporaires d'agriculture et d'horticulture.

Aumont (Paul), éleveur à Victot-Ponfol (Calvados).
Ballu (Roger), aviculteur, vice-président de la Société nationale d'aviculture de France.

Basly (de), éleveur à Cresserons (Calvados).
Bizouerne, agriculteur-éleveur à Serval (Loiret).
Caillaud, agriculteur à Châtenay-en-Dognon (Haute-Vienne).
Chatenay (Abel), horticulteur, secrétaire général de la Société nationale d'horticulture de France.
Claybroke (de), aviculteur, membre de la Société des aviculteurs français.
Clercq (Louis de), président de la Société des Durhamistes français.
Cordonnier (Anatole), horticulteur à Bailleul (Nord).
Croux, horticulteur-pépiniériste à Sceaux (Seine).
Debor (Gabriel), agriculteur à Montaignet (Allier).
Defresne (Honoré) père, horticulteur, vice-président de la Société nationale d'horticulture de France.
Delamare, agriculteur à Eprunes (Seine-et-Marne).
Delisz, agriculteur à Montémafroy (Aisne).
Demiautte, agriculteur à Saint-Léger (Pas-de-Calais).
Duval (Léon), horticulteur-pépiniériste à Versailles (Seine-et-Oise).
Féry d'Esclands, conseiller-maître à la Cour des Comptes, président de la Société des aviculteurs français. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Fortier, administrateur du Comice agricole de Rouen.
Guillaumin (Alexis), agriculteur à Pougy-Mésangy (Allier).
Herbert, agriculteur à Saint-Germain-des-Noyers (Seine-et-Marne).
Kerjégu (de), député. Membre des comités Chicago, 1893.
Koetlosquet (du), éleveur à Rambervillers (Vosges).
Lacharme (Edgard de), éleveur.
Lalouette, éleveur à Sémalé (Orne).
Lannay (de), inspecteur général des haras.
Lapparent (de), inspecteur général de l'agriculture. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.
Lécuyer, éleveur à Carquebut, par Sainte-Mère-Eglise (Manche).
Lemoine, horticulteur à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Lemoine (Ernest), aviculteur à Crosnes, président de la Société nationale d'aviculture de France. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Loiseau, horticulteur, président de la Société d'horticulture de Montreuil-sous-Bois.
Martinet, architecte paysagiste.
Modeste-Borquet, éleveur à Any-Martin-Rieux (Aisne), conseiller général de l'Aisne. Membre des comités Chicago, 1893.
Moser, horticulteur-pépiniériste. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Nanot, ingénieur agronome, directeur de l'école d'horticulture de Versailles. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Nouette-Delorme, agriculteur à Ouzouer-des-Champs (Loiret). Membre de la Société nationale d'agriculture de France. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.
Petit (Henri), agriculteur à Champagne, par Juvisy.
Plazen, directeur des haras au ministère de l'agriculture. Membre des comités Chicago, 1893.
Randoing, inspecteur général de l'agriculture. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.
Renaudat, agriculteur au Clos-Mâcon, près Nogent-sur-Seine.
Serre (Gabriel), agriculteur à Bussières-les-Dames (Cher).
Thirouin, éleveur à Cherville, par d'Oinville-sous-Auneau (Eure-et-Loir).

Triboulet, agriculteur à Assainvillers (Somme).
Viger, député, ancien ministre, président de la Société nationale d'horticulture de France.
Villebois-Mareuil (de), éleveur à Montaigu (Vendée).
Vilmorin (Henri de), horticulteur, vice-président de la Société nationale d'horticulture de France. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Vitry (Désiré), horticulteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), vice-président de la Société nationale d'horticulture de France.

COMITÉ XXXI

Commerce. — Colonies.

Chabrier, ingénieur civil. Membre de la Commission supérieure de l'agriculture, du commerce et de l'industrie aux colonies.
*__Coulon__ (Ch.), négociant-importateur. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Dufayel (Georges), de la maison Dufayel.
Du Vivier de Streel, chef de cabinet du Ministre des colonies.
Gauthiot, secrétaire général de la Société de géographie commerciale. Membre du Conseil supérieur des colonies.
Godin, sénateur, président de la Commission supérieure de l'agriculture, du commerce et de l'industrie aux colonies.
Goy, président du Tribunal de commerce de la Seine.
Guy, chef du service géographique et des missions, chargé des expositions du ministère des colonies.
Halfon (Salomon), administrateur de la Compagnie générale transatlantique.
Jourdan (Ed.), directeur des hautes études commerciales. Membre des comités Paris, 1889, et Chicago, 1893.
Lagarde, ministre plénipotentiaire, secrétaire général des colonies.
Lecat, directeur général des services de la Compagnie des messageries maritimes. Membre des comités Chicago, 1893.
*__Lourdelet__, président de la Chambre syndicale des négociants commissionnaires. Membre de la Chambre de commerce de Paris. Membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893.
Lyon-Caen, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris. Membre des comités Chicago, 1893.
Paraf, membre de la Commission supérieure de l'agriculture, du commerce et de l'industrie aux colonies.
Puel de Lobel (G.), directeur de la Société fermière des Annuaires.
Roume, conseiller d'Etat, directeur de l'Asie, de l'Amérique et de l'Océanie au ministère des colonies.
Wilquez, ancien industriel.

Paris, le 5 janvier 1897.

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,

Henry Boucher.

Sous la présidence de M. C. Monthiers, commissaire général de la Section française, les membres, désignés par M. le Ministre du Commerce

et de l'Industrie, procédèrent successivement et sans retard à la constitution de leur bureau.

Nous en donnons la liste :

CONSTITUTION DES BUREAUX

(Les noms suivis d'un astérisque sont ceux des membres du Comité français des Expositions à l'étranger.)

COMITÉ II

Économie sociale.

Président d'honneur : M. le comte de Chambrun. — *Président :* M. Siegfried*, sénateur. — *Vice-Présidents :* MM. Cheysson, Picot. — *Secrétaires :* MM. Lami (E. O.), Caubert.

COMITÉ III

Hygiène.

Président : M. le docteur Brouardel. — *Vice-Présidents :* MM. F. Alcan*, H. May, A. Monod, Arthur Petit*. — *Secrétaire général :* M. le docteur J. Martin. — *Secrétaires :* MM. Pucey*, Jéramec, docteur Barbier.

COMITÉ IV

Sauvetage.

COMITÉ V

Industrie d'art (Métaux. — Verres. Céramique.)

Président : M. Gagneau. — *Vice-Présidents :* MM. Aucoc* (classe 56), Leblanc-Barbedienne* (classe 57), Guilbert-Martin (classes 58 et 59). — *Secrétaires :* MM. Debain*, Siot-Decauville, Paul Boulenger. — *Trésorier :* M. Pinedo.

COMITÉ VI

Art religieux.

Président : M. Jacquier. — *Vice-Président :* M. Massin. — *Secrétaire-Trésorier :* M. Poussielgue-Rusand.

COMITÉ VII

Ameublement et décoration de l'habitation.

Président : M. Ch. Legrand*. — *Vice-Présidents :* MM. A. Damon*, F. Follot*. — *Secrétaire :* M. Ternisien*. — *Trésorier :* M. Hamot*.

COMITÉ VIII

Architecture et industrie du bâtiment.

Président : M. Trélat. — *Vice-Président :* M. Paul Sédille. — *Secrétaire :* M. Bonnier*. — *Trésorier :* M. Huvé.

COMITÉ IX

Art appliqué.

COMITÉ X

Arts graphiques.

Président : M. Davanne. — *Vice-Présidents :* MM. Chapuis, Berthaud. — *Secrétaires :* MM. Landrin, Poulenc*, Dubouloz*. — *Trésorier :* M. Baignol*.

COMITÉ XI

Imprimerie et industrie du livre.

Président : M. Hetzel*. — *Vice-Présidents :* MM. Chamerot, Champenois*, Choquet. — *Secrétaire :* M. Layus*. — *Trésorier :* M. Masson*.

COMITÉ XII

Instruments de musique. — Art musical.

Président : M. Lyon*. — *Vice-Présidents :* MM. Durand, Gouttière*. — *Secrétaire :* M. Acoulon*. — *Trésorier :* M. Evette*.

SOUS-COMITÉ A

Art musical.

Président : M. Durand. — *Vice-Président :* M. Serpette. — *Secrétaire :* M. Lartigue.

SOUS-COMITÉ B

Instruments de Musique.

Président : M. Gouttière*. — *Vice-Président :* M. Bernardel. — *Secrétaire :* M. Mustel.

COMITÉ XIII

Sciences.

COMITÉ XIV

Éclairage — Chauffage — Ventilation.

Président : M. Grouvelle. — *Vice-Président :* M. Beau. — *Secrétaire-Trésorier :* M. d'Anthonay.

COMITÉ XV

Électricité.

Président : M. Mascart. — *Vice-Président :* M. H. Fontaine. — *Secrétaire-Trésorier :* M. Hillairet.

COMITÉ XVI

Traction.

Président : M. Cuvinot, sénateur. — *Vice-Présidents :* MM. Noblemaire (chemins de fer), de Dion (automobiles). — *Secrétaires :* MM. Cossmann (chemins de fer), Barbet (automobiles). — *Secrétaire-Trésorier :* M. Gossmann.

COMITÉ XVII

Art militaire.

Président : Général de la Noë. — *Vice-Présidents :* Général Sébert, M. Gévelot. — *Secrétaire-Trésorier :* M. Gaston Chabbert.

COMITÉ XVIII

Mécanique générale.

Président : M. Jules Le Blanc*. — *Vice-Président :* M. Dehaître. — *Secrétaire :* M. Vautier*. — *Trésorier :* M. Bourdon.

COMITÉ XIX

Génie civil.

Président : M. Guillain. — *Vice-Président :* M. F. Bertrand. — *Secrétaires :* MM. Candlot, Debray. — *Trésorier :* M. A. Dufrène.

COMITÉ XX

Mines. — Métallurgie.

Président : M. le baron de Nervo. — *Vice-Présidents :* MM. Darcy (mines), Dreux (forges). — *Secrétaires :* MM. Grüner (mines), Pingett (forges). — *Trésorier général :* M. Raty.

COMITÉ XXI

Industries chimiques.

Président : M. Charles-Roux, député. — *Vice-Présidents :* MM. Poullain*, Failliot. — *Secrétaire-Trésorier :* M. Lefebvre*.

SOUS-COMITÉ A

Président : M. Charles-Roux, député. — *Vice-Président :* M. Prot*. — *Secrétaire :* M. Lefebvre*.

SOUS-COMITÉ B

Président : M. Failliot. — *Vice Présidents :* MM. Outhenin-Chalandre, Putois*. — *Secrétaire :* M. Wolff*.

SOUS-COMITÉ C

Président : M. Poulain*. — *Vice-Président :* M. Petitpont. — *Secrétaire :* M. Peltereau (Placide)*.

COMITÉ XXII

Industries alimentaires.

Présidents d'honneur : MM. Calvet, sénateur; Laporte-Biscuit, sénateur; Martell, sénateur; Reboulin, député; Allain*, Jarlaud, Way. — *Président :* M. Hartmann*.

SOUS-COMITÉ A

Vins.

Vice-Présidents : MM. Buhan, Casteja, Regnier. — *Secrétaire :* M. Guiraut.

SOUS-COMITÉ B

Eaux-de-vie.

Vice-Président : M. Roy. — *Secrétaire :* M. Egrot*.

SOUS-COMITÉ C

Conserves alimentaires.

Vice-Président : M. J. Prévet*. — *Secrétaire :* M. Walter*. — *Secrétaire général, Trésorier :* M. Estieu*.

BUREAUX DE CLASSE

Vins.

Président : M. Larcher. — *Vice-Présidents :* MM. Turpin, docteur Chanut. — *Secrétaire :* M. Taquet.

Eaux-de-vie.

Président : M. Robin. — *Vice-Président :* M. Colin. — *Secrétaires :* MM. Coulon, Monnet.

Liqueurs.

Président : M. Cointreau*. — *Vice-Président :* M. Glotin. — *Secrétaires :* MM. Dumont, Picon.

Conserves alimentaires.

Président : M. Gaston Menier*. — *Vice-Présidents :* MM. Courtin-Rossignol, Chevalier-Appert*. — *Secrétaires :* M. Moquet-Lesage*.

COMITÉ XXIII

Industries textiles.

Président : M. Ancelot*. — *Secrétaire général :* M. Noirot-Biais*. — *Trésorier :* M. Chanée*.

SOUS-COMITÉ A

Coton.

Vice-Président : M. Ponnier. — *Secrétaires :* MM. Dehollain*, Danzer.

SOUS-COMITÉ B

Laine et soie.

Comité parisien.

Vice-Président : M. Tabourier*. — *Secrétaire :* M. Dormeuil.

Comité lyonnais et stéphanois.

Vice-Président : M. Chabrière. — *Secrétaire :* M. Beraud.

Comités régionaux pour Lyon et Saint-Étienne.

Vice-Présidents : MM. Boucharlat, Brossy, Piotet.

Comité du Nord.

Vice-Président : M. Lagache*. — *Secrétaire :* M. Cordonnier.

SOUS-COMITÉ C

Vice-Président : M. Simonnot-Godard*. — *Secrétaire :* M. Renouard.

SOUS-COMITÉ D

Vice-Président : M. Lefébure. — *Secrétaire :* M. Georges Martin*.

COMITÉ XXIV

Industries du vêtement.

Président : M. Dehesdin*.

Vice-Présidents : MM. Kahn* (sous-comité A, confection pour hommes).
Perdoux* — B — femmes).
Leduc* — C (Chapellerie).
Hattat — D (Chaussures, gants).

Secrétaires : MM. Bessand* (Paul) A —
Lemariey* B —
Jacquemard* C —
Marcault* D —

Trésorier : M. Storch*.

COMITÉ XXV

Agriculture.

Président : M. Gomot. — *Vice-Président :* M. Ouvré. — *Secrétaire :* M. Hardon*. — *Trésorier :* M. Hignette.

COMITÉ XXVI

Président : M. E. Dupont*. — *Vice-Président :* M. G. Amson*. — *Secrétaire :* M. Chauvin*. — *Trésorier :* M. G. Lemaille*.

VIII. — Travaux de la Commission supérieure et des Comités d'admission.

(Les noms suivis d'un astérisque sont ceux des membres du Comité français des Expositions à l'étranger.)

D'autre part, la Commission supérieure d'organisation chargée d'étudier les questions relatives à la participation de la France à l'Exposition internationale de Bruxelles, en 1897, s'était réunie le vendredi 15 janvier, sous la présidence de M. Henry Boucher, ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes.

Le Ministre, en ouvrant la séance, remercia les membres présents d'avoir bien voulu venir de tous les points de la France lui apporter leur collaboration active et dévouée, grâce à laquelle nos exposants seraient assurés de trouver, à Bruxelles, le succès qui avait déjà tant de fois couronné leurs efforts à l'étranger.

Puis sur l'invitation du Ministre, le Commissaire général, M. Maurice Monthiers, fit rapidement l'historique de l'Exposition, et donna un aperçu des travaux qui se poursuivaient à Bruxelles, dans les parcs du Cinquantenaire et de Tervueren.

Après avoir approuvé les termes de la Convention qui assurait à la section française une superficie de 20 000 mètres carrés couverts, la Commission supérieure discuta le plan d'installation et de décoration générale de la section, dont les avant-projets furent adoptés; elle prit connaissance des prévisions de dépenses, ainsi que des conditions de transport (plein tarif à l'aller et gratuité au retour) consenties par les Compagnies de chemins de fer française et belge en faveur des produits et du matériel d'exposition.

Le Ministre, en terminant, entretint la Commission de son désir d'associer à l'œuvre de l'Exposition de Bruxelles des représentants ouvriers, et soumit à l'Assemblée une combinaison permettant de faciliter aux délégués ouvriers l'accomplissement de leur mission.

Cette motion fut adoptée.

Avant de se séparer, les membres de la Commission supérieure nommèrent un Comité permanent chargé d'assister le Commissariat général dans l'organisation de la section française. Ce Comité se composa des quatre vice-présidents de la Commission supérieure : MM. Victor Lourties*, sénateur, ancien ministre du Commerce; Jules Siegfried*, sénateur, ancien ministre du Commerce; Jean Marty*, député, ancien ministre du Commerce; Gustave Mesureur*, député, ancien ministre du Commerce, et des présidents de groupes syndicaux de Paris : MM. Ancelot*, Bertrand, Expert-Besançon*, Hartmann*, Lanier, Alexis Muzet, Marguery et Pinard*; il devait être présidé par le premier vice-président, c'est-à-dire par M. Victor Lourties*, sénateur.

Le Comité permanent de la Commission supérieure de l'Exposition de Bruxelles se réunit le 24 février, au ministère du Commerce, sous la présidence de M. Lourties, sénateur, ancien ministre du Commerce.

Plusieurs questions firent l'objet d'un intéressant débat, notamment celles qui aboutirent aux vœux exprimés par la presque unanimité des membres du Comité : 1° que tous les exposants de la section française dussent participer aux concours, à l'exception des membres du Jury; 2° que les membres du Jury fussent pris autant que possible parmi les exposants.

L'objet principal de la réunion, le seul qui figurât d'ailleurs à l'ordre du jour était : la ratification des marchés relatifs à la décoration et à l'installation générale de la section française.

Plusieurs membres présents auraient désiré voir donner une base plus large à l'adjudication, et la rendre accessible à un plus grand nombre de soumissionnaires.

Mais, tout bien considéré, le Comité pensa qu'il fallait faire confiance, en cette matière, à l'architecte de la section française, M. Hermant, et au dévoué Commissaire général, M. Monthiers; et c'est à la presque unanimité que les conditions du marché passé avec M. Lecœur, entrepreneur de charpente à Paris, furent acceptées.

Ainsi se trouvait résolue cette importante question qui n'était pas sans

préoccuper vivement les industriels et les commerçants décidés à prendre part à cette lutte pacifique.

On voyait avec une certaine appréhension les semaines et les jours passer, sans apporter la solution impatiemment attendue.

Grâce à une modification du traité demandée par le Comité permanent, qui consistait à réduire de quelques jours la durée d'exécution des travaux, on eut d'ores et déjà la certitude que la section française serait prête à ouvrir ses portes le 24 avril, jour de l'inauguration.

Les Comités d'admission et d'installation constitués pour la plupart dans le courant du mois de janvier fonctionnèrent immédiatement et avec le plus grand succès. L'idée d'un groupement par collectivités fut dès le principe favorablement accueillie pour le plus grand bien de la production française dont cette méthode faisait ressortir l'importance en affirmant en outre la solidarité de ses diverses branches.

Nous ne saurions trop recommander pour l'avenir cette façon de procéder. Les industries qui n'eurent qu'à s'en louer furent celles de l'ameublement, du vêtement, du livre, de l'alimentation, des cuirs et peaux et des instruments de musique.

Sans compter les collectivités, plus de 2000 demandes d'exposants individuels parvinrent aux Comités.

L'organisation fut prompte, les emplacements furent rapidement répartis.

En trois mois, grâce à l'activité de M. Monthiers, Commissaire général, et au dévouement de tous les membres des Comités, la brillante participation de la France à l'Exposition de Bruxelles était assurée.

IX. — Banquet du Comité français des Expositions à l'étranger.

Les Comités d'admission et d'installation avaient pour ainsi dire terminé leurs travaux, lorsque le Comité français des Expositions à l'étranger décida, sur l'initiative de son président, de donner son premier banquet et de l'offrir à M. Henry Boucher, ministre du Commerce, à M. André Lebon, ministre des Colonies, et à ses présidents d'honneur, MM. Victor Lourties et Siegfried, sénateurs, Marty et Mesureur, députés, anciens ministres du Commerce.

Le Comité français des Expositions à l'étranger tenait à remercier publiquement ses présidents d'honneur de l'appui considérable qu'ils avaient

bien voulu lui donner. Il prouva d'ailleurs qu'il justifiait pleinement la confiance qui lui était accordée par les ministres d'hier, d'aujourd'hui et de demain, qui avaient favorisé la formation d'un groupe d'industriels et de commerçants désintéressés, prêts à aller soutenir à l'étranger la supériorité des produits français.

La soirée du samedi 3 avril marquera donc dans les annales du Comité français des Expositions à l'étranger.

Elle eut lieu à la galerie des Champs-Elysées, 55, rue de Ponthieu. Non seulement, M. Maurice Monthiers, le sympathique Commissaire général de la section française à Bruxelles, avait sa place marquée parmi nous, mais les membres du Comité exécutif de l'Exposition de Bruxelles avaient tenu à répondre à l'invitation que M. Ancelot, président du Comité français, avait été leur porter lui-même.

La présence de M. Emile de Mot, premier échevin de la ville de Bruxelles, président du Comité exécutif de l'Exposition, et de ses collègues MM. le major Thys, Lemonnier, Eloy, Neyrinckx et Valère Mabille, donna à ce banquet du 3 avril les proportions d'une véritable manifestation de sympathie en faveur de nos voisins.

Ajoutons qu'à ce premier banquet, organisé par le Comité français des Expositions à l'étranger, chaque convive retrouvait dans son voisin un compagnon des luttes passées et échangeait avec lui les souvenirs déjà lointains des expositions de Liverpool, Barcelone, Londres, Moscou, Chicago, Anvers, Amsterdam.

Nous ne nous étendrons pas sur le compte rendu de cette fête que notre collègue, M. Roger Sandoz, a retracée dans tous ses détails.

Le Comité français des Expositions à l'étranger conservera dans ses archives la relation de ce banquet du 3 avril, baptisé du nom de banquet franco-belge, première étape de la campagne qui devait s'ouvrir à Bruxelles quinze jours après.

Il eut cet avantage très appréciable de montrer de façon manifeste en quelle haute estime était tenue l'œuvre du Comité français des Expositions à l'étranger, de créer des relations et des sympathies nouvelles, de stimuler enfin l'émulation de nos compatriotes pour la lutte prochaine.

Approuvé par le Gouvernement français et par le Gouvernement belge, il sanctionna l'union parfaite du Commissaire général français, du Comité français des Expositions à l'étranger et des exposants.

DEUXIÈME PARTIE

OUVERTURE DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE BRUXELLES

CHAPITRE PREMIER

I. — Ouverture provisoire de l'Exposition.

Le Comité exécutif de la Société *Bruxelles-Exposition* avait décidé que l'inauguration officielle de l'Exposition aurait lieu le 24 avril, mais, dès le 21, il dut constater que les pluies persistantes avaient rendu impossible l'achèvement des travaux extérieurs ; l'arcade monumentale du palais n'était pas encore terminée. Il y avait donc lieu de remettre de quelques jours la fête officielle d'inauguration.

Cependant, dans la crainte de l'application des clauses pénales prévues par les cahiers des charges, le Comité exécutif décida que les portes de l'Exposition de Bruxelles et de Tervueren seraient ouvertes le samedi 24 avril. Les guichets d'entrée seraient accessibles au public, et les abonnements prendraient régulièrement cours à partir du 24. En d'autres termes, l'ouverture de l'Exposition aurait lieu le 24, mais sans la cérémonie officielle, remise à une date ultérieure.

Cette décision fut prise par le Comité exécutif, d'accord avec le Ministre de l'Industrie et du Travail, qui en avait référé au Roi par le télégraphe.

Donc, le 24 avril, à une heure précise, le canon de Bruxelles-Kermesse annonça par des salves l'heure de l'ouverture.

La foule était immense; plus de cent mille visiteurs se pressaient dans le Parc du Cinquantenaire et dans les galeries.

La section française eut les honneurs de la journée. Prête la première, la seule entre les nations, elle occupait, en outre, la place d'honneur, à l'entrée de la grande galerie. De toutes les participations étrangères, celle de la France était de beaucoup la plus importante. L'ensemble décoratif, élaboré par l'architecte M. Hermant, et exécuté par M. Lecœur, avait fort grand air de l'avis unanime.

La décoration se composait de charpentes avec ornements en staf dans le style de la fin du règne de Louis XIV. La porte d'entrée de la section, au milieu du grand hall, mesurait 14 mètres de hauteur. Elle était ornée de panneaux d'attributs en toile peinte, et terminée dans l'arc du sommet par un immense lambrequin de velours de lin coloris vert pâle. Des lambrequins plus petits, de même étoffe, avec motifs peints à la gouache, imitant une broderie, garnissaient toutes les charpentes du pourtour.

Cette décoration régnait sur un développement d'environ 350 mètres et une hauteur de 7^{m},50. Des panneaux peints dissimulaient la partie inférieure des montants des fermes métalliques dans la grande nef. A l'extrémité opposée de la section, une porte monumentale composée d'un arc élevé, et de deux petites entrées latérales, formait communication avec la section belge.

A l'entrée principale se trouvaient la classe du meuble, des tapis, et des tissus d'ameublement, puis celle du bronze, de la joaillerie et de l'orfèvrerie, sous un grand velum formant tente; au delà, vers la section anglaise, se trouvait la classe des mines et de la métallurgie.

De l'une des classes du bronze partait une grande voie perpendiculaire qui traversait toute la section française pour aboutir au salon d'honneur, destiné à la réception royale. Cette voie traversait les classes des tissus, des dentelles, des soieries, au-dessus de l'avenue de la Chevalerie; puis la classe du vêtement où les collectivités de la couture et la confection présentaient les plus riches installations; enfin, la classe des industries chimiques où la parfumerie se faisait surtout remarquer, amenait au salon d'honneur.

Ce salon était remarquable par son grand dais Louis XIV, sorte de kiosque rectangulaire, à quatre pans coupés aux angles, et formé par huit colonnes corinthiennes couronnées d'un entablement à médaillons d'un dessin très riche. Une balustrade entourait le kiosque, fermé au

sommet par un velum plat. Sur le plancher, de très beaux tapis. Au centre, un vase magnifique, exécuté en marbre précieux et bronze ciselé, d'après les dessins de M. Paul Sédille.

Le salon d'honneur était garni de meubles anciens, véritables pièces de collection, de l'époque de Louis XIV. Aux murs, quatre grandes tapisseries du Garde-Meuble, composant la suite de Médée et Jason. Sur des estrades, huit gaines et consoles en marbre, avec vases de Sèvres.

A droite du salon d'honneur était installée la librairie, à gauche la céramique et la cristallerie. Dans la galerie suivante, à gauche, le sport, à droite, la maroquinerie et l'article de Paris. Dans la galerie du fond, la musique.

Ainsi se présentait la section française. Elle occupait 16000 mètres.

L'Angleterre	occupait	7000	mètres.	La Turquie	occupait	750	mètres.
L'Allemagne	—	3000	—	La Perse	—	400	—
L'Autriche	—	2500	—	Le Luxembourg	—	400	—
La Hongrie	—	2500	—	La Grèce	—	250	—
La Bosnie	—	1300	—	La République Dominicaine	—	200	—
Les Etats-Unis	—	1300	—	Le Libéria	—	200	—
Les Pays-Bas	—	1200	—	Le Paraguay	—	200	—
L'Italie	—	1000	—				
La Suisse	—	1000	—				

II. — Inauguration officielle.

La cérémonie de l'inauguration officielle avait été fixée primitivement au samedi 8 mai. Elle fut remise à la suite de l'affreuse catastrophe du Bazar de la Charité, qui causa non seulement le deuil de Paris et de la France entière, mais encore celui de plusieurs cours d'Europe, par suite de la mort de la duchesse d'Alençon.

Le vendredi 7 mai, le *Moniteur officiel belge* publiait l'avis suivant :

La cérémonie de l'inauguration officielle, qui devait avoir lieu le samedi 8 mai, est définitivement fixée au lundi 10 mai, à 2 heures.

A cause de son double deuil de Paris, le roi n'arrivera qu'à 2 h. 45, après la cérémonie, pour faire la visite officielle de l'Exposition.

Il ne fallait donc pas s'attendre à ce que cette inauguration officielle de l'Exposition de Bruxelles donnât lieu à une manifestation extraordi-

naire de joie populaire. Le roi d'ailleurs ne pouvait pas s'y associer; c'est ce qu'on a compris et apprécié à Bruxelles, dans toutes les classes de la Société. Les Français en ont été tous personnellement très touchés, et ils ont pu, une fois de plus, constater, dans cette douloureuse circonstance, les liens de solidarité et d'amitié qui les unissent aux Belges.

Cette cérémonie d'inauguration fut donc ce qu'elle devait être. La présence de toutes les autorités de l'Etat et un concours immense de population lui donnèrent un caractère de solennité grandiose, sur laquelle planait en quelque sorte le souvenir d'un récent grand deuil. La gaieté populaire ne s'est pas donné libre cours comme elle aurait pu le faire, mais la nation belge n'en a pas moins manifesté sa vitalité industrielle et commerciale d'une façon éclatante.

Nous ne ferons pas la description de l'estrade officielle, dressée devant la future arcade monumentale. Notons au hasard :

Le nonce du Pape et l'archevêque de Malines dans leur magnifique costume ecclésiastique; les ministres d'Etat, le secrétaire d'Etat du Congo, les gouverneurs de province, les généraux exerçant un commandement à Bruxelles, les bourgmestres de l'agglomération et les membres du Collège échevinal bruxellois, les secrétaires généraux et directeurs généraux des divers départements ministériels; M. le comte Adrien d'Oultremont, Commissaire général du gouvernement près l'Exposition, en uniforme de général-major commandant la garde civique de Bruxelles; MM. Pécher, Commissaire des sections étrangères, et Gody, Commissaire du jury et des récompenses, et les directeurs et membres du personnel du Commissariat général; MM. le chevalier Descamps, président de la Commission officielle d'organisation de l'Exposition, en uniforme de sénateur; Buls, président du Conseil d'administration de la Société *Bruxelles-Exposition,* en uniforme de bourgmestre de la capitale; de Mot, président du Comité exécutif, en uniforme d'échevin bruxellois; les membres du Comité exécutif : MM. Bordiau, Dupret, Lemonnier, Éloy, le major Thys et Neyrinckx; et les membres du Conseil d'administration;

MM. Victor Lourties, sénateur, ancien ministre du Commerce; le comte de Montholon, ministre plénipotentiaire de France à Bruxelles; Maurice Monthiers, Commissaire général de la Section française; A. Ancelot, président du Comité français des Expositions à l'étranger, etc.

A deux heures précises, M. Bender, chef de musique des grenadiers et

inspecteur des musiques de l'armée, monte au pupitre. Sous sa direction, les musiques réunies des grenadiers, carabiniers, 9e de ligne, 1er et 2e guides exécutent une marche entraînante qui impose silence à la foule énorme réunie dans l'hémicycle.

Aussitôt après une fanfare de trompettes thébaines donne le signal des discours. M. de Mot, président du Comité exécutif, s'avance sur le devant de l'estrade officielle vers M. Nyssens, qui se détache du groupe des ministres, et lui adresse le discours suivant :

DISCOURS DE M. DE MOT

Président du Comité exécutif.

Monsieur le Ministre,

L'Exposition internationale que S. M. le Roi honorera aujourd'hui de sa visite doit son origine à l'initiative privée.

Le 18 mai 1893, une Société anonyme se formait en vue de réaliser l'Exposition, avec le concours du Gouvernement et de la Ville de Bruxelles.

Ces appuis n'ont pas fait défaut à la Société. Le 1er avril 1895, le Conseil communal subsidiait notre œuvre, et la convention du 25 mai suivant assurait l'intervention du Gouvernement et la constitution du Commissariat général. De plus, elle mettait à notre disposition le Parc du Cinquantenaire et le Parc de Tervueren, qu'une avenue grandiose relie aujourd'hui.

Placée sous le haut patronage du Roi, l'Exposition devait réussir. Non seulement les adhésions arrivèrent de toutes parts, mais des Etats des deux mondes répondirent par des participations officielles.

Ces manifestations de sympathie sont pour nos savants, nos artistes et nos industriels un titre d'honneur. Ils comprennent qu'ils le doivent au Prince éclairé, dont la préoccupation maîtresse a toujours été le développement et l'expansion des forces nationales dans toutes les sphères de l'activité humaine.

L'Exposition occupe, tant à Bruxelles qu'à Tervueren, 132 hectares, et les seules constructions de Bruxelles, sans parler des nombreuses installations disséminées dans le Parc, couvrent 112,000 mètres carrés. Plus de 12,000 exposants, appartenant à vingt-cinq nations, ont répondu à l'appel du Gouvernement.

Monsieur le Ministre, les grandes Expositions qui ont précédé la nôtre dans cette même enceinte, ont laissé, comme témoignage de leur splendeur, nécessairement éphémère, des monuments durables que notre Société a considérablement accrus, et dont le pays peut espérer le magnifique complément. Les édifices et les musées du Parc du Cinquantenaire, l'avenue de Tervueren et le Palais colonial, — qui étale fièrement les richesses des vastes régions pacifiquement conquises à la civilisation par une auguste persévérance, — ces créations survivront aux Expositions de Bruxelles et rappelleront aux générations, qui déjà nous succèdent, ces grandes assises du travail, qui marquent les progrès de notre temps.

M. le ministre Nyssens a répondu en ces termes :

DISCOURS DE M. ALBERT NYSSENS

Ministre de l'Industrie et du Travail.

Messieurs,

De douloureux événements, qui ont été profondément ressentis dans notre pays et qui frappaient une nation amie dont la participation à l'Exposition internationale est considérable, ont plongé dans le deuil la famille royale de Belgique.

L'absence à cette cérémonie de Leurs Majestés et de Leurs Altesses Royales qui, en même temps que leur haut patronage, ont daigné apporter à l'œuvre que nous inaugurons leur auguste et précieuse collaboration est, en ce moment, l'objet de regrets unanimes, avivés encore par le sentiment de la reconnaissance publique.

OEuvre de paix et de progrès, combinaison féconde de l'initiative privée et de la participation des pouvoirs publics, manifestation de l'union patriotique de tous les Belges, affirmation de la fraternité internationale, l'Exposition de Bruxelles marquera un pas nouveau dans la voie de l'activité matérielle et morale des peuples.

La marche incessante et presque vertigineuse de l'industrie, avec ses inventions et ses perfectionnements, s'y affirme une fois de plus à côté des œuvres de l'art et de la pensée.

C'est pour rendre l'hommage dû à ceux qui enrichissent le domaine de l'humanité et aussi pour stimuler les progrès que le Gouvernement, reprenant l'idée qu'un de nos compatriotes a traduite en actes, a organisé un concours international.

Les problèmes économiques et sociaux y ont été posés en même temps que les problèmes industriels, et pour la première fois une Section spéciale des sciences a été essayée. C'est une pierre modestement posée, mais elle l'est avec l'adhésion et le concours de nombreux savants étrangers qui pourront continuer, sur de plus vastes théâtres, l'édifice projeté.

Par une innovation heureuse, le Commissariat général du Gouvernement a été mis en mesure d'assumer la charge de l'organisation des sections internationales où les savants, les penseurs, les sociologues et tous ceux qui se dévouent au bien-être de l'humanité viennent initier le grand public aux résultats d'œuvres d'utilité générale poursuivies avec un complet désintéressement.

Plusieurs Congrès internationaux amèneront sur une terre neutre et hospitalière, que nous chérissons parce qu'elle est notre patrie et que nous tâcherons de rendre de plus en plus agréable aux étrangers, de nombreuses notabilités de tous les pays. Nous devons nous borner à citer, entre autres : la Conférence interparlementaire de la paix ; les divers Congrès de l'industrie et du commerce ; le Congrès colonial ; le Congrès de médecine et d'hygiène ; les Congrès concernant la législation internationale du travail, le repos du dimanche, les habitations à bon marché, les accidents du travail.

Les questions sociales qui, en ces temps plus que jamais, se sont emparées des esprits et des cœurs auront ainsi une place importante dans les travaux de cet été.

M. le président du Comité exécutif, parlant des monuments durables qui resteront comme des souvenirs de cette fête de l'industrie, citait le Musée, coloniale synthèse de l'œuvre géniale qui immortalisera le nom de Léopold II. Je suis heureux de pouvoir mentionner aussi le Palais du peuple, dont la première salle, composée des meilleurs appareils préservatifs contre les accidents de travail, exposés dans la Section d'économie sociale, sera installée dès la clôture de l'Exposition internationale.

C'est, en grande partie, au concours des nations étrangères que le succès de l'Exposition est dû, et il nous appartient d'adresser des remerciements spéciaux aux pays qui y sont représentés, à leurs Commissions d'organisation et à leurs

Commissaires généraux, qui ont rivalisé de zèle, de bon goût et d'habile activité.

Dans notre pays aussi, les bonnes volontés et les efforts intelligents se sont offerts de toutes parts. La Commission d'organisation et les membres du Commissariat ont assumé leur tâche avec un complet dévouement.

De son côté, la Société Bruxelles-Exposition, largement subsidiée par l'Etat et par la ville de Bruxelles, inspirée d'ailleurs par un désintéressement patriotique et vaillamment représentée par son Comité exécutif, a répondu dignement à l'attente du Gouvernement et mené à bonne fin l'organisation matérielle de l'Exposition.

A tous ceux qui ont collaboré à cette œuvre qui apparaîtra comme un résumé de la civilisation contemporaine, j'ai le grand honneur d'offrir ici, au nom du Gouvernement du Roi, l'expression de la reconnaissance nationale.

M. Joseph Dupont, directeur des Concerts populaires, monte au pupitre et la cantate commence.

En voici le texte, elle obtient un immense succès, car les Belges sont fiers, et avec raison, de leur grand musicien Paul Gilson et de leur fameux *capell-meister* Joseph Dupont.

CANTATE

POUR L'INAUGURATION DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1897

Paroles de G.-Th. Autheunis. — *Musique de* P. Gilson.

Salut à toi, fidèle et noble paix!
Toi qui nous as conservé l'héritage
Où tu nous combles de bienfaits;
A toi d'abord notre chant, notre hommage!

O paix divine! en toi tout l'œuvre humain
S'épanouit, pensée, force et lumière;
Tu guides vers son but divin
L'humanité qui te suit libre et fière.

Dans ce tournoi, champ clos que Dieu bénit,
Où tu parais, fière de tes richesses,
Où ton appel nous réunit :
Prodigue à tous, joie, honneurs et largesses.

*
* *

Toi, race brune et blonde,
Vous, hôtes attendus,

Qui des confins du monde
Nous êtes accourus;
Rivaux, amis sincères,
O peuples! peuples frères,
Soyez les bienvenus.
Voici l'instant. Alerte!
Les palmes et les fleurs
Parmi la lice ouverte
Attendent les vainqueurs.
Cueillez, troupe aguerrie
Des arts, de l'industrie
Et des ardus labeurs.

*
* *

Si vous cueillez à pleines mains,
Nous vous dirons nos vieux refrains,
Gai!
Qui fêtent le mois de mai;
Gai!
Le mois de mai.

Ces chants, l'écho de nos ébats
Rythmant nos danses pas à pas,
Gai!
Aux rondes du mois de mai;
Gai!
Le mois de mai.

Ces chants qui font aux yeux ravis
Mousser les bières du pays,
Gai!
Au souffle du mois de mai;
Gai!
Le mois de mai!

Qui parlent fiers de liberté :
Qui rient naïfs dans leur gaieté,
Gai!
Quand brille le mois de mai;
Gai!
Le mois de mai.

*
* *

O gaieté! quand tu t'éveilles
Mai gazouille dans les nids;
Et les fleurs de leurs corbeilles
Vident les trésors bénis;
Le vin mousse dans le verre
A la table, où tu parais;
Et la danse s'accélère
Quand jaillit ton rire frais.

Ta chanson vibrante et claire
Réconforte l'ouvrier,
Et ton doux regard éclaire
Et réchauffe son foyer.
Tu souris vaillante et fière
Où menace le danger
Et fleuris le seuil de pierre
Où s'arrête l'étranger.

O gaieté, compagne aimable
Et fidèle des aïeux,
Sois l'hôtesse accorte, affable,
Qui préside dans ces lieux.
A nos joutes pacifiques,
A nos fêtes magnifiques,
Prête tes accents magiques,
Ton sourire radieux.

*
* *

O ma Belgique! ô libre et cher pays!
Toi dont le nom resplendit dans l'histoire,
Admire l'œuvre de tes fils;
Ta gloire éclate et rayonne en leur gloire.

Salut, lumière, air pur, riant matin,
Charmes, beautés, germes, forces fécondes!
Salut, labeur, génie humain,
Qui d'un élan joint les cœurs et les mondes!

A ce moment, un fort remous se produit dans la foule, du côté de l'entrée principale. C'est le roi qui arrive. Une explosion de vivats salue

le landau royal, attelé en daumont, précédé de deux piqueurs. Le roi Léopold porte le grand uniforme de commandant en chef de l'armée avec brassard de crêpe; il est reçu au pied de l'estrade officielle par MM. de Smet de Naeyer, chef du cabinet; Nyssens, ministre du travail; le comte Adrien d'Oultremont, Commissaire général du Gouvernement, et les trois présidents de la Commission organisatrice, du Conseil d'administration et du Comité exécutif, MM. le chevalier Descamps, Buls et de Mot.

Aucune allocution n'est adressée au souverain, qui, après avoir répondu au salut des ministres, des présidents des Chambres, du cardinal de Malines et du corps diplomatique, s'est immédiatement dirigé au fond de l'estrade, vers l'entrée des halls, précédé du Commissaire général du Gouvernement et suivi des personnages officiels.

La visite royale à travers les sections étrangères a duré jusqu'à sept heures environ. Le roi ne se lassait pas. La section française l'a émerveillé. Il ne s'attendait pas, a-t-il dit à plusieurs reprises, à une aussi éclatante participation de la France.

LA VISITE ROYALE A LA SECTION FRANÇAISE

Le roi fait son entrée à la Section française vers cinq heures. Il est reçu par M. le comte de Montholon, ministre de France à Bruxelles qui lui présente M. Victor Lourties, sénateur, ancien ministre du Commerce, président de la délégation permanente de la Commission supérieure de la Section française. A ses côtés se trouvent MM. Charles Roux, député des Bouches-du-Rhône, président du groupe 21; Maurice Monthiers, Commissaire général de la Section française; Ancelot, président du Comité français des Expositions à l'étranger et un grand nombre de présidents de groupes et d'exposants venus pour la fête d'inauguration.

S. M. le Roi Léopold les remercie tous collectivement, et remercie en particulier M. Victor Lourties « de s'être imposé un pareil déplacement, dont il a été la cause involontaire ».

« C'était pour nous un devoir d'être là, répond M. Lourties, lorsque S. M. le Roi des Belges fait à la Section française le très grand honneur de la visiter. »

Le Roi exprime ensuite à M. Charles Roux ses souhaits de prospérité pour la ville de Marseille et félicite très chaleureusement M. Maurice

Monthiers, Commissaire général, de la brillante participation de la Section française à l'Exposition. « Vous avez fait merveilleusement les choses, lui dit-il; votre Section est admirable. Je vous en fais mes compliments, et vous prie de les transmettre à tous vos collaborateurs, c'est-à-dire aux exposants français. »

Le Roi parcourt d'abord la galerie centrale de la Section qui est sans contredit la partie la plus prête et la plus présentable de l'Exposition, conduit de vitrine en vitrine par MM. de Montholon, Lourties et Monthiers.

Sa Majesté ne tarit pas d'éloges sur la splendeur de la Section française : bon goût de l'ornementation générale, ameublement du salon d'honneur, orfèvrerie, bronzes d'art, confections, soieries, dentelles, etc., tout l'attire et tout le retient. Il s'intéresse à tout, cause de tout avec une réelle compétence et a un mot aimable pour chacun.

« Voici l'industrie de Calais que visita en 1889 notre regretté Président Carnot..., » lui dit M. Lourties.

Le Roi Léopold admire et fait des vœux pour la prospérité de l'industrie dentellière de la France et pour celle de Calais en particulier. Et la visite continue. L'entourage du Roi se hasarde par moments à lui rappeler l'heure avancée. Rien n'y fait. Sa Majesté ne peut se résoudre à passer, sans les voir de près, devant les merveilles qui sollicitent ses regards, et ce n'est que vers six heures qu'il arrive à l'autre extrémité de la Section, non sans avoir promis à diverses reprises, et en insistant tout particulièrement sur ce point, qu'il reviendrait la visiter plusieurs fois en détail.

Il félicite de nouveau MM. de Montholon, Lourties et Monthiers, de la brillante participation de la France et les prie de remercier le Gouvernement français d'avoir eu à cœur de contribuer au succès de l'Exposition de Bruxelles.

« Nous sommes très honorés de la bienveillante appréciation de Sa Majesté, répond M. Lourties, et nous sommes très heureux, qu'Elle ait gardé de sa visite à la Section française une impression aussi favorable. Le Gouvernement français et nos exposants n'ont, à la vérité, rien négligé pour participer dignement à l'Exposition de Bruxelles et témoigner ainsi de leur attachement à la famille royale de Belgique et à la vaillante nation que nous aimons comme une sœur. »

Le Roi serre la main de M. le comte de Montholon, de M. Lourties et de M. Maurice Monthiers, qu'il félicite à nouveau, et il passe à la Section anglaise.

Le lendemain, mardi 11 mai, notre éminent représentant M. le comte de Montholon et M^me^ la comtesse de Montholon, qui savent si bien faire aimer et respecter la France en Belgique, réunissaient à déjeuner MM. Nyssens, ministre de l'Industrie et du Travail; de Bruyn, ministre de l'Agriculture; le comte d'Oultremont, Commissaire général du gouvernement belge; de Mot, président du Comité exécutif; Victor Lourties, sénateur, président de la Commission supérieure française; Maurice Monthiers, Commissaire général de la Section française; Ancelot, président du Comité français des Expositions à l'étranger; les présidents de groupes : MM. Lourdelet, Legrand, Hetzel, Hartmann; Duchanoy, secrétaire général.

M. le comte et M^me^ la comtesse de Montholon firent les honneurs de la légation avec la grâce la plus aimable et la distinction la plus parfaite, et c'est sur cette excellente impression qu'on se sépara en se donnant rendez-vous pour l'inauguration particulière de la Section française qui fut fixée au mois de juin.

CHAPITRE II

Inauguration de la Section française.

I. — Voyage à Bruxelles de M. Henry Boucher, Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, et de M. André Lebon, Ministre des Colonies.

A l'occasion de l'inauguration officielle de la Section française, de superbes fêtes eurent lieu à Bruxelles, et tous ceux de nos compatriotes qui ont eu la bonne fortune d'y assister en garderont un souvenir charmant.

Elles revêtirent, par la présence en pays étranger de deux Ministres de la République française, un caractère de solennité auquel le Gouvernement belge tint à s'associer.

Ces deux Ministres sympathiques entre tous, M. Henry Boucher, Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, M. André Lebon, Ministre des Colonies, voulurent s'assurer par eux-mêmes si notre pays était dignement représenté à l'Exposition de Bruxelles, et si les sacrifices que nous nous étions imposés étaient compensés par les avantages que les exposants pouvaient espérer en retirer.

Accompagnés de leurs chefs et sous-chefs de cabinet : MM. Ordinaire, Du Vivier de Streel, Picard et Bonnefous, de M. Ancelot, président du Comité français des Expositions à l'étranger, ils partirent le dimanche 13 juin, à 8 heures 20 du matin, pour Mariemont, résidence de notre aimable compatriote, M. Valère Mabille, qui depuis bientôt quarante ans tient une des premières places dans l'industrie métallurgique de la

Belgique, et fut auprès du Gouvernement belge et du Comité exécutif de l'Exposition un auxiliaire précieux.

Sous le toit hospitalier de M. Valère Mabille, les Ministres français prirent contact et échangèrent la première poignée de main avec les Ministres belges : MM. Bernaert, président de la Chambre des représentants; de Smet de Naeyer, président du Conseil des Ministres; Nyssens, Ministre de l'Industrie et du Travail; de Bruyn, Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics; M. le sénateur Vercruysse, Commissaire général de la Belgique à l'Exposition de 1900.

Dans la soirée, un train spécial amenait à Bruxelles les invités de M. Valère Mabille.

Devenus les hôtes de M. le comte de Montholon, Ministre de France, MM. Henry Boucher et André Lebon reçurent le lundi matin, à l'hôtel de la Légation, les membres de la colonie française de Bruxelles, puis allèrent faire leurs visites officielles.

Au déjeuner qui leur fut offert à midi par M. le comte et M^me^ la comtesse de Montholon, assistaient MM. Nyssens et de Bruyn, MM. Lourties, sénateur, Siegfried, Marty, députés, anciens Ministres du Commerce, Dupuy-Dutemps, député, ancien Ministre des Travaux publics, Monis, sénateur, Charles Roux, député de Marseille, Maurice Monthiers et Alfred Ancelot.

A 2 heures, les Ministres français se rendaient à l'Exposition et faisaient à la Section française une première visite officieuse, mais très détaillée. Nous ne nous étendrons pas sur cette visite qui dura jusqu'à 6 heures du soir.

Celle que S. M. le Roi des Belges fit le lendemain en compagnie des Ministres français nous permettra d'insister particulièrement sur l'Exposition française.

MM. Henry Boucher et André Lebon ne quittèrent l'Exposition que pour se rendre au Palais-Royal où Sa Majesté le Roi, malgré son récent deuil, leur offrait un dîner intime.

A ce dîner assistaient : MM. Victor Lourties, Marty, Siegfried, Charles Roux, le comte de Montholon, Monthiers, Du Chanoy, Du Vivier de Streel, Ordinaire, Picard, etc.

A 9 heures du soir, nos Ministres se rendaient de nouveau à l'Exposition pour inaugurer le pavillon algérien et pour assister à l'embrasement du Parc et au feu d'artifice tiré en l'honneur de la France.

Ce soir-là, Bruxelles fêta les Français de la façon la plus charmante.

Des affiches couvraient les murs de la ville annonçant les réjouissances que le Comité exécutif de l'Exposition avait organisées. Les principales rues de la ville avaient été illuminées féeriquement. Le feu d'artifice tiré dans l'hémicycle du Palais du Cinquantenaire avait comme pièce finale un vrai chef-d'œuvre de pyrotechnie, où les mots de : Vive la France ! reproduits en lettres de feu, furent salués par les acclamations de la foule enthousiaste.

II. — Inauguration de la Section française.

Déjeuner offert par M. Henry Boucher, Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes.

Le mardi 15 juin, après une visite à Tervueren dirigée par le major Thys, le grand organisateur de l'Exposition coloniale belge, eut lieu à midi, dans le Palais de l'alimentation française, le banquet offert par M. Henry Boucher aux Ministres, aux principales autorités belges et aux membres des Comités français d'organisation.

Dans ce palais improvisé et à peine terminé avaient pris place environ deux cents convives.

La table d'honneur était présidée par M. Henry Boucher, Ministre du Commerce, ayant à sa droite M. de Smet de Naeyer, président du Conseil des Ministres, et à sa gauche M. de Faverau, Ministre des Affaires étrangères. On remarquait en outre MM. Nyssens, Ministre de l'Industrie ; de Bruyn, Ministre de l'Agriculture ; M. le comte de Montholon, Ministre de France à Bruxelles ; M. Victor Lourties, sénateur, ancien Ministre du Commerce ; Buls, bourgmestre de Bruxelles ; le Gouverneur du Brabant ; M. de Lambermont, Ministre d'Etat ; M. d'Oultremont, grand maréchal de la Cour ; M. de Mot, président du Comité exécutif de l'Exposition ; le major Thys ; M. Charles Dupret, directeur général de l'Exposition ; M. le député Neyrinckx ; MM. Eloy, Lemonnier, Bordiau, Mommaertz, chef du cabinet du Ministre de l'Industrie, et toutes les autorités belges.

A l'heure des toasts, M. Henry Boucher se lève et boit à la santé du Roi en ces termes :

TOAST DE M. HENRY BOUCHER

Ministre du Commerce.

Messieurs,

La première parole de celui qui a l'honneur de représenter ici les exposants français doit être une parole de gratitude pour la Belgique qui leur a fait si généreux accueil.

Vous êtes venus nombreux à Bruxelles, poussés par un grand courant national, portés par des sympathies historiques et vous avez reçu l'accueil excellent sur lequel vous comptiez, mais qui nous laisse à tous des sentiments de reconnaissance. (*Applaudissements.*)

C'est la grandeur du peuple belge que je veux honorer en adressant mes vœux à S. M. le Roi. (*Vifs et longs applaudissements.*)

Heureux les peuples dont le travail est fécondé par l'esprit de liberté et d'initiative.

Heureux les rois dont les origines dynastiques se confondent avec celles de la patrie.

C'est à l'union et à la grandeur du peuple belge que je lève mon verre en portant respectueusement un toast au Roi, à la Reine et à la famille royale. (*Applaudissements.*)

Voici comment répond à ce toast

M. DE SMET DE NAEYERS

Ministre des Finances de Belgique.

Nous sommes profondément touchés, mes collègues et moi, des paroles si sympathiques que M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie de France vient d'adresser à la nation belge et à son souverain, ce souverain auquel nous unissent des liens aussi étroits d'admiration, et je dirai d'affection : d'admiration pour les œuvres splendides accomplies sous son règne.

Messieurs, Léopold II a eu l'occasion de connaître, avant qu'il ne fût revêtu de la plus haute charge de la République, M. Félix Faure. Il avait apprécié les qualités de cet homme éminent sous l'égide duquel la France atteint le degré de prospérité que nous constatons aujourd'hui.

Les qualités que M. Félix Faure avait déployées comme député se sont manifestées au grand jour depuis qu'il préside aux destinées de ce grand pays, de ce pays dont nous sommes voisins et dont nous apprécions chaque jour les hautes qualités.

Messieurs, sous la présidence de M. Félix Faure, la France a accompli des œuvres dont l'histoire parlera ; elle a marché à grands pas, notamment dans la conquête de cet empire colonial qui éveille chez nous aussi de légitimes ambitions.

Il me reste à souhaiter que M. Félix Faure préside longtemps encore aux destinées de ce beau pays de France. Je bois au Président de la République française.

M. Henry Boucher se lève alors de nouveau et prononce le discours suivant :

DISCOURS DE M. HENRY BOUCHER

Ministre du Commerce.

Ce sont des remerciements encore que je dois adresser en votre nom au Gouver-

nement belge dont les membres si distingués ont bien voulu être nos hôtes et je réunis dans une commune expression de sympathie tous les membres du Gouvernement, en portant tout d abord la santé de M. de Smet de Naeyer, mon aimable voisin.

Parmi tous nos hôtes éminents, je me ferais un reproche d'oublier le Nestor de la diplomatie, l'homme qu'honorent tous ceux qui, à un titre quelconque, se sont occupés des affaires européennes. Qu'il reçoive ici les témoignages de notre admiration et d'une estime bien méritée par cinquante années de services rendus à la nation belge et à la civilisation européenne. (*Vifs applaudissements.*)

Je bois à M. de Lambermont, Ministre d'Etat.

Je bois à M. Buls, bourgmestre de Bruxelles, et à M. le Gouverneur du Brabant.

Je bois à tous ceux qui se sont occupés de cette admirable Exposition et qui ont bien voulu ouvrir le chemin à vos initiatives. A MM. d'Oultremont, de Mot, président du Comité exécutif, au major Thys, qui a marché à la conquête de nos sympathies comme il a marché à la conquête du Congo. (*Applaudissements.*)

Et maintenant, Messieurs, permettez au Ministre du Commerce français de vous féliciter vous-mêmes.

Vous avez une noble tâche à remplir : c'est d'être dignes des émules que vous avez rencontrés ici.

Lorsque l'on a parcouru, comme je l'ai fait moi-même, l'Exposition belge, on peut constater quels redoutables rivaux vous avez à aborder en luttant contre eux à armes courtoises.

L'industrie et le commerce belge s'étalent ici dans toute leur splendeur et nous sommes fiers de vous, Messieurs, qui vous êtes montrés dignes de l'œuvre réalisée par nos amis.

Je suis heureux de saluer mon excellent collaborateur et ami, M. Monthiers, auquel je vous propose de reporter les félicitations du Gouvernement français. Je remercie aussi mon excellent ami Ancelot et ses amis qui l'ont suivi, ainsi que M. Hetzel et tous les industriels français présents ici, pour le concours dévoué que j'ai trouvé auprès d'eux. (*Nombreux applaudissements. Cris : Vive Henry Boucher!*)

DISCOURS DE M. NYSSENS

Ministre de l'Industrie et du Travail.

J'ai l'heureuse fortune de pouvoir, au nom du Gouvernement et du Roi, remercier la France et son Gouvernement, de la part importante qu'ils ont prise à l'Exposition internationale de Bruxelles.

Il m'est particulièrement agréable de pouvoir saluer ici les deux Ministres qui ont pris, à cette participation, une part prépondérante; M. Lebon, Ministre des Colonies, ancien Ministre du Commerce, sous le gouvernement duquel la participation à l'Exposition a été proposée et décidée en principe, et M. Boucher, le Ministre actuel du Commerce de la République française qui, avec une vaillance et des efforts constants, et une grande et chaude sympathie pour notre pays, a mené grandement et glorieusement à bonne fin la participation de la République française à l'Exposition de Bruxelles. (*Applaudissements.*)

Messieurs, le succès de ce que l'on appelle souvent un compartiment et de ce que nous appellerons à lui seul, une Exposition, ce succès est proclamé à Bruxelles par la *vox populi*.

Lorsqu'on demande au public qui a déjà visité l'Exposition — et je suis convaincu que ce sentiment sera ratifié par tous ceux qui la visiteront demain, — quel est, au point de vue de l'élégance, du bon goût et de la splendeur artistique, le joyau de

l'Exposition, lorsqu'on interpelle le public par voie de referendum, il répond : C'est la France! (*Applaudissements.*) Lorsqu'on a recours aux publicistes, ils répondent : La France! Et lorsqu'on s'adresse au suffrage universel, il redit encore : La France! (*Très bien! Applaudissements.*)

Et nous, Belges, lorsque nous nous souvenons des principes constitutionnels et politiques qui sont à la base des institutions de notre pays, nous disons, au point de vue de l'art, de l'élégance et de la splendeur, nous aussi, nous proclamons que le succès appartient à la France et nous le proclamons par un suffrage universel, plural et cordial. (*Applaudissements.*)

Honneur, Messieurs, à tous ceux qui ont été les auteurs, les inspirateurs, les ouvriers de cette Section ; honneur au Gouvernement francais, honneur à la Commission supérieure présidée par M. le Ministre lui-même, assisté d'hommes éminents qui représentent ici si dignement leur pays, parmi lesquels je tiens à nommer deux anciens Ministres du Commerce, M. Lourties et M. Siegfried. Je suis particulièrement heureux, en ma qualité de Ministre du Travail, de pouvoir saluer d'une façon toute spéciale ces deux derniers noms qui signifient, pour nous, foi et confiance dans les œuvres, foi et confiance dans les citoyens qui se dévouent à leur pays, qui prêchent la prévoyance et qui indiquent aux travailleurs que la prospérité et le succès sont avant tout dans les œuvres qui doivent fortifier l'homme par son initiative, par son courage et par le plus noble usage de la liberté. (*Bravo! Applaudissements.*)

Honneur aussi, Messieurs, au Commissariat de l'Exposition français, à MM. Monthiers, Du Chanoy et à leurs collaborateurs, dont l'énergie et la persévérance ne se sont laissés rebuter par rien.

Messieurs, la devise nationale belge se résume en ces mots : « L'union fait la force. » Vous, Français, vous avez prouvé que vous savez pratiquer la même maxime; c'est par l'association et l'union des industriels, des savants, de tous les hommes de bonne volonté, que vous avez réalisé cette grande œuvre.

Les nations ne sont pas modestes et les citoyens d'un pays ne doivent pas l'être parce que l'humilité dans la modestie — lorsqu'il s'agit de décisions — est souvent le contraire de patriotisme, et nous-mêmes, sans devenir modestes, nous sommes heureux de vous dire que, dans cette Exposition, vous avez donné à nos exposants des Expositions futures, et à notre pays une grande leçon; vous avez été forts, non pas seulement par l'union, mais par la discipline. Vous avez fait une Exposition dans laquelle chaque industriel a participé en s'inspirant d'un grand style, du style français, et auquel nous applaudissons.

Eh bien, Messieurs, ces leçons, nous en tirerons notre profit, et comme nous voulons y joindre le sentiment des hommes élevés, nous le traduirons par un sentiment de reconnaissance : nous irons à Paris en 1900 et, de même qu'aux Expositions précédentes la Belgique a fait figure honorable, nous tâcherons de nous inspirer des derniers exemples, d'y représenter une nation voulant rehausser dignement la grande œuvre par laquelle vous voulez couronner le dix-neuvième siècle, nous y viendrons nombreux et nous vous rendrons l'étreinte cordiale et fraternelle que vous nous avez donnée. (*Applaudissements.*)

Donc, Messieurs, en 1900, comme aujourd'hui, nous serons heureux de nous trouver à côté des représentants éminents d'une nation amie de la Belgique et, inspirés par le sentiment de la fraternité des peuples et de solidarité des forces et du travail en vue de la civilisation et du progrès, nous levons nos verres avec cœur et conviction en l'honneur de l'industrie française. (*Vifs applaudissements.*)

DISCOURS DE M. ANDRÉ LEBON

Ministre des Colonies.

Messieurs, la spécialité de mes fonctions ne me permet pas de répondre comme

il conviendrait aux idées si cordiales et si généreuses que vient d'exprimer M. Nyssens.

M. Nyssens a bien voulu dire que notre Section française — et je n'y contredis point — était une école de goût et de sens artistiques, et il vous a entretenus, en termes flatteurs, des leçons que l'industrie belge pouvait recueillir de nos efforts.

Comme colonial, je tiens à dire publiquement ici que j'ai, moi aussi, recueilli des leçons au spectacle que j'ai vu ce matin, à Tervueren, et que le peuple belge nous donne des exemples d'initiative, d'énergie, de persévérance et d'esprit pratique que je serais heureux de voir imiter dans notre empire colonial. (*Applaudissements.*)

Je bois, Messieurs, à l'Etat indépendant du Congo, aux hommes héroïques qui l'ont fondé, aux industriels audacieux qui l'ont doté de son outillage de transports, aux commerçants hardis et avisés qui le font prospérer et lui envoient non pas les produits qu'ils ont coutume de vendre en Europe, mais ceux qu'il est capable de consommer; en un mot, à tous les artisans de sa grandeur. (*Applaudissements.*)

De même que de l'émulation libérale est sortie, en 1830, la nationalité belge, de notre émulation internationale sur la terre d'Afrique doit sortir une grande œuvre.

J'invoque, moi aussi, votre belle devise : « L'union fait la force. » Ce n'est pas seulement dans l'histoire intérieure des nations qu'elle trouve son application, mais dans l'œuvre commune que les peuples d'Europe poursuivent sur le continent noir, vis-à-vis des peuplades qu'ils cherchent à élever à un niveau supérieur. J'émets du fond du cœur le vœu que bientôt il n'y aura plus de préjugés, plus de jalousies entre nos pionniers coloniaux et que les efforts communs des gens de bonne volonté assureront le triomphe du progrès et de la civilisation.

A nos émules de Belgique! (*Applaudissements.*)

TOAST DE M. MAURICE MONTHIERS

Commissaire général de la Section française.

La présence à ce banquet, et surtout la visite d'hier à notre Section, de tant de représentants de la haute industrie de notre pays vous montrent, Monsieur le Ministre, combien votre venue était désirée.

Ceux qui, comme moi, vivent depuis plusieurs mois comblés de prévenances des plus hautes personnalités de la Belgique et de l'Exposition savent quel accueil chaleureux vous attendait.

C'est le grand courant de sympathies qui unit nos deux pays qui a permis à votre Commissariat de mener à bien la tâche qui lui avait été confiée, et vous avez pu constater, Monsieur le Ministre, quelle large part nos industriels ont prise à cette Exposition. Le palais même dans lequel nous banquetons aujourd'hui a été entrepris entièrement par des exposants français; il vous montre tous les efforts qui ont été faits.

Ce sont, Monsieur le Ministre, les comités par leur dévouement et leur bonne volonté intarissable; ce sont les exposants, par la discipline dont ils ont fait preuve, qui ont assuré la réussite de notre Section française. Je tiens à les remercier de tout cœur devant vous et je bois à leurs futurs succès.

Avant de se lever de table, M. Henry Boucher porte le dernier toast suivant :

Nous serions bien ingrats si nous oubliions le représentant de la République française à Bruxelles, M. le comte de Montholon.

Tout à l'heure, c'était à l'union française, réalisée ici par les représentants de son industrie et de son commerce, que nous levions nos verres; maintenant, c'est à l'union amicale entre la Belgique et la France que je vous convie de boire en portant la santé de M. de Montholon, représentant de la République française à Bruxelles. Personne, mieux que lui, ne peut être l'instrument de cette union. (*Vifs applaudissements.*)

VISITE DE S. M. LE ROI A LA SECTION FRANÇAISE

M. Henry Boucher avait à peine achevé que l'arrivée du Roi est annoncée.

M. le Ministre du Commerce, ayant à ses côtés MM. André Lebon, Monthiers, les Ministres belges et tous les présidents des Comités, lui souhaite la bienvenue au seuil de la Section française, et la visite commence.

D'abord par l'ameublement, où les industries si nombreuses et si diverses qui concourent au décor intérieur des habitations avaient été groupées par les soins de M. Charles Legrand, président du Comité.

Sa Majesté examine avec une satisfaction visible les installations de M. Eugène Ternisien, Warée, Hamot et Braquenié, elle passe dans la Section des bronzes, de l'orfèvrerie et de la bijouterie, et félicite MM. Gagneau, Christofle, Boucheron, Vever, Froment-Meurice.

Dans la Section des industries textiles, M. Henry Boucher présente au Roi son organisateur, M. Alfred Ancelot, qui est aussi, ajoute M. le Ministre du Commerce, l'âme des Expositions françaises à l'étranger.

M. Ancelot présente à son tour à Sa Majesté le Comité lyonnais ayant à sa tête MM. Chabrières, Piotet, Boucharlat, Brossy et Béraud.

Le royal visiteur s'arrête devant les merveilles de l'industrie lyonnaise et stéphanoise, écoutant avec une religieuse attention les explications qui lui sont données.

Dans le groupe des vêtements, en l'absence de M. Dehesdin, il est reçu par MM. Leduc et Perdoux, il s'intéresse aux expositions de la Belle-Jardinière, des Magasins du Louvre, du Bon Marché et de la Samaritaine, et tout particulièrement à la splendide collection de la Chambre syndicale de la couture parisienne qui lui est présentée par M. Gaston Worth.

Dans la Section des produits chimiques, ce sont MM. Charles Roux, Expert-Besançon et Georges Lefebvre qui lui font les honneurs.

Dans la Section de la papeterie et de la librairie, Sa Majesté est reçue par MM. Hetzel, Layus, Failliot, Chapuis;

Dans le groupe de l'article de Paris, par MM. Dupont et Amson; enfin dans la Section de la musique, par MM. Gustave Lyon et Gouthière.

Cette longue promenade de plus de quatre heures à travers les galeries de la Section française intéressa le Roi au plus haut point. En prenant congé des Ministres français et des membres des Comités, il tint à remercier en termes vibrants M. Henry Boucher de la participation brillante et prépondérante de la France à l'Exposition de Bruxelles.

Une heure après la visite royale, M. Nyssens, Ministre de l'Industrie et du Travail, et M^me^ Nyssens réunissaient à leur table MM. Henry Boucher, André Lebon, M. le comte et M^me^ la comtesse de Montholon, MM. de Smet de Naeyer, de Bruyn, et Bernaert, MM. Lourties, Monthiers, Ancelot, du Vivier de Streel, Ordinaire, Du Chanoy, Picard, de Naeyer, le grand industriel de Willebroeck, MM. Valère Mabille, Carteron, consul général de France à Anvers, Charles Legrand.

III. — Voyages de M. Henry Boucher, Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, à Anvers et Villebroeck.

La journée du mercredi 16 juin ne fut pas moins bien remplie que les précédentes. Le programme comportait la constitution définitive de la nouvelle Chambre de commerce française d'Anvers, et la visite des établissements industriels de M. de Naeyer, à Willebroeck.

A neuf heures du matin, M. André Lebon, ministre des colonies, accompagné de M. du Vivier de Streel, son chef de cabinet, retournait à Paris présider le banquet colonial qui avait lieu le soir même.

A la même heure, M. Henry Boucher partait pour Anvers. Il était accompagné de M. le comte de Montholon, ministre de France, du capitaine Haillot, attaché militaire, de MM. Nyssens, Lourties, de Bruyn, Monthiers, Ordinaire, Valère Mabille, Ancelot, Ch. Legrand.

Sur le quai de la gare d'Anvers, M. Carteron, consul général de France, à la tête d'une délégation de la colonie française, présenta à M. le Ministre du commerce M. Borniche, président de la nouvelle Chambre de commerce, M. Beliard, président de la Société de secours

mutuels et du Cercle français, ainsi que leurs collaborateurs d'Anvers et de Gand.

Au Consulat général de France, M. le Ministre procéda à la constitution définitive de la Chambre de commerce, et, répondant aux allocutions qui lui avaient été adressées par MM. Carteron, Borniche, Beliard et Valère Mabille, il promit de donner satisfaction aux vœux qui lui avaient été exprimés et souhaita succès et prospérité à la nouvelle création due à l'initiative, au zèle et à l'activité de nos compatriotes.

Après une promenade à travers la ville, les invités se retrouvèrent à bord du vapeur l'*Emeraude*, battant pavillon français, qui les conduisit jusqu'à Lillo et les ramena par le *Ruppel*, jusqu'à Villebroeck, où les attendait une réception enthousiaste : drapeaux aux couleurs françaises à profusion, salves d'artillerie, vivats et acclamations, par toute la population, réunie sur les quais, ayant à sa tête M. de Naeyer.

Un train spécial, orné de feuillages et d'oriflammes, conduisit les invités du grand industriel jusqu'à son usine où commença la visite des immenses ateliers centralisant toutes les phases de la fabrication, non seulement du papier en pâte de bois, mais encore des chaudières à vapeur.

Les visiteurs furent frappés de l'admirable organisation des cités ouvrières, et surtout du touchant spectacle auquel ils assistèrent en visitant la crèche et la pouponnière, œuvre de M^me^ DE NAEYER, où sont gardés 450 enfants des ouvriers de l'usine.

Le soir, un banquet de cent quatre couverts réunissait les invités et les amis de M. de Naeyer. Aux personnes que nous avons déjà citées, étaient venus se joindre M. BEGHEREN, ministre de la justice, M. BULS, bourgmestre de Bruxelles, MM. MORISSEAU et AMELLIN, directeurs au ministère de l'industrie, M. DE MOT et le major THYS, M. GODY, président du jury international, HETZEL, FAILLIOT, BOUCHER, le sympathique maire de Docelle, frère de notre ministre, WOLF, CHAPUIS, etc.

Au dessert, M. de Naeyer, dans une charmante improvisation, remercia M. Henri Boucher, ministre du Commerce français, et ses amis, d'avoir bien voulu accepter son hospitalité.

Ce toast fut suivi de l'exécution de la *Marseillaise*, enlevée d'une façon magistrale par la musique des établissements de Naeyer, que les invités avaient applaudi au cours de la soirée.

M. Henry Boucher et, après lui, M. Nyssens tinrent à rendre un

juste hommage à l'œuvre philanthropique accomplie par leur hôte éminent, dont s'enorgueillissent à juste titre la Belgique et l'industrie du papier.

M. de Bruyn porta à son tour un toast à la presse, à laquelle il recommanda de propager ce qu'elle avait vu au cours de cette mémorable journée et de le citer comme un exemple à suivre de haut socialisme.

En quittant la salle du banquet, un merveilleux spectacle s'offrit aux regards des invités. La cité ouvrière tout entière était illuminée de ballons multicolores, de lampes électriques, et de transparents lumineux, portant les inscriptions : Vive la France ! Vive Henry Boucher !

Les grilles du parc du château avaient été grandes ouvertes à toute la population de Willebroeck, qui en avait envahi les allées et les avenues pour faire fête à leur chef aimé et à ses invités.

On se quitta aux cris de : Vive la France ! Vive la Belgique ! pour regagner Malines par train spécial.

Journée du jeudi 17 juin.

Après une visite détaillée à l'exposition coloniale de Tervueren, M. le Ministre du Commerce se rendit à midi et demi à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, assister au déjeuner que M. Buls, bourgmestre, et le conseil municipal de la cité avaient organisé en son honneur.

Les principaux ministres belges sont là. Parmi les convives, plusieurs de nos compatriotes font cortège à M. Henry Boucher. Nous les avons déjà nommés.

L'excellente musique communale qui est à Bruxelles ce qu'est pour nous, à Paris, la musique de la Garde Républicaine, se fait entendre et vivement applaudir pendant le repas, un repas d'un menu parfait et arrosé des vins français les plus fameux.

Au dessert, M. Buls, bourgmestre de Bruxelles, se lève et porte la santé du Président de la République française et celle du Ministre du Commerce.

Il affirme les sympathies qui unissent la Belgique à la France, et déclare que si, sous l'Empire, certaines inquiétudes avaient pu naître dans l'esprit des Belges, sur la politique de la France, chacun savait, aujourd'hui, que la France républicaine, respectueuse de la liberté et de

l'indépendance des peuples, avait toute la sympathie, toute l'amitié de la Belgique.

Ce toast est applaudi par toute l'assistance, et plus particulièrement par les Français présents au banquet.

M. Henry Boucher serre avec effusion la main de M. Buls, et se lève à son tour.

Le Ministre du Commerce porte d'abord la santé du Roi et de la famille royale.

Après avoir remercié M. Buls, bourgmestre, de l'hospitalité belge et avoir exprimé l'étonnement que lui inspiraient, à chacun de ses voyages, les transformations économiques et architecturales de la Belgique, le Ministre ajoute :

« Je ne sais pas d'où pouvaient provenir les craintes auxquelles M. le » bourgmestre a fait allusion, ni si elles étaient fondées; mais ce que je » sais, c'est que depuis cette époque la France a été cruellement ins- » truite par l'expérience. Elle sait qu'on ne peut rien faire contre la » volonté de la nation et que c'est celle-là seule qu'il faut considérer. » Or nous voulons tous fermement la paix et, au lieu d'échanger le » salut de l'épée, nous désirons échanger avec vous le salut de l'outil. »

Ces dernières paroles de M. le Ministre du Commerce français sont saluées d'enthousiastes bravos.

On se lève de table et tous les membres du Conseil communal viennent serrer la main de M. Henry Boucher; après quoi M. Buls, bourgmestre, le conduit à travers les admirables salles de l'Hôtel de Ville et de là sur le grand balcon qui donne sur la merveilleuse place.

La foule reconnaît le ministre français et le salue en poussant de nombreux cris de : Vive la France! auxquels M. Henry Boucher répond par le cri de : Vive la Belgique! A ce moment, le carillon de l'Hôtel de Ville égrène joyeusement les notes de la *Marseillaise* que la foule accueille par des applaudissements frénétiques.

A deux heures et demie, M. Henry Boucher prend congé de ses aimables hôtes, qu'il remercie avec émotion de l'accueil charmant qu'ils ont fait au représentant du Gouvernement français, et, vite, il reprend le chemin de l'Exposition, car on vient de lui annoncer que le Roi viendra, dans un instant, visiter de nouveau la Section française et qu'il sera probablement accompagné de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine des Belges.

Effectivement le Roi des Belges venait faire une nouvelle visite à la Section française, accompagné, cette fois, de S. M. la Reine et de S. A. la princesse Clémentine.

Cette visite consacre de nouveau le succès de nos nationaux. La famille royale adresse au représentant du Gouvernement français toutes ses félicitations, et ses remerciements pour le grand plaisir que cette visite leur avait procuré.

A six heures du soir, M. Boucher, accompagné de M. Picard, chef-adjoint de son cabinet, reprenait le train pour Paris.

TROISIÈME PARTIE

LES JURYS. — LES RÉCOMPENSES

CHAPITRE PREMIER

Les Jurys

I. — Nomination des membres du jury français.

JURY DE L'AGRICULTURE

Le jury de l'Agriculture fut désigné dès le 25 mai 1897 par arrêté du président du Conseil, Ministre de l'Agriculture, contresigné par le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes.

Le président du Conseil, Ministre de l'Agriculture,

Vu la loi du 24 décembre 1896, autorisant le Gouvernement français à prendre part officiellement à l'Exposition internationale de Bruxelles;

Vu la décision de l'administration belge fixant le nombre des membres du jury laissés à la nomination du Gouvernement français;

Arrête :

ART. 1er. — Sont nommés membres du jury à l'Exposition internationale de Bruxelles, pour le groupe de l'agriculture (comité 25) :

MM. **Gomot**, sénateur;

Bénard (Jules), membre de la Société nationale d'agriculture;

Tétard (Stanislas), membre de la Société nationale d'agriculture;

Dutey-Harispe, juré suppléant;

Reimond, agriculteur à Mainpincien, juré suppléant.

ART. 2. — Le directeur de l'Agriculture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 25 mai 1897.

J. MÉLINE. Henry BOUCHER.

Le 21 juin 1897 parut un nouvel arrêté :

Le président du Conseil, Ministre de l'Agriculture, et le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,

Vu la loi du 24 décembre 1896, autorisant le Gouvernement français à prendre part à l'Exposition internationale de Bruxelles;

Vu la décision de l'administration belge, fixant le nombre des membres du jury laissés à la nomination du Gouvernement français;

Vu l'arrêté du 25 mai 1897, désignant les membres du jury pour le groupe de l'agriculture à l'Exposition internationale de Bruxelles:

Arrêtent :

Art. 1er. — Sont nommés membres du jury à l'Exposition internationale de Bruxelles pour le groupe de l'agriculture :

MM. **Reimond**, agriculteur à Mainpincien, par Guignes-Rabutin (Seine-et-Marne), en remplacement de M. Tétard, non acceptant;
Pluchet, agriculteur à Roye (Somme), membre du jury suppléant, en remplacement de M. Reimond, nommé membre titulaire.

Art. 2. — Le directeur de l'Agriculture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 21 juin 1897.

Méline. Henry Boucher.

JURY DES BEAUX-ARTS

Par arrêtés du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, furent nommés membres du jury des récompenses de l'Exposition internationale de Bruxelles, pour la section des Beaux-Arts :

MM. **Lefebvre** (J.), artiste peintre, membre de l'Institut;
Flameng (F.), artiste peintre;
De Richemont, artiste peintre;
Dameron, artiste peintre, membre supplémentaire;
Moreau (Mathurin), artiste statuaire;
Gardet, artiste statuaire, membre supplémentaire;
Jacquet (A.), artiste graveur, membre de l'Institut;
Daumet, architecte, membre de l'Institut.

JURY INTERNATIONAL

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des membres du Comité français des Expositions à l'étranger.)

Le 28 juin, le *Journal officiel* de la République française publiait les noms des membres du jury international des récompenses, nommés par arrêté spécial du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes.

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,

Vu le règlement général belge de l'Exposition internationale de Bruxelles;

Vu le règlement spécial déterminant la nature des récompenses et organisant les jurys chargés de les répartir;

Arrête :

ART. 1er. — Sont nommés membres du jury international des récompenses :

COMITÉ II

Économie sociale.

Groupes II à VII. — Classes 5 à 23.

Jurés titulaires.

Groupes 2 et 3. — **Moron,** ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de l'Office du travail au Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, membre des comités, Bruxelles, 1897.

Groupes 4 et 5. — * **Siegfried** (Jules), député, ancien ministre, membre du jury, Paris, 1889, vice-président de la Commission supérieure d'organisation, Bruxelles, 1897.

Groupe 6. — * **Lourties**, sénateur, ancien ministre, président de la Ligue nationale de la prévoyance et de la mutualité, vice-président de la Commission supérieure d'organisation, Bruxelles, 1897.

Robert (Charles), président de l'Union syndicale des compagnies d'assurances à primes fixes de toutes natures, membre des comités de Paris, 1889, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897.

Groupe 7. — **Chevallier,** député, membre du jury, Paris, 1889, et des comités, Bruxelles, 1897.

Cheysson, inspecteur général des ponts et chaussées, membre du jury, Paris, 1889, et des comités, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897.

Jurés suppléants.

Groupes 2 à 5. — **Lami** (E.-O.), publiciste, membre du jury, Paris, 1889, et des comités, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897.

Groupe 6. — **Montandon** (Louis), directeur du Crédit lyonnais à Bruxelles.

Groupe 7. — **Paulet** (Georges), chef de bureau de la direction du travail et de l'industrie au Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, membre des comités, Paris, 1889, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897.

COMITÉ III

Hygiène.

Groupes VIII à XIII. — Classes 24 à 44.

Jurés titulaires.

Groupes 8 à 12. — **Martin** (le Dr), membre du Comité consultatif d'hygiène publique de France, membre du jury, Paris, 1889, et des comités, Chicago, 1893, Bruxelles, 1897, secrétaire général du comité 3.

Groupe 13. — **Barbier** (le Dr), médecin des hôpitaux, membre des comités, Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 3.

Beurnier (le Dr Louis), chirurgien des hôpitaux, membre des comités, Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 3.

Mathieu (Raoul), fabricant d'instruments de chirurgie, membre des comités, Paris, 1889, commissaire rapporteur, Chicago, 1893, membre des comités, Bruxelles, 1897.

* **Petit** (Arthur), pharmacien chimiste, président de l'Association générale des pharmaciens de France, membre des comités, Bruxelles, 1897, vice-président du comité 3.

Jurés suppléants.

Groupes 8 à 12. — * **Pucey**, secrétaire général de la Société des ingénieurs et architectes sanitaires de France, membre des comités, Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 3.

Groupe 13. — **Durey** (Camille), ingénieur civil, fabricant d'appareils sanitaires, membre des comités, Bruxelles, 1897.

Fère (Charles), directeur de la compagnie des eaux de Vichy, membre des comités, Bruxelles, 1897.

COMITÉ IV

Sauvetage.

Groupes XIV à XVI. — Classes 45 à 55.

Jurés titulaires.

Groupes 14 à 16. — **Olry**, ingénieur en chef des mines, directeur de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur du nord de la France.

Juré suppléant.

Thirion (A.), fabricant de pompes et de matériel d'équipement pour l'incendie; membre des comités, Bruxelles, 1897.

COMITÉ V

Joaillerie, orfèvrerie, bronzes.

Groupe XVII. — Classes 56 et 57.

Jurés titulaires.

Classe 56. — * **Aucoc** (Louis), président de la Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie et orfèvrerie de Paris, vice-président du comité 5, membre du jury, Paris, 1889, et des comités, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897.

* **Boin-Taburet,** fabricant d'orfèvrerie, membre des comités, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897.

Mascuraud, fabricant de bijoux pour modes, président de la Chambre syndicale de la bijouterie imitation, membre des comités, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, commissaire rapporteur, Chicago, 1893.

Classe 57. — **Gagneau**, fabricant d'appareils d'éclairage, membre du jury, Paris, 1878 et 1889, membre des comités, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, président du comité 5.

Siot-Decauville, fabricant de bronzes, membre des comités, Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 5.

Jurés suppléants.

Classe 56. — **Cardeilhac** (Ernest), fabricant d'orfèvrerie et de coutellerie, président de la Chambre syndicale des couteliers, membre des comités, Bruxelles, 1897.

Classe 57. — **Blot** (Eugène), fabricant de bronzes imitation, membre des comités, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897.

COMITÉ V *bis*

Verrerie, Céramique.

Groupe XVII. — Classes 58 et 59.

Jurés titulaires.

Classe 58. — **Biver** (Alfred), directeur général des manufactures de glaces de la Compagnie de Saint-Gobain, membre du jury, Paris, 1889, et des comités, Bruxelles, 1897.

Guilbert-Martin, fabricant d'émaux et de mosaïques, membre du jury, Paris, 1889, et des comités, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, président du comité 5 *bis*.

Classe 59. — **Boulanger** (Paul), fabricant de faïence, membre des comités, Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 5 *bis*.

Hache (Alfred), fabricant de porcelaines, membre du jury, Paris, 1889, et des comités, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, commissaire rapporteur, Chicago, 1893.

Jurés suppléants.

Classe 58. — **Houtart** (Eugène), maître de verrerie à Denain.

Classe 59. — * **Harant**, président de la Chambre syndicale de la céramique et de la verrerie, membre des comités, Bruxelles, 1897.

COMITÉ VI

Art religieux.

Groupe XX. — Classe 68.

Juré titulaire.

Classe 68. — **Jacquier**, président de l'Union des syndicats des arts et industries appliquées au culte et aux édifices religieux, membre des comités, Bruxelles, 1897, président du comité 6.

Juré suppléant.

Classe 68. — **Massin**, de la maison Bouasse-Lebel, fabricant d'ornements d'église, juge au Tribunal de commerce de la Seine, membre des comités, Bruxelles, 1897, vice-président du comité 6.

COMITÉ VII

Ameublement et décoration de l'habitation.

Groupe XVIII. — Classes 60 à 63.

Jurés titulaires.

Classe 60. — * **Quignon** (Gustave), sculpteur-ébéniste, membre du jury, Paris, 1889, et des comités, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, commissaire rapporteur, Chicago, 1893.

Classe 61. — * **Gillou** (E.), fabricant de papiers peints, membre du jury, Paris, 1889, et des comités, Bruxelles, 1897.

Classe 62. — * **Legrand** (Ch.), de la maison Legrand frères, fabricant de tissus d'ameublements, membre de la Commission permanente des valeurs en douane, membre des comités, Chicago, 1893, Bruxelles, 1897, président du comité 7.

Juré suppléant.

Classe 62. — * **Ternisien** (Eugène), tapissier décorateur, membre des comités, Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 7.

COMITÉ VIII

Architecture et industrie du bâtiment.

Groupe XIX. — Classes 64 à 67.

Jurés titulaires.

Groupe 19. — * **Bonnier** (Louis), architecte du Gouvernement et de la ville de Paris, membre des comités, Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 8.

* **Pierron**, ingénieur civil, architecte voyer en chef de la ville de Paris, membre des comités, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897.

Juré suppléant.

Groupe 19. — **Rémon** (G.), peintre décorateur, membre des comités, Bruxelles, 1897.

COMITÉ X

Arts graphiques, Photographie.

Groupe XXII. — Classes 72 et 73.

Jurés titulaires.

Classe 72. — **Chapuis,** président de la Commission administrative de l'école professionnelle de la Chambre syndicale du papier, membre des comités, Bruxelles, 1897, vice-président du comité 10.

Classe 73. — **Braun,** éditeur photographe.

* **Dubouloz,** fabricant de fournitures photographiques, président de la Chambre syndicale des fabricants et négociants en appareils, produits et fournitures photographiques, membre des comités, Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 10.

* **Geisler** (Louis), fabricant de papiers et photogravures, membre des comités, Bruxelles, 1897.

Jurés suppléants.

Classe 72. — * **Baignol** (Albert), de la maison Baignol et Farjon, fabricant de plumes métalliques, membre des comités, Bruxelles, 1897, trésorier du comité 10.

Classe 73. — * **Lumière** (Auguste), de la maison Lumière et fils, fabricant de plaques photographiques.

COMITÉ XI

Imprimerie et industrie du livre.

Groupe XXIII. — Classes 74 à 78.

Jurés titulaires.

Classes 74 et 75. — * **Belin** (Henri), libraire-éditeur, imprimeur, ancien président du Cercle de la librairie, vice-président du comité central des Chambres syndicales, membre des comités, Paris, 1889, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897.

Classes 76 à 78. — **Chamerot,** imprimeur, président de la Chambre syndicale des imprimeurs typographes, membre des comités, Paris, 1889, Chicago, 1893, Bruxelles, 1897, vice-président du comité 11.

Dupuy (Jean), sénateur, président de l'Association syndicale de la presse parisienne.

* **Fouret** (René), de la maison Hachette et C^ie^, membre des comités, Paris, 1878 et 1889, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897.

* **Goubaud,** libraire-éditeur, directeur de la Société de journaux de modes réunis, secrétaire du Syndicat de la presse périodique, membre des comités, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897.

* **Hetzel,** libraire-éditeur, président du Cercle de la librairie, trésorier du Syndicat de la presse périodique, membre des jurys, Amsterdam, 1883, Anvers, 1885,

secrétaire du jury, Paris, 1889, et Chicago, 1893, membre des comités, Bruxelles, 1897, président du comité 11.

Sirven (Joseph), manufacturier, ancien maire de Toulouse, membre du jury, Paris, 1889.

Jurés suppléants.

Classes 74 et 75. — **Gauger** (Eugène), fabricant d'encres d'imprimerie, membre des comités, Bruxelles, 1897.

Lorilleux (Charles), fabricant d'encres et fournitures d'imprimerie, membre des comités, Bruxelles, 1897.

Classes 76 à 78. — * **Gruel** (Léon), relieur-libraire, président de la Chambre syndicale de la reliure, membre des comités, Bruxelles, 1897.

Le Soudier (Henri), libraire-éditeur, commissaire rapporteur. Chicago, 1893, membre des comités, Bruxelles, 1897.

Rueff, libraire-éditeur.

COMITÉ XII

Instruments de musique. — Art musical.

Groupe XXIV. — Classe 79.

Jurés titulaires.

Classe 79. — * **Acoulon** (Alfred), de la maison Jérôme Thibouville-Lamy, fabricant d'instruments de musique, membre des comités, Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 12.

Durand (Auguste), éditeur de musique, membre du jury, Paris, 1889, et des comités, Chicago, 1893, Bruxelles, 1897, vice-président du comité 12.

* **Lyon** (Gustave), de la maison Pleyel-Wolff et C^ie^, président de la Chambre syndicale des fabricants d'instruments de musique, membre des comités, Paris, 1889, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897.

Serpette (Gaston), compositeur de musique, membre des comités, Bruxelles, 1897, vice-président du comité 12.

Jurés suppléants.

Classe 79. — **Bernardel** (Paul), de la maison Gand et Bernardel, luthier, membre des comités, Bruxelles, 1897, vice-président du comité 12.

Mustel (Auguste), facteur d'harmoniums, et **Célestas**, membre des comités, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 12.

COMITÉ XIII

Sciences.

Groupe XXV. — Classes 80 à 86.

Jurés titulaires.

Classes 80 à 86. — * **Baille-Lemaire,** fabricant d'instruments d'optique, membre du jury, Paris, 1889, et des comités, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 13.

Gariel (Ch.), membre de l'Académie de médecine, ingénieur en chef des ponts et chaussées, membre du jury, Paris, 1889, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897.

Lallemand, ingénieur en chef des mines, directeur du service du nivellement général de la France, membre des comités, Bruxelles, 1897.

Juré suppléant.

Pellin (Ph.), ingénieur civil, constructeur d'instruments d'optique et de précision, membre des comités, Paris, 1889, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897.

COMITÉ XIV

Éclairage. — Chauffage. — Ventilation.

Groupes XXVI à XXVIII. — Classes 87 à 98.

Jurés titulaires.

Groupe 26. — **Cornuault** (Emile), ingénieur, directeur de la Société anonyme d'éclairage au gaz des hauts fourneaux et fonderies de Marseille et des mines de Portes et Sénéchas, ancien président de la Société technique du gaz en France, rapporteur du jury, Paris, 1889, et des comités, Chicago, 1893.

Groupe 27. — **Grouvelle**, ingénieur civil, professeur à l'Ecole centrale des arts et manufactures, membre du jury, Paris, 1889, et des comités, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, président du comité 14.

Juré suppléant.

Groupe 27. — **Beau** (Henri), fabricant d'appareils d'éclairage, membre du jury, Paris, 1889, et des comités, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, vice-président du comité 14.

COMITÉ XV

Électricité.

Groupe XXIX. — Classes 99 à 105.

Jurés titulaires.

Groupe 29. — **Fontaine** (H.), président de la Société Gramme, membre du jury, Paris, 1889, et des comités, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, vice-président du comité 15.

Mascart, membre de l'Institut, directeur du Bureau central météorologique, professeur au Collège de France, membre de la Commission permanente des valeurs en douane, membre du jury, Paris, 1889, et des comités, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, président du comité 15.

Juré suppléant.

Groupe 29. — **Carpentier**, constructeur-mécanicien, membre des comités Paris, 1889, Chicago, 1893, et Bruxelles 1897.

COMITÉ XVI

Traction.

Groupe XXX. — Classes 106 à 111.

Jurés titulaires.

Classe 109. — **De Dion**, de la maison de Dion et Bouton, constructeur de chaudières et voitures automobiles, membre des comités Bruxelles, 1897, vice-président du comité 16.

Classes 110 et 111. — **Cuvinot**, sénateur, inspecteur général des ponts et chaussées, président du Conseil de la Cie générale des omnibus de Paris, membre des comités Paris, 1889, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, président du comité 16.

Salomon, ingénieur en chef du matériel et de la traction à la Cie des chemins de fer de l'Est.

Jurés suppléants.

Classe 109. — **Barbet**, administrateur délégué de la Cie des chemins de fer nogentais, membre des comités Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 16.

Classes 110 et 111. — **Brulé** (H.), constructeur-mécanicien.

COMITÉ XVII

Art militaire.

Groupes XXXI à XXXIII. — Classes 112 à 124.

Jurés titulaires.

Groupe 31. — **Gévelot**, député, manufacturier, membre du jury Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, vice-président du comité 17.

Meunier (colonel d'artillerie), sous-chef du cabinet du Ministre de la Guerre.

Schneider (Eugène), cogérant de la maison Schneider et Cie, au Creusot.

Groupe 32. — **Sébert** (général), administrateur à la Société des forges et chantiers de la Méditerranée, membre des comités Bruxelles, 1897, vice-président du comité 17.

Groupe 33. — **De la Briffe**, sous-intendant militaire de 1re classe, membre des comités Bruxelles, 1897.

Chabbert (Gaston), rédacteur principal au cabinet du Ministre de la Guerre, membre du jury Paris, 1889, et des comités, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 17.

De la Noë (général), sous-chef d'état-major-général de l'armée, directeur du service géographique au Ministère de la Guerre, membre des comités, Bruxelles, 1897, président du comité 17.

Jurés suppléants.

Groupe 31. — **Haillot** (capitaine), attaché militaire de France en Belgique et en Hollande.

Groupe 33. — **Helbronner**, fabricant d'équipements militaires, membre des comités Paris, 1889, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897.

COMITÉ XVIII

Mécanique générale.

Groupe XXXIV. — Classes 125 à 127.

Jurés titulaires.

Classe 125. — **Compère**, ingénieur des arts et manufactures, directeur de l'Association parisienne des propriétaires d'appareils à vapeur.

Classes 126 et 127. — ***Le Blanc** (Jules), ingénieur-constructeur, membre des comités Paris, 1878 et 1889, et Bruxelles, 1897, président du comité 18.

***Vautier** (Antoine), administrateur-gérant de la Société Dandoy, Maillard, Lucq et C^ie^, constructeur de machines-outils, membre des comités Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, commissaire rapporteur Chicago, 1893, et secrétaire du comité 18.

Jurés suppléants.

Classe 125. — **Roger** (Paul), ingénieur civil de la maison Muller et Roger, fondeur en bronze, membre des comités Bruxelles, 1897.

Classe 126 et 127. — **Gerbold** (Alph.), ingénieur-constructeur, associé de la maison Edoux et C^ie^.

COMITÉ XIX

Génie civil.

Groupe XXXV. — Classes 128 et 129.

Jurés titulaires.

Classes 128 et 129. — **Bertrand** (F.), entrepreneur de charpentes, président du groupe des Chambres syndicales de l'industrie du bâtiment, membre des comités Paris, 1878 et 1889, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, vice-président du comité 19.

***Dardenne**, directeur commercial de la Société des ciments français de Boulogne-sur-Mer, membre des comités Bruxelles, 1897.

Marsaux, directeur de la Société des ponts et travaux en fer, anciens établissements Joret.

Jurés suppléants.

Classes 128 et 129. — **Hersent** (J.-B.), ingénieur civil, entrepreneur de travaux publics.

COMITÉ XX

Mines. — Métallurgie.

Groupe XXXVI et XXXVII. — Classes 130 à 134.

Jurés titulaires.

Groupe 36. — **Leroy**, directeur général des mines de Bruay.

Lodin, ingénieur en chef des mines, professeur de métallurgie à l'école natio-

nale des mines, membre du jury Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897.

Groupe 37. Classe 132. — **Dreux** (A.), maître de forges, vice-président du comptoir métallurgique de Longwy, vice-président du comité des forges de France, membre des comités Bruxelles, 1897, vice-président du comité 20.

Nervo (baron de), président de la Société des hauts fourneaux, forges et aciéries de Denain et Anzin, vice-président du comité des forges de France, membre des comités Bruxelles, 1897, président du comité 20.

Classe 133. — **Rolland** (G.), ingénieur en chef des mines, administrateur-délégué de la Société métallurgique de Gorcy, membre des comités Bruxelles, 1897.

Classe 134. — **Mesureur** (Jules), vice-président de la Société française des métaux, membre de la Chambre de commerce de Paris, membre du jury Paris, 1889, et des comités Chicago, et Bruxelles, 1897.

Jurés suppléants.

Groupe 36. — **Grüner**, ingénieur civil, secrétaire du Comité central des houillères de France, membre des comités Paris, 1889, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 20.

Classes 132 à 134. — **Espinasse** (A.), administrateur directeur de la Société anonyme des hauts fourneaux et aciéries du Saut-du-Tarn, membre des comités Bruxelles, 1897.

Pinget (Henri), ingénieur civil, secrétaire du comité des forges de France, membre des comités Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 20.

Raty (Fernand), administrateur de la Société des hauts fourneaux de Maubeuge, membre des comités Bruxelles, 1897, trésorier général du comité 20.

COMITÉ XXI

Industries chimiques.

Groupe XXXVIII. — Classes 135 à 139.

Jurés titulaires.

Classe 135. — **Freund-Deschamps**, de la maison Deschamps frères, fabricant de bleu d'outremer.

Piver, fabricant de parfumerie, vice-président du Syndicat de la parfumerie française, membre des comités Paris, 1889, et Bruxelles, 1897.

***Suilliot**, fabricant de produits chimiques, vice-président de la Chambre de commerce de Paris, membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897.

Classe 136. — **Dalle** (Antoine), fabricant de papiers d'emballage, membre des comités Bruxelles, 1897.

Outhenin-Chalandre (G.), de la maison Outhenin-Chalandre fils et C^ie^, fabricant de papiers, membre des comités Bruxelles, 1897, vice-président du comité 21.

Classes 138 et 139. — ***Petitpont** (Gustave), fabricant de maroquins, membre de la Commission permanente des valeurs en douane, membre du jury, Paris, 1878, et des comités Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, commissaire-rapporteur Chicago, 1893, vice-président du comité 21.

***Poullain** (Ch.), tanneur-corroyeur pour sellerie, président du Syndicat général

des cuirs et peaux de France, membre de la Chambre de commerce de Paris, membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, vice-président du comité 21.

Jurés suppléants.

Classe 135. — *__Lefebvre__ (Georges), président de la Chambre syndicale des produits chimiques, membre des comités Bruxelles, 1897, secrétaire-trésorier du comité 21.

*__Plassard__ (Louis), fabricant de parfumerie.

Classe 136. — *__Wolff__ (Louis), de la maison Maunoury, Wolff et C^ie^, fabricant de papiers, membre des comités Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 21.

Classes 138 et 139. — *__Peltereau__ (Placide), tanneur, secrétaire du Syndicat général des cuirs et peaux de France, membre des comités Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 21.

__Perrin__ (A.), de la maison Perrin, Ricot et C^ie^, industriel en cuirs, président du Syndicat des cuirs et peaux de la région lyonnaise.

COMITÉ XXII

Industries alimentaires.

Groupe XXXIX. — Classes 140 à 149.

Jurés titulaires.

Classes 140, 141, 142. — *__Estieu__ (M.), fabricant de biscuits, membre des comités Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, secrétaire général, trésorier du comité 22.

Classe 143. — __Cardon-Duverger__, fabricant de chicorée.

__Coumes__, fabricant de chicorée.

Classe 144. — *__Moquet-Lesage__, directeur de la confiturerie de Saint-James, membre des comités Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 22.

Classe 145. — __Cronier__ (E.), ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de la raffinerie Say, membre de la Commission permanente des valeurs en douane, membre des comités Bruxelles, 1897.

*__Hartmann__ (G.), distillateur, président du Syndicat des produits alimentaires en gros, membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, président du comité 22.

*__Marnier-Lapostolle__, distillateur, membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897.

Classe 146. — __Bertrand-Oser__, directeur de la grande brasserie de l'Est.

Classe 147. — __Calvet__, sénateur, membre des comités Bruxelles, 1897, président d'honneur du comité 22.

__Colin__ (L.), négociant en vins et spiritueux, membre de la Chambre de commerce de Bordeaux, président du Syndicat des vins et spiritueux de la Gironde, membre des comités Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, vice-président du comité 22.

__Curlier__ (F.), négociant en eaux-de-vie.

__Laporte-Bisquit__, sénateur, négociant en eaux-de-vie, membre du jury, 1889, et des comités 1893, et Bruxelles, 1897.

__Robin__ (A.), négociant en eaux-de-vie, membre des comités Bruxelles, 1897.

__Plasse__, rectificateur d'alcool, membre de la Chambre de commerce de Paris, président du Syndicat des alcools à la Bourse du commerce, membre des comités Bruxelles, 1897.

Classe 148. — __Buhan__ (Eugène), négociant en vins, président de la Société philomathique de Bordeaux, membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, vice-président du comité 22.

Guiraut (Gabriel), de la maison Guiraut frères, ancien président du Syndicat des vins de la Gironde, membre du jury, Paris, 1889, membre des comités Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 22.

Du Périer de Larsan, député, propriétaire-viticulteur, membre des comités Bruxelles, 1897.

Pinsan (Paul), propriétaire à Barsac, président du Comice agricole de Podensac.

Osiris, propriétaire-viticulteur, membre des comités Bruxelles, 1897.

Chanut (le docteur), viticulteur, président du Comice agricole de Vosne-Romanée, membre des comités Bruxelles, 1897, vice-président du comité 22.

Charton (E.) fils, propriétaire-viticulteur, membre des comités Bruxelles, 1897.

***Folliot** (J.), propriétaire-viticulteur, maire de Chablis.

Josserand (Alexandre), membre du Comité d'agriculture et de viticulture de la Côte-d'Or, membre des comités Bruxelles, 1897.

Maldant (L.), secrétaire de l'Union viticole de la Côte-d'Or.

Kester, président de la Chambre syndicale des commerçants en gros des vins et spiritueux de Paris.

Larcher, président du Syndicat national des vins et spiritueux de France, membre des comités Bruxelles, 1897, vice-président du comité 22.

Levillain, négociant en vins et eaux-de-vie.

Turpin (Henri), de la maison Lafont frères, membre de la Chambre de commerce de Rouen, président du Syndicat central du commerce en gros des vins et spiritueux de la Seine-Inférieure, membre des comités Bruxelles, 1897, vice-président du comité 22.

Jurés suppléants.

Classes 140, 141, 142. — ***Walter** (L.), directeur de la C^ie^ de la manufacture de biscuits Olibet, membre des comités Paris, 1889, et Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 22.

Classe 143. — **Garcet**, de la maison Garcet et Tremblot, fabricant de moutarde et chicorée.

Classe 145. — **Clacquesin-Lefèvre**, distillateur.

Régnier (Edouard), liquoriste.

Classe 147. — ***Coulon** (Ch.), importateur de rhum.

***Pellisson** (Alexandre), négociant en eaux-de-vie.

De Ricqlès (Henri), fabricant d'alcool de menthe, membre des comités Bruxelles, 1897.

Classe 148. — **Astruc** (Georges), négociant en vins.

Balaresque (F.), négociant en vins.

Dubiénit, négociant en vins.

Bouchard fils, négociant en vins.

Duvergey-Taboureau, propriétaire-viticulteur.

***Thomas-Bassot**, négociant-viticulteur.

Moulin, négociant en cidres.

COMITÉ XXIII

Industries textiles.

Groupe XL. — Classes 150 à 154.

Jurés titulaires.

Classe 150. — **Déchelette** (Henri), fabricant de cotonnades, membre des comités Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897.

Classe 151. — **Béraud** (J.), de la maison J. Béraud et C^ie^, membre des comités Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 23.

Brossy, de la maison Brossy et C^ie^, président de la Chambre syndicale des rubans, président de l'Union des Chambres syndicales stéphanoises, membre des comités Bruxelles, 1897, vice-président du comité 23.

Duchêne, filateur à Loth, vice-président de la Chambre de commerce française de Bruxelles.

Gustelle (H.), fabricant de soieries.

***Ternynck** (Henri), filateur et tisseur, président du Tribunal de commerce de Roubaix.

Classe 152. — ***Simonnot-Godard** (Victor), manufacturier de lin, membre de la Commission permanente des valeurs en douane, membre du jury, Paris, 1878-1889, et des comités Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, vice-président du comité 23.

Classes 153 et 154. — ***Ancelot**, fabricant de dentelles et broderies, membre de la Commission permanente des valeurs en douane, membre du jury, Paris, 1889, président de l'Association des tissus et des matières textiles, membre des comités et commissaire-rapporteur, Chicago, 1893, membre des comités Bruxelles, 1897, président du comité 23.

***Bellan** (Léopold), fabricant de broderies, syndic du Conseil municipal de Paris, membre des comités Bruxelles, 1897.

***Hénon** (Henri), fabricant de dentelles, membre de la Commission permanente des valeurs en douane, président de la Chambre syndicale des tulles et dentelles de Calais, membre des comités Bruxelles, 1897.

Jurés suppléants.

Classe 150. — **Roy** (Ferdinand), filateur de coton, secrétaire de l'Association des tissus et des matières textiles.

Classe 151. — ***Blin** (Eugène), fabricant de draps.

Chabrières, négociant en soie, président de l'Union des chambres syndicales lyonnaises, membre des comités et commissaire-rapporteur, Chicago, 1893, membre des comités Bruxelles, 1897, vice-président du comité 23.

Forest (Gabriel), de la maison Forest et C^ie^, fabricant de rubans, velours, peluches et soieries.

Classe 152. — **Garnier** (J.), tisseur blanchisseur, membre des comités Bruxelles, 1897.

Classes 153, 154. — ***Goulette** (E.), fabricant de passementeries, président de la Chambre syndicale de la passementerie, membre des comités Bruxelles, 1897.

COMITÉ XXIV

Industries du vêtement.

Groupe XLI. — Classes 155 à 161.

Jurés titulaires.

Classe 156. — ***Bessand** (Paul), confectionneur pour hommes et enfants, membre de la Commission permanente des valeurs en douane, membre des comités Paris, 1889, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 24.

***Leduc** (Albert), fabricant de chapeaux, président du Comité supérieur du Syndicat de la chapellerie française, membre de la Commission permanente des va-

leurs en douane, membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, vice-président du comité 24.

*Le Maire-Demouy, fabricant de fleurs artificielles, président du Syndicat des fabricants de fleurs artificielles, membre des comités Bruxelles, 1897.

*Perdoux, confectionneur, président de la Chambre syndicale de la couture, membre des comités Bruxelles, 1897, vice-président du comité 24.

Classe 158. — *Dehesdin (E.), fabricant de lingerie, membre de la Commission permanente des valeurs en douane, membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, président du comité 24.

Classe 159. — Cornevot, fabricant de chaussures, président de la Chambre syndicale des chaussures en gros.

Classe 161. — *Grut, fabricant de corsets, président de la Chambre syndicale des corsets et fournitures, membre des comités Bruxelles, 1897.

Jurés suppléants.

Classe 156. — Haas (Albert), fabricant de chapeaux, secrétaire général du Comité supérieur de la chapellerie française, membre des comités Bruxelles, 1897.

*Storch, confectionneur pour dames, membre des comités Bruxelles, 1897, trésorier du comité 24.

Classe 158. — *Laguionie, fabricant de cravates, membre des comités Bruxelles, 1897.

Classe 160. — *Lemariey, fabricant d'éventails, membre des comités Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 24.

COMITÉ XXVI

Industries diverses.

Groupe XLIII. — Classes 167 à 170.

Jurés titulaires.

Classe 168. — *Dupont (Emile), fabricant de brosserie, membre des comités Paris, 1889, Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, président du comité 26.

*Amson Georges), fabricant de maroquinerie, membre des comités Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, vice-président du comité 26.

Juré suppléant.

Classe 168. — *Chauvin, fabricant de jouets, membre des comités Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 26.

COMITÉ XXVII

Sports divers.

Groupe XLIV à L. — Classes 171 à 185.

Jurés titulaires.

Classes 171 à 177. — Faurax, fabricant de voitures, président des Syndicats

réunis des carrossiers, charrons, selliers, bourreliers, et des industries des chemins de fer et de la voiture du département du Rhône.

Classe 178. — *Onfray (Louis), directeur de la Cie française des cycles, membre des comités Bruxelles, 1897, vice-président du comité 27.

Peugeot (A.), de la maison les « Fils de Peugeot père », constructeur-mécanicien, président de la Chambre syndicale de l'industrie vélocipédique, membre des comités Bruxelles, 1897.

Juré suppléant.

Classe 178. — **Michelin**, fabricant de pneumatiques, membre des comités Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 27.

COMITÉ XXXI

Commerce et Colonies.

Groupes LIV et LV. — Classes 191 à 199.

Jurés titulaires.

Groupe 54. — Classe 191 à 193. — ***Lourdelet**, président de la Société de géographie commerciale, membre de la Chambre de commerce de Paris, membre du jury, Paris, 1889, et des comités Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, président du comité 31.

Puel de Lobel, directeur de la Société fermière des annuaires, membre des comités Bruxelles, 1897, secrétaire du comité 31.

Rolland, président de la Chambre de commerce française de Bruxelles.

Groupe 55. — Classes 194 à 199. — **Gauthiot**, secrétaire général de la Société de géographie commerciale, membre du Conseil supérieur des colonies, membre des comités Bruxelles, 1897, vice-président du comité 31.

Jurés suppléants.

Groupe 54. — Classes 191 à 197. — **Dufayel** (Georges), de la maison Dufayel, négociant, membre des comités Bruxelles, 1897.

Groupe 55. — **Du Vivier de Streel**, chef de cabinet du Ministre des Colonies, membre des comités Bruxelles, 1897.

Art. 2. — Le Commissaire général est chargé du l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 26 juin 1897.

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,

Henry Boucher.

Le nombre des jurés ayant été reconnu inférieur à la proportion basée sur le nombre des exposants, le Gouvernement belge accéda à la demande qui lui fut faite par M. Monthiers, Commissaire général, et

décida d'ajouter aux jurés français déjà désignés, neuf titulaires et quatre suppléants.

Le 10 juillet, le *Journal officiel* publiait la liste complémentaire suivante :

LISTE COMPLÉMENTAIRE

Jurés titulaires et suppléants.

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des membres du Comité français des Expositions à l'étranger.)

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,

Vu l'arrêté en date du 26 juin 1897, nommant les membres du Jury international des récompenses pour la Section française de l'Exposition de Bruxelles ;

Vu la décision du Gouvernement belge d'augmenter le nombre des jurés français de neuf jurés titulaires et quatre jurés suppléants,

Arrête :

ART. 1er. — Sont nommés membres du Jury international des récompenses :

COMITÉ II

Économie sociale.

Groupe VI. — M. **Ordinaire**, chef du cabinet du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, juré titulaire.

M. **Caubert** (Léon), membre du jury, Paris, 1889, des comités Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, juré suppléant.

COMITÉ VII

Ameublement.

Classe 62. — M. **Leborgne** (Ferdinand), fabricant de tapis et d'étoffes pour meubles, membre des comités Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897, juré titulaire.

COMITÉ IX

Art appliqué.

Groupe XXI. — M. **Dubufe** (Guillaume), artiste peintre, trésorier de la Société nationale des Beaux-Arts, membre des comités Bruxelles, 1897, juré titulaire.

* M. **Bouilhet** (André), cogérant de la maison Christofle, commissaire-rapporteur Chicago, 1893, secrétaire des comités Bruxelles, 1897, juré suppléant.

COMITÉ XI

Imprimerie.

Classes 76 et 78. — *M. **Masson** (Pierre), libraire-éditeur, membre des comités Bruxelles, 1897, juré suppléant.

COMITÉ XII

Sciences.

Groupe XXV. — M. **Parenty**, directeur de la manufacture des tabacs de Riom, membre des comités Bruxelles, 1897, juré titulaire.

COMITÉ XIV

Éclairage et chauffage.

Groupe XXVI. — M. **Belugon**, inspecteur-ingénieur des postes et des télégraphes à la direction des services électriques de la région de Paris, juré titulaire.

COMITÉ XXII

Industries alimentaires.

Classe 145. — *M. **Cointreau**, juge au Tribunal de commerce d'Angers, distillateur-liquoriste, membre des comités Bruxelles, 1897, juré titulaire.

Classe 147. — *M. **Remy-Martin**, distillateur, membre des comités Bruxelles, 1897, juré titulaire.

COMITÉ XXXI

Commerce et Colonies.

Groupe LIV. — M. **Villequez** (Henri), membre des comités Bruxelles, 1897, juré titulaire.

M. **Prevot** (Etienne), négociant, vice-président de la Chambre de commerce française de Charleroi, juré suppléant.

ART. 2. — Le Commissaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 10 juillet 1897.

Henry BOUCHER.

Jurés de la Section algérienne.

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,

Vu le règlement général belge de l'Exposition internationale de Bruxelles;

Vu la décision de l'Administration belge, fixant le nombre des membres du jury accordés pour la section algérienne;

Sur la proposition du Gouverneur général de l'Algérie,

Arrête :

ART. 1er. — Sont nommés membres du Jury de la Section algérienne à l'Exposition internationale de Bruxelles :

Groupe des produits alimentaires.

Jurés titulaires.

Classe 147. — M. **Boisset**, propriétaire-viticulteur, maire de Médéah.

M. **Carpentier**, négociant, à Bordeaux.

M. **Charvet**, propriétaire-viticulteur, à Marengo.

M. **Cusenier** (Elisée), directeur général des établissements Cusenier, membre du jury, Paris, 1889.

M. **Lung**, propriétaire-viticulteur, à Alger.

M. **Pourpoint**, propriétaire-viticulteur, président honoraire de la Chambre de commerce de Dieppe.

M. **Courtin-Rossignol**, fabricant de vinaigre, président des syndicats des vins, spiritueux et vinaigres du Loiret, membre des comités Bruxelles, 1897, à Orléans.

Jurés suppléants.

M. **Bertrand**, distillateur, membre du Tribunal de commerce, à Constantine.

M. **Thuillier**, propriétaire-viticulteur, à Reims.

M. **Gardelle** (J.-L.), négociant en vins, à Bruxelles.

M. **Méras**, négociant, à Sens.

Classe 149. — M. **Mélia**, manufacturier, à Alger, juré titulaire.

Agriculture, groupe XLII.

Jurés titulaires.

M. **Gautreau**, président de la Chambre syndicale des machines et instruments d'agriculture, membre du jury, Paris, 1878 et 1889, et des comités Chicago, 1893, et Bruxelles, 1897.

M. **Rivière**, directeur du Jardin d'essai, à Alger.

Juré suppléant.

M. **Berr**, minotier, à Bel-Abbès.

ART. 2. — Le Commissaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 10 juillet 1897.

Henry BOUCHER.

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,

Vu le règlement général belge de l'Exposition internationale de Bruxelles;

Vu le règlement spécial déterminant la nature des récompenses et organisant les jurys chargés de les répartir;

Vu l'arrêté du 26 juin 1897, nommant les membres français du Jury international,

Arrête :

ART. 1er. — M. le capitaine **Haillot**, attaché militaire de France en Belgique, est nommé membre titulaire du jury du groupe LXXXI.

ART. 2. — Le Commissaire général est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 15 juillet 1897.

Henry BOUCHER.

Jurés des Beaux-Arts.

Par arrêtés du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts furent nommés membres du jury des récompenses de l'Exposition internationale de Bruxelles, pour la Section des Beaux-Arts :

M. **Lefebvre** (J.), artiste peintre, membre de l'Institut.
M. **Flameng**, artiste peintre.
M. **de Richemont**, artiste peintre.
M. **Dameron**, artiste peintre, membre supplémentaire.
M. **Moreau** Mathurin), artiste statuaire.
M. **Gardet**, artiste statuaire, membre supplémentaire.
M. **Jacquet** (A.), artiste graveur, membre de l'Institut.
M. **Daumet**, architecte, membre de l'Institut.

II. — Rapporteurs-instructeurs belges.

L'adjonction aux jurys d'examen de rapporteurs-instructeurs constitua une innovation particulière dans l'organisation des travaux de ces jurys.

Les fonctions qui leur étaient attribuées par le Gouvernement belge étaient peut-être insuffisamment définies, elles étaient en réalité celles qui sont généralement réservées dans toutes les Expositions, en vertu des règlements, comme des traditions, aux secrétaires de chaque classe.

Les rapporteurs-instructeurs avaient, en effet, pour principale mission de préparer à l'avance la tâche des jurés, de les renseigner et de les

conduire à travers le méandre des installations aux expositions qui leur étaient indiquées par le catalogue officiel.

Ils servaient en outre d'intermédiaires entre les jurys et le Commissariat général, et se mettaient d'accord avec leurs collègues pour les conflits d'examen et les redressements à apporter dans la classification des produits à examiner.

Tous les jurés n'ont eu qu'à se louer de leur concours. Personnellement, nous exprimons le regret que ces rapporteurs-instructeurs, tous parfaitement choisis, qui ont su faire apprécier leur aménité et leurs connaissances techniques, n'aient eu dans les débats que voix consultative : ils méritaient d'avoir également voix délibérative.

La nomination des rapporteurs-instructeurs du jury parut au *Moniteur* par arrêté royal signé à Stockholm.

NOMINATION DES RAPPORTEURS-INSTRUCTEURS DU JURY

Léopold II, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, salut.

Vu les articles 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 du règlement général de l'Exposition internationale de Bruxelles en 1897, arrêté le 26 août 1895;

Vu les articles 1er, 2, 4, 7 et 16 du règlement d'attributions du Commissariat général du Gouvernement, approuvé le 19 décembre 1895;

Vu les articles 21, 22, 23, 24, 25 et 26 du règlement déterminant la nature des récompenses et organisant les jurys chargés de les répartir, approuvé le 27 février 1897;

Vu les propositions du conseil du Commissariat général du Gouvernement;

Sur la proposition de notre Ministre de l'Industrie et du Travail,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1er. — Sont nommés rapporteurs-instructeurs du jury :

SECTION II

Économie sociale.

Classe 5. — M. **Wauters**, inspecteur adjoint de l'enseignement industriel et professionnel, à Bruxelles.

Classes 6, 7, 16, 17 et 18. — M. **Otlet** P.), avocat à la Cour d'appel, à Bruxelles.

Classes 8 à 15. — M. **Henrotte**, inspecteur du travail, à Bruxelles.

Classes 14, 15 et 22. — M. **Meerens**, chef de cabinet du directeur général de la Caisse d'épargne, à Bruxelles.

Classes 19 à 21, 23. — M. **Ver Hees** (Em.), sous-chef de bureau au Ministère de l'Industrie et du Travail, à Bruxelles.

SECTION III

Hygiène, Arts médicaux et pharmaceutiques.

Classes 24 à 34. — M. le Dr **Putzeys** (Félix), professeur à l'Université de Liège, membre du Conseil supérieur d'hygiène publique, à Liège.

Classes 35 à 41. — M. **André** (J.-B.), inspecteur du service de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires, à Bruxelles.

Classes 42 et 44. — M. le Dr **Deletrez** (Alph.), à Bruxelles.

Classe 43. — M. **Ranwez** (Fernand), pharmacien, professeur à l'Université de Louvain.

SECTION IV

Sauvetage.

Classes 45 à 55. — M. **de Leval** (Gaston), avocat, secrétaire adjoint de la Société royale des sauveteurs de Belgique, à Bruxelles.

SECTION V

Arts industriels et décoratifs. — Arts libéraux.

Classes 56 à 59. — MM. **Licot**, architecte provincial adjoint, à Bruxelles, et **Van Strydonck** L.), professeur à l'Ecole professionnelle d'art appliqué à la bijouterie et à la ciselure, à Bruxelles.

Classes 60 à 63. — M. **Platteau** (E.), peintre décorateur, à Bruxelles.

Classes 64 à 67. — M. **Fumière** (Th.), architecte, professeur à l'Académie royale des Beaux-Arts et école des Arts décoratifs, à Bruxelles.

Classes 68 à 71. — M. **Collès** (Emar), architecte, à Bruxelles.

Classes 72 et 73. — M. **Alexandre**, photographe, à Bruxelles.

Classes 74 à 78. — M. **Zech-Dubiez**, imprimeur, à Braine-le-Comte.

Classe 79. — M. **de Lantsheere** (Léon), professeur à l'Université de Louvain, conseiller provincial, à Bruxelles.

SECTION V *bis*

Sciences.

Classes 80 à 86. — M. **Van Overloop** (Eug.), ancien sénateur, à Bruxelles.

SECTION VI

Éclairage, Chauffage, Ventilation et leurs applications.

Classes 87 à 90, 96, 98. — M. **Eich** (Em.), ingénieur civil, à Bruxelles.

Classes 91 à 95, 97, 98. — M. **Pavoux** (Eugène), ingénieur, à Bruxelles.

SECTION VII

Électricité. — Traction.

Classes 99 à 105. — M. **Mourlon** (Ch.), ingénieur électricien, à Bruxelles.

Classes 106 à 111. — M. **Schindeler**, ingénieur des chemins de fer de l'État, à Bruxelles.

SECTION VIII

Art militaire.

Classes 112 à 115. — M. **Stappaert** (L.), capitaine commandant d'artillerie, professeur à l'Ecole de guerre, à Bruxelles.

Classes 116 à 119. — M. **Leman** (G.), major du génie, examinateur permanent à l'Ecole militaire, adjoint à l'inspection générale du génie, à Bruxelles.

Classes 120 à 124. — M. **Roget**, capitaine commandant d'état-major, professeur à l'Ecole de guerre, à Bruxelles.

SECTION IX

Fabrications industrielles : matériel, procédés et produits.

Classe 125. — M. **Hubert** (H.-V.), ingénieur principal des mines, chargé de cours à l'Université de Liège.

Classes 126 et 127. — M. **Steinlen** (Charles-Vincent), ingénieur-constructeur, à Gand.

Classes 128 et 129. — M. **Putzeys** (Em.), ingénieur en chef des travaux publics et du service des eaux de la ville de Bruxelles.

Classes 130 et 131. — M. **Watteyne** (Victor), ingénieur principal, directeur des mines à l'Administration centrale, à Bruxelles.

Classes 132, 134. — M. **Tahon**, ingénieur, à Bruxelles.

Classe 133. — M. **de Walque** (Félix), ingénieur, attaché au Ministère de l'Industrie et du Travail, à Louvain.

Classes 135, 137, 139. — M. **Jonas** (Ach.), industriel, à Anderlecht.

Classe 136. — M. **de Meurs** (E.), industriel, conseiller provincial, à Rhode-Saint-Genèse.

Classe 138. — M. **Fontaine-Olinger** (Ad.), industriel, à Bruxelles.

Classes 140 et 141. — M. **Theunis** (A.), ingénieur, professeur à l'Université de Louvain.

Classes 142 et 143. — M. **Huleu** (Victor-Edouard), industriel, à Bruxelles.

Classes 144 et 145. — M. **Puvrez de Groulart** (J.-B.), ingénieur, à Bruxelles.

Classe 146. — M. **de Boeck** (André), à Bruxelles.

Classe 147. — M. **Bernard** (Fr.), ingénieur-conseil, à Anvers.

Classe 148. — M. **Van den Bussche-Nihoul**, négociant, à Anvers.

Classe 149. — M. **Trinchant** (Vincent), industriel, à Anvers.

Classes 150 à 154. — M. **Cruyplants** (Eugène), à Ixelles.

Classes 155 à 158, 160, 161. — M. **de Heuvel** (Edm.), industriel, à Bruxelles.

Classe 159. — M. **Van Marcke de Lummen** (Cl.), à Bruxelles.

Classes 162 à 166. — MM. **Foulon** (Ad.), agronome, à Bruxelles, et **Vanderyst** (Hyac.), inspecteur adjoint de l'agriculture, à Louvain.

Classes 167 à 170. — M. **Van Roye** (Léonard), industriel, à Saint-Gilles.

SECTION X

Matériel du sport.

Classes 171 à 175. — M. **d'Arripe** (E.), à Bruxelles.

Classes 176, 177, 179 à 181. — M. **Parmentier** (Ed.), industriel, à Bruxelles.

Classe 178. — M. **Taelemans** (V.), à Bruxelles.

Classe 182. — M. **Ortmans** (Maurice), directeur des armements de la Société Cockerill, à Anvers.

Classes 183 à 185. — M. **Van der Snick**, industriel, à Bruxelles.

SECTION XIII

Enseignement pratique. — Institutions économiques et travail manuel de la femme.

Classes 186 à 190. — M. **Storms** (John-B.), à Tirlemont.

SECTION XIII

Commerce. — Colonies.

Classes 191 à 193. — M. **Corty** (Ch.), président de la Chambre de commerce, membre du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce, à Anvers.

Classes 194 à 199. — M. **Lemaire** (Charles), lieutenant d'artillerie, à Bruxelles.

ART. 2. — Les rapporteurs-instructeurs précités remplissent leurs fonctions à titre honorifique et gratuit.

ART. 3. — Notre Ministre de l'Industrie et du Travail est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Stockholm, le 12 juillet 1897.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre de l'Intérieur et du Travail,

A. NYSSENS.

III. — Installation du Jury international.

Le lundi matin, 19 juillet, eut lieu, au Palais des Académies de Bruxelles, l'installation du Jury international.

La séance était présidée par M. NYSSENS, Ministre de l'Industrie et du Travail.

Au bureau avaient pris place : MM. le comte d'OULTREMONT, Commissaire général du Gouvernement belge, DE MOT, DESCAMPS-DAVID, DE BORCHGRAVE, PECHER, DE GRAUX et GODY.

Dans son allocution, M. Nyssens se déclara heureux de constater le succès de l'Exposition, dû non seulement à de nombreuses et intelligentes initiatives, mais encore au concours de notabilités étrangères. M. Nyssens les en remercia vivement en ajoutant qu'elles avaient toutes bien mérité de l'art et de l'industrie.

Puis M. Nyssens s'étendit longuement sur le rôle du jury et sur ses

travaux, tâche considérable, mais à la hauteur des talents de ceux qui y ont été appelés.

La séance d'installation dura une demi-heure.

La foule des assistants était tellement compacte — les jurys des deux cents classes se trouvaient là au grand complet — que de nombreuses personnes durent se tenir dans les vestibules ou prendre place jusque dans la loge royale. Les jurés s'étaient rangés par classe dans la grande salle ; à leur entrée, on leur remettait un plan sur lequel figuraient les places assignées aux divers jurys d'examen.

Après la séance d'installation eurent lieu, dans les différentes salles du Palais des Académies, les élections pour la nomination des membres des bureaux des jurys d'examen.

Les jurys d'examen procédèrent, dans l'après-dîner, à une visite préparatoire des diverses sections et prirent les dispositions nécessaires pour commencer leurs opérations dès le mardi matin.

Chaque juré avait reçu un exemplaire du règlement du jury, accompagné de la classification générale des produits et de la liste des divers jurys d'examen avec la ou les classes que ces jurys comportaient.

Voici la liste des bureaux du Jury international des récompenses :

Bureaux du Jury international des récompenses

DEUXIÈME SECTION

ÉCONOMIE SOCIALE

Classe 5. — Jury d'examen n° 5.

Enseignement professionnel et apprentissage.

Président : M. **Rombaut**, inspecteur général de l'Enseignement industriel et professionnel (Ministère de l'Industrie) (Belgique).

Vice-Président : M. **Szétérényi**, directeur général de l'Enseignement professionnel et industriel, à Budapest (Hongrie).

Secrétaire-Rapporteur : M. **Gozée**, inspecteur de l'Enseignement libre, à Bruxelles (Belgique).

Classes 6, 7, 16, 17, 18. — Jury d'examen n° 6.

Organisation, audition législative et histoire du travail.

Président : M. **Brants**, professeur à l'Université de Louvain (Belgique).

Vice-Président : M. **Moron**, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de l'Office du travail (France).

Secrétaire-Rapporteur : M. **Otlet** (Paul), avocat à la Cour d'appel, à Bruxelles (Belgique).

Classes 8, 9, 10, 11, 12 et 13. — Jury d'examen n° 7.

Sécurité et réglementation du travail.

Président : M. **Zacher**, membre de l'*Office impérial des annuaires* (Belgique).
Vice-Président : M. **Mariani**, ingénieur, à Bruxelles (Belgique).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Henrotte** (Belgique).

Classes 14, 15 et 22. — Jury d'examen n° 8.

Budget ouvrier et habitations ouvrières.

Président : M. **Cheysson**, inspecteur général des ponts et chaussées (France).
Vice-Président : M. **Lagasse-Delocht** (France).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Meerens** (Belgique).

Classes 19, 20, 21 et 23. — Jury d'examen n° 9.

Epargne. — Prévoyance. — Crédit et philanthropie.

Président : *M. **Lourties** (Victor), sénateur, ancien Ministre du Commerce, président de la Ligue nationale de la Prévoyance et de la Mutualité, à Paris (France).
Vice-Présidents : MM. **Carlier** (J.), ancien membre de la Chambre des représentants, vice-président du Conseil supérieur de l'Industrie et du Commerce, à Bruxelles (Belgique); **Robert** (Emile), vice-président de la Chambre de commerce belge, à Bruxelles (Belgique).
Secrétaires-Rapporteurs : MM. **Lepreux**, directeur général de la Caisse d'épargne et de retraites de Bruxelles (Belgique); **Compioni** (Charles), juge de paix, à Schaerbeck (Belgique).

Classes 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30. — Jury d'examen n° 10.

Hygiène en général. — Hygiène urbaine et scolaire.

Président : M. le docteur **Martin** (France).
Vice-Président : M. le docteur **Vandencorput**, sénateur (Belgique).
Secrétaire-Rapporteur : M. le docteur **Devaux** (Belgique).

Classes 31, 32, 33, 34. — Jury d'examen n° 11.

Hygiène de l'habitation.

Président : M. **Troyford** (Angleterre).
Vice-Président : M. **Heblemans** (Belgique).
Secrétaire-Rapporteur : M. le docteur **Devaux** (Belgique).

TROISIÈME SECTION

HYGIÈNE. — ARTS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES

Classses 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41. — Jury d'examen n° 12

Hygiène corporelle, alimentaire et professionnelle, etc., etc.

Président : M. **Depaire**, professeur à l'Université de Bruxelles, vice-président du Conseil supérieur d'hygiène publique, à Bruxelles (Belgique).

Vice-Président : M. **Bolemann** (Etienne), membre du Conseil supérieur de l'hygiène publique, à Budapest (Hongrie).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Ledresseur**, docteur, professeur à l'Université de Louvain, membre du Conseil supérieur d'hygiène publique, à Louvain (Belgique).

Classes 42 et 44. — Jury d'examen n° 13.

Arts médicaux.

Président : M. **Thiriar** (Jules), docteur, sénateur, professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique).
Vice-Président : M. **Beurnier** (Louis), docteur, chirurgien des hôpitaux, à Paris (France).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Goldschmit** (Albert), à Bruxelles (Italie).

Classe 43. — Jury d'examen n° 14.

Arts pharmaceutiques.

Président : M. **Busch** (Angleterre).
Vice-Présidents : MM. **Gilliaux**, membre de la Chambre des représentants, à Bruxelles (Belgique); **Créteur**, président de la Société royale de pharmacie, à Bruxelles.
Secrétaire-Rapporteur : M. **Derneville**, président de la Chambre syndicale de pharmacie, à Bruxelles.

QUATRIÈME SECTION

SAUVETAGE

Classes 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55. — Jury d'examen n° 15.

Sauvetage. — Incendie. — Accidents.

Président : M. **Verbrugghe** (Th.) (Belgique).
Vice-Président : M. **Olry** (France).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Henry** (Emile) (Belgique).

CINQUIÈME SECTION

ARTS INDUSTRIELS ET DÉCORATIFS. — ARTS LIBÉRAUX.

Classe 56. — Jury d'examen n° 16.

Diamanterie. — Bijouterie. — Orfèvrerie. — Horlogerie, etc.

Président : *M. **Aucoc** (Louis), président de la Chambre de bijouterie, joaillerie et orfèvrerie de Paris (France).
Vice-Président : M. **Rijziger** (J.), président de la Chambre syndicale des métaux précieux, à Bruxelles (Belgique).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Hébert Sidney**, directeur de l'Ecole nationale d'horlogerie, à Bruxelles (Belgique).

Classe 57. — Jury d'examen n° 17.

Bronzes d'art et d'ameublement, etc.

Président : M. **Gagneau**, fabricant d'appareils d'éclairage, à Paris (France).
Vice-Président : M. **Delpy**, architecte, à Bruxelles (Perse).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Siot-Decauville**, fabricant de bronzes, à Paris (France).

Classe 58. — Jury d'examen n° 18.

Verrerie. — Glacerie. — Vitraux.

Président : M. **Horn** (Italie).
Vice-Présidents : MM. **Biver** (Alfred), directeur général des manufactures de glaces de la Compagnie de Saint-Gobain, à Paris (France); **Mondron** (Léon), maître de verreries, membre du Conseil supérieur du commerce et de l'industrie, à Lodelinsart (Belgique); **Moser** (Ludwig), à Carlsbad (Autriche).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Fourcault** (E.), président de l'Association des maîtres de verreries, à Lodelinsart (Belgique).

Classe 59. — Jury d'examen n° 19.

Céramique.

Président : M. **Renard** (C.), professeur à l'Université de Liège (Belgique).
Vice-Presidents : MM. **Hache** (Alfred), fabricant de porcelaines, à Vierzon (Cher) (France); **Labouchère** (A.), de la maison Jost't Hooft et Labouchère, à Delft (Pays-Bas).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Boulenger** (Paul), fabricant de faïence, à Choisy-le-Roi (Seine) (France).

Classes 60, 61, 62, 63. — Jury d'examen n° 20.

Ameublement. — Décoration. — Étoffes. — Tapisseries, etc.

Président : *M. **Legrand** (Charles), de la maison Legrand frères, fabricant de tissus d'ameublement, membre de la Commission permanente des valeurs en douane, à Paris (France).
Vice-Président : M. **Snyers** (Théodore), ancien industriel, vice-président de l'Union syndicale, à Bruxelles (Belgique).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Tasson** (Joseph), peintre décorateur, conseiller communal, à Bruxelles (Belgique).

Classes 64, 65, 66, 67. — Jury d'examen n° 21.

Architecture et industrie du bâtiment.

Président : M. **de Potter**, échevin des travaux publics, à Bruxelles (Belgique).
Vice-Présidents : *MM. **Pierron**, ingénieur civil, architecte voyer en chef de la ville de Paris (France); **Becucci** (chevalier), à Bruxelles (Italie).
Secrétaire-Rapporteur : M. **de Heyn** (G.), avocat, à Bruxelles (Belgique).

Classe 68. — Jury d'examen n° 22.

Art religieux.

Président : M. **Reusens** (chanoine), professeur à l'Université de Louvain (Belgique).

Vice-Président : M. **Bock** (Franz, D.), à Aix-la-Chapelle (Allemagne).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Coomans** (Frans, frère Mathias), directeur de l'école Saint-Luc, à Gand (Belgique).

Classes 69, 70, 71. — Jury d'examen n° 23.

Art appliqué.

Président : M. **Van der Linden** (E.), membre de la Chambre des représentants, à Bruxelles (Belgique).
Vice-Présidents : MM. **Hankar**, architecte, à Bruxelles (Congo); **Dubufe** (Guillaume) (France).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Dubois** (P.), statuaire, à Bruxelles (Belgique).

Classes 72 et 73. — Jury d'examen n° 24.

Arts graphiques. — Photographie.

Président : M. **Chapuis**, président de la Commission administrative de l'école professionnelle de la Chambre syndicale du papier, à Paris (France).
Vice-Président : M. **Hanicotte** (Georges), banquier, à Mons (Espagne).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Nias** (Elie), industriel, à Bruxelles (Belgique).

Jury d'examen n° 24 *bis*.

Photographie.

Président : M. **Maes** (J.), président de l'Union internationale de photographie, à Anvers (Belgique).
Vice-Président : M. **Holme** (Charles), propriétaire et éditeur, à Londres (Angleterre).
Secrétaire-Rapporteur : *M. **Dubouloz**, fabricant de fournitures photographiques, président de la Chambre syndicale des fabricants et négociants en appareils, produits et fournitures photographiques, à Paris (France).

Classes 74, 75, 76, 77 et 78. — Jury d'examen n° 25.

Imprimerie et industrie du livre.

Président : *M. **Hetzel**, libraire-éditeur, président du Cercle de la librairie, trésorier du Syndicat de la presse périodique, à Paris (France).
Vice-Président : M. **Wander Borcht** (Alex.), industriel, à Bruxelles (Belgique).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Wesmael-Charlier**, éditeur, à Namur (Belgique).

Classe 79. — Jury d'examen n° 26.

Instruments de musique. — Art musical.

Président : *M. **Lyon** (Gustave), de la maison Pleyel, Wolff et C^ie^, président de la Chambre syndicale des fabricants d'instruments de musique, à Paris (France).
Vice-Président : M. **Dupont** (Joseph), professeur au Conservatoire royal de Bruxelles (Belgique).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Serpette** (Gaston), compositeur de musique, à Paris (France).

Classes 80, 81, 82 — Jury d'examen n° 27.

Sciences mathématiques et physiques.

Président : M. **de Walque**, professeur à l'Université de Louvain (Belgique).
Vice-Présidents : MM. **Alawazek**, chef de la maison Lenoir, à Vienne (Autriche); **Sterza**, professeur, à Montova (Italie).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Lancaster**, météorologiste, inspecteur à l'Observatoire royal, à Uccle (Belgique).

CINQUIÈME SECTION *bis*

SCIENCES

Classe 84. — Jury d'examen n° 28.

Biologie.

Président : M. **Strasburger**, docteur, conseiller intime de régence, professeur à l'Université de Boon (Allemagne).
Vice-Président : M. **Errera** (L.), professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Lahousse** (E.), professeur à l'Université de Gand (Belgique).

Classes 83, 85, 86. — Jury d'examen n° 29.

Sciences naturelles.

Président : M. **Lallemand**, ingénieur en chef des mines, directeur du service du nivellement général de la France, à Paris (France).
Vice-Président : M. **Bennett** (A.-H.), à Bruxelles (Etats-Unis).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Jacques** (V.), secrétaire général de la Société d'anthropologie, professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique).

SIXIÈME SECTION

ÉCLAIRAGE, CHAUFFAGE, VENTILATION ET LEURS APPLICATIONS

Classes 87, 88, 89, 90 et 96. — Jury d'examen n° 30.

Éclairage. — Applications spéciales.

Président : M. **Boverton-Redwood**, conseiller chimiste, à Londres (Angleterre).
Vice-Président : M. **Spinnael** (Ch.), ingénieur, président de l'Union syndicale, à Bruxelles (Belgique).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Sépulchre** (Henry), ingénieur, à Liège (Belgique).

Classes 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97 et 98. — Jury d'examen n° 31.

Chauffage et ventilation. — Applications spéciales.

Président : M. **Dery** (J.-E.), ingénieur principal aux chemins de fer de l'Etat, à Bruxelles (Belgique).

Vice-Président : M. **Grouvelle**, ingénieur civil, professeur à l'Ecole centrale des arts et manufactures, à Paris (France).

Secrétaire-Rapporteur : M. **Heynincx** (F.), architecte en chef du service des bâtiments civils, à Bruxelles (Belgique).

SEPTIÈME SECTION

ÉLECTRICITÉ. — TRACTION

Classes 99, 100, 101, 102, 103, 104 et 105. — Jury d'examen n° 32.

Électricité.

Président : M. **Mascart**, membre de l'Institut, directeur du Bureau central météorologique, professeur au Collège de France, membre de la Commission permanente des valeurs en douane, à Paris (France).

Vice-Président : MM. **Garcke**, administrateur, à Londres (Angleterre); **Rousseau** (E.), professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique).

Secrétaire-Rapporteur : M. **Boulvin** (R.), ingénieur principal des télégraphes, chargé de cours à l'Université de Gand (Belgique).

Classes 106, 107, 108, 109, 110 et 111. — Jury d'examen n° 33.

Traction.

Président : M. **Blancquaert**, ingénieur en chef, directeur d'administration des chemins de fer de l'Etat, à Bruxelles (Belgique).

Vice-Président : MM. **Cuvinot**, sénateur, inspecteur général des ponts et chaussées, président du Conseil de la C^ie^ générale des omnibus de Paris, à Paris (France); **Ludwigh** (Jules), directeur, président des chemins de fer de l'Etat (Hongrie).

Secrétaire-Rapporteur : M. **Renty** (G.), ingénieur de la Société nationale des chemins de fer vicinaux, à Bruxelles (Belgique).

HUITIÈME SECTION

ART MILITAIRE

Classes 112, 113, 114 et 115. — Jury d'examen n° 34.

Services de l'artillerie.

Président : M. **de Tilly** (Julien), général-major d'artillerie, gouverneur militaire de Namur (Belgique).

Vice-Président : M. **Meunier**, colonel d'artillerie, sous-chef du cabinet du Ministre de la Guerre, à Paris (France).

Secrétaire-Rapporteur : M. **Delcommune** (E.), administrateur délégué, à Bruxelles (Perse).

Classes 116, 117, 118 et 119. — Jury d'examen n° 35.

Services du génie.

Président : M. **Bhassey**, éditeur, à Londres (Angleterre).
Vice-Président : M. **Sébert**, général, administrateur à la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée, à Paris (France).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Cuvelier** (Eug.), capitaine-commandant du génie, professeur à l'Ecole militaire, à Bruxelles (Belgique).

Classes 120, 121, 122, 123 et 124. — Jury d'examen n° 36.

Services généraux.

Président : M. **de la Noë**, général, sous-chef d'état-major général de l'armée, directeur du service géographique au Ministère de la Guerre, à Paris (France).
Vice-Président : M. **de Heusch** (Waldor), major au régiment des grenadiers, à Bruxelles (Belgique).
Secrétaire-Rapporteur : M. le capitaine **Roger**, à Bruxelles (Belgique).

NEUVIÈME SECTION

FABRICATIONS INDUSTRIELLES : MATÉRIEL, PROCÉDÉS ET PRODUITS

Classe 125. — Jury d'examen n° 37.

Générateurs. — Moteurs, etc.

Président : M. **Divelshauwers-Dery** (Victor), professeur à l'Université de Liège (Bruxelles).
Vice-Présidents : MM. **Compère**, ingénieur des arts et manufactures de l'Association parisienne des propriétaires d'appareils à vapeur, à Paris (France); **Frikart** (J.-R.), ingénieur, à Munich (Allemagne).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Hertay** (Edm.), ingénieur, à Lacken (Belgique).

Classes 126 et 127. — Jury d'examen n° 38.

Machines-outils.

Président : M. **Taylor** (James-L.), Pensylvanie (États-Unis).
Vice-Présidents : MM. **Bertrand**, ingénieur en chef, inspecteur de la direction aux chemins de fer de l'Etat, à Bruxelles (Belgique); *__Leblanc__ (Jules), ingénieur-constructeur, à Paris (France).
Secrétaire-Rapporteur : *M. **Vautier** (Antoine), administrateur-gérant de la Société Dandoy-Maillard-Luck et C^ie^, constructeur de machines-outils, à Maubeuge (France).

Classes 128 et 129. — Jury d'examen n° 39.

Génie civil. — Matériaux de construction.

Président : M. **de Rote** (L.), directeur général des ponts et chaussées, à Bruxelles (Belgique).
Vice-Président : M. **A. C. M. Van Etten**, ingénieur, à Amsterdam (Hollande).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Nyssens-Hart** (Julien), ingénieur des ponts et chaussées, directeur au Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics, à Bruxelles (Belgique).

Classes 130 et 131. — Jury d'examen n° 40.

Mines et carrières.

Président : M. **Harzé** (Em.), directeur général des mines, à Bruxelles (Belgique).
Vice-Président : M. **Lodin**, ingénieur en chef des mines, professeur de métallurgie à l'Ecole nationale supérieure des mines, à Paris (France).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Dejardin** (L.), ingénieur principal, directeur à l'administration des mines, à Bruxelles (Belgique).

Classes 132 et 133. — Jury d'examen n° 41.

Métallurgie du fer et de l'acier et des autres métaux.

Président : M. **de Nervo** (baron), président de la Société des Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et Anzin, vice-président des Comités des Forges de France, à Paris (France).
Vice-Présidents : MM. **Bôhler** (Albert), associé de la maison Bôhler frères et C^ie^, à Anvers (Autriche) ; **Gillon** (A.), professeur à l'Université de Louvain (Belgique).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Ponthière** (H.), professeur à l'Université de Louvain (Belgique).

Classe 133. — Jury d'examen n° 42.

Petite métallurgie.

Président : M. **Van Peteghem**, ingénieur principal aux chemins de fer de l'Etat, à Malines (Belgique).
Vice-Présidents : MM. **Rolland** (G.), ingénieur en chef des mines, administrateur (France) ; **Hadfield**, délégué de la Société métallurgique de Garay, à Paris (France).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Hendrickx** (A.), ingénieur, à Bruxelles (Belgique).

Classes 135, 137, 139. — Jury d'examen n° 43.

Produits chimiques. — Savonnerie. — Parfumerie. — Teinturerie. Caoutchouc, etc.

Président : M. **Bergé** (Henri), professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique).
Vice-Président : *M. **Suilliot**, fabricant de produits chimiques, vice-président de la Chambre de commerce de Paris, à Paris (France).
Secrétaire-Rapporteur adjoint : *M. **Lefebvre** (Georges), président de la Chambre syndicale des produits chimiques, à Paris (France).

Classe 136. — Jury d'examen n° 44.

Papeterie.

Président : M. **Chandelon** (O.), ingénieur civil des mines, à Bruxelles (Belgique).
Vice-Président : M. **Outhenin-Chalandre** fils, fabricant de papiers, à Paris (France).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Thiry** (Jules), ingénieur, à Huy (Belgique).

Classe 138. — Jury d'examen n° 45.

Tannerie.

Président : *M. **Petitpont** (Gustave), fabricant de maroquins, membre de la Commission permanente des valeurs en douane, à Choisy-le-Roi (France).

Vice-Président : M. **Hacken** (Aug.), président de la Bourse aux cuirs, à Liège (Belgique).

Secrétaire-Rapporteur : *M. **Peltereau** (Placide), tanneur, secrétaire du Syndicat général des cuirs et peaux de France, à Paris (France).

Classes 140 et 141. — Jury d'examen n° 46.

Meunerie. — Amidonnerie.

Président : M. **Farcy** (Jules), président de l'Association des meuniers belges, à Molenbeek-Saint-Jean (Belgique).

Vice-Présidents : MM. **Swithnbank** (H.), chimiste-analyste, à Londres (Angleterre) ; **Krausz** (Louis), propriétaire du moulin Gizella, à Budapest (Hongrie).

Secrétaire-Rapporteur : M. **de Becker** (Auguste), administrateur, président des usines Remy, à Bruxelles (Belgique).

Classes 142 et 143. — Jury d'examen n° 47.

Boulangerie. — Pâtisserie. — Produits alimentaires.

Président : M. **Winckelmans-Delacre** (V.), industriel, à Bruxelles (Belgique).

Vice-Président : M. **Téofilo Rossi** (Italie).

Secrétaire-Rapporteur : M. **de Smecht** (Ch.), à Anvers (Belgique).

Classes 144 et 145. — Jury d'examen n° 48.

Sucrerie. — Confiserie. — Chocolaterie.

Président : *M. **Hartmann** (Georges), distillateur, président du Syndicat des produits alimentaires en gros, à Paris (France).

Vice-Président : M. **Carl Riess Suchard**, de la maison Suchard, fabrique de chocolat, à Neufchâtel (Suisse).

Secrétaire-Rapporteur : M. **Schmidt** (Belgique).

Classe 146. — Jury d'examen n° 49.

Brasserie.

Président : M. **Tack** (R.), vice-président de la Chambre des Représentants, à Bruxelles (Belgique).

Vice-Présidents : MM. **Grosfils**, brasseur, ancien membre de la Chambre des Représentants, à Louvain (Belgique) ; **Mertens** (Alphonse), brasseur, à Louvain (Belgique) ; **Moussel** (Emile), brasseur, à Luxembourg (grand-duché de Luxembourg).

Secrétaire-Rapporteur : M. **Bauters-Benoni**, brasseur à Gand (Belgique).

Classe 147. — Jury d'examen n° 50.

Distillerie.

Président : M. **Laporte-Bisquit,** sénateur, négociant en eaux-de-vie, à Paris (France).

Vice-Président : M. **Wilmotte** (Ernest), distillateur, à Huy (Belgique).

Secrétaires-Rapporteurs : MM. **Van de Velde** (J.), distillateur, à Gand (Belgique); **Colin** (L.), négociant en vins et spiritueux, membre de la Chambre de commerce de Bordeaux, président du Syndicat des vins et spiritueux de la Gironde, à Bordeaux (France).

Classe 148. — Jury d'examen n° 51.

Vins, etc.

Président : M. **Larcher,** président du Syndicat national des vins et spiritueux de France, à Versailles (France).

Vice-Présidents : MM. **Miklos** (Edmond), secrétaire de l'État, à Budapest (Hongrie); **Pandolfini** (Alefsis, comte), via St-Galbo, à Florence (Italie).

Secrétaire-Rapporteur : M. **Vanderkelen** (Léon), négociant en vins, à Louvain (Belgique).

Secrétaire-Rapporteur adjoint : M. **Villers,** négociant en vins, à Namur (Belgique).

Classe 149. — Jury d'examen n° 52.

Tabacs.

Président : M. **Carascosa** (Manuel), ancien député, propriétaire, à Madrid (Espagne).

Vice-Président : M. **Delaunoy** (E.), vice-président du Tribunal de commerce, à Bruxelles (Belgique).

Secrétaire-Rapporteur : M. **Jacobs** (Eugène), à Bruxelles (Belgique).

Classes 150 et 152. — Jury d'examen n° 53.

Coton. — Lin. — Chanvre, etc.

Président : M. **Eloi** (Émile), industriel, à Bruxelles (Belgique).

Vice-Président : *M. **Simonnot-Godard** (Victor), manufacturier de lin, membre de la Commission permanente des valeurs en douane, à Paris (France).

Secrétaire-Rapporteur : M. **de Hemptinne** (Ferd.), administrateur de la Société anonyme « la Florida », à Gand (Belgique).

Classe 151. — Jury d'examen n° 54.

Laines. — Soie.

Président : M. **Melen** (Joseph), administrateur délégué de la Société anonyme de Loth, à Bruxelles (Belgique).

Vice-Président : M. **Brossy,** de la maison Brossy et C^ie^, président de la Chambre syndicale des rubans, président de l'Union des chambres syndicales stéphanoises, à Saint-Etienne (France).

Secrétaire-Rapporteur : M. **Duchêne,** filateur, à Loth, vice-président de la Chambre de commerce française, à Bruxelles (France).

Classes 153 et 154. — Jury d'examen n° 55.

Dentelles. — Broderies. — Passementeries.

Président : *M. **Ancelot** (A.), président du Comité français des Expositions à l'étranger (France).
Vice-Président : M. **Baert** (Belgique).
Secrétaire-Rapporteur : *M. **Hénon** (Henri) (France).

Classe 156. — Jury d'examen n° 56.

Vêtements extérieurs.

Président : M. **Vaxelaire**, industriel, à Bruxelles (Belgique).
Vice-Président : *M. **Perdoux**, confectionneur, président de la Chambre syndicale de la couture, à Paris (France).
Secrétaire-Rapporteur : *M. **Bessand** (Paul), confectionneur pour hommes et enfants, membre de la Commission permanente des valeurs en douane, à Paris (France).

Classe 159. — Jury d'examen n° 57.

Cordonnerie.

Président : M. **Moons** (G.), industriel, conseiller communal, à Bruxelles (Belgique).
Vice-Président : M. **Cornevot**, fabricant de chaussures, président de la Chambre syndicale des chaussures en gros, à Paris (France).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Dumoulin** (Victor), industriel, à Liège (Belgique).

Classes 155, 157, 158, 160 et 161. — Jury d'examen n° 58.

Accessoires du vêtement.

Président : *M. **Dehesdin** (Émile), fabricant de lingerie, membre de la Commission permanente des valeurs en douane, à Paris (France).
Vice-Président : M. **Dujardin** (F.), industriel, à Leuze (Belgique).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Lefebvre** (E.), industriel, à Bruxelles (Belgique).

Classes 162 et 163. — Jury d'examen n° 59.

Matériel agricole. — Engrais.

Président : M. **Pyro**, professeur à l'Institut agricole de l'Etat, à Gembloux (Belgique).
Vice-Président : M. **Perrin**, à New-York (États-Unis).
Secrétaire-Rapporteur : M. **D'Hondt** (Frédéric), secrétaire du Comice agricole de Courtrai (Belgique).

Classes 164 et 165. — Jury d'examen n° 60.

Produits agricoles. — Enseignement.

Président : M. **Gomot**, sénateur, ancien ministre (France).
Vice-Président : M. **Lubbers**, chef de culture au jardin botanique, à Bruxelles (Belgique).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Poskin**, professeur à l'Institut agricole de l'État, à Gembloux (Belgique).
Secrétaire-Rapporteur adjoint : M. **Dutey-Harispe** (France).

Classe 166. — Jury d'examen n° 61.

Sylviculture.

Président : M. **de Miklos** (Hongrie).
Vice-Présidents : MM. **Visart de Bocarme** (comte Amédée), membre de la Chambre des Représentants, président du Conseil supérieur des forêts, à Bruges (Belgique) ; **Didisheim** (Belgique).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Lecart**, professeur à l'école supérieure d'agriculture, à Louvain (Belgique).

Classes 167, 168, 169 et 170. — Jury d'examen n° 62.

Industries diverses. — Bimbeloterie, etc.

Président : *M. **Dupont** (Emile), fabricant de brosseries, à Paris (France).
Vice-Président : M. **Van Oye** (Albert), industriel, membre du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce, à Bruxelles (Belgique).
Secrétaires-Rapporteurs : MM. **Tempels** (Daniel), entrepreneur, à Bruxelles (Belgique) ; ***Amson** (Georges), fabricant de maroquinerie, à Paris (France).

DIXIÈME SECTION

MATÉRIEL DU SPORT

Classes 171, 172, 173, 174 et 175. — Jury d'examen n° 63.

Sport hippique.

Président : M. **Charlet** (G.), industriel, à Bruxelles (Belgique).
Vice-Président : M. **Faurax**, fabricant de voitures, président des Syndicats réunis des carrossiers, charrons, selliers, bourreliers et des industries des chemins de fer et de la voiture du département du Rhône, à Lyon (France).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Snutsel** (Victor), industriel, à Bruxelles (Belgique).

Classes 176, 177, 179, 180, 181 et groupe L. — Jury d'examen n° 64.

Sport cynégétique. — Escrime, etc. — Colombophilie.

Président : M. **de Rouillé** (comte), membre de la Chambre des représentants, à Bruxelles (Belgique).
Vice-Président : M. **Monsel** (H.), inspecteur principal des Eaux et Forêts, à Bruxelles (Belgique).

Secrétaire-Rapporteur : M. **Polain** (J.), directeur du banc d'épreuves des armes à feu, à Liège (Belgique).

Classe 178. — Jury d'examen n° 65.

Vélocipédie.

Président : Le Major **William Wiley** (New-York).
Vice-Président : M. **Beirlaen,** lieutenant au régiment des carabiniers (Belgique).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Michelin**, ingénieur, fabricant de caoutchouc (France).

Classes 182, 183, 184 et 185. — Jury d'examen n° 66.

Navigation. — Pêche et Pisciculture.

Président : M. **Van Herdt** (baron P.), directeur à l'Institut météorologique, à Utrecht (Hollande).
Vice-Président : M. **Lecointe** (Alb.), ingénieur en chef de la marine de l'État belge, à Ostende (Belgique).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Béthune** (baron Charles), à Bruxelles (Belgique).

TREIZIÈME SECTION

ENSEIGNEMENT PRATIQUE, INSTITUTIONS ÉCONOMIQUES ET TRAVAIL MANUEL DE LA FEMME

Classes 186, 187 et 188. — Jury d'examen n° 67.

Enseignement. — Sciences, etc. — Bienfaisance.

Président : M. **Godefroid** (Jules), à Bruxelles (Belgique).
Vice-Président : M. **Roth**, à Bruxelles (Belgique).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Stevens** (Jean), ingénieur, chef de division au Ministère de l'Industrie et du Travail, à Bruxelles (Belgique).

Classes 189 et 190. — Jury d'examen n° 68.

Travail manuel.

Président : M^me^ **Guenther**, à Bruxelles (Belgique).
Vice-Président : M^me^ **Ruttiens** (Marie), industrielle à Bruxelles, (Belgique).
Secrétaire-Rapporteur : M. **Van Miegen** (E.), à Anvers (Allemagne).

Classes 191, 192 et 193. — Jury d'examen n° 69.

Commerce.

Président : M. **Fortescue Flannery**, ingénieur, à Londres (Angleterre).
Vice-Présidents : MM. **de Winter** (J.), industriel, membre de la Chambre des représentants, à Anvers (Belgique); **Rolland**, président de la Chambre de commerce française, à Bruxelles (Belgique).
Secrétaires-Rapporteurs : MM. **de Brauwer** (A.), juge au Tribunal de commerce, conseiller provincial, à Bruxelles (Belgique); **Puel de Lobel** (G.), directeur de la Société fermière des annuaires de Paris (France).

Classes 194, 195, 196, 197, 198 et 199. — Jury d'examen n° 70.

Colonies. — Etudes coloniales.

Président : M. **Descamps** (Chevalier), sénateur, à Louvain (Belgique).

Vice-Présidents : MM. **Gauthiot**, secrétaire général de la Société de géographie commerciale, membre du Conseil supérieur des colonies, à Paris (France); **Snitzler**, à Bruxelles (Belgique).

Secrétaire-Rapporteur : M. **Kœller** (lieutenant), chef de bureau de l'E. J. du Congo, à Bruxelles (Belgique).

IV. — Banquet offert par le Comité français des Expositions à l'étranger et les membres du Jury français à M. le comte de Montholon, ministre de France à Bruxelles, et à M. Maurice Monthiers, commissaire général du Gouvernement.

La réunion, à Bruxelles, des membres du Jury international des récompenses, fut l'occasion d'un grand nombre de fêtes.

La première en date et l'une des plus réussies fut le banquet organisé par le Comité français des Expositions à l'étranger, en l'honneur de M. le comte de Montholon et de M. Maurice Monthiers. Il eut lieu le 20 juillet 1897, dans l'enceinte même de l'Exposition, à l'hostellerie du *Chien-Vert*.

Cette grande manifestation française réunit tous les membres du Comité et la plupart des membres du jury français présents à Bruxelles, heureux de témoigner leur sympathie au Ministre de France et au Commissaire général de la République française.

Elle eut un succès considérable, et notre secrétaire général, M. Roger Sandoz, en a fait l'exacte relation.

Le journal *l'Étoile Belge* reproduisit les éloquents discours prononcés par MM. le comte de Montholon, Victor Lourties, de Smet de Naeyer, MM. Ancelot, Nyssens, Dervillé, Monthiers, de Mot. Il déclara que la fête du 20 juillet occuperait l'une des premières pages du Livre d'or de l'Exposition de Bruxelles, et que, organisée en l'honneur de deux hommes, elle était devenue une aimable et fraternelle manifestation de deux peuples, dont, sans nul doute, les liens qui les unissent se resserreront encore chaque jour davantage.

Nous n'ajouterons aucun commentaire à ces paroles, le Comité français des Expositions à l'étranger ne peut que se féliciter d'avoir contribué à les justifier.

V. — Travaux du Jury. — Fêtes. — Congrès.

Le Jury international d'examen de l'Exposition de Bruxelles avait, dans ses attributions, une fonction nouvelle. Indépendamment des récompenses, diplômes, médailles, qu'il devait décerner aux exposants, il devait statuer aussi sur l'attribution de primes en espèces, réservées spécialement à la solution des *desiderata* et questions de concours proposées par une commission spéciale, ayant pour président M. le chevalier Descamps.

Il convient de signaler ici l'initiative originale due à M. Léon Somzée, ingénieur honoraire des mines.

Déjà, en 1888, au moment du grand Concours international des sciences et de l'industrie, présidé par lui, M. Léon Somzée avait formulé ses idées dans le programme suivant : « Rechercher pour chaque science et pour chaque industrie quels obstacles peuvent arrêter leur développement; énoncer en termes clairs et précis les problèmes à résoudre; proposer ces problèmes à l'esprit d'investigation des spécialistes du monde entier, et récompenser les efforts heureux par des primes en argent, des médailles et des distinctions spéciales.

Ce programme fut adopté par le Gouvernement belge en 1897.

M. Nyssens, ministre de l'Industrie et du Travail, obtint des Chambres législatives une somme de 200 000 francs pour être attribuée, sans distinction de nationalité, aux auteurs des meilleures solutions données aux *desiderata* et questions de concours à formuler dans les diverses sections de l'Exposition.

En outre, M. Léon Somzée mit à la disposition de la Commission organisatrice une prime spéciale de 25 000 francs, pour être décernée à l'auteur d'un progrès réalisé qui en serait jugé digne.

Grâce à cette ingénieuse initiative, l'Exposition internationale de Bruxelles en 1897 ne devait pas être seulement la synthèse brillante des plus remarquables productions du génie humain, dans les divers ordres de travail, elle pouvait devenir la source immédiate de nombreux, nouveaux et importants progrès récompensés dès leur apparition.

En vue de réaliser cette féconde idée, les sections se formèrent en Comités d'étude et élaborèrent une série de *desiderata* et de questions

de concours qui devaient constituer en quelque sorte les cahiers des progrès de l'Exposition internationale de Bruxelles, en 1897.

Cette innovation n'eut pas tout le succès qu'elle méritait.

La prime de 25 000 francs ne fut pas décernée.

Sur les 200 000 francs votés, 86 200 francs de primes furent accordés, se répartissant ainsi : 34 950 francs aux *desiderata* et 51 250 francs aux concours.

Le Comité français des Expositions à l'étranger considère cette ingénieuse idée comme très intéressante pour toutes les branches du travail humain et rentrant dans le programme d'une Exposition, il regrette que les cadres de ce rapport déjà étendu ne lui permettent point de publier la liste des primes accordées aux réponses faites aux *desiderata* et aux questions mises au concours.

FÊTES

Dès ce moment, l'Exposition de Bruxelles, arrivant à l'apogée de son complet épanouissement, devint le prétexte justifié d'un voyage en Belgique pour de nombreuses corporations, Sociétés françaises ou étrangères. Ce voyage fit partie de tous les programmes de vacances scolaires, et les visiteurs de la cité brabançonne furent légions dans les mois d'août et de septembre.

Les ingénieurs français prirent les devants, conduits par M. Honoré, directeur des Magasins du Louvre et président de l'Association amicale des anciens élèves de l'École centrale des arts et manufactures.

Ils reçurent de leurs camarades belges l'accueil le plus cordial, car l'École centrale a fourni à la Belgique d'éminents ingénieurs, entre autres, M. de Smet de Naeyer.

Vint ensuite l'Institution fédérée des Ingénieurs des mines d'Angleterre ;

La Société de l'Industrie minière du Nord de la France, présidée par M. Villemin ;

La Société des Ingénieurs civils de France, présidée par M. Lipmann, invitée spécialement par l'Association des Ingénieurs de Bruxelles, de Louvain et de Gand ;

La Société géologique du Nord, présidée par M. J. Gosselet, professeur à la Faculté des sciences de Lille.

Le lord-maire de Londres, sir Faudel Philippe; la lady mayoress; les schériffs, MM. J.-T. Ritchie et R.-H. Rogers, arrivés en grand gala, furent reçus en grande pompe à l'Exposition, le 31 juillet, et acceptèrent un lunch dans le grand salon de l'Alimentation française, le mardi 3 août.

Le roi de Siam, avec une suite nombreuse, vint également visiter l'Exposition.

A l'occasion de l'inauguration du monument élevé à la mémoire du ministre Rogier, le Conseil communal de Bruxelles invita les membres du Jury international à un raoût qui fut donné à l'Hôtel de Ville, le dimanche 21 juillet.

Au nom du Commissaire général du gouvernement belge, un banquet fut offert aux jurés de l'Exposition, le mercredi 28 juillet, dans la salle du Palais des Fêtes.

M. de Smet de Naeyer y porta la santé du Roi et celle des exposants.

M. Nyssens signala les développements de l'industrie et les progrès remarquables que l'Exposition permettait de constater.

M. Cantagalli, ministre d'Italie à Bruxelles, répondit au nom des nations étrangères.

M. de Montholon but à la confraternité des peuples.

Enfin, le 4 août, M. Léon Somzée, l'éminent ingénieur et philanthrope, invita tous les présidents du Jury à un raoût, donné en son hôtel de la rue du Palais.

CORTÈGE AUX LUMIÈRES

(16 septembre.)

Notre rapport serait certainement inexact et incomplet, si nous omettions les fêtes populaires données également à l'occasion de l'Exposition. Les plus originales furent le concours de bannières et surtout le cortège de lumières.

En France, tout se met en chansons; en Belgique, tout se met en cortèges, et l'éducation populaire s'enrichit ainsi de leçons d'histoire ambulantes, frappant les yeux par l'art du groupement, des costumes et de la décoration. On organisa le cortège des moyens de transport, le cortège des pierres précieuses, puis le cortège de la lumière, qui obtint un grand succès.

Ce cortège de la lumière, ou plutôt aux lumières, racontait, à la faveur de la nuit, les transformations successives de l'éclairage. Il se divisait en trois parties, rappelant les phases principales de l'éclairage à travers les siècles :

Première partie : Cinq pierrots musiciens chantent *Au clair de la lune*, devant un char représentant Phœbé et les étoiles. Puis viennent les feux-follets et gnomes entourant un groupe d'hommes préhistoriques portant des branches résineuses enflammées. Des sauvages adorent le feu et la lumière qui en jaillit. Des Égyptiens portent leur reine en palanquin. Un groupe de juifs précèdent le chandelier à sept branches porté par des lévites. Des vestales viennent ensuite portant des lampes et des torches, d'autres jettent des fleurs devant l'autel sacré. Voici Diogène, le cynique, armé de sa lanterne. Quatre Romains sonnent dans leurs tubas et buccins devant les esclaves porteurs de pots à feu. L'empereur, étendu sur un lit, est entouré de lampadaires et de candélabres étrusques. Défilent les barbares : Gaulois, Huns, Goths et Visigoths, portant des torches, avec des clercs et moines, des cierges à la main. La Renaissance est symbolisée par une chasse du temps de François Ier. Des sonneurs de trompe, des varlets avec lanternes, des manants entourent leur seigneur à cheval et la châtelaine, mollement portée en litière ; huit pages, porteurs de flambeaux, ferment la marche.

Deuxième partie : Derrière la musique, des enfants et des femmes habillées de blanc personnifient la bougie, dont le char blanc et argent est entouré de candélabres et de porteurs de bougies. Suivent les illuminations chinoises et japonaises. Des ballons sont plantés sur un transparent en bambou avec guirlandes de Bengale. Des enfants vêtus de blanc précèdent la chaise à porteurs de la « Beauté ». Viennent ensuite le docteur Faust étudiant à la clarté de la lampe à l'huile ; la lampe à pétrole, avec son immense abat-jour satin et or, abrite un enfant dormant dans son berceau auprès duquel veille la mère. La nuit, symbolisée par une femme accompagnée d'un hibou, précède le groupe du gaz et de ses applications.

La troisième partie est consacrée à l'électricité. Trois électriciens, armés d'éclairs, s'avancent devant un char formé d'une immense lampe à arc transparente. Une jeune fille entourée de guirlandes lumineuses personnifie l'électricité. La Loïe Fuller vient ensuite, escortée de danseuses. Après le char de l'incandescence et des groupes brillamment éclairés, huit trompettes annoncent le char final. Des guerriers portent des palmes électriques. Sur le char flamboient deux renommées et une cascade de lumière électrique projette au loin des rayons éblouissants.

Le cortège de la lumière à travers les âges constituait une originale leçon de choses faisant le plus grand honneur au talent artistique de MM. Dubosq et Vital Kœller.

CONGRÈS

Vingt-trois Congrès se réunirent à Bruxelles pendant l'Exposition. En voici la liste :

Congrès du repos du dimanche ;
— de la législation du travail ;
— des accidents du travail ;
— des habitations à bon marché ;
— pharmaceutique ;
— de médecine légale ;
— de climatologie ;
— contre l'abus des boissons alcooliques ;
— concernant les services sanitaires et l'hygiène des chemins de fer et de la navigation ;
— de la Société de moralité publique ;
— des voyageurs de commerce ;
— des pompiers ;
— des sauvetages ;
— colonial ;
— féministe ;
— du « Touring-Club » ;
— de « l'Étoile rouge cycliste » ;
— des architectes ;
— des éditeurs ;
— de l'Union syndicale de l'Industrie et du Commerce ;
— de l'apiculture ;
— des entrepreneurs ;
— de neurologie, de psychiatrie, de l'électricité médicale et d'hypnologie ;

V. — Nomination et travaux du Jury supérieur.

Les travaux du Jury international d'examen, au milieu de ces fêtes, avaient été conduits avec une très grande activité. Ils ne tardèrent pas à être soumis à l'approbation du Jury supérieur qui était ainsi composé.

Composition du Jury supérieur des récompenses.

BELGIQUE

Président : M. **Nyssens**, ministre de l'Industrie et du Travail.
Membres : M. le baron **de Moreau**, ancien ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics, à Bruxelles.

Vice-Président : M. **Dupont** (Emile), vice-président du Sénat, à Liège.

M. **Somzée** (Léon), ingénieur, membre de la Chambre des représentants, à Bruxelles.

M. **Vercruysse-Bracq**, industriel, sénateur, à Gand.

M. **de Mot** (Emile), échevin de la ville de Bruxelles, président du Comité exécutif de la Société anonyme de Bruxelles-Exposition, à Bruxelles.

Secrétaires : M. le comte A. **d'Oultremont**, commissaire général du Gouvernement belge. — M. **Gody** (J.), commissaire pour le jury et les récompenses, ce dernier remplissant les fonctions de rapporteur général auprès du Jury supérieur. Tous deux faisaient partie de droit du bureau du Jury supérieur, en leur qualité de délégués du Conseil du Commissariat général du Gouvernement.

M. **Orban de Xivry** (Edmond), secrétaire du commissaire pour le jury et les récompenses, est désigné en qualité de secrétaire du rapporteur général auprès du Jury supérieur.

FRANCE

Vice-Président : M. **Lourties** (Victor), sénateur, ancien ministre du Commerce, président du Comité permanent de la Commission supérieure d'organisation de la Section française à l'Exposition internationale de Bruxelles, à Aire-sur-l'Adour (Landes).

M. **Dervillé** (Stéphane), ancien président du Tribunal de commerce de la Seine, directeur général adjoint de l'Exploitation de l'Exposition universelle de Paris, en 1900, avenue de la Bourdonnais, 26, à Paris.

M. **Chandèze**, directeur du Commerce extérieur au Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, rue Mansart, 13, à Versailles.

ANGLETERRE

M. **Massey** (W.-H.), ingénieur mécanicien et électricien, à Troyford' Berks.

M. **Forbes** (William), administrateur du London Chatham et Dover Railway, à Victoria-Station, à Londres.

ALLEMAGNE

M. **Bauer** (Carl), architecte, à Berlin.

ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

M. **Droogmans**, secrétaire général du département des Finances de l'Etat, à Bruxelles.

ÉTATS-UNIS

M. le colonel James **Taylor**, agent général du Pennsylvania Railroad, 17, Cockspur Str. S. W., Londres.

AUTRICHE, BOSNIE, ESPAGNE et SUISSE

M. **Schenker** (Gottfried), chef de la maison Schenker et C^ie^, représentant des chemins de fer de l'Etat belge en Autriche-Hongrie, à Vienne.

HONGRIE

M. **Gutmann de Gelsl** (Isidore), industriel, à Budapest.

ITALIE

M. le marquis **Imperiali**, chargé d'affaires d'Italie, à Bruxelles.

PAYS-BAS

M. **Moltzer**, c. n. j., conseiller provincial, membre de la Chambre de commerce, vice-président de la Commission des Pays-Bas auprès de l'Exposition internationale de Bruxelles, à Amsterdam.

Dans la séance d'ouverture présidée par M. Nyssens, Ministre du Travail et de l'Industrie, M. Lourties, sénateur français, et M. Dupont, sénateur belge, furent nommés vice-présidents du Jury supérieur et l'un après l'autre présidèrent les différentes séances. La première question présentée fut l'examen des diplômes de grands prix dont le nombre dépassait de beaucoup le chiffre primitivement fixé dans le règlement. En effet, 150 grands prix seulement étaient prévus et plus de 500 avaient été accordés par les différents jurys de classes.

On reconnut de suite qu'aucune modification ne pouvait être faite sur ce point; car les jurés avaient agi avec une grande modération, mais avaient dû accorder ces récompenses aux nombreuses maisons de premier ordre qui avaient participé à l'Exposition de Bruxelles.

Le Jury supérieur fit venir ensuite les présidents et les rapporteurs des différentes classes afin d'examiner avec eux et les commissaires généraux les réclamations présentées.

A moins de quelques exceptions assez rares, presque aucune rectification ne fut opéré epar le Jury supérieur; c'est pourquoi nous ne nous expliquons pas pour quel motif on retarda la publication de la liste des récompenses.

Les exposants étaient anxieux de connaître officiellement celles qui leur étaient décernées, et ce retard fut très préjudiciable pour tous.

La distribution solennelle des récompenses eut lieu en grand gala, le 20 octobre, dans la grande salle des Fêtes du Palais du Cinquantenaire, en présence de S. M. le Roi, L. A. R. la princesse Clémentine, le comte de Flandre et le prince Albert ; les ministres et les autorités belges.

De nombreux Français vinrent y assister.

On remarqua l'accueil particulièrement amical que le Roi fit à M. Monthiers. — S. M. le roi des Belges voulut prouver publiquement en quelle estime particulière il tenait le représentant de la France à l'Exposition de Bruxelles et le remercier solennellement du concours que nos compatriotes avaient apporté à cette œuvre.

Les applaudissements de l'assistance entière ratifièrent les compliments royaux.

La liste générale des récompenses obtenues par les exposants français, que nous insérons ci-contre, montrera le succès considérable de la Section française.

Le jour de la proclamation des récompenses, le *Moniteur belge* avait publié les distinctions suivantes dans l'ordre de Léopold.

Etaient nommés :

Grands-officiers :

M. **Lourties** (Victor), président de la délégation permanente de la Section française, vice-président du Jury supérieur international.

M. **Monthiers** (Maurice), commissaire général du Gouvernement français.

Commandeurs :

M. **Dervillé** (Stéphane), ancien président du Tribunal de commerce de la Seine, membre du Jury supérieur international.

M. **Chandèze**, directeur du Commerce extérieur de la France, membre du Jury supérieur international.

Officiers :

M. **Duchanoy** (Max), secrétaire général de la Section française.

M. **Hermant** (Jacques), architecte de la Section française.

M. **Mesnier**, délégué à l'Agriculture de la Section française.

MM. **Giuducelli** et **Monteils**, attachés au Commissariat général de la Section française.

Chevaliers :

MM. **Goudeau** et **Giraud-Jordan**, attachés au Commissariat général de la Section française.

CHAPITRE II

Les Récompenses

I. — Liste des récompenses décernées aux exposants français.

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des membres du Comité français des Expositions à l'étranger.)

SECTION I. — BEAUX-ARTS

HORS CONCOURS

Les exposants membres du jury.

MM. Baude, Ch.
Bernier, C.
Carles, Antonin.
Chauvel, Théoph.
Mme Demont-Breton.
MM. Didier, Adrien.
Harpignies, Henri.
Jacquet, Jules.
Larguillermie, Frédéric-Auguste.
Levy, Henri.
Maignan, Alb.
Michel, G.
Maurou, Paul.
Robert, Ch.-J.
Saint-Pierre, G.-C.

CLASSE 1. — PEINTURE

Diplôme de médaille d'honneur.

M. Detaille, Edouard.

Diplômes de médaille de 1re classe.

MM. Baschet, Marcel.
Bergeret, P.-D.
Collin, Raphaël.
Demont, Adrien.
Ferrier, Gabriel.
Henner, J.-J.
Loir, Luigi.
Zuber, J.-H.

Diplômes de médaille de 2e classe.

MM. Bail, J.
Barillot, Léon.
Boquet, Jules.
Duvent, Ch.-J.
Enders, J.-Jh.
Faivre, Maxime.
Gueldry, J.-F.
Royer, Henri.
Thomas, P.

CLASSE 2. — SCULPTURE

Diplômes de médaille de 1re classe.

MM. Barrau, Théophile.
Daniel-Dupuis, J.-B.
Hugues, Jean.
Puech, Denis.

Diplômes de médaille de 2e classe.

MM. Béguine, Michel-Léonard.
Coulon, Jean.
Dagonet, Ernest.
Deplechin, Eugène.
Dubois, Henri.
Gossin, Louis.
Lami, Stanislas.
Loiseau-Rousseau, Paul.

CLASSE 3. — GRAVURE

Diplôme de médaille d'honneur.

M. Flameng, Léopold.

Diplômes de médaille de 1re classe.

MM. Lamotte, Alphonse.
Le Couteux, Lionel.
Mongin, Auguste.
Sulpis, Emile-Jean.

Diplômes de médaille de 2e classe.

MM. Brunet-De Baines, Alfred.
Géry-Richard, Adolphe-Alphonse.
Levasseur, Jules-Gabriel.
Léveillé, Auguste-Hilaire.
Patricot, Jean.
Sirouy, Achille.

CLASSE 4. — ARCHITECTURE

Diplômes de médaille de 1re classe.

MM. Ballu, Alb.
Bruneau, Eug.
Cordonnier, L.-M.
Defrasse, A.

Diplômes de médaille de 2e classe.

MM. Dutocq, Victor.
Janty, Ernest.
Lafollye, Paul.
Legriel, P.-L.-A.
Parent, L.-M.-J.
Ridel, Léopold-Joseph.
Wable, Charles.

SECTION II. — ÉCONOMIE SOCIALE

CLASSE 5

Jury d'examen n° 5. — Enseignement professionnel et apprentissage.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

Ecole professionnelle de la Chambre syndicale du papier et des industries qui le transforment à Paris.
*Baille-Lemaire, à Paris.

Diplôme de grand prix.

Société philomathique de Bordeaux.

Diplôme d'honneur.

Association philotechnique, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Ecole professionnelle de pêche de Marseille, à Marseille.
Ecole professionnelle industrielle de Versailles.
Jamin, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Association sténographique unitaire, à Paris.
Barrouin, Félix, à Paris.
*Ecole d'orfèvrerie du département de la Seine, à Paris.
*Enseignement professionnel et technique des pêches maritimes.
Orphelinat maçonnique, à Paris.
Provost-Blondel, à Paris.
Union syndicale des ouvriers menuisiers du département de la Seine.

Diplômes de médaille de bronze.

Ausseur et fils et Hipp, à Paris.
Cercle des maçons et tailleurs de pierre, à Paris.
Société des ateliers d'aveugles, à Paris.

Diplômes de mention honorable.

Ecole municipale de dessin artistique et d'art industriel d'Abbeville, à Abbeville.
Colonie agricole et industrielle de Saint-Foy.
Grébouval, Eugène, à Sotteville-lez-Rouen.
La Solidarité des ouvriers charpentiers de la Seine, à Paris.

CLASSES 6, 7, 16, 17 ET 18

Jury d'examen n° 6. — Organisation, conditions, législation et histoire du travail.

Diplômes de grand prix.

Chambre consultative des associations ouvrières de production, à Paris.
De Chambrun (le comte), fondateur de la Société du musée social, à Paris.
Mme Pégard, Marie, à Paris.
Société de législation comparée, à Paris.
Société internationale d'économie sociale, à Paris.

Diplômes d'honneur.

Chambres syndicales de la ville de Paris et du département de la Seine (industrie et bâtiment).
*Comité central des Chambres syndicales (Union des syndicats professionnels), à Paris.
Société de statistique, à Paris.
Société industrielle de Rouen.

Diplômes de médaille d'or.

*Alliance syndicale du commerce et de l'industrie, à Paris.
Association nationale de la meunerie française, à Paris.

Association sténographique unitaire de Paris.
Docteur Bertillon, chef du service des travaux statistiques de la ville de Paris, à Paris.
Caisse de défense mutuelle des architectes, à Paris.
Combes de Lestrade (vicomte Gaëtan), à Paris.
Le Travail, association d'ouvriers peintres, à Paris.
Matrat, Paul-Julien, à Paris.
Syndicat central des agriculteurs de France, à Paris.
Syndicat de l'épicerie française, à Paris.
Syndicat de l'alimentation parisienne, à Paris.
Trombert, Albert, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Alliance syndicale et journal *la Vigne*, à Charenton.
Association des anciens élèves de l'école commerciale, à Paris.
*Chambre syndicale des instruments et des appareils de l'art médical, à Paris.
Chambres syndicales ouvrières de Bordeaux et du Sud-Ouest, à Bordeaux.
Hussou, François, à Foucherolles.
Société nationale des conférences populaires, à Paris.
Union des comptables, à Paris.

Diplôme de mention honorable.

Delebecque, Germain, à Saint-Denis.

CLASSES 8, 9, 10, 11, 12 ET 13

Jury d'examen n° 7. — Sécurité et réglementation du travail.

Diplômes de médaille d'or.

Association des industriels de France contre les accidents du travail, à Paris.
Association des industriels du nord de la France, à Lille.
Association normande contre les accidents du travail, à Rouen.

Diplôme de médaille d'argent.

Paon de Sapincourt, à Rouen (Seine-Inf[e]).

CLASSES 14, 15 ET 22

Jury d'examen n° 8. — Budget ouvrier et habitations ouvrières.

Exposant hors concours en sa qualité de juré.

*Pleyel, Wolff et C[ie], à Paris.

Diplômes de grand prix.

Comité central de l'Union coopérative des sociétés françaises de consommation, à Paris.
Société française des habitations à bon marché, à Paris.
Société philanthropique de Paris, à Paris.

Diplômes d'honneur.

*Cacheux, Emile, à Paris.
Caisse d'épargne de Marseille, à Marseille.
Ligue nationale contre l'alcoolisme, à Paris.
Mame, Alfred et fils, à Tours.
Société bordelaise des habitations à bon marché, à Bordeaux.
Société des habitations ouvrières d'Auteuil, à Paris.
Société des restaurants économiques de Nancy, à Nancy.

Diplômes de médailles d'or.

Fédération des sociétés coopératives de consommation des employés de la compagnie Paris à Lyon et à la Méditerranée, à Grenoble.
Guyon, Georges, à Saint-Maurice.
Hippolyte, Auguste, dit « Charles Driessens », à Saint-Denis.
La Ruche, société d'habitations à bon marché, à Saint-Denis.
Société civile coopérative de consommation du 18[e] arrondissement de Paris.

Diplôme de médaille d'argent.

Verberckmoes, G., à Paris.

CLASSES 19, 20, 21 ET 23

Jury d'examen n° 9. — Épargne, prévoyance, crédit et philanthropie.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

*Baille-Lemaire, à Paris.
Boulenger, Hippolyte et C[ie], à Choisy-le-Roi.
Caisse de secours et de retraite des ouvriers de la fabrique de chicorée, à Bayon.
La *Mutualité*, organe permanent des mutualistes, à Bayon.
La Prévoyance scolaire, société de secours mutuels et de retraites de Bayon.
L'Union, compagnie d'assurances contre l'incendie, à Paris.
L'Union, compagnie d'assurances sur la vie humaine, à Paris.
Muller et Roger, à Paris.

*Pleyel, Wolff et C^ie^, à Paris.
Say, Henri et C^ie^, à Paris.
*Société de secours mutuels et caisse des retraites de la distillerie E. Cusenier fils aîné et C^ie^, à Paris.

Diplômes de grand prix.

Caisse d'épargne de Marseille, à Marseille.
Institut des actuaires français, à Paris.
*Ligue nationale de la prévoyance et de la mutualité, à Paris.
Mame et fils, institutions patronales, à Tours.
*Morin, Fillot, Ricois et C^ie^ (le Bon Marché), à Paris.
Redouly et C^ie^, à Paris.
Société de protection des apprentis, à Paris.
Société du musée social, à Paris.
Société générale des prisons, à Paris.
Société internationale d'économie sociale, à Paris.
Société philanthropique de Paris, à Paris.
Société pour l'étude pratique de la participation du personnel aux bénéfices, à Paris.

Diplômes d'honneur.

Association Valentin Haüy, pour le bien des aveugles, à Paris.
Banque coopérative des associations ouvrières de production de France, à Paris.
Banque populaire de Menton, à Menton.
Bignon, Louis et fils, à Theneuille.
Caisse de réassurance, à Reims.
Centre fédératif du crédit populaire en France, à Marseille.
Chaix, A., et C^ie^, à Paris.
Chambres syndicales de la ville de Paris et du département de la Seine (industrie et bâtiment), à Paris.
Comité central des œuvres d'assistance par le travail, à Paris.
Comité général des sociétés de secours mutuels et de retraite de Lyon.
Compagnie des chemins de fer du Midi, à Paris.
Compagnie des chemins de fer d'Orléans, à Paris.
Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, à Paris.
Compagnie des messageries maritimes, à Paris.
Compagnie des mines de Douchy, à Lourches.
Fonderie Deberny et C^ie^, à Paris.
La Prévoyance, à Lille.
Mutualité commerciale, à Paris.
Œuvre de l'hospitalité de nuit, à Paris.
Œuvre des enfants tuberculeux (hôpital d'Ormesson), à Paris.
Œuvre des libérées de Saint-Lazare, à Paris.
Office central des œuvres de bienfaisance, à Paris.
Société de protection des engagés volontaires élevés sous la tutelle administrative, à Paris.
Société des crèches, à Paris.
Société générale pour le patronage des libérés, à Paris.
Société pour l'assistance paternelle aux enfants employés dans les industries des fleurs et des plumes, à Paris.
Société protectrice de l'enfance, à Paris.
Tassart, Balas, Barbas et C^ie^, à Paris.
Union d'assistance du 16^e^ arrondissement, à Paris.
Union d'assistance par le travail du marché Saint-Germain, à Paris.
Union des sociétés de patronage de France, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Assistance par le travail des 8^e^ et 17^e^ arrondissements de Paris, à Paris.
Association des comptables du commerce et de l'industrie du département de la Seine, à Paris.
Association des membres de l'enseignement (fondation Taylor), à Paris.
Association des voyageurs et des commis, à Paris.
Bureau de bienfaisance de la ville de Nancy, à Nancy.
Caisse d'assurances mutuelles des Chambres syndicales contre les accidents du travail, à Paris.
Caisse d'épargne et de prévoyance, à Bordeaux.
Caisse patronale de retraite en faveur des ouvriers des forges de France, à Paris.
Caisse syndicale d'assurance mutuelle des ouvriers des forges de France, à Paris.
Caisse syndicale d'assurance mutuelle des industries textiles de France, à Paris.
Chaufton, Albert, à Paris.
Chénon de Léché, Henry, à Bourges.
Grand conseil des sociétés de secours mutuels des Bouches-du-Rhône, à Marseille.
La Fourmi, société en participation d'épargne, à Paris.
L'Alliance (mutualité), à Paris.
La Maison hospitalière pour les ouvriers sans asile et sans travail, à Paris.
Lefort, Joseph, à Paris.
Matrat, Paul-Julien, à Paris.
Mutualité maternelle de Vienne et de l'Isère, à Vienne.

Piat et ses fils, à Paris.
Rayneri, Ch., à Menton.
Simon et Cie, à Paris.
Société anonyme de Vezin-Aulnoye, à Maubeuge.
Société communale de secours mutuels d'Arras, à Arras.
Société de charité maternelle de Lille, à Lille.
Société de patronage des prisonniers libérés protestants, à Paris.
Société des ateliers d'aveugles, à Paris.
Société de secours aux militaires coloniaux, à Paris.
Société des prisonniers libérés, à Bordeaux.
Société l'Etoile (garçons restaurateurs et limonadiers), à Paris.
Société municipale de secours mutuels du 5e arrondissement, dite « du quartier Saint-Victor », à Paris.
Société municipale de secours mutuels du quartier de la Porte-Saint-Martin, à Paris.
Société protestante du travail, à Paris.
Société typographique lilloise, à Lille.
Thuillier frères, à Paris.
Trombert, Albert, à Paris.
Union française pour le sauvetage de l'enfance, à Paris.
Vermont, H., à Rouen.

Diplômes de médaille d'argent.

Asile maternel pour jeunes filles moralement abandonnées, à Paris.
Asile temporaire pour femmes et enfants, à Paris.
Association des employés de Charleville-Mézières.
*Bonnier et fils, à Béchevienne-Vienne.
*Caisse de retraite et caisse de secours des employés de la librairie A. Le Vasseur et Cie, à Paris.
Cazeneuve, Albert, à Lille.
Cent quatre-vingt-troisième société de secours mutuels, à Lyon.
Henrivaux, Jules, à Saint-Gobain.
Husson, François, à Fourcherolles.
*Lefranc et Cie, à Paris.
Œuvre de la bouchée de pain, à Bordeaux.
Orphelinat de la bijouterie, joaillerie, horlogerie, orfèvrerie et industries qui s'y rattachent, à Paris.
Société amicale des apprentis de la maison Leclaire, à Paris.
Société anonyme de la « Filature d'Oissel », à Oissel.
Société (première) de secours mutuels des fleurs et autres professions, à Nantes.
Société de secours mutuels dite « des familles », à Nancy.
Société de solidarité sociale, à Caen.
Société prévoyante nancéenne, à Paris.
Société mutuelle de prévoyance des employés du commerce du Havre, au Havre.
Tréfousse et Cie, à Chaumont
Union des comptables, à Paris.
Union des ouvriers et employés de Fécamp, à Fécamp.
Union générale des sociétés de secours mutuels de Nantes, à Nantes.
Union médicale et pharmaceutique des sociétés de secours mutuels de la Seine, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Association fraternelle des ouvriers de la maison Brissonneau et fils et Alphonse Lotz, à Nantes.
Ausseur et fils et Hipp, à Paris.
Caisse d'épargne scolaire, d'Hévilliers.
Caisse de retraite des ouvriers de Sedan, à Sedan.
Houdard, E.-M.-A., à Paris.
*Parfumerie Pinaud, E.-D., à Paris.
Société de secours mutuels des sapeurs-pompiers de Saintes.
Société de secours mutuels de Warcq.

Diplôme de mention honorable.

Société mutuelle de prévoyance pour la retraite, à Reims.

SECTION III. — HYGIÈNE. — ARTS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES

CLASSES 24, 25, 26, 27, 28, 29 ET 30

Jury d'examen n° 10. — Hygiène en général, hygiène urbaine et rurale.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

*Le Blanc, à Paris.
*Masson et Cie, à Paris.
*Pucey, F., à Paris.
*Rueff et Cie, à Paris.

Diplômes d'honneur.

Lequeux, Paul, à Paris.
Morin-Goustiaux, Georges, à Paris.
Société parisienne d'entreprise générale de travaux, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Adnet, Ernest, à Paris.
*Alcan, F., à Paris.

Compagnie nationale de travaux d'utilité publique et d'assainissement, à Paris.
Dehaitre, à Paris.
Delagrave, à Paris.
Detourbe (Dr Félix, Ab.), à Paris.
Flicoteaux et Cie, à Paris.
Henry, Charles, à Paris.
Howatson, Andrew, à Neuilly.
Metz, à Paris.
Poupinel, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Allat et Perlot, à Paris.
Carré, G., et Naud, C.
Etablissement hydrothérapique du Vésinet (Dr Raffageau).
Société française des appareils de plomberie, à Paris.
Sorel (Dr), au Havre.

Diplômes de médaille de bronze.

Compagnie des mélangeurs dosimétriques, à Paris.
Coulet, à Montpellier.
Maloine, à Paris.
Metz, A., et Bouté, J., à Paris.
Schleicher frères, à Paris.

Diplôme de mention honorable.

Tison, François, à Lille.

CLASSES 31, 32, 33 ET 34

Jury d'examen n° 11. — Hygiène des habitations.

Exposant hors concours en sa qualité de juré.

*Pucey, à Paris.

Diplôme de médaille d'argent.

Beaudran, G., à Beauvais.

Diplôme de médaille de bronze.

Schreder, M., à Montmaillon.

CLASSES 35, 36, 37, 38, 39, 40 ET 41

Jury d'examen n° 12. — Hygiène corporelle. — Hygiène alimentaire. — Hygiène de l'enfance. — Hygiène industrielle et professionnelle, etc.

Diplômes d'honneur.

Arnaud, S., à Longvilliers.
Œuvre maternelle des couveuses d'enfants, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

*Carue, Ph., à Paris.
Detourbe (Dr Félix, Ab.), à Paris.
Etablissement de Saint-Galmier, à Saint-Galmier (Loire).
Howatson, A. et Cie, à Neuilly-sur-Seine.
*Prevet, Ch. et Cie, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Bourjois et Cie, à Paris.
Gaulin, à Paris.
Geny, à Paris.
Orosdi, Emile, à Paris.
Pearson, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Desvilles, E., à Paris.
Fourcy, E., et fils et Cie, à Corbehem (Pas-de Calais).
Maquaire, à Paris.
Philippe, Alfred, à Paris.
Rivet, Claude, à Paris.

Diplômes de mention honorable.

Lescœur, à Lille.
Strauss et Cie, à Paris.
Union des sociétés de gymnastique de France, à Bordeaux.

CLASSES 42 ET 44

Jury d'examen n° 13. — Arts médicaux.

Diplômes de grand prix.

Gendron, Fernand, à Bordeaux.
Lequeux, Paul, à Paris.
Verdin, Charles, à Paris.

Diplômes d'honneur.

Adnet, Ernest, à Paris.
Giroux frères, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

*Carue, Ph., à Paris.
Chervin (Dr), à Paris.
Porgès et Cie, à Paris.
Société anonyme française « l'Oxygène », à Clichy.
Vergne, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Chazy, Mulzant et Cie, à Villefranche-sur-Saône.
Flicoteau et Cie, à Paris.
Léger-Dorez, Henri, à Paris.

Liskenne, Henri, à Paris.
Pichereau et Legrand, à Paris.
Pichot, Anatole, à Paris.
Triollet, Justin, J.-B., à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Détourbe, Félix-Alb., à Paris.
Génisson et Vaast, à Paris.
Major, Henri, à Paris.
Padrona, Jean-Baptiste, à Paris.
Tabart, Camille, à Paris.

Diplômes de mention honorable.

Association de l'école odontotechnique, à Paris.
Bengué, à Paris.
Société de l'école et du dispensaire dentaires de Paris, à Paris.

CLASSE 43

Jury d'examen n° 14. — Arts pharmaceutiques.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

Compagnie fermière de l'établissement thermal de Vichy, à Paris.
Collin et C^ie^, à Paris.
*Petit, à Paris.

Diplômes de grand prix.

*Chassaing et C^ie^, à Paris.
*Pharmacie centrale de France, à Paris.
Société du traitement des quinquinas, à Paris.

Diplômes d'honneur.

*Desnoix et Debuchy, à Paris.
Société des eaux minérales de Contrexéville, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Astier, à Paris.
Compagnie des eaux minérales de Pougues (Nièvre).
Cornu, Ch., à Paris.
Etablissement thermal de Néris, à Paris.
Gascon, H., à Arba (Algérie).
Lamoureux, Alfred, à Paris.
Lebœuf, Lucien, à Bayonne.
Leprince, Maurice, à Paris.
Méré, Paul, à Chantilly.
Thibault et Olive, à Nantes.

Diplômes de médaille d'argent.

Bengué, à Paris.
Burnay (comte Henri de), à Vernet-les-Bains.
Chazy, Mulsant et C^ie^, à Villefranche-sur-Saône.
Chevrier, G. et C^ie^, à Courbevoie.
Compagnie générale d'eaux minérales et de bains de mer, à Paris.
Dardel, Paul, à Paris.
Degrauwe, Charles-Louis, à Paris.
Desvilles, E., à Paris.
Etablissement hydrominéral, à Martigny-les-Bains.
Famelard, à Paris.
Finot, Emmanuel, à Asnières,
Girard, A., à Paris.
Jouisse, Henri, à Orléans.
Jouvin et Finck, à Paris.
Lacombe, L. (Algérie).
Legros, à Paris.
Mousnier, J. et C^ie^, à Sceaux.
Naline, Auguste, à Saint-Denis,
*Prevet, Ch. et C^ie^, à Paris.
*Prunier, Georges, à Paris.
Robin, Maurice, à Paris,
Schaffner, Hippolyte, à Paris.
Verruy, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Bardet, Auguste, à Paris.
Bourgette, L. et Henricet, H., à Nantes.
Chassan, Aug., à Paris.
Depensier, Ch., à Rouen.
Duhourcau, à Cauterets.
Ecalle, Henri, à Paris.
Gobert, à Paris.
Jablowsky-Chapireau (Vve), à Paris.
Lafont, Arthur, à Dijon.
Langlet, à Paris.
Lebon, E., à Paris.
Lesport et fils, à Paris.
Marchand, Charles, à Neufchâtel.
Marie, A., à Avignon.
Pharmacie normale, à Paris.
Rivet, Claude, à Paris.
Triollet, Justin-J.-B , à Paris.
Tulivet, Georges, à Billancourt.

Diplômes de mention honorable.

Besson, Maur., à Chalon-sur-Saône.
Brunet, Eugène, à Paris,
Chaumeil, E., à Annonay.
Cornette, Alfred, à Paris.
Esménard, Edmond, à Paris.
Evrard, à Lille.
Flach, à Paris.
Flourens, Alexandre, à Bordeaux.

Gilbert, à Paris.
Gornard de Condré, Louis-Auguste, à Paris.
Lacroix, Fr., à Tizi-Ouzou (Algérie).
Ledeuil, Edmond à Beaune.
Lemaître, à Dieppe.
Maquaire, F.-L., à Paris.
Maquaire, I.-A., à Paris.
Michotte, à Paris.
Moisan, à Paris.
Pécheux, F., à Paris.
Pichot, Anatole, à Paris.
Pion, Henri, à Fougerolles.
Robert, Léon, à Bordeaux.
Robert, Paul, à Paris.
Seigle, Claude, à Paris.
Source des Etoiles, à Vichy.
Theilez et van Remortel, à Saint-Omer.

SECTION IV. — SAUVETAGE

CLASSES 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54 ET 55

Jury d'examen n° 15. — Sauvetage, incendie, accidents.

Exposant hors concours en sa qualité de juré.

Thirion, A., et fils, à Paris.

Diplôme de grand prix.

Chesneau Gabriel, à Paris.

Diplômes d'honneur.

Association des industriels du nord de la France contre les accidents, à Lille.
Bernheim, G., et Cie, à Paris.
Casassa et fils et Cie, à Paris.
Cosset-Dubrulle fils, à Lille,
Petit, Charles, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Barthez, A., à Alger (Algérie).
Girault, André, à Paris.
Granjean, Pierre, à Paris.
Lagogué, Ed.-Alex., à Alençon.
Le Page, Charles, à Orléans.

Diplômes de médaille d'argent.

Broni et Cie, à Lorient.
Gallet, Irma (Mme), à Paris.
Institut de sauvetage de la Méditerranée, à Marseille.
*Mathelin et Garnier, à Paris.
Société des sauveteurs dieppois, à Dieppe.

Diplômes de médaille de bronze.

Deverny, Gustave, à Alfortville.
Société des sauveteurs de Meurthe-et-Moselle, à Nancy.

Diplômes de mention honorable.

Compagnie des sauveteurs rouennais médaillés de l'Etat, à Rouen.
Emont, Louis, à Chalon-sur-Saône.

SECTION V. — ARTS INDUSTRIELS ET DECORATIFS, ARTS LIBÉRAUX

CLASSE 56

Jury d'examen n° 16. — Diamanterie, bijouterie, orfèvrerie, horlogerie, etc.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

*Aucoc, L., fils, à Paris.
*Boin-Taburet, Georges, à Paris.
Cardeilhac, Ernest, à Paris.
*Christofle et Cie, à Paris.

Diplômes de grand prix.

Boucheron, F., à Paris.
Froment-Meurice, à Paris.
Huet et Ligier, à Paris.
Lalique, René, à Paris.
Poussielgue-Rusand, M., à Paris.
Ruteau, L., à Paris.
Vever, à Paris.

Diplômes d'honneur.

Boulenger, A, et Cie, à Paris.
Champion, E., à Paris.
Coulon, L. et Cie, à Paris.
Ecalle, Auguste, à Paris.
Fornet, à Bourg,
*Gaillard, Lucien, à Paris.
Gambard, Félix, à Paris.
Gauthier, L., à Paris.
Gross Langoulant et Cie, à Paris,
Gueyton, Camille, à Paris.
Jean, Auguste, à Paris.
Piel frères, à Paris.
Plumet, à Paris.
*Sandoz, Gustave, à Paris.
Valès, C., à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Chalin, L., à Paris.
Delépine-Barrois, à Saint-Nicolas-d'Aliermont.

C. F. E.

*Ecole de bijouterie et d'orfèvrerie, à Paris.
Gonthier frères, à Amiens.
Gouirand, G., à Paris.
Haek-Defer, à Paris.
Henry, Léon, à Paris.
Hurlot, G., à Paris.
Liard, Georges, aîné, à Paris.
Malecot, Jules, à Paris.
Marchand, Léon, à Paris.
Marie, A.-D., ancienne maison Billard, à Paris.
Marmorat frères, à Paris.
Noiriel et Cie, à Paris.
Oradour, Antoine-Jules, à Paris.
Paisseau-Feil, à Paris.
Persianinoff, A.-D., à Paris.
Ravinet, L., et Denfert, Ch., à Paris.
Renaud, A., à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Association ouvrière « la Phalange horlogère bisontine », à Besançon.
Bénard, Amand, à Paris.
Bieli, Eugène, à Paris.
Bourdais, Louis, à Paris.
Brunet, à Paris.
Cœur, Georges, à Paris.
Demare, Victor, à Paris.
Duseaux, à Paris.
Kintz, à Paris.
Mestivier (Vve), à Paris.
Société anonyme du compteur-enregistreur Sirech, à Bordeaux.
Vaumarin, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Estival, Charles, à Paris.
Hennig, Charles, à Paris.
Printemps, Emile, à Paris.
Tarifat, à Paris.

Diplômes de mention honorable.

Alba, V., à Thiers.
Poulain, à Bayonne.

CLASSE 57

Jury d'examen n° 17. — Bronzes d'art et d'ameublement, etc.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

Beau, H. et Bertrand-Taillet, à Paris.
*Blot, Eugène, à Paris.
Gagneau, Georges, à Paris.
Goldscheider, à Paris.
Siot-Decauville, à Paris.

Diplôme de grand prix.

*Leblanc-Barbedienne, à Paris.

Diplômes d'honneur.

Bricard frères, à Paris.
Houlet, à Paris.
Poussielgue-Rusand, M., à Paris.
Raingo frères, à Paris.
Société anonyme des hauts fourneaux et fonderies du Val-d'Osne, à Paris.
Soleau, E., à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Bernard, Antoine, à Paris.
Bouhon et Cie, à Paris.
Chachoin, P., fils, à Paris.
Comptoir général des fontes, à Paris.
Coupier, Antony fils et Drouard, Anatole, à Paris.
Henry, Pierre-Ernest, à Paris,
Houdebine, Eugène, à Paris.
Lapointe, A., à Paris.
Millet, Théodore, à Paris.
Pinèdo, Emile, à Paris.
Schmoll, Emile, à Paris.

Diplômes de médailles d'argent.

Alliot, à Paris.
Aumeunier et Cie, à Paris.
Baudrit, Léon, à Paris.
Camus, Ad., à Paris.
Delarue, Ferdinand, à Paris.
Desclée frères et Cie, à Roubaix.
Lebrun-Tardieu, G., à Paris.
Poret, à Paris.
Ullmann (Vve L.), à Paris.
Wessbecher, E., à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Ettlinger, L. et S., frères, à Paris.
Richermoz frères, à Paris.
Richermoz frères et Tresallet, à Paris.
Rollet, Albert, à Paris.

Diplôme de mention honorable.

De Boischevalier, A., à Paris.

CLASSE 58

Jury d'examen n° 18. — Verrerie, glacerie, vitraux.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

Guilbert-Martin, Auguste, à Saint-Denis (Seine).

Houtart, Eugène, et C^ie^, à Denain (Nord).
Manufacture des glaces et produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, à Paris.

Diplôme de grand prix.

Compagnie des glaces et verres spéciaux du Nord, à Jeumont (Nord).

Diplômes d'honneur.

Daum frères et C^ie^, à Nancy.
Deviolaine et C^ie^, à Vauxrot.

Diplôme de médaille d'or.

Galland, L.-Jac., à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Begule, Lucien, à Lyon.
Denys et C^ie^, à Courcy (Marne).
Fargue, Léon, à Paris.
Malesset, J., à Paris.
Société des verreries de Dorigny.

Diplômes de médaille de bronze.

Enot, Ed., à Paris.
Rosey (ancienne maison Rosey et Engelmann), à Paris.

Diplômes de mention honorable.

Delbosq, à Paris.
Trézel, à Levallois-Perret (Seine).

CLASSE 59 •

Jury d'examen n° 19. — Céramique.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

Boulenger, H^te^, et C^ie^, à Choisy-le-Roi (Seine).
Hache, Alfred, et C^ie^, à Vierzon (Cher).
*Harant et Guignard, à Paris.

Diplômes de grand prix.

Deck, Xavier, à Paris.
Grandhomme, à Paris.
Muller, Emile, et C^ie^, à Ivry.

Diplômes d'honneur.

Lœbnitz, Jules, à Paris,
Massier, Clément, au Golfe-Juan (Alpes-Maritimes).
Naudot, Camille, à Paris.
Redon, Demartial et C^ie^, à Limoges.
Soyer fils, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Bonnaud, Paul, à Limoges.
Céramistes-chambrelans de Limoges.
Chambre syndicale des peintres céramistes de Limoges.
Martin, Charles, à Limoges.
Massier, Delphin, à Vallauris (Alpes-Maritimes).
Peyrusson, Ed., à Limoges.
*Poulenc frères, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Fargue, Léon, à Paris.
Hanne, Alphonse, à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).
Jeanneney, Paul, à Paris.

Diplôme de médaille de bronze.

Mauguin, à Paris.

CLASSES 60, 61, 62 ET 63

Jury d'examen n° 20. — Ameublement, décoration, étoffes, tapisseries, etc.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

*Gillou, E., et fils, à Paris.
Leborgne, F., à Lannoy.
*Legrand frères, à Paris.
*Quignon, G., à Paris.
*Ternisien, E., à Paris,

Diplômes de grand prix.

Braquenié et C^ie^, à Paris.
*Damon, A., et Colin, à Paris.
Deforge, C.-R., à Paris.
*Hamot, G.-R., à Paris.
*Leroy, Isidore et fils, à Paris.
Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes (décoration de la Section française).
*Warée, A., à Paris.

Diplômes d'honneur.

*Blondet, Louis, et C^ie^, à Paris.
*Chanée, Léon, et C^ie^, à Paris.
Cornille frères, à Paris.
Ecole normale de dessin, à Paris.
*Follot, F., et fils, à Paris.
Hermant, Jacques, à Paris.
*Jansen, à Paris.
Lainé, Ed., et C^ie^, à Beauvais.
Marie-Lévy et Lauer, à Paris.
Piquée, François, et gendre, à Paris.
Simon, Marie-Henri-Albin, à Paris.
*Sormani, Paul, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Bertrand-Boulla, à Nîmes.
Birey, A,, à Paris.
Chevrel, G., à Paris.
*Clair, Maxime, à Paris.
Couty, Edme, à Paris.
Gros-Renaud, Edouard, à Paris.
Jeanselme, Ch., à Paris.
Jouanny, à Paris.
Mellerio et Fossé, à Paris.
Parmentier, Raymond, à Tourcoing.
Pihouée, Victor, à Paris.
*Poirier et Rémon, à Paris.
Ruepp, Robert, à Paris.
Saurel frères, à Nîmes.
*Soubrier, F. et P., à Paris.
Tardif, Louis-Alfred, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Ahmed Djémal, à Tunis (Tunisie).
Béji El Kammarty, à Tunis (Tunisie).
Cruyen, Mathieu-Joseph, à Paris.
Fauchille, Charlemagne et C^ie^, à Lille.
Féret, Alfred, à Paris.
French Pégamoïd Syndicale L^d^, à Paris.
Jemond, Sylvain, à Paris.
Le Clercq, J.-L., à Tourcoing.
Piquée, Nicolas, à Paris.
Préau, A., à Paris.
*Raymond, G. et C^ie^, à Paris.
Sébastien, G., à Saint-Quentin.
Stauffacher, Jacques, à Paris.
Wesbecher, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Jolly fils et H. Sauvage, à Paris.
Lecœur et C^ie^, à Paris.

CLASSES 64, 65, 66 ET 67.

Jury d'examen n° 21. — Architecture, industrie du bâtiment.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

*Bonnier, Louis, à Paris.
Michelin, A., à Paris.
*Pierron, à Paris.
Rémon, à Paris.

Diplômes de grand prix.

Huvé frères, à Paris.
Lameire, Charles-Joseph, à Paris.
Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes. (Ensemble de la Section française.)

Diplômes d'honneur.

Guifard, Dominique-Henri, à Paris.
Rives, Auguste-Gustave, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Auberlet et Antoni, à Paris.
Cruchet, à Paris.
Daum frères et C^ie^, à Nancy.
Dutocq, V., à Neuilly-sur-Seine (Seine).
Gervais, architecte du palais français de l'Alimentation, à Bordeaux.
Gouvernement général de l'Algérie (Alg^e^).
Maybon, Albert, à Paris.
Muller, Emile, et C^ie^, à Ivry-Port (Seine).
Redont, Edouard, à Reims.

Diplômes de médaille d'argent.

Béquet, Edmond, à Paris.
Rigaux, Louis, à Paris.
Champion, Henri, à Paris.
Marquant-Bouvais, à Paris.
Millet, Léon, à Bordeaux.
Piver, L.-T., et C^ie^, à Paris. (Pour leur pavillon.)
Tanquerel, Constant et André, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Felz, Alphonse, à Paris.
Hazeler, Henri, à Paris.
Lacour, Georges-Eugène, à Paris.
Moreau et C^ie^, à Cognac,

Diplômes de mention honorable.

Buisson, V., à Paris.
Fontaine-Souverain fils, à Dijon.

CLASSE 68.

Jury d'examen n° 22. — Art religieux.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

Jacquier, F.-A., à Caen.
Bouasse-Lebel et Massin, à Paris.

Diplômes de grand prix.

Mame, Alfred, et fils, à Tours.
Poussielgue-Rusand, M., à Paris.

Diplôme d'honneur.

Desclée et C^ie^, à Roubaix.

Diplômes de médaille d'or.

Blanchard, Paul, à Orléans.

Chalin, à Paris.
Dalpayrat et Depelley, à Limoges.
Marchet et Roux, à Dijon.

Diplômes de médaille d'argent.

Gueyton, Camille, à Paris.
Peaucelle-Coquet fils, à Paris.
Saudinos-Ritouret (Vve D.), à Paris.

Diplôme de médaille de bronze.

De Boischevallier, A., à Paris.

Diplôme de mention honorable.

Lhomer, Léon, à Paris.

CLASSES 69, 70 ET 71.

Jury d'examen n° 23. — Art appliqué.

Diplôme de grand prix.

Installations de l'Exposition française.

Diplômes d'honneur.

Chéret (affiches artistiques), à Paris.
Daum frères et C^ie^, à Nancy.
Lalique, René, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Bonvallet, collaborateur artistique de la maison Cardeilhac.
Lœbnitz, Jules, à Paris.
*Mallet, Léon, collaborateur artistique de la maison Christofle et C^ie^, à Paris.
Mucha, à Paris.
Muller, Emile, et C^ie^, à Paris.
Wieuer, René, à Nancy.

Diplômes de médaille d'argent.

Couty, à Paris.
Jeanneney, à Paris.
Jourdy, à Paris, collaborateur de M. O. Roty.
Majorel, à Nancy, architecte des installations de la maison Daum.
Marioton, à Paris.
Ruepp, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Chevrel, G., à Paris.
*Hubert, collaborateur de la maison Sandoz, G.-R., à Paris.
Rigaux, Louis, à Paris.

CLASSE 72.

Jury d'examen n° 24. — Arts graphiques.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

*Baignol et Farjon, à Boulogne-sur-Mer.

Diplômes de grand prix.

*Lefranc et C^ie^, à Paris.
Poure, O'Kelly et C^ie^, à Boulogne-sur-Mer.

Diplômes d'honneur.

Antoine fils, L., et C^ie^, à Paris.
Gilbert et C^ie^, à Givet.
Grimaud et Chartier, à Paris.
Levée, F., à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Binant, A., à Paris.
Courtier, L., à Paris.
Miette, J., à Paris.
Plateau, Jean, à Paris.
Rivage, D., à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Guilbert, frères, à Paris.
Mary, Georges, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Champagne, Félix, à Paris.
Pluchet, Albert, à Paris.
Roupnel, Ch.-Louis, à Paris.
Sévin fils, à Paris.
Viet, Julien, à Fontenay-sous-Bois.

CLASSE 73.

Jury d'examen n° 24 *bis*. — Photographie.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

Braun, Clément et C^ie^, à Paris.
*Dubouloz, J., à Paris.
*Geisler, Louis, aux Chatelles (Raon-l'Etape).
*Société anonyme des plaques et papiers photographiques, A. Lumière et ses fils, à Lyon-Monplaisir.

Diplôme de grand prix.

Mantois, Edouard, à Paris.

Diplômes d'honneur.

*Balbreck aîné et fils, à Paris.

Berthaud frères, à Paris.
*Chambre syndicale des fabricants et négociants en appareils, produits et fournitures photographiques de Paris.
Fleury-Hermagis, J., à Paris.
*Le Vasseur et Cie, à Paris.
Lévy et ses fils, à Paris.
Molteni, A., à Paris.
*Poulenc frères, à Paris.
Roussel, H., à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Attout-Tailfer (Vve), à Paris.
Boyer, Paul, à Paris.
Degen, Edouard, à Paris.
Delaye, B., Hemmerlé, L., et Cie, à Lyon.
Demaria frères, à Paris.
Derogy, à Paris.
Dumont, A., à Paris.
Français, E., à Paris.
Gaumont, L., et Cie, à Paris,
Gendraud, Alfred, à Clermont-Ferrand.
Graffe et Jougla, à Paris.
Guilleminot, Roux et Cie, à Paris.
Nadar, Paul, à Paris.
Provost, A., à Toulouse.
Reutlinger, Léopold, à Paris.
Reymond, Henry, à Paris.
*Richard, Jules, à Paris.
Turillon, Louis, à Paris.
Zarski, Edouard, à Lille.

Diplômes de médaille d'argent.

Bloch, Léon, à Paris.
Chaux, Paul, à Paris.
Delbosque, Ch., à Paris.
Derepas, à Paris.
Duplouich, H. et Henry, Ed., à Paris.
Echassoux, Ch., à Paris.
Faller, Eugène, à Paris.
Hanau, Eugène, à Paris.
Jarret, F., à Paris.
Jonte, F., Deloy, Maurice, successeur, à Paris.
Joux, Lucien, à Paris.
Jumeau, E., à Paris.
Liébert, A., et Cie, à Paris.
Mattioli-Gravillion, à Paris.
Mazibourg (Carle de), à Paris.
Mendel, Charles, à Paris.
Mercier, Charles, à Paris.
Pérot, Lucien, à Paris.
Pipon, R., à Paris.
Radiguet, Julien, à Evreux.
Reeb, Henri, à Paris.
Saint-Clair, Félix, à Bordeaux.
Zion, J., à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Carsault (Crégeois, Canny et Cie, successeurs), à Paris.
Conquérant, Charles-Louis, à Paris.
De Saint-Père, à Paris.
Eilertsen (Hans Peder), à Epinal.
Kalesky, J., à Paris.
Lambert, Emile-Léon-Constant, à Boulogne-sur-Mer.
Lanquest, Georges-Gabriel, à Paris.
Le Boucher, Alfred, à Paris.
Merville, Ch., à Paris.
O'Ludwik, à Rosny-sous-Bois.
Otto, Lund, à Paris.
Pradère (comte de), à Paris.
Prévotat, Marie, à Paris.
Société anonyme des papiers photographiques, à Lyon.
Vallois, Edmond, à Paris.

CLASSES 74, 75, 76, 77 ET 78.

Jury d'examen n° 25. — Imprimerie et industries du livre.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

*Belin frères, à Paris.
Bibliographie de la France, à Paris.
Chambre syndicale de reliure, à Paris.
Chamerot et Renouard, à Paris.
Collectivité du Syndicat de la presse périodique.

En participation :

Albert, A., à Paris ; *Alcan, Félix, à Paris ; Baschet, L., à Paris ; Baudouin, A., et Cie, à Paris ; *Belin frères, à Paris ; Brunetière, F., à Paris ; * Cercle de la librairie, à Paris ; Chaix, à Paris ; Colin, Armand et Cie, à Paris ; Delagrave, à Paris ; Desfossés, à Paris ; Dewez, à Paris ; Firmin-Didot et Cie, à Paris ; Ferrari, à Paris ; * Gauthier-Villars et fils, à Paris ; *Goubaud, Abel, à Paris ; *Hachette et Cie, à Paris ; Hébert, L., à Paris ; * Hetzel et Cie, à Paris ; Lahure, A., à Paris ; Leroy-Beaulieu, à Paris ; Librairie agricole de la Maison rustique, à Paris ; Marc, Lucien, à Paris ; Mame et fils, à Tours ; * Masson et Cie, à Paris ; Philippon et Cie, à Paris ; * Plon, Nourrit et Cie, à Paris ; Quantin, A., à Paris ; Rouam, J., à Paris ; Ruelf et Cie, à Paris ; Talanzier, à Paris ; Thiéry, F., à Paris ; Vicq-Dunod et Cie, à Paris.

Gauger, Eugène, à Paris.
*Goubaud, Abel, à Paris.
*Gruetl, Léon, à Paris.
*Hachette et Cie, à Paris.
*Hetzel, J., et Cie, à Paris.
Le Soudier, Henri, à Paris.
Lorilleux, Charles, et Cie, à Paris.
*Masson et Cie, à Paris.
Sirven, B., à Toulouse.

Diplômes de grand prix.

*Berger-Levrault et Cie, à Nancy.
Boussod, Valadon et Cie, à Paris.
Collectivité des journaux quotidiens organisée par le Syndicat de la presse française.

En participation :

Autorité, à Paris : *Charivari*, à Paris ; *Cote de la Bourse*, à Paris ; *Courrier du soir*, à Paris ; *Croix*, à Paris ; *Dépêche du centre et de l'ouest*, à Tours (Indre-et-Loire) ; *XIXe Siècle*, à Paris ; *Droit*, à Paris ; *Echo de Paris*, à Paris ; *Eclair*, à Paris ; *Etendard*, à Paris : *Evénement*, à Paris ; *Figaro*, à Paris ; *France*, à Paris ; *France militaire*, à Paris ; *Gaulois*, à Paris ; *Gazette de France*, à Paris ; *Gazette des Tribunaux*, à Paris ; *Gazette du Palais*, à Paris ; *Gazette européenne*, à Paris ; *Gil Blas*, à Paris ; *Intransigeant*, à Paris ; *Jour*, à Paris ; *Journal*, à Paris : *Journal des Débats*, à Paris ; *Journal de Rouen*, à Rouen (Seine-Inférieure) ; *Journal du Havre*, au Havre ; *Justice*, à Paris ; *Lanterne*, à Paris ; *Liberté*, à Paris ; *Libre Parole*, à Paris ; *Matin*, à Paris ; *Messager de Paris*, à Paris ; *Moniteur universel*, à Paris ; *Moniteur des expositions*, à Paris ; *Nouvelliste* et *Dépêche*, à Lille ; *Paris*, à Paris, *Patrie*, à Paris ; *Petit Bourguignon*, à Dijon (Côte-d'Or) ; *Petit Journal*, à Paris ; *Petit Marseillais*, à Marseille ; *Petit Parisien*, à Paris ; *Petite République*, à Paris ; *Peuple français*, à Paris ; *Presse*, à Paris ; *Radical*, à Paris ; *Rappel*, à Paris ; *République française*, à Paris ; *Siècle*, à Paris ; *Signal*, à Paris ; *Soir*, à Paris ; *Soleil*, à Paris ; *Télégramme*, à Toulouse ; *Temps*, à Paris ; *Univers*, à Paris ; *Vélo*, à Paris ; *Vérité*, à Paris ; *Voltaire*, à Paris.

Collectivité organisée par le Cercle de la librairie, de l'imprimerie, de la papeterie, du commerce, de la musique et des estampes, à Paris.

En participation :

Adam, Henri-Victor, à Paris ; Alauzet et Cie, à Paris ; * Alcan, Félix, à Paris ; Allain-Guillaume et Cie, à Paris ; André fils, E., à Paris ; Appy, Félix, à Nice ; * *Art de la Mode* (journal l'), à Paris ; Aubanel frères, à Avignon ; Aulanier et Cie, à Paris ; Bady frères, à Paris ; Baillière, Jean-Baptiste, et fils, à Paris ; Barbanchon, à Paris ; Barbou et Cie (Marc), à Limoges ; * Belin frères, à Paris ; Bellamy, Edmond, à Paris ; * Berger-Levrault et Cie, à Nancy ; Bioche, à Paris ; Blanchard, à Orléans ; Borgeaud, Georges, à Paris ; Boullay, J.-B., à Paris ; Boussod, Valadon et Cie, à Paris ; Boyveau et Chevillet, à Paris ; Bretault, Joseph, à Paris ; *Bulletin périodique de l'Association du Musée des photographies documentaires*, à Paris ; Carayon, à Paris ; Carré, G., et Naud, C., à Paris ; Cassegrain, Emile, à Paris ; * Cercle de la librairie, de l'imprimerie, etc., à Paris ; Chaix, à Paris ; Chambon, L., à Paris ; Chamerot et Renouard, à Paris ; * Champenois, F., à Paris ; Charavay-Mantoux, Martin et Cie, à Paris ; Charles, à Paris ; Charpentier, à Paris ; Chevalier-Marescq et Cie, à Paris ; Colin, A., et Cie, à Paris ; Compagnon, Jules, à Moulins ; Conquet, Léon, à Paris ; Coulet, Camille, à Montpellier ; Crabbe, Charles, à Paris ; Crété, Ed., à Corbeil ; * Danel, à Lille ; David, S.-S., à Paris ; Delalain frères, à Paris ; Desjardins, P., à Paris ; Dewambez et Cie, à Paris ; Dieulafoy, Marcel, à Paris ; *Doin, Octave, à Paris ; Draeger, Charles, à Paris ; Dreyfous, Maurice, à Paris ; * Dubouloz, J., à Paris ; Ducloz, F., à Moutiers ; Dupont, Paul, à Paris ; Durvaud, Lucien, à Paris ; Emmanuel, Maurice, à Paris ; Engel, Michel, à Paris ; *Enseignement secondaire* (journal de l'), à Paris ; Erhard frères, à Paris ; Fasquelle, Eugène, à Paris ; Fillon et Hense, à Paris ; Firmin-Didot et Cie, à Paris ; Flammarion, Ernest, à Paris ; Fonderie Turlot (Chaix, Henri, gendre et Cie, successeurs), à Paris ; Fontemoing, A., à Paris ; Fortier-Marotte, à Paris ; Gallot, Albert, à Auxerre ; Gauger, Eugène, à Paris ; Gautherin, Alexandre, à Paris ; *Gauthier-Villars et fils, à Paris ; Gédalge, E.-J., à Paris ; * Geisler, Louis, à Châtelles ; Gers, Paul, à Paris ; Giard, V., et Brière, E., à Paris ; * Goubaud, Abel, à Paris ; Gratier, Alexandre, à Grenoble ; Grosjean et Maupin, à Nancy ; * Gruel, Léon, à Paris ; Guérinet, Armand, à Paris ; Guillard, Aillaud et Cie, à Paris ;

Guilmin, à Paris; *Hachette et Cie, à Paris; Hautecœur, Jules, à Paris; Hennuyer, F.-A., à Paris; Hérissey, Charles, à Evreux; Herluison, Henry, à Orléans; * Hetzel et Cie, à Paris; Heuer, Frédéric, à Paris; Hollier-Larousse et Cie, à Paris; Houssiaux, Alexandre, à Paris; Jeener, C., à Paris; Junius-Joyeux, A., à Paris; Laclais, Alfred, à Paris; Laflèche-Bréham, à Paris; Lahure, à Paris; Lambert et Cie, à Paris; Larroumet, G., à Paris; Charles-Lavauzelle (Henri), à Limoges; Lecoffre, Victor, à Paris; Lemale, J., à Paris; Lesoudier, Henri, à Paris; * Le Vasseur, A., et Cie, à Paris; Lévy, Emile, à Paris; Lintilhac, Eugène, à Paris; Lorilleux et Cie, Charles, à Paris; Mabyre, Maxime, à Paris; Magnier, Charles, et ses fils, à Paris; Maloine, A., à Paris; Mame, Alfred, et fils, à Tours; Marcassin, J., à Paris; *Masson et Cie, à Paris; Mendel, Charles, à Paris; Mercier, Emile, à Paris; Michel, Henri, à Paris; Migeon, A.-J., à Paris; *Mode illustrée* (la), à Paris; Montgredien et Cie, à Paris; Montaillier, G., à Paris; Nierat, à Annecy; Ollendorff, Paul, à Paris; Oudin, H., à Paris; Perrot, G., à Paris; Picard et Kaan, à Paris; Pichon, François, à Paris; * Plon, Nourrit et Cie, à Paris; Poensin, à Paris; Porcabeuf, à Paris; Poyet, à Paris; Prat, Paul, à Paris; Quarré, L., à Lille; Rapine, Maximilien, à Boulogne-sur-Seine; Retaux, G.-V., à Paris; Reullier, Jules, à Paris; Ritter, Michel, à Paris; Rousseau, Arthur, à Paris; Ruban, à Paris; Schleicher frères, à Paris; Schmautz, à Paris; Sedelmeyer, Ch., à Paris; Seyès, Alexandre, à Pontoise; Simonis-Empis, H., à Paris; Sirven, à Toulouse; Société d'éditions scientifiques (Dr H. La Bonne, directeur), à Paris; Société française d'éditions d'art (May, Henry), à Paris; Souze, Paul, à Paris; Storck, Adrien, à Lyon; Taesch, Etienne fils, à Paris; Terquem, Emile, à Paris; Thézard, Emile, à Dourdan; Vallet, P. et Cie, à Paris; Vicq-Dunod, à Paris; Ville de Mirmont (H. de la), à Bordeaux; Voirin, J., à Paris; Weill, Nathan, à Paris; Verneau, Charles, à Paris; Westhausser, Louis, à Paris; Wiener, René, à Nancy; Wittmann, Ch., à Paris,

Mame, Alfred, et fils, à Tours.

Diplômes d'honneur.

Allainguillaume et Cie, à Paris.
Alauzet et Cie, à Paris.
Colin, Armand, et Cie, à Paris.
Conquet, Léon, à Paris.
Crété, Ed., à Corbeil.
Delalain frères, à Paris.
*Danel, L., à Lille.
Engel, Michel, à Paris.
*Gauthier-Villars et fils, à Paris.
Lahure, à Paris.
Lambert, E., et Cie, à Paris.
*Lefranc et Cie, à Paris.
*Plon, Nourrit et Cie, à Paris.
Voirin, J., à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

*Alcan, Félix, à Paris.
Baillière, J.-B., et fils, à Paris.
Charavay, Mantoux, Martin et Cie, à Paris.
Charles-Lavauzelle, Henri, à Limoges et à Paris.
Draeger, Charles, à Paris.
Dévambez et Cie, à Paris.
Ducloz, F., à Mouthiers.
Ehrard frères, à Paris.
Firmin-Didot et Cie, à Paris.
Fonderie Turlot, Chaix, Henri, gendre et Cie, successeurs, à Paris.
Gautherin, Alexandre, à Paris.
Hennuyer, Firmin-Alexandre, à Paris.
Hérissey, Charles, à Evreux.
Hollier-Larousse et Cie, à Paris.
Houssiaux, Alexandre, à Paris.
Laflèche-Bréham, à Paris.
*Le Vasseur, A., et Cie, à Paris.
Magnier, Charles, et ses fils, à Paris.
Ollendorff, Paul, à Paris.
Porcabeuf, successeur de Salmon, A., à Paris.
Ruban, P., à Paris.
Société française d'éditions d'art (May, Henri), à Paris.
Storck, Adrien, à Lyon.
Vicq-Dunod, P., et Cie, à Paris.
Weill, Nathan, à Paris.
Wittmann, Ch., à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Adam, Henri-Victor, à Paris.
Aulanier et Cie, à Paris.
Barbou, Marc et Cie, à Limoges.
Bellamy, Edmond, à Paris.
Borgeaud, Georges, à Paris.
Carayon, E., à Paris.
Carré, Georges, et Naud, C., à Paris.
Chaix « Affiches en couleurs », à Paris.
Chambon, L., à Paris.
*Champenois, F., à Paris.
Charpentier, « affiches en couleurs » à Paris.
Chevalier-Marescq et Cie, à Paris.

Coulet, Camille, à Montpellier.
David, Samuel-Salvador, à Paris.
*Delmas, F., à Paris,
*Doin, Octave, à Paris.
Dupont, Paul « Affiches en couleurs », à Paris.
Durvant, Lucien, à Paris.
Fasquelle, Eugène, à Paris.
Gedalge, Elias-Jonas, à Paris.
Guillard, Aillaud et Cie, à Paris.
Hautecœur, Jules, à Paris.
Herluison, Henri, à Orléans.
Jeener, C., à Paris.
Lecoffre, Victor, à Paris.
Lévy, Emile, à Paris.
Mabyre, Maxime, à Paris.
Mendel, Charles, à Paris.
Picard et Kaan, à Paris.
Pichon, François, à Paris.
Poensin, à Paris.
Poyet, à Paris.
Rapine, Maximilien, à Boulogne-sur-Seine.
Rousseau, Arthur, à Paris.
Schleicher frères, à Paris.
Schmautz, Ch., à Paris.
Sedelmeyer, Charles, à Paris.
Simonis-Empis, H., à Paris.
Souze, Paul, à Paris.
Taesch, Etienne, fils, à Paris.
Terquem, Emile, à Paris.
Verneau, Charles, « Affiches en couleurs », à Paris.
Wiener, René, à Nancy.

Diplômes de médailles de bronze.

Appy, Félix, à Nice.
Art (l') et la Mode, à Paris.
Bady frères, à Paris.
Barbanchon, à Paris.
Blanchard, P., à Orléans.
Boullay, Jean-Baptiste, à Paris.
Boyveau et Chevillet, à Paris.
Bretault, Joseph, à Paris.
Bulletin périodique de l'Association du musée des photographies documentaires, à Paris.
Cassegrain, Emile, à Paris.
Charles, à Paris.
Compagnon, Jules, à Moulins.
Crabbe, Charles, à Paris.
Dartus, L., à Paris.
Dreyfous, Maurice, à Paris.
Emmanuel, Maurice, à Paris.
Enseignement secondaire (l'), à Paris.
Fillon et Heuse, à Paris.
Fontemoing, A., à Paris.
Fortier-Marotte, à Paris.
Gallot, Albert, à Paris.
Gers, Paul, à Paris.
Giard, V., et Brière, E., à Paris.
Gratier, Alexandre, à Grenoble.
Grosjean et Maupin, à Nancy.
Guérinet, Armand, à Paris.
Guilmin, à Paris.
Heuer, Frédéric, à Paris.
Junius-Joyeux, A., à Paris.
Laclais, Alfred, à Paris.
Lemale, J., à Paris.
Lintilhac, Eugène, à Paris.
Maloine, A., à Paris.
Marcassin, J., à Paris.
Migeon, Auguste-Julien, à Paris.
Montallier, G., à Paris.
Montgredien et Cie, à Paris.
Niéra, à Annecy.
Oudin, H., à Paris et à Poitiers.
Prat, Paul, à Paris.
Quarré, L., à Lille.
Retaux, Gabriel-Victor, à Paris.
Reullier, Jules, à Paris.
Seyès, Alexandre, à Pontoise.
Société d'éditions scientifiques, à Paris.
Thézard, Emile, à Dourdan.
Vallet, P., et Cie, à Paris.
Vigne.
Westhausser, Louis, à Paris.

CLASSE 79.

Jury d'examen n° 26. — Instruments de musique; art musical.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

Bernardel, Gustave, à Paris.
Durand, Auguste, et fils, à Paris.
*Pleyel, Wolff et Cie, à Paris.
Mustel, Auguste, à Paris.
*Thibouville-Lamy, Jules, et Cie, à Paris.

Diplômes de grand prix.

*Alexandre père et fils, à Paris.
Chevrel, G., à Paris.
Collectivité des facteurs d'instruments de musique français, à Paris.

En participation :

*Alexandre père et fils, à Paris; Blondel, Alphonse, à Paris; *Bord, A., et Cie, à Paris; Burgasser et Theilmann, à Paris; Chaperon, Noël, à Paris; Cottino et Tailleur, à Paris; Dutreih, Georges, à Paris; Erard et Cie, à Paris; Focké et fils aîné, à Paris; Girard, Joseph, à Paris; *Gouttière, Edmond, à Paris; Hansen, Pierre, à Paris; Herz, Henri, à Paris; Herz, Philippe-Henri, neveu et Cie, à Paris; Jacquot, Etienne,

à Nancy; *Kriegelstein, à Paris; Labrousse, Joseph, à Paris; Lary, Jules, à Paris; Mustel, A., fils, à Paris; *Pleyel, Wolff et Cie, à Paris; Pruvost, Henri, à Paris; Rodolphe fils, à Paris; Ruch, J., à Paris; Schindler, à Paris; *Thibouville-Lamy, J., et Cie, à Paris.
*Evette et Schaeffer, à Paris.
*Gouttière, Edmond, à Paris.
Heugel et Cie, à Paris.
Pinet, Léon, à Paris.
Société anonyme des aciéries et forges de Firminy (Loire).

Diplômes d'honneur.

Burgasser et Theilmann, à Paris.
Chaperon, Noël, à Paris.
Cottino et Tailleur, à Paris.
Enoch et Cie, à Paris.
Focké et fils aîné, à Paris.
Hel, à Lille.
*Kriegelstein et Cie, à Paris.
Lemoine, H., et Cie, à Paris.
Muller, E., à Paris.
Rivoire, à Orléans.
Silvestre, H.-C., à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Bing, O., à Paris.
Hansen, Pierre, à Saint-Ouen.
Herz, Philippe-Henri, neveu et Cie, à Paris.
Julliot-Djelma, à la Couture.
Lary, J., à Paris.
Limonaire frères, à Paris.
Pruvost, Henry, à Paris.
Rodolphe fils, à Paris.
Schœnaers, H. (maison Millereau), à Paris.
Staub, Henry-Gabriel, à Nancy.
Tellier, Henry, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Barbier, à Paris.
Baudoux, E., et Cie, à Paris.
Cottereau, Alphonse, à Paris.
Klein, Henri, à Montreuil-sous-Bois.
Levet, Auguste, à Paris.
Le Monde artiste illustré (journal), à Paris.
Poulalion, J.-J., à Paris.
Quinzard, A. et Cie, à Paris.
Sartory, Eugène, à Paris.
Ullmann, Jacques, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Barrouin, à Paris.
Morhange, Adam, à Paris.

SECTION V *bis*. — SCIENCES

N. B. — Les jurys d'examen nos 27, 28 et 29 (sciences) ont adopté comme règle générale de réserver aux industriels les récompenses prévues au règlement, proposant, en outre, de créer un diplôme spécial « de mérite » pour les exposants purement scientifiques.

Le jury supérieur a ratifié cette proposition, dont les listes suivantes constituent l'application.

CLASSES 80, 81 ET 82.

Jury d'examen no 27. — Sciences mathématiques et physiques.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

*Baille-Lemaire, J.-B.-A., à Paris.
Parenty, à Riom.
Pellin, Ph., à Paris.

Diplômes de mérite.

Angot, A., chef de service au bureau central météorologique, à Paris.
Association des chimistes industriels français, à Paris.
*Baille-Lemaire, professeur à l'école polytechnique, à Paris.
Becquerel, Henry, attaché à l'Observatoire, à Paris.
Balagny, à Paris.
Desmaret.
Durand-Graville, E., publiciste scientifique, à Paris.
Fery, Ch., préparateur à l'école polytechnique, à Paris.
Gréhant (Dr), professeur au Muséum de Paris.
Haller, professeur, à Nancy.
Hamy, Maurice, astronome à l'Observatoire de Paris.
Henry, C., bibliothécaire à la Sorbonne.
Lippmann, G., professeur, à l'Institut de France.
Londe, Al., hôpital de la Salpêtrière, à Paris.
Longchamps, G. (de), professeur, à Paris.
Mathias, E., professeur à la Faculté des sciences de Toulouse.
Meunier, Stanislas, professeur au Muséum, à Paris.
Moureaux, T., chef du service magnétique à l'Observatoire du parc Saint-Maur, à Paris.
Observatoire de Bordeaux, M. G. Rayet, directeur.

Observatoire de Paris, M. Loewy, directeur.
Parenty, ingénieur, directeur de la manufacture de tabacs, à Riom.
Peyrusson, Ed., professeur, à Limoges.
Plumandon, J.-R., météorologiste à l'observatoire du Puy-de-Dôme.
Remy et Contremoulins, professeurs, Faculté de médecine de Paris.
Revue de chimie analytique appliquée, Paris.
Schlœssing (fils), ingénieur à la manufacture des tabacs, à Paris.
Seligmann-Lui, ingénieur à l'administration des postes et télégraphes, à Paris.
Teisserenc de Bort, L., chef de service au bureau central météorologique.
Van Mierlo, J.-C., ingénieur à la Cie internationale des wagons-lits.
Vinot, J., professeur, directeur du journal *le Ciel*, à Paris.

Diplômes de grand prix.

Collot, Charles, à Paris.
Ducretet, E., et Lejeune, L., à Paris.
*Richard, Jules, à Paris.
Verdin, Ch., à Paris.

Diplômes d'honneur.

*Balbreck aîné et fils, à Paris.
Chabaud, Victor, à Paris.
Doignon, Louis, à Paris.
Payen, Louis-Eugène, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Colmont, Edmond, à Paris.
Echassoux, Ch., à Paris.
Foulen, M., et Quantin, G., à Paris.
Golaz, L., à Paris.
Moreau-Crozet, à Paris.
Perthuis et fils, à Paris.
Ponthus et Terrode, à Paris.
Radiguet, à Paris.
Secretan, Georges, à Paris.
Tavernier-Gravet, à Paris.
Vial, Jules, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Allat et Pirlot, à Paris.
Barbotheu, Georges, à Paris.
Bonetti, Louis, à Paris.
Duplouich, H., à Paris.
Picart et fils, à Paris.
Vion frères, à Paris.

Diplôme de médaille de bronze.

Major, à Paris.

Diplôme de mention honorable.

Desmarest, à Paris.

CLASSE 84

Jury d'examen n° 28. — Biologie.

Diplômes de mérite.

Bertrand, C.-Eg., professeur de botanique à la Faculté des sciences de Lille.
*Buchet, Gaston, naturaliste.
Janet, Ch., ingénieur, vice-président de la Société zoologique de France, à Beauvais.
Perrier, Edm., professeur au Muséum, à Paris.
Prince Albert de Monaco (S. A. S. le).

Diplôme de grand prix.

Janet, Ch., à Beauvais. (A titre de distinction exceptionnelle jointe au diplôme de mérite.)

Diplôme de médaille d'or.

Nachet, à Paris.

Diplôme de médaille d'argent.

Deyrolle, à Paris.

CLASSES 83, 85 ET 86

Jury d'examen n° 29. — Sciences naturelles.

Diplômes de mérite.

Bigot, A., professeur à l'Université de Caen.
Bonnet, André.
Brongniart, attaché au Muséum d'histoire naturelle.
Carez, L., docteur ès sciences.
Collignon (Dr R.), médecin-major de l'armée.
Collin, Emile.
De Baye (baron J.).
Delebecque, A., ingénieur.
Delisle, Fernand.
De Mortillet, Adrien, professeur à l'école d'anthropologie de Paris.
De Grossouvre, ingénieur en chef des mines.
De Rouville, professeur à la Faculté des sciences de Montpellier.
Dollfus, Gustave, attaché au service de la carte géologique de France.
Ecole d'anthropologie de Paris (de Mortillet, directeur).
Fallot, Em., professeur à la Faculté des sciences de Bordeaux.

Gosselet, Jules, professeur à la Faculté des sciences de Lille.
Hamy (Dr), professeur au Muséum de Paris.
Ladrière, V., géologue.
Martel, L.-A., secrétaire général de la Société de spéléologie.
Maunoir, directeur de la revue *Rapports annuels sur les progrès de la géographie.*
Papillault, Georges, secrétaire de la Société d'anthropologie de Paris.
Ripoche.
Service de la carte géologique de France.
Société des sciences naturelles de Tarare.
Société géologique du Nord.
Société de géographie de l'Aisne.
Société de géographie de Paris.
Société géologique de France.
Taté, Emile.
Thieullen.
Trutat, Eug., directeur du musée d'histoire naturelle de Toulouse.
Vasseur, Gaston, professeur à la Faculté des sciences de Marseille.

Diplômes de médaille d'or.

Borgeaud, Georges, à Paris.
Wuhrer, L., à Paris.

SECTION VI. — ÉCLAIRAGE; CHAUFFAGE; VENTILATION ET LEURS APPLICATIONS

CLASSES 87, 88, 89, 90, 96 ET 98

Jury d'examen n° 30. — Éclairage; Applications spéciales.

Exposant hors concours en sa qualité de juré.

Beau, H., et Bertrand-Taillet, à Paris.

Diplôme de médaille d'or.

*Bengel jeune et Megret, à Paris.

Diplôme de médaille d'argent.

Choquet-Goddier, Cyrille, à Paris.

Diplôme de médaille de bronze.

Fourchotte, Maurice, à Paris.

Diplôme de mention honorable.

Barthez, à Alger (Algérie).
Daix, V., à Paris.
Frossard, H., et Cie, à Paris.
Granger, H.-D., à Paris.
Le Photogène (Cie lyonnaise du gaz acétylène), à Lyon.

CLASSES 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97 ET 98

Jury d'examen n° 31. — Chauffage et ventilation; applications spéciales.

Exposant hors concours en sa qualité de juré.

Grouvelle, J., et Arquembourg, H., à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Drouet, Georges, à Paris.
Farcot, Emmanuel fils, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Desouches et Bruyer, à Paris.
Gallet, Théodore, à Tours.
Leroy, André, à Paris.
Peyre-Gough et fils, à Paris.
Toisoul, Fradet et Cie, à Paris.
Valtat, Ernest, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Donders, Charles-Jules, à Nancy.
Monnier, à Paris.
Perdu aîné, Louis-Ferd.-Emile, à Avallon.

SECTION VII. — ÉLECTRICITÉ TRACTION

CLASSES 99, 100, 101, 102, 103, 104 ET 105

Jury d'examen n° 32. — Électricité.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

Carpentier, J., à Paris.
Société anonyme des manufactures de glaces et produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey (direction des glaceries), à Paris.
Société des machines magnéto-électriques Gramme, à Paris.

Diplômes de grand prix.

Bréguet (maison), à Paris.
Compagnie des chemins de fer du Nord français, à Paris.
Compagnie générale des lampes à incandescence, à Paris.
Grammont, à Pont-de-Cheruy.

Diplômes d'honneur.

Compagnie pour la fabrication des compteurs et matériel d'usines à gaz, à Paris (Compteur Thomson).
Henrion, Fabius, à Nancy.

Société anonyme « le Carbone », à Levallois-Perret.

Diplômes de médaille d'or.

Bardon, Louis, à Clichy.
Blot, G.-R., à Paris.
Chauvin, R., et Arnoux, R., à Paris.
Compagnie anonyme continentale pour la fabrication des compteurs à gaz et autres appareils (Compteur Brillé).
Compagnie générale des travaux d'éclairage et de force, à Paris.
Gaupillat, Marcel, et Cie.
Leclanché et Cie, à Paris.
Mildé, Ch., fils et Cie, à Paris.
Société de la lampe à arc « la Moderne », à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Boudreaux, L.-F.-J., à Paris.
Dinin, Alf., à Paris.

Diplôme de médaille de bronze.

Pogneaux, Junius, à Bordeaux.

Diplômes de mention honorable.

Maurin, Célestin, à Paris.
Société d'électricité « le Phaéton », à Paris.

CLASSES 106, 107, 108, 109, 110 ET 111

Jury d'examen n° 33. — Traction.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

Compagnie des chemins de fer de l'Est, à Paris.
De Dion-Bouton, à Puteaux.

Diplômes de grand prix.

Compagnie des chemins de fer du Midi, à Paris.
Compagnie des chemins de fer du Nord, à Paris.
Panhard et Levassor, à Paris.

Diplômes d'honneur.

Bail, Pozzy et Cie, à Paris.
Lemoine, à Paris.
Société anonyme franco-belge pour la construction de machines et de matériel de chemins de fer, à Raismes.

Diplôme de médaille d'or.

Société des freins Soulerin, à Paris.

Diplôme de médaille d'argent.

Rotival, Jules, à Paris.

Diplôme de médaille de bronze.

Charpentier, Léon, à Saint-Ouen.

Diplôme de mention honorable.

Collet, Albert, à Paris.

SECTION VIII. — ART MILITAIRE

CLASSES 112, 113 114 ET 115

Jury d'examen n° 34. — Services de l'artillerie.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

Général Sébert, à Paris.
Schneider et Cie, à Paris.
*Société française des munitions de chasse, de tir et de guerre, à Paris.

Diplôme de grand prix.

Société anonyme des aciéries et forges de Firminy, à Firminy (Loire).

Diplôme d'honneur.

Union nationale des sociétés de tir de France, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Froissard (le capitaine), à Douai.
Tellier, Auguste, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Barbier, E.-J., à Paris.
Bernard, H.-P., à Paris.
Renault, Albert, et Marcou, Lucien, à Paris.

Diplôme de mention honorable.

Bauzon (le commandant), à Beauvais.

CLASSES 116, 117, 118 ET 119

Jury d'examen n° 35. — Services du génie.

Exposant hors concours en sa qualité de juré.

Société des forges et chantiers de la Méditerranée, à Paris.

Diplôme de médaille d'or.

Société anonyme des aciéries et forges de Firminy, à Firminy (Loire).

Diplômes de médaille d'argent.

Gaupillat, Marcel, et Cie, à Paris.
Société métallurgique d'Amiens, à Amiens.

Diplôme de médaille de bronze.

Aubrat, Gaston, à Versailles.

CLASSES 120, 121, 122, 123 ET 124

Jury d'examen n° 36. — Services généraux.

Exposant hors concours en sa qualité de juré.

Helbronner, à Paris.

Diplômes de grand prix.

Association des Dames françaises (Croix rouge française), à Paris.
Charles-Lavauzelle, Henri, à Limoges et à Paris.
Vaury, A., père et fils, à Paris.

Diplômes d'honneur.

Calvet, C.-A., à Paris.
Chollet, Paul, à Paris.
Dumont (le général).
Vasselin, Edouard-Zéphirin, vétérinaire, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

*Anglade, à Paris.
Castaing (Dr), Ch.-A., à Poitiers.
Cauvin Yvose, E., à Paris.
Chautard, Jules, à Paris.
D'Amonville (capitaine au 8e régiment de cuirassiers).
Gérard (capitaine), à Saint-Quentin.
*Hubert, de Vautier et fils, à Paris.
*Le Vasseur et Cie, à Paris.
Société des Sauveteurs du Haut-Rhin, à Belfort.
Syndicat des fournisseurs militaires de France, à Paris.

En participation :

Ciret, Coquillot, Cyr Robert, Delorme (maison Spiquel), *Gerbeaud-Ducher (H. Ducher, successeur), Giroult, Lian, Marie, Petitfils et Baillehache.

Diplômes de médaille d'argent.

Borrel, Théophile, à Paris.
Petit, Ed., et Sevette, F., à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Balland, Henri, à Paris.
Bernard (lieutenant).
Bettembourg, Pierre-Jean, à Paris.
De Ville d'Avray (commandant), à Perpignan.
Gorilliot, Edouard, à Paris.
Le Bœuf, H. (chef d'escadron), à Bayonne.
Royer, L., à Paris.
Salès (capitaine).
Vergne.

SECTION IX. — FABRICATIONS INDUSTRIELLES, MATÉRIEL, PROCÉDÉS ET PRODUITS.

CLASSE 125

Jury d'examen n° 37. — Générateurs moteurs, etc.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

Association parisienne des propriétaires d'appareils à vapeur, à Paris.
Brulé, H., et Cie, à Paris.
Gautreau, à Dourdan.
Muller et Roger, à Paris.

Diplômes de grand prix.

Bourdon, Edouard, à Paris.
Delaunay-Belleville et Cie, à Saint-Denis.
Domange, A., fils, à Paris.
Mollet-Fontaine et Cie, à Lille.
Société de Laval, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Bougarel, Frédéric, à Paris.
Compagnie française de l'amiante du Cap, à Paris.
Dumont, Louis, à Paris.
Farcot, Emmanuel, fils, à Paris.
Hamelle, Henry, à Paris.
*Maison Albaret, Lefebvre-Albaret (G.), Laussedat (G.) et Cie, successeurs, à Rantigny.
Mallet, à Paris.
Marshall et Cie, à Paris.
Société française de matériel agricole, à Vierzon.

Diplômes de médailles d'argent.

Delettrez, Gustave, à Levallois-Perret.
Delos, Jules, fils, à Lille.
D'Espine, Achard et Cie, à Paris.
Lefèvre, Olivier, à Saint-Quentin.
Philippe, Alfred, à Paris.
Saint-Cric et Debray, à Ivry.
Société française pour la fabrication des courroies perfectionnées en coton américain, à Paris.
Vidal-Beaume, J.-B.

Diplôme de mention honorable.

Vifquain, Léon, à Fives-Lille.

CLASSES 126 ET 127

Jury d'examen n° 38. — Machines-outils.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

*Société Dandoy-Maillard, Lucq et Cie, à Maubeuge (Nord).
*Le Blanc, Jules, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Grauer, S., et Cie, à Paris.
Morisseau, Auguste, à Nantes.

Diplômes de médaille de bronze.

Janet, A., et Cie, à Mourillon-Toulon (Var).
Tiersot, Achille, à Paris.

CLASSES 128 ET 129

Jury d'examen n° 39. — Génie civil, matériaux de construction.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

Dervillé, St., à Paris.
Hersent, Hildevert, à Paris.
Michelin, A., à Paris.
*Société des ciments français de Boulogne-sur-Mer.
Société des ponts et travaux en fer (anciens établissements Joret et Cie), à Paris.

Diplômes de grand prix.

Baudet-Donon et Cie, à Paris.
Civet, Crouet, Gautier et Cie, à Paris.
Coiseau, L. Couvreux, A., fils, et Allard. Félix, à Paris.
Commission des ardoisières d'Angers (société Larivière et Cie), à Paris.
*Moissant, Laurent, Savey et Cie, à Paris.

Diplômes d'honneur.

Compagnie nouvelle de ciments Portland du Boulonnais, à Paris.
Compagnie parisienne des ciments Portland artificiels, à Paris.
Le *Génie civil* (journal technique), à Paris.
Ponthus et Therrode, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

*Barbier, à Boulogne-sur-Seine.
Bonna, Aimé, à Paris.
Boulet et Cie, à Paris.
Delmas, F., à Paris.
*Dubos, P., à Saint-Denis.
Dufrêne et Jacquemet, à Paris.
Landry, L.-P., à Paris.
Moreau et Cie, à Cognac.

Diplômes de médaille d'argent.

Crépin, Henry, à Villers-Adam et Mériel.
Lacour, Louis-Désiré, à Paris.
Paupy frères, à Paris.
Renard, Fèvre et Cie, à Paris.
Société anonyme pour les constructions en ciment armé, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Colozier, Octave, à Saint-Just-des-Marais.
Société franco-russe des ciments, à Paris.

Diplômes de mention honorable.

Franck de Préaumont, André-Valéry, à Taverny.

CLASSES 130 ET 131

Jury d'examen n° 40. — Mines et carrières.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

Compagnie des mines de houille de Bruay.
Société anonyme des manufactures de glaces et produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, à Paris.
Société franco-belge des mines de Somorrostro, à Paris.

Diplômes de grand prix.

Commission des ardoisières d'Angers (Société Larivière et Cie), à Paris.
Compagnie des mines d'Anzin, à Anzin.
Société des mines de Lens, à Lens.

Diplômes d'honneur.

Comité central des houillères de France, à Paris.
Société anonyme des carrières et fours à chaux et à ciments du Coucou, à Antoing.

Diplômes de médaille d'or.

Compagnie des mines de Courrières, à Billy-Montigny.
Compagnie des mines de Douchy, à Lourches.
Compagnie française des mines du Laurium, à Paris.
*Fortin, Paul, à Paris.
*Gaupillat, Marcel, et Cie, à Paris.
Laur, Francis, à Paris.
Saint frères, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Compagnie des mines, fonderies et forges d'Alais, à Paris.
Compagnie française de l'amiante du Cap, Paris.
Farcot, Emmanuel, fils, à Paris.
Legros Bey, à Oued-Chouly (Algérie).

Diplômes de médaille de bronze.

Société anonyme franco-belge des carrières de Vireux, à Vireux.
Société anonyme des mines de Sélénitza, à Paris.

Diplôme de mention honorable.

Halet, A., à Paris.

CLASSES 132 ET 134

Jury d'examen n° 41. — Métallurgie du fer et de l'acier et des autres métaux.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

Compagnie française des métaux, à Paris.
Comptoir métallurgique de Longwy, à Longwy (Meurthe-et-Moselle).
Société anonyme de l'éclairage au gaz et des hauts fourneaux et fonderies de Marseille et des mines de Portes et Sénéchas, à Paris.
Société anonyme des hauts fourneaux de Maubeuge, à Maubeuge (Nord).
Société anonyme des hauts fourneaux, forges et aciéries de Denain et Anzin, à Paris.
Société des aciéries de Longwy, à Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle).
Société de Vezin-Aulnoye, à Maubeuge (Nord).
Société métallurgique d'Aubrives et Villerupt, à Aubrives (Ardennes).
Société métallurgique de Gorcy, près Longwy (Meurthe-et-Moselle).

Diplômes de grand prix.

Société anonyme des forges et aciéries du Nord et de l'Est, à Valenciennes (Nord).
Société anonyme des hauts fourneaux et fonderies de Pont-à-Mousson.
Société des forges de Douai, à Paris.
Société métallurgique de Champigneulles et Neuves-Maisons, à Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle).

Diplômes d'honneur.

Compagnies des mines, fonderies et forges d'Alais, à Paris.
Etablissements métallurgiques de Ferrière-la-Grande, à Ferrière-la-Grande (Nord).
Société anonyme d'Escaut et Meuse, à Paris.
Ulmo et fils, à Rimaucourt (Haute-Marne).

Diplômes de médaille d'or.

Charpentier, Géo., au Valdoie (Belfort).
Compagnie française des mines du Laurium, à Paris.
Société française pour la fabrication des tubes, à Louvroil (Nord).

Diplôme de médaille d'argent.

Société anonyme des mines de Malfidano, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Société anonyme des alliages Cothias, à Ivry (Seine).
Société anonyme des fonderies d'acier de la Meuse, à Stenay (Meuse).

CLASSE 133

Jury d'examen n° 42. — Petite métallurgie.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

Société métallurgique de Gorcy, à Gorcy.

Diplômes de grand prix.

*Bauche, G. et H., à Reims.
Société d'Escaut et Meuse, à Paris.

Diplômes d'honneur.

Commission des ardoisières d'Angers (société Larivière et Cie), à Paris.
Domérieux fils et Cie, à Saint-Amand-les-Eaux.
Faugier, A., et Cie, à Lyon.
Société française pour la fabrication des tubes, à Louvroil.
Vallerant (Vve) et Flacon, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Compagnie des clous « Au Soleil », à Paris.
Laurent-Colas, à Baugny-sur-Meuse.
Levent, V.-S., et Cie, à Bavay.
Levent, Léon, à Bavay.
Manufacture ardennaise de boulons et ferrures de wagons, à Braux.
Martin, Maitte et Huberland, à Pont-sur-Sambre.
Maugin, V., à Paris.
Société anonyme des forges et visseries de Saint-Hippolyte-sur-Doubs, à Liebvillers.

Diplômes de médaille d'argent.

Compagnie des mines, fonderies et forges d'Alais, à Paris.
*Hamet, à Paris.
Lacour, Louis-Désiré, à Paris.
Legrand, Pierre, à Paris.
Petit, Ed., et Sévette, F., à Paris.
Rudolph, Adolphe, à Paris.
Wessbecher, E., à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Géhu-Dubuisson, à Hautmont.
Ronchain, L., et R. Legrand, à Sous-le-Bois (Maubeuge).

Diplômes de mention honorable.

Cailler, P., et Cie, à Bordeaux.
Cohn, Albert, à Paris.

CLASSES 135, 137 ET 139

Jury d'examen n° 43. — Produits chimiques, savonnerie, teinturerie, caoutchouc, etc.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

Deschamps frères, à Vieux-Jeand'heurs et Renessou (Meuse).
Michelin et Cie, à Clermont-Ferrand.
Piver, L.-I., et Cie, à Paris.
*Plassard, Louis, à Paris.
Société anonyme des manufactures de glaces et produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, à Paris.

Diplômes de grand prix.

*Adrian et Cie, à Paris.
Arnavon, Honoré, à Marseille,
Artus, C., à Paris.
*Expert-Bezançon, Ch., et Cie, à Paris.
*Guerlain, Gabriel, à Paris.
Hardy Milori, E., et Cie, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
*Klotz, Victor, parfumerie Pinaud, E., à Paris.
*Lefranc et Cie, à Paris.
Manufacture de produits chimiques du Nord (établissement Kuhlmann), à Lille.
Michaud, à Aubervilliers.
*Poulenc frères, à Paris.
*Roger et Gallet, à Paris.
Société anonyme de blanchisserie et teinturerie de Thaon, à Thaon-les-Vosges.

Diplômes d'honneur.

Asselin, Eug., à Saint-Denis.
Boyer, P., et Cie, à Gignac (Hérault).
Brigonnet et Naville, à la Plaine-Saint-Denis (Seine).
*Chalmel, G., fils et gendre, à Paris.
*Chouët, A., et Cie, à Paris.
Compagnie française du linoléum, à Paris.
Cousin-Devos, à Haubourdin (Nord).
Dufour, J., à Aydoilles.
Huillard, Alph., et Cie, à Suresnes (Seine).
Marquet de Vasselot, L., à Paris.
Petit, E., à Paris.
Routtand, Hippolyte, à Paris.
Société anonyme de produits chimiques (établissements Malétra), au Petit-Quevilly (Seine-Inférieure).
Société chimique des usines du Rhône, à Lyon.
Vibert frères et Cie, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Augier, L., à Paris.
Bapst et Hamet, à Paris.
*Chedville, D., à Saint-Pierre-lez-Elbeuf.
Collette, Paul, à Nevers.
Compagnie française de l'amiante du Cap, à Paris.
Corbin et Cie, à Lancey (Isère).
Cottance-Bagot et Cie, à Paris.
Fouquier, Louis-Ernest, à Paris.
Hamelle, Henri, à Paris.
Landon, A., et M., à Paris.
Marchandise, Léon, à Paris.
Monin, H., et Pinaud, G., à Paris.

Perus (veuve), Jules, et Cie, à Fives-Lille (Nord).
Philippe, Alfred, à Paris.
Ringaud, E., et Meyer, C., à Paris.
Rocca Tassy et de Roux, à Marseille.
Savy, A., et Cie, à Paris.
*Société des anciens établissements Edeline et des pneumatiques Gallus, à Puteaux (Seine).
Société des carbures métalliques, à Paris.
Vaissier, Victor, à Roubaix.
*Verhaeghe-Vandewynckele, Henri, à Halluin (Nord).

Diplômes de médaille d'argent.

Bardot, Henri, à Paris.
Benois, E., à Levallois-Perret (Seine).
Bloche et Cie, à Paris.
Bossard-Lemaire, à Paris.
Bourjois, A., et Cie, à Paris.
Brossard, Georges, jeune, à Paris.
Compagnie française de caoutchouc manufacturé, à Paris.
Compagnie française du carbure de calcium, à Paris.
Ernoult-Bayart frères, à Halluin.
Girard, A., à Paris.
Guesquin, Eugène, à Paris.
Jeunet fils, à Paris.
Levasseur, G., et Cie, à Paris.
Lhéritier, A., et Cie, à Paris.
Maurel, A., et fils, à Paris.
Millot et Desprez, à Paris.
Olivier, Louis, à Paris.
Robertet, P., et Orange, P., à Paris.
Seguin (veuve), A., à Bordeaux.
Société anonyme française de peintures laquées et d'enduits sous-marins, à Paris.
Société d'électro-chimie, à Paris.
Société française de couleurs d'aniline, à Pantin (Seine).
Usine de blanc de zinc de Grenelle, à Paris.
Verdier-Dufour, à Paris.
Vital-Bonhours, à Levallois (Seine).
Viville, René-Albert, à Paris.
Watrigant, Louis-Auguste, à Lille.
Zemmer, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Bertin-Bosdecher et Cie, à Nantes.
Bijon, Théophile, à Bordeaux.
Chambaud, A., Bracq et Cie, à Paris.
Coppens et Cie, à la Plaine-Saint-Denis (Seine).
Delettrez, Gustave, à Levallois-Perret (Seine).
Delos, Jules.
Detourbe, Maurice, à Paris.
Herbaux-Hassebroucq, à Marchiennes (Nord).
Lemoine, G., et fils, à Levallois-Perret (Seine).
L'Oyonnithe, à Paris.
Manufacture de produits chimiques, à Auby (Nord).
Marie, A., à Avignon.
Ménétrel, A., et Cie, à Maizières.
Sauvage, Michel.

Diplômes de mention honorable.

Bankhardt, à Alger (Algérie).
Charrier, Georges, à Paris.
Dauvergne, Georges.
Devisme et Bideau, à Paris.
Dumoulin et Cie, à Asnières (Nord).
Hanton, Arsène, à Saint-Nazaire.
Milcent, Pierre, à Paris.
Nègre, J.-L., à Bône (Algérie).
Parfumerie Rose Irine, à Paris.

CLASSE 136

Jury d'examen n° 44. — Papeterie.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

Dalle frères et Lecomte, à Bousbecque.
*Maunoury, Wolff et Cie, à Paris.
Outhenin-Chalandre fils et Cie, à Paris.

Diplômes de grand prix.

Johannot et Cie, à Annonay (Ardèche).
Perrigot-Masure, à Arches (Vosges).
Vacquerel, Eugène, à Paris.

Diplômes d'honneur.

Bardou, Joseph, et fils, à Perpignan.
Chambre de commerce de Paris (Service du laboratoire des essais de papiers), à Paris.
Failliot, Auguste, fils aîné, à Paris.
Lafuma-Berthollet, à Paviot (Isère).
Levée, François-Jules, à Paris.
Mame, E., Bergès et Cie, à la Haye-Descartes.
Marion, Guibout et Cie, à Paris.
Metenett et Cie, à Raon-l'Etape (Vosges).
Olmer, Georges, et Hesbert, J., à Paris.
*Putois, G., et Le Mathieu, J., à Paris.
Société anonyme des papeteries de l'Aa, à Wizernes.
Société anonyme des papeteries Gouraud, à Nantes.
Société anonyme des papeteries du Souche, à Paris.

Diplomes de médaille d'or.

Bolloré, René, à Odet (Finistère).
Brigalant, G., à Barentin et à Dieppe.
Chauvin, Henri, à Poncé (Sarthe).
Debouchaud et C^ie^, à Nersac (Charente).
Durif, A., fils, à Ponts-et-Marais.
Godchaud, Paul-Auguste, et C^ie^, à Paris.
Gompel frères, à Paris.
Rébouis, Hippolyte, à Paris.
Tochon, Paul-Joseph, Tochon-Lepage, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Conza, A., à Paris.
Dujardin, Emile, à Paris.
Martin, Léon, à Angomer (Ariège).
Simonet, Maxime-Hubert, à Quintin.

Diplôme de médaille de bronze.

Verdier-Dufour, à Paris.

CLASSE 138

Jury d'examen n° 45. — Tannerie.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

*Peltereau, Placide, le jeune frère, à Château-Renault.
Perrin, A., Ricot et C^ie^, à Lyon-Villeurbanne (Rhône).
*Petitpont, G., et C^ie^, à Paris.
*Poullain-Beurier, Ch., à Paris.
Société des cuirs vernis français, à Vincennes (Seine).
*Suillot, H., à Paris.

Diplômes de grand prix.

*Basset fils, frères et C^ie^, à Paris.
Chapal, C. et E., frères et C^ie^, à Montreuil (Seine).
*Combe, A., père et fils et Oriol, H., à Paris.
Déon, Ulysse, et fils, à Sens (Yonne).
*Denant, Ach., à Paris.
Dumas, Raymond, et C^ie^, à Saint-Junien (Haute-Vienne).
Floquet, Clovis, à Saint-Denis (Seine).
Gondolo (V^ve^ Paul), à Nantes.
Huillard et C^ie^, à Suresnes (Seine).
Jossier, Gabriel, à Paris.
*Lafrique et Pinton, à Paris.
Leven frères et fils, à Paris.
*Masurel et Caen, à Croix (Nord).
Meyzonnier, Eugène, fils, à Annonay (Ardèche).
Pédaillés, A., à Paris.
*Prévot-Carrière, à Millau (Aveyron).
Sueur, T., fils, à Paris.
Tanneries Simon Ullmo, à Oullins, près Lyon.
Tréfousse et C^ie^, à Chaumont (Haute-Marne).

Diplômes d'honneur.

Aboucaya frères, à Paris.
Brossel, à Paris.
Goiffon, Jules, et C^ie^, à Villeurbonne (Rhône).
Guillou, Marius, et fils, à Paris.
Mirabel-Chambaud, à Valence (Drôme).
Monnier-Perroud, François, à Villefranche (Rhône).
Rébouis, Jean-Hippolyte, à Paris.
Roux (V^ve^ Ulysse) et C^ie^, à Romans (Drôme).
Société anonyme de Belle-Rive, à Mazamet (Tarn).

Diplômes de médaille d'or.

Baugnies, Emmanuel, à Paris.
Bossière, Maurice, à Paris.
Boucher, Henri, à Givet (Ardennes).
Bruel, Osmin, fils, à Souillac (Lot).
Deschamps, Jules, à Henrichemont (Cher).
Dolat, J.-B., frères, à Paris.
Dubois, Jacques, à Bordeaux.
Krempp, Guillaume-Laurent, à Paris.
Lander, Alphonse-Albert, à Paris.
Marchal et Courbaize, à Maurs (Cantal).
Monmaneix, A., et Chapal, C., à Paris.
Piedsocq, Albert, à Paris.
Romain, Albert-Alphonse, à Pont-Audemer (Eure).

Diplômes de médaille d'argent.

Bourgeac, A., fils, à Auch (Gers).
Boyer, A., à Paris.
Chapal, Jean, à Paris.
Chicoineau, A., et fils, à Orléans.
Direction de l'agriculture et du commerce (Tunisie).
Dubiez, A., à Creissels-Milau (Aveyron).
Durand et Hébert, L., à Paris.
Fischer, L., à Paris.
Fournier, Léonard, à Paris.
Laborde et Morlé, à Paris.
Laperche, Ch., à Paris.
Lévy, Gustave, à Paris.
Lœwel frères, à Paris.
Marchand, Charles, jeune, à Paris.
Moreau, Clément, à Paris.
Poullet-Louvieaux, à Tourcoing.
Procop, A., et C^ie^, à Nersac (Charente).
Prouvost, Edouard, à M'Rira (Tunisie).
Rogie, Eugène, à Lille.

Serre (Vve Eug.) et fils, à Moulins (Allier).
Viet, Al., à Paris.

CLASSES 140 ET 141

Jury d'examen n° 46. — Meunerie, amidonnerie.

Exposant hors concours en sa qualité de juré.

Berr, A.-L., à Mostaganem (Algérie).

Diplômes d'honneur.

Bloch, N. et J., et fils, à Tomblaine, près Nancy.
Morel et Gilbert, à Lyon.
Marché des farines de Paris-Douze-Marques, à Paris.
Rose, H. et G., frères, à Poissy.

Diplômes de médaille d'or.

Beaud, J., à Sétif (Algérie).
Boudier, Louis, à Paris.
Brusson jeune, à Villemur.
Colson-Blanche, Arnold, à Chantilly.
Cousin-Devos, à Haubourdin.
Dufour, J., à Epinal.
Dupety et Cie, à la Ferté-sous-Jouarre.
Laporte, F., Pichegrut et Myquel, successeurs, à Toulouse.
Lapostolet frères et Certeux, à Paris.
Larran et Saint-Jean, à Cauneille-les-Peyrehorade.
Navarro, Pedro, à Bel-Abbès (Algérie).
Olivari, Antoine, fils, à Nice.
Renaud, Nicolas, à Lyon.
Segaust, Gabriel, à Saint-Denis.

Diplômes de médaille d'argent.

Flinois, Ch., à Saïda (Algérie).
Laîné, Auguste, aux Andelys.
Parpaite, André, aux grands moulins de Carignan.
Seltzer, Ed., à Souma (Algérie).

CLASSES 142 ET 143

Jury d'examen n° 47. — Boulangerie, pâtisserie, produits alimentaires.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

*Biscuits Georges (M. et J. Estieu), à Courbevoie.
Cardon-Duverger, à Saint-Olle.
Garcet et Tremblot, à Yvetot.
*Manufacture parisienne des biscuits Olibet, à Suresnes.
Méras et Jugnet, à Sens-sur-Yonne.

Diplômes de grand prix.

Amieux, M., et Cie, à Chantenay-lez-Nantes.
*Chassaing et Cie, à Paris.
*Chevalier-Appert, à Paris.
Lapostolet frères et Certeux, à Paris.
*Prevet, Ch., et Cie, à Paris.

Diplômes d'honneur.

Benoit, Fernand, à Chantenay-lez-Nantes.
Breton aîné, J., et gendre, à Orléans.
Dandicolle et Gaudin, à Bordeaux.
Desseaux fils, à Orléans.
Etablissement Delory, F., à Lorient.
Laporte, F., Pichegrut et Myquel, à Toulouse.
*Petitjean fils et Desmarais, à Paris.
Thiel, Désiré, au Havre.
Union des Propriétaires de Nice, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Benoit, Joseph, à Mallemort.
Bonnemains, R., à Tizi-Ouzou (Algérie).
Bouton, G., fils, à Périgueux.
Célérier-Raymond, à Paris.
Damoy, Julien, à Paris.
Gand-Gassiot (Vve), à Beaune.
Giordan, H., et Perreimond, F., à Nice.
Lefèvre, Ernest, et Legrain, François, à Paris.
Lehucher, Victor (Maison Lecourt, F., de Paris), à Paris.
Olivier-Leutenegger et Cie, à Tizi-Ouzou (Algérie).
Philip, Pierre-Thomas, à Paris.
Raynal et Roquelaure, à Capdenac.
Rousselet et Benoît, à Tazmalt (Algérie).
*Schmoll, Ernest, à Paris.
Segaust, Gabriel, à Saint-Denis.
Société des caves et producteurs réunis, à Roquefort.
Société des huiles de Nice, à Nice.
Tandeau, Victor, à Paris.
Troley, J., à Paris.
Z. Genevay, à Bord, Habla (Tunisie).

Diplômes de médaille d'argent.

Ansart, Fl., à Clamart.
Arthaud, J.-B.-A., frères, à Marseille.
Besson, Abel, à la Tremblade.
Bourgeois, H., à Stora (Algérie).
Budin de la Salle, à Orléans.
Caisson et Brocard, à Nice.

Casella et Debono, à Monastir (Tunisie).
Cherif ben Ali Cherif, à Akbou (Algérie).
Chiffemann, Eusèbe, à Lisieux.
Demange frères, à Sousse (Tunisie).
Dion, G., à Aïn-Taya (Algérie).
Grimal (Mlle Marie), à Roquefort.
Guillout, Edmond, à Paris.
Granger-Juillet et fils, à Chalon-sur-Saône.
Jouve, A., et Cie, à Paris.
Lager, à Paris.
Létang, Théodore, à Paris.
Lévie-Ramolino, J., et Cie, à Nice.
Michonneau, à Arras.
Minot-Delanet, L., à Paris.
Petit, Victor, à Dreux.
Pouchard, Ernest, à Périgueux.
Rivet, Claude, à Paris.
Rizzo Ignazio, à Sousse (Tunisie).
Robert, Louis, à Pithiviers-en-Gâtinais.
Schaller, M., à Paris.
Séjourné-Barué, Alb., à Orléans.
Sitbon, Moïse, à Monastir (Tunisie).
Sitbon, Eugène, à Bardo (Tunisie).
Société anonyme d'alimentation lactée, à Paris.
Société des huileries sfaxiennes, à Sfax (Tunisie).
Soiavant.
Vicat et Cie, à Paris.
Wilmart fils, à Orléans.

Diplômes de médaille de bronze.

Bardoux-Keller, à Oran (Algérie).
Berlier, Henri, à Sousse (Tunisie).
Bocquillon, A., à Cheraïa (Algérie).
Bonnaud, Aug., à Bouïra (Algérie).
Borel, Ch., à Oued-Amizour (Algérie).
Burger et Thirion, à Paris.
Chuzeville et Deschelus, à Tizi-Ouzou (Algérie).
Cohen Boulakia, à Tunis (Tunisie).
Daudens, Arthur, à Paris.
D'Elie Habil, F., à Sousse (Tunisie).
De Redon du Colombier, à Chiffa (Algérie).
Durand, Gustave-Victor, à Rouen.
Epinat et Novak, à Sfax (Tunisie).
Fremy fils, à Chalonnes-sur-Loire.
Macheret frères, à Paris.
Mainotte, B., à Sousse (Tunisie).
Mouillard, Georges, à Dijon.
Muraour frères, à Paris.
Oustry, Fr., à Dra-el-Mizan (Algérie).
Richaud, Fr., à Akbou (Algérie).
Société générale d'eaux minérales naturelles du bassin de Vichy.
Valois-Blod, à Nice.
Vidal, H., au Pecq.

Diplômes de mention honorable.

Belon, A., à Sig (Algérie).
Cailler, P., et Cie, à Bordeaux.
Castet, J.-P., à Souma (Algérie).
Claret, Ed., à Chabet-El-Ameur (Algérie).
Finck, Ch., à Palestro (Algérie).
Giacomo Pariente, à Djerba (Tunisie).
G. de S. Medina, à Monastir (Tunisie).
H. Gatte et Sons, à Sfax (Tunisie).
Honorat, à El-Kseur (Algérie).
Mohamed ben Ramdane, à Mehdia (Tunisie).
Quesquery, B., à Miliana (Algérie).

CLASSES 144 ET 145

Jury d'examen n° 48. — Sucrerie, confiserie, chocolaterie, sirops et liqueurs sucrées.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

*Cointreau, à Angers.
Compagnie française des chocolats et des thés (M. Ch. Merlé, directeur), à Paris.
Claquesin, Paul-Victor, à Paris.
Guéry, F., à Angers.
*Hartmann, G., et Cie, à Paris.
Levillain, E., fils aîné, à Rouen.
*Marnier-Lapostolle, à Neauphle-le-Château.
*Moquet-Lesage, H. (confiturerie de Saint-James), à Paris.
Requier frères, à Périgueux.
Say, Henri, et Cie, à Paris.

Diplômes de grand prix.

*Galland neveu, à Vienne (Isère).
Lemaire, Edouard, à Ivry-la-Bataille.
*Menier, à Paris.
Violet frères, à Thuir.

Diplômes d'honneur.

Cazanove, F., à Bordeaux.
Etablissements Jules Jaluzot et Cie, à Origny-Sainte-Benoîte.
Jacquin, Anatole, à Paris.
Leblond fils aîné et Cie, à Rouen.
Lejay-Lagoute, à Dijon.
Mollet-Fontaine et Cie, à Lille.
Nuyens et Cie, à Bordeaux.
Philippe, Alfred, à Paris.
Savy, A., et Cie, à Paris.
Société anonyme du chocolat Lombart, à Paris.
Société anonyme des établissements Rouvière et fils, à Dijon.

Diplômes de médaille d'or.

Bazelais, Gustave, à Mantes.
Blanchet-Caron, à Beauvais.
Blanqui, à Nice.
Bourcier frères, à Paris.
Braquier, Léon, à Verdun.
Brossaud et Casimon, à Nantes.
Carénou et Tur, à Moussac.
Cassard, Constant, à Guérande.
Chastenet frères, à Périgueux.
Cornu, Alfred, à Paris.
Cossé-Duval et Cie, à Nantes.
Cousin-Devos, à Haubourdin.
Delespaul, Havez, à Lille.
*Duhamel, Ch.-Théodore, à Paris.
Desgroux-Charney, à Montrouge.
Fichot-Landrin, L., à Paris.
Fremy fils, à Chalonnes-sur-Loire.
Fropo, J., à Paris.
Giffard, Emile, à Angers.
Girard, Jacques, à Paris.
Hanappier et Cie, à Bordeaux.
Joanne, Edmond, à Paris.
Laurent, veuve J., et fils, à Bordeaux.
Lebard et Gauret, à Neauphle-le-Château.
Legrain, Henri-Joseph, à Levallois-Perret.
Lepère et Barbier, à Paris.
Lesage et Dufour, à Nantes.
Létang, Théodore, à Paris.
Marchand et Cie, à Bordeaux.
Mercier, Georges, à Fécamp.
Moreaux, G., et Dramard, à Paris.
Nicolleau et Suberbie, à Bordeaux.
Picard, Ernest, à Pantin.
Quétel, à Flers.
Rayer, Gabriel, à Angers.
Raymond Toulouse et Cie, à Bordeaux.
Rebours, Émile, à Troyes.
Tricoche, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Aubert, E., à Paris.
Barnaud, à Bougie (Algérie).
Boulaud, veuve, et Flandin-Thoniel, à Tizy-Ouzou (Algérie).
Collet-Pintiaux, à Fougères.
D'Arlan de Lamothe, au château de Lau, près de Nogaro.
Danvin, Charopin et Cie, à Pons.
Day, P.-Ch., à Bourgoin.
Delahays, Emile-Jules, à Evreux.
Denomaison, A., à Rouen.
Distillerie de la Feuillantine, à Limoges.
Dumesnil, à Paris.
Dumur, Alphonse, à Paris.
Duprat, Georges, et Cie, à Bordeaux.
Fageol et Lafon, à Périgueux (Dordogne).
Fanchon, à Tarbes (Hautes-Pyrénées).
Floquet, Alexandre, à Pont-l'Evêque (Calvados).
Garnier, Pierre-Alphonse, à Choisy-le-Roi (Seine).
Godard et Foucher, au Havre.
Gohaud frères, à Saint-Julien-de-Coucelles, près Nantes.
Hémard, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
Javillier et Sarrazin, à Dijon.
Lalaude, Alcide, à Hagetmau (Landes).
Lapie, Adolphe, à Nice.
Lapouge, Emile-Pierre, à Sarlat (Dordogne).
Lasserre, Ernest, et Cie, à Bordeaux.
Lefebvre, Olivier, à Saint-Quentin.
Lelogeais, Henri-Félix, à Paris.
Louvet frères, à Puteaux (Seine).
Mardelle, Henri, à Loches (Indre-et-Loire).
Mercier, Joseph, à Redon (Ille-et-Vilaine).
Muraour, frères, à Paris.
Petit, Paul, à Auxerre (Yonne).
Peyraud-Cordeau, A., à Niort.
Potonier et Mulin, à Paris.
Rivière, Ch., à Orléans.
Valois, Paul, fils et Cie, à Graville-le-Havre (Seine-Inférieure).

Diplômes de médaille de bronze.

Bernet, au Raincy.
Bijon, Théophile, et Fouché, L., à Bordeaux.
Bonnet, S., et Cie, à Bordeaux.
Brochard-Quillet, Walter, à Châteaudun.
Buteau, Joseph, à Ourouër-les-Bourdelins (Cher).
Coulloudon, G., à Guéret (Creuse).
Damoy, Julien, à Paris (liqueurs).
Damoy, Julien, à Levallois-Perret (confitures).
Dorsemaine, E., fils, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).
Fouché, Paul, à Houdan (Seine-et-Oise).
Frette, Aug., à Oran (Algérie).
Fuchet fils aîné, à Dornecy (Nièvre).
Gascon, à Arba (Algérie).
Gervais, Jules, à Rouen.
Guérin frères, à Châteauroux (Indre).
Hanhart-Essert, à Thann.
Huyot, G., à Paris.
Juse, Ch., à Paris.
Lillet frères, à Podensac (Gironde).
Mousset, L., à Angoulême.
Nalingre, E., à Rouen.
Perez, Antoine, et Cie, à Alger (Algérie).
Pezard, Jean-Daniel, à Suippes (Marne).
Regniauld, Alfred, à Dijon.
Renault, Gustave, à Orléans.
Robert, Louis, à Pithiviers-en-Gâtinais (Loiret).

Scheil, Louis, à Charleville (Ardennes).
Société anonyme d'alimentation lactée, à Paris.
Vivrel, Edouard, à Paris.

Diplômes de mention honorable.

Amitrano, à Bône (Algérie).
Caplain, Barelle et Père, à Ribemont (Aisne).
Fillion, Eugène, à Saint-Michel-sur-Orge (Seine-et-Oise).
Marie, A.
Sauvez, E., à Saint-Quentin.

CLASSE 146

Jury d'examen n° 49. — Brasserie.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

Courtin-Rossignol, C., à Orléans.
Houdard, à Paris.
Michaux-Labarre, Félix, à Montreuil-sous-Bois.
Société anonyme « Grande Brasserie de l'Est », à Nancy.

Diplôme de grand prix.

Gruber et C^ie^, à Melun.

Diplôme d'honneur.

Taffin-Grimonprez, Henry, à Tourcoing.

Diplômes de médaille d'or.

Bouvaist, Albert, à Abbeville.
Breton aîné, J., et gendre, à Orléans.
Corman-Van Dame, à Lille.
Dessaux fils, à Orléans.
Farcot fils, Emmanuel, à Paris.
Hirsch, Henri, et fils, à Paris.
Kühn-Etienne, W., à Paris.
Masse-Meurice fils, à Lille.
Philippe, Alfred, à Paris.
Ravinet, Achille, à Dunkerque.
Société anonyme de la grande brasserie et malterie du Fort-Carré, à Saint-Dizier.
Société anonyme de la grande brasserie et malterie de Fresnes, à Fresnes-sur-Escaut.
Société anonyme de la grande brasserie de la Croix de Lorraine, à Bar-le-Duc.

Diplômes de médaille d'argent.

Basset, G., à Arcueil.
Budin-Delasalle, à Orléans.
Dartevelle et C^ie^, à Haumont.
Granger-Juillet et fils, à Chalon-sur-Saône.
Karcher, à Paris.
Mirand-Devos, à Versailles.
Moity, Jules, père et ses deux fils, à Fourmies.
Séjournée Baruë, Albert, à Orléans.
Weil, Camille, à Châteaudun.
Weyl, à Nancy.
Wilmart fils, à Orléans.

CLASSE 147

Jury d'examen n° 50. — Distillerie.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

Bisquit, Dubouché et C^ie^, à Cognac.
Colin, L., et C^ie^, à Bordeaux.
Collectivité organisée par la Chambre de commerce de Cognac.
Condéminal, Alfred, au château de Belleverne, par Pontanevaux.
*Coulon, Ch., et frères, au Havre.
*Curlier frères, à Jarnac.
De Ricqlès et C^ie^, à Lyon.
Duvergey-Taboureau, à Meursault.
Lafond frères, à Rouen.
*Pellisson père et C^ie^, à Cognac.
Plasse, Louis, à Maisons-Alfort.
Pourpoint, à Petit (Algérie).
*Remy-Martin et C^ie^, à Rouillac.
Robin, J., et C^ie^.
*Société anonyme de la grande distillerie E. Cusenier fils aîné et C^ie^, à Paris.
Syndicat des viticulteurs des Charentes, à Saintes (M. Calvet, président).

Diplômes de grands prix.

Boinaud, Jean, au Bois-d'Angeac.
Briand, Théodore, à Pruneau.
Collectivité des alcools d'industrie.

En participation :

Basset, à Pecqueux ; Bugnot-Colladon, à Besançon ; Collette, René, aux Moëres (Nord) ; Dantu frères et Barbion, à Steene (Nord) ; Décle (V^ve^ Ch.) et C^ie^, à Rocourt-Saint-Quentin ; Delizy et Doisteau, à Pantin ; distillerie « La Couronne », à Fargniers ; distillerie de Nesles, à Nesles ; Garnot, P., à Melun ; Guissez, Elie, à Persan-Beaumont ; Lainé, Emile, à Loos-lez-Lille ; « La Madone », à Puteaux ; Meyer, E., à Coubert ; Périllier, L., à Nîmes ; Plasse, L., à Alfort ; Springer, à Maisons-Alfort.

*Collectivité des eaux-de-vie du cru de Cognac (groupe Pellisson).

En participation :

Bardon, Jules, à Château-Bernard; Baudry, Eutrope, à Saint-Martial-de-Coculet; Bechade, Edmire, à Buges; Besson, Gustave, à Thors; Bezier, Frédéric, à Verrières; Bonint-Lacroix, à Château-Bernard; Braud, Guillaume, à Saint-Martial-de-Coculet; Brauger, Auguste, à Salles-d'Angles; Briand, Théodore, à Pruneau; Cadiot, Marcel, à Neuillac; Cayla, Paul, à Cherves; Charpentier, à Sonnac; Chauraud, à Préguillac; Clair, Hector, à Thors; Constantin, Henri, à Saint-Martial-de-Coculet; Drahonnet, à la Rivière-de-Nantillé; Drillon-Marcel, à Jarnac-Champagne; Drouet, Henri, à Saint-Martial-de-Coculet; Dudognon, Aimé, à Château-Bernard; Etourneau, Pierre, à Lescure; Fontenaud, Lucien, à Jarnac; Girardin, à Sainte-Fan; Giraud, Eugène, à Burie, Gougnon, André, à la Métairie-de-Madame, près Saintes; Guérive, Henri, à Lagarde-sur-le-Né; Guillain, Jacques, à Chadenac; Héraud, A., à Château-Bernard; Huguet, Ernest, à Mons; Jean, Camille, à Thors; Joubert, E., à Thors; Longueteau, Pierre, à la Roche; Loumeau, à Cherves; Magnan, Eugène, à Saint-Sévère; Marfille, Clément, à Salles-d'Angles; Martin, Henri, à Bréville; Michenaud, à Saint-Sernin; Moreau, E., à Juillac-le-Cocq; Parrault, à Tugéras; Pelluchon, à Verrières; Pelluchon, Jean, à Burie; Pinaud (M^me^ veuve), à Salles-d'Angles; Pinard (M^me^ veuve), à Salles-d'Angles; Poirié, Martial, à Mouchois; Prépoin, à la Pichonnerie, près Saintes; Renaud, Henri, à Berneuil; Rullier; à Fontaine-de-Sonnac; Tachet, L., à Cherves; Terrien, Eusèbe, à Coulanges; Vallein, G., à Germignac; Vyon, Gaston, à Gineux; Archambaud, Victor, à Saint-Martial; Bergeaud, Jean, à Celles; Besson, aux Lamberts; Boinand, Jean, au Bois-d'Angeac; Braud, Célestin, à Saint-Martial; Chauvet, Henri, à Lonzac; Collin, Pierre, à Saint-Ford; Drouinand, Jean, à Bréville; Hélis, Marcelin, à Saint-Martial; Jeanjean, à Gemignac; L'Homme, Jean, à Salles-d'Angles; Limousin, Jean, à Siecq; Memain, Aristide, à la Vioche; Merzeau, Frédéric, à Gémeux; Mesnard, Jean, à Salles-d'Angles; Michaud, Jeanne, à Loiré; Pereaudeau, Alexandre, à Bois-d'Angeac; Roumagne, à Guieux; Rousseau, à Malmont; Roy, Julien, à Celles; Sauvaget, Louis, à Boissac; Texier, Alexandre, à Lonzac.

Crépelle-Fontaine et Barbet, à la Madeleine-lès-Lille.

Départements de la Charente et de la Charente-Inférieure (pour l'excellence de la production de leurs eaux-de-vie des différents crus de Cognac).

Drillon, Marcel, à Jarnac-Champagne.

Dudognon, Aimé, à Château-Benard.

Gougnon, André, à la Métairie-de-Madame, près Saintes.

L'Homme, Jean, à Salles-d'Angles.

Magnan, Eugène, à Saint-Sévère.

Memain, Aristide, à la Vioche.

Pelluchon, à Verrières.

Perillier, L., à Nîmes.

Parrault, à Tugéras.

Pinard (M^me^ veuve), à Salles-d'Angles.

Pinaud (M^me^ veuve), à Salles-d'Angles.

Renaud, Henri, à Berneuil.

Rousseau, à Malmont.

Warein fils et Defrance, à Lille.

Diplômes d'honneur.

Archambault, Victor, à Saint-Martial.

Bergeaud, Jean, à Celles.

Besson, aux Lamberts.

Bonin-Lacroix, à Château-Bernard.

Braud, Guillaume, à Saint-Martial-de-Coculet.

Brauger, Auguste, à Salles-d'Angles.

Cayla, Paul, à Cherves.

Comice agricole de Koléa (Algérie).

Départements normands (*pour l'excellence de la production de leurs eaux-de-vie de cidre*).

Département du Gers (*pour l'excellence de la production de ses eaux-de-vie d'Armagnac*).

Distillerie La Couronne, à Fargniers.

Drahonnet, à la Rivière-de-Nantillé.

Drouinand, Jean, à Bréville.

Gautret, J., et fils, à Jonzac.

Giraud, Eugène, à Burie.

Fins bois 1864, n° 186.

Jean, Camille, à Thors.

Lagardère, Louis, à Casleneau-d'Auzan.

*Lemariey, Lucien, à Paris.

Limousin, Jean, à Siecq.

Marini, Bl., à Miliana (Algérie).

Mesnard, Jean, à Salles-d'Angles.

Moreau, E., à Juillac-le-Coq.

Pelluchon, Jean, à Burie.

Pereaudeau, Alexandre, à Bois-d'Angeac.

Rullier, à Fontaine-de-Sonnac.

Tachet, L., à Cherves.

Vallein, G., à Germignac.

Diplômes de médaille d'or.

D'Arlan de Lamothe, au château de Lau.

Bardinet, Edouard, à Caudéran-Bordeaux.
Baudry, Eutrope, à Saint-Martial-de-Coculet.
Beauchamp-Machenand, à Hiersac.
Besnard père, fils et gendres, à Paris.
Besson, Gustave, à Thors.
Bezier, Frédéric, à Verrières.
Braud, Célestin, à Saint-Martial-de-Coculet.
Brossaud et Casimon, à Nantes.
Cadiot, Marcel, à Neuillac.
Caralie, Claudius, à Fleurie.
Cassard, Constant, à Guérande.
Charpentier, à Sonnac.
Clair, Hector, à Thors.
Collet-Pintiaux, à Fougères.
Collin, Pierre, à Saint-Fort.
Coulon, Anatole, à Bordeaux.
Delizy et Doisteau, à Pantin.
Desarbres, Léon, à Koléa (Algérie).
Drahonnet, A., et C^ie^, à Aumagne.
Dassault, Arthur, à Charenton.
Dussaux, P., et frères, à Panjas.
Etournau, Pierre, à Lescure.
Floquet, Alexandre, à Pont-l'Evêque.
Flinois, Octave, à Flavy-le-Martel.
Fournier, V., et C^ie^, à Châteauneuf.
Girard, Arthur, à Savigny-lez-Beaune.
Grassion-Fredot, à Lecendre.
Gross, Gustave, à Gouhenans.
Guerive, Henri, à Lagarde-sur-le-Né.
Guillain, Jacques, à Chadenac.
Hélis, Marcelin, à Saint-Martial-de-Coculet.
Héraud, A., à Château-Bernard.
Huguet, Ernest, à Mons (Charente-Inférieure).
Jeanne, Casimir-Prosper, à Cherbourg.
Jeanjean, à Gemignac.
Joanne, Edmond, à Paris.
Lemonnier, Emile, à Beuzeville.
Langrenée (V^ve^) (Tunisie).
Lhote et fils, à Dijon.
Longueteau, Pierre, à la Roche.
Loumeau, à Cherves.
Marfille, Clément, à Salles-d'Angles.
Méric, Louis, aîné, à Bordeaux.
Merzeau, Frédéric, à Gémeux.
Mayer, E., à Coudert.
Michaud, Jeanne, à Loiré.
Michenaud, à Saint-Sermin.
Penet, P., Sibibou, à Nichol (Tunisie).
Poirié, Martial, à Mouchois.
Quétel, Eugène, à Flers (Orne).
Regniault, Alfred, à Dijon.
Roumagne, à Gnieux.
Royer, Jules, à Bône (Algérie).
Sauvaget, Louis, à Roissar.
Sady, Léopold, à Médéa (Algérie).
Sibillotte et Aubin, à Paris.
Texier, Alexandre, à Lonjac.
Thomachot, Abel, à Prissé-lez-Mâcon.
Union agricole de Saint-Ouen-de-Thouberville.
Vital, à Douéra (Algérie).
Vivrel, Edouard, à Paris.
Weintzesse et C^ie^, à Douaouda (Algérie).
Yvon, Gaston, à Gnieux.

Diplômes de médaille d'argent.

Anderson, Allan, à Bordeaux.
Bardoux Keller, à Oran (Algérie).
Beaulieu, Ch., à Oued-Marsa (Algérie).
Bonvalet, Jules, à Nieul-le-Virouille.
Boulan (V^ve^), à Tizi-Ouzou (Algérie).
Brard-Cocary, A., à Pontivy.
Caillout, Louis-Emile, à Rouen.
Chapelain, Paul, au Mesnil-Guillaume.
Chauvet, Henri, à Lonzac.
Constantin, Henri, à Saint-Martial-de-Coculet.
Courgeon, à Guyotville (Algérie).
Convert, J., à El-Achour (Algérie).
Crète et C^ie^, à Créteville (Tunisie).
Delafond père et fils, à Rouen.
Delamarre, Léon, à Rouen.
Demarret, Jules, à Rouen.
Drouet, Henri, à Saint-Martial-de-Coculet.
Ducôté, Lambert, à Mâcon.
Dufaître et Versaud, à Villefranche-sur-Saône.
Dumas, Francisque, à Villefranche-sur-Saône.
Duplessis-Million, à Chablis.
Etablissement Jules Jaluzot et C^ie^, à Origny-Sainte-Benoîte.
Fanton et fils, à Paris.
Fine champagne 1850, n° 18.
Finck, Ch., à Palestro (Algérie).
Genevoy, Z., à Bordj-Hablo (Tunisie).
Gillet, Joseph, à Bir-Chadli (Tunisie).
Girardin, à Sainte-Fan.
Godard et Foucher, au Havre.
Gorge et Brenot, à Savigny-lez-Beaune.
Granger-Juillet et fils, à Chalon-sur-Saône.
Guersent, Albert, à Saint-André de-l'Eure.
Guissey, Elie, à Persan-Beaumont (Seine-et-Oise).
Hanhart-Essert, à Thann.
Hélie, Ad., à Saint-Cloud (Algérie).
Houde (Tunisie).
Joudard, A., à Romanèche-Thorins.
Lagrenée Chaoucet (Tunisie).
Lair, François-Célestin, à Selles.
Louvet frères, à Puteaux.
Martin, Henri, à Bréville.
Millet, Jules, à Coulanges-la-Vineuse.
Moniotti-Demolle, à Villefranche-sur-Saône).

Morin, Pierre, à la Haye-de-Calleville.
Nicolleau et Suberbie, à Bordeaux.
Perrault, Eug., à Coteau-de-Meigné.
Petit, Paul, à Auxerre.
Picon et C^ie^, à Bordeaux.
Piquée, Nicolas, à Paris.
Pommier frères, à Villefranche-sur-Saône.
Prépoin, à la Pichonnerie, près Saintes.
Prouvost, Edouard, à M'Kira (Tunisie).
Prunier, J., et C^ie^, à Cognac.
Pokobsa père et fils, à la Souske (Tunisie).
Roy, Julien, à Celles.
Société anonyme de la Grande Fine de la Mitidja (Algérie).
Valois, Paul, fils et C^ie^, à Graville-le-Havre.
Varet, Eugène, à Guelma (Algérie).
Véro, A., au domaine de la Barrouère, près de la Rochelle.

Diplômes de médailles de bronze.

Bardon, Jules, à Château-Bernard.
Chaurand, à Préguillac.
Crète, Virgile (Tunisie).
Fine champagne 1870, n° 10.
Fins bois 1870, n° 210.
Fremy fils, à Chalonne-sur-Loire.
Gaillard, Henri, à Danvou.
Guéroult, A., à Déville-lez-Rouen.
Hertogh et C^ie^, à Eld-Ançor (Algérie).
Mansire, Adolphe, à Neufchâtel-en-Bray.
Nicolas, à Médéa (Algérie).
Potonié et Mulin, à Paris.
Roux de Badilhac, à Guyotville (Algérie).
Terras, J.-M., à Tunis (Tunisie).
Terrien (Eusèbe), à Coulanges.

Diplômes de mention honorable.

Archevêché de Carthage (Tunisie).
Barrot, R., à Philippeville (Algérie).
Bechade, Edmire, à Buges.
Bertrand, à Arba (Algérie).
Besson-Perrault, à Réghaïa (Algérie).
Bigot-Ruault, à Mantilly.
Estrade, L., fils, à Beynette-Ambrugeat.
Fins bois, 1872, n° 175.
Fenagutti, E., à Douéra (Algérie).
Frétigny, J., à Saint-Pierre-du-Vauvray.
Georget, à la Gréneraie (Nantes).
Joubert, E., à Thors.
Lafeuillade, Théodore, à Bordeaux.
Leroy, René, à Paris.
Ligougne, à Saint-Cloud (Algérie).
Nègre, J., à Bône (Algérie).
Pepin (Tunisie).
Robin, Jean, à Constantine (Algérie).
Théry, And., à Saint-Charles (Algérie).

CLASSE 148

Jury d'examen n° 51. — Vins, etc.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

Audinet et Buhan, à Bordeaux.
Aymard fils, à Lyon.
Balaresque, F., à Bordeaux.
Bertrand, à Miliana (Algérie).
Bignon, J., à la Houringue.
Blondeau, Louis, à Beaune.
Bouchard aîné et fils, à Beaune.
Brenot, à Savigny-lez-Beaune.
Chalut-Voiry, à Tours.
Chanut (D^r^), Edouard, à Vosne-Romanée.
Charton, E., à Beaune.
Charvet, C.. à Castiglione (Algérie).
Colin, L., et C^ie^, à Bordeaux.
Condeminal, Alf., au château de Belleverne, par Pontanevaux.
Cosson, Emile, à Dijon.
Denomaison, A., à Rouen.
Du Périer de Larsan, à Moulis.
Duvergey-Taboureau, à Meursault.
*Folliot, Jules, à Chablis.
Guiraut frères et C^ie^, à Bordeaux.
Hervé et Moulin, à Bordeaux.
Hilaret, à Bordeaux.
Houdard, Eugène, à Paris.
Lafond frères, à Bordeaux.
Larcher, Ernest, à Versailles.
Lenoir, Arm.-Paul, à Beuzeville.
Lung frères, à Alger.
Maldant, Alexis, à Savigny-lez-Beaune.
Meras, à Sens-sur-Yonne.
Michaux-Labarre, Félix, à Montreuil-sous-Bois.
Moulin, L., à Gournay-en-Bray.
Osiris, à Sauternes.
Pinsan, Paul, à Barsac.
Pourpoint, à Petit.
Société œnophile de la Gironde (président, M. Despagne), à Bordeaux.
*Thomas Bassot et fils, à Gevrey-Chambertin.
Thuillier, à Meurad (Algérie).
Valet, Albert, à Mareuil.

Diplômes de grand prix.

Chambre de commerce de Beaune.
Collectivité de la Chambre syndicale des vins et spiritueux, Mâcon, Villefranche, Belleville.
Collectivité du syndicat de la Seine.
Comité girondin des expositions universelles, à Bordeaux.
Gouvernement général de l'Algérie (Algérie).

Larivotte, Louis, et fils, à Beaune.
Liger-Belair (comte), à Nuits-Saint-Georges.
Pillet-Will (comte), à Margaux.
Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de l'arrondissement de Beaune.
Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de la Côte-d'Or.
Société d'agriculture d'Alger (Algérie).
Union des Sociétés viticoles de la Côte-d'Or.

En participation :

Armand (le comte), à Pommard; Baserolle, François-Emile-Joseph, à Santenay; Beaufar-Morel, à Nuits-Saint-Georges; Belin, Charles, à Beaune; Beuverand, Edouard (comte de la Loyère), à Savigny-lès-Beaune; Bichot, Pierre-Auguste-Albéric, à Chambolle-Musigny; Billard, Jules, à Pommard; Billard-Léchenault, à Pommard; Bonnaud-Brugnot, à Puligny-Montrachet; Boudier frères, à Corgoloin; Breuille (de la), Marie-Stéphanie, à Pommard; Buchot-Ludot, A., à Gevrey-Chambertin; Bussières, Emile, à Aloxe-Corton; Caillet frères, à Pommard; Challand, à Nuits; Chanut, Edouard (Dr), à Vosne-Romanée; Charlot et Mineur-Charlot, à Santenay; Cotte, Ferdinand; Chenot, Léon, et Sordet, Etienne, à la Coche, Pommard et Saint-Romain; Cunisset-Guidot, à Aloxe-Corton; Cuynet, Céleste, à Pommard; Darantière, à Dijon; Deconclois frères, à Volnay; Dubois, Emile, à Buisson; Dupont-Clémencet, Théodore, à Meloisey; Dupont, Paul, à Meloisey; Esdouhard, Paul, à Puligny-Montrachet; Faivelez, J., à Nuits-Saint-Georges; Fleurot, Claude, à Auxey-le-Grand; Fontagny (veuve D.), à Dijon; Gaitet, Bernard, à Gevrey-Chambertin; Garnier-Baudouin, à Auxey-le-Grand; Garaud-Richard, Léon, à Beaune; Gerbault, Alphonse, à Bouze; Gloria, Henri, à Beaune; Gouroux, Henri, à Flagey-Echezeaux; Gouroux, Henri, à Gevrey-Chambertin; Grange (de la), J.-E., à Morey; Grivelet, Emmanuel, à Vosne-Romanée; Guilleminot, Auguste, à Santenay; Hyne, Louis, à Dijon; Imbault, Alfred, à Meursault; Jobard-Muthelet, à Meursault; Jorrot, Joseph, à Chambolle-Musigny; Joux (de), Elphège, à Savigny-lès-Beaune; Laligant, Alfred, à Brochon; Langeron-Boursot, Benoît, à Savigny-lès-Beaune; Lejeune (Domaine), à Pommard; Lequeux, F., à Meursault; Leroy fils, à Auxey-le-Grand; Liger-Belair (comte), à Nuits-Saint-Georges, Loyau-Gasnier fils, à Pernand; Maldant, Charles, à Savigny-lès-Beaune; Maldant, Louis, à Savigny-lès-Beaune; Mallard-Gaulin, E., à Ladoix-sous-Corton; Mathouillet-Châlon, à Pernand; Mercier, J.-B., à Dijon; Monthélie-Poirier, Victor, à Monthélie; Montille (de), Léonce, à Beaune; Montoy, Arthur, à Beaune; Morand, à Beaune; Moreau, Jean-Baptiste, à Beaune; Moreau, Julien-Laurent, à Nuits-Saint-Georges; Morin, Edouard, à Nuits-Saint-Georges; Moyne-Jacqueminot, à Savigny-lès-Beaune; Naigeon, Gustave, à Beaune; Pacottet, Victor-Paul, à Nuits-Saint-Georges; Parisot, Charles, à Granges-de-Myarle; Pernot-Gille, à Ladoix-Serrigny; Petiot-Maudin, Louis, à Meloisey; Poinet, François, à Magny-lès-Villers; Poupon, Charles, à Meursault; Quantin, Edmond, à Beaune; Rameau-Lamarosse (Mme), à Pernand; Robert, Garnier, à Nuits-Saint-Georges; Robert, Louis, à Beaune; Rougé, Paul, à Beaune; Seguin-Detain, Jacques, à Chambolle-Musigny; Serre, Ch. (Mme), à Meursault; Thomas-Maillard, Maurice, à Nuits-Saint-Georges; Thomasset, Jules-Alphonse, à Rully; Trapet-Petit, Ferdinand, à Chambolle-Musigny; Valson, Paul, à Fixin; Vogüé, Arthur (comte de), à Chambolle-Musigny.

Diplômes d'honneur.

Archevêché de Carthage, à la Marsa (Tunisie).
Barbou fils, à Paris.
Besson-Perrault, à Réghaïa (Algérie).
Casteja, Eugène, à Bordeaux.
Cayron, Henri, à Pauillac.
Charmolue, Louis, à Saint-Estèphe.
Clauzel, Etienne, à Avensan.
Collectivité des crus de la commune de Pauillac.
Comice agricole de Koléa (Algérie).
Comice agricole de Médéa (Algérie).
Comice de Podensac.
Coste, Ferd., — Chenot, Léon. — Sordet, Etienne, à la Coche, Pommard et Saint-Romain.
De Boissac, à Margaux.
Drapier, Charles, à Puligny-Montrachet.
Drouilhet, de Sigalas et Promis, à Bommes.
Dubois Edouard, à Saint-Emilion.
Dujardin, Jules, à Paris.
Duthu père et fils, à Beaune.
Ehrenpfort, à Alger (Algérie).
Eschenauer, à Margaux.
Ferrand (comte de), au Château-Mouton d'Armaillac, à Pauillac.

Fioro, à Elkseur (Algérie).
*Folliot, Paul, à Chablis.
Galand, Louis, à Guyotville (Algérie).
Gassowsky (de), A., à Margaux.
Gauthier, Ch., à Margueritte (Algérie).
Goujat, Alb., à Guyotville (Algérie).
Guéret, C., à Paris.
Johnston, Nathaniel, à Saint-Julien.
Konigswarter, à Bordeaux.
Lacour, G. et J., frères, à Bordeaux.
Ladrière, Prudent, à Margueritte (Algérie).
Lafourcade, à Bordeaux.
La Lande (comtesse de), à Pauillac.
Luetkens (de), Charles, à Saint-Laurent.
Merman, Georges, à Saint-Estèphe.
Merman, Jules, à Bordeaux.
Monteils, commissaire de la section algérienne (Algérie).
Noland, à Mascara (Algérie).
Olivier, à Rouïba (Algérie).
Pichon (baron de), à Pauillac.
Rigaud, à Margaux.
Roy, Gustave, à Cantenac.
Ruhl et Rousseau, à Cantenac.
Saint-Légier (comte de), à Pauillac.
Savignon, Henri, à Birkassa (Tunisie).
Sèze, Louis, à Ludon.
Sost, Pierre, à Berrouaghia (Algérie).
Syndicat agricole et viticole de Saint-Emilion.
Syndicat de défense des vins de la Gironde, à Bordeaux.
Syndicat régional de Cadillac.
Vogüé, Arthur, (comte de), à Chambolle-Musigny.

Diplômes de médaille d'or.

*Allain, A., et fils, à Paris.
Anastase, A., à Margueritte (Algérie).
Armand (le comte), à Pommard.
Baritault (comte de), à Moulis.
Beaulieu, Ch., à Oued-Marsa (Algérie).
Becret, à Reims.
Bellemer, Th., à Macau.
Bénard, à Douaouda (Algérie).
Bernard et Revillon, à Mâcon.
Bertrand, J., à Arba (Algérie).
Billet-Petitjean, J., à Beaune.
Borel, Ch., à Oued Amizour (Algérie).
Bories, H., à Rivoli (Algérie).
Boulfard, Ferdinand, à Saint-Emilion.
Brémontier, S., à Monerville (Algérie).
Bures, Emile, aîné, à Caen.
Brun, Louis (Vve), à Saint-Emilion.
Camy, Fr., à Loverdo (Algérie).
Cantegril (Vve), à Listrac.
Capitain-Gagnerot, à Ladoix-Serrigny.
Cardez (comte F.), à Rions.
Castaing, Philippe, à Moulis.
Cazaux, E., à Médéa (Algérie).
Châlons, Julien, à Miliana (Algérie).
Chanson, H., à Birkadem (Algérie).
Chapelain, Paul, à Mesnil-Guillaume.
Chapuis, L., fils, à Paris.
Clerc, Elie, à Aïn-Tedélès (Algérie).
Combier, A., à Bertville (Algérie).
Comice agricole de Bône (Algérie).
Comice agricole de Guelma (Algérie).
Comice agricole du Sahel (Algérie).
Conchez, Simon, à Lodi (Algérie).
Corbière, P., à Saint-Emilion.
Cuignet de Sheldon, à Rouiba (Algérie).
Daginal et Cie, à Bordeaux.
Darantière, à Dijon.
Daudet-Anna, à Médéa (Algérie).
De Barbuat (comte), à Pommard.
De Chalup, R. (comte), à Preignac et à Landiras (château Darinaud).
Delaunay, Eugène, à Bordeaux.
De Lespinasse-Langeac, V. (comte), à Sfax (Tunisie).
Denieau, J.-B.-Léopold, à Saint-Emilion.
Descas père et fils, à Bordeaux.
Dietrich, à Chanzy (Algérie).
*Dreyfus-Bing, à Paris.
Dubourg, A., avoué, à Bordeaux.
Dumas, Francisque, à Villefranche-sur-Saône.
Dumont, Léopold, à Chassart-Téfaha (Tunisie).
Dupuy-Dutemps, Léon, à Paris.
Durafort et fils, à Paris.
Durieu de Lacarelle, à Saint-Etienne-des-Ouillères (Rhône).
Ferchaud (Vve), à Pauillac.
Fleury-Ducasse, à Bordeaux.
Floquet, Alexandre, à Pont-l'Evêque.
Floris (de), à Ludon.
Gaillardon, B., à Chéragas (Algérie).
Galiana (Vve), à Blida (Algérie).
Gaud-Gassiot (Vve), à Beaune (Côte-d'Or).
Gaulme (de), Alfred, à Langoiran.
George (Edm.), à Damiette (Algérie).
Germain, J., à Paris.
Girard, Arthur, à Savigny-lès-Beaune.
Gloria, Henry, à Beaune.
Guignard, René, à Paris.
Guilleminot, L., à Isserville (Algérie).
Guiraud, Al., à Héliopolis (Algérie).
Herlin, Ed., à Douaouda (Algérie).
Hervé, F. (comte), à Fronsac.
Homo, Abel, à Damiette (Algérie).
Imbault, Alfred, à Meursault.
Jadouin, Jules, à Cantenac.
Joriaux, à Saint-Christophe.
Juin, Dieudonné, à Bordeaux.
Kaddouch, à Médéa (Algérie).
Klipffel, à Aïm-Bessem (Algérie).
Lapelleterie, Camille, à Saint-Emilion

Laurens, Alb., à Koléa (Algérie).
Lavignasse, Paul, à Bordeaux.
Laviolette-Rue et fils, à Beaune.
Lefèvre, Ernest, et Legrain, François, à Paris.
Lemaître, A., et G., à Ay-Champagne.
Leperche, Ferd., à Saint-Emilion.
Lessourd et Martell, à Saint-Estèphe.
Levasseur, Alexandre, à Amiens.
Lioré, à Chéragas (Algérie).
Manaud, à Sebdou (Algérie).
Mansire, Adolphe, à Neufchâtel-en-Bray.
Mariolle, G. (Mme), à Rouïba (Algérie).
Masson, Alexis, à Médéa (Algérie).
Mercier, E., et Cie, à Epernay.
Misset, Alexis, à Médéa (Algérie).
Mondon, château d'Ausoillon, à Pauillac.
Monier, V., à Oran (Algérie).
Monthélie-Poirier, Victor, à Monthélie.
Montoy, Arthur, à Beaune.
Morand, à Beaune.
Moreau-Voillot, à Beaune.
Morel (le commandant), à Saint-Emilion.
Moreau, Albert, à Beaune.
Mouchet, J., à Miliana (Algérie).
Passemard, à Saint-Emilion.
Péan, L., à Médéa (Algérie).
Pérou (du), L., à Saucats.
Pigneguy, G., à Bordeaux.
Piot, Henry, à Davayé.
Polack et Cie, Ch., à Dijon.
Pons, à Rouïba (Algérie).
Ponsot, F., à Beaune.
Potin, Paul, à Potinville (Tunisie).
Promis, Paul, à Loupiac.
Prouvost, Ed., à M'Rira (Tunisie).
Puisart, Jules, à Cramant.
Rancourt (de), Ch., à Bordeaux.
Rigal, G.-J., à Arbis.
Rodberg, Charles, à Barsac.
Ropiteau frères et Guidot, à Meursault.
Rosset, Ernest, à Paris.
Rougé, Paul, à Beaune.
Royer et B. Vert, à Macau.
Seguin-Detuin, Jacques, à Chambolle-Musigny.
Sevaistre, Léon, à Saint-Julien.
Sœurs de Saint-Charles, à Kouba (Algérie).
Soyez et Cie, à Reims.
Theuriet, G., à Beaune.
Union agricole de Saint-Ouen-de-Thouberville.
Varet, Eugène, à Guelma (Algérie).
Vignau, Jean, à Damiette (Algérie).
Vivez et fils, à Bordeaux.

Diplômes de médaille d'argent.

Adde, Ernest, à Pauillac.
Alibert, Paul, à Pauillac.
Antoine, à Staouéli (Algérie).
Antonelli, Fr., à Douéra (Algérie).
Ardouin, G., à Macau.
Arnaud, Paul, à Marengo (Algérie).
Arnaudet, Ch., à Libourne.
Baillard, Ch., à Médéa (Algérie).
Barbaroux, Marius, à Soliman (Tunisie).
Bardoux-Keller, à Oran (Algérie).
Baye, P.-Emile, à Saint-Georges.
Beraud, à Chéragas (Algérie).
Berlbach, à Douéra (Algérie).
Bertier, Ch., à Guyotville (Algérie).
Bertrand, A., à Miliana (Algérie).
Bichara-Malharmé, à Rouen.
Biche-Latour, Th., à Bordeaux.
Bichon, J., à Pauillac.
Bichot, Pierre-Auguste-Albéric, à Chambolle-Musigny.
Bijon, Henri, à Bordeaux.
Billard-Lechenault, Cl., à Pommard.
Billaud, P., à Rouïba (Algérie).
Blonde frères, à Paris-Bercy.
Bouquey, à Saint-Christophe-Saint-Emilion.
Bonnefous, Justin, à Pauillac.
Bouland (Vve) et Flondin-Thoniel, à Tizi-Ouzou (Algérie).
Bouland (Vve), à Tizi-Ouzou (Algérie).
Brissaud, à Saint-Emilion.
Broqua, Ferdinand, à Boges.
Bruel, Jean, à Loverdo (Algérie).
Burgard et Cie, à Alger (Algérie).
Busy, J., à Bir-Rabalou (Algérie).
Cabanis, J., à Douéra (Algérie).
Caillont, Louis-Emile, à Rouen.
Calot, J. et Ch., à Pélissier (Algérie).
Callet, R., à Angers.
Capdemourlin, Amédée, à Saint-Emilion.
Carbonne, à Pessac-et-Villenave.
Chambre syndicale des restaurateurs et limonadiers de Seine et Seine-et-Oise.
Charpin (vicomte de), à Odenas.
Chatain, Jérôme, à Fouka (Algérie).
Chatain, Wilfrid, à Fouka (Algérie).
Chaurey-Amsinger, à Epernay.
Chevalier, Th., à Ben-Chicao (Algérie).
Collectivité de la Chambre syndicale des vins et spiritueux de Nantes.
Combet, au Puy.
Corne, Armand, à Bégadanet.
Crozet, Pierre, à Romanèche-Thorins.
Compagnie algérienne, à Aïn-Rigada (Algérie).
Convert, J., à El-Achour (Algérie).
Cuvellier, à Dely-Ibrahim (Algérie).
Crété, Virgile, à Bir-Touta (Tunisie).
Creté et Cie, à Cretéville (Tunisie).
Dejean, A., et Decan, à Paris.
Dejean, D., à Milon.
*Delcous, Louis, à Charenton.

Delgril, Noël, à Médéa (Algérie).
Demangeat, L., à Berrouaghia (Algérie).
Demaret, Jules, à Rouen.
Desbast (héritiers G.-H.), à Portets.
Desbois, à Saint-Georges-de-Montagne.
Desgroux-Charney, à Montrouge.
Desse, G., à Bordeaux.
Desvignes aîné et fils, à Pontavenaux.
Desvignes, Albert, à Lachapelle-de-Guinchay.
Didlot, J. (Vve), à Rivoli (Algérie).
Duchon, à Douaouda (Algérie).
Duffaut, J., à Bouzaréa (Algérie).
Dufour (le moine), à Preignac.
Du Martray, P., à Souk-el-Kemis (Tunisie).
Dumesnil-Possemard, à Montagne.
Duplessis-Million, à Chablis.
Dupré frère et fils, à Auxerre.
Durand, Eugène, à Paris.
Durandeau, à Capian.
Eichtal (baron d'), au château de Saint-Selve.
Estrade, L., et fils, à Beynette-Ambrugeat.
Faivelez, J., à Nuits-Saint-Georges.
Fanton et fils, à Paris.
Faure (Dr), à Saint-Emilion.
Fenagutti, Et., à Douéra (Algérie).
Finateu, J., à Koléa (Algérie).
Finateu, Cyr., à Koléa (Algérie).
Flinois-Charlemagne, à Saïda (Algérie).
Flinois, Octave, à Flavy-le-Martel.
François Edgard (maison L. Chandon), à Reims.
Frette, Aug., à Oran (Algérie).
Froidefond (Vve) et fils, à Barsac.
Gaitet, Bernard, à Gevrey-Chambertin.
Garnier-Lazarre.
Gauthier, Ch., et Cie, à Ay-Champagne.
Gilles, L., et Cie, à Paris.
Granger, Juillet et fils, à Chalon-sur-Saône.
Gratien et Meyer, à Beaulieu-les-Saumur.
Guersent, Albert, à Saint-André-de-l'Eure.
Genevay, Z., à Bordj-Habla (Tunisie).
Gaillac, Gabriel, à Bouïra (Algérie).
Gouthard, Ch., à Douéra (Algérie).
Grioti frères, à Médéa (Algérie).
Gronier, Emile, à Alger (Algérie).
Harlaut père, à Gouraya (Algérie).
Humbert (Vve), à Rouiba (Algérie).
Hyne, Louis, à Dijon.
Houde, Gaston, à R'dir-Soltane (Tunisie).
Hue (docteur), à Sidi-Salem (Tunisie).
Imbert, J., à Négrier (Algérie).
Izard, Jean, à Lody (Algérie).
Jaillou et Merle, à Rully.
Jenoudet, M., à Margueritte (Algérie).
Jullien frères, à Die.
Kuster, B., à Guyotville (Algérie).
Labarrère, père, à Lambèse (Algérie).
Lacaze, Maurice, à Lalande-de-Pomerol.
Lair, François-Célestin, à Selles.
Laumonier, à Bages-Pauillac.
Lavandier, à Margaux.
Lanneluc-Sanson, à Bourg-sur-Gironde.
Laligant, Alfred, à Brochon.
Lefol, Emile, à Bourg-sur-Gironde.
Legendre, Ch., à Libourne.
Lehman, Alfred, à Saint-Médard.
*Lemariey, Lucien, à Paris.
Lemonnier, Emile, à Beuzeville.
Lemestroff, Léon, à Damiette (Algérie).
Lemestroff (Vve), à Damiette (Algérie).
Lepostolle, J.-B., à Médéa (Algérie).
Lhote et fils, à Dijon.
Luppé, Pierre (marquis de), à Blaye.
Maignan frères, à Rions.
Magnas, J., à Loverdo (Algérie).
Malesset, J., à Paris.
Marrini, B., à Miliana (Algérie).
Mathis, Léon, à Mostaganem (Algérie).
Malhamé.
Marthouillet-Châlon, à Pernand.
Maupassant (comte de), à Paris.
Mercier, J.-B., à Dijon.
Miollis (de), à Vertheuil.
Minveille, à Gradignan.
Montré, à Bordeaux.
Moutouroy, G., à Château-Lussac.
Montille (de), Léonce, à Beaune.
Moreau-Dumas frères, à Belleville.
Moreau, Julien-Laurent, à Nuits-Saint-Georges.
Morin, Edouard, à Nuits-Saint-Georges.
Mortagne, à Lacaussade.
Moyne, Jacqueminot, à Savigny.
Moula (Vve), à Saint-Estèphe.
Moullé, Charles, à Paris.
Mulot, A., à Poilly.
Navarro, Pedro, à Bel-Abbès (Algérie).
Nègre, J.-L., à Bône (Algérie).
Nicolas, Louis, à Médéa (Algérie).
Paquier-Desvigne et fils, à Saint-Léger.
Paquier, Eug., à Charenton.
Parisot, Charles, à Granges-de-Myarles.
Payrouse, G., à Loverdo (Algérie).
Payrouse, P., à Loverdo (Algérie).
Pech, à Oued-el-Alleung (Algérie).
Perrault, Eugène, à Coteau-de-Meigné.
Peyrot, Eugène, à Oran (Algérie).
Pellaprat, M., à Loverdo (Algérie).
Plantier, A., à Miliana (Algérie).
Peter, Albert, à Saint-Etienne-la-Garenne.
Petit-Laroche, à Moulis.
Péchebaden fils et Cie, à Bordeaux.
Plat, V., à Alger (Algérie).
Pollet, Emile, à Béguey.
Pommier frères, à Villefranche.
Pongny, D., à Aumale.

Poupon, Charles, à Meursault.
Préverand de Sonneville, A., au Carbon-Blanc.
Rainizio, Al., à Koléa (Algérie).
Rameau-Lamarosse (M^me^), à Pernand.
Richardot (V^ve^), à Ben-Chicao (Algérie).
Riedi, M., à Koléa (Algérie).
Rondeau, Vict., à Guyotville (Algérie).
Roux de Badilhac, à Guyotville (Algérie).
Rouyer, Paul, à Hamman-Meskontine (Algérie).
Ryckewaert, Paul, à Arlal (Algérie).
Ridel, Paul, à Sidi-ben-Arous (Tunisie).
Ricard, Jean, à Léognan.
Rouchut (V^ve^), à Libourne.
Renouil, à Cussac.
Ricard, Noël, à Verdun.
Rideau, Albert, à Saint-Emilion.
Saintout-Bernard, à Pauillac.
Sady, L., à Médéa (Algérie).
Schaller, M., à Paris.
Seigneuriau, à Izon.
Sèze (Victor de), à Saint-Médard-d'Ayran.
Skawinski, Paul, à Labarde-Margaux.
Société anonyme franco-belge de tonnellerie mécanique.
Société de secours mutuels de l'Union syndicale des débitants de vins et liqueurs, à Paris.
Société française des siphons à têtes non métalliques, à Saint-Denis.
Saur, Jean, à Loverdo (Algérie).
Sustrac, E., à Douéra (Algérie).
Terras, F., à Koléa (Algérie).
Thauraux-Blondeau, à Restigné.
Thibeaud, Amédée, à Saint-Emilion.
Thomas, Fr., à Héliopolis (Algérie).
Thomas et Tornut, à Arzew (Algérie).
Thonvenot, H., à Médéa (Algérie).
Toutée, G.-J., à Bondouk-Djedid (Tunisie).
Union syndicale des débitants de vins et liqueurs, à Paris.
Vandercruyce, J., à Bordeaux.
Vidal, à Douéra (Algérie).
Vidal, à Chéragas (Algérie).
Vidal, H., au Pecq (Seine-et-Oise).
Vigourous, à Bordeaux.
Vouga, J., à Guyotville (Algérie).

Diplômes de médaille de bronze.

Aimé, D., à Mailly.
Armand, Eugène, à Saint-Arnaud.
Aumoine, J.-M., à Jarnioux.
Barrelier, à Boukanefis (Algérie).
Barrot, R., à Philippeville (Algérie).
Bazerolle, François-Emile-Joseph, à Santenay.
Bernard, B., à Douéra (Algérie).
Boudier frères, à Corgoloin.
Boutemaille, V., à Bouinan (Algérie).
Boux, L., et Lemoine, à Bousfer (Algérie).
Buchot-Ludot, A., à Gevrey-Chambertin.
Bussières, Emile, à Aloxe-Corton.
Breuille (de la), Marie-Stéphanie, à Pommard.
Brisson, J., et C^ie^, à Bordeaux.
Camy, Jean, à Loverdo (Algérie).
Camy (V^ve^), à Loverdo (Algérie).
Carayon-Latour (baronne de), à Virelade.
Carrère, à Douéra (Algérie).
Catta, à Blida (Algérie).
Chanselne, à Bordeaux.
Chatain, Cyprien, à Fouka (Algérie).
Chevalier, Edouard-Emile, à Paris.
Claret, Ed., à Chabet-el-Ameur (Algérie).
Clos Saint-Léon, à Reghaïa (Algérie).
Corbière fils, à Saint-Emilion.
Cuynet, Céleste, à Pommard.
De Courcelles, à Vertheuil.
Delcer, Maurice, à Libourne.
Deloupy, A., à Sig (Algérie).
Demptos, Joseph, à Camblanes.
Devès, Eugène, à S^t^-Louis-Montferrand.
Devillegoureix, Edouard, à Gradignan.
Dubois, Emile, à Buisson.
Dufaître et Versand, à Villefranche-sur-Saône.
Dutilleux, Georges, à Saint-Mandé.
Eliaou, Sultan, à Médéa (Algérie).
Emringer et Marchand, à Paris.
Esdouhard, Paul, à Puligny-Montrachet.
Finck, Ch., à Palestro (Algérie).
Foulon, Pierre, à Ben-Chicao (Algérie).
Fretigny, J., à Saint-Pierre-du-Vauvray.
Gailhac, Pierre, à Paris.
Galtiez, Auguste, à Bône (Algérie).
Garnier, Auguste, à Paris.
Germain, Fr., à Fouka (Algérie).
Gillet, Joseph, à Bir-Chadli (Tunisie).
Gouroux, Henri, à Flagey-Echezeaux.
Gouroux, Henri, à Gevrey-Chambertin.
Grivelet, Emmanuel, à Vosne-Romanée.
Grosse, Gustave, à Gouhenans.
*Guédras, Auguste, à Paris.
Guilleminot, Auguste, à Santenay.
Hegé, à Douéra (Algérie).
Henniart, Alf., à Teniet-el-Haad (Algérie).
Hertogh et C^ie^, à El-Ançor (Algérie).
Jacquemard, Fernand, à Douéra (Algérie).
Jamot, à Koléa (Algérie).
Javal, Ern., à Bouinan (Algérie).
Jeanne, Casimir-Prosper, à Cherbourg.
Jevaudan, à Fouka (Algérie).
Jorrot, Joseph, à Chambolle-Musigny.
Jouane, L., à Oran (Algérie).
Joussier-Ducrot, Ph., à Rully.
Lacoum, à Douéra (Algérie).
Lafont, Arthur, à Dijon.
Laneyrie père et fils, à Dijon.

Laurent, Lescure, à Pauillac.
Lefol et Suffort, à Bourg-sur-Gironde.
Lequeux, F., à Meursault.
Lorion, Léon, à Montlouis-sur-Loire.
Magnier, C., à Koléa (Algérie).
Malé, Jules, à Bordeaux.
Malleval, J., à Loverda (Algérie).
Morand de la Genevray, à Orléansville (Algérie).
Marty, G., à Ben-Chicao (Algérie).
Menet, à Birmandreis (Algérie).
Monin, Eugène, à Dijon.
Moniotti-Demolle, à Villefranche-sur-Saône.
Moreau (le fils du Dr), à Podensac.
Naigeon, Gustave, à Beaune.
Pardan, Johannes, à Paris.
Penet, P., à Sidi-bou-Mehal (Tunisie).
Pernot, Gille, à Ladoix-Serrigny.
Perret, François, à Belleville-sur-Saône.
Peychaud, Edmond, à Bourg-sur-Gironde.
Peli, à Douéra (Algérie).
Picon, H., à Bordeaux.
Picon et Cie, à Bordeaux.
Quantin, Edmond, à Beaune.
Quesquery, à Miliana.
Ravret, Eug., à Bouïnan (Algérie).
Raye, Emile.
Rayer, Gabriel, à Angers.
Régler, P., à Médéa (Algérie).
Regniaut, Alfred, à Dijon.
Ricart, Marcel, à Léognan.
Richard, F., à Koléa (Algérie).
Richard, Louis, à Vernon-sur-Brenne.
Richemont (comte de), à Baba-Ali (Algérie).
Rio, Jean, à Gournay-en-Bray.
Robert-Garnier, à Nuits-Saint-Georges.
Robert, Louis, à Beaune.
Robin, Jean, à El-Riar.
Rolland, Ed., à Marengo (Algérie).
Rosset, G., et Cie, à Epernay.
Rouch, A., à Marengo (Algérie).
Royer, Jules, à Allelisk (Algérie).
Sabot, Albert, à Paris.
Saintier, Paul, à Rouen.
Saintout aîné, à Milon, à Pauillac.
Seguin, Marc, à Petit (Algérie).
Serre, Ch. (Mme), à Meursault.
Sèze (de), Nicolas, à Ludon.
Simon, Léon, à Paris.
Sokolnicki (de), Joseph, Clos de Chinchon-la-Bataille, près Castillon.
Soulier (vicomte du), à Odenas.
Terras, J.-M., à Ahmed-Zaïd (Tunisie).
Thomas-Maillard, Maurice, à Nuits-Saint-Georges.
Thomasset, Jules-Alph., à Rully.
Wastzmer, à Koléa (Algérie).
Weintzess et Cie, à Koléa (Algérie).

Diplômes de mention honorable.

Abadie, à Berrouaghia (Algérie).
Allemand, G., à Kalloul (Algérie).
Amandien, à Saint-Paul (Algérie).
Amory, Germain, à Lody (Algérie).
Barbier, Léon, à Avignon.
Beauffre et Forget, à Neuilly-sur-Seine.
Belin, Charles, à Beaune
Bernard, Urb., à Guyotville (Algérie).
Bernet, P., à Cavaignac (Algérie).
Beuverand (de), à Savigny-lès-Beaune.
Bigot-Ruault, à Mantilly.
Billard. Jules, à Pommard.
Binet, François, à Beaune.
Bocquillon, Art., à Chéraïa (Algérie).
Bokobsa, A., père et fils, à la Soukra (Tunisie).
Borie, Eugène, à Pauillac.
Buisson, P.-R., à Fort-de-l'Eau (Algérie).
Caillet frères, à Pommard.
Caraly, Claudius, à Fleurie.
Challand, à Nuits.
Charlot et Mineur-Charlot, à Santenay.
Chauvergne, J., à Koléa (Algérie).
Chemin, à Rions.
Chereau, G., à Sidi-bel-Abbès (Algérie).
Chocou, Lucien, à Douéra (Algérie).
Collet-Pintiaux, à Fougères.
Colomer, Eugène, à Fouka (Algérie).
Courgeon, à Guyotville (Algérie).
Cunisset, Guidot, à Aloxe-Corton.
Deconclois frères, à Volnay.
De Launay, Ed., à Is-sur-Tille.
Demagnez, Eug., à la Chapelle-de-Guinchey.
Dubouis, à Isserville.
Ducoté, Lambert, à Mâcon.
Dupont, Paul, à Meloisey.
Dussault, Arthur, à Charenton.
Duveau, Albert, à la Soukra (Tunisie).
Escabasse, à Libourne.
Fauché, Paul, à Margaux.
Favre, Armand, à Chéraïa (Algérie),
Fleurot, Claude, à Auxey-le-Grand.
Flouttard (Vve), à Ben-Chicao (Algérie).
François, à Mouzaïaville (Algérie).
Gamonet, G., à Médéa (Algérie).
Garault-Richard, Léon, à Beaune.
Garnier-Baudouin, à Auxey-le-Grand.
Gast, B., à Loverdo (Algérie).
Gerbaud, Alphonse, à Bouze (Côte-d'Or).
Gleizes, à Castiglione (Algérie).
Grange (de la), J.-E., à Morey.
Guéroult, A., à Déville-lès-Rouen.
Hélie, Ad., à Saint-Cloud (Algérie).
Imbare, Joseph, à Boukanefis (Algérie).
Jaudard, A., à Romanèche-Thorins.
Javillier et Sarrazin, à Dijon.
Jobard-Muthelet, à Meursault.

Jolly, André, à Paris.
Jorelle-Montagne, à la Chiffa (Algérie).
Joux (de), Elphège, à Savigny-lès-Beaune.
Labruyère, Ed., à Douéra (Algérie).
Lafeuillade, Théodore, à Bordeaux.
Lancelin, Louis, à Mérignac.
Langeron-Boursot, Benoît, à Savigny.
Legendre, à Albertville (Algérie).
Leroy, J., fils, à Auxey-le-Grand.
Ligougne, H., à Saint-Cloud (Algérie).
Marnet, Th., à Douéra (Algérie).
Millet, Jules, à Coulanges-la-Vineuse.
Moreau, J.-B., à Beaune.
Moreau (les héritiers de Jacques), à Pauillac.
Morgay, N., à Koléa (Algérie).
Nouvion, à Castiglione (Algérie).
Obissier-Lagiraudais, à Libourne.
Quartero, Ab., à Médéa (Algérie).
Pépin, Louis-Edmond, à Soukra (Tunisie).
Petiot-Maudin, Louise, à Meloisey.
Plisson, Eugène, à Escot-Saint-Trélody.
Poinet, François, à Magny-les-Villers.
Renaud-Raviot et Jourdan, à Dijon.
Rieupouille, à Médéa (Algérie).
Roger, Paul, à Bourcy.
Roy, Philippe, à Paris.
Sauzey, à Sillié-Morgon.
Seltzer, Ed., à Souma (Algérie).
Susbielle (baron de), villa Mazeyres (Libourne).
Theus, J. (neveu), à Oran (Algérie).
Trapet-Petit, à Chambolle-Musigny.
Troquart, Charles, à Blaye.
Valson, Paul, à Fixin.
Vandergucht, F., à Bar-sur-Aube.
Vogel, H., à Koléa (Algérie).

CLASSE 149

Jury d'examen n° 52. — Tabacs.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

Mélia, Michel, à Alger (Algérie).

Diplôme de grand prix.

Gouvernement général de l'Algérie (Algérie).

Diplômes d'honneur.

Bruandet, Antony, à Paris,
Compagnie algérienne (jardin d'essai du Hamma), à Mustapha (Algérie).

Diplômes de médaille d'or.

Bacrie-Cohen, David, à Constantine (Algérie).
Chebat, Jacob (les fils de), à Alger (Algérie).

Diplômes de médaille d'argent.

Bastos, Juan, à Oran (Algérie).
Comice agricole de Bône (Algérie).
Omar ben Smaïa, à Alger (Algérie).
Rey, Aug., à Mascara (Algérie).
Seltzer, Ed., à Souma (Algérie).

Diplômes de médaille de bronze.

Delolmo (Vve), à Mascara.
Fernandez, J., à Oran (Algérie).

CLASSES 150 ET 151

Jury d'examen n° 53. — Coton, lin, chanvre, etc.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

Déchelette-Rémi et fils, à Roanne.
Garnier et Thiébaut frères, à Gérardmer.
Roy frères et Cie, au Petit-Quevilly.
*Simonnot-Godard et fils, à Paris.

Diplômes de grand prix.

Berger, Casimir, et Cie, à Rouen.
Boutemy frères, à Lannoy.
Coquel, A., et Cie, à Amiens.
Crespel, A., à Lille.
Hassebroucq frères, à Comines.
Lang (les fils d'Emmanuel), à Nancy.
*Le Coustellier, Cyprien, à Abbeville.
Magnier, Fleury, P., Martel et Cie, à Paris.
Saint frères, à Paris.
Sérol, G., Guidon et Badolle, à Roanne.
Société anonyme de blanchisserie et teinturerie de Thaon, à Thaon-les-Vosges.
Thiriez, J., père et fils, à Lille.

Diplômes d'honneur.

*Chevalville, D., à Saint-Pierre-les-Elbeuf.
Crespel (Vve), C., et fils, à Lille.
Deblock, D., à Hazebrouck.
Deneux frères, à Amiens.
Frings, Maurice, et Cie, à Paris.
Gresland, Constantin et fils, à Sedan.
Guillemaud aîné, à Seclin.
*Hagimont, Frédéric, et Cie, à Amiens.
Joire, Alexandre, à Tourcoing.
Kahn, A. et N., Lang et Cie, à Epinal.
Société cotonnière de Saint-Etienne-du-Rouvray, à Rouen.

Diplômes de médaille d'or.

Beaumont, Samuel, et fils, à Roubaix.
D'Ennetières, Henri, à Comines.
Desurmont et Cie, à Tourcoing.

Dewavrin, Paul, à Tourcoing.
Drieux, Victor et fils, à Lille.
Ducarin, D., à Comines.
Fera, H., et Cie, à Saint-Quentin.
Leurent frères, à Roncq.
Louvet, Jules et ses fils, à Paris.
Marshall et Cie, à Paris.
Rothier, à Troyes.
Salmon, A., à Armentières.

Diplômes de médaille d'argent.

Berger, Casimir, à Rouen.
*Carne, Ph., à Paris.
Chafaroux, Emile, à Paris.
Géistodt-Kiéner et Cie, à Epinal.
Lang-Risser, Charles, à Rouen.
Plantrou, à Oissel.
Renouard, Emile, à Lille.
Sauvage, Michel, à Fives-Lille.

CLASSE 151

Jury d'examen no 54. — Laines, soies.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

Béraud, J., et Cie, à Lyon.
*Blin et Blin, à Elbeuf.
Brossy, C., et Cie, à Saint-Etienne.
Chabrières, Morel et Cie, à Lyon.
Forest, J., et Cie, à Saint-Etienne et à Lyon.
Gustelle, H., à Lyon.
*Ternynck, Henri et fils, à Roubaix.

Diplômes de grand prix.

*Bonnier et fils, à Béchevienne.
Brosset, Heckel et Cie, à Lyon.
Colcombet, F., et Cie, à Lyon.
Gindre et Cie, à Lyon.
Giron frères, à Saint-Etienne.
Gourd et Cie, à Lyon.
Lamy et Bornet, à Lyon.
Les petits-fils de Bonnet, C.-J., et Cie, à Lyon.
Motte, Alfred, et Cie, à Roubaix.
Permezel, L., et Cie, à Lyon.
Piotet, J.-M., et J. Rocques, à Lyon.
Rebour, Ch., et Cie, à Saint-Etienne.
Société anonyme de peignage, à Roubaix.
*Tabourier et Cie, à Paris.
Tiberghien frères, à Tourcoing.
Tiberghien, Charles, et fils, à Tourcoing.
Tresca frères et Cie, à Lyon.

Diplômes d'honneur.

Bachelard, I., et Cie, à Lyon.
Boudon, L. et Cie, à Saint-Jean-du-Gard.
Chaize frères, à Saint-Etienne.
Chillet-Collonge, à Saint-Etienne.
Hamelin, Emile, et Cie, à Paris.
Marcoux et Châteauneuf, à Saint-Etienne.
Masse, Paul, à Corbie.
Poullot, J., et fils, à Reims.
Service de la condition des soies et laines, à Paris.
Staron, P., jeune et Meyer, à Saint-Etienne.
Volant, F., et Cie, à Lyon.

Diplômes de médaille d'or.

Algoud frères, à Paris.
Barlet et Cie, à Saint-Etienne.
Barthe, J.-E., à Labastide.
Beaumont, Samuel, et fils, à Roubaix.
Bertrand et Volatier, à Lyon.
Boucharlat frères et Pellet, à Lyon.
Chevillard, E., et Cie, à Lyon.
Chorel et Escorbia, à Saint-Etienne.
Denis, A., Benoist et Cie, à Roubaix.
Duchamp, E., à Lyon.
D'Halluin-Lepers frères, à Roubaix.
Ernoult-Bayart frères, à Roubaix.
Fortin, Eugène, à Clermont.
Glorieux, L., et fils, à Roubaix.
Guise et Cie, à Lyon.
Guivet, J., à Lyon.
Hubinet, Louis, à Glageon.
Leurent frères, à Roncq.
*Levent, Ch., et Cie, à Paris.
*Luglien-Leroy et Cie, à Cercamp-les-Prévent.
*Mandard, Chardin et Cie, à Paris.
Neyret frères, à Saint-Etienne.
*Pollet, Alphonse, à Tourcoing.
Riboud frères, à Lyon.
Société anonyme des mécaniques Verdol, à Lyon.
Société industrielle de Reims.
Vaillant-Pruvot, à Cambrai.
Vaquez et fils, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Bonnet et Cie, J.-B., à Lyon.
Denis et Marion, à Lyon.
Dupire, Clément, à Roubaix.
Faure, A., à Lyon.
Flipo frères, à Tourcoing.
Pollet, Albert, à Tourcoing.
Roussel, Valentin, et fils, à Roubaix.
Vacher, I., à Saint-Etienne.
Varenne, G.-J., Pointet et Cie, à Lyon.

Diplômes de médaille de bronze.

Farge (Dlles), à Lyon.
Gribeaumont, J., à Reims.

Lasalle, E., à Reims.
Oriard et Cie, à Lyon.
Yahia Chérif Salah Ben Sliman, à Chot-el-Malat (Algérie).

Diplômes de mention honorable.

Beaud, J., à Sétif (Algérie).
Berr frères, à Oran (Algérie).
Grebis, à Chat-du-Rumel (Algérie).

CLASSES 153 ET 154

Jury d'examen n° 55. — Dentelles, Broderies, Passementeries.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

*Ancelot, à Paris.
*Bellan, Léopold, à Paris.
Béraud et Cie, à Paris.
*Goulette, E., à Paris.
*Hénon, Henri, à Calais.

Diplômes de grand prix.

*Biais aîné et Noirot-Biais, à Paris.
Chambre syndicale des dentelles et broderies de Paris.

En participation :

Banes, J., à Paris; Béquet, H., à Paris; Béraud, J., et Cie, à Lyon; Deforge, René, à Paris; Farigoule frères, au Puy; Marescot, P., à Paris; Millet et Vve Ferry, à Paris; Reichenbach, A., à Paris; *Vaugeois et Binot, à Paris; *Warée, à Paris.
*Claír, Maxime, à Paris.
*Compagnie des Indes (Martin, Georges), à Paris.
Cornely, E., et fils, à Paris.
Crouvezier, Ch., à Paris.
Davenière et Cie, à Calais.
West, Robert, à Calais.

Diplômes d'honneur.

Canuet, à Paris.
Dalsace, F., et Cie, à Paris.
Darquer-Bacquet, à Calais.
Davene, Ch., à Paris.
Francès frères, à Calais.
Parent, A., fils et Bouchard, à Paris.
Rocheron, L., à Paris.
Selle, E., à Paris.
*Tronel, F., et Cie, à Lyon.

Diplômes de médaille d'or.

*Bar, Jean, à Rantigny (Oise).
Brondel, Marduel et Cie, à Lyon.
David frères, à Paris.
Dumont, Eug., à Paris.
Leprince, à Paris.
Leré, L., à Paris.
Rousseau, E., à Lyon.
Routier et Chavent, à Paris.
Terrasse, P., à Lyon.

Diplômes de médaille d'argent.

Boucharlat jeune, à Lyon.
Brouillet, F., et Cie, à Lyon.
Caen, Henri, à Paris.
Choisy, à Paris.
Crèvecœur et Cathelain, à Calais.
Delorme.
Denis, N., à Paris.
De Saint-Père, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Surloppe, Alfred, à Paris.

CLASSE 156

Jury d'examen n° 56. — Vêtements.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

*Bessand, Ch., et Cie, à Paris.
Haas et Cie, à Paris.
*Leduc, à Paris.
*Lemaire-Demouy, à Paris.
*L. Perdoux et Cie (Perdoux, Bourdereau, Véron et Cie, successeurs, à Paris.)
*Storch, Léon, à Paris.

Diplômes de grand prix.

Collectivité de la Chambre syndicale de la couture et de la confection de Paris.

En participation :

Brianmont frères, à Paris; Buchillot, à Paris; Boistay, à Paris; Calveyrac, à Paris; Callot sœurs, à Paris; Cousin, P., et Cie, à Paris; Doucet, J., à Paris; Decot, à Paris; Dreyfus, Raphaël, et frère, à Paris; Digon et Lucas, à Paris; Fayolle, J., à Paris; *Félix, E., à Paris; *Grebert, E., et Grison, à Paris; Lebouvier, Blanche, à Paris; Laferrière, à Paris; Larcher frères, à Paris; Marindaz, à Paris; Mélèze, G., à Paris; Oger, A.-B, à Paris; Ohresser, J., à Paris; *Paquin, à Paris; *Perdoux, L., et Cie, à Paris; Prevet, à Paris; Raudnitz, Ernest, à Paris; Rouff, à Paris; Raudnitz et Cie, à Paris; Rozé, à Paris; *Ré-

villon frères, à Paris; *Sarah Mayer et Morhange, à Paris; *Storch, Léon, à Paris; Susse (Mlle), à Paris; Turbaux et Hanon, à Paris; Wallès et Cie, à Paris; Worth, à Paris; Weil, Albert, à Paris.

Collectivité de la Chapellerie française (fabricants de chapeaux pour hommes et pour dames. — Fabricants de chapeaux de soie. — Fabricants de peluches. — Fournitures pour chapellerie. — Fournitures pour modes).

En participation :

Bailly, Edmond, à Paris; Bounaix jeune, à Paris; Briat, J., à Saint-Didier-la-Séauve (Haute-Saône); Canard, A., au Puy (Haute-Loire); Cassé fils, L. Cassé et Laureau, à Essonnes (Seine-et-Oise); Combaluzier, E.-H., à Arles (Bouches-du-Rhône); Galoffre, E., à Paris; Gandriau, R., fils, à Fontenay-le-Comte (Vendée); Giraud, à Paris; Golly-Flosse, à Epernay (Marne); Haas et Cie, à Paris; Hubert, Emile, et Cie, à Paris; Jamolli, à Paris; Kahn frères, à Paris; Kampmann et Cie, à Epinal (Vosges); de Langenhagen, C.-G., à Nancy (Meurthe-et-Moselle); de Langenhagen, Octave, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle); Lapresle, E., à Paris; Larousse et Mermilliod, à Paris; *Liaud frères, à Paris; Loriot et Lebin, à Paris; Martin, J.-B., à Paris; Massing et Cie, à Paris; Mossant frères et Vallon, à Bourg-de-Péage (Drôme); Peyrache frères, à Paris; Quesney frères, à Charleval (Eure); Rey, Cousin et Cie, à Caussade (Tarn-et-Garonne); Simon et Gontard, à Grenoble (Isère); Solinski, P. et L., à Paris; Tirard frères, à Paris; Valcke, Camil, à Fives-Lille (Nord); Ardin, à Paris; Berteil et Cie, à Paris; Desgranchamps, à Paris; Fondeur, à Paris; Malignon, à Nîmes (Gard); Rousseau, à Argenteuil (Seine-et-Oise); Touchet, à Paris; *Agnellet (les frères), à Paris; Atrux, à Paris; Chaumonot et Cie, à Paris; Daniel, J.-B., à Paris; Dothée, à Paris; Durst-Wild frères, à Paris; Gall et Paulus, à Paris; Moors, à Paris; Picard (les fils de Léopold), à Paris; Stoffel, à Paris.

Diplômes d'honneur.

Collectivité de la Chambre syndicale des fleurs et des plumes.

En participation :

Avignant, J.-M., à Paris; Bessier, à Paris; Caillaux, J., à Paris; Chandelet, à Paris; Charles jeune, à Paris; D'Isle, Raoul (maison C. Capitaine et Cie), à Paris; Glaudel, à Paris; Laloue, à Paris; Layanoux frères, à Paris; Millon, V., à Paris; *Patay (maison Marchais), à Paris; Schallenberg (maison Guérin), à Paris.

Collectivité des fabricants de fleurs, feuillages et arbustes.

En participation :

Albert, G., à Paris; Amoue, E., à Paris; Bacquet, à Paris; Beauhaire, E., à Paris; Damoiseau, à Paris; Diringer, à Paris; Dourlet, à Paris; Duème, à Paris; Eberlen, Faché et Frédéric, à Paris; Forteau (Vve) et fils, à Paris; George, à Paris; Gouret, Noël, à Paris; Haulet, à Paris; Hayatt, A., et Baron fils, à Paris; Hubert, M., à Paris; Javey et Cie, à Paris; Joguet, à Paris; Laffon et Clary, à Paris; Leclanch, J., à Paris; *Lemaire-Demouy, à Paris; Leroux, Abel, à Paris; Lippmann, à Paris; Marion, Conrad, à Paris; Mennessier, G., à Paris; Moche et fils, à Paris; Montauzé, à Paris; Nicolas, Emmanuel, jeune, à Paris; Pinel, P., à Paris; Piot et Louvet, J., à Paris; Poitrat, à Paris; Porchez, H., à Paris; Raboteau, à Paris; Usannaz aîné, à Paris; Usannaz frères, à Paris; Vanhoutte, à Paris; Violleau et fils, à Paris.

*Gerbeaud-Ducher (H. Ducher, successeur), à Paris.
*Grands magasins du Louvre, à Paris.
Halimbourg, J., et fils, à Paris.
*Kahn, Paul, à Paris.
*Morin, Fillot, Ricois et Cie (Grands magasins du Bon Marché), à Paris.
Simon et Cie, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Braillon, Charles-Michel, à Paris.
Chandelet, Emile, à Paris.
Cognacq, Ernest, à Paris.
Collectivité des marchands de plumes, à Paris.

En participation :

Aron, E., à Paris; Chiquet, à Paris; Dégage, L., et Cie, à Paris; Depersin, A., à Paris; Deshayes, à Paris; Farcot, aîné, à Paris; Grillet, à Paris; Huvier-Menuier, à Paris; Laloue et Bernet, à Paris; Lorcet, L., à Paris; Lurot, à Paris; Milliot, à Paris; Millon, V., à

Paris; Robert, P., à Paris; Seppe, A., à Paris; Souchon, C., à Paris.

Giroult, André, à Paris.
*Grébert, E., et Grison, à Paris.
Jungmann, Félix, à Paris.
Laloue, A., à Paris.
Lolliot, Albert, à Paris.
Salomon, O., et Salomon, A., à Paris.
Schorestène frères, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Beaumont, Samuel, et fils, à Roubaix.
Brossard, Georges, jeune, à Paris.
Bruyas jeune, à Lyon.
Ciret, à Paris.
Franck, H., à Paris.
Gauthier, L., et Cie, à Paris.
Got, à Paris.
Henriette (Mme), à Paris.
Léon (L.), à Paris.
*Liaud, à Paris.
Lolley, G., à Paris.

Diplôme de médaille de bronze.

Barjon fils, à Paris.

Diplôme de mention honorable.

Olinger, à Paris.

CLASSE 159

Jury d'examen n° 57. — Cordonnerie.

Exposant hors concours en sa qualité de juré.

Cornevot, Alfred, à Paris.

Diplôme de grand prix.

Rousset, à Blois.

Diplômes d'honneur.

Hamard, Octave, à Angers.
Jeandron-Ferry, Louis, à Paris.
Pinet, F., à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Boisselier, Alfred, fils, à Paris.
Coquilliot, à Paris.
Coruble, Henri, à Paris.
Cyr, Robert, à Paris.
Dailloux, à Paris.
Figuet, A., et Cie, à Romans.
Gaillard, A., fils, à Paris.
Galoyer, Emile, à Paris.
Malbert, Jean, à Angers.
Michels, E., à Paris.
Plé frères, à Paris.
Roussillon, à Paris.
Servonnat et ses fils, à Izeaux.
Thierry frères, à Boulogne-sur-Mer.

Diplômes de médaille d'argent.

Dussel, B., à Rabastens.
Juven, E., et Cie, à Romans.
Lahausse et Belmont, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Boucau, Henri, à Roubaix.
Cattoire-Dehollander, E., à Roubaix.
Chambaud, A., à Paris.
Rhode, Auguste, à Paris.
Vollant, A., à Paris.

CLASSES 155, 157, 158, 160 ET 161

Jury d'examen n° 58. — Accessoires du vêtement.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

*Dehesdin, E., et fils, à Paris.
*Grut fils et Cie, à Paris.
*Laguionie, G., et Anfrie, A., à Paris.
*Lemariey, Lucien, à Paris.

Diplômes de grand prix.

*Anglade et Cie, à Paris.
Tréfousse et Cie, à Chaumont.

Diplômes d'honneur.

Buscarlet, E., à Paris.
Brun, L., fils, à Arre.
Carcaut, G., à Paris.
Corbière, E., à Paris.
Meurgey, G., à Paris.
*Mouilbau et Chevreau, à Paris.
Paisseau, E., à Paris.
Stockman frères, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Bac et ses fils, à Paris.
Berthelot et Vigo, à Paris.
Blais-Mousseron, à Paris.
*Buissot, L., à Paris.
Caillet, à Paris.
Chevallier, E., à Paris.
Dheilly-Hordé (Dheilly, Emile, successeur), à Villers-Bretonneux.
Laflèche, J., à Paris.
Laporte fils, à Paris.
*Marcault, G., à Paris.

*Prévot et Lafon, à Paris.
Putois, à Paris.
Vivent, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Apfel, M., à Paris.
Barreiros, Berthe, à Paris.
Bertout, A., à Paris.
Bloudeau, à Paris.
Dansette, à Paris.
Dumont, G., à Paris.
Fournier, à Paris.
Furgon, E., à Paris.

Diplôme de médaille de bronze.

Gourdon, à Lyon.

Diplôme de mention honorable.

Société « l'Antipédale ».

CLASSES 162 ET 163

Jury d'examen n° 59. — Matériel agricole, engrais.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

Aciéries de Longwy, à Mont-Saint-Martin.
Gautrean, à Dourdan.
Société anonyme des manufactures de glaces et produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, à Paris.

Diplômes de grand prix.

*Albaret (maison) (Lefebvre-Albaret, G. Laussedat et C^ie^, successeurs), à Rantigny (Oise).
*Bajac, à Liancourt (Oise).
Société française de matériel agricole, à Vierzon.

Diplômes d'honneur.

Mabille, à Amboise (Indre-et-Loire).
Marot, à Niort (Deux-Sèvres).
Simon frères, à Cherbourg (Manche).

Diplômes de médaille d'or.

Bernard, Léopold, à Beauval (Somme).
Besnard père, fils et gendre, à Paris.
Billioud, à Paris.
Clert, à Niort.
Compagnie générale pour la conservation des liquides, à Paris.
Liot, à Bihorel, près Rouen.
Pol-Fondeur, à Viry-Noureuil (Aisne).
Puzenat, Emile, fils, à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire).
Roullier, à Gambais (Seine-et-Oise).
Winterberger, à Frévent (Pas-de-Calais)

Diplômes de médaille d'argent.

Berton, Théophile, à Angers.
Renaud, Adrien, à Lyon.
Senet, à Paris.
Viaud, à Barbezieux.

Diplômes de médaille de bronze.

Lebouvier-Ménard et Papin, à Botz (Maine-et-Loire).
Lion, Alexandre, à Paris.
Ruault, à Ancenis (Loire-Inférieure).

Diplômes de mention honorable.

Acker, Emile, à Paris.
Bloch, James, à Paris.
De Geloès, à Oust (Ariège).
Fontaine-Souverain fils, à Dijon.
Gaulin, à Paris.
Lhomme-Lefort, à Paris.
Privé, à Lachaume (Côte-d'Or).

CLASSES 164 ET 165

Jury d'examen n° 60. — Produits agricoles. Enseignement.

Diplômes de grand prix.

Denaiffe, Clément et Henry, à Carignan (Ardennes).
Laurent-Mouchon frères, à Orchies (Nord).
*Vilmorin, Andrieux et C^ie^, à Paris.

Diplômes d'honneur.

Chandora, à Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne).
Société d'agriculture, à Meaux.

Diplômes de médaille d'or.

Comice agricole de Bône (Algérie).
Deny et Marcel, à Paris.
Deroy, à Paris.
Fouquier-d'Hérouel, à Vaux-sous-Laon (Aisne).
Martichon, à Cannes (Alpes-Maritimes).

Diplômes de médaille d'argent.

Baudin (V^ve^), à El-Biar (Algérie).
Beaud, J., à Sétif (Algérie).
Collectivité des propriétaires tunisiens (Tunisie).

En participation :

Direction de l'agriculture et du commerce, à Tunis; Albert de J. Hababou, à Sfax; Edouard Prouvost, à M'Hira; E. Caron, à Hammomet.

Compagnie algérienne, à Aïn-Regada (Algérie).
Grebis, A., à Châteaudun-du-Rhumel (Algérie).
Guillaume, à Villepreux (Seine-et-Oise).
Hérissant, à Trois-Croix (Ille-et-Vilaine).
Perroud, J., à Oued-Fodda (Algérie).
Société générale des cires françaises, à Montluçon.
Sost, P., à Berrouaghia (Algérie).
Taburiaux, à Etterbeck.
Torcapel et Zacharewicz, à Avignon.
Vezin, professeur départemental d'agriculture de Loir-et-Cher.
Vincey, professeur d'agriculture, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Boéro, à Bône (Algérie).
Borg, à Bougie (Algérie).
Bouchet, à Orcet (Puy-de-Dôme).
Chauré, à Paris.
Henniart, Alf., à Teniet-el-Haâd (Algérie).
Pavette, à Senlis.
Pol-Fondeur, à Viry-Noureuil (Aisne).
Schmidt, Ch., à Mahelma (Algérie).
Vaissière, B., à Oran (Algérie).
Weinert, B., à Bordj-Ménaïel (Algérie).
Yahia Cherif Cherif ben Salah et Yahia Cherif Salah ben Sliman, frères, à Chott-el-Malat (Algérie).

Diplômes de mention honorable.

Fleury-Berger, à Communay (Isère).
Société d'horticulture et de viticulture des Vosges, à Epinal.

CLASSE 166

Jury d'examen n° 61. — Sylviculture.

Diplôme de médaille de bronze.

*Barbier, Léon, à Boulogne-sur-Seine.

Diplôme de mention honorable.

Sarcé de Pontvallin.

CLASSES 167, 168, 169 ET 170

Jury d'examen n° 62. — Industries diverses. Bimbeloterie, etc.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

*Amson frères, à Paris.
*Baille-Lemaire, J.-B.-A., à Paris.
*Chauvin, Alexis, à Paris.
*Dupont et Cie, à Paris.
Pellin, Philibert, à Paris.

Diplôme de grand prix.

*Clair, Maxime, à Paris.

Diplômes d'honneur.

Maurey-Deschamps, F.-A., à Paris.
*Pitet aîné, à Paris.
Roussel et Dufrien, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Baudry, H., fils, à Paris.
Bouchet, Adolphe, à Paris.
Gambard, Félix, à Paris.
Girard, Paul, à Paris.
Joannot et fils, à Paris.
Leloir frères, à Paris.
Lucas, Nicolas, fils, à Paris.
Martin, F., à Paris.
Ollivon, H., à Paris.
Parisot, P.-Philibert, à Paris.
Quentin et Cie, à Paris.
Sommer frères, à Paris.
Thibault, L., à Paris.
Van Minden, Philippe, à Paris.
Vial, Jules, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Bay, Gustave, à Paris.
Bertin, Léon, à Paris.
Déchalotte, Pierre-Emile, à Paris.
Delhaye, Louis et Alphonse, frères, à Paris.
Fardoué, Alfred, à Paris.
Genty, Louis-Achille, à Paris.
Jost, Jean-Anatole, à Paris.
Perret, Paul, à Paris.
Wogue, Alph. et Lévy, G., à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Bonnet, Claude (maison Isakof, G.), à Paris.
Chouanard, Paul, à Paris.
Esnard, Jules, à Paris.
Godon et Breton, à Paris.
Hesse, Auguste, à Paris.
Joly-Favier, à Saint-Claude.
Labalme, à Paris.
Pierrugues, L.-M.-A., à Paris.
Stor, J., à Paris.

Diplômes de mention honorable.

Ali ben Mustapha, à Alger.
Audibert (Mlle), à Alger.

Duquesne et Pégat, à Paris.
Lechevalier, Alex., à Cabourg (Calvados).

SECTION X. — MATÉRIEL DU SPORT

CLASSES 171, 172, 173, 174 ET 175

Jury d'examen n° 63. — Sport hippique.

Exposant hors concours en sa qualité de juré.

Faurax, à Lyon.

Diplômes de grand prix.

Binder, à Paris.
Lemoine, à Paris.

Diplômes d'honneur.

Bail, Pozzy et C^ie^, à Paris.
Bergeon et C^ie^, à Bordeaux.
Blanchard, Simonin et C^ie^, à Paris.
Guinand, Claude, à Paris.
*Hannoyer, Léon, à Paris.
Société anonyme « la Carrosserie industrielle », à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Billy, Charles, à Paris.
Dupont, Louis, à Paris.
Fortin, Eugène, à Clermont.
Laurent, Colas, à Bogny-sur-Meuse.
Thiriet, Gustave, à Raucourt.
Vermot, Charles, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Bourgeois, H., et fils, à Paris.
Cabanel, Brunet et Quatrehomme, à Paris.
Martin, Maitte et Huberland, à Pont-sur-Sambre.
Pigeonnet, Auguste, à Paris.

Diplôme de médaille de bronze.

Fischert-Bernert, à Paris.

Diplômes de mention honorable.

Depondt, Edouard, à Lille.
Société anonyme du compteur enregistreur Sirech, à Bordeaux.

CLASSES 176, 177, 179, 180, 181 ET GROUPE L

Jury d'examen n° 64. — Sport cynégétique, escrime, etc. — Colombophilie.

Diplôme de grand prix.

Nouvelle, Arthur, et C^ie^, à Paris.

Diplôme d'honneur.

Grimaud et Chartier, à Paris.

Diplômes de médailles d'or.

*Carue, Ph., à Paris.
Gotschi et Rouyer, à Paris.
Jost, J.-A., à Paris.

Diplôme de médaille d'argent.

Vollant, A., à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Bapst et Hamet, à Paris.
Wogue, Alph., et Lévy, G., à Paris.

Diplômes de mention honorable.

Delhaye, Louis et Alphonse, frères, à Paris.
Lassalle, Edouard, à Reims.
Perret, Paul, à Paris.

CLASSE 178

Jury d'examen n° 65. — Vélocipédie.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

*Compagnie française des cycles, à Paris.
Compagnie française des métaux, à Paris.
Michelin et C^ie^, à Clermont-Ferrand.

Diplôme de grand prix.

Clément (cycles Clément), à Paris.

Diplômes d'honneur.

Bapst et Hamet, à Paris.
Compagnie générale des cycles, à Paris.
Diligeon et C^ie^, à Paris.
Société Gladiator, à Paris.
Touring-Club de France, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Cohendet, A., et C^ie^, à Paris.
Compagnie française du caoutchouc manufacturé, à Paris.
*Société des anciens établissements Edeline et des pneumatiques français Gallus, à Puteaux.
Vital-Bouhours, à Levallois-Perret.

Diplômes de médaille d'argent.

Siscart et Berche, à Paris.
Société « la Française », à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Muller, Albert, à Paris.
Taride, A., à Paris.
The Luminum Manufacturing C° Limited, à Paris.

CLASSES 182, 183, 184 ET 185

Jury d'examen n° 66. — Navigation, pêche et pisciculture.

Diplômes de médaille d'or.

Doignon, Louis, à Paris.
*Richard, Jules, à Paris.
Saint frères, à Paris.
Tellier, Auguste, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Besson, Abel, à la Tremblade.
Chafaroux, Emile, à Paris.
Cleret, J.-M., et Fiant, G., à Paris.
Galbert (comte de), à la Buisse.

SECTION XIII.—ENSEIGNEMENT PRATIQUE : INSTITUTIONS ÉCONOMIQUES ET TRAVAIL MANUEL DE LA FEMME.

CLASSES 186, 187 ET 188

Jury d'examen n° 67. — Enseignement, sciences, etc. — Bienfaisance.

Diplômes de médaille d'or.

Ecole professionnelle municipale Drouot, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Société pour l'assistance paternelle aux enfants employés dans les industries des fleurs et des plumes, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Driessens, à Paris.
Ecole professionnelle indigène pour la fabrication des tapis, à Alger (Algérie).

CLASSES 189 ET 190

Jury d'examen n° 68. — Travaux de la femme.

Diplôme de médaille d'argent.

Auget.

SECTION XIV. — COMMERCE COLONIES

CLASSES 191, 192 ET 193

Jury d'examen n° 69. — Commerce.

Exposants hors concours en leur qualité de juré.

*Curlier frères, à Jarnac (Charente).
De Ricqlès et C^ie^, à Lyon.
Dufayel, Georges, à Paris.
Puel de Lobel, G.-E., et C^ie^, à Paris.

Diplômes de grand prix.

André, A., fils, à Paris.
Annuaire Didot-Botin, à Paris.
Chambre de commerce de Paris, à Paris.
Compagnie d'assurances maritimes « la Foncière-Transports », à Paris.
Compagnie générale transatlantique, à Paris.
Compagnie des messageries maritimes, à Paris.
Ecole commerciale de Paris (Chambre de commerce de Paris), à Paris.
Ecole des hautes études commerciales (Chambre de commerce de Paris), à Paris.
Ecole supérieure de commerce (Chambre de commerce de Paris), à Paris.
Gouvernement général de l'Algérie (Algérie).
*Grébert, E., et Grison, à Paris.
Musée industriel et commercial de Lille.
*Société de géographie commerciale de Paris (Lourdelet, E., président), à Paris.
Société des forges et chantiers de la Méditerranée, à Paris.

Diplômes d'honneur.

Barrère, Henry, à Paris.
Baudry, H., à Paris.
*Berger-Levrault et C^ie^, à Paris.
*Bonnier et fils, à Béchevienne-Vienne (Isère).
Brasserie de la Méditerranée, à Lyon.
Chambre des négociants-commissionnaires et du commerce extérieur, à Paris.
Chambre de commerce française de Bruxelles.
Chambre de commerce française de Charleroi.
*Clair, Maxime, à Paris.
Cours commerciaux gratuits du soir pour femmes et jeunes filles, à l'école commerciale (Chambre de commerce de Paris).

Denaiffe, H., père et fils, à Carignan (Ardennes).
Jourdan, Ad., à Alger (Algérie).
Oppenheimer frères, à Paris.
Savy, A., et Cie, à Paris.
Service de la condition des soies et laines de la Chambre de commerce, à Paris.
Thiel, Désiré, au Havre.

Diplômes de médaille d'or.

Annuaire Didot-Bottin (Algérie).
*Bar, Jean-Victor, à Rantigny (Oise).
Boulant (Georges), à Amiens.
Carcaut, G., à Paris.
Cazalet fils, à Bordeaux.
Compagnie des bateaux à vapeur du Nord, à Dunkerque.
Cornille frères, à Paris.
Dauvergne, Georges, à Paris.
Ecole pratique de commerce, à Paris.
Fontana et Cie, à Alger (Algérie).
Guislain-Lemâle, A., au Havre.
*Kahn, Paul, à Paris.
*Layus, Lucien, à Paris.
Lepetit-Charolet.
Leroux, à Mustapha (Algérie).
« Le Secours », compagnie d'assurances contre les accidents, à Paris.
Malbyre, Maxime, à Paris.
Malesset, J., à Paris.
Manufacture de produits chimiques d'Aubry (Nord).
Mine, Albert, à Dunkerque.
Philippe, Alfred, à Paris.
Pottecher, B., et Cie, à Bussang (Vosges).
Service du laboratoire d'essai des papiers de la Chambre de commerce, à Paris.
Société métallurgique de Gorcy, à Gorcy (Meurthe-et-Moselle).
Société pour la propagation des langues étrangères en France, à Paris.
Thibault, E., et Olive, à Nantes.
Vaillant-Pruvot, à Cambrai.
Zamith et Cie, à Alger (Algérie).

Diplômes de médaille d'argent.

Artiser, Eugène, à Paris.
Association amicale des sténo-dactylographes, à Paris.
Beaumont et fils, à Roubaix.
Blais-Mousseron.
Blais et Roy, à Poitiers.
Bourgette, L., et Henricet, H., à Nantes.
Buisson, Georges, à Paris.
Chalut-Voiry, aux Grandes-Caves (Indre-et-Loire).
Colozier, Octave, à Saint-Just-des-Marais, près Beauvais.
Combes, Pierre-Paul, à Paris.
Compagnie générale des lampes à incandescence, à Paris.
Darthez, G., à Paris.
Dartus, L., à Paris.
Déchalotte, E., à Paris.
Fontaine-Souverain fils, à Dijon.
*Hamet, H., à Paris.
Institut des Actuaires français, à Paris.
Jouisse, Henri, à Orléans.
Karsenty, J. et E., fils et Cie, à Marseille.
Léautey, Eugène, à Paris.
Royer, J., à Bône (Algérie).
Seigneurie, Albert, à Paris.
Société d'enseignement par la sténographie, à Arras.
Société « l'Oyonnithe », à Paris.
Vollant, A., à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Association du commerce et de l'industrie, à Grenoble.
Battet, X., et Melchior, P., à Lille.
Bossard-Lemaire.
Chevalier, Joseph, à Arras.
Crépin-Leblond, Alfred, à Nancy.
Descouraux, Emile, à Vernon (Eure).
Dumesnil, Ch., à Paris.
Fouché, à Houdan (Seine-et-Oise).
Isnard, Pierre, et fils, à Nice.
Jullien, Emile, à Paris.
Mercier, à Redon (Ille-et-Vilaine).
Michel, A., et Cie, à Paris.
Potonniée et Mulin, Emile, à Paris.
Tellière, à Paris.

Diplômes de mention honorable.

Bigot.
Bouchety, Léon, à l'Etang-la-Ville (Seine-et-Oise).
Charrier, G., à Paris.
Laroche, Michel, dit André, à Neuilly-sur-Seine.
Magrin, à Paris.
Thooser, Georges.
Zeurinck, Elie, à Lille.

CLASSES 194, 195, 196, 197, 198 ET 199

Jury d'examen n° 70. — Colonies, études coloniales.

Exposant hors concours en sa qualité de juré.

*Coulon, Ch., et frères, au Havre.

Diplômes de grand prix.

Ministère des Colonies (collections coloniales du comité 31), à Paris.
Société de géographie commerciale de Paris, à Paris.
Société anonyme de filature et tissage mécanique Savana, à Bordeaux.

Diplômes d'honneur.

Bapterosses, F., et Cie, à Paris.
Barrère, Henry, à Paris.
Colonie de Taïti.
Musée industriel et commercial de Lille, à Lille.
Quennec, Alphonse, au Havre.

Diplômes de médaille d'or.

Jouve, A., et Cie, à Paris.
Le Mire, Charles, à Paris.
Société générale industrielle de Chandernagor, à Paris.
Syndicat de la presse coloniale :

En participation :

L'*Africaine*, à Paris; l'*Annuaire colonial*, à Paris; l'*Atlas colonial*, à Paris; l'*Avenir colonial*, à Paris; l'*Eclaireur colonial*, à Paris; la *Dépêche coloniale*, à Paris; la *Revue des colonies*, à Paris; la *Revue diplomatique*, à Paris; la *Tribune des colonies*, à Paris; Vivien, Paul, à Paris.

Diplôme de médaille de bronze.

Maquaire, J.-A., à Paris.

Diplôme de mention honorable.

Simonet, Edouard, à Paris.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

DES

RÉCOMPENSES DÉCERNÉES PAR LE JURY DES BEAUX-ARTS

PAYS	HORS CONCOURS	*Classe 1.* — Peinture					*Classe 2.* — Sculpture					*Classe 3.* — Gravure					*Classe 4.* — Architecture					ENSEMBLE				
		EXPOSANTS	MÉDAILLES				EXPOSANTS	MÉDAILLES				EXPOSANTS	MÉDAILLES				EXPOSANTS	MÉDAILLES				EXPOSANTS	MÉDAILLES			
			D'HONNEUR	DE 1re CLASSE	DE 2e CLASSE	TOTAL		D'HONNEUR	DE 1re CLASSE	DE 2e CLASSE	TOTAL		D'HONNEUR	DE 1re CLASSE	DE 2e CLASSE	TOTAL		D'HONNEUR	DE 1re CLASSE	DE 2e CLASSE	TOTAL		D'HONNEUR	DE 1re CLASSE	DE 2e CLASSE	TOTAL
Allemagne.....	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	1
Belgique.....	19	251	1	9	12	22	67	1	4	8	13	45	—	1	2	3	49	—	1	2	3	412	2	15	24	41
Espagne.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	1	—	—	—	—	—	1	—	—	1	1
France.....	**15**	**290**	**1**	**8**	**9**	**18**	**53**	—	**4**	**8**	**12**	**147**	**1**	**4**	**6**	**11**	**21**	—	**4**	**7**	**11**	**511**	**2**	**20**	**30**	**52**
Grande-Bretagne ..	16	315	1	8	10	19	22	—	1	2	3	170	—	—	1	1	1	—	—	1	1	508	1	9	14	24
Italie.....	—	35	—	1	2	3	15	—	1	2	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	50	—	2	4	6
Pays-Bas.....	11	66	—	3	5	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	66	—	3	5	8
Section internationale	—	57	—	1	1	2	3	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	64	—	1	1	2
TOTAUX.....	61	1015	3	30	40	73	160	1	10	20	31	367	1	5	10	16	71	—	5	10	15	1613	5	50	80	135

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉCOMPENSES

décernées aux exposants par les jurys des sections II à X, XIII et XIV.

NUMÉROS D'ORDRE	PAYS	NOMBRE DES EXPOSANTS Y COMPRIS LES DÉDOUBLEMENTS	NOMBRE DES EXPOSANTS A TITRE NOMINATIF	HORS CONCOURS MEMBRES DU JURY	DIPLÔMES DE GRAND PRIX	DIPLÔMES D'HONNEUR	DIPLÔMES DE MÉDAILLE D'OR	DIPLÔMES DE MÉDAILLE D'ARGENT	DIPLÔMES DE MÉDAILLE DE BRONZE	DIPLÔMES DE MENTION HONORABLE	TOTAUX
1	Allemagne.....	330	224	5	12	33	75	72	40	11	248
2	Autriche.....	232	223	10	1	10	30	30	24	15	120
3	Bosnie-Herzégovine..	29	9	»	4	3	5	1	»	»	13
4	Belgique.....	5,109	3,609	212	175	270	642	717	508	268	2,792
5	Bulgarie.....	1	1	»	»	»	1	»	»	»	1
6	Chili.....	57	45	»	»	1	6	7	5	3	22
7	Congo.....	331	314	25	27	40	72	18	10	6	198
8	Danemark.....	12	10	»	»	»	3	6	2	1	12
9	Espagne.....	133	116	6	8	13	26	27	16	13	109
10	Etats-Unis.....	159	142	»	9	9	30	44	39	20	151
11	**France**.....	**3,003**	**2,841**	**231**	**236**	**373**	**705**	**639**	**339**	**153**	**2,676**
12	**Algérie**.....	**482**	**148**	**9**	**4**	**17**	**62**	**108**	**69**	**61**	**330**
13	**Tunisie**.....	**73**	**49**	»	»	**2**	**7**	**27**	**10**	**9**	**55**
14	Grande-Bretagne.	400	256	21	27	56	90	93	46	13	348
15	Grèce	11	9	2	»	»	1	2	1	1	7
16	Hongrie.....	477	461	7	10	26	30	50	41	15	179
17	Italie.....	157	132	5	6	17	30	33	18	9	118
18	Libéria.....	23	10	»	2	4	»	6	2	3	17
19	Luxembourg....	26	26	2	2	5	2	2	1	6	20
20	Norvège.....	3	3	»	1	»	»	1	1	»	3
21	Paraguay.....	66	40	»	4	2	9	17	15	5	52
22	Pays-Bas.....	134	116	8	6	16	28	35	16	8	117
23	Perse.....	77	45	4	2	3	14	4	9	4	40
24	Portugal.....	38	38	»	5	9	21	3	»	1	39
25	Républiq. Dominicaine.	101	62	»	1	2	8	28	23	15	77
26	Roumanie.....	7	6	»	1	4	»	»	»	2	7
27	Russie.....	14	14	»	1	»	2	3	2	1	9
28	Suède.....	9	9	»	1	1	1	3	2	2	10
29	Suisse.....	121	117	13	4	12	29	35	13	5	111
30	Turquie.....	35	29	3	1	1	7	4	4	3	25
	TOTAUX...	11,650	9,104	563	550	929	1,936	2,017	1,256	655	7,906

Récompenses décernées aux collaborateurs et coopérateurs.

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des Membres du comité français des Expositions à l'étranger.)

SECTION II. — ÉCONOMIE SOCIALE

CLASSE 5

Jury d'examen n° 5. — Enseignement professionnel et apprentissage.

COLLABORATEURS

Diplôme de médaille d'or.

MM. les membres de la Commission administrative. — Ecole professionnelle de la Chambre syndicale du papier, à Paris.

Diplôme de médaille de bronze.

MM. les professeurs. — Ecole professionnelle de la Chambre syndicale du papier, à Paris.

CLASSES 6, 7, 16, 17 ET 18

Jury d'examen n° 6. — Organisation, conditions, législation et histoire du travail.

COLLABORATEURS

Diplômes de médaille d'or.

Buisson, Ch. — Le Travail (association d'ouvriers peintres), à Paris.
Daguin. — Société de législation comparée, à Paris.
Delaire. — Société internationale d'économie sociale, à Paris.
Lyon-Caen. — Société de législation comparée, à Paris.
Yvernès. — Société de statistique de Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Bartaumieux. — Caisse de défense mutuelle des architectes, à Paris.
Bouillier. — Association sténographique unitaire, à Paris.
Dujardin, Léon. — Musées cantonaux.
Grodet, E. — Alliance syndicale du commerce et de l'industrie, à Paris.
Lévy, Emile. — Alliance syndicale du commerce et de l'industrie, à Paris.
Lucas, Charles. — Caisse de défense mutuelle des architectes, à Paris.
Vila. — Chambre consultative des associations ouvrières de production, à Paris.

Diplôme de médaille de bronze.

Lavoignat. — Chambre consultative des associations ouvrières de production, à Paris.

CLASSES 14, 15 ET 22

Jury d'examen n° 8. — Budget ouvrier et habitations ouvrières.

COLLABORATEURS

Diplôme d'honneur.

Dubois, A. — Société française des habitations à bon marché, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Bénard. — Société des habitations ouvrières d'Auteuil, à Paris.
Cazalet, Charles. — Société bordelaise des habitations à bon marché, à Bordeaux.
Clavel. — Comité central de l'Union coopérative des sociétés françaises de consommation, à Paris.
Fitsch. — Comité central de l'Union coopérative des sociétés françaises de consommation, à Paris.
Laporte, Albert. — Société philanthropique de Paris, à Paris.
Dr Motet. — Ligue nationale contre l'alcoolisme, à Paris.
Dr Philibert. — Ligue nationale contre l'alcoolisme, à Paris.
Trial, Alphonse. — Société bordelaise des habitations à bon marché, à Bordeaux.

Diplômes de médaille d'argent.

Chiousse. — Fédération des sociétés coopératives de consommation des employés de la Cie P.-L.-M., à Grenoble.
Horny (Mme). — Société philanthropique de Paris, à Paris.
Mayer, Samuel. — Société des habitations ouvrières d'Auteuil, à Paris.
Pérard. — M. Cacheux, Emile, à Paris.

Sœur Saint-François d'Assise. — Société philanthropique de Paris, à Paris.
Sœur Thérèse de Saint-Joseph. — Société philanthropique de Paris, à Paris.
Sorga. — Comité central de l'union coopérative des sociétés françaises de consommation, à Paris.
Souillart. — Société des habitations ouvrières d'Auteuil, à Paris.

CLASSES 19, 20 21 ET 23

Jury d'examen n° 9. — Epargne, prévoyance, crédit et philanthropie.

COLLABORATEURS

Diplôme d'honneur.

Rivière, Albert. — Société générale des prisons, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Arboux. — *Ligue nationale de la prévoyance et de la mutualité, à Paris.
Barré, Raphaël. — Banque coopérative des associations ouvrières de production de France, à Paris.
Béchard. — Office central des œuvres de bienfaisance, à Paris.
Bogelot (Mme). — Œuvre des libérées de Saint-Lazare, à Paris.
D'Arenberg (le prince). — Société philanthropique de Paris, à Paris.
De la Sizeranne, Maurice. — Association Valentin-Haüy pour le bien des aveugles, à Paris.
François, Joseph. — Comité général des sociétés de secours mutuels de Lyon, à Lyon.
Giraudeau, Fernand. — Société philanthropique de Paris, à Paris.
Lefébure. — Office central des œuvres de bienfaisance, à Paris.
Loyer, Ernest. — « La Prévoyance », à Lille.

Diplômes de médaille d'argent.

D'Haene. — *Maison Pleyel, Wolff et Cie, à Paris.
Dujardin-Scrive (Mme). — Société de charité maternelle de Lille, à Lille.
Lacombe, Emile. — Caisse d'épargne et de prévoyance, à Bordeaux.
Leroy. — Société communale de secours mutuels d'Arras, à Arras.

COOPÉRATEUR

Diplôme de médaille d'argent.

Marseigne, à Paris. — Comité d'économie sociale de l'Exposition française.

SECTION III. — HYGIÈNE. — ARTS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES

CLASSES 24, 25, 26, 27, 28, 29 ET 30

Jury d'examen n° 10. — Hygiène en général. Hygiène urbaine et rurale.

COLLABORATEURS

Diplômes de médaille d'argent.

Joly, Octave. — *Maison Pucey, à Paris.
Robine. — *Maison Le Blanc, à Paris.

CLASSES 35, 36, 37, 38, 39, 40 ET 41

Jury d'examen n° 12. — Hygiène corporelle. — Hygiène alimentaire. — Hygiène de l'enfance. — Hygiène industrielle et professionnelle, etc.

COLLABORATEURS

Diplômes de médaille d'argent.

Grandjean. — *Maison Prevet, Ch., et Cie, à Paris.
Narçon, F. — Œuvre maternelle des couveuses d'enfants.

CLASSES 42 ET 44

Jury d'examen n° 13. — Arts médicaux.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

Brunet, Charles. — Maison Lequeux, à Paris.
Larivière (Mme). — Maison Gendron, à Bordeaux.
Sainte, Raymond. — Maison Gendron, à Bordeaux.

Diplômes de mention honorable.

Calmet, Camille. — Maison Flicoteau et Cie, à Paris.
Laffont, César. — Maison Flicoteau et Cie, à Paris.
Regnier, Jean. — Maison Porgès, à Paris.

CLASSE 43

Jury d'examen n° 14. — Arts pharmaceutiques.

COLLABORATEURS

Diplôme de médaille d'or.

Polonowski. — *Maison Petit, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Doneau. — *Maison Petit, à Paris.
Girard, A. — Section pharmaceutique de l'Exposition française.
Mercier. — Maison Thibault et Olive, à Nantes.

Diplômes de mention honorable.

Benoit. — Maison Degrauwe, à Paris.
Besson, Louis. — Maison Girard, à Paris.

SECTION IV. — SAUVETAGE

CLASSES 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54 ET 55

Jury d'examen n° 15. — Sauvetage, incendie, accidents.

COLLABORATEURS

Diplômes de médaille d'or.

Archambault. — Association des industriels du nord de la France contre les accidents, à Lille.
Blondel. — Maison Thirion, A., et fils, à à Paris.
Houillé. — Maison Bernheim, G., et C^ie^, à Paris.
Mery. — Maison Thirion, A., et fils, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Catrice. — Collaborateur de M. Chesneau, Gabriel, à Paris.
Marisal. — Maison Cossel-Dubrulle fils, à Lille.

SECTION V. — ARTS INDUSTRIELS ET DÉCORATIFS, ARTS LIBÉRAUX

CLASSE 56

Jury d'examen n° 16. — Diamanterie, Bijouterie, orfèvrerie, horlogerie, etc.

COLLABORATEURS

Diplômes de médaille d'or.

Belough, Pierre. — *Maison Sandoz, Gustave, à Paris.
Benet. — Maison Poussielgue-Rusand, M., à Paris.
Bonvallet, Lucien. — Maison Cardeilhac, Ernest, à Paris.
Bugniot, Auguste. — Maison Boucheron, F., à Paris.
Charpeaux, Ernest. — *Maison Christofle et C^ie^, à Paris.
Debut, Jules. — Maison Froment-Meurice, à Paris.
Gérard. — Maison Poussielgue-Rusand, M., à Paris.
Giorcelli, Louis. — *Maison Christofle et C^ie^, à Paris.
Hirtz, Lucien. — Maison Boucheron, F., à Paris.

Diplômes de médailles d'argent.

Aiguier, Ernest. — Maison Cardeilhac, Ernest, à Paris.
Bourdel. — Maison Boulenger, A., et C^ie^, à Paris.
France. — *Maison Aucoc, L., fils, à Paris.
Mayer. — Maison Ravinet, L., et Denfert, Ch., à Paris.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille d'argent.

Albouze, Alexandre. — Maison Boulenger, A., et C^ie^, à Paris.
Bordincks, Charles. — Maison Boucheron, F., à Paris.
Bourne, Philibert. — Maison Boulenger, A., et C^ie^, à Paris.
Cantin, Michel. — Maison Gambard, Félix, à Paris.
Chalvet, Charles. — Maison Boucheron, F., à Paris.
Colliot. — Maison Poussielgue-Rusand, M., à Paris.
Dardan. — Maison Poussielgue-Rusand, M., à Paris.
Dauveigne, Albert. — Maison Valès, C., à Paris.
Dreux. — *Maison Boin-Taburet, Georges, à Paris.
Henri, Emile. — *Maison Sandoz, Gustave, à Paris.
Lecot. — Maison Poussielgue-Rusand, M., à Paris.
Lucas, Pierre. — *Maison Christofle et C^ie^, à Paris.
Mentel. — *Maison Aucoc, L., fils, à Paris.
Menu, Alfred. — Maison Boucheron, F., à Paris.
Muller, Henri. — *Maison Christofle et C^ie^, à Paris.

Pinton. — Maison Boulenger, A., et Cie, à Paris.
Porthault, Louis. — Maison Piel frères, à Paris.
Rémy (Mme). — Maison Valès, C., à Paris.
Rullier, Henri. — Maison Renaud, A., à Paris.
Schneider, Joseph. — Maison Ravinet, L., et Denfert, Ch., à Paris.
Viat, Frédéric. — Maison Cardeilhac, Ernest, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Chapuis. — Maison Oradour, Antoine-Jules, à Paris.
Delépine. — *Maison Aucoc, L., fils, à Paris.
Dumouchel, Alfred. — Maison Delépine-Barrois, à Saint-Nicolas-d'Aliermont.
Férin, Auguste. — Maison Froment-Meurice, à Paris.
Fihue. — Maison Delépine-Barrois, à Saint-Nicolas d'Aliermont.
Landry. — Maison Ravinet, L., et Denfert, Ch., à Paris.
Leclercq, Charles. — Maison Boucheron, F., à Paris.
Lesueur. — Maison Ravinet, L., et Denfert, Ch., à Paris.
Marionnet, Albert. — Maison Boulenger, A., et Cie, à Paris.
Matheret, Louis. — Maison Boucheron, F., à Paris.
Rocher. — Maison Rénaud, A., à Paris.
Roussel, Philippe. — Maison Boucheron, F., à Paris.
Villain, Constant. — Maison Chalin, L., à Paris.

Diplôme de mention honorable.

Timbert. — Maison Delépine-Barrois, à Saint-Nicolas-d'Aliermont.

CLASSE 57

Jury d'examen n° 17. — Bronzes d'art et d'ameublement, etc.

COLLABORATEURS

Diplômes de médaille d'or.

Dorange, Jules. — *Maison Leblanc-Barbedienne, à Paris.
Duranton, J. — Société anonyme des hauts fourneaux et fonderies du Val d'Osne, à Paris.
Lebelle, Achille. — *Maison Leblanc-Barbedienne, à Paris.

Diplôme de médaille d'argent.

Boucher, Alfred. — Maison Houdebine, Eugène, à Paris.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille d'argent.

Bailly, Joseph. — *Maison Leblanc-Barbedienne, à Paris.
Brion, Henri. — Maison Millet, Théodore, à Paris.
Fontaine, Jules. — Maison Coupier, Antony, fils, et Drouart, Anatole, à Paris.
Girardot, Ernest. — *Maison Leblanc-Barbedienne. à Paris.
Hondriésar, Frédéric. — *Maison Leblanc-Barbedienne, à Paris.
Mangenot, Charles. — Maison Susse, A., à Paris.
Radon, Gustave. — Maison Houdebine, Eugène, à Paris.
Rose, Albert. — Maison A. Susse, à Paris.
Vignaud, Alfred. — *Maison Leblanc-Barbedienne, à Paris.
Vonkier, Léon. — Maison Chachoin, P., fils, à Paris.

Diplômes de médailles de bronze.

Aubin, Louis-Alfred. — Maison P. Chachoin fils, à Paris.
Blanc, Edouard. — Maison Bouhon et Cie, à Paris.
Braunn, Ferdinand. — Maison Coupier, Antony fils et Drouart, Anatole, à Paris.
Briffaut, Louis. — Maison Bouhon et Cie, à Paris.
Gibert, Baptiste. — Maison Coupier, Antony fils et Drouart, Anatole, à Paris.
Jubilain, Jean-Louis. — Maison F. Goldscheider, à Paris.
Lebrun, Pierre. — Maison P. Chachoin fils, à Paris.
Mayer, E. — Maison F. Goldscheider, à Paris.
Perrin, Albert. — Maison Alliot, à Paris.
Simon, Désiré. — Maison Coupier, Antony fils et Drouart, Anatole, à Paris.
Theviot, Charles. — Maison Alliot, à Paris.
Van Hove, Fernand. — Maison Alliot, à Paris.

CLASSE 58

Jury d'examen n° 18. — Verrerie, glacerie, vitraux, etc.

COLLABORATEURS

Diplômes de médaille d'or.

Cornez, Georges. — Maison Houtart, Eugène, et C^ie^, à Denain (Nord).
Daum, Antonin. — Maison Daum frères et C^ie^, à Nancy.
Devienne, Louis. — Manufacture des glaces et produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, à Paris.
Levraux, Albert-Sylvain. — Maison Deviolaine et C^ie^, à Vauxrot (Aisne).

Diplômes de médaille d'argent.

Barot, Georges. — Manufacture des glaces et produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, à Paris.
Carrier, Maurice. — Manufacture des glaces et produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, à Paris.
Robail, Paul. — Manufacture des glaces et produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, à Paris.

Diplôme de médaille de bronze.

Gonin, Jean. — Manufacture des glaces et produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, à Paris.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

Bergé, Henry. — Maison Daum frères et C^ie^, à Nancy.
Bodson, Victor. — Compagnie des glaces et verres spéciaux du Nord, à Jeumont.
Carlier, Charles. — Maison Deviolaine et C^ie^, à Vauxrot (Aisne).
Claude, Adolphe. — Maison Daum frères et C^ie^, à Nancy.
Colard. — Manufacture des glaces et produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, à Paris.
Culot, Constant. — Maison Houtart, Eugène, et C^ie^, à Denain (Nord).
Damien, Firmin. — Compagnie des glaces et verres spéciaux du Nord, à Jeumont.
Godfrin, Clodomir. — Compagnie des glaces et verres spéciaux du Nord, à Jeumont.
Gruber, Jacques. — Maison Daum frères et C^ie^, à Nancy.
Haustiano, Désiré. — Compagnie des glaces et verres spéciaux du Nord, à Jeumont.
Huguet, Auguste. — Maison Houtart, Eugène, et C^ie^, à Denain (Nord).
Leconte, Joseph. — Compagnie des glaces et verres spéciaux du Nord, à Jeumont.
Lécluse, Pierre. — Manufacture des glaces et produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, à Paris.
Leroy, Josias. — Manufacture des glaces et produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, à Paris.
Lurier, Edmond. — Manufacture des glaces et produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, à Paris.
Marchand, Jules. — Maison Daum frères et C^ie^, à Nancy.
Ravaux, Arthur. — Manufacture des glaces et produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, à Paris.

Diplômes de mention honorable.

Bourguinion. — Compagnie des glaces et verres spéciaux du Nord, à Jeumont.
Damman père. — Maison Daum frères et C^ie^, à Nancy.
Dedobelère, Arthur. — Compagnie des glaces et verres spéciaux du Nord, à Jeumont.
Demat, Alphonse. — Compagnie des glaces et verres spéciaux du Nord, à Jeumont.
Gall, Eugène. — Maison Daum frères et C^ie^, à Nancy.
Gobert, Alfred. — Maison Houtard, Eugène, et C^ie^, à Denain (Nord).
Guilbert, Jean. — Société anonyme des glaces d'Auvelais.
Hocquemuller, Victor. — Maison Deviolaine et C^ie^, à Vauxrot (Aisne).
Lefan, Théophile. — Maison Houtart, Eugène, et C^ie^, à Denain (Nord).
Leuillet, Georges. — Compagnie des glaces et verres spéciaux du Nord, à Jeumont.
Routard, Adolphe. — Maison Houtard, Eugène, et C^ie^, à Denain (Nord).
Winckler, Sévère. — Maison Daum frères et C^ie^, à Nancy.

CLASSE 59

Jury d'examen n° 19. — Céramique.

COLLABORATEURS

Diplômes de médaille d'or.

Arnaud, Daniel. — Maison Muller, Emile, et C^ie^, à Ivry.
Auker, Albert. — Maison Deck, Xavier, à Paris.

Cellerier. — Maison Hache, Alfred, et C^ie^, à Vierzon.
Cellerier, Alphonse. — Maison Muller, Emile, et C^ie^, à Ivry.
Legrain, Jules. — Maison Deck, Xavier, à Paris.
Peyrot, Félix. — Maison Redon, Demartial et C^ie^, à Limoges.
Siéffert, E. — *Maison Harant et Guignard, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Caille, P. — *Maison Harant et Guignard, à Paris.
Carrière, Ernest. — Maison Deck, Xavier, à Paris.
Faugeron, Adolphe. — Maison Naudot, Camille, fils et C^ie^, à Paris.
Hiard (M^lle^). — Maison Deck, Xavier, à Paris.
Jenny, Emile. — Maison Soyer fils, à Paris.
Michel, E. — *Maison Harant et Guignard, à Paris.
Nicolas. — Maison Hache, Alfred, et C^ie^, à Vierzon.

Diplômes de médaille de bronze.

Ambrogio, Blaise. — Maison Massier, Delphin, à Vallauris.
Deschamps, Louise (M^lle^). — Maison Deck, Xavier, à Paris.
Favier, Alexandre. — Maison Soyer fils, à Paris.
Gluck, Eugène. — Maison Deck, Xavier, à Paris.
Hellen, Paul. — Maison Deck, Xavier, à Paris.
Régnier, Ludovic. — Maison Deck, Xavier, à Paris.
Schaeppi, Sophie (M^lle^). — Maison Deck, Xavier, à Paris.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

Brunet. — Maison Hache, Alfred, et C^ie^, à Vierzon.
Collectivité du personnel de la maison Boulenger, H^te^, et C^ie^, à Choisy-le-Roy.
Copin. — Maison Hache, Alfred, et C^ie^, à Vierzon.
Desaint, Charles. — Maison Soyez fils, à Paris.
Leblanc. — Maison Hache, Alfred, et C^ie^, à Vierzon.
Mormont, Victor. — Maison Deck, Xavier, à Paris.

CLASSES 60, 61, 62 ET 63

Jury d'examen n° 20. — Ameublement, décorations, étoffes, tapisseries, etc.

COLLABORATEURS

Diplômes d'honneur.

Grasset. — Ecole normale de dessin de Paris.
Prouvot, Emile. — Maison Leborgne, F., à Lannoy.

Diplômes de médaille d'or.

Ancelle, Auguste. — *Maison Legrand frères, à Paris.
Barlatier. — Maison Cornille frères, à Paris.
Courcier, Alexandre. — *Maison Damon, A., et Colin, à Paris.
De Launay. — *Maison Ternisien, Eugène, à Paris.
Dubois-Dupont, Amédée. — *Maison Legrand frères, à Paris.
Jabin. — *Maison Hamot, G.-R., à Paris.
Manonvillers. — *Maison Ternisien, Eugène, à Paris.
Mignon, Emile. — *Maison Quignon, Gustave, à Paris.
Roussel, Alcide. — *Maison Warée, A., à Paris.
Winckel, Calixte. — Maison Leborgne, F., à Lannoy.

Diplômes de médaille d'argent.

Birey (M^me^). — Maison Birey, A., à Paris.
Boenders, Jules. — Maison Leborgne, Ferdinand, à Lannoy.
Bertrand-Boulla (M^me^). — Maison Bertrand-Poulla, à Nimes.
Carbonnier, Charles. — Maison Lainé, Ed., et C^ie^, à Beauvais.
Clavel, César. — Maison Saurel frères, à Nimes.
Devrard, J. — Maison Cornille frères, à Paris.
Duriez, Octave. — *Maison Chanée, Léon, et C^ie^, à Paris.
Fournigault. — Installations dans la section française de l'ameublement.
Gaudin, Marcelle (M^me^). — Ecole normale de dessin, à Paris.
Hervagh, Emma (M^me^). — Ecole normale de dessin, à Paris.
Lecomte. — *Maison Blondet et C^ie^, à Paris.
Maillière. — *Maison Warée, A., à Paris.
Marchal, René. — *Maison Clair, Maxime, à Paris.

Martin, Anna (Mme). — Ecole normale de dessin, à Paris.
Milesi, Juliette (Mme). — Ecole normale de dessin, à Paris.
Montagne-Bergerot. — *Maison Chanée, Léon, et Cie, à Paris.
Paget (Mme). — *Maison Clair, Maxime, à Paris.
Pequereau, Th. — *Maison Soubrier, F. et P., à Paris.
Pied, Charles. — *Maison Chanée, L., et Cie, à Paris.
Pinoudel. — Maison Simon, Marie-Henri-Albin, à Paris.
Poidevin, Adine. — Ecole normale de dessin, à Paris.
Rolbert, Berthe (Mme). — *Maison Warée, A., à Paris.
Rousseau, Alfred. — Maison Leborgne, Ferdinand, à Lannoy.
Thioust. — *Maison Gillou et fils, à Paris.
Thomas. — Maison Tardif, L.-E., à Paris.
Thuillier. — *Maison Quignon, Gustave, à Paris.
Villeneuve, Théodore. — *Maison Damon, A., et Colin, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Aurit, Alfred. — Maison Lainé, Ed., et Cie, à Beauvais.
Bouvier, Albert. — *Maison Damon, A., et Colin, à Paris.
Caillouët. — Maison Tardif, Louis-Alfred, à Paris.
Combe, Alphonse. — Maison Bertrand-Boulla, à Nîmes.
Courtat, Emile. — *Maison Damon, A., et Colin, à Paris.
De Biesse, Albert. — *Maison Chanée, Léon, et Cie, à Paris.
Decroix, Alfred. — Maison Stauffacher, Jacques, à Paris.
Hué, Armand. — Maison Lainé, Ed., et Cie, à Beauvais.
Lefèvre, Raymond. — Maison Lainé, Ed., et Cie, à Beauvais.
Molli. — Maison Féret, Alfred, à Paris.
Pastout, Paul. — *Maison Damon, A., et Colin, à Paris.
Rousseau, Ernest. — *Maison Raymond, G., et Cie, à Paris.
Vergue, Jules. — Maison Birey, A., à Paris.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

Agache, Henri. — Maison Leborgne, Ferdinand, à Lannoy.
Bloch, Léon. — *Maison Legrand frères, à Paris.
Bonneau. — Maison Tardif, Louis-Alfred, à Paris.
Buffard, Ernest. — Maison Chevrel, G., à Paris.
Carette, Henri. — Maison Leborgne, Ferdinand, à Lannoy.
Cattée, Elie. — *Maison Legrand frères, à Paris.
Ducret, Benoît. — Maison Cornille frères, à Paris.
Dupuis, Auguste. — *Maison Clair, Maxime, à Paris.
Duquenne. — Maison Cruyen, Mathieu-Joseph, à Paris.
Duquesnoy, Joseph. — Maison Leborgne, Ferdinand, à Lannoy.
Feutrel, Amédée. — Maison Lainé, Ed., et Cie, à Beauvais.
Gonin. — Maison Cornille frères, à Paris.
Hees, Pierre. — *Maison Soubrier, F. et P., à Paris.
Heyndericx, Jean. — Maison Cruyen, Mathieu-Joseph, à Paris.
Jacob, Arthur. — Maison Lainé, Ed., et Cie, à Beauvais.
Lambotte, Léopold. — Maison Lainé, Ed., et Cie, à Beauvais.
Lange, Victor. — *Maison Quignon, Gustave, à Paris.
Lerique, Achille. — Maison Chevrel, G., à Paris.
Meurisse, Ed. — Maison Leborgne, Ferdinand, à Lannoy.
Mollé fils. — Maison Féret, Alfred, à Paris.
Roger, Paul. — *Maison Clair, Maxime, à Paris.
Schaeffer, Louis. — *Maison Damon, A., et Colin, à Paris.
Tournache, Louise (Mme). — *Maison Clair, Maxime, à Paris.
Vivien, Pierre. — *Maison Damon, A., et Colin, à Paris.
Wirth. — Maison Stauffacher, Jacques, à Paris.

CLASSES 64, 65, 66 ET 67

Jury d'examen n° 21. — Architecture, industrie du bâtiment.

COLLABORATEURS

Diplôme d'honneur.

Hermant, architecte du commissariat général de la section française.

Diplômes de médaille d'or.

Genaille, artiste ferronnier, directeur de la maison Michelin, A., à Paris.
Lavigne, Lucien, artiste décorateur. — Maison Lameire, Charles-Joseph, à Paris.
Lecœur, décorateur du commissariat général de la section française.

Diplômes de médaille d'argent.

Bouzy, inspecteur. — *Maison Pierron, à Paris.
Choupay, inspecteur. — *Maison Bonnier, Louis, à Paris.
Dechambenoy, inspecteur. — *Maison Bonnier, Louis, à Paris.
Marcq, architecte — M. Gervais, architecte, à Bordeaux.
Messy, inspecteur. — *Maison Pierron, à Paris.

CLASSE 68

Jury d'examen n° 22. — Art religieux.

COLLABORATEURS

Diplômes de médaille d'argent.

Dropty. — Maison Chalin, à Paris.
Gérard, Emile. — Maison Poussielgue-Rusand, à Paris.
Fallüel, Léon. — Maison Poussielgue-Rusand, à Paris.
Lagneau. — Maison Poussielgue-Rusand, à Paris.
Lassau, Nicolas. — Maison Poussielgue-Rusand, à Paris.
Schoenlow, Gaston. — Maison Jacquier et C^ie (J.-A.), à Caen.
Tissot, J.-J. — Maison Mame, Alfred, et fils, à Tours.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

Collicot. — Maison Poussielgue-Rusand, à Paris.
Dardon. — Maison Poussielgue-Rusand, à Paris.
Daussin. — Maison Poussielgue-Rusand, à Paris.
Favre. — Maison Poussielgue-Rusand à Paris.
Jacquot. — Maison Jacquier et C^ie (F.-A.), à Caen.
Launoy. — Maison Jacquier et C^ie (F.-A.), à Caen.
Souffi, Bernard. — Maison Poussielgue-Rusand, à Paris.

CLASSE 72

Jury d'examen n° 24. — Arts graphiques.

COLLABORATEURS

Diplôme de médaille d'or.

Morel, Clément, père. — *Maison Baignol et Farjon, à Boulogne-sur-Mer.

Diplôme de médaille d'argent.

Millington, Edouard. — Maison Poure, O'Kelly et C^ie, à Boulogne-sur-Mer.

COOPÉRATEURS

Diplôme de médaille de bronze.

Moreau, Etienne. — *Maison Lefranc et C^ie, à Paris.

Diplômes de mention honorable.

Bezinius, Henri-Fernand. — Maison Levée, F., à Paris.
Catel, Louis. — Maison Poure, O'Kelly et C^ie, à Boulogne-sur-Mer.
Debaillon, Louis-Joseph. — Maison Poure, O'Kelly et C^ie, à Boulogne-sur-Mer.
Jennequin, Edouard-Adolphe. — Maison Levée, F., à Paris.
Lassus, Clotilde. — *Maison Lefranc et C^ie, à Paris.
Martougen, Joseph-Anatole. — Maison Gilbert et C^ie, à Givet.
Sergent, Joseph. — Maison Poure, O'Kelly et C^ie, à Boulogne-sur-Mer.

CLASSE 73

Jury d'examen n° 24 *bis*. — Photographie.

COLLABORATEURS

Diplôme de médaille d'or.

Sermaisse, Charles. — *Chambre syndicale des fabricants et négociants en appareils, produits et fournitures photophiques, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Clotet, Jules. — Maison Berthaud, frères, à Paris.
Derouart, Prosper. — Maison Fleury-Hermagis, J., à Paris.
Derouart, Antoine. — Maison Fleury-Hermagis, J., à Paris.
Falieze. — *Maison Balbreck aîné et fils, à Paris.

Gastine, Jules. — *Chambre syndicale des fabricants et négociants en appareils, produits et fournitures photographiques, à Paris.
Gruet. — *Maison Geisler, Louis, aux Châtelles (par Raon-l'Etape).
Haymart (Vve), A. — *Maison Dubouloz, J., à Paris.
Logerot. — *Maison Geisler, Louis, aux Châtelles (par Raon-l'Etape).
Penel, Joseph. — Maison Roussel, H., à Paris.
Ripert, Aug. — Maison Mantois, Edouard, à Paris.
Rosendaal, V. — *Maison Dubouloz, J., à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Catu, Achille. — Maison Nadar, Paul, à Paris.
Defez, Eugène. — Maison Nadar, Paul, à Paris.
Ferdinand, François-Antoine. — Maison Mantois, Edouard, à Paris.
Guilhaud. — Maison Reymond, Henri, à Paris.
Ménager, Pierre. — Maison Français, E., à Paris.
Verdoux, Albert. — Maison Reymond, Henri, à Paris.
Vérax. — Maison Gaumont, L., et Cie, à Paris.
Weil (Mme). — Maison Attout-Tailfer (Vve), à Paris.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

Bain, Auguste. — Maison Roussel, H., à Paris.
Beslon. — *Maison Balbreck aîné et fils, à Paris.
Ernest, Jean. — Maison Demaria frères, à Paris.
Perrin, Alfred. — Maison Demaria frères, à Paris.

CLASSES 74, 75, 76, 77 ET 78

Jury d'examen n° 25. — Imprimerie et industries du livre.

COLLABORATEURS

Diplômes de médaille d'or.

Alliou, Auguste. — *Maison Hetzel, J., et Cie, à Paris.
Baehr, Eugène. — Maison Alauzet et Cie, à Paris.
Bonnefoy-Mesnil (Mme). — *Maison Goubaud, Abel, à Paris.
Bosquet, Emile. — *Maison Hachette et Cie, à Paris.
Bourbon. — Maison Sirven, B., à Toulouse.
Bourges, Paul. — Maison Chamerot et Renouard, à Paris.
Courtin, Maurice. — *Maison Hetzel, J., et Cie, à Paris.
Chatrousse, J. — *Cercle de la librairie et de l'imprimerie, à Paris.
Dumas, Edouard. — Maison Engel, Michel, à Paris.
Dumas, Jules. — *Maison Masson et Cie, à Paris.
Gruel, Paul. — *Maison Gruel, Léon, à Paris.
Lefèvre, Ferdinand. — *Maison Belin frères, à Paris.
Lefèvre. — *Maison Berger-Levrault et Cie, à Paris.
Lemale, J. — *Chambre syndicale de la reliure, à Paris.
Leroy. — *Maison Belin frères, à Paris.
Lombart. — *Maison Masson et Cie, à Paris.
Mouillot, Albert. — *Maison Lefranc et Cie, à Paris.
Muh. — *Maison Berger-Levrault et Cie, à Paris.
Ouivet. — Maison Lahure, à Paris.
Pidolle, Albert. — Maison Colin, Armand et Cie, à Paris.
Schiffer, Emile. — *Maison Hachette et Cie, à Paris.
Schiffer, Charles. — *Maison Hachette et Cie, à Paris.
Simon, Paul. — *Maison Hetzel, J., et Cie, à Paris.
Victorion. — *Maison Hachette et Cie, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Barrachin, Eugène. — *Maison Hetzel, J., et Cie, à Paris.
Bose, Henri. — Maison Alauzet et Cie, à Paris.
Bouillet, Auguste. — *Maison Hetzel, J., et Cie, à Paris.
Collard, Alfred. — *Cercle de la librairie et de l'imprimerie, à Paris.
Cuzin. — Maison Ruhan, P., à Paris.
Delalain, Eugène. — Maison Delalain frères, à Paris.
Delalain, René. — Maison Delalain frères, à Paris.
Engelman, Edmond. — *Maison Gruel, Léon, à Paris.
Gouthier, Armand. — Maison Hérissey, Charles, à Evreux.

Gravet, Fernand. — *Maison Alcan, Félix, à Paris.
Jattefaux. — Maison Lahure, à Paris.
Krool, Charles. — *Maison Le Vasseur, A., et Cie, à Paris.
Lancelot. — *Maison Hachette et Cie, à Paris.
Lorain, Paul. — *Maison Le Vasseur, A , et Cie, à Paris.
Pargnien, Vict. — *Maison Le Vasseur, A., et Cie, à Paris.
Pélissier. — Maison Lambert, E., et Cie, à Paris.
Perdreau, Julien. — Maison Voirin, J., à Paris.
Peret, Gabriel. — Maison Charles-Lavauzelle, Henri, à Paris.
Vilpou. — *Maison Belin frères, à Paris.
Weuxenaire, Alexandre. — Société française d'édition d'art, May, Henri, à Paris.
Werner, Georges. — Fonderie Turlot, Chaix, Henri, gendre et Cie, successeurs, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Bataille, Laurent. — Maison Charles-Lavauzelle, Henri, à Limoges.
Ringuelet. — *Maison Hetzel, J., et Cie, à Paris.
Toupry, J. — Maison Schmautz, Ch., à Paris.
Wagner. — *Maison Hetzel, J., et Cie, à Paris.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

Aubé, Alexandre. — Maison Hérissey, Charles, à Evreux.
Aucher. — Maison Lahure, à Paris.
Biras. — Maison Sirven, B., à Toulouse.
Bridier, Léon. — Maison Voirin, J., à Paris.
Chauxlinski, Constant. — Société française d'édition d'art, May, Henri, à Paris.
De Bast. — Maison Devambez et Cie, à Paris.
Delacourcelle, Eug. — Maison Engel, Michel, à Paris.
Delochty. — Maison Allainguillaume et Cie, à Paris.
Destigny, Eugène. — Maison Gauger, Eugène, à Paris.
Dudicourt, Pierre Augustin. — Maison Colin, Armand, et Cie, à Paris.
Fessard. — Maison Allainguillaume, à Paris.
Forest. — Maison Mame, Alfred, et fils, à Tours.
Gogo, dit Dubois. — Maison Mame, Alfred, et fils, à Tours.
Goupy. — Maison Mame, Alfred, et fils, à Tours.
Grutter, Edouard. — Maison Chamerot et Renouard, à Paris.
Guilbert, Louis. — *Maison Hachette et Cie, à Paris.
Hecquet, Paul. — Maison Hennuyer, Firmin-Alexandre, à Paris.
Heuman, Louis. — Maison Allainguillaume, à Paris.
Lafont. — Maison Mame, Alfred, et fils, à Tours.
Lamy. — Maison Mame, Alfred, et fils, à Tours.
Lemarchand, A. — Maison Alauzet et Cie, à Paris.
Mallet, Marcellin. — Fonderie Turlot, Chaix, Henri, gendre et Cie, successeurs, à Paris.
Massot, Eugène. — Maison Hérissey, Charles, à Evreux.
Mellet. — *Maison Masson et Cie, à Paris.
Moissonier. — Maison Mame, Alfred, et fils, à Tours.
Pasquier. — Maison Mame, Alfred, et fils, à Tours.
Pillet. — Maison Mame, Alfred, et fils, à Tours.
Rietsch. — Maison Mame, Alfred, et fils, à Tours.
Salmon. — *Maison Belin frères, à Paris.
Savary. — Maison Charles-Lavauzelle, Henri, à Limoges.
Schertzer. — *Maison Berger-Levrault et Cie, à Paris.
Schwartz, Michel. — Maison Gauger, Eugène, à Paris.
Stivalet. — Maison Mame, Alfred, et fils, à Tours.
Therier. — Maison Delalain frères, à Paris.
Tissier. — Maison Lahure, à Paris.
Walch, J. — Maison Alauzet et Cie, à Paris.

Diplômes de mention honorable.

Babault. — Maison Mame, à Tours.
Bergerault. — Maison Mame, à Tours.
Chaudourne. — Maison Mame, Alfred, et fils, à Tours.
Domont. — *Chambre syndicale de reliure, à Paris.
Foussadier. — *Chambre syndicale de reliure, à Paris.
Giboureau. — Maison Mame, Alfred, et fils, à Tours.
Lateur. — Maison Mame, Alfred, et fils, à Tours.

Le Picard. — *Cercle de la librairie et de l'imprimerie, à Paris.
Loiseau. — Maison Mame, Alfred, et fils, à Tours.
Lortie. — *Chambre syndicale de reliure, à Paris.
Madeline. — Société française d'éditions d'art, May, Henri, à Paris.
Ponson. — Maison Hérissey, Charles, à Evreux.
Prod'homme, Eugène. — Maison Voizin, J., à Paris.
Richard, Marcellin. — Maison Charles-Lavauzelle, Henri, à Limoges.
Triboulet. — Maison Mame, Alfred, et fils, à Tours.
Wetzel, Michel. — Maison Engel, Michel, à Paris.

CLASSE 79

Jury d'examen n° 26. — Instruments de musique, art musical.

COLLABORATEURS

Diplômes de médaille d'or.

Bonnaud, Albert. — Société anonyme des aciéries et forges de Firminy.
Canat de Chizy, Raymond. — *Maison Pleyel, Wolff et C^ie^, à Paris.
Choisnel, Gaston. — Maison Durand, Auguste, et fils, à Paris.
Dubruel, P.-V. — Représentant à l'Exposition de la collectivité des facteurs d'instruments de musique français.
Heymès, Louis. — *Maison Thibouville-Lamy, J., et C^ie^, à Paris.
Meilland, J.-B. — Société anonyme des aciéries et forges de Firminy.
Mustel, Alphonse. — Maison Mustel, Auguste, à Paris.
Pied. — Maison Chevrel, G., à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Duchemin. — Maison Durand, Auguste, et fils, à Paris.
Lefébure, Madeleine (M^lle^). — *Maison Pleyel, Wolff et C^ie^, à Paris.
Maucotel, Ernest. — Maison H.-C. Silvestre, à Paris.
Risler, Jean. — *Maison Pleyel, Wolff et C^ie^, à Paris.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille d'argent.

Bonnici, Francisco. — Maison Bernardel, G., à Paris.
Brubac, Charles. — Maison Bernardel, Gustave, à Paris.
Burgel, Joseph. — Maison Muller, E., à Paris.
Caillaud, Charles. — *Maison Gouttière, Edmond, à Paris.
Charotte, Victor. — *Maison Thibouville-Lamy, J., et C^ie^, à Paris.
Chevrier, Victor. — *Maison Thibouville-Lamy, J., et C^ie^, à Paris.
Fricot. — *Maison Thibouville-Lamy, J., et C^ie^, à Paris.
Français, Henri. — Maison Bernardel, Gustave, à Paris.
Gratteville. — *Maison Alexandre père et fils, à Paris.
Hadrot. — *Maison Alexandre père et fils, à Paris.
Legrand. — *Maison Thibouville-Lamy, J., et C^ie^, à Paris.
Sion, Adolphe. — *Maison Gouttière, Ed., à Paris.
Petitqueux, Gustave-Honoré. — Maison Chaperon, Noël, à Paris.
Manès. — Maison Muller, E., à Paris.
Oudot. — Maison Mustel fils, à Paris.
Poirot. — *Maison Thibouville-Lamy, J., et C^ie^, à Paris.
Schellenberger. — Maison Mustel, A., fils, à Paris.
Schnitzer. — Maison Muller, E , à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Grosjean, Constant. — *Maison Gouttière, Ed., à Paris.
Petitqueux, Gustave-Alphonse. — Maison Chaperon, Noël, à Paris.
Soeger. — Maison Lary, J., à Paris.
Zielinski. — Maison Burgasser et Theilmann, à Paris.

SECTION V *bis*. — SCIENCES

CLASSES 80, 81 ET 82

Jury d'examen n° 27. — Sciences mathématiques et physiques.

COLLABORATEURS

Diplôme d'honneur.

Daumas, Jules. — *Maison Baille-Lemaire, J.-B.-A., à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Chanu, Jules. — *Maison Baille-Lemaire, J.-B.-A., à Paris.

Dini, Urbain. — Maison Doignon, Louis, à Paris.
Nogué, Emile. — Maison Pellin, Philibert, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Baillet, Paul.—Maison Golaz, L., à Paris.
Bouché, Nicolas.— *Maison Baille-Lemaire, J.-B.-A., à Paris.
Leguay, G. — Maison Radiguet, à Paris.
Lévy, Lucien.—Maison Colmont, Edmond, à Paris.
Maître, Jean. — Maison Doignon, Louis, à Paris.
Paillon, Louis. — Maison Pellin, Philibert, à Paris.
Pommier, Emile.—*Maison Baille-Lemaire, J.-B.-A., à Paris.
Rellstal. — Maison Secretan Georges, à Paris.
Vaugier.—Maison Doignon, Louis, à Paris.
Wittecoq, Gustave. — Maison Tavernier-Gravet, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Béchot, Ed. — *Maison Baille-Lemaire, J.-B.-A., à Paris.
Rey, Gabriel. — Maison Tavernier-Gravet, à Paris.
Totin. — Maison Doignon, Louis, à Paris.

CLASSES 83, 85 ET 86

Jury d'examen n° 29. — Sciences naturelles.

COLLABORATEUR

Diplôme de médaille d'or.

Hébert, Jules. — Musée du Trocadéro, à Paris.

CLASSES 91, 92, 93, 94, 95, 97 ET 98

Jury d'examen n° 31. — Chauffage et ventilation; applications spéciales.

COLLABORATEUR

Diplôme de médaille d'argent.

Blin, Alphonse.—Maison Drouet, Georges, à Paris.

SECTION VII. — ÉLECTRICITÉ TRACTION

CLASSES 99, 100, 101, 102, 103, 104 ET 105

Jury d'examen n° 32. — Électricité.

COLLABORATEURS

Diplômes d'honneur.

Javaux. — Société des machines magnéto-électriques Gramme, à Paris.
Raffard. — Maison Bréguet, à Paris.
Violet. — Maison Carpentier, J., à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Girard. — Société anonyme « le Carbone », à Levallois-Perret.
Street. — Société anonyme « le Carbone », à Levallois-Perret.
Vicarino. — Maison Henrion, Fabius, à Nancy.

CLASSES 106, 107, 108, 109, 110 ET 111

Jury d'examen n° 33. — Traction.

COLLABORATEURS

Diplômes d'honneur.

De Glehn, Alfred. — Compagnie des chemins de fer du Midi, à Paris.
Faman. — Compagnie des chemins de fer de l'Est, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Biard. — Compagnie des chemin de fer de l'Est, à Paris.
Bonnans, Paul. — Compagnie des chemins de fer du Midi, à Paris.
Dombey, Charles. — Compagnie des chemins de fer du Midi, à Paris.
Rousseau. — Compagnie des chemins de fer de l'Est, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Amelin. — Maison Panhard et Levassor, à Paris.
Feutrel. — Maison Bail-Pozzy et Cie, à Paris.
Glaze. — Maison Panhard et Levassor, à Paris.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

Belet, Paul. — Compagnie des chemins de fer de l'Est, à Paris.

Denouroy. — *Maison Bail-Pozzy et Cie, à Paris.
Dossmann, Antoine. — Compagnie des chemins de fer de l'Est, à Paris.
Léon, Théophile. — Compagnie des chemins de fer de l'Est, à Paris.

SECTION VIII. — ART MILITAIRE

CLASSES 112, 113, 114 ET 115

Jury d'examen n° 34. — Services de l'artillerie.

COLLABORATEURS

Diplômes d'honneur.

Choubley, Charles. — Société anonyme des aciéries et forges de Firminy.
Coureau, Claude. — Maison Schneider et Cie, à Paris.
Delmas, Eugène. — Maison Schneider et Cie, à Paris.
Marc. — *Société française des munitions de chasse, de tir et de guerre, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Cornesse, François. — Maison Schneider et Cie, à Paris.
Decourcelle, Edouard. — *Union nationale des sociétés de tir de France, à Paris.
Duhamel, Raphaël. — Maison Schneider et Cie, à Paris.
Gabel. — *Société française des munitions de chasse, de tir et de guerre, à Paris.
Hofbeck, Gustave. — *Société française des munitions de chasse, de tir et de guerre, à Paris.
Noisette, Emile. — Maison Schneider et Cie, à Paris.
Ferrey, Jules. — Maison Schneider et Cie, à Paris.
Poisot, Emilland. — Maison Schneider et Cie, à Paris.
Polfin, E. — Société anonyme des aciéries et forges de Firminy.

Diplômes de médaille d'argent.

Charvet, Gustave. — Maison Schneider et Cie, à Paris.
De Lagrange, Charles. — Maison Schneider et Cie, à Paris.
Morel. — *Société française des munitions de chasse, de tir et de guerre, à Paris.
Petitjean. — Général Sébert, à Paris.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

Authenac, Charles. — Maison Schneider et Cie, à Paris.
Beyssac, Louis. — Maison Schneider et Cie, à Paris.
Chaynard, Jean-Baptiste. — Maison Schneider et Cie, à Paris.
Cuny, Charles. — Maison Schneider et Cie, à Paris.
Godillot, Etienne. — Maison Schneider et Cie, à Paris.
Gomas. — *Société française des munitions de chasse, de tir et de guerre, à Paris.
Hoffman, Emile. — *Société française des munitions de chasse, de tir et de guerre, à Paris.
Seguin, François. — Maison Schneider et Cie, à Paris.
Solviche, Jean. — Maison Schneider et Cie, à Paris.

Diplôme de mention honorable.

Frimat (Mme). — *Société française des munitions de chasse, de tir et de guerre, à Paris.

CLASSES 116, 117, 118 ET 119

Jury d'examen n° 35. — Services du génie.

COLLABORATEURS

Diplôme de médaille d'or.

Le Gô. — Société des forges et chantiers de la Méditerranée, à la Seyne (Var).

Diplôme de médaille de bronze.

Laillet. — Société métallurgique d'Amiens, à Amiens.

CLASSES 120, 121, 122, 123 ET 124

Jury d'examen n° 36. — Services généraux.

COLLABORATEURS

Diplôme d'honneur.

Macherez (Mme). — Association des dames françaises (Croix rouge française), à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

De Maesen (Mme). — Association des

dames françaises (Croix rouge française), à Paris.
Schwartz. — Association des dames françaises (Croix rouge française), à Paris.

Diplôme de médaille d'argent.

Sevin (Mme). — Association des dames françaises (Croix rouge française), à Paris.

SECTION IX. — FABRICATIONS INDUSTRIELLES : MATÉRIEL, PROCÉDÉS ET PRODUITS.

CLASSE 125

Jury d'examen n° 37. — Générateurs, moteurs, etc.

COLLABORATEURS

Diplômes d'honneur.

Hubac. — Maison Delaunay-Belleville et Cie, à Saint-Denis.
Louis, Etienne. — Maison Bourdon, Edouard, à Paris.
Letombe, Léon. — Maison Mollet-Fontaine et Cie, à Lille.

Diplômes de médaille d'or.

Berceron. — Maison Muller et Roger, à Paris.
Coquatrix, Victor. — Maison Domange, A., fils, à Paris.
Truchot. — Association parisienne des propriétaires d'appareils à vapeur, à Paris.

Diplôme de médaille d'argent.

Têtedoux, Paul. — Maison Hamelle, Henry, à Paris.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

Bische. — Maison Delaunay-Belleville et Cie, à Saint-Denis.
Bougonnet. — Maison Mollet-Fontaine et Cie, à Lille.
Burette. — Maison Mollet-Fontaine et Cie, à Lille.
Canal. — Maison Muller et Roger, à Paris.
Capelier. — Maison Muller et Roger, à Paris.
Clar. — Maison Muller et Roger, à Paris.
Perron. — Maison Muller et Roger, à Paris.

Jury d'examen n° 38. — Machines-outils.

COLLABORATEURS

Diplômes d'honneur.

Cariage, Félix. — *Société Dandoy-Maillard, Lucq et Cie, à Maubeuge (Nord).
Fontaine, Camille. — *Société Dandoy-Maillard, Lucq et Cie, à Maubeuge (Nord).
Gisiger. — *Maison Leblanc, Jules, à Paris.

Diplôme de médaille d'argent.

Pillard. — *Société Dandoy-Maillard, Lucq et Cie, à Maubeuge (Nord).

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

Edmond. — *Maison Leblanc, Jules, à Paris.
Ravier, Arthur. — *Société Dandoy-Maillard, Lucq et Cie, à Maubeuge (Nord).

CLASSES 128 ET 129

Jury d'examen n° 39. — Génie civil, matériaux de construction.

COLLABORATEURS

Diplômes d'honneur.

Bauchère, Antoine. — *Sociétés des ciments français de Boulogne-sur-Mer.
Candlot, E. — Compagnie parisienne des ciments Portland artificiels, à Paris.
Lorin, Onésime. — Commission des ardoisières d'Angers.

Diplômes de médaille d'or.

Boulet, Charles. — Maison Baudet-Donon et Cie, à Paris.
Falize, Henri. — Maison Dervillé, St., à Paris.
Garry, Léon. — Compagnie nouvelle des ciments Portland du Boulonnais, à Paris.
Gollier, Ch. — Société des ponts et travaux en fer (anciens établissements Joret et Cie), à Paris.
Guillemin, Georges. — *Maison Mathelin et Garnier, à Paris.
Guyot, Charles. — Maison Dervillé, St., à Paris.
Hersent, Georges. — Maison Hersent, Hildebert, à Paris.
Marette, Aug. — Compagnie parisienne des ciments Portland artificiels, à Paris.
Pautot, Jules. — Baudet-Donon et Cie.

Diplômes de médaille d'argent.

Adour, Jules. — Société des ponts et travaux en fer (anciens établissements Joret et Cie), à Paris.
Courtaud, Antoine. — *Maison Mathelin et Garnier, à Paris.

CLASSES 130 ET 131

Jury d'examen n° 40. — Mines et carrières.

COLLABORATEURS

Diplôme d'honneur.

Reumaux. — Société des mines de Lens.

Diplômes de médaille d'or.

Darphin. — Compagnie des mines d'Anzin, à Anzin.
Grüner. — Comité central des houillères de France, à Paris.
Laffitte, H. — Société des mines de Lens, à Lens.
Naissant. — Société des mines de Lens, à Lens.
Saclier. — Compagnie des mines d'Anzin, à Anzin.
Soubeyrand, Alfred. — Compagnie des mines de houille de Bruay.

Diplômes de médaille d'argent.

Delage, Ed. — Société de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, à Paris.
Deverne. — Compagnie des mines de Douchy, à Lourches.
Dombre. — Compagnie des mines de Douchy, à Lourches.
Elby, Jules. — Compagnie des mines de houille de Bruay.
Manet, G. — Maison Gaupillat (Marcel) et Cie, à Paris.
Praslon. — Société franco-belge des mines de Somorrostro, à Paris.
Recolin, H. — Société de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, à Paris.
Waymel. — Compagnie des mines d'Anzin, à Anzin.

Diplômes de médaille de bronze.

Béraud. — Compagnie des mines de Douchy, à Lourches.
Brugneau. — Compagnie des mines de Douchy, à Lourches.
Gourdin, Florimond. — Compagnie des mines de houille de Bruay.
Laurent. — Société des mines de Lens, à Lens.
Mélisse. — Compagnie des mines de Douchy, à Lourches.
Perrugnon, J. — Société de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, à Paris.

CLASSES 132 ET 134

Jury d'examen n° 41. — Métallurgie du fer, de l'acier et des autres métaux.

COLLABORATEURS

Diplômes d'honneur.

Aubé, Gaston. — Comptoir métallurgique de Longwy, à Longwy (Meurthe-et-Moselle.)
Cavalier, Camille. — Société anonyme des Hauts Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson.
Clère. — Société métallurgique de Gorcy, à Gorcy, près Longwy.
Demenge, Emile. — Société des Forges de Douai, à Paris.
Escalle. — Société anonyme des Aciéries de Longwy, à Mont-Saint-Martin.
Lemaire. — Société anonyme des Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et d'Anzin, à Paris.
Pralon. — Société anonyme des Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et d'Anzin, à Paris.
Sommaire, Albert. — Compagnie française des Métaux, à Paris.
Voisin. — Société anonyme des Aciéries de Longwy, à Mont-Saint-Martin.
Werth. — Société anonyme des Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et d'Anzin, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

André. — Société métallurgique de Gorcy, à Gorcy, près Longwy.
Boulyau, Auguste. — Compagnie française des Métaux, à Paris.
Chevalier. — Société anonyme de l'éclairage au gaz et des Hauts Fourneaux et Fonderies de Marseille et des Mines de Portes et Sénéchas, à Paris.
Coingt. — Société métallurgique d'Aubrives et Villerupt, à Aubrives (Ardennes).
Coratte, Fernand. — Compagnie française des Métaux, à Paris.
Decosse. — Société métallurgique de Champigneulles et Neuves-Maisons, à Neuves-Maisons.
Etschot. — Société franco-belge des Mines de Somorrostro, à Paris.
Fleutot, Jules. — Société des Forges de Douai, à Paris.

Flinois, E. — Société anonyme des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, à Valenciennes (Nord).
Geuze, L. — Société anonyme des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, à Valenciennes (Nord).
Guillemin, Victor. — Compagnie française des Métaux, à Paris.
Hoch. — Société d'Escaut et Meuse, à Paris.
Lajudie (de). — Compagnie des Mines, Fonderies et Forges d'Alais, à Paris.
Lambert, Gustave. — Compagnie française des Métaux, à Paris.
Lambert, Léon. — Société d'Escaut-et-Meuse, à Paris.
Maubert, Henri. — Compagnie française des Métaux, à Paris.
Moureau, G. — Société anonyme des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, à Valenciennes (Nord).
Pasquier, Lucien. — Société anonyme des Hauts Fourneaux de Maubeuge, à Maubeuge.
Seurin. — Société anonyme des Aciéries de Longwy, à Mont-Saint-Martin.

Diplômes de médaille d'argent.

Ballay, Alphonse. — Maison Charpentier, au Valdoie (Belfort).
Benoist. — Société franco-belge des Mines de Somorrostro, à Paris.
Doyen. — Société anonyme des Hauts Fourneaux de Maubeuge.
Feran, Clément. — Société des Forges de Douai, à Paris.
Hertzog, G. — Société anonyme des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, à Valenciennes (Nord).
Monnier. — Société métallurgique de Champigneulles et Neuves-Maisons, à Neuves-Maisons.
Trokay, Jules. — Etablissement métallurgique de Ferrières-la-Grande, à Ferrières-la-Grande (Nord).

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

Bardoux. — Société anonyme des Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et d'Anzin, à Paris.
Borniche, François. — Société métallurgique de Gorcy, à Gorcy, près Longwy.
Devillard. — Société métallurgique d'Aubrives et Villerupt, à Aubrives (Ardennes).
Dispas, Camille. — Société anonyme des Hauts Fourneaux de Maubeuge.
Dumanois. — Société anonyme des aciéries de Longwy, à Mont-Saint-Martin.
Haller. — Société métallurgique d'Aubrives et Villerupt, à Aubrives (Ardennes).
Pierson. — Société métallurgique de Gorcy, à Gorcy, près Longwy.
Sylvestre, Louis. — Maison Charpentier, au Valdoie (Belfort).
Thomas, Jean-Marie. — Société des forges de Douai, à Paris.

CLASSE 133

Jury d'examen n° 42. — Petite métallurgie.

COLLABORATEURS

Diplôme d'honneur.

Labbé, Paul. — Société métallurgique de Gorcy, près Longwy.

Diplôme de médaille d'or.

Flacon, Ferdinand. — Maison V^ve^ Vallerant, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Cochinard, Emile. — *Maison G. et H. Bauche, à Reims.
Collin, François. — Société métallurgique de Gorcy, près Longwy.
Crappal, Eugène. — Société métallurgique de Gorcy, près Longwy.
Deligny, Charles. — Société métallurgique de Gorcy, près Longwy.
Despas, Gustave. — Manufacture ardennaise de boulons et ferrures de wagons, à Braux.
Giron, Albert. — Manufacture ardennaise de boulons et ferrures de wagons, à Braux.
Krieger, Alfred. — Société française pour la fabrication des tubes, à Louvroil.
Lepage, Arthur. — Société française pour la fabrication des tubes, à Louvroil.
Montaret, Emile. — Maison V^ve^ Vallerant, à Paris.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

Barniche, François. — Société métallurgique de Gorcy, près Longwy.
Charrue, Jules. — Société française pour la fabrication des tubes, à Louvroil.
Delgin, François. — Société métallurgique de Gorcy, près Longwy.

Detourbe, Julien. — Maison Léon Levent, à Bavay.
Dupont, Alfred. — Maison Vve S. Levent et Cie, à Bavay.
Fauquet, Théophile. — Société française pour la fabrication des tubes, à Louvroil.
Hubert, Jules. — Société française pour la fabrication des tubes, à Louvroil.
Jourdain, Edonard. — Maison Vve S. Levent et Cie, à Bavay.
Lescanne, Louis. — Société métallurgique de Gercy, près Longwy.
Sac-Epée, Fernand. — Maison Vve Vallerant, à Paris.
Stremler, Jules. — Maison Vallerant, à Paris.
Toussaint, J.-B. — Société métallurgique de Gorcy, près Longwy.

CLASSES 135, 137 ET 139

Jury d'examen n° 43. — Produits chimiques, savonnerie, teinturerie, caoutchouc, etc.

COLLABORATEURS

Diplômes de médaille d'or.

Aubin, Paul. — Maison Arnavon, Honoré, à Marseille.
Blattner, Nicolas. — Manufacture de produits chimiques du Nord (établissements Kuhlmann), à Lille.
Brame, A. — *Maison Lefranc et Cie, à Paris.
Brigonnet, A. — Maison Brigonnet et Naville, à la Plaine-Saint-Denis (Seine).
Bruère, Samuel. — Maison Marquet, L. de Vasselot, à Paris.
Carré, Aug. — Maison Hardy-Milori, E., et Cie, à Paris.
Charrier, Henri. — Manufacture de produits chimiques du Nord (établissements Kuhlmann), à Lille.
Chovo. — Compagnie française du linoléum, à Paris.
Dieterlin. — Société anonyme de blanchisserie et teinturerie, à Thaon-les-Vosges.
Grandel, Paulin. — Manufacture de produits chimiques du Nord (établissements Kuhlmann), à Lille.
Grandval, Edm. — *Maison Roger et Gallet, à Paris.
Perusse, Michel. — Société chimique des usines du Rhône, à Lyon.
Rivollet, Jean-Louis. — *Parfumerie Ed. Pinaud, à Paris.
Robert, Ernest. — Maison Hardy-Milori, E., et Cie, à Paris.
Rocher. — *Parfumerie Ed. Pinaud, à Paris.
Soret, Lucien. — *Maison Paulenc frères, à Paris.

Diplômes de médailles d'argent.

Allard, Gaston. — Compagnie française de l'amiante du Cap, à Paris.
Ardin, Aimé. — Maison Asselin, Eug., à Saint-Denis (Seine).
Bichebois. — Maison Deschamps frères, à Vieux-Jeand'heurs et Renessou (Meuse).
Bouchery. — *Maison Veraeghe-Vandewynckele, Henri, à Halluin (Nord).
Bullier. — Société des carbures métalliques, à Paris.
Chaplet, F. — Compagnie française de l'amiante du Cap, à Paris.
Crégut, Fr. — Maison Rocca, Tassy et de Roux, à Marseille.
Godfriaux, F. — Maison Marchandise, Léon, à Paris.
Koetchet. — Société chimique des usines du Rhône, à Lyon.
Lederlin, Paul, fils. — Société anonyme de blanchisserie et teinturerie de Thaon, à Thaon-les-Vosges.
Letellier, Paul. — *Maison Lefranc et Cie, à Paris.
Macquart, Claude. — Maison Deschamps frères, à Jeand'heurs et Renessou (Meuse).
Marcassin, René. — Société de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, à Paris.
Maudet, Félix. — Société de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, à Paris.
Patrelle, A.-F. — Maison Huillard, Alph., et Cie, à Suresnes (Seine).
Prévot, Em. — Maison Deschamps frères, à Jeand'heurs et Renessou (Meuse).
Reichmann, Fr. — Maison Deschamps frères, à Jeand'heurs et Renessou (Meuse).
Robineau. — *Maison Poulenc frères, à Paris.
Ville, Laurent. — *Maison Poulenc frères, à Paris.
Vivien, J. — *Maison Chedville, D., à Saint-Pierre-lez-Elbeuf.

COOPÉRATEURS

Diplôme de médaille d'argent.

Brasseur, Julien, fils. — Manufacture de produits chimiques du Nord (établissements Kuhlmann), à Lille.

Diplômes de médaille de bronze.

Annat, Jules. — Maison Benoît, E., à Levallois-Perret (Seine).

Balthazar, A.-J. — Société chimique des usines du Rhône, à Lyon.
Bardot, Charles. — Maison Bardot, Henri, à Paris.
Bloche, Albert. — Maison Bloche et Cie, à Paris.
Blomme, Albert. — *Maison Lefranc et Cie, à Paris.
Boulanger, Emile. — Manufactures de produits chimiques du Nord (établissements Kuhlmann), à Lille.
Bouchery, Charles. — *Maison Verhaeghe-Vandewynckele, Henri, à Halluin (Nord).
Capelle, Théodore. — Maison Lhéritier, A., et Cie, à la Plaine-Saint-Denis (Seine).
Cirel, Félix. — Maison Maurel, A., et fils, à Paris.
Cochaux, J.-B. — *Parfumerie Ed. Pinaud, à Paris.
Damiens, Jules. — Manufactures de produits chimiques du Nord (établissements Kuhlman), à Lille.
Deleuil, Ange. — Maison Arnavon, Honoré, à Marseille.
Delphis, Achille. — Maison Huillard, Alph., et Cie, à Suresnes (Seine).
De Seynes. — Société d'électro-chimie, à Paris.
Hava, Ely. — Maison Rocca, Tassy et de Roux, à Marseille.
Honnorat. — Maison Rocca, Tassy et de Roux, à Marseille.
Jonville, Jules. — Maison Rocca, Tassy et de Roux, à Marseille.
Jourde, Louis. — *Parfumerie Ed. Pinaud, à Paris.
Lemel, A. — Compagnie française du linoléum, à Paris.
Litzelmann, Jos. — Maison Michaud, à Aubervilliers (Seine).
Maes, Auguste. — Manufactures de produits chimiques du Nord (établissements Kuhlmann), à Lille.
Marly (Mme). — * Parfumerie Ed. Pinaud, à Paris.
Monchain, Victor. — Manufactures de produits chimiques du Nord (établissements Kuhlmann), à Lille.
Nourrisson. — Société d'électro-chimie, à Paris.
Prieur. — Maison Brigonnet et Naville, à la Plaine-Saint-Denis (Seine).
Rouard, Marie. — *Maison Roger et Gallet, à Paris.
Sauvageot. — *Maison Lefranc et Cie, à Paris.
Solin, Casimir. — Maison Olivier, Louis, à Paris.
Vanhove, Henri. — Manufactures de produits chimiques du Nord (établissements Kuhlmann), à Lille.
Vielle. — Maison Brigonnet et Naville, à la Plaine-Saint-Denis (Seine).

Diplômes de mention honorable.

Bignon, Jules. — Société de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, à Paris.
Dubut, Georges. — Maison Verdier-Dufour, à Paris.
Hauttecœur, Léon. — Maison Herbaux-Hassebroucq, à Marchiennes (Nord).
Lafitte, Antoine. — Maison Verdier-Dufour, à Paris.
Lemaître, Fr. — Maison Bloche et Cie, à Paris.
Roger, Raphaël. — Maison Verdier-Dufour, à Paris.

CLASSE 136

Jury d'examen n° 44. — Papeterie.

COLLABORATEURS

Diplômes d'honneur.

Distribué, Eugène. — *Maison Maunoury, Wolff et Cie, à Paris.
Evette, Armand. — Maison Vacquerel, Eugène, à Paris.
Germain, Gaston. — Maison Vacquerel, Eugène, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Besson, Hector. — Maison Failliot fils aîné, à Paris.
Binoche, André. — Maison Levée, François-Jules, à Paris.
Chevalier, Henri-Jules. — Maison Marion, Guibout et Cie, à Paris.
Dufourmantel, Léon. — Maison Failliot fils aîné, à Paris.
Persoz, J. — Chambre de commerce de Paris, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Bauban, Albert. — Maison Chauvin, Henri, à Poncé.
Buisine, Pierre. — Maison Durif, A., fils, à Ponts-et-Marais.
Landa, Jean-Désiré. — Maison Rébouis, Hippolyte, à Paris.
Treille, Louis-Jean-Baptiste. — Maison Rébouis, Hippolyte, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Milon, Antoine. — Maison Simonet, Maxime-Hubert. à Quintin.
Rapeaud, Olivier-Louis. — Maison Martin, Léon, à Engomer.

Diplôme de mention honorable.

Roger, Raphaël. — Maison Verdier-Dufour, à Paris.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

Balland, Jean-Baptiste. — Société anonyme des papeteries du Souche, à Paris.
Bayle, Maris. — Maison Johannot et C^ie^, à Annonay.
Bion, Henri. — Maison Levée, François-Jules, à Paris.
Bisénius, H.-Ferdinand. — Maison Levée, François Jules, à Paris.
Bonne, Jean. — Société anonyme des papeteries du Souche, à Paris.
Buisine, Louis. — Maison Durif, A., fils, à Ponts-et-Marais.
Chapelon, Daniel. — Maison Johannot et C^ie^, à Annonay.
Coupas, André. — Maison Johannot et C^ie^, à Annonay.
Faigt, Jean. — Maison Bardou, Joseph, et fils, à Perpignan.
Felvin, Achille. — *Maison Putois, G., et Le Mahieu, J., à Paris.
Follain, Henri. — Maison Durif, A., et fils, à Ponts-et-Marais.
Gennequin, Adolphe. — Maison Levée, François-Jules, à Paris.
Hautmann, Albert. — Société anonyme des papeteries du Souche, à Paris.
Lachaud, Auguste. — Maison Johannot et C^ie^, à Annonay.
Mattes, Joseph. — Maison Bardou, Joseph, et fils, à Perpignan.
Salis, Barthélemy. — Maison Bardou, Joseph, et fils, à Perpignan.
Schuchmacher. — Société anonyme des papeteries du Souche, à Paris.
Textor, Charles. — Maison Levée, François-Jules, à Paris.
Toubert, Adolphe. — Maison Bardou, Joseph, et fils, à Perpignan.
Villemin, Henri. — Société anonyme des papeteries du Souche, à Paris.
Welch, Paul. — Maison Bardou, Joseph, et fils, à Perpignan.

CLASSE 138

Jury d'examen n° 45. — Tannerie.

COLLABORATEURS

Diplômes de médaille d'or.

Bachelet, Isidore. — Comité d'installation français.
Badin, Henri. — Maison Perrin, A , Ricot et C^ie^, à Lyon-Villeurbanne (Rhône).
Bertrand. — Maison Mirabel-Chambaud, à Valence (Drôme).
Bourgeois. — Maison Leven frères et fils, à Paris.
Ginouvier. — Comité d'installation français.
Goguenheim, Jules. — Maison Tréfousse et C^ie^, à Chaumont (Haute-Marne).
Goguenheim, Léonce. — Maison Tréfousse et C^ie^, à Chaumont (Haute-Marne).
Jacquer, Eugène. — Maison Pédaillés, A., à Paris.
Lefebvre, Fernand Emile. — Maison Tannins, à Redon (Ille-et-Vilaine).
Levêque, Emile. — Maison Huillard et C^ie^, à Suresnes (Seine).
Liebault, Albert. — Maison Gondola (V^ve^ Paul), à Nantes.
Pinta, Albert. — Maison Jossier, Gabriel, à Paris.
Rochard, Georges-Julien. — Société anonyme de Belle-Rive, à Mazamet (Tarn).

Diplômes de médaille d'argent.

Alers. — Maison Leven frères et fils, à Paris.
Babillon, Louis-Emile. — Maison Marchal et Courbaize, à Maurs (Cantal).
Fourrez, Apolinaire. — Maison Jossier, Gabriel, à Paris.
Keller, Georges. — Maison Krempp, Guillaume-Laurent, à Paris.
Lajugie, Gabriel. — Maison Bruel, Osmin fils, à Souillac (Lot).
Rauch, Ed. — Maison Huillard et C^ie^, à Suresnes (Seine).

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

Amiard. — *Maison Basset fils, frères et C^ie^, à Paris.
Barbin, Jean-Henri. — Maison Meyzonnier, Eugène, fils, à Annonay (Ardèche).
Barrand, Joannès. — Tanneries Simon Ullmo, à Oulins, près Lyon.

Bauvir, Isidore. — Maison Boucher, Henri, à Givet (Ardennes).
Berty. — Maison Roux fils et Cie, à Romans (Drôme).
Beurton, Joseph. — *Maison Petitpont, G., et Cie, à Paris.
Bonzon, Louis. — Maison Bruel, Osmin fils, à Souillac (Lot).
Caldier, Auguste. — *Maison Prévot-Carrière, à Millau (Aveyron).
Cartillier. — Maison Monnier-Perroud, François, à Villefranche (Rhône).
Clarion, Henri. — Maison Perrin, A., Ricot et Cie, à Lyon-Villeurbanne (Rhône).
Dervieux. — Maison Aboucaya frères, à Paris.
Devoize. — Maison Roux fils et Cie, à Romans (Drôme).
Dolat, Pierre. — Maison Dolat frères, à Paris.
Dorido, Emile. — Maison Boucher, Henri, à Givet (Ardennes).
Faugé, Marius-François. — Maison Meyzonnier, Eugène, fils, à Annonay (Ardèche).
Garaudi, Antoine. — Maison Chapal, C., et E., frères et Cie, à Montreuil (Seine).
Kaut, Michel. — Maison Rébouis, Jean-Hippolyte, à Paris.
Hébert, Charles. — Maison Marchand, Charles, jeune, à Paris.
Hicks, Charles. — Maison Piedsocq, Albert, à Paris.
Lapostolle. — Société des cuirs vernis français, à Vincennes (Seine).
Laurent, François. — Société des cuirs vernis français, à Vincennes (Seine).
Lefèvre, Alphonse. — Maison Pédaillés, A., à Paris.
Leseigneur, François. — Maison Rébouis, Jean-Hippolyte, à Paris.
Lironville, J.-Baptiste. — Tanneries Simon Ullmo, à Oullins, près Lyon.
Malterre, Joseph. — Maison Chapal, C., et E., frères, et Cie, à Montreuil (Seine).
Maniotaz, Elisée. — Maison Dolat, J.-B., frères, à Paris.
Maublanc, Junien. — Maison Dumas, Raymond et Cie, à Saint-Junien (Haute-Vienne).
Mazaire, J.-Baptiste. — Maison Perrin, A., Ricot et Cie, à Lyon-Villeurbanne (Rhône).
Peyret. — Maison Mirabel-Chambaud, à Valence (Drôme).
Pons. — Société anonyme de Belle-Rive, à Mazamet (Tarn).
Préville. — Maison Tannins de Redon, à Redon (Ille-et-Vilaine).
Puech, Antoine. — Maison Durant et Hébert, L., à Paris.
Relinger. — *Maison Basset fils, frères et Cie, à Paris.
Rougier, Jacques-Alexis. — *Maison Denant, Ach., à Paris.
Rouillon, Fernand. — Maison Proop, A., et Cie, à Nersac (Charente).
Rousseau, Pierre. — Maison Dumas, Raymond et Cie, à Saint-Junien (Hte-Vienne).
Thomas, Joseph. — Maison Monmaneix, A., et Chapal, C., à Paris.

CLASSES 140 ET 141

Jury d'examen n° 46. — Meunerie, amidonnerie.

COLLABORATEUR

Diplôme de médaille d'argent.

Pégat. — Maison Rose, H. et G., frères, à Poissy.

COOPÉRATEUR

Diplôme de médaille de bronze.

Bazile. — Maison Rose, H. et G., frères, à Poissy.

CLASSES 142 ET 143

Jury d'examen n° 47. — Boulangerie, pâtisserie, produits alimentaires.

COLLABORATEURS

Diplôme de médaille d'or.

Bonnet, Félix. — Maison Courtin-Rossignol, à Orléans.

Diplômes de médaille d'argent.

Courtois. — *Manufacture de biscuits Georges (M. et J. Estieu), à Courbevoie.
Martineau. — *Manufacture parisienne des biscuits Olibet, à Suresnes.
Maschet. — *Maison Chevallier-Appert, à Paris.
Moindrot. — *Maison Chassaing et Cie, à Paris.

COOPÉRATEURS

Diplôme de médaille de bronze.

Lainreau. — Maison Breton aîné, J., et gendre, à Orléans.

Diplômes de mention honorable.

Létang, Léon. — Maison Létang, Théodore, à Paris.

Noël (Mme). — Maison Lager, à Paris.
Patrouillard. — Maison Lapostolet frères et Certeux, à Paris.
Vergniaud. — Maison Granger-Juillet et fils, à Chalon-sur-Saône.
Welty. — Maison Damoy, Julien, à Paris.

CLASSES 144 ET 145

Jury d'examen n° 48. — Sucrerie, confiserie, chocolaterie, sirops et liqueurs sucrées.

COLLABORATEURS

Diplôme d'honneur.

Temmerman, Th. — Maison Say, Henri, et Cie, à Paris.

Diplôme de médaille d'argent.

Mary. — Maison Claquesin, à Paris.

Diplôme de médaille de bronze.

Braquier (Mme). — Maison Braquier, Léon, à Verdun.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille d'argent.

Champeaux. — Maison Lejay-Lagoute, à Dijon.
Cordelier, Eugène. — *Maison Hartmann, G., et Cie, à Paris.
Martel, Louis. — Maison Lemaire, Edouard, à Ivry-la-Bataille (Eure).
Raulin, Frédéric. — Maison Levillain, E., fils aîné, à Rouen.
Serventon, Ernest. — Maison Requier frères, à Périgueux (Dordogne).

Diplômes de médaille de bronze.

Oudot, Georges. — Maison Joanne-Edmond, à Paris.
Petit, Auguste. — *Maison Duhamel, Ch.-Théodore, à Paris.
Téel, Alexandre. — Maison Philippe, Alfred, à Paris.
Zimberlin, Hubert. — Maison Say, A., et Cie, à Paris.

CLASSE 146

Jury d'examen n° 49. — Brasserie.

COLLABORATEURS

Diplôme de médaille d'argent.

Buns, Charles. — Maison Corman-Vandame, à Lille.

Diplôme de médaille de bronze.

Dassonville, Joseph. — Société anonyme de la grande brasserie et malterie de Fresnes, à Fresnes-sur-Escaut.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

Bardet, Antoine. — Maison Dartevelle et Cie, à Hautmont.
Borel, Louis. — Maison Dessaux fils, à Orléans.
Desormaux, Louis. — Société anonyme de la grande brasserie et malterie de Fresnes, à Fresnes-sur-Escaut.
Lecompte, Léon. — Maison Dessaux fils, à Orléans.
Moisson, Charles. — Maison Michaux-Labarre, Félix, à Montreuil-sous-Bois.

CLASSE 147

Jury d'examen n° 50. — Distillerie.

COLLABORATEURS

Diplômes de médaille d'or.

Bréand, Maurice. — Maison Robin, Jules, et Cie, à Cognac.
Coine-Joumier. — *Maison Remy-Martin et Cie, à Rouillac.
Colin, Georges. — Maison L. Colin et Cie, à Bordeaux.
Lataste. — *Maison Pellisson père et fils, à Cognac.
Hervoir, Maurice. — *Maison Pellisson père et fils, à Cognac.
Prodeaux père. — *Maison Curlier frères, à Jarnac.

Diplômes de médaille d'argent.

Albrecht, Emile. — *Maison Remy-Martin et Cie, à Rouillac.
Bréand, Ernest. — *Maison Robin et Cie, à Cognac.
Fauveaud, Jules. — *Maison Bisquit-Dubouché et Cie, à Paris.
Martonnaud, Henri. — *Maison Bisquit-Dubouché et Cie, à Paris.

COOPÉRATEURS

Diplôme de médaille d'argent.

Courribaut, Désir. — Maison L. Colin et Cie, à Bordeaux.

CLASSE 148

Jury d'examen n° 51. — Vins, etc.

COLLABORATEURS

Diplômes de médaille d'or.

Barnabé, Henri. — Maison Larcher, Ern., à Versailles.
Denis-Petiot. — Maison Maldant, Alexis, à Savigny-lez-Beaune.
Deymié, Alfred. — Maison Balaresque, F., à Bordeaux.
Frache. — Commissariat spécial d'Algérie.
Genella. — Commissariat spécial d'Algérie.
Grivelet, Emile. — Maison Chanut (Dr), à Vosne-Romanée.
Guiraut, Julien. — Association de production et de consommation des vins de la Gironde.
Laclavetine. — Maison Osiris, à Paris.
Manneyres. — Maison Pillet-Will (comte), à Margaux.
Martin, Louis. — Maison Blanqui, J.-N., à Nice.
Plait-Lioret. — Maison Maldant, Alexis, à Savigny-lez-Beaune.
Rousseau, J.-B. — *Maison Thomas Bassot et fils, à Gevrey-Chambertin.

Diplômes de médaille d'argent.

Barniaux, Thérèse. — Maison Blanqui, J.-N., à Nice.
Bouchard, Denis. — Maison Brenot, à Savigny-lez-Beaune.
Caraulle, Gust. — Maison Audinet et Buhan, à Bordeaux.
Conte, Daniel. — Maison Balaresque, F., à Bordeaux.
Fauché, Bertrand. — Maison Pinsau, Paul, à Barsac.
Gandat. — Maison Germain, J., à Paris.
Jugla. — Maison Castéga, Eugène, à Bordeaux.
Lacassagne. — Maison Sevestre, Léon, à Saint-Julien.
Lozet. — Commissariat spécial d'Algérie.
Reynaud. — Maison comte de Baritault.

Diplômes de médaille de bronze.

Beneteau, Jules — Maison Desse, G., à Bordeaux.
Bernède, Chéri. — Maison du Périer de Larsan, à Moulis.
Brivot, Philippe. — Maison Charton, E., à Beaune.
Garnier, Louis. — Maison Charton, E., à Beaune.
Toutin, Alexandre. — Maison Sèze, N. et Et., frères, à Bordeaux.

COOPÉRATEUR

Diplôme de médaille de bronze.

Moissan, Charles. — Maison Michaud-Labarre, à Montreuil-sous-Bois.

CLASSE 149

Jury d'examen n° 52. — Tabacs.

COOPÉRATEURS

Diplôme de médaille d'argent.

Planellis, François. — Maison Mélia, Michel, à Alger.

Diplôme de médaille de bronze.

Ortsla, Michel. — Maison Mélia, Michel, à Alger.

CLASSES 150 ET 152

Jury d'examen n° 53. — Coton, lin, chanvre, etc.

COLLABORATEURS

Diplômes de médaille d'or.

Asselin, Edouard. — Maison Saint frères, à Paris.
Clément, Désiré. — Maison Saint frères, à Paris.
Davi, Raoul. — Maison Bessonneau, à Angers.
Gaultier, Auguste. — Maison Bessonneau, à Angers.
Gillard, Ernest. — Maison Bessonneau, à Angers.
Houbart, Louis. — Maison Saint frères, à Paris.
Laplante, Pierre. — Maison Saint frères, à Paris.
Petiron, Joseph. — Maison Bessonneau, à Angers.
Rillardon, Emile. — Maison Saint frères, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Balus, Louis. — Société cotonnière de Saint-Etienne-du-Rouvray, à Rouen.
Belguise, Gustave. — Maison Gresland, Constantin, et fils, à Paris.
Bouvier, Edouard. — Maison Saint frères, à Paris.

Braut, Modeste. — Maison Coquel, A., et C^ie^, à Amiens.
Bresch, Martin. — Maison Roy frères, au Petit-Quevilly.
Dalery. — Maison Sérol, G., Guitton et Badolle, à Roanne.
Destailleurs, Paul. — Maison Berger, Casimir, et C^ie^, à Rouen.
Dupetit. — Maison Coquel, A., et C^ie^, à Amiens.
Helluin, Edmond. — Maison Saint frères, à Paris.
Kirschner, Auguste. — Société cotonnière de Saint-Etienne-du-Rouvray, à Rouen.
Leclercq, Narcisse. — *Maison Le Coustellier, Cyprien, à Abbeville.
Leurent, Désiré. — Maison Leurent frères, à Roncq.
Lumière, Georges. — Maison Saint frères, à Paris.
Rousseau, Charles. — Maison Coquel, A., et C^ie^, à Amiens.
Saget, Gaston. — Société anonyme de blanchisserie et teinturerie de Thaon, à Thaon-les-Vosges.
Schoellkopf. — Société anonyme de blanchisserie et teinturerie de Thaon, à Thaon-les-Vosges.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

Collyer, Robert. — Maison Bessonnean, à Angers.
Delacloye, Eugène. — *Maison Le Coustellier, Cyprien, à Abbeville.
Dru, Léontine (M^me^). — *Maison Le Coustellier, Cyprien, à Abbeville.
Finet, Armand. — Maison Crespel, A., à Lille.
Guignard, Louis. — Maison Rothier, à Troyes.
Hallez, Désiré. — Maison Crespel (V^ve^ C.) et fils, à Lille.
Hecquet, Jules. — *Maison Le Coustellier, Cyprien, à Abbeville.
Leurent, Désiré, fils. — Maison Leurent frères, à Roncq.
Leurent, Edouard. — Maison Leurent frères, à Roncq.
Nolson, Jules. — Maison Rothier, à Troyes.
Petit, Alphonse. — *Maison Le Coustellier, Cyprien, à Abbeville.
Prevost, Louise (M^me^). — *Maison Le Coustellier, Cyprien, à Abbeville.
Tardif, Alfredine (M^me^). — *Maison Le Coustellier, Cyprien, à Abbeville.
Thiébaut. — *Maison Le Coustellier, Cyprien, à Abbeville.
Trophilot, Célestine (M^me^). — *Maison Le Coustellier, Cyprien, à Abbeville.
Vignon, Adolphe. — *Maison Hagimont, Frédéric, et C^ie^, à Amiens.

CLASSE 151

Jury d'examen n° 54. — Laines, soie.

COLLABORATEURS

Diplômes de médaille d'or.

Backhaus, Charles. — *Maison Blin et Blin, à Elbeuf.
Beaudin, Georges. — Maison Béraud, J., et C^ie^, à Lyon.
Chardonnet, Anatole. — Maison Poullot, J., et fils, à Reims.
Clémençon, Gaspard. — Maison Tresca frères et C^ie^, à Lyon.
Danir, Antoine. — Maison Giron frères, à Saint-Etienne.
Gidrol, Pierre, — Maison Brossy, C., et C^ie^, à Saint-Etienne.
Maillard, Auguste. — Maison Forest, J , et C^ie^, à Saint-Etienne et à Lyon.
Mourier, Jean. — Maison Brossy, C., et C^ie^, à Saint-Etienne.
Nicolas, Louis. — Maison Lamy et Bornet, à Lyon.
Persoz, J. — Service de la condition des soies et laines, à Paris.
Ramet, Julien. — *Maison Blin et Blin, à Elbeuf.
Richard, Etienne. — Maison Brossy, C., et C^ie^, à Saint-Etienne.
Trumeau, Désiré. — *Maison Bonnier et fils, à Béchevienne.
Vanderstichel, Edouard. — Maison Tiberghien frères, à Tourcoing.
Vigano, Gaëtano. — Maison Chabrières, Morel et C^ie^, à Lyon.

Diplômes de médaille d'argent.

Barbry, Jean-Louis. — Société industrielle de Reims.
Brouillet, Claudius. — Maison Forest, J., et C^ie^, à Saint-Etienne et à Lyon.
Bourgeois, Paul. — Maison Vaillant-Pruvot, à Cambrai.
Bouvier, Auguste. — *Maison Tabourier et C^ie^, à Paris.
Buhrer, Emile. — Maison Denis, A. Benoist et C^ie^, à Roubaix.
Caille, Eugène. — Maison Motte, Alfred, et C^ie^, à Roubaix.
Denoncin, Paul. — Maison Poullot, J., et fils, à Reims.

Dupont, Louis. — Maison d'Halluin-Lepers frères, à Roubaix.
Fressinet, Léon. — Maison Rebour, Ch., et Cie, à Saint-Etienne.
Gagnaire, François. — Maison Vollant, F., et Cie, à Lyon.
Gaillet. Emile. — Maison Glorieux, L., et fils, à Roubaix.
Géron, Joseph. — *Maison Pollet, Alphonse, à Tourcoing.
Gueury, Félix. — *Maison Tabourier et Cie, à Paris.
Hanquet, Ernest. — Société industrielle de Reims, à Reims.
Lambert, Pierre. — *Maison Bonnier et fils, à Béchevienne.
Lecroart, Jean. — *Maison Ternynck, H., et fils, à Roubaix.
Marem, Henri. — Maison Tiberghien, Ch., et fils, à Tourcoing.
Martel, Etienne. — Maison Boudon, L., et Cie, à Saint-Jean-du-Gard.
Miége, Antoine. — Maison Tresca frères et Cie, à Lyon.
Monnet, François. — Société anonyme de peignage, à Roubaix.
Offrey, Victor. — Maison Rebour, Ch., et Cie, à Saint-Etienne.
Paillié, Paulin. — Maison Barthe, J.-E., à Labastide.
Perrin. — Maison Marcoux et Châteauneuf, à Saint-Etienne.
Ramet, François. — *Maison Blin et Blin, à Elbeuf.
Rapin, Joseph. — Maison Gustelle, H., à Lyon.
Ribal, Edouard. — Service de la condition des soies et laines, à Paris.
Riffe, Edouard. — Maison Tiberghien frères, à Tourcoing.
Tierrie, Louis. — *Maison Pollet, Alphonse, à Tourcoing.
Touzet, Désiré. — Maison Masse, Paul, à Corbie.

Diplômes de médaille de bronze.

Couvreur, Louis. — Maison Tiberghien, Charles, et fils, à Tourcoing.
Debray, Blanche. — Société industrielle de Reims, à Reims.
Jourjon, François. — Maison Forest, J., et Cie, à Saint-Etienne et à Lyon.
Lagrange, Joseph. — Maison Varenne, G.-J., Pointet et Cie, à Lyon.
Lamblin, Louis. — Maison Tiberghien, Charles, et fils, à Tourcoing.
Martiny, Auguste. — Maison Pollet, Albert, à Tourcoing.
Mavon, A. — Maison Tresca frères et Cie, à Lyon.
Raviglionne, François. — Maison Guise et Cie, à Lyon.
Thiry, Joseph. — Maison Flipo frères, à à Tourcoing.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille d'argent.

Meyer, Jean. — Maison Giron Frères, à Saint-Etienne.

Diplômes de médaille de bronze.

Amette, Charles. — Maison Hamelin, Emile, et Cie, à Paris.
Anquetin, Augustine. — Maison Hamelin, Emile, et Cie, à Paris.
Barbier, Jacques. — Maison Chaize frères, à Saint-Etienne.
Barot, Louis. — Maison Ernoult-Bayart frères, à Roubaix.
Baud. — Maison Rebour, Ch., et Cie, à Saint-Etienne
Beauchamp, François. — Maison Gustelle, H., à Lyon.
Bellaton, J. — Maison « Les petits-fils de Bonnet, C., et Cie », à Lyon.
Benoist, Charles. — Maison Denis, A., Benoist et Cie, à Roubaix.
Bernelier, J. — Maison Boucharlat frères et Pellet, à Lyon.
Boulin. — Maison Marcoux et Châteauneuf, à Saint-Etienne.
Cartaillod, Georges. — *Maison Levent, Ch., et Cie, à Paris.
Chabrat, Irma. — Maison Hamelin, Emile, et Cie, à Paris.
Clarisse, Marcel. — Maison Thiberghien frères, à Tourcoing.
Dagaud, Louis. — Maison Béraud, J., et Cie, à Lyon.
Debaere, Emile. — *Maison Roussel, Valentin, et fils, à Roubaix.
Delhonte, Louis. — Maison Motte, Alfred, et Cie, à Roubaix.
Glorieux, Jules. — Maison Glorieux, L., et fils, à Roubaix.
Goineau, Ph. — Maison Lamy et Bornet, à Lyon.
Grarr, Alphonse. — Maison Luglien-Leroy et Cie, à Cercamp-les-Prévent.
Heim, J. — Maison « Les petit-fils de Bonnet, C.-J., et Cie », à Lyon.
Hermann, G. — *Maison Blin et Blin, à Elbeuf.
Hivert, Antoine. — Maison Giron frères, à Saint-Etienne.

Hulin, Eugène. — Maison Barthe, J.-E., à Labastide.
Juvenet, B. — Maison Lamy et Bornet, à Lyon.
Knoff, Louis. — Maison Motte, Alfred, et Cie, à Roubaix.
Lapoule, Emile. — Maison Boudon, L., et Cie, à Saint-Jean-du-Gard.
Lemaire, Ernest. — *Maison Levent, Ch., et Cie, à Paris.
Lemaire, Jules. — Maison Hubinet, Louis, à Glageon.
Lœuille, Henri. — Maison D'Halluin-Lepers frères, à Roubaix.
Malaure, Antoine. — Maison Giron frères, à Saint-Etienne.
Martin, Augustin. — Maison Béraud, J., et Cie, à Lyon.
Masson, Etienne. — Maison Brossy, C., et Cie, à Saint-Etienne.
Maurein, Léon. — Maison Boudon, L., et Cie, à Saint-Jean-du-Gard.
Méro, Henri. — Société anonyme de peignage, à Roubaix.
Morel, M. — Maison « Les petits-fils de Bonnet, C.-J., et Cie », à Lyon.
Moulin, Louis. — Société anonyme de peignage, à Roubaix.
Olive, Eugène. — Maison Vaillant-Pruvot, à Cambrai.
Poiret, Oscar. — Maison Masse, Paul, à Corbie.
Periclès, Auguste. — Maison Tiberghien, Charles, et fils, à Tourcoing.
Ruchon, Louis. — Maison Giron frères, à Saint-Etienne.
Salichou, Gabriel. — Maison Marcou et Châteauneuf, à Saint-Etienne.
Thollet, Claude. — Maison Chaize frères, à Saint-Etienne.
Travier, Louis. — Maison Boudon, L., et Cie, à Saint-Jean-du-Gard.
Vagnon, J.-B. — Maison Faure, A., à Lyon.
Vandeputte, Louis. — Maison Beaumont, Samuel, et fils, à Roubaix.
Verhaeghe, Jules. — Maison Leurent frères, à Roncq.

Diplômes de mention honorable.

Accary, Paul. — Maison Faure, A., à Lyon.
Barbier, Léon. — Société anonyme des mécaniques Verdol, à Lyon.
Beaulieu, Laurent. — Maison Varenne, G.-J., Pointet et Cie, à Lyon.
Brion, Charles. — *Maison Blin et Blin, à Elbeuf.
Briou, Julien. — Maison Luglien-Leroy et Cie, à Cercamp-lez-Frévent.
Brunaz, Francisque. — *Maison Bonnier et fils, à Béchevienne.
Castel, Célestin. — Maison Tiberghien, Charles et fils, à Tourcoing.
Dondain. — Maison Bonnet, J.-B., et Cie, à Lyon.
Dumarchez, Claudius. — Maison Beaumont, Samuel et fils, à Roubaix.
Fischer, Charles. — *Maison Blin et Blin, à Elbeuf.
Jamet, J.-B. — Maison Bonnet, J.-B., et Cie, à Lyon.
Lecherf, Albert. — Maison Glorieux, L., et fils, à Roubaix.
Loridan, Louis. — Maison Roussel, Valentin, à Roubaix.
Losfeld, Clovis. — Maison Flipo frères, à Tourcoing.
Mahy, Léon. — Maison Hubinet, Louis, à Glageon.
Monnet, Joseph. — *Maison Bonnier et fils, à Béchevienne.
Pattyn, Henri. — Maison Tiberghien frères, à Tourcoing.
Pluquet, Delphin. — Maison Leurent frères, à Roncq.
Touratier, Pierre. — Société anonyme des mécaniques Verdol, à Lyon.
Wardavoir, Emile. — Maison Ernoult-Bayart frères, à Roubaix.

CLASSES 153 ET 154

Jury d'examen n° 55. — Dentelles, broderies, passementeries.

COLLABORATEURS

Diplômes d'honneur.

Blazy, Jules. — *Compagnie des Indes (Martin, Georges), à Paris.
Sévin, Louis. — *Maison Ancelot, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Blondeau. — *Maison Biais aîné et Noirot-Biais, à Paris.
Boot, Georges. — Maison Darquer-Bacquet, à Calais.
Carpot, E. — *Maison Hénon, Henri, à Calais.
Chipier, Olivier. — *Maison Ancelot, à Paris.
Deroo, Maria (Mlle). — *Maison Hénon, Henri, à Calais.
Duchesne. — *Maison Goulette, E., à Paris.
Dugez. — Maison West, Robert, à Calais.

Fourgaut. — Maison Darquer-Bacquet, à Calais.
Hubert, Joséphine (Mlle). — *Maison Biais aîné et Noirot-Biais, à Paris.
Huignard, Lucie (Mlle). — *Compagnie des Indes (Martin, Georges), à Paris.
Lancel. — Maison West, Robert, à Calais.
Lemaire, Remy. — Maison Davene, Ch., à Paris.
Prudhomme. — Maison Davenière et Cie, (limited), à Calais.
Ringot, J. — Maison West, Robert, à Calais.
Royer (Mme). — Maison Selle, E., à Paris.
Schmittlé, Léontine (Mlle). — Maison Selle, E., à Paris.
Tréfelle, Alfred. — *Maison Hénon, Henri, à Calais.
Turplin, Berthe (Mlle). — *Compagnie des Indes (Martin, Georges), à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Auger. — *Maison Biais aîné et Noirot-Biais, à Paris.
Benoit. — *Maison Selle, E., à Paris.
Boucquin (Mme). — *Maison Bellan, Léopold, à Paris.
Carpentier, Henri. — *Maison Hénon, Henri, à Calais.
Delattre. — *Maison Biais aîné et Noirot-Biais, à Paris.
Deprey (Mme). — *Maison Ancelot, à Paris.
Didner, Albert-Thiébaut. — *Maison Ancelot, à Paris.
Gandin. — Maison Routier et Chavent, à Lyon.
Gomas, Marie (Mme). — *Compagnie des Indes (Martin, Georges), à Paris.
Lecatie, Isabelle. — *Maison Biais aîné et Noirot-Biais, à Paris.
Leroy, Henri. — Maison Davenière et Cie (limited), à Calais.
Lockwood, Georges. — Maison Francès frères, à Calais.
Plet. — Maison Selle, E., à Paris.
Routier. — Maison Francès frères, à Calais.
Sevants, Hippolyte. — *Compagnie des Indes (Martin, Georges), à Paris.
Vanden-Driesche (Mme). — Maison Selle, E., à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Bloch, Elisa (Mme). — *Compagnie des Indes (Martin, Georges), à Bruxelles.
Delpierre, Georges. — *Maison Hénon, Henri, à Calais.
Droges, Désirée (Mme). — *Compagnie des Indes (Martin, Georges), à Paris.
Dromigny, Irma (Mlle). — *Maison Ancelot, à Paris.
Lerouvillois, Blanche (Mlle). — *Compagnie des Indes (Martin, Georges), à Paris.
Marais, Amélie (Mlle). — *Compagnie des Indes (Martin, Georges), à Paris.
Pain, Ernest. — *Compagnie des Indes (Martin, Georges), à Paris.
Tréfelle, Ch. — *Maison Hénon, Henri, à Calais.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

Bigot. — Maison West, Robert, à Calais.
Chapelle (Mme). — Maison Selle, E., à Paris.
Chochois, Auguste. — *Maison Hénon, Henri, à Calais.
Daumas (Mme). — *Maison Goulette, E., à Paris.
Lecler, Gaston. — *Maison Hénon, Henri, à Calais.
Lemaire (Mme). — *Maison Hénon, Henri, à Calais.
Maury, Rémy. — Maison Davene, Ch., à Paris.
Manset, Lucie (Mme). — Maison Francès frères, à Calais.
Meyer, Louis (Mlle). — Maison Selle, E., à Paris.
Musbaumer (Mme). — *Maison Goulette, à Paris.
Morel. — Maison Terrasse, P., à Lyon.
Storchert. — *Maison Goulette, E., à Paris.
Tassart (Mme). — *Maison Hénon, Henri, à Calais.
Verne. — Maison Terrasse, P., à Lyon.
West neveu. — Maison West, Robert, à Calais.

CLASSE 156

Jury d'examen n° 56. — Vêtements extérieurs.

COLLABORATEURS

Diplômes de médailles d'or.

Bigorne, Emile. — *Maison Ch. Bessand et Cie, à Paris.
Dandelot, Charles-Edmond. — *Grands magasins du Louvre, à Paris.
Evrard, Paul. — *Maison Kahn, Paul, à Paris.
Heuline, Félicien-Louis-Victor. — *Maison Morin, Fillot, Ricois et Cie, à Paris.
Joyeux, Louis-Edmond. — *Maison Morin, Fillot, Ricois et Cie, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Biron, Augustine (Mme). — *Maison Morin, Fillot, Ricois et Cie, à Paris.
Cahen, J. — Maison Simon et Cie, à Paris.
Coulange, Louise-Ernestine (Mme). — *Maison Morin, Fillot, Ricois et Cie, à Paris.
Fosset (Mme Vve). — Maison Chandelet, Emile, à Paris.
Frécault (Mme Vve). — *Maison Kahn, Paul, à Paris.
Jourdan, Joseph. — *Maison Ch. Bessand et Cie, à Paris.
Lamontagne, Victor. — *Grands magasins du Louvre, à Paris.
Larguier, Paul. — *Collectivité de la chapellerie française, à Paris.
Lefebvre, Maria (Mme). — Maison Laloue, A., à Paris.
Ronsin, Edouard-Georges. — *Grands magasins du Louvre, à Paris.
Veiller, Emile. — Maison Cognacq, Ernest, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Baudin, Elodie (Mme). — *Grands magasins du Louvre, à Paris.
Brébant, A. — Maison Simon et Cie, à Paris.
Brognard, Marie (Mlle). — Maison Cognacq, Ernest, à Paris.
Combes. — Maison Simon et Cie, à Paris.
Deslandes, Eugénie (Mlle). — *Grands magasins du Louvre, à Paris.
Duplessis, Georges. — *Maison Kahn, Paul, à Paris.
Lazarus, Léontine (Mlle). — *Maison Kahn, Paul, à Paris.
Netzer, Marie (Mlle). — Maison Cognacq, Ernest, à Paris.
Savart, Louise (Mme). — Maison Laloue, A., à Paris.
Thurot, Georges-Joseph. — *Maison Morin, Fillot, Ricois et Cie, à Paris.

CLASSE 159

Jury d'examen n° 57. — Cordonnerie.

COLLABORATEURS

Diplômes de médaille d'or.

Bontauld, Nelly (Mme). — Maison Rousset, à Blois.
Guerinot, Aimé. — Maison Jeandron-Ferry, Louis, à Paris.
Jahan, Désiré. — Maison Rousset, à Blois.
Michaudet, Jean. — Maison Rousset, à Blois.
Pinet, Albert. — Maison Pinet, F., à Paris.
Pinet, Maurice. — Maison Pinet, F., à Paris.
Thérizol, Ern. — Maison Cornevot, Alfred, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Beauchamps, Adeline (Mme). — Maison Rousset, à Blois.
Garnier, Em. — Maison Boisselier, Alfred, fils, à Paris.
Grenier, Jules. — Maison Galoyer, Emile, à Paris.
Hartkopf, Eug. — Maison Coruble, Henri, à Paris.
Kayser, Etienne. — Maison Thierry frères, à Boulogne-sur-Mer.
Pipet, Auguste. — Maison Rousset, à Blois.
Sauvray, Franç. — Maison Roussillon, à Paris.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

De Koster, Jean. — Maison Jeandron-Ferry, Louis, à Paris.
Queille. — Maison Cornevot, Alfred, à Paris.

Diplômes de mention honorable.

Bilodeau, Benjamin. — Maison Malbert, Jean, à Angers.
Boileau, Justin. — Maison Coruble, Henri, à Paris.
Brechemmier, Aspasie. — Maison Cornevot, Alfred, à Paris.
Breynat. — Maison Figuet, A., et Cie, à Romans.
Cagnier, Ernest. — Maison Coruble, Henri, à Paris.
Chiron, Jules. — Maison Malbert, Jean, à Angers.
Chrétien, Auguste. — Maison Malbert, Jean, à Angers.
Claustre, Marie (Mme). — Maison Servonnat et ses fils, à Izeaux.
Croisy (Mme). — Maison Roussillon, à Paris.
Daviau, René. — Maison Malbert, Jean, à Angers.
Eckert, Louis. — Maison Plé frères, à Paris.
Faisant. — Maison Figuet, A., et Cie, à Romans.
Frappat, Marie. — Maison Figuet, A., et Cie, à Romans.
Germain. — Maison Figuet, A., et Cie, à Romans.
Guillemot, Clovis. — Maison Boisselier, Alfred, et fils, à Paris.
Guitton, Josse. — Maison Servonnat et ses fils, à Izeaux.

Guyot (Mme). — Représentant diverses maisons françaises.
Hubert. — Maison Roussillon, à Paris.
Lauzanne. — Maison Figuet, A., et Cie, à Romans.
Lochet, Auguste. — Maison Malbert, Jean, à Angers.
Menget (Mlle). — Maison Boisselier, Alfred, fils, à Paris.
Parisel (Mme). — Maison Cornevot, Alfred, à Paris.
Pipet. — Maison Figuet, A., et Cie, à Romans.
Romanat. — Maison Figuet, A., et Cie, à Romans.
Rey. — Maison Figuet, A., et Cie, à Romans.
Rotier (Mme). — Maison Malbert, Jean, à Angers.
Thabut (Mme). — Maison Jeandron-Ferry, Louis, à Paris.
Triau, Elie. — Maison Galoyer, Emile, à Paris.

CLASSES 155, 157, 158, 160 ET 161

Jury d'examen n° 58. — Accessoires du vêtement.

COLLABORATEURS

Diplôme de médaille d'or.

Hardy. — *Maison Laguionie, G., et A. Anfrie, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Bertout, A. — Maison Dheilly-Hordé (Dheilly, Emile, successeur), à Villers-Bretonneux.
Brailly, E. — Maison Meurgey, G., à Paris.
Chevassu, Vital. — *Maison Dehesdin et fils, à Paris.
Grégoire. — *Maison Mouilbau et Chevreau, à Paris.
Morel, G. — *Maison Dehesdin et fils, à Paris.
Rheims, F. — Maison Meurgey, G., à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Buisson, Paul. — Maison Vivent, à Paris.
Paisseau. — Maison Paisseau, Eug., à Paris.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

Bonté. — Maison Carcaut, Gustave, à Paris.
Bault. — *Maison Mouilbau et Chevreau, à Paris.
Bourdin, Albert. — Maison Stockmann frères, à Paris.
Colmets. — *Maison Laguionie, G., et Anfrie, A., à Paris.
Dulier, Léopold. — Maison Putois, à Paris.
Fayette, Henriette-Céline (Mlle). — Maison Caillet, à Paris.
Fritz (Mme). — *Maison Dehesdin et fils, à Paris.
Lhommeau (Mme Ve). — Maison Stockmann frères, à Paris.
Lamy. — *Maison Anglade et Cie, à Paris.
Loth. — *Maison Anglade et Cie, à Paris.
Minot. — *Maison Mouilbau et Chevreau, à Paris.
Régnault, Jeanne (Mme). — *Maison Lemariey, L., à Paris.
Routier Marie (Mme). — *Maison Lemariey, L., à Paris.
Senet. — *Maison Mouilbau et Chevreau, à Paris.
Salgorès (Mme). — *Maison Marcault, G., à Paris.

Diplômes de mention honorable.

Gillet (Mme). — *Maison Mouilbau et Chevreau, à Paris.
Malebay. — Maison Meurgey, Gustave, à Paris.
Maridet. — *Maison Mouilbau et Chevreau, à Paris.
Testacuzzi (Mme). — Maison Meurgey, Gustave, à Paris.

CLASSES 162 ET 163

Jury d'examen n° 59. — Matériel agricole, engrais.

COLLABORATEURS

Diplôme d'honneur.

Gosset, Ernest. — *Maison Bajac, à Liancourt.

Diplômes de médaille d'or.

Froux, Charles-André. — Maison Mabille, à Amboise.
Laurier, P. — *Maison Albaret, à Rantigny.

Diplômes de médaille d'argent.

Balland, E. — Maison Billioud, à Paris.
Michel, François-Eugène. — Maison Besnard père, fils et gendres, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Peuquet, Ch. — Manufacture des glaces et produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey.
Revaux, Gaston.—Manufacture des glaces et produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

Aumasson, Paul. — Société française de matériel agricole, à Vierzon.
Bibaut, Alfred. — Maison Pol-Fondeur, à Viry-Noureuil.
Boutemy, Henri.— *Maison Bajac, à Liancourt.
Brunet, Louis.— Société française de matériel agricole, à Vierzon.
Garnier, Joseph.— Maison Marot, à Niort.
Martin, André. — Maison Besnard père, fils et gendres, à Paris.
Munck, Fr.-Joseph. — Maison Billioud, à Paris.
Parlot, Henri. — Maison Marot, à Niort.
Plé, A. — *Maison Albaret, à Rantigny.
Thonnet. — Société française de matériel agricole de Vierzon.

Diplômes de mention honorable.

Dubremel, Anatole. — Maison Winterberger, à Frévent.
Lemaire, Louis. — Maison Winterberger, à Frévent.
Poplineau, Gustave. — Maison Marot, à Niort.

CLASSES 164 ET 165

Jury d'examen n° 60. — Produits agricoles, enseignement.

COLLABORATEURS

Diplômes de médaille d'or.

Chandora, Georges, fils. — Maison Chandora, à Moissy-Cramayel.
Duclos, Léon. — Société d'agriculture de Meaux.
Laurent-Tison père. — Maison Laurent-Mouchon, à Orchies.
Pressoir, Léon. — Maison Denaiffe, Clément-Henri, à Carignan.

Diplômes de médaille d'argent.

Deny fils. — Maison Deny et Marcel, à Paris.
Deroy, Ch.-Eug.—Maison Deroy, à Paris.
Martichon, A.-M. — Maison Martichon, à Cannes.
Sirodot, Emile. — Maison Denaiffe, Clément-Henri, à Carignan.
Thienfaine.—Maison Fouquier-d'Hérouel, à Vaux-sous-Laon.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

Blanchi, Joseph. — Maison Martichon, à Cannes.
Carré, Lucien. — Maison Denaiffe, Clément-Henri, à Carignan.
Cophignon, Louis.— Maison Denaiffe, Clément-Henri, à Carignan.
Denimal, Albéric.— Maison Laurent-Mouchon frères, à Orchies.
Dennetière, Paul.— Maison Laurent-Mouchon frères, à Orchies.
Dillenseger. — Maison Deny et Marcel, à Paris.
Hélie, Guillaume. — Maison Deny et Marcel, à Paris.
Lemaur, Constant.— Maison Chandora, à Moissy-Cramayel.
Métant. — Maison Chandora, à Moissy-Cramayel.
Paulin, Médard. — Maison Laurent-Mouchon frères, à Orchies.
Thierry, Ernest. — Maison Denaiffe, Clément-Henri, à Carignan.

Diplômes de mention honorable.

Caillot, Ernest. — Maison Chandora, à Moissy-Cramayel.
Mary, Modeste. — Maison Denaiffe, Clément-Henri, à Carignan.

CLASSES 167, 168, 169 ET 170

Jury d'examen n° 62. — Industries diverses, Bimbeloterie, etc.

COLLABORATEURS

Diplômes d'honneur.

Blin, Ernest. — *Maison A. Dupont et C^ie^, à Paris.
Dumay, Dominique. — *Maison Amson frères, à Paris.
Seigre.— *Maison A. Dupont et C^ie^, à Paris.
Tremblo, Camille. — *Maison A. Dupont et C^ie^, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Biet, Clotaire. — Maison Maurey-Deschamps, F.-A., à Paris.

Cantrel, Julien. — Maison Maurey-Deschamps, F.-A., à Paris.
Decaix, Octave. — *Maison A. Dupont et Cie, à Paris.
Dolbec, Arthur. — *Maison A. Dupont et Cie, à Paris.
Dumesnil, Henri. — Maison Maurey-Deschamps, F.-A., à Paris.
Dupont, Jean. — *Maison Dupont et Cie, à Paris.
Echaude, Henri. — Maison Maurey-Deschamps, F.-A., à Paris.
Harts, Hubert. — *Maison Pitet aîné, à Paris.
Henocq. — *Maison Amson frères, à Paris.
Lebeke. — *Maison Pitet aîné, à Paris.
Levi, Lucien. — *Maison Amson frères, à Paris.
Pescheur. — *Maison A. Dupont et Cie, à Paris.
Richer, Jules. — *Maison A. Dupont et Cie, à Paris.
Stahl, F. — *Maison Pitet aîné, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Ballereau. — Maison Leloir frères à Paris.
Cibille. — Maison Leloir frères, à Paris.
Crucifix (Mme), Flore. — Maison Maurey-Deschamps, F.-A., à Paris.
Doru, Léon. — Maison Leloir frères, à Paris.
Forgelot. — *Maison Amson frères, à Paris.
Freling. — *Maison Amson frères, à Paris.
Jankowsky, Franz. — Maison Sommer frères, à Paris.
Karcher (Mme), Anne. — Maison Maurey-Deschamps, F.-A., à Paris.
Rose. — Maison Leloir frères, à Paris.
Thotschel, Ferdinand. — Maison Semmer frères, à Paris.
Verney, Eugène. — Maison Lucas, Nicolas, fils, à Paris.
Vix, Léon. — *Maison Chauvin, A., à Paris.
Warennes-Calliard. — Maison Bouchet, A., à Paris.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

Belhaire, Amable. — Maison Quentin et Cie, à Paris.
Berens (Mme), Clémentine. — *Maison Clair, Maxime, à Paris.
Dieudonné, Gaston. — Maison Jeannot, E., fils, à Paris.
Fort, Alfred. — Maison Baudry, H., fils, à Paris.
Francillon, Ferdinand. — *Maison Clair, Maxime, à Paris.
Guille, Louis. — Maison Parizot, P.-Ph., à Paris.
Hogue, Lucien. — Maison Quentin et Cie, à Paris.
Hofman, Jean. — Maison Sommer frères, à Paris.
Lafeuille, Albert. — Maison Sommer frères, à Paris.
Leroyer, Alphonse. — Maison Baudry, H., fils, à Paris.
Mercenier, Ferdinand. — Maison Quentin et Cie, à Paris.
Ruffin-Leroy. — Maison Baudry, H., fils, à Paris.
Serreau, Constant. — Maison Joannot, E., fils, à Paris.

SECTION X. — MATÉRIEL DU SPORT

CLASSES 171, 172, 173, 174 ET 175

Jury d'examen n° 63. — Sport hippique.

COLLABORATEURS

Diplômes de médaille d'or.

Bourgeois, Stéphan. — Maison Lemoine, à Paris.
Devilliard, Philippe. — Maison Dupont, à Paris.
Douarier. — Maison Bergedon et Cie, à Bordeaux.
Moutarde, Auguste. — Maison Lemoine, à Paris.
Vallée, Alfred. — Maison Bergedon et Cie, à Bordeaux.

Diplômes de médaille de bronze.

Bitry, Gustave. — Maison Lemoine, à Paris.
Dauphin, Jules. — Maison Guinand, Claude, à Paris.
Savary, Charles. — Maison Lemoine, à Paris.

Diplôme de mention honorable.

Vachez, Félix. — Maison Lemoine, à Paris.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille d'argent.

Courtarie, Franck. — Maison Billy, Charles, à Paris.
Denoury. — Maison Bail Pozzy et Cie, à Paris.

Guinis, Ludovic. — Maison Binder, à Paris.
Parvé, Charles. — Maison Binder, à Paris.
Valette, Louis. — Maison Binder, à Paris.
Vanacker. — Maison Bail Pozzy et Cie, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Bulin, Pierre. — Maison Thiriet, Gustave, à Raucourt.
Le Dant, Nicolas. — Maison Thiriet, Gustave, à Raucourt.
Vallée, Raoul. — Maison Bergeon et Cie, à Bordeaux.

CLASSES 178

Jury d'examen n° 65. — Vélocipédie.

COLLABORATEURS

Diplôme de médaille d'or.

Simonet, Jules. — Maison Cohendet, A., et Cie, à Paris.

Diplômes de médaille d'argent.

Blusset, Jules. — Maison Bapst et Hamet, à Paris.
Bouquillon, Gustave. — *Société des anciens établissements Edeline et des pneumatiques français Gallus, à Puteaux.

Diplômes de médaille de bronze.

Chapeau, Gaspard. — Maison Cohendet, A., et Cie, à Paris.
Deis, Charles. — Maison Cohendet, A., et Cie, à Paris.
Diette, Jean-Baptiste. — *Société des anciens établissements Edeline et des pneumatiques français Gallus, à Puteaux.
Drohet, Albert. — *Société des anciens établissements Edeline et des pneumatiques français Gallus, à Puteaux.
Dupont, Jules. — Maison Cohendet, A., et Cie, à Paris.
Grivel, Edouard. — Maison Cohendet, A., et Cie, à Paris.
Nicloux, Georges. — Maison Cohendet, A., et Cie, à Paris.
Siscart, Paulin. — Maison Siscart et Berche, à Paris.

SECTION XIII. — ENSEIGNEMENT PRATIQUE, INSTITUTIONS ÉCONOMIQUES ET TRAVAIL MANUEL DE LA FEMME.

CLASSES 186, 187 ET 188

Jury d'examen n° 67. — Enseignement, sciences, etc., bienfaisance.

COLLABORATEUR

Diplôme de médaille de bronze.

Delfau (Mme). — Ecole professionnelle ménagère pour la fabrication des tapis, à Alger.

CLASSES 189 ET 190

Jury d'examen n° 68. — Travail manuel de la femme.

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

Huysmans (Mme). — Maison Cornely, E., et fils, à Paris.
Metzger, Yvonne. — Maison Henriette, à Paris.

Diplômes de mention honorable.

Kelkermans. — Maison Cornely, E., et fils, à Paris.
Michaux, Jeanne. — Maison Bruandet, A., à Paris.
Steffens, E. — Maison Cornely, E., et fils, à Paris.

SECTION XIV. — COMMERCE COLONIES

CLASSES 191, 192 ET 193

Jury d'examen n° 69. — Commerce.

COLLABORATEURS

Diplômes d'honneur.

Bouglé. — Ecole commerciale de Paris.
Greley. — Ecole supérieure du commerce.
Jourdan. — Ecole des hautes études commerciales (Chambre de commerce de Paris), à Paris.
Lecat. — Compagnie des Messageries maritimes, à Paris.
Monteils. — Commissaire spécial du gouvernement général de l'Algérie.
Widmann. — Société des forges et chantiers de la Méditerranée, à Paris.

Diplômes de médaille d'or.

Dejean de Fouroque, Abel. — Chambre de Paris, à Paris.
Dibos, M. — Compagnie d'assurances maritimes « la Foncière-Transports », à Paris.
Fleury, Alfred. — Chambre de commerce de Paris, à Paris.
Lefèvre, Théotiste. — Annuaire Didot-Bottin, à Paris.
Mestrier, Jean. — Annuaire Didot-Bottin, à Paris.
Persoez. — Service de la condition des soies et laines de la Chambre de commerce, à Paris.
Velten. — Brasserie de la Méditerranée, à Lyon.

Diplômes de médaille d'argent.

Accordo. — Gouvernement général de l'Algérie.
Daudrade. — Gouvernement général de l'Algérie.
Dr Trabut. — Gouvernement général de l'Algérie.
Lass d'Aguen. — « Le Secours », compagnie d'assurances contre les accidents, à Paris.
Lacion, Paul-Emile. — Annuaire Didot-Bottin, à Paris.
Lacroix, Paul. — Chambre de commerce de Paris, à Paris.
Lanusse, Raoul. — Maison Cazalet fils, à Bordeaux.
Malmanche (Mlle). — Cours commerciaux gratuits du soir pour femmes et jeunes filles, à l'école commerciale (Chambre de commerce de Paris), à Paris.
Milet, Adolphe. — Annuaire Didot-Bottin, à Paris.
Pigier. — Ecole pratique de commerce, à Paris.
Réjoue, Henri. — Annuaire Didot-Bottin, à Paris.
Turlin. — Gouvernement général de l'Algérie.
Verbeckmoës, G. — Compagnie des bateaux à vapeur du Nord, à Dunkerque.
Vitriche. — *Maison Clair, Maxime, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze.

Alexandre, Alfred. — Maison Fontaine-Souverain fils, à Lyon.
Bernadac, Ch. — Société « l'Oyonnithe », à Paris.
Delabre, Lucien. — Maison Vaillant-Pruvot, à Cambrai.
Freneau, E. — Maison Bourgette, L., et Henricet, H., à Nantes.
Lachérez, Louis. — Maison Vaillant-Preuvot, à Cambrai.
Rousselet, Charles. — Maison Déchalotte, E., à Paris.
Trial, Marcel.—Maison Cazalet fils, à Bordeaux.

Diplômes de mention honorable.

Chanaing, Aug. — Association du commerce et de l'industrie, à Grenoble.
Ithier, P. — Maison Chevalier, Joseph, à Arras.
Lacroix. — Association du commerce et de l'industrie, à Grenoble.
Moulard, Félix. — Maison Dauvergne, Georges, à Meaux.

CLASSES 194, 195, 196, 197, 198 ET 199

Jury d'examen n° 70. — Colonies, études commerciales.

COLLABORATEUR

Diplôme de médaille d'or.

Unternehr, Fridolin. — Société anonyme de filature et tissage mécanique (Savana), à Bordeaux.

Diplôme de médaille d'argent.

Pillet, A.— Société anonyme de filature et tissage mécanique (Savana), à Bordeaux.

COOPÉRATEUR

Diplôme de médaille de bronze.

Erny, Charles. — Société anonyme de filature et tissage mécanique (Savana), à Bordeaux.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉCOMPENSES

décernées aux collaborateurs et coopérateurs des exposants.

NUMÉRO D'ORDRE	PAYS	COLLABORATEURS							COOPÉRATEURS				TOTAUX (Collaborateurs et coopérateurs.)
		DIPLOMES DE						ENSEMBLE	DIPLOMES DE			ENSEMBLE	
		GRAND PRIX	HONNEUR	MÉDAILLE D'OR	MÉDAILLE D'ARGENT	MÉDAILLE DE BRONZE	MENTION HONORABLE		MÉDAILLE D'ARGENT	MÉDAILLE DE BRONZE	MENTION HONORABLE		
1	Allemagne	»	»	5	10	5	»	20	2	7	6	15	35
2	Autriche	»	1	5	11	2	1	20	1	11	1	13	33
3	Bosnie-Herzégovine.	»	»	3	2	»	»	5	»	4	»	4	9
4	Belgique	3	36	188	219	101	2	549	60	444	203	707	1,256
5	Bulgarie	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
6	Chili	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
7	Congo	»	5	17	21	»	»	43	2	21	4	27	70
8	Danemark	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
9	Espagne	»	1	6	2	1	»	10	»	»	»	»	10
10	Etats-Unis	»	»	5	3	»	»	8	»	1	2	3	11
11	**France**	»	**53**	**296**	**336**	**103**	**8**	**796**	**65**	**400**	**111**	**576**	**1,372**
12	**Algérie**	»	**1**	**2**	**5**	**1**	»	**9**	**1**	**1**	»	**2**	**11**
13	**Tunisie**	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
14	Grande-Bretagne...	»	1	11	6	1	»	19	»	8	»	8	27
15	Grèce	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
16	Hongrie	»	2	5	7	1	1	16	»	1	»	1	17
17	Italie	»	1	1	2	2	»	6	»	»	»	»	6
18	Libéria	»	»	»	»	1	»	1	»	»	»	»	1
19	Luxembourg	»	»	3	»	»	»	3	»	»	»	»	3
20	Norvège	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
21	Paraguay	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
22	Pays-Bas	»	1	4	9	1	»	15	1	13	2	16	31
23	Perse	»	»	1	1	»	»	2	»	»	»	»	2
24	Portugal	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
25	Rép. Dominicaine..	»	»	1	1	»	»	2	»	»	»	»	2
26	Roumanie	»	»	»	2	»	»	2	»	1	»	1	3
27	Russie	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
28	Suède	»	1	»	»	»	»	1	1	»	»	1	2
29	Suisse	»	»	1	9	»	»	10	1	»	»	1	11
30	Turquie	»	»	»	2	1	»	3	»	3	»	3	6
	TOTAUX...	3	103	554	648	220	12	1,540	134	915	329	1,378	2,918

II. — Distinctions spéciales accordées aux exposants français.

Les exposants français avaient remporté 40 p. 100 des plus hautes récompenses.

Il apparut au Gouvernement qu'ils méritaient d'être récompensés par des distinctions spéciales, ainsi qu'il avait été fait à la suite des grandes Expositions, et M. Boucher, ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, présenta en conséquence le projet de loi suivant :

PROJET DE LOI

relatif aux récompenses à décerner à l'occasion de l'exposition internationale de Bruxelles
présenté au nom de M. Félix FAURE, Président de la République française, par M. Henry BOUCHER,
Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Messieurs,

L'Exposition internationale de Bruxelles vient de clore ses portes le 8 novembre dernier ; elle a obtenu un succès incontesté.

Les résultats que votre gouvernement envisageait en vous demandant en 1896 d'assurer notre participation nationale ont amplement répondu à son attente.

Les crédits que vous avez bien voulu voter ont permis de prendre à la charge de l'État les frais généraux, la décoration générale, le gardiennage, le service de douane, etc., aussi nos nationaux stimulés par le concours pécuniaire que vous n'avez pas hésité à leur prêter ont-ils répondu avec le plus grand empressement à l'appel qui leur a été adressé.

Malgré le peu de temps qui leur a été donné pour se préparer à cette manifestation internationale, nos artistes, nos industriels, nos agriculteurs ont tous tenu à honneur de se montrer dignes de notre vieille réputation et, grâce à leur vaillant concours, notre pays vient de remporter un succès éclatant que beaucoup d'entre vous ont pu constater par eux-mêmes et que nous sommes heureux de proclamer.

Jamais la participation française à une Exposition européenne n'avait été aussi brillante et aussi admirée de tous les visiteurs.

Le Jury international des récompenses a largement confirmé l'opinion

publique; il a attribué 3061 récompenses aux 3558 exposants français. Sur les 550 grands-prix accordés aux différentes nations représentées à Bruxelles, nos nationaux en ont obtenu 238 et sur les 3 415 hautes récompenses accordées (grands-prix, diplômes d'honneur, médailles d'or), les exposants français en ont remporté 1 403, soit 40 p. 100 ainsi répartis :

238 grands-prix, 392 diplômes d'honneur, et 774 médailles d'or.

En dehors de ces 3 061 récompenses, 1 383 diplômes de divers degrés ont été décernés aux collaborateurs et coopérateurs français.

Vous comprendrez toute l'importance des résultats atteints quand nous aurons ajouté que les exposants belges, qui ont participé à l'Exposition au nombre de 5 430, n'ont obtenu que 2 990 récompenses dont 202 grands-prix.

Tant d'efforts amenant des résultats si honorables pour notre pays nous ont paru mériter d'être récompensés par des distinctions spéciales, ainsi qu'il a été fait à la suite des grandes Expositions qui ont eu lieu jusqu'à ce jour.

Pour vous permettre de comparer les décisions prises antérieurement avec celles que nous soumettons aujourd'hui à votre approbation, nous vous rappelons qu'il a été décerné à la suite de l'Exposition :

De Vienne 1873 : 1 croix de grand-officier, 2 croix de commandeur, 6 croix d'officier et 17 de chevalier;

De Philadelphie 1876 : 3 croix d'officier et 25 croix de chevalier;

De Sydney et Melbourne 1879-1880 : 20 croix de chevalier;

D'Amsterdam 1883 : 2 croix de commandeur, 5 croix d'officier et 50 croix de chevalier;

De Londres 1884 : 5 croix d'officier et 25 croix de chevalier;

D'Anvers 1885 : 24 croix d'officier et 65 croix de chevalier;

De Melbourne, Bruxelles et Barcelone 1888 : 8 croix d'officier et 45 croix de chevalier;

De Moscou 1891 : 8 croix d'officier et 50 croix de chevalier;

De Chicago 1893 : 33 croix d'officier et 162 croix de chevalier.

Vous vous rappelez que l'article 2 de la loi du 28 janvier 1897, sur les récompenses nationales, a réservé sur le contingent total fixé par son article premier un certain nombre de croix de tous grades dans la Légion d'honneur destinées à être attribuées à l'ordre civil dans des circonstances exceptionnelles, déterminées chaque fois par des lois spéciales.

D'autre part, l'article 2 de la loi du 10 avril 1897, complétant les dispositions de la loi du 28 janvier 1897, est ainsi conçu :

« Art. 2. — Toutes les extinctions qui se produiront au titre des décorations sans traitement, précédemment accordées dans l'ordre national de la Légion d'honneur, en dehors des dispositions restrictives de la loi du 25 juillet 1873, par des lois spéciales à l'occasion d'expositions, de centenaires ou d'autres circonstances exceptionnelles devront, désormais, profiter à la réserve créée par l'article 2 de la loi du 28 janvier 1897. »

Ces deux dispositions assurent, non seulement le maintien, mais encore

l'élévation du chiffre de la réserve prévue pour les récompenses à décerner au titre des expositions ou d'autres circonstances exceptionnelles.

C'est sur cette réserve largement dotée que nous vous prions de nous autoriser à faire dans l'ordre national de la Légion d'honneur des nominations et des promotions, dont le nombre ne pourra dépasser : 2 croix de commandeur, 20 croix d'officier et 80 croix de chevalier.

Nous soumettons à cet effet à vos délibérations le projet de loi ci-après :

PROJET DE LOI

« Le Président de la République française décrète :

» Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté à la Chambre des Députés par le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes qui est chargé d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

ARTICLE UNIQUE

» A l'occasion de l'Exposition internationale de Bruxelles, le Gouvernement est autorisé à faire dans l'ordre national de la Légion d'honneur des nominations et promotions imputables sur la réserve créée par l'article 2 de la loi du 28 janvier 1897 et dont le nombre ne pourra dépasser :

» Deux croix de commandeur ;

» Vingt croix d'officier ;

» Quatre-vingts croix de chevalier.

» Fait à Paris, le 11 décembre 1897.

» Le Président de la République française,

» *Signé :* Félix Faure.

» *Par le Président de la République :*

» Le Ministre du Commerce, de l'Industrie,
des Postes et des Télégraphes.

« *Signé :* Henry Boucher. »

Après déclaration d'urgence, sur le rapport de M. Georges Berger, ce projet de loi fut successivement adopté par la Chambre des Députés et par le Sénat, et le 3 janvier 1898, le *Journal officiel* publiait les promotions et nominations suivantes dans la Légion d'honneur (1).

Par décret du Président de la République, en date du 31 décembre

---

(1) Les noms précédés d'un astérique sont ceux des membres du Comité français des Expositions à l'étranger,

1897, rendus sur la proposition du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, et vu les déclarations du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, portant que les promotions et nominations desdits décrets sont faites en conformité des lois, décrets et règlements, en vigueur, ont été promus ou nommés dans cet ordre, à l'occasion de l'Exposition internationale de Bruxelles, savoir :

Au grade de commandeur.

M. le **comte de Montholon** (Charles-Jean-Tristan), ambassadeur de la République française près la Confédération helvétique, ancien ministre à Bruxelles. A rendu de signalés services au Commissariat général et aux exposants français à Bruxelles. Officier du 27 décembre 1885.

M. **Monthiers** (Maurice), commissaire général du Gouvernement français à l'Exposition de Bruxelles. Ingénieur civil des mines. Ancien commissaire général adjoint à l'Exposition de Chicago. A collaboré depuis dix-huit ans à toutes les Expositions officielles en France et à l'étranger. A brillamment organisé la participation de la France à l'Exposition de Bruxelles. Officier du 4 mai 1889.

Au grade d'officier.

*M. **Ancelot** (Alfred-Charles), fabricant de dentelles et de broderies, à Paris. Membre de la Commission permanente des valeurs en douane. Président de l'Association générale de l'industrie du commerce des tissus et des matières textiles. Président du Comité des Expositions à l'étranger. A organisé très brillamment la représentation française à l'Exposition d'Amsterdam, 1895, et l'exposition du groupe des tissus, à Bruxelles 1897. Président du Jury international à Bruxelles. Exposant hors concours. Chevalier du 9 octobre 1893.

*M. **Aucoc** (Louis), fabricant de joaillerie, à Paris. Président de la Chambre syndicale de sa profession. Ancien juge au Tribunal de commerce. Fondateur de l'école professionnelle de la bijouterie, orfèvrerie, joaillerie. A contribué au développement de l'exportation française au Transvaal. Président du Jury international à Bruxelles. Exposant hors concours. Chevalier du 29 octobre 1889.

M. **Bénard** (Jules), agriculteur à Coupvray (Seine-et-Marne). Membre de la Société nationale d'agriculture. Président de la Société d'agriculture de Meaux. Membre des Comités d'admission de Paris, Chicago et Bruxelles. Membre du Jury international à Bruxelles. Exposant hors concours. Chevalier du 31 juillet 1889.

M. **du Bousquet** (Jean-Gaston), ingénieur en chef du matériel et de la traction à la C^ie^ du chemin de fer du Nord, à Paris. Ancien président de la Société des ingénieurs civils de France. A fait des études remarquables pour la construction de la nouvelle locomotive à grande vitesse exposée par la compagnie et récompensée d'un grand prix; 35 ans de services. Chevalier du 30 décembre 1892.

M. **Charles** (Bernard-Henri), dit **Lavauzelle**, imprimeur, libraire-éditeur, à Limoges. Directeur de la *France militaire* et de l'*Echo de la gendarmerie*. Services importants rendus par la publication des ouvrages officiels ayant trait à l'organisation de l'armée. Grand prix à l'Exposition de Bruxelles. Chevalier du 21 juillet 1886.

M. **Claude-Lafontaine** (Lucien-Félix), banquier, à Paris. Directeur de la Société *le Comptoir des Ardennes*. Ancien président du Syndicat de l'Union des banquiers. Membre trésorier de la Chambre de commerce de Paris. A contribué à la fondation et au développement des divers services de cette compagnie, qui ont ob-

tenu les plus hautes récompenses à l'Exposition de Bruxelles. Chevalier du 21 octobre 1878.

M. **Cronier** (François-Ernest), ingénieur en chef des ponts et chaussées. Directeur de la raffinerie Say, à Paris. Membre de la Commission permanente des valeurs en douane. A introduit de nombreux perfectionnements dans son industrie et organisé de nombreuses et intéressantes institutions ouvrières. Hautes récompenses aux Expositions universelles. Membre du Jury international, à Bruxelles. Exposant hors concours. Chevalier du 15 janvier 1889.

M. **Faurax** (François-Léon), fabricant de voitures à Lyon. Conseiller d'arrondissement depuis 1874. Ancien adjoint au maire de Lyon. Président des Syndicats réunis des carrossiers, charrons, selliers et industries des chemins de fer et de la voiture du département du Rhône. 33 ans de services industriels. Médailles d'or aux Expositions de Paris 1878 et 1889. Vice-président du jury à Bruxelles. Exposant hors concours. Chevalier du 27 juillet 1871.

M. **Gauthiot** (Charles), secrétaire général de la Société de géographie commerciale de Paris. Membre du Conseil supérieur des Colonies et du Conseil supérieur de statistique. Se consacre depuis de longues années aux études coloniales et au développement de notre commerce avec les colonies. Vice-président du Jury international de Bruxelles. Chevalier du 12 juillet 1890.

M. **Gautreau** (Théophile), constructeur mécanicien, à Dourdan (Seine-et-Oise). Président honoraire de la Chambre syndicale des constructeurs de machines agricoles. Membre des Comités d'admission de Paris, Moscou, Chicago et Bruxelles. Membre du Jury international à Bruxelles. Exposant hors concours. Chevalier du 13 juillet 1881.

M. **Heugel** (Henri-Georges), éditeur de musique, à Paris. Directeur du *Ménestrel*. Vice-président du Syndicat des éditeurs de musique. A rendu des services importants pour le développement en France des éditions musicales. Grand prix à l'Exposition à Bruxelles. Chevalier du 29 juillet 1886.

M. **Jourdan** (Edouard), directeur de l'Ecole des hautes études commerciales de Paris. Ingénieur des arts et manufactures. Membre du Conseil supérieur de l'enseignement technique. Membre des comités de l'Exposition de Bruxelles. Diplôme d'honneur de collaborateur à Bruxelles.

*M. **Leduc** (Albert), fabricant de chapeaux, à Paris. Vice-président de la Chambre syndicale de sa profession. Président du Comité supérieur des Syndicats de la chapellerie française. Membre de la Commission permanente des valeurs en douane et du Conseil d'administration du Comptoir national d'escompte. Membre du Jury international, à Bruxelles. Exposant hors concours. Chevalier du 29 octobre 1889.

*M. **Legrand** (Charles), fabricant de tissus d'ameublement, à Paris. Membre de la Commission permanente des valeurs en douane. Vice-président de l'Association générale de l'industrie du commerce des tissus et matières textiles. A réalisé d'importants progrès dans l'industrie de l'impression sur étoffes. Président du Jury international à Bruxelles. Exposant hors concours. Chevalier du 29 octobre 1889.

M. **Leroy** (Alfred-Désiré-Louis-Joseph), directeur des mines de Bruay (Pas-de-Calais). Maire de Bruay Conseiller général du Pas-de-Calais. A rendu d'importants services à la classe ouvrière et à l'industrie houillère de l'arrondissement de Béthune. 44 ans de services industriels. Membre du Jury international à Bruxelles. Exposant hors concours. Chevalier du 18 octobre 1887.

M. **Mame** (Paul-Jules-Amand), imprimeur-éditeur, à Tours. A coopéré ou présidé à l'exécution de nombreuses et importantes publications artistiques. A entrepris des reproductions d'aquarelles remarquables. Promoteur d'intéressantes institutions patronales et économiques. 38 ans de services industriels. Membre du jury, Paris 1889. Deux grands prix Exposition de Bruxelles. Chevalier du 8 août 1870.

*M. **Norberg** (Jules), de la maison Berger-Levrault, imprimeur-éditeur, à Nancy. Ancien membre de la Chambre de commerce de Nancy. Services importants rendus aux grandes administrations de l'Etat pour les publications des annuaires officiels. 51 ans de services industriels. Grand prix à l'Exposition de Bruxelles. Chevalier du 20 octobre 1878.

M. **Rolland** (Georges-François-Joseph), ingénieur en chef des mines. Président du Conseil d'arrondissement de Briey. Administrateur-délégué de la Société métallurgique de Gorcy. Président de la Société des mines de Marles. A accompli d'importants travaux pour la création d'oasis dans le Sud algérien et a rendu de grands services à l'industrie minière et métallurgique de l'arrondissement de Briey. Membre du Jury international de Bruxelles. Exposant hors concours. Chevalier du 30 octobre 1887.

Au grade de chevalier.

*M. **Alloend-Bessand** (Paul-Denis), fabricant de confections, à Paris. Administrateur des Magasins de la Belle Jardinière. Membre du Conseil supérieur du travail et de la Commission permanente des valeurs en douane. Membre des Comités de l'Exposition de 1889. Membre des jurys à Lyon et à Bruxelles. Exposant hors concours.

M. **Armet de Lisle** (Emile), directeur-administrateur de la Société de traitement des quinquinas, à Paris. Membre des Comités de l'Exposition universelle de 1889 et de Chicago 1893. Grand prix à l'Exposition de Bordeaux 1895 et à l'Exposition de Bruxelles.

M. **Arnavon** (Louis-Honoré-Marie-Auguste), fabricant de savons, à Marseille. Président du Comité régional de l'Alliance française. Fondateur de la Société des habitations ouvrières. Grand prix à l'Exposition universelle de Paris, 1889, et à l'Exposition de Bruxelles.

*M. **Baignol** (Camille-Pierre-Paul), fabricant de plumes métalliques et crayons, à Boulogne-sur-Mer. Ancien président du conseil d'arrondissement de Boulogne-sur-Mer. 35 ans de services industriels. A créé une industrie nouvelle dans la région et développé l'exportation française. Nombreuses médailles à diverses Expositions. Exposant à l'Exposition de Bruxelles.

*M. **Bellan** (Désiré-Léopold), fabricant de tulles perlés, à Paris et à Lunéville, et syndic du Conseil municipal de la Ville de Paris. Médaille d'or à l'Exposition d'Amsterdam, 1885. Membre du jury à l'Exposition de Bruxelles. Exposant hors concours.

M. **Biard** (Eugène-Edmond), ingénieur principal du matériel à la C^ie^ des chemins de fer de l'Est, à Paris. A dirigé la construction du matériel exposé par cette compagnie à Bruxelles. Médaille d'or de collaborateur à cette Exposition.

*M. **Blin** (Charles-Léopold-Eugène), manufacturier, à Elbeuf. Dirige d'importants établissements groupant toutes les manipulations de la laine et occupant plus de 1 500 ouvriers. Services rendus à l'exportation. Titulaire d'une médaille pour faits de sauvetage. Membre du jury à l'Exposition de Bruxelles. Exposant hors concours.

*M. **Breton** (Guillaume), de la maison Hachette et C^ie^, éditeurs, à Paris. Docteur ès lettres. Exposant hors concours à l'Exposition de Bruxelles.

M. **Chabrol** (Léonce), chef adjoint du cabinet du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes. Secrétaire de la Commission supérieure chargée d'organiser la participation de la France à l'Exposition de Bruxelles. Chargé de travaux administratifs de l'Exposition de Bruxelles et de travaux spéciaux pour la préparation de l'Exposition universelle de 1900.

M. **Cloquemin** (Pierre-Théophile), chef du service central de la C^ie^ générale

transatlantique, à Paris. Ancien inspecteur à la C^ie^ des messageries maritimes. 27 ans de services rendus à l'industrie des transports maritimes. Grand prix à l'Exposition de Bruxelles.

*M. **Cointreau** (Edouard-Charles), fabricant de liqueurs à Angers. Juge au tribunal de commerce d'Angers. Commissaire-rapporteur à l'Exposition de Chicago. Membre du jury aux Expositions d'Amsterdam, 1895, et de Bordeaux, 1896. Rapporteur à l'Exposition de Bruxelles. Exposant hors concours.

M. **Coiseau** (Louis), entrepreneur de travaux publics, à Paris. Membre du Comité de la Société des ingénieurs civils de France. A collaboré depuis plus de trente ans aux grands travaux exécutés en Europe, notamment aux installations maritimes du port d'Anvers, et à la régularisation du Danube à Vienne, à la construction des piles en eau profonde du grand pont sur le Forth et à l'établissement du port extérieur de Bilbao. Hautes récompenses aux Expositions universelles. Grand prix à l'Exposition de Bruxelles.

M. **Colin** (Léon-Joseph), négociant à Bordeaux, membre de la Chambre de commerce de cette ville. Président du Syndicat des vins en gros de Bordeaux. Vice-président de l'Union générale des syndicats girondins. Président du jury à l'Exposition de Bordeaux. Membre du jury aux expositions de Rouen et de Bruxelles. Exposant hors concours.

M. **Colson-Blanche** (Arnold-Adolphe-Hubert), meunier, à Gouvieux (Oise). Président de l'Association nationale de la meunerie française. Services rendus à la statistique d'approvisionnement. Médaille d'or à l'Exposition de Bruxelles.

M. **Cordonnier** (Anatole), agriculteur-viticulteur, à Bailleul (Nord). Lauréat de nombreux concours et expositions horticoles. Titulaire de trois médailles d'or et de vermeil au concours de chrysanthèmes à l'Exposition de Bruxelles.

M. **Courtier** (Louis-François), imprimeur-lithographe, à Paris. Ingénieur civil. Publications importantes de dessins industriels et d'éditions scientifiques. Nombreuses récompenses aux diverses Expositions. Médaille d'or à l'Exposition de Bruxelles.

M. **Daum** (Jean-Louis-Auguste), directeur de verreries, à Nancy. Services éminents rendus à l'industrie d'art et à l'éducation professionnelle. Nombreuses récompenses aux Expositions. Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles.

M. **Deck** (François-Xavier), céramiste et fabricant d'émaux, à Paris. 40 ans de services industriels et artistiques. Grand prix à l'Exposition de Bruxelles.

M. **Denaiffe** (Clément), marchand grainier, à Carignan (Ardennes). Nombreuses récompenses à divers concours régionaux agricoles. Grand prix à l'Exposition de Bruxelles.

M. **Deviolaine** (Emile-Victor), directeur de verreries à Vauxrot (Aisne). 37 ans de services administratifs. Ancien juge et président du Tribunal de commerce de Soissons. Conseiller général de l'Aisne depuis vingt-six ans. Président de la Société d'horticulture de Soissons. Services rendus à l'industrie de la verrerie à bouteille et à celle de la sucrerie. Médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889. Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles.

M. **Duchanoy** (Maxime), secrétaire général du Commissariat général français à l'Exposition de Bruxelles. Ingénieur civil des mines. Ancien chef de service du Commissariat général français à l'Exposition de Chicago, 1893.

M. **Dufayel** (Georges-Jules), négociant, à Paris. Propriétaire des Grands magasins Dufayel, occupant plus de 1 900 ouvriers. Importants services de publicité. Membre du Jury international à Bruxelles.

M. **Dutey-Harispe** (Adrien-Marie), directeur de *l'Agriculture moderne*, à Paris. Secrétaire du Comité d'admission de la Section de l'agriculture à l'Exposition de Bruxelles. Secrétaire-rapporteur du jury du matériel agricole à la même Exposition.

M. **Espinasse** (Adolphe-Benjamin-Constant), administrateur-directeur des

hauts fourneaux, forges et aciéries du Saut-du-Tarn, à Saint-Juéry (Tarn). Président de la Chambre de commerce d'Albi. A donné un développement considérable à l'industrie métallurgique du Tarn. Inventeur d'un procédé de puddlage mécanique; 30 ans de services industriels; 17 ans de services publics. Médaille d'or, Paris, 1889. Membre du jury à l'Exposition de Bruxelles. Exposant hors concours.

*M. **Estieu** (Joseph-Adrien-Maurice), fabricant de biscuits à Courbevoie (Seine), vice-président du Syndicat des produits alimentaires en gros. Expert en douane. Membre du jury aux Expositions d'Amsterdam, de Rouen et de Bruxelles. Exposant hors concours.

M. **François** (Philibert-Antonin), directeur général des mines d'Anzin. Censeur de la succursale de la Banque de France, à Valenciennes. Vice-président de la Société de l'industrie minérale. Membre du conseil de perfectionnement de l'Ecole des mines de Saint-Etienne. A rendu des services signalés par ses remarquables travaux sur l'aération des mines et les explosifs; 27 ans de services industriels. Médaille d'or de collaborateur à l'Exposition universelle de 1889. Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles.

*M. **Kahn** (Paul), fabricant de vêtements pour enfants à Paris. Services rendus à l'exportation. Membre du jury à l'Exposition d'Amsterdam et de Rouen. Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles.

*M. **Folliot** (Jules-François), propriétaire-viticulteur à Chablis (Yonne). Vice-président du Conseil général de l'Yonne. Maire de Chablis. Conseiller municipal depuis 1871. Vice-président de la Société centrale d'agriculture de l'Yonne et de la Société vigneronne. Membre du jury aux Expositions d'Amsterdam et de Bruxelles. Exposant hors concours.

*M. **Gauthier-Villars** (Albert-Paul-Ferdinand-Laurent), imprimeur-éditeur à Paris. Ancien officier d'artillerie. Président de la Société mixte de secours mutuels de l'imprimerie typographique. A dirigé de nombreuses publications scientifiques importantes. Membre des Comités de l'Exposition universelle de 1889. Membre du jury à l'Exposition d'Amsterdam. Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles.

M. **Gilbert** (Jules-Joseph-Marie), fabricant de crayons à Givet (Ardennes); 53 ans de services industriels; 36 ans de services publics et gratuits. Membre de la Chambre consultative des arts et manufactures depuis 1861. Progrès importants réalisés dans la fabrication. Collaboration à des œuvres diverses d'assistance sociale. Nombreuses récompenses aux Expositions. Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles.

*M. **Gillou** (Emile-Pierre), fabricant de papiers peints à Paris. Président de la Chambre syndicale de sa profession. Président honoraire du patronage des enfants du papier peint. Membre adjoint de la Commission permanente des valeurs en douane, Membre des Comités et du jury de l'Exposition universelle de 1889. Membre du jury de l'Exposition de Bruxelles. Exposant hors concours.

*M. **Gouttière** (Edmond-Louis-Henri), facteur de pianos à Paris, Vice-président de la Chambre syndicale des instruments de musique. Médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris, 1889. Grands prix aux Expositions d'Anvers et d'Amsterdam. Membre du jury à l'Exposition de Rouen. Grand prix à l'Exposition de Bruxelles.

M. **Grammont** (Claude-Etienne), tréfileur et constructeur de câbles électriques et de dynamos à Pont-de-Chéruy (Isère). Ancien ouvrier tréfileur. Perfectionnements apportés à la fabrication des fils d'acier pour aiguilles et parapluies. Créateur de plusieurs établissements industriels. Construction et pose de câbles sous-marins, construction de dynamos et de matériel de lignes de tramways électriques. Grand prix à l'Exposition de Bruxelles.

M. **Grouvelle** (Jules-Philippe), ingénieur-constructeur d'appareils de chauffage à Paris. Professeur à l'Ecole centrale des arts et manufactures. A dirigé d'importants

travaux de chauffage et de ventilation dans les édifices publics et les navires de la flotte de l'Etat. Médaille d'or à l'Exposition universelle de 1878. Membre du jury à l'Exposition universelle de 1889 et à l'Exposition de Bruxelles. Exposant hors concours.

M. **Iffla-Osiris** (Daniel), ancien banquier à Paris. Agriculteur et viticulteur. Propriétaire exploitant du vin de la Tour-Blanche. Médaille d'or, Paris, 1878. Membre du jury à l'Exposition de Bruxelles. Exposant hors concours.

M. **Lalique** (René-Jules), joaillier-bijoutier, artiste industriel à Paris. Œuvres personnelles remarquables. Médailles aux salons de 1893, 1895 et 1897. Grand prix et diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles.

M. **Larcher** (Ernest-Sévère), négociant en vins à Versailles. Adjoint au maire de Versailles. Président du Tribunal de commerce de cette ville. Conseiller d'arrondissement. Président du Syndicat national du commerce en gros des vins, spiritueux et liqueurs de France. Membre du jury aux Expositions de Lyon, Rouen et Bordeaux. Président du Jury international de Bruxelles (classes des vins). Exposant hors concours.

M. **Laurent-Mouchon** (Ferdinand), agriculteur à Orchies (Nord). Lauréat de nombreuses récompenses dans les concours généraux et régionaux agricoles. Médaille d'or Paris, 1889. Grand prix à l'Exposition de Bruxelles.

M. **Le Cœur** (Théodore-Joseph), entrepreneur de charpentes à Paris. Ingénieur des arts et manufactures. Services rendus aux Expositions, Paris, 1889, de Chicago, 1893. Entrepreneur général de la décoration de la Section française à l'Exposition de Bruxelles, 1897.

M. **Leclanché** (Maurice), fabricant de piles électriques et accessoires à Paris. Services signalés rendus aux grandes administrations. Médailles d'or, Paris, 1889. Diplôme d'honneur, Amsterdam. Médaille d'or à l'Exposition de Bruxelles.

*M. **Lefebvre** (Georges-Alfred), industriel à Paris. Président de la Chambre syndicale des produits chimiques. Président de la Compagnie du phospho-guano. Administrateur-délégué de la Société « la Madone » pour le raffinage des alcools. Importateur d'indigo et matières tinctoriales. Président du Conseil d'administration de la Société coloniale de la Grande-Comore. Maire de Fontenay-lès-Briis (Seine-et-Oise). Membre du jury à l'Exposition de Bruxelles.

M. **Lefebvre-Desvallières** (Louis-Emile), administrateur en chef de la Compagnie des messageries maritimes, à Paris. 37 ans de services rendus à l'industrie des transports maritimes et postaux. Grand prix à l'Exposition de Bruxelles.

M. **Ligier** (Paul-Félix-Emile), fabricant de bijouterie d'imitation à Paris. Vice-président de la Chambre syndicale de sa profession. Médaille d'or à l'Exposition de Paris, 1878. Diplôme de 1re classe à l'Exposition de Melbourne. Membre du jury à l'Exposition d'Anvers. Vice-président du jury à l'Exposition d'Amsterdam. Grand prix à l'Exposition de Bruxelles, 1897.

*M. **Lumière** (Auguste-Marie-Louis-Nicolas), directeur de la Société anonyme des plaques et papiers photographiques à Lyon. A réalisé de grands progrès dans la fabrication continue des papiers photographiques. A contribué à vulgariser la photographie par le cinématographe. Auteur de travaux remarquables sur la photographie en couleurs et de nombreuses communications à l'Académie des sciences et aux sociétés savantes. Membre du jury à l'Exposition de Bruxelles, 1897. Exposant hors concours.

M. **Molteni** (François-Marie-Alfred), fabricant d'appareils d'optique et de photographie à Paris, Président d'honneur de la Chambre syndicale de sa profession. Services rendus à l'industrie et à l'enseignement. Perfectionnements aux appareils de projection. Médailles d'or aux Expositions d'Amsterdam et de Paris, 1889. Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles, 1897.

M. **Metz** (Marie-Arthur-Paulin), céramiste à Paris. Président du Conseil des

prud'hommes de la Seine (Section du bâtiment). Vice-président de l'Union céramique et chaufournière de France. Médaille d'or à l'Exposition de Bruxelles, 1897.

M. **Michelin** (André-Julien), fabricant de caoutchouc à Clermont-Ferrand et construction de charpentes en fer. Ingénieur des arts et manufactures. Ancien sous-chef du service de la carte de France. Progrès réalisés dans la fabrication des bandages pneumatiques. Membre du Jury international à l'Exposition de Bruxelles, 1897. Exposant hors concours.

M. **Mouthier** (Charles), directeur de la Compagnie d'assurances « la Foncière-Transports » à Paris; membre de la Commission supérieure de la marine marchande. Services rendus au commerce extérieur. Grand prix à l'Exposition de Bruxelles, 1897.

M. **Outhenin-Chalandre** (Gaston-Marie), fabricant de papiers et de cellulose à Savoyeux (Haute-Saône). Dirige les importants établissements de Geneuille, Chetroz, Savoyeux, Deluz et Seveux. Vice-président de l'Union des fabricants de papier de France. Grand prix, à Paris, 1889. Membre du jury à l'Exposition de Bruxelles, 1897. Exposant hors concours.

*M. **Perdoux** (Léon-Emile), confectionneur pour dames à Paris. Président de la Chambre syndicale de sa profession. Médaille d'or à l'Exposition de Paris, 1878. A organisé à Bruxelles l'exposition de la collectivité des couturiers de Paris, récompensée d'un grand prix. Membre du jury à Bruxelles, 1897. Exposant hors concours.

M. **Perrigot** (Jules-Paul), fabricant de papiers à la cuve, à Arches (Vosges). Ingénieur des arts et manufactures. A perfectionné la fabrication des papiers fiduciaires pour timbre et billets de banque et celle des papiers à dessin et à filtre. Création de plusieurs succursales à l'étranger. Grand prix à l'Exposition de Bruxelles, 1897.

M. **Perrin** (Michel-Antoine), tanneur et mégissier à Villeurbanne (Rhône). Président-fondateur du Syndicat de l'industrie des cuirs et peaux du département du Rhône et de la région lyonnaise. Grand prix à l'Exposition de Lyon. Membre du jury à l'Exposition de Bruxelles, 1897. Exposant hors concours.

M. **Pinget** (Henri-Charles-Gaston), ingénieur à Paris. Secrétaire du Comité des forges de France. Inspecteur technique de la Caisse syndicale d'assurance mutuelle des forges de France; 22 ans de services industriels. Membre du Jury international de Bruxelles, 1897.

M. **Poullot** (Jean-Baptiste-Jules), fabricant de tissus à Reims. Ancien ouvrier peigneur de laines à la main. Président de la Chambre de commerce de Reims; 44 ans de services industriels; diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles, 1897.

M. **Pralon** (Léopold-Alexandre), ingénieur de la Société de Denain et Anzin. Ingénieur civil des mines. Délégué général du Conseil d'administration de la Société de Denain. Secrétaire général et délégué du Conseil de la Société de Somorrostro. Diplôme d'honneur de collaborateur à l'Exposition de Bruxelles, 1897.

*M. **Prévet** (Jules-Frédéric-Georges), fabricant de conserves alimentaires et de fécules à Meaux. Président de la Chambre syndicale des fécules. Vice-président de l'Union des syndicats de l'alimentation en gros. Commissaire-rapporteur à l'Exposition de Chicago. Grand prix à l'Exposition de Bruxelles, 1897.

*M. **Ricois** (Ernest-Félix), codirecteur des magasins du Bon Marché à Paris. Services rendus au commerce d'exportation. Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles, 1897.

M. **Rivière** (Louis-Charles-Albert), secrétaire général de la Société générale des prisons à Paris. Se consacre depuis vingt ans à l'étude des questions pénitentiaires. Diplôme d'honneur de collaborateur à l'Exposition de Bruxelles.

M. **Roy** (Ferdinand-Emmanuel), filateur de coton au Petit-Quévilly (Seine-Inférieure). Secrétaire de l'Association générale de l'industrie et du commerce des tissus et matières textiles. Services rendus à l'exportation. Diplôme d'honneur à l'Exposition de Rouen. Membre du jury de l'Exposition de Bruxelles, 1897, Exposant hors concours.

M. **Saint** (Henri-Pierre-Auguste), filateur et tisseur à Flixecourt (Somme). Dirige d'importantes usines occupant 9,000 ouvriers. Conseiller général de la Somme. Membre du jury à l'Exposition de Rouen. Grand prix à l'Exposition de Bruxelles, 1897.

M. **Salin** (Auguste-Jean-Hyacinthe), maître de forges à Dammarie et Ecurey (Meuse). Associé du Comptoir général des fontes. Conseiller général de la Meuse. Progrès dans la fabrication des cylindres à vapeur et dans la fabrication des fontes d'ornementation. A fondé plusieurs institutions de prévoyance sociale pour ses ouvriers. Médaille d'or à l'Exposition de Bruxelles, 1897.

M. **Serpette** (Henri-Charles-Antoine-Gaston), compositeur de musique à Paris. Grand prix de Rome. Auteur de nombreuses œuvres musicales. Secrétaire rapporteur du jury à l'Exposition de Bruxelles, 1897.

M. **Siot-Decauville** (Edmond-Gustave), fondeur éditeur de bronzes d'art à Paris. Progrès remarquables dans la fabrication des bronzes et des étains ainsi que dans la coloration et la patine des métaux. Secrétaire rapporteur du Jury international des bronzes. Exposant hors concours à l'Exposition de Bruxelles, 1897.

*M. **Ternisien** (Hippolyte-Eugène), tapissier décorateur à Paris. Grand prix à l'Exposition de Bordeaux. Membre du jury à l'Exposition de Bruxelles, 1897. Exposant hors concours.

M. **Ternynck** (Henri-Félix-Louis), filateur et tisseur à Roubaix. Président du Tribunal de commerce de Roubaix. Président de la Chambre syndicale des tissus. Membre du jury à l'Exposition de Bruxelles, 1897. Exposant hors concours.

M. **Turpin** (Marie-Félix-Henri), de la maison Lafond frères, négociants en vins à Rouen. Membre de la Chambre de commerce de Rouen. Administrateur de la succursale de la Banque de France. Président de la Société industrielle de Rouen. Membre de la Commission extraparlementaire de l'alcool. Président du jury des vins à l'Exposition de Rouen. Membre du jury à l'Exposition de Bruxelles, 1897. Exposant hors concours.

M. **Verdol** (Louis-Jules), inventeur et constructeur à Lyon. Ancien ouvrier mécanicien. Inventeur de la mécanique de tissage qui porte son nom et de toutes les machines auxiliaires; perfectionnements de la mécanique Jacquard. Services éminents rendus à l'industrie des tissus façonnés, et particulièrement des tissus de soie. Médaille d'or à l'Exposition de Bruxelles, 1897.

M. **Vever** (Jean-Baptiste-Eugène-Henri), bijoutier-joaillier à Paris. Capitaine de l'armée territoriale. Décoré de la médaille d'argent pour acte de courage. A collaboré à la création de l'Ecole professionnelle de la bijouterie-joaillerie. Commissaire-rapporteur à l'Exposition de Chicago. Grand prix à l'Exposition de Bruxelles, 1897.

M. **Viellard** (Léon), maître de forges à Morvillars (Haut-Rhin). Ingénieur des arts et manufactures. Gérant des établissements Viellard, Migeon et C^ie^. Directeur de la Société anonyme des forges et visseries de Saint-Hippolyte (Doubs). Directeur du Comptoir de quincaillerie de l'Est. Administrateur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est; 41 ans de services industriels et commerciaux. A fondé cinq succursales en Europe et en Amérique. Médaille d'or à l'Exposition de Bruxelles, 1897.

M. **Wintenberger** (Hector-Emile-Fortuné), fabricant de machines agricoles à

Frévent (Pas-de-Calais), maire de Frévent. Services signalés rendus à l'agriculture. Médaille d'or à l'Exposition de Bruxelles, 1897.

Par décret du Président de la République, en date du 31 décembre 1897, rendu sur la proposition des Ministres du Commerce, de l'Industrie des Postes et des Télégraphes et de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur, portant que les promotions et nominations dudit décret sont faites en conformité des lois et règlements en vigueur, ont été promus ou nommés dans cet ordre, à l'occasion de l'Exposition internationale de Bruxelles, savoir :

Au grade d'officier.

M. **Barrias** (Félix-Joseph), artiste peintre. Exposant hors concours à l'Exposition de Bruxelles. Chevalier du 12 juillet 1859.

M. **Dupuis** (Jean-Baptiste-Daniel), statuaire. Médaille de 1re classe à l'Exposition de Bruxelles. Chevalier du 13 juillet 1881.

Au grade de chevalier.

M. **Blanche** (Jacques-Emile), artiste peintre. Exposant à Bruxelles. Hors concours.

M. **Boutigny** (Paul-Emile), artiste peintre. Médailles : 3e classe, 1884, 2e classe, 1889, d'argent, Exposition universelle 1889. Exposant à Bruxelles. Hors concours.

M. **Brispot** (Henri), artiste peintre. Médailles : 3e classe, 1881, d'argent, Exposition universelle 1889. Exposant à Bruxelles. Hors concours.

M. **Cesbron** (Achille), artiste peintre. Médailles : 3e classe, 1884, 2e classe, 1886, d'argent, Exposition universelle 1889. Exposant à Bruxelles. Hors concours.

M. **Dameron** (Charles-Emile), artiste peintre. Médailles : 3e classe, 1878, 2e classe, 1882, de bronze, Exposition universelle 1889. Hors concours. Membre du Jury international de l'Exposition de Bruxelles. Exposant hors concours.

M. **Frappa** (José), artiste peintre. Exposition à Bruxelles. Hors concours.

M. **Rosset-Granger** (Edouard), artiste peintre. Médailles : 3e classe, 1884, d'argent, Exposition universelle 1889. Exposant à Bruxelles. Hors concours.

M. **Bareau** (Georges-Marie-Valentin), statuaire. Médailles : 3e classe, 1893, 2e classe, 1895. Prix de Paris, 1895. Exposant à Bruxelles. Hors concours.

M. **Bruneau** (Eugène), architecte. Médailles : 3e classe, 1876, 2e classe, Exposition universelle 1878, de bronze, Exposition universelle 1889. Médaille de 1re classe à l'Exposition de Bruxelles.

M. **Desmoulin** (Fernand), artiste graveur. Médailles de 3e classe, 1889, de bronze, Exposition universelle 1889. Exposant à Bruxelles. Hors concours.

De plus, spécialement à l'occasion de l'Exposition internationale, un

certain nombre de nos compatriotes furent promus ou nommés dans l'ordre de Léopold (*).

SECTION DES BEAUX-ARTS

Commandeurs.

M. Lefebvre.

M. J.-J. Detaille.

Officiers.

MM. Daumet.
Léopold Flameng.
Achille Jacquet.

MM. Mathurin Moreau.
Alfred Roll.

Chevaliers.

MM. Pierre Carrier-Belleuse.
Adrien Demon.
Mme Demon-Breton.

MM. Gabriel Ferrier.
Umericht.

SECTION MILITAIRE

Commandeur.

M. le général de La Noe.

Officiers.

MM. l'intendant de La Briffe.
le commandant Haillot.

M. le colonel Meunier.

SECTION INDUSTRIELLE

Commandeurs.

MM. Gomot.
Hippolyte Morel.
Georges Graux.

MM. Camille Krantz.
Comte Du Périer de Larsan.
Charles Roux.

Officiers.

MM. Emile Chevallier.
Descubes.
Ernest Leroy.
Papelier.
Eugène Schneider.
De Saint-Quentin.
Armand Colin.
*Emile Dehesdin.
L. Douvreleur.
Léon Duchêne.
*Emile Dupont.
Du Vivier de Streel.
*Expert-Besançon.

MM. Georges Gagneau.
*Henri Gautier.
*Jules Hartmann.
*Jules Hetzel.
*Frédéric Honoré.
Frédéric Lederlin.
*Isidore Leroy fils.
Moron.
*Moisant.
A Olry.
*Charles Poullain.
Charles Robert.
*Antoine Vautier.

(*) Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des membres du Comité français des Expositions à l'étranger.

Chevaliers.

MM. *Alfred Accoulon.
*Anglade.
Félix Balaresque.
Dr Barbier.
Barrion dit Chapuis.
Jean Béraud.
Dr Beurnier.
Jacques Bignon.
*Georges Boin.
Boucharlat.
Georges Bolle.
Louis Boucher.
*André Bouilhet.
Auguste Boulyau.
Crossy.
Robert Carrier-Belleuse.
Léon Caubert.
Gaston Chabbert.
Auguste Chabrières.
Claude Charton.
Gustave Cheminais.
*Léon Colin.
Compère.
Courtin-Rossignol.
Camille Defresne.
Eugène Deny.
De Dion.
E. Ducloz.
Auguste Durand.
MM. Dutey-Harispe.
Gabriel Failliot.
Gaillard.
Jules Garnier.
*L. Geisler.
Geny.
*Emile Grebert.
Guillemaud aîné.
*Henri Hénon.
Henri Hollard.
*Georges Lamaille.
Ferd. Leborgne.
*Lucien Lemariey.
Pierre Mainguet.
J.-J. Martel.
Anatole Marsaux.
*Pierre Masson.
Eugène Meyzonnier.
P. Nadar.
*Onfray.
Prevot.
Ernest Puel de Lobel.
Nicolas Raffard.
Georges Raingo.
Isidore Ulmo.
Charles Vermot.
*Léon Walter.
*Louis Wolf.
Edmond Wuirion.

A l'occasion de l'Exposition de Bruxelles, et par arrêté du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en date du 10 juin 1898, ont été nommés(*) :

Officiers de l'instruction publique.

*M. **Carue** (Philippe), fabricant d'appareils de gymnastique à Paris.
M. **Eon** (Jean-Victor), typographe d'art à Paris.
M. **Gédalge** (Jonas-Elias), libraire-éditeur à Paris.
M. **Giroux** (Lucien-Firmin), fabricant d'instruments de chirurgie à Paris.
M. **Guérin** (Alphonse-Théodore), directeur de l'Ecole normale d'enseignement du dessin à Paris.
M. **Labro** (Charles), architecte à Paris.
*M. **Lourdelet** (Ernest), membre secrétaire de la Chambre de commerce de Paris, président de la Société de géographie commerciale.
M. **Lucas** (Nicolas), industriel, vice-président de la Chambre syndicale de maroquinerie à Paris.

(*) Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des membres du Comité français des expositions à l'étranger.

M. **Pellin** (Philibert-François), ingénieur civil, fabricant d'instruments d'optique à Paris.
M. **Reymond** (Antoine-André), chef du bureau du cabinet du Ministre des travaux publics.
M. **Rolland** (Henri-Jules), ingénieur des arts et manufactures à Paris.
M. **Rousseau** (Arthur), libraire-éditeur à Paris.
M. **Thibout** (Amédée), directeur de la maison Henri Herz à Paris.
M. **Trial** (Alphonse), administrateur de diverses sociétés philanthropiques à Bordeaux (Gironde).

A l'occasion de l'Exposition de Bruxelles, et par arrêté du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en date du 10 juin 1898, ont été nommés (*) :

Officiers d'académie.

M. **Adnet** (Ernest), fabricant d'appareils de chirurgie à Paris.
*M. **Bauche** (Gustave-Marcel), fabricant de coffres-forts à Reims (Marne).
M. **Baudrit** (Léon-Victor-Auguste), fabricant d'objets d'art à Paris.
M^me^ **Bertrand-Boulla** (Antonia), manufacturière à Nîmes, vice-présidente de l'Union des femmes de France.
M. **Bévière** (Camille-Léopold-Louis), architecte, sous-inspecteur des travaux de la ville de Paris.
M. **Bonté** (Henri-Joseph), entrepreneur de travaux publics à Paris.
M. **Bréauté** (Adolphe-Clément-Félix-Albert), artiste peintre à Paris.
M^lle^ **Brulfer**, dite **Deval** (Marguerite), artiste dramatique, professeur de diction à Paris.
M. **Bruyge** (Albert-Edmond), orthopédiste à Paris.
M. **Caron** (Henri), ancien professeur, publiciste à Péronne (Somme).
M. **Carpentier** (Pierre-Alexandre), chef d'atelier de la maison Colmont, fabricant d'instruments d'optique et de précision à Paris.
M. **Chalut-Voiry**, viticulteur à Tours (Indre-et-Loire).
M. **Chardainne** (Léon-Joseph), chef de bureau au Commissariat général de l'Exposition de Bruxelles.
M. **Coquelle** (Edmond), secrétaire du Musée industriel, agricole, commercial et colonial de Lille.
M. **Couesnon**, fabricant d'instruments de musique à Paris.
M. **Cueille** (Gabriel-Simon-Paul-François), photo-graveur à Paris.
M. **Degen** (Edouard), opticien, secrétaire de la Chambre syndicale de photographie à Paris.
M. **Degrais** (Charles-Marie), cogérant de l'orfèvrerie Boulenger à Paris.
M^lle^ **Delettrez** (Anna), professeur de dessin à Paris.
M^lle^ **Delorme** (Berthe), artiste peintre à Paris.
M. **Denomaison** (A.), négociant en vins à Rouen.
M. **Falize** (Henri), représentant de la maison Dervillé à Paris.
M. **Fischer** (Georges), ingénieur électricien à Paris.
M. **Fouquet** (Fernand-Léon), secrétaire attaché au Commissariat général de l'Exposition de Bruxelles.
M. **Gély** (Joseph), secrétaire particulier du Ministre des travaux publics.

(*) Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des membres du Comité français des Expositions à l'étranger.

M. **Gérard** (Henry), capitaine au 87e régiment d'infanterie à Saint-Quentin (Aisne).
M. **Gillot** (Louis-François), agent commercial de la Société anonyme métallurgique d'Auberive et Villerupt, à Paris.
Mme **Soret** (Henriette-Caroline-Louise), femme de lettres à Paris.
M. **Granier** (Edouard), secrétaire-rédacteur au secrétariat de la Chambre de commerce de Paris.
M. **Hadrot-Binant** (Paul-Auguste), fabricant de toiles à peindre, vice-président de la Chambre syndicale du papier, à Paris.
Mlle **Hiard** (Elisa-Félicité), artiste céramiste à Paris.
M. **Honnet** (Ernest-Parfait), trésorier de la Chambre syndicale de la confection et de la couture pour dames et enfants, à Paris.
M. **Janssens** (Jean-Léon), publiciste, professeur de comptabilité au cercle des conférences commerciales à Paris.
M. **Lacour** (Louis-Désiré), constructeur de spécialités métalliques à Paris.
M. **Langoulant** (Alfred-Eloi), directeur de la maison de bijouterie Gross, Langoulant et Cie, à Paris.
M. **Larger** (François-Louis), photographe à Paris.
M. **Laurent-Colas** (Onésime), fabricant d'articles de quincaillerie pour carrosserie à Bogny-sur-Meuse (Ardennes).
M. **Leclerc** (Théophile-Clément), architecte à Paris.
M. **Leclerc** (Emile), directeur des cours professionnels de l'imprimerie Lahure, à Paris.
M. **Lefebvre** (Georges), imprimeur à Lille.
M. **Letombe** (Léon-Abel-Céler), ingénieur des arts et manufactures, secrétaire de la Société industrielle du Nord de la France, à Lille.
M. **Liévin** (Camille-Louis), directeur commercial de la maison Lemoine, fabricant de ressorts et essieux à Paris.
M. **Loebnitz** (Jules), fabricant de faïences à Paris.
M. **Mattioli** (Gaëtan-Joseph), inventeur d'appareils photographiques à Paris.
M. **Michaut** (Albert-Louis-Marie), chef d'escadron d'artillerie, adjoint à la section technique au Ministère de la guerre.
M. **Millochau** (Maurice), secrétaire du Comité de la réunion hippique des officiers de réserve et de l'armée territoriale à Paris.
M. **Millington** (Edouard), directeur de la fabrication de la maison Blanzy-Poure et Cie, fabricant de plumes métalliques à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
M. **Monfils** (Alphonse-Jules), capitaine de cavalerie, représentant du comité de l'art militaire à l'Exposition de Bruxelles.
*M. **Moquet-Lesage** (Henry), directeur de la confiturerie Saint-James à Paris.
*M. **Mouilbau** (Jean-Jules), fabricant d'articles d'habillement à Paris.
M. **Ouivet** (Edmond-Hippolyte), prote de l'imprimerie Lahure à Paris.
M. **Pauffin** (Philippe), photographe à Paris.
M. **Paulme** (Albert), publiciste à Paris.
M. **Paupy** (Emile-Louis-Jean-Charles-Antoine), industriel, membre du conseil de la Chambre des matériaux de construction à Paris.
M. **Pidolle** (Albert), directeur des services commerciaux de la maison Colin et Cie, éditeurs à Paris.
M. **Piel** (Paul), fabricant de bijouterie imitation à Paris.
M. **Prouvot** (Emile-Henri), de la maison Leborgne, fabricant de tapis et tapisseries à Lannoy (Nord).
M. **Raphanel** (Jean), critique d'art à Paris.
*M. **Remy** (Benjamin), intéressé des grands magasins du Louvre.
M. **Ribal** (Jules-Edouard), chef de bureau à la Chambre de commerce de Paris.

M. **Rimpault** (Emile-Delphin-Joseph), architecte à Levallois-Perret (Seine).
M. **Roux** (Frédéric), adjoint au maire du IX^e^ arrondissement, associé de la maison de Guilleminot, Roux et C^ie^, fabricants de produits photographiques à Paris.
M. **Secrétan** (Georges), constructeur d'instruments de précision à Paris.
M. **Simon** (Henri), fabricant d'étoffes pour ameublement à Paris.
M. **Thierry** (Paul), fabricant de chaussures à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
M. **Thuillier** (Eugène-Parfait), entrepreneur de plomberie à Paris.
M. **Triollet** (Justin-Jean-Baptiste), fabricant de produits antiseptiques à Paris.
M. **Varsavaux** (Lucien-Charles-Auguste), artiste peintre, photographe à Paris.
M. **Vaysse** (Marie-Léonce), artiste peintre à Paris.
M. **Vernachet** (Jean-Baptiste), artiste peintre décorateur à Reims (Marne).

A l'occasion de l'Exposition internationale de Bruxelles, la décoration du Mérite agricole a été conférée, par décret en date du 23 septembre 1898, rendu sur la proposition du Ministre de l'Agriculture, et par arrêté du Ministre de l'Agriculture, en date du même jour, aux personnes ci-après désignées(*) :

Grade d'officier

M. **Baltet** (Charles), pépiniériste à Troyes (Aube) : auteur d'importantes publications horticoles. Nombreuses récompenses aux expositions universelles et internationales. Lauréat de l'Académie des sciences. Médaille d'or à l'Exposition de Bruxelles (1897). Membre du jury international de Gand (1898); 48 ans de pratique horticole. Chevalier de 18 décembre 1888.

M. **Besnard** (Frédéric-Etienne), ingénieur à Paris : constructeur d'appareils de pulvérisation pour les maladies des végétaux. Inventeur d'un pulvérisateur contre les maladies de la vigne et des pommes de terre, qui rend les plus grands services aux agriculteurs. Nombreux premiers prix dans les concours. Collaboration à l'Exposition de Bruxelles. Chevalier du 19 juillet 1893.

M. **Clert** (Alfred), constructeur de trieurs à Niort (Deux-Sèvres) : nombreuses récompenses dans les concours. Médailles d'or aux Expositions de Bordeaux, Lyon et Bruxelles. Chevalier du 16 novembre 1891.

M. **Clerc**, agriculteur, maire d'Aïn-Tédelès, près Mostaganem : syndic des vignobles de l'arrondissement de Mostaganem. Nombreuses récompenses dans les concours et les expositions. Médaille d'or à l'Exposition internationale de Bruxelles. Chevalier du 5 janvier 1889.

M. **Dallé** (Louis), horticulteur-pépiniériste, à Paris : introducteur de diverses plantations exotiques. Nombreuses récompenses dans les concours et expositions. Plus de 30 ans de pratique horticole. Collaboration à l'Exposition de Bruxelles. Chevalier du 22 juillet 1891.

M. **Gentils**, rédacteur faisant fonctions de sous-chef de bureau au Ministère de l'Agriculture : a pris une part active, au point de vue administratif, à la préparation et à la liquidation de l'Exposition internationale de Bruxelles. Chevalier du 30 décembre 1891.

(*) Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des membres du Comité français des Expositions à l'étranger.

M. **Martinet** (Henri-Eugène), architecte-paysagiste, directeur du journal horticole *le Jardin*. Membre du jury à l'Exposition internationale de Bruxelles. Chevalier du 13 avril 1894.

M. **Roullier-Arnoult**, directeur de l'Ecole pratique d'aviculture de Gambais (Seine-et-Oise). Membre fondateur du Comité d'encouragement à l'agriculture de Seine-et-Oise. Créateur d'un grand établissement d'élevage de volailles. Nombreuses récompenses dans les concours généraux, régionaux et dans les expositions universelles et internationales. Membre du jury dans plusieurs concours. Collaboration à l'Exposition de Bruxelles. Chevalier du 17 juillet 1883.

M. **Simon** (Albert-Eugène), constructeur de machines agricoles à Cherbourg (Manche) : inventeur de plusieurs instruments agricoles. Nombreux premiers prix dans les concours. Chevalier du 17 mars 1896. Titres exceptionnels. Lauréat d'un diplôme d'honneur à l'Exposition internationale de Bruxelles (1897).

Grade de chevalier

M. **Billioud** (Francisque-Amédée), ingénieur-constructeur de machines agricoles à Paris : perfectionnements apportés aux machines à trier. Collaboration à l'Exposition de Bruxelles (1897).

M. **Dauthenay** (Henri-Louis-Mathurin), rédacteur en chef de la *Revue horticole :* auteur de publications horticoles à l'occasion de l'Exposition internationale de Bruxelles.

M. **Delerue** (Henri-Alexandre-Emile), administrateur de la Société nouvelle des eaux minérales de Vichy, publiciste à Bois-Colombes (Seine) : nombreux articles sur les tarifs de douanes et sur les questions agricoles. Plusieurs récompenses dans les expositions. Collaboration à l'Exposition internationale de Bruxelles.

M. **Deroy** (Charles-Eugène), constructeur d'appareils pour les laboratoires et pour la distillation, à Paris : a collaboré aux Expositions universelles de Paris (1889), Chicago (1893), Bordeaux (1896). Lauréat d'une médaille d'or à l'Exposition internationale de Bruxelles (1897); 25 ans de pratique.

M. **Dujardin** (Jules-Edouard), constructeur d'instruments œnologiques à Paris : lauréat d'un diplôme d'honneur à l'Exposition internationale de Bruxelles (1897).

* M. **De l'Escale** (Eugène), secrétaire du groupe vinicole de l'Exposition de Bruxelles, secrétaire du Comité des expositions françaises à l'étranger depuis sa fondation. Membre du jury de plusieurs expositions.

M. **Gailliard** (Georges-Ernest), directeur de la maison Guillout (fabrication de biscuits), à Paris : nombreuses et importantes récompenses dans les expositions universelles internationales. Trésorier de la Chambre syndicale de l'épicerie. Membre du jury à l'exposition du travail. Collaboration à l'Exposition de Bruxelles; 26 ans de services.

M. **Gardelle** (Jean-Léonard), négociant en vins, à Bruxelles (Belgique) : membre du jury à l'Exposition internationale de Bruxelles.

M. **Gasquet** (Henri), directeur de la Société française de matériel agricole de Vierzon (Cher) : membre du jury dans plusieurs concours. A apporté de grandes améliorations dans la construction des machines à battre. Nombreuses récompenses. Lauréat d'un grand prix à l'Exposition internationale de Bruxelles (1897); 20 ans de services.

M. **Gosset** (Ernest), ingénieur à Liancourt (Oise) : créateur de plusieurs instruments. A apporté de nombreux perfectionnements dans les machines agricoles. Récompenses dans les concours et les Expositions universelles de Paris (1889), Vienne (1890), Bordeaux, Lyon, Anvers. Lauréat d'un grand prix à l'Exposition internationale de Bruxelles.

M. **Guignard** (René), propriétaire viticulteur, domicilié à Paris : exposant et

lauréat d'une médaille d'or à l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles.

M. **Leudet** (Pierre-Théodore), propriétaire-éleveur, à Saint-Benoist-d'Hébertot (Calvados) : dirige une importante exploitation agricole dans laquelle il applique les meilleures méthodes de culture et d'élevage. Trésorier de la Société des aviculteurs de France. Nombreuses récompenses dans les concours régionaux et au concours général agricole de Paris. Plus de trente premiers prix dont plusieurs prix d'honneur; 16 ans de pratique agricole.

*M. **Marnier** (Louis-Alexandre), membre du jury à l'Exposition internationale de Bruxelles : collaboration importante comme exposant dans de nombreuses expositions universelles à l'étranger.

M. **Matiffas** (Constant), membre de la Chambre de commerce française à Bruxelles (Belgique) : membre du jury pour les vins à l'Exposition internationale de Bruxelles (1897).

M. **Philippe** (Alfred), ingénieur-constructeur à Paris : inventeur d'un filtre perfectionné à l'usage des sucreries et huileries. A dirigé la construction de plusieurs raffineries tant en France qu'à l'étranger. Nombreuses récompenses dans les concours et expositions. Lauréat d'un diplôme d'honneur et de plusieurs médailles à l'Exposition internationale de Bruxelles.

M **Renaud** (Placide-Séraphin, dit Adrien), fabricant d'outillage viticole et horticole, à Lyon (Rhône) : a inventé différents outils et machines à l'usage des viticulteurs, notamment une machine à greffer, des inciseurs, etc. Plus de 150 médailles dans les expositions, concours régionaux, départementaux et comices agricoles. Lauréat de l'Exposition de Bruxelles.

M. **Scelle** (Charles), facteur aux Halles centrales à Paris : trésorier de la Chambre syndicale des Halles. Auteur de nombreuses publications sur l'alimentation et l'approvisionnement de Paris. Membre du jury du concours international d'animaux de basse-cour de Tervueren.

M. **Sevalle** (Edouard-Victor), professeur d'apiculture à Paris : secrétaire général de la Société centrale d'apiculture et d'insectologie. Médaille d'or au concours général agricole de Paris. Membre du jury de divers concours d'apiculture et d'agriculture. Membre du jury de l'Exposition de Bruxelles.

M. **Warein** fils, ingénieur-constructeur à Lille (Nord) : nombreuses récompenses dans les concours et les expositions internationales. Lauréat d'un grand prix à l'Exposition internationale de Bruxelles.

QUATRIÈME PARTIE

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Le Comité français des Expositions à l'étranger n'a pas la prétention de publier un rapport définitif sur l'Exposition internationale de Bruxelles en 1897, mais il estime demeurer dans son rôle en cherchant seulement à relater tout ce qui peut intéresser nos nationaux et stimuler leur genre inventif.

Quand on a vu à Bruxelles la foule des visiteurs, la vraie foule compacte et enthousiasmée, tumultueuse et sympathique, non pas seulement la foule des dimanches ensoleillés qui fait le succès populaire des Expositions, envahissant les jardins, encombrant les galeries, mais aussi celle des industriels et des négociants curieux, celle des promeneurs visiblement intéressés, il faut bien reconnaître que de toute Exposition, présentant quelques attraits, on peut, on doit tirer profit. Sans distinction de nationalité, que de constatations, d'exemples de progrès sont utilisables pour le bien de l'humanité même.

Nos compatriotes ne s'étonneront donc pas si nous ne citons que quelques-uns de leurs noms. Nous estimons qu'il serait superflu d'ajouter nos propres félicitations à celles si nombreuses qui leur ont été adressées à tous publiquement et individuellement par les personnalités les plus éminentes, et en première ligne par Sa Majesté le Roi des Belges, par toute la famille royale, par tous les ministres belges.

Sa Majesté Léopold II a été un des visiteurs les plus assidus de l'Exposition de Bruxelles.

Elle fit incognito de fréquentes et longues promenades à travers la Section française ; et Elle tint à montrer, par de nombreuses et importantes acquisitions, en quelle haute estime Elle plaçait notre industrie nationale.

Contrairement au préjugé ayant cours, les produits français n'ont donc pas recueilli que des lauriers à l'Exposition internationale de Bruxelles.

Pour nous conformer au mandat qui nous a été confié par le Comité français des Expositions à l'étranger, nous n'entendons point suivre l'ordre de la classification ou la nomenclature du catalogue officiel. Après avoir jeté un coup d'œil d'ensemble sur l'Exposition et l'organisation de certains services, entre autres celui de l'électricité, nous examinerons les jardins, les galeries, l'exposition de Tervueren.

COUP D'ŒIL D'ENSEMBLE

Nous avons dit que dans le Parc du Cinquantenaire étaient groupées les expositions des nations civilisées ; à Tervueren étaient présentées les conquêtes nouvelles de la civilisation au Congo, ainsi que les ressources que l'avenir permet d'espérer pour cette entreprise essentiellement belge.

Les bâtiments de l'Exposition, dont le projet et l'exécution avaient été confiés à l'architecte Bordiau, étaient élevés derrière les bâtiments qui subsistaient de l'Exposition de 1888. La surface couverte dépassait 125000 mètres carrés. Si l'on y ajoute les 7000 mètres carrés du hall des machines de Tervueren et les 6000 mètres du Palais Colonial, on constate que les constructions élevées par la Société *Bruxelles-Exposition* couvraient près de 15 hectares (1).

Le grand hall, dans lequel on pénétrait par l'entrée principale où fonctionnaient à droite les machines et où était installée à gauche une partie de la Section française et de la Section anglaise, avait une longueur de 328 mètres et une largeur de 68 mètres. La hauteur de cette galerie était de 30 mètres.

Une grande galerie perpendiculaire, occupée par la Section belge,

(1) L'Exposition de Paris en 1900 couvrira une surface triple. Comparativement, l'Exposition de Bruxelles avait donc son importance.

mesurait 300 mètres de long, 25 mètres de large et 20 mètres de hauteur; c'est de l'extrémité de cette galerie que partait en droite ligne la magnifique allée reliant Bruxelles à Tervueren.

Enfin en annexes avaient été élevés divers halls provisoires de 15 à 20 mètres de largeur et formant par leur disposition un triangle s'appuyant sur les bâtiments principaux, au centre duquel se dressait l'arcade monumentale.

LES MOTEURS. — LE SERVICE D'ÉLECTRICITÉ

Les moteurs étaient répartis en deux sections. A Tervueren étaient exposés les locomotives et le matériel de chemin de fer; les automobiles, les machines et dynamos nécessaires à l'éclairage du parc de Tervueren, ainsi qu'au fonctionnement du chemin de fer, dit Monorail (1), et qui marchait à une vitesse de 100 kilomètres à l'heure.

Dans les galeries de Bruxelles, qui mesuraient plus de 15 000 mètres carrés, 250 exposants faisaient fonctionner de nombreux moteurs de toutes forces et de toutes vitesses : citons les machines actionnant directement des dynamos, marchant à près de 400 tours à la minute; une machine à gaz, de la force de 100 chevaux, et une locomotive électrique pour mine souterraine.

Grâce à cette force motrice habilement répartie, les visiteurs voyaient fonctionner ici un tissage de tapis, là une fabrique de chapeaux, plus loin une fabrique de glace artificielle, d'un autre côté une machine à fabriquer les cigares et une autre roulant des cigarettes.

Pour fournir la vapeur nécessaire à ces grosses machines, des chaudières, représentant l'alimentation de plus de 4000 chevaux-vapeur, étaient en fonctionnement dans les cours de l'Exposition.

L'une des plus remarquables installations était la distribution de l'électricité dans le jardin, les galeries, les pavillons, soit pour la force motrice, soit pour l'éclairage.

Dans tous les recoins de l'Exposition, la force était distribuée sans bruit, sans chaleur, d'une manière invisible, par de nombreux moteurs électriques, dont un des plus petits, de moins d'un cheval, action-

(1) Il avait cinq rails en réalité.

nait les machines du *Petit Bleu,* et dont un des plus forts (un de cent chevaux) servait à refouler l'eau des fontaines lumineuses.

Dans les jardins, 8 000 ballons en celluloïd renfermant chacun une lampe à incandescence de huit bougies assuraient un brillant éclairage avec la lumière éblouissante de 180 lampes à arc. En outre, dans les restaurants, les halls, la salle des fêtes et Bruxelles-Kermesse brillaient plus de 15 000 lampes à incandescence et près de 300 lampes à arc. Enfin, 48 projecteurs servaient à illuminer les gerbes des fontaines du bassin central.

Pour le transport à longue distance, la multiplication, la division à l'infini, le service d'électricité de l'Exposition de Bruxelles servira d'enseignement pour les futures Expositions.

CHAPITRE PREMIER

Les Jardins.

I. — Le Parc.

Le Parc, d'une superficie de 25 hectares, qui s'étendait devant les bâtiments principaux de l'Exposition, était d'un séduisant aspect, grâce aux nombreuses attractions qui s'y groupaient le long des avenues latérales.

Dès l'entrée, à gauche du Parc, s'élevait un portique gréco-romain, abritant un bas-relief en marbre du sculpteur belge Jef Lambeaux : *les Passions humaines*, auquel l'artiste avait travaillé dix ans et qui peut être considéré comme la glorification de sa carrière et celle de la statuaire belge dont il est le plus original représentant.

A gauche également, l'installation de la Société de l'optique avec d'amusants jeux de glace et des expériences de radiographie.

Le panorama des Alpes, voyage d'agrément en raccourci, dans la vallée du Ziller, qu'une ingénieuse machinerie dotait de la plus complète illusion; un véritable funiculaire donnait aux visiteurs la sensation d'une ascension d'un des sommets des Alpes tyroliennes.

La couveuse artificielle, où étaient réalisés les derniers progrès de l'incubation artificielle appliquée à l'espèce humaine. Enfin, le restaurant automatique.

II. — Le Palais de la ville de Bruxelles.

Ce palais était la reproduction de l'ancien hôtel de la Synagogue, actuellement Institut Dupuich, au bout de la rue Ravenstein.

Il avait pour architecte M. Saintenoy, qui avait adopté le style brabançon du seizième siècle, caractérisé par le galbe de la flèche, bulbeuse au sommet et dentelée comme une châsse.

L'œuvre, remarquable comme architecture et décoration, n'était pas moins intéressante par les installations intérieures. Sur l'initiative de M. Buls, les salles formaient à la fois une reconstitution du passé et une affirmation de la civilisation moderne.

Elles contenaient les expositions des services communaux, des écoles ménagères, du service des eaux et des égouts, un des plus perfectionnés qui soient au monde et qui a servi de modèle à mainte grande ville.

Le cabinet d'un savant au commencement du dix-huitième siècle, reconstitué d'après un tableau de Carpaccio, figurant au musée de Venise.

La reconstitution d'une cuisine de la même époque, d'après le célèbre tableau de Mostaert, *le Tamis brisé*, appartenant au musée de Bruxelles.

La comparaison d'une école en 1840 et d'une école en 1897, avec tous les perfectionnements modernes.

En résumé, la participation de la ville de Bruxelles était non seulement brillante, mais pleine d'intérêt, grâce aux spécimens de l'activité administrative de la cité, tout à l'honneur de l'édilité bruxelloise qui a fait de la capitale belge une des villes les plus agréables et les plus saines du globe.

III. — Quartier algérien.

Le quartier algérien donnait aux jardins de l'Exposition une note amusante et exotique. L'architecte, qui en avait conçu les dispositions, avait été guidé par un grand souci de la réalité. Le pavillon principal était d'une scrupuleuse délicatesse de forme.

On retrouvait dans ces quartiers arabes en miniature, inspirés par la légendaire rue du Caire de 1889, les multiples attractions habituelles à ce genre d'exhibition.

A côté du quartier algérien, tout proche de l'aile droite du bâtiment principal, se dressait le pavillon de l'alimentation française, grande construction qui, par ses vastes proportions et sa splendeur architecturale était une remarquable annexe de la Section française.

Nous en reparlerons plus loin.

IV. — Bruxelles-Kermesse.

Les reconstitutions archéologiques sont, semble-t-il, devenues obligatoires dans toutes les Expositions ; elles en sont l'accessoire obligé. Après le Vieux-Paris, le Vieux-Berlin, le Vieil-Anvers, le Vieil-Amsterdam, le Vieux-Buda-Pesth. Bruxelles avait le droit d'avoir son Vieux-Bruxelles.

Mais les organisateurs de ce quartier ne voulurent pas borner leur entreprise à la simple reconstitution de quelques rues et places disparues ; se souvenant que la Belgique est le pays des sociétés de jeux et d'agrément, ils cherchèrent à faire du Vieux-Bruxelles, rebâti partiellement en carton-pâte, le centre d'un concours permanent de jeux et fêtes populaires que la tradition locale a consacrés, d'où le nom de Bruxelles-Kermesse, dont fut baptisé le quartier.

M. Jules Barbier, l'architecte, auteur des plans, fit preuve d'une ingéniosité remarquable. Il mêla savamment la fantaisie à la vérité, et il est résulté de cette adroite combinaison une ville miniature, à laquelle les arbres du Parc contribuaient à donner un pittoresque particulier.

Parmi les attractions de Bruxelles-Kermesse, rentrant dans le cadre que nous nous sommes tracé, nous citerons l'exposition des chapeaux et le cortège de la mode.

CHAPITRE II

Les Galeries

I. — Sections étrangères.

ALLEMAGNE

A propos de la Section allemande, le *Petit Bleu de l'Exposition*, véritable reflet de l'opinion publique en Belgique, s'exprimait ainsi à la date du 17 mai 1897 :

« Fatalement, lorsqu'on quitte la superbe Section française, on cherche » le compartiment allemand, afin d'établir un parallèle entre les sacri- » fices qu'ont faits en notre honneur nos deux puissants voisins. Et l'on » reste étonné, sinon chagrin, de constater que l'Allemagne s'est mon- » trée moins empressée que ne l'espérait tout d'abord la Belgique.

» Cela est d'autant plus regrettable, que nos voisins d'outre-Rhin ont » toujours reçu chez nous la plus cordiale hospitalité. Souhaitons que » les industriels et les négociants allemands regrettent de n'avoir pas » participé plus nombreux à notre World's Fair. »

Le rapporteur du Comité français des Expositions à l'étranger se ferait scrupule de commenter en quoi que ce soit cette appréciation.

Cependant, si la participation de l'Allemagne entre la Section anglaise et la Section italienne était très restreinte, il faut tenir compte des emplacements occupés par leurs nationaux dans les autres galeries.

A la Section d'hygiène, les administrations des grandes villes, Berlin, Francfort, Hambourg, exposaient des plans d'installations modèles pour écoles et établissements de bains publics.

A l'art militaire, le Ministère de la Guerre présentait des plans de caserne construits suivant les principes modernes.

Grâce à S. M. la Reine de Saxe et à S. A. R. la Grande-Duchesse de Bade, les Associations de Dames occupaient une place importante dans le groupe des arts de la femme.

Dans la Section internationale des sciences on comptait 70 exposants allemands pour la plupart savants de valeur.

Au milieu de la galerie des machines, les maîtres de forges d'Allemagne occupaient 1 100 mètres carrés.

Dans les jardins : la collectivité des arts religieux de la ville de Trèves exposait ses produits groupés dans une chapelle.

Le Panorama des Alpes faisait partie de la section allemande, il était ingénieusement combiné.

Enfin une importante maison de Berlin transportait par câble de Tervueren au Parc du Cinquantenaire la force nécessaire (environ 250 chevaux) à la manœuvre des pompes d'alimentation des fontaines lumineuses.

La décoration de la Section allemande proprement dite était conçue dans le style gothique cher aux peuples germaniques. Entre les arcades ogivales, tendues d'étoffes légères, se détachaient les écussons des Etats de l'Empire et des grandes corporations industrielles.

Nous y avons retrouvé les instruments de musique, les pyramides de bouteilles de bières, les armes à feu, les eaux de Cologne, et la collectivité de la Librairie dans laquelle figuraient les 20 volumes du célèbre *Dictionnaire de la conversation* de Brochaus et toutes les publications scientifiques, philosophiques, économiques dont s'honorent à juste titre les lettrés et les savants allemands.

Si la participation de l'Allemagne à l'Exposition de Bruxelles ne pouvait soutenir la comparaison avec celle de la France, il faut reconnaître cependant que M. Guenther, Commissaire général, et M. D'Alvensleben, Ministre plénipotentiaire d'Allemagne à Bruxelles, avaient su lui donner une importance particulière.

AMÉRIQUE

Les installations de la Section américaine dans le grand Palais ne brillaient d'aucun éclat, mais il est juste de faire remarquer que dans diverses parties de l'Exposition, le genre inventif des Américains se ma-

nifestait sous forme de machines fabriquées par eux et employées très pratiquement par des industriels européens.

Un autre fait qui mérite d'être signalé, c'est la participation d'un pays aussi jeune que l'Amérique du Nord à la Section internationale des sciences, dans les classes de géologie, de géographie, de biologie et d'anthropologie.

Notre attention a été attirée par des cartes géologiques disposées en forme de triptyque, de telle sorte qu'un pays peut être étudié de façon synoptique au point de vue régional, au point de vue du sol, au point de vue économique.

ANGLETERRE

La Section anglaise se faisait remarquer par une quantité de drapeaux multicolores pendus aux tirants des charpentes. Cet étrange bariolage attirait l'œil, sans procéder d'aucun principe décoratif, il faisait contraste avec la tonalité neutre adoptée pour la décoration de la section voisine, la Section française.

Nous avons distingué parmi les branches principales de l'industrie anglaise représentées un peu pêle-mêle mais honorablement : les arts médicaux, les métaux, la céramique, les meubles, l'éclairage, la traction, le génie civil, les granits d'Ecosse, les fibres de lin et de chanvre de Bombay.

AUTRICHE

Si la Section autrichienne avait été organisée sans le concours du Gouvernement impérial Austro-Hongrois, M. Paul de Schoellen, Consul général d'Autriche et M. Léon Doret, Consul général de Belgique à Vienne, Président de la commission d'initiative avaient apporté tout leur appui aux industriels autrichiens, venus surtout à Bruxelles pour lutter avec l'article viennois contre l'article de Paris.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

A côté de la Section autrichienne se dressait le pavillon d'architecture musulmane, orné de minarets, de la Bosnie-Herzégovine.

Il comprenait une importante exposition ethnographique, des tapis

point noués, aux colorations orientales, des broderies et divers objets présentés par l'Ecole spéciale d'arts décoratifs.

Nouvellement classée parmi les pays civilisés, la Bosnie-Herzégovine avait délégué en Belgique de hautes personnalités officielles et industrielles chargées de la faire profiter des enseignements que comportait l'Exposition de Bruxelles.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

La décoration adoptée par la République Dominicaine mérite d'être citée. Elle consistait en toiles blanches sur lesquelles étaient imprimées au pochoir des plantes de maïs et de tabac, les deux principales productions de ce pays avec le riz et la canne à sucre.

La ville de Saint-Domingue exposait aussi les produits de l'exploitation minière et forestière.

ESPAGNE

La Section espagnole était située au bout des bâtiments de l'aile droite du Palais, derrière le compartiment persan.

Les dimensions étaient modestes, car les organisateurs disposaient de faibles ressources, le Gouvernement espagnol ayant refusé de participer officiellement à l'Exposition.

Cependant la classe des vins était importante et de puissantes sociétés minières avaient exposé des minerais de cuivre, de plomb et de cinabre. Les tabacs et les lièges étaient également bien représentés.

Le commandeur Angel de Gallega de Rivaduela était le Commissaire général de la Section espagnole. M. le comte de Vinaza, ambassadeur d'Espagne à Bruxelles, et le marquis de Medina, premier secrétaire, avaient encouragé de tout leur pouvoir la participation de leurs nationaux.

GRÈCE

La Section grecque occupait un petit compartiment dans l'aile gauche du palais, en face de la Section ottomane.

Des broderies, des tabacs, des cuirs, tels étaient les seuls produits de l'industrie hellénique méritant d'être cités.

HOLLANDE

Des fresques, symbolisant les différentes industries des Pays-Bas, couvraient dans leur partie supérieure les murs de la Section hollandaise.

Et, en effet, figuraient au naturel, dans les vitrines et les salons, des poteries, des porcelaines, des meubles, des instruments de pêche et des conserves de poissons.

HONGRIE

L'État hongrois participait personnellement et officiellement à l'Exposition de Bruxelles.

500 exposants s'étaient groupés en collectivité et présentaient les tapis, les bois sculptés, les faïences, les vins et les eaux minérales dont la réputation est connue.

ITALIE

La Section italienne ne fut ouverte officiellement que le mercredi 26 mai.

Bien que le Gouvernement italien n'ait voulu intervenir en rien dans les frais d'organisation, la Section était cependant placée sous la haute direction de M. Cantagalli, ministre d'Italie à Bruxelles.

L'emplacement qu'elle occupait était à peu près égal à celui que couvrait la Section allemande.

Nous y avons retrouvé en reproduction les mêmes statuettes de marbre, les glaces, les mosaïques, les verroteries, les bois sculptés que nous avons déjà vus dans mainte Exposition. Ces divers produits nous ont paru profiter du même succès.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Par suite des privilèges douaniers dont il jouit du côté de l'Allemagne, le Grand-Duché de Luxembourg exporte en Germanie la plupart de ses produits. Il a tenu à les faire figurer à Bruxelles. Ce sont les fontes, les alcools et surtout la bière.

Décorée de plantes, la Section du Grand-Duché de Luxembourg avait l'aspect d'un jardin d'hiver.

RÉPUBLIQUE DE LIBÉRIA

La République de Libéria, fondée en 1847 par des nègres affranchis, ne disposait que d'un petit salon dans lequel étaient présentés d'intéressants produits : le caoutchouc, l'ivoire, les nattes.

RÉPUBLIQUE DU PARAGUAY

Ce fut seulement le samedi 22 mai, en même temps que la République de Libéria, que la République du Paraguay ouvrit les portes de sa Section.

Il est juste de tenir compte des efforts faits par cette nation pour diriger vers l'Europe les richesses de son sol.

Ce sont, en première ligne, le thé, les bois, les minerais, les fruits.

PERSE

Des liens étroits unissent la Perse et la Belgique. Depuis quelques années de nombreux industriels et négociants belges n'hésitent pas à se rendre dans ce puissant empire qui cherche à s'assimiler la civilisation européenne et marche dans la voie du progrès.

La première concession accordée à une entreprise de chemin de fer le fut à une société belge qui construisit la ligne de Tehéran à Chad-Abdoud-Azun, inaugurée en 1888.

Le Gouvernement Persan tint donc à participer officiellement à l'Exposition de Bruxelles. A cette occasion, S. E. Mirza-Abdul Khossum-Khan Nassr-ul-Mulk fut délégué par le Schah de Perse comme envoyé extraordinaire et il fit en Belgique un séjour prolongé.

M. Goldziehr, consul général de Perse à Bruxelles, fut désigné comme Commissaire général.

La Section persane couvrait une superficie de plus de 400 mètres, garnie des produits habituels : tapis, broderies, étoffes, armes, etc.

Le portique qui lui servait d'entrée, aux lignes souples et aux couleurs claires, était la reconstitution réduite, mais exacte, du portique du palais de Xerxès à Persépolis.

Dans la collectivité des arts industriels figuraient de belles collections

d'objets d'art dont l'une, remarquable par la richesse et l'ancienneté, appartenait au ministre de Perse à Vienne.

Parmi les manuscrits les plus précieux figurait l'œuvre complète du poète persan Goulistan de Sadi, ornée d'enluminures merveilleuses où la rose est traitée de mille façons.

Cette fleur joue d'ailleurs dans l'industrie persane et dans l'art persan un rôle prépondérant. La culture des roses est une des principales ressources du pays pour les indigènes. Les essences et les parfums ont la rose pour base et il est rare de trouver un objet décoré où la rose ne figure pas.

Indiquons à nos nationaux que les Belges ont installé en Perse des sucreries, des verreries, des fabriques de poteries qui sont, paraît-il, en pleine prospérité. La Belgique sera pour beaucoup dans la transformation de cette vaste contrée, elle en tirera certainement profit.

SUISSE

La Confédération helvétique ayant renoncé à participer officiellement à l'Exposition de Bruxelles, les industriels et les commerçants suisses, désireux de se produire en Belgique, se groupèrent et se chargèrent personnellement de leurs intérêts.

MM. Boillot-Robert, consul de Belgique à Neuchâtel et John Gigoux, député au grand Conseil, vice-consul de Belgique à Genève, acceptèrent les difficiles fonctions de Commissaires généraux, et le succès couronna leurs efforts.

La Section suisse fut donc une sorte de communauté, une entreprise collective, due à l'initiative des industriels qui avaient répondu à l'appel du Comité.

Elle occupait un emplacement équivalent à la surface couverte par l'Allemagne, les États-Unis et l'Italie réunis et comprenait 180 exposants.

Presque toutes les branches de l'industrie suisse étaient représentées dans cette galerie pittoresque, dont la décoration riante captivait l'œil du visiteur.

Nous pouvons citer les montres de Genève, les broderies de Saint-Gall, les chocolats et les vins de Neuchâtel, les boîtes à musique et les pièces automatiques, les objets en bois sculpté.

La Section suisse fut inaugurée officiellement le jeudi 12 mai. Les

ministres Nyssens et de Favereau tinrent à y assister, et à féliciter la collectivité des industriels suisses qui, sans subside et sans appui du Gouvernement, avaient réussi à organiser le compartiment helvétique dans des conditions dignes de leur initiative.

Le Comité français des Expositions à l'étranger adresse lui aussi ses félicitations au Syndicat des exposants suisses, qui a su montrer une fois de plus la puissance de l'initiative privée dans un pays indépendant et laborieux.

TURQUIE

Placée à la porte principale de l'aile droite du Palais du Cinquantenaire, l'entrée monumentale de la Section ottomane était le fac-similé scrupuleusement exact du portique du palais de Dolma-Bagtche.

L'architecture des installations particulières, la décoration générale, les coloris adoptés pour les pavillons procédant de l'art oriental, enfin les produits exposés : broderies, tapis, étoffes, tabacs, bijoux, parfums; tout contribuait à donner une idée exacte de l'industrie ottomane.

Le Gouvernement turc n'avait pas participé officiellement à l'Exposition de Bruxelles, mais S. E. Caratheodory effendi, ministre de Turquie à Bruxelles, avait donné son appui effectif aux organisateurs de la section ottomane.

II. — Section internationale des sciences.

Ce sera un honneur véritable pour l'Exposition internationale de Bruxelles d'avoir été la première à mettre les sciences sur le même pied que les arts — ces enfants gâtés des Expositions, — à les grouper en une Section spéciale essentiellement internationale, et aisément accessible aux savants de tous pays et de toutes conditions qui travaillent même dans les sphères les plus modestes à enrichir le domaine intellectuel.

Jusqu'alors, dans toutes les Expositions, les arts seuls jouissaient de privilèges considérables. Il faut donc rendre hommage à M. Van den Broeck, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Bruxelles, qui revendiqua hautement, par la voie de la presse, les droits et les égards dus à la science. Il démontra que les savants travaillent pour la recherche « du vrai » d'une façon bien plus désintéressée encore que les artistes ne le font pour la recherche « du beau », et il demanda pourquoi on refusait

aux uns les avantages d'un groupement international et gratuit si généreusement octroyé aux autres dans les Expositions de tous les pays.

Dans ces Expositions, les éléments d'une Section des sciences se trouvaient généralement isolés au milieu d'étalages hétérogènes, ils apparaissaient comme autant de discordances, détonnaient dans le concert industriel et commercial, ne permettaient ni une synthèse ni une comparaison.

Les compartiments même réservés à l'enseignement supérieur ne constituaient jamais dans l'espèce des centres suffisants, puisque l'enseignement ne peut, avec raison, accepter les progrès accomplis qu'après des stages prudents et prolongés.

Or, ce qu'il fallait surtout dans une Exposition universelle et internationale, c'était ouvrir librement et gratuitement l'accès du domaine scientifique aux chercheurs, aux inventeurs, aux efforts collectifs des sociétés savantes de tous les pays.

Cette conception put être réalisée grâce à M. le comte d'Oultremont, à M. le comte Dumonceau, et à M. le baron Beyens. La gratuité fut admise pour les sciences d'observation et les sciences d'expérimentation, en écartant les applications purement industrielles et d'un caractère mercantile.

Mais l'appel fait aux Instituts et aux savants étrangers ne put être lancé qu'au mois de janvier 1897 de telle sorte que la Section internationale des sciences fut improvisée en vingt semaines.

Elle comprenait six divisions et occupait le salon d'honneur et la plus grande partie de l'hémicycle du côté de la salle des fêtes.

Toute la partie haute de cet hémicycle lui appartenait, elle partageait la partie basse avec l'art militaire, dont les canons, les obus et les torpilles servaient d'entrée et formaient contraste avec cette pacifique manifestation.

Voici la nomenclature des six divisions de la Section internationale des sciences :

Classe 80. — Astronomie et météorologie.
— 81. — Physique.
— 82. — Chimie.
— 83. — Biologie.
— 84. — Géologie.
— 85. — Anthropologie.
— 86. — Bibliographie.

Dans cette dernière classe qui a pour but de recueillir, de classer et de cataloguer toutes les productions de l'esprit humain, nous indiquerons le système imaginé et exposé par M. Melvil Dervey, président de l'Association des bibliothécaires américains, et dénommé système décimal.

Toutes les connaissances humaines sont divisées comme suit en dix catégories numérotées à partir de 0 :

0 Ouvrages généraux.
1 Philosophie.
2 Religion.
3 Sociologie.
4 Philologie.
5 Sciences.
6 Sciences appliquées.
7 Beaux-Arts.
8 Littérature.
9 Histoire.

Puis chacune de ces catégories se subdivise de nouveau en dix autres portant également les chiffres de 0 à 9.

Cette méthode est très simple. Il est à souhaiter qu'elle soit adoptée par tous. De cette façon, non seulement le savant ou le professionnel, mais le simple lecteur pourra trouver instantanément la liste des ouvrages traitant les questions qui l'intéressent.

Les autres classes de la Section des sciences ne furent pas moins attrayantes, les solutions données par ses exposants formèrent le dixième des réponses formulées aux concours spéciaux de l'Exposition.

Parmi les exposants français figuraient l'Ecole d'anthropologie de Paris, la Société géologique de France, la Société nationale d'acclimatation, MM. Baille-Lemaire, Henri Becquerel, membre de l'Institut, prince Roland Bonaparte, Ch. Brongniart, assistant au Muséum, Le Verrier, professeur au Conservatoire des arts et métiers, Lippmann, professeur à la Sorbonne, Lœwy, directeur de l'Observatoire de Paris, Ch. Janet, vice-président de la Société zoologique de France, qui présentait de fort curieuses fourmilières artificielles.

Parmi les étrangers, les établissements météorologiques de Prague, d'Aix-la-Chapelle et de Munich, le Muséum de Washington, le Jardin

botanique de Java, les Universités de Gand, de Liège, de Bruxelles et de Louvain avaient rivalisé d'émulation.

Enfin on organisa des conférences, des causeries scientifiques, et des promenades parlées. Celle sur la formation du charbon par M. Bertrand, professeur à la Faculté des sciences de Lille, obtint un réel succès.

Les jurys d'examen de la Section des sciences adoptèrent comme règle générale de réserver aux industriels les récompenses prévues au règlement et proposèrent, en outre, de créer un diplôme spécial « de mérite » pour les exposants purement scientifiques.

Le jury supérieur ratifia cette proposition. Soixante-sept exposants français méritèrent cette récompense spéciale assimilée à un grand prix, parmi lesquels notre distingué collègue M. Baille-Lemaire*, docteur ès sciences, professeur à l'Ecole polytechnique.

Ainsi donc pour la première fois dans une fête de l'Art et de l'Industrie, la science austère ne dédaigna pas de descendre de la chaire et de sortir du livre pour s'exposer elle-même en des formes tangibles qui la rendaient accessible aux masses.

Les savants ont applaudi à cette initiative qui a pris date à Bruxelles, montrant une voie nouvelle aux Expositions et marquant une impulsion féconde dans la diffusion des connaissances et la vulgarisation des découvertes scientifiques.

III. — Section belge.

La Section belge comportait une surface d'environ 40000 mètres carrés dans les halls et de plus de 2000 mètres carrés dans les jardins. Elle donnait au visiteur une idée exacte de ce pays laborieux. Les principales industries de la nation, les associations scientifiques, philanthropiques, humanitaires, agricoles, ouvrières, les sommités artistiques y étaient brillamment représentées.

L'émulation avait été très grande. Aussi jamais la Section belge ne fut aussi vaste et aussi complète. L'immense verrière qui la terminait jetait sur l'ensemble une clarté éblouissante, peut-être un peu crue. Nous devons d'ailleurs la vérité à nos voisins. Le premier aspect de leurs

(*) Membre du Comité français des Expositions à l'étranger.

installations donnait une impression confuse et embrouillée, sans classement méthodique. Certes, il y avait dans la Section belge des constructions luxueuses et d'un goût étudié, mais elles disparaissaient ou échappaient dans le chaos des pavillons, des vitrines et des salons. La sensation d'unité manquait. La devise de la Belgique n'est-elle point pourtant l' « Union fait la force » ?

Le *Petit Bleu*, que nous ne nous lasserons pas de citer, faisait à ce sujet cette judicieuse remarque, que le peuple français, que l'on accuse si facilement d'indépendance et même d'indiscipline, est le seul qui ait fait preuve, dans le classement de ses produits à l'Exposition de Bruxelles, d'une rigoureuse méthode.

A l'entrée de la Section belge, sur le pourtour de la grande salle des fêtes, un diorama militaire retraçait en plusieurs tableaux l'histoire complète de l'uniforme et de l'armement.

L'administration militaire de la Belgique mérite d'être félicitée pour cette intéressante tentative de groupement, qui reconstituait en même temps que les armes et l'équipement de ses soldats, son histoire même, si souvent et si intimement liée à celle de la France.

La décoration générale de la Section belge, due à M. Henri Baès, doit aussi être mentionnée ; elle consistait en une série de fresques symbolisant l'Industrie, le Commerce, l'Agriculture, ainsi que les diverses corporations de la brasserie, du livre et de la métallurgie.

La collectivité de la tannerie belge constituait un groupe très important, grâce à la participation des puissantes associations : la Bourse aux cuirs de Liège et la Bourse aux cuirs de Tournai.

La Section spéciale des Arts décoratifs était organisée avec trop peu de méthode. A côté de maquettes intéressantes, elle comprenait des objets hétéroclites, et un trop grand nombre de panneaux imitations de marbre. Dans les interprétations du style renaissance flamande qu'ils présentaient, peu d'exposants ont réussi à donner à leurs projets une forme nouvelle en rapport avec les exigences de la civilisation moderne.

Les installations du groupe de l'ameublement occupaient une large place dans la grande galerie belge, à proximité du Salon des Beaux-Arts, mais elles manquaient d'unité et de charme dans un cadre aussi vaste, à cause des expositions encombrantes qui les entouraient. Dans l'art de l'ameublement, l'intimité seule peut donner de la valeur aux objets fragiles et délicats.

LA GALERIE DES MACHINES

La galerie des machines était divisée en trois tronçons. Elle manquait d'ensemble. Mais nous ne saurions en faire grief à l'administration belge, car une moitié de cette immense galerie avait été détournée de sa destination primitive au profit de la Section française.

Le clou principal de la grande artère de la galerie des machines était l'installation du journal « *le Petit Bleu de l'Exposition.* »

Le *Petit Bleu* fut le premier et même le seul des exposants absolument prêt le 24 avril, jour de l'ouverture de l'Exposition.

Dès la veille, la machine rotative, actionnée par les chaudières à vapeur de la maison de Naeyer, marchait, inaugurant l'ère du mouvement au Parc du Cinquantenaire.

Le 24 avril, au milieu d'un désert chaotique, le *Petit Bleu* fonctionnait en tous ses détails essentiels, et ses flans (empreintes des pages) étaient les premiers objets fabriqués à l'Exposition.

Nous pouvons d'autant plus rappeler ce petit fait historique que l'installation du *Petit Bleu* était la plus complexe peut-être à établir, et qu'il eût été excusable d'arriver le dernier.

Grâce à lui, le public recevait une leçon de choses concrète et vivante, plus instructive qu'un volume de 300 pages. Il assistait, en effet, à toute la partie matérielle de la confection d'un journal unique, depuis la bûche de sapin transformée en pâte de bois, puis en papier par M. de Naeyer. Le journal se composait, s'illustrait, se gravait, se clichait, s'imprimait et se tirait sous les yeux attentifs d'une foule sans cesse renouvelée et intéressée au plus haut point.

La composition se faisait à l'aide de monolines, créant une ligne de texte à la fois, prenant peu de place, exigeant peu de force motrice.

Une machine, la « Royle's Router, » dont l'élément principal était une navette faisant 14000 tours à la minute, creusait les clichés des dessins avec une netteté irréprochable.

Le *Petit Bleu* à l'Exposition de Bruxelles fut à la fois un exemple et un attrait. La feuille qu'il lançait chaque jour notant tous les événements de l'œuvre nationale, restera comme un précieux document qui rappellera la vie de celle-ci dans toutes ses manifestations.

Aucun rapport d'ensemble n'ayant été jusqu'ici publié sur l'Exposition

de Bruxelles en 1897, c'est une bonne fortune pour nous d'avoir pu consulter la collection du *Petit Bleu*, véritable reflet de cette Worlds Fair.

D'illustres visiteurs ont adressé leurs félicitations à M. Gérard Harry, le directeur et l'administrateur du *Petit Bleu*. Qu'il accepte également celles du Comité français des Expositions à l'étranger.

GÉNIE CIVIL

Dans le local réservé au génie civil de la Belgique étaient groupées des installations disparates.

Nous pouvons cependant mettre hors de pair les expositions de l'Administration des ponts et chaussées et du Ministère des chemins de fer.

Sont à citer les plans d'amélioration du port d'Ostende, les projets de redressement de l'Escaut, les plans du viaduc de la Snaye, les principales vues de restauration du château des Comtes, à Gand, et de l'abbaye d'Aulnes.

L'Administration des chemins de fer de l'Etat présentait aussi les façades des principales gares de construction récente. Ces façades son des monuments décoratifs où le style gothique triomphe, mais les gares en elles-mêmes sont peu commodes pour le voyageur.

MUSÉE COMMERCIAL

Le Ministère des Affaires étrangères belges avait établi à l'Exposition un véritable Musée commercial entre la galerie des machines et le compartiment des beaux-arts. Son fonctionnement est conforme au nôtre.

Les consuls belges envoient au Musée commercial des échantillons des différentes matières que l'on trouve ou que l'on confectionne dans le pays où ils représentent leurs nationaux. Ils y joignent comme renseignements le lieu de production, le prix d'achat, soit sur bateau, soit à pied d'œuvre, l'existence et le taux des droits de sortie, enfin les moyens à employer pour se procurer tous ces objets.

Ainsi les produits exposés dans le compartiment des Affaires étrangères belges venaient de la Chine et du Japon, c'étaient des bronzes ciselés, des porcelaines décorées, des broderies, le tout annoté très méthodiquement.

A côté de cette salle d'échantillons se trouvait un bureau de renseignements généraux, où était groupé tout ce qui a trait aux adjudications

intérieures et extérieures, la marche à suivre pour expédier les produits, la langue parlée, etc.

Nous avons feuilleté le bulletin périodique publié par le musée. Cette publication contient de nombreuses statistiques permettant de suivre, par exemple, la marche d'exportation de tous les objets au Japon.

Nous avons vu avec satisfaction que la France, comme l'Angleterre, l'Allemagne, et même la Suisse, ont trouvé là-bas un débouché sérieux pour les étoffes, la verrerie, le lait condensé, le beurre. A notre grande surprise, la Belgique n'exporte rien au Japon.

ÉCONOMIE SOCIALE

La Section de l'économie sociale occupait un vaste espace de la galerie des machines, derrière le compartiment des États-Unis d'Amérique, près de l'avenue de la Renaissance.

Elle résumait tous les efforts faits dans les enseignements professionnels. L'apprentissage, la sécurité, la réglementation du travail, l'organisation de la vie matérielle de l'ouvrier (salaire, alimentation, vêtement, habitation, mobilier), sa vie morale et intellectuelle (cercles ouvriers, patronages, bibliothèques, etc.), dans le domaine de la prévoyance (œuvres d'épargne, de mutualité, d'assurance, de retraite, de crédit, de bienfaisance, etc.).

Dans cette Section, qui comprenait sept groupes importants, nos nationaux avaient apporté également une brillante participation.

Nous ne pouvons passer sous silence les tableaux relatant les retraites et les allocations payées au personnel de leurs établissements par nos collègues du Comité français des Expositions à l'étranger. MM. Baille-Lemaire, Bonnier et fils, Boulenger et C^ie^, Le Vasseur et C^ie^, Wickham, Morin-Fillot et Ricois, Pinard, Pleyel-Wolf et C^ie^.

Il nous faut citer les nombreuses sociétés de secours mutuels, de solidarité, d'habitations ouvrières, d'assistance paternelle aux enfants employés dans diverses industries.

Les Associations des comptables, des membres de l'enseignement, des employés de la meunerie française, des ouvriers peintres, des industriels de France contre les accidents du travail.

Les œuvres d'assistance par le travail des divers arrondissements de Paris, d'asile maternel pour les jeunes filles moralement abandonnées,

d'asile temporaire pour femmes et enfants, les œuvres de l'hospitalité de nuit, des enfants tuberculeux, des libérées de Saint-Lazare, etc.

Cette énumération montre la place importante prise encore par la France dans la Section de l'économie sociale, mais l'effort tenté dans le même sens en Belgique est aussi considérable, nous tiendrons à honneur d'énumérer les œuvres de nos voisins surtout dans l'enseignement professionnel et l'histoire du travail.

Il n'est point en pareille matière d'émulation d'un ordre plus élevé.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

La Section de l'enseignement professionnel, industriel et ménager en Belgique, occupait une place importante à l'Exposition.

Les Belges ont compris de bonne heure la nécessité de former des ouvriers capables de maintenir et d'augmenter encore le mérite de leurs produits, alors que la suppression des corporations avait en fait supprimé également l'apprentissage.

Une exposition pleine d'intérêt était celle de la collectivité des écoles industrielles, professionnelles et commerciales pour garçons qui présentait les travaux exécutés par de jeunes ouvriers en dehors de leur labeur quotidien et où l'on pouvait suivre pas à pas les progrès successivement accomplis.

Ces travaux permettaient la comparaison avec ceux de l'école de dessin et d'art industriel d'Abbeville, de l'école d'orfèvrerie du département de la Seine, de l'école professionnelle de la Chambre syndicale du papier et des industries qui le transforment, de l'école Drouot, à Nancy, etc., etc.

ÉCOLE PROFESSIONNELLE POUR LE TRAVAIL DE LA PIERRE ET DU MARBRE

Les ateliers d'apprentissage d'Ecaussines, d'Enghien, fondés sur l'initiative des maîtres carriers eux-mêmes, méritent d'être signalés. Ils ont pour but de former des ouvriers habiles, d'après un enseignement méthodique et raisonné.

Dans les ateliers d'Ecaussines, l'apprenti, au lieu de payer son éducation, cesse d'être exploité; au bout de quelques mois, il gagne une rétribution, et au moyen d'un système de primes spéciales, il reçoit à la

fin de son apprentissage ses outils de carrier et souvent un livret de caisse d'épargne.

Une chaire en pierre bleue fabriquée de toute pièce par les élèves de l'école d'Ecaussines, attestait l'habileté professionnelle des apprentis.

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE LA BIJOUTERIE

L'école professionnelle d'art appliqué à la bijouterie et à la ciselure fut fondée, en 1894, par le Syndicat bruxellois de la bijouterie et de la joaillerie et installée dans un local annexé à l'école industrielle, au palais du Midi.

Le Conseil d'administration, composé de 7 membres, a institué un comité exécutif chargé de la surveillance et de la gérance pécuniaire de l'école. L'Etat, la province, la ville de Bruxelles et les faubourgs l'aident de leurs subsides, et ces généreuses interventions permettent aux élèves de ne verser qu'un droit minime d'inscription aux cours.

La Chambre syndicale des bijoutiers intervient pour une large part aussi dans les frais. Le but que poursuit l'école est de développer chez les élèves bijoutiers le goût du beau ; non pas tant du beau, qui résulte de la richesse des matériaux employés, mais de celui qui naît de la forme, de la ligne, de l'observation des modèles gracieux que la nature offre en toutes ses manifestations.

La plus entière liberté est laissée à l'élève dans l'exécution et le choix de ses travaux.

Les résultats obtenus font honneur aux principes mis en pratique, et nous indiquons volontiers à nos compatriotes que l'école professionnelle de bijouterie et de joaillerie comptait, en 1897, 104 inscriptions et 75 fréquentations effectives.

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE LA TYPOGRAPHIE

La création de cette école ne put se réaliser qu'en 1886, grâce à l'intervention du Cercle de la librairie et de l'imprimerie et à la Chambre syndicale de l'imprimerie.

Actuellement, 91 apprentis reçoivent l'instruction. Les cours, répartis en cinq années d'études, se donnent le soir et ont une durée moyenne de 2 heures, ils traitent aussi de la grammaire, des mathématiques et de l'ornementation.

ÉCOLE PROFESSIONNELLE D'HORLOGERIE

Cette école n'enseigne pas seulement l'horlogerie, mais aussi l'électricité et la petite mécanique. Les élèves exposaient des modèles d'échappement, des chronomètres et des régulateurs électriques.

Des tableaux initiaient le visiteur aux procédés graphiques mis en œuvre pour l'enseignement de la technologie, de la chronométrie.

Cette école professionnelle, fondée en 1887, est administrée par un comité composé de 5 délégués de l'Etat belge, 1 délégué de la province, 1 de la ville de Bruxelles et 2 du Syndicat des horlogers.

Son budget comporte, en recettes : 5000 francs de l'Etat, 1400 francs de la province, 1500 francs de la ville, plus un droit fixe de 250 francs par an payé par chaque élève.

En dépenses, il comprend : 1200 francs pour le personnel enseignant et 3000 francs pour les frais généraux.

LE TRAVAIL DE LA FEMME

Dans une des galeries de l'Exposition, se trouvaient réunis les travaux exécutés par des femmes; plusieurs ouvrières travaillaient sous les yeux du public. Spectacle intéressant qui, plus qu'aucune conférence féministe ou qu'aucun meeting de revendication à l'égalité des sexes, plaide en faveur de la femme.

Nous avons surtout admiré les dentellières faisant courir leurs bobines allongées sur une forêt d'épingles en cuivre, et faisant naître sous leurs doigts agiles, fleurs, oiseaux et arabesques. Elles évoquèrent pour nous ces coins silencieux et solitaires de Bruges et de Malines où, dans le calme de la ville endormie, des femmes à bonnet blanc confectionnent sur le pas de leur porte des chefs-d'œuvre de dentelle. Dans ce cadre d'antique cité, elles semblent avoir survécu aux siècles et être les contemporaines des demeures du moyen âge dont les pignons découpés se profilent sur le ciel.

Les écoles professionnelles de filles fabriquaient également des fleurs, des dentelles, des dessins sur porcelaine.

HISTOIRE DU TRAVAIL

Dans la section de l'histoire du travail, les organisateurs du compartiment de l'économie sociale avaient groupé d'ingénieuses reconstitutions d'ateliers d'artisans, aux principales époques de l'histoire des Flandres.

D'abord, l'atelier d'un potier pendant la période belgico-romaine.

A côté de ce décor lumineux et même fleuri, grâce à un jardin, se trouvait l'installation plus sombre d'un ferronnier du treizième siècle, évoquant le souvenir du puits de Quentin Metzys à Anvers.

Plus loin, un atelier d'imprimerie du seizième siècle, inspiré par les agencements du musée Plantin, un armurier du moyen âge, un tisserand des communes flamandes affranchies.

Le Syndicat des drapiers de Verviers avait groupé les appareils et les machines employées dans l'industrie de la laine.

Jusqu'en 1800, cette fibre textile se cardait, se filait, se tissait à l'aide de machines rudimentaires. Ce ne fut qu'après la Révolution française, que le génie des inventeurs modifia l'antique travail des artisans.

Parmi divers outils, fort curieux, nous avons remarqué les énormes ciseaux employés pour le tondage des draps à l'époque de la Renaissance. Avec ces ciseaux qui pesaient 17 kilogrammes, un ouvrier passait une journée entière à tondre une aune d'étoffe.

Comme couronnement à cette exhibition rétrospective, se présentait l'atelier moderne, permettant au public de juger des immenses progrès réalisés en ces dernières années au triple point de vue de l'amélioration des conditions du travail, du développement de la production, de l'abaissement du prix des produits. Cet atelier moderne, avec sa distribution de force motrice à domicile, installé suivant les lois de l'hygiène, respirait le confort et l'aisance qui développent chez l'ouvrier, l'amour du foyer et toutes les qualités morales et domestiques.

Ces reconstitutions, effectuées avec une conscience extrême par M. Santenoy, architecte, montraient ainsi, à côté de l'activité moderne bruyamment révélée par le voisinage de la galerie des machines, les locaux silencieux et solitaires où jadis sans autre secours que leurs bras et leur volonté patiente, les hommes arrivaient à produire de véritables chefs-d'œuvre.

Cette exposition de l'histoire du travail avait été faite aux frais du Ministère de l'Industrie et du Travail, par les soins du Comité exécutif de la classe 18; elle a dû survivre à l'Exposition, car l'administration avait formé le projet de la reporter dans ce futur musée du peuple qu'il était question d'établir au Parc du Cinquantenaire.

Telle est donc encore l'utilité d'une Exposition, qui après avoir fermé ses portes lègue pour ainsi dire le résultat des recherches et des travaux qu'elle a suscités.

C'est ainsi qu'après l'Exposition de Paris en 1889, un grand nombre d'industriels, qui avaient tenu à honneur d'exhiber dans le groupe de l'économie sociale les résultats de leurs efforts pour l'amélioration matérielle et morale du sort de leurs ouvriers, avaient remis ensuite au Ministère du Commerce et de l'Industrie les tableaux statistiques relatant ces résultats.

Par les soins de l'Office du travail, ces tableaux ont été classés dans une salle spéciale au Conservatoire national des arts et métiers. Dans cette Sorbonne du travail ils forment l'embryon d'un musée d'économie sociale, et montrent à côté de l'histoire détaillée de l'outillage mécanique, les bases nouvelles de l'outillage social.

ASSOCIATION DES INDUSTRIELS DE BELGIQUE

Cette Association, fondée en 1890 par M. le baron de Macar, président du conseil d'administration de la Société Cockerill, a pour but l'étude et la propagation des engins et procédés propres à préserver les ouvriers des accidents du travail. Elle compte deux cents membres, et son action s'étend sur une population ouvrière de soixante mille têtes. Son organisation est calquée sur celle de l'Association des industriels de France; mais à l'Exposition de Bruxelles, l'Association des industriels de Belgique avait réalisé une très heureuse innovation; elle avait installé au bout du grand hall, près de la Section des États-Unis, l'atelier moderne que nous avons mentionné, comportant une quinzaine de machines généreusement prêtées par les constructeurs.

Signalons là encore une très heureuse intervention gouvernementale qui est venue intelligemment aider une œuvre d'initiative privée.

L'Association des industriels de Belgique n'aurait pu réaliser son projet avec ses seules ressources, si M. Nyssens, Ministre de l'Industrie

et du Travail, ne l'y avait aidée, dans la pensée que l'atelier moderne deviendrait le musée de la prévention des accidents et constituerait la première salle du Palais du peuple.

Cet atelier modèle n'a pu qu'intéresser au plus haut point les industriels français, dont les charges sont maintenant sensiblement accrues par la nouvelle loi sur les accidents du travail. Dans cette véritable petite usine où travaillaient de vrais ouvriers, avec des outils sérieux, ils ont pu constater de façon pratique comment toutes les causes des accidents du travail étaient connues, classées et évitées.

Nous souhaiterions une installation en France, au Conservatoire national des arts et métiers, d'un atelier ainsi compris.

Nos ouvriers le visiteraient avec fruit, car, il faut bien le dire, c'est trop souvent à cause de la mauvaise volonté, de la répugnance de l'ouvrier que les mesures de précaution sont négligées, c'est lui qu'il faut convaincre, c'est son éducation qu'il faut faire.

HABITATIONS OUVRIÈRES

Dans la Section de l'économie sociale, plusieurs sociétés de construction et de crédit nous ont permis de recueillir divers enseignements.

Nous avons pu constater qu'à Mons, grand centre industriel, le loyer des habitations ouvrières ne dépasse pas 13 francs par mois ; à Audenarde, il est de $9^{fr},25$, et le logement comprend chambre à coucher, salon, cave, buanderie, grenier et jardin. Le prix de construction d'une habitation rurale est dans le pays de $2163^{fr},95$.

Les ouvriers commencent à apprécier à leur valeur les services rendus par les nombreuses sociétés de crédit et de construction.

La Société dénommée « le Foyer de l'ouvrier borain », fondée seulement en 1892, a déjà avancé à ses membres une somme de $369131^{fr},85$ pour l'édification de 153 habitations.

SECTION DE L'ART APPLIQUÉ A LA RUE

Pour la première fois dans une Exposition figurait un compartiment réservé à l'art appliqué à la rue :

Situé au bout du hall occupé par la carrosserie, il était garni de bannières, de plâtres, de fers forgés, etc. Des photographies, des surmou-

lages retraçaient l'histoire de la décoration des rues depuis le moyen âge, caractérisé par ses gargouilles fantastiques, ses marmousets grimaçants, ses monuments découpés, jusqu'à la Renaissance remarquable par des reproductions des œuvres de Donatello et de Jean de Bologne; car, à cette époque, surtout en Italie, les plus grands maîtres ne dédaignaient pas de se complaire à donner de gracieuses formes aux moindres objets de la vie journalière. Tels Cellini et Michel-Ange qui façonnaient des marteaux, des serrures, des poignées de portes.

Les envois faits par les villes de Gand, Liège, Audenarde, Furnes, Nivelles, Namur et Malines faisaient revivre la décoration des rues aux temps passés; mais, lors des fêtes auxquelles nous avons pu assister, l'exhibition dans les principales rues de Bruxelles des drapeaux aux soies chatoyantes, des bannières des corporations, des étendards de saint Georges et de saint Sébastien montraient mieux que la nouvelle Section de l'Exposition le parti qu'on pouvait tirer d'un art qui parviendrait comme jadis à transformer en prestigieux musée de plein air des rues comme celles de Bruges, des places comme celle de l'Hôtel de Ville de Bruxelles.

Car l'art appliqué à la rue, c'est l'art social par excellence, celui dont tout le monde bénéficie, qui élève l'esprit de la masse en l'arrachant aux vulgaires préoccupations.

Félicitons donc les organisateurs de cette nouvelle Section inaugurée à l'Exposition de Bruxelles. La tendance et le but de l'art appliqué à la rue pourront se résumer ainsi : revêtir d'une forme artistique ce que les progrès ont acquis d'utile à la vie publique. Appliquer l'art à l'idée moderne dans tous les domaines.

Nous souhaitons que nos grands artistes, imitant leurs maîtres anciens, entrent dans cette voie féconde et nous préparent pour 1900 de nouveaux projets de décoration des rues; qu'ils modifient par exemple les appareils d'éclairage public aux formes si singulières, les poteaux d'affichage, les boîtes aux lettres, etc.; que, profitant de la suppression de ces règlements de voirie qui interdisaient les saillies, les architectes français donnent enfin aux façades des maisons un caractère moins monotone, plus pittoresque et plus vivant.

IV. — Section française.

La Section française se présentait superbe, irréprochable, soignée jusqu'en ses moindres détails. Nous sommes heureux de reproduire les lignes que le *Petit Bleu* lui a consacrées :

« La France a voulu bien faire, être dignement représentée chez nous ; elle y a pleinement réussi, et aux sentiments de reconnaissance qui nous animent envers elle se mêle une intime satisfaction d'amour-propre ; car l'appoint que nous apportent l'industrie et le commerce français témoignent de l'importance qu'attachent à notre Exposition universelle nos amis d'outre Quiévrain. »

L'impression qui se dégageait d'une visite à la Section française était celle d'une parfaite harmonie dans l'ensemble des installations. Rien de choquant ni de criard ne détonait dans cette collectivité irréprochable. Tout y était attentivement étudié et soigneusement exécuté. Le bon goût français s'y révéla dans toute sa grâce.

L'entrée si riche et si riante faisait contraste avec les lourdes et tumultueuses machines à vapeur en mouvement dans la galerie voisine.

Nous ne saurions décrire en détail chacune des classes de la Section française, chacune mériterait les plus grands éloges. Nous prions le lecteur curieux de se reporter simplement au catalogue des récompenses. Il constatera que les plus hautes et les plus nombreuses ont été attribuées à la France.

Nous ne ferons d'exception que pour la Section de l'agriculture, l'exposition des Dames françaises de la Croix Rouge, et le groupe de l'alimentation française organisé dans un palais spécial.

AGRICULTURE

Dans le groupe de l'agriculture les exposants français se distinguaient encore par le bon goût de l'aménagement et la richesse des collections présentées au public.

Les participants très nombreux avaient merveilleusement installé leurs machines et leurs produits.

L'emplacement qu'on leur avait octroyé n'était pourtant pas favorable,

et il était difficile de le rendre attrayant. C'était une annexe de la galerie basse de la salle des machines, près de la section hongroise et en contre-bas du pavillon de la Bosnie-Herzégovine.

Malgré ces difficultés d'adaptation, la Section de l'agriculture française était des plus réussies.

M. Mesnier, commissaire du gouvernement français, en fut l'organisateur habile et dévoué.

EXPOSITION DES DAMES FRANÇAISES DE LA CROIX ROUGE

Le Comité français des Expositions à l'étranger tient à saluer l'Exposition des Dames françaises de la Croix Rouge qui, dans la Section militaire, montrait les derniers perfectionnements apportés dans l'art de soigner les blessés aussi bien sur un champ de bataille que dans les calamités publiques.

En effet, le but philanthropique de l'Association des Dames françaises de la Croix Rouge est double. Il consiste à secourir non seulement les militaires et les marins en cas de guerre, mais aussi les civils victimes d'accidents.

Pour atteindre ce double but, l'Association des Dames françaises prépare, par un enseignement spécial, un personnel de femmes qu'elle rend ainsi capables de donner des secours efficaces et disciplinés aux blessés et aux malades.

Elle établit, en outre, avec tous les soins que prescrit la science contemporaine, un matériel de pansement et un matériel d'hôpital.

Son intervention limitée au service du territoire consiste à créer des hôpitaux auxiliaires dans les localités désignées par le Ministre de la guerre.

Pendant toute la durée des guerres de la Tunisie, du Tonkin, de l'Annam, de la Chine, de Madagascar, du Dahomey, l'Association des Dames françaises de la Croix Rouge a envoyé aux malades, aux blessés, aux convalescents, tout ce que la sollicitude de mères éclairées peut imaginer de plus utile.

Le Comité français des Expositions à l'étranger devait une mention à cette œuvre vraiment nationale qui, en créant une véritable armée de dames ambulancières, laisse à la défense de la patrie des milliers de bras valides, qui donne aux mères de famille des connaissances d'hygiène

extrêmement utiles, qui a surtout révélé aux femmes une des formes de leur puissance et leur a donné le moyen de l'exercer.

LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

A l'Exposition de Bruxelles, les industries alimentaires comptaient pour une des principales fractions de la Section française. Leur groupe était le plus important comme nombre d'exposants.

L'édification dans les jardins d'un grand palais exclusivement réservé aux industries alimentaires de la France fut une heureuse innovation qui permit de donner à leur exhibition plus de développement et plus d'éclat.

Notre collègue G. Hartmann*, qui présida avec beaucoup de dévouement à la difficile organisation de l'exposition spéciale de toutes les industries alimentaires de la France en a retracé les diverses phases dans un très instructif rapport que les producteurs français consulteront avec un vif intérêt.

Il est opportun de reproduire ici ses judicieuses observations relatives à la formation des jurys, et qui ne sont point spéciales aux industries de l'alimentation, mais peuvent s'appliquer à beaucoup d'autres. M. Hartmann établit que les nations qui avaient peu d'exposants étaient favorisées. Le plus souvent, ces nations avaient fait nommer membres du jury des personnes habitant Bruxelles, n'étant pas même originaires des pays dont elles défendaient les intérêts, mais représentant certaines maisons étrangères qu'elles avaient avantage à faire récompenser.

D'autre part, les Belges et les Français usèrent de courtoisie pour faire honneur aux Etats étrangers plutôt qu'à leurs nationaux.

Il ne faudrait pas introduire ces errements dans les Expositions. Les hautes récompenses accordées par courtoisie pour certains pays servent à leurs exposants qui se trouvent ainsi favorisés pour lutter contre nos compatriotes et faire croire à une supériorité qu'ils n'ont pas.

Cependant, en comparant à Bruxelles les exposants classe par classe, on constatait que la France et la Belgique brillaient non seulement par le nombre, mais aussi par l'importance de leurs exposants.

Dans la Section française, il y a lieu de signaler la participation plus

---

(*) Membre du Comité français des Expositions à l'étranger.

considérable que d'habitude des producteurs de la province, qui jusqu'ici se désintéressaient des Expositions sous prétexte qu'ils avaient dans les grands centres des dépôts importants servant d'exposition permanente. La propagande du Comité français des Expositions à l'étranger n'est pas étrangère à ce résultat.

Par elle les industriels de la France entière ont compris qu'en principe toute Exposition importante constituait une publicité considérable et relativement peu coûteuse, grâce non seulement à l'exhibition des produits mais aussi à l'inscription au catalogue et au palmarès.

M. Hartmann ajoute à cette constatation les observations suivantes :

« Certains de nos industriels dédaignent les Expositions, les uns parce » qu'ils pensent avoir assez de notoriété pour ne rechercher ni récom- » penses ni publicité, les autres parce qu'ils n'ont qu'une clientèle locale » et qu'ils ne voient pas la possibilité de traiter des affaires dans le pays » où l'Exposition a lieu. Ils devraient considérer qu'une Exposition à » l'étranger met quelquefois leurs concurrents en vedette et produit son » effet même sur leur clientèle locale.

» Ainsi, à Bruxelles, nombre de Parisiens et d'habitants de toutes les » parties de la France sont venus visiter l'Exposition et ont eu le loisir » de voir avec attention certains objets fabriqués dans leur ville, à côté » de chez eux, et qu'ils ne remarquaient pas en temps ordinaire. »

L'Exposition de Bruxelles a permis, en outre, de constater combien les habitudes parisiennes se sont acclimatées dans les grandes villes de Belgique.

Dans un rapport très intéressant, M. Cointreau* d'Angers établit que les liqueurs françaises sont entrées dans la consommation des principales villes de la Belgique. Il y avait à l'Exposition de Bruxelles une trentaine de maisons belges présentant des liqueurs de genre français. Le développement de ce goût est dû en grande partie aux maisons françaises E. Cusenier et Cie* de Paris, et Cointreau* d'Angers, qui n'ont pas hésité à venir installer une fabrique à Bruxelles même pour éviter les droits de douane considérables qui, depuis 1896, frappent les liqueurs françaises.

(*) Membres du Comité français des Expositions à l'étranger.

CHAPITRE III

Exposition coloniale de Tervueren

Nous ne saurions décrire dans tous leurs détails les intéressantes installations et les nombreux attraits que l'Administration coloniale belge avait su réunir dans le Palais et dans le Parc de Tervueren, mais il n'est point possible de ne pas signaler l'admirable agencement du Palais colonial, où le souci de l'art et de l'harmonie se manifestait dans le moindre détail des boiseries, dans la forme d'un bouton de porte, dans la nuance d'une bordure. Les coopérateurs d'une conscience rare, qui ont su donner un aussi bel effort, méritent d'être félicités.

Grâce à eux, l'Exposition congolaise, reliée à la capitale de la Belgique par un chemin de fer électrique, aura constitué l'un des clous de l'Exposition de Bruxelles.

Les halls qui lui étaient réservés ne mesuraient pas moins de 2300 mètres. Les dispositions en avaient été comprises avec une remarquable intelligence.

Afin de permettre aux commerçants désireux d'établir des factoreries en Afrique de composer judicieusement leur pacotille, l'Etat du Congo avait organisé à Tervueren un musée commercial très complet, réunissant par régions la collection des marchandises d'échange demandées par les indigènes, avec tous les renseignements permettant de les produire.

Le mode d'emballage était même indiqué. On avait réuni une série très intéressante des types d'emballage les plus aptes à supporter le voyage, tant comme solidité que comme préservation du contenu contre les avaries ou le vol.

L'intérêt très vif présenté par l'Exposition congolaise consistait surtout dans la juxtaposition des produits indigènes consommés en Europe et des produits européens consommés en Afrique.

Les délégués du département colonial avaient su grouper dans des salles spéciales, décorées avec beaucoup d'ingéniosité et de goût, chacun des principaux produits du Congo : c'est-à-dire les gommes, les cafés, le caoutchouc, l'ivoire et les bois.

La salle de l'ivoire était surtout remarquable. A côté des spécimens très beaux d'ivoire brut, se trouvait une collection d'objets d'art sculptés dans cette précieuse matière, merveilleusement travaillée d'ailleurs par les artistes belges qui savent lui donner le mouvement et la vie.

Nous avons constaté aussi que tous les bois utilisés par l'industrie belge se trouvent au Congo ou y ont leurs équivalents. Ils sont en effet employés avec succès dans l'ameublement, la charpente, le charronnage, le matériel roulant, les constructions navales, les affûts de canon, les instruments aratoires, l'ébénisterie fine, les métiers à tisser, les instruments de musique, les queues de billard, les manches d'outils, etc.

Les visiteurs pouvaient, en outre, considérer avec curiosité les deux cent cinquante indigènes recrutés dans les principaux districts de l'Etat indépendant et amenés à Tervueren. Les villages, au nombre de trois, étaient installés sur les pelouses du Parc, au bord des étangs. Dans les cheinbèques, les vanniers, les potiers et les forgerons exerçaient leur métier sous les yeux des visiteurs. Le campement, encadré de plantes tropicales et de palmiers importés d'Afrique, donnait une illusion très complète.

Certes, dans cette fête du travail qui se tint à Bruxelles en 1897, l'exposition coloniale aura été une révélation et un enchantement.

Le nom de Tervueren restera à l'Exposition du Congo, démonstration par le fait de ce qu'ont pu réaliser des hommes persévérants pour la colonisation d'une région sauvage, dont le territoire est cinq fois plus grand que celui de la France.

Le succès de cette démonstration est un gage assuré de l'essor nouveau imprimé au commerce et à l'industrie belges, il ouvre un champ sans limites à tous les courages et à toutes les initiatives.

Aussi l'avenir s'annonce prospère pour le peuple belge actif, entreprenant et laborieux.

N'hésitons pas à admirer son esprit de suite, sa décision, sa méthode, dans son œuvre de colonisation.

M. André Lebon, Ministre des Colonies, n'a-t-il pas dit : « L'Exposition congolaise de Tervueren doit être pour les pionniers français un enseignement et un exemple (1). »

---

(1) Discours du 15 juin 1897.

RÉSUMÉ

Bilan de la Société « Bruxelles-Exposition ».

Le bilan de la Société *Bruxelles-Exposition* est facile à établir.

Elle a pu, grâce aux diverses ressources que nous avons indiquées, consacrer à son œuvre plus de 6 millions de francs.

Dans les dépenses générales, le budget des fêtes, réceptions, concerts, etc., figure pour plus de 700 000 francs ; le coût des installations définitives et provisoires pour 4 millions en chiffres ronds ; l'Exposition de Tervueren pour 1 million. Et pourtant, alors que le Gouvernement Belge a conservé pour près de 2 millions de francs de constructions monumentales, la garantie de l'État ne fut effective que pour un quart environ de son importance contractuelle.

La Société anonyme constituée le 18 mai 1893 atteignit son terme statutaire le 18 mai 1898. A cette date entraient en fonctions les liquidateurs désignés par l'article 27 des statuts et ayant pour mission d'apurer les derniers comptes, de déterminer définitivement le chiffre exact de l'intervention du Gouvernement, et de rembourser aux actionnaires, sans intérêts, mais sans retenue, le capital qu'ils avaient versé.

Les opérations de la liquidation ne sont pas terminées au moment où nous achevons ce rapport. Elles permettent cependant d'affirmer que les prévisions les plus optimistes seront dépassées.

A titre de curiosité, nous reproduisons le bilan détaillé de la Société *Bruxelles-Exposition*, ainsi que le produit général des halls et des concessions dans le Parc.

RECETTES ET DÉPENSES

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1897

ACTIF

Débiteurs divers :			
Banquiers	Balser et C°, solde en compte courant. fr.	57.947,95	
	Crédit général id.	12.701,50	
	Dépôts de cautionnements	142.392,75	
Divers		8.121,15	
			221.163,35
Caisse, Espèces			7.868 »
Portefeuille, Valeur au cours du jour		316.127,05	
Intérêts sur Portefeuille		1.799,75	
			317.926,80
Mobilier, Valeur, amortissement 50 °/₀ déduit			13.170 » (1)
Total de notre actif			560.128,15
Garantie du Gouvernement (à concurrence de 600000 fr.)			167.340,64
			727.468,79

PASSIF

Actionnaires, Capital souscrit ..... fr.	1.000.000 »			
» non appelé	895.200 »			
				104.800 »
Créditeurs divers :				
Entrepreneurs, leurs dépôts de cautionnements			142.392,75	
Fournisseurs, concessionnaires (leurs dépôts pour garantie de rétablissement des lieux)			126.434,65	
Société Générale			560,55	
Etat du Congo, solde restant dû sur notre subside			25.000 »	
Constructions dont la propriété restera à l'État :				
1° Constructions à Tervueren : montant de notre engagement	900.000 »			
2° Grand Hall du Cinquantenaire : montant de notre engagement ...	800.000 »			
3° Travaux de réfection et d'appropriation	23.600 »			
		1.723.600 »		
Liquidé à ce jour sur ces constructions :				
1° Sur constructions à Tervueren	845.376,59			
2° Sur grand Hall du Cinquantenaire	656.342,57	1.501.719,16	221 880,84	
				516.268,79
Prévisions pour travaux de réfection, etc., pour frais généraux, surveillance, etc				106.400 »
				727.468,79

(1) Ce chiffre n'est que provisoire. Les négociations en cours permettent d'espérer une majoration notable, qui réduira encore la garantie du gouvernement.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

DÉBIT		CRÉDIT	
Solde de l'exercice antérieur.	18.394,79	Intérêts et plus-value sur portefeuille	3.365,10
Amortissement sur mobilier..	13.222,19	Intérêts divers, solde de ce compte	23.522,05
Créance irrécouvrable	3.500 »	Garantie du Gouvernement ..	167.340,64
Frais généraux, frais de banque, solde de ces comptes.	52.090,10		
Exploitation générale	107.020,71		
	194.227,79		194.227,79

PRODUIT GÉNÉRAL

DES HALLS ET DES CONCESSIONS DANS LES PARCS

A. — Halls

	fr. c.		
1. Section des Beaux-Arts.	100.000 »	*Report*	1.183.753,18
2. Section belge	500.000 »	12. France	356.232,90
3. Emplacements complémentaires concédés au Commissariat général du Gouvernement ...	352.810,80	13. Grèce	1.000 »
		14. Hollande.....	17.520 »
		15. Hongrie..... ..	40.599,80
		16. Italie.....	18.684,10
4. Allemagne	46.635,99	17. Libéria	600 »
5. Angleterre	126.054,35	18. Luxembourg.....	5.419,20
6. Autriche.....	23.060,68	19. Paraguay	2.400 »
7. Bosnie-Herzégovine ...	8.000 »	20. Perse.....	7.200 »
8. Chine	3.000 »	21. Républ. Dominicaine ..	4.000 »
9. Chili.....	835,80	22. Suisse	18.067,56
10. Espagne	4.800 »	23. Turquie.....	8.400,60
11. Etats-Unis d'Amérique.	18.535,56	24. Section Internationale .	13.879,10
A reporter.....	1.183.753,18	TOTAL.....	1.677.755,84

B. — Concessions dans les Parcs

Produit des concessions et redevances fixes	fr. 515.035 »	
id. id. et participations.....	212.474,34	
		727.509,34
TOTAL GÉNÉRAL.....	fr.	2.405.265,18

Résultats pour la Belgique.

A ne considérer que l'impression de tous les visiteurs, le succès de l'Exposition de Bruxelles a paru indéniable.

L'animation des jardins et des galeries, l'affluence des étrangers, l'aspect même de la ville pendant sept mois furent des documents suggestifs que des chiffres viennent corroborer. Six millions de personnes ont visité l'Exposition; à Tervueren, 1 800 000 entrées payantes ont été comptées.

Non seulement cette œuvre désintéressée, entreprise par dévouement pour la collectivité nationale, a donné à l'industrie belge un singulier essor, mais elle a causé d'inappréciables bienfaits immédiats dans l'agglomération bruxelloise.

Dans tous les domaines, le mouvement économique fut d'une activité sans exemple.

Nous n'avons pu consulter utilement les statistiques du commerce général encore incomplètes (1); mais dans l'administration des postes nous avons pu constater que l'excédent des recettes s'était accru de 1 200 000 francs en 1897, bien que les services de l'Exposition bénéficiassent de la franchise de port.

Les recettes des chemins de fer ont augmenté de 15 millions, celle des accises et des douanes dans les mêmes proportions.

Le résultat le plus appréciable et que des chiffres ne sauraient évaluer, c'est la faculté donnée aux visiteurs du monde entier d'admirer, non seulement Bruxelles, mais toute la Belgique, qu'ils ont pu voir briller par ses industries et son génie artistique, et aussi attrayante dans ses œuvres éphémères qu'imposante dans ses vieux monuments.

Si, pour notre instruction, nous examinons les différents facteurs qui ont constitué les éléments principaux du succès de l'Exposition de

---

(1) Voici les chiffres officiels que nous relevons au moment de remettre notre travail à l'impression. Ils répondent victorieusement à ceux qui prétendent que l'année qui suit une Exposition est une année de misère. Pendant les neuf premiers mois de l'année 1898, les importations en Belgique se sont élevées pour le commerce spécial à 1 527 576 000 francs au lieu de 1 214 233 000 francs en 1897, et les exportations à 1 195 841 000 francs au lieu de 1 120 892 000 francs en 1897.

Bruxelles, il faut d'abord rendre hommage à ceux qui, avec le plus profond désintéressement, ont consacré leur effort à cette œuvre patriotique : au Comité exécutif, au Conseil d'administration et aux mandataires du Gouvernement qui ont su dépouiller toute espèce de préjugés administratifs et donner libre cours à toutes les initiatives individuelles.

La ville de Bruxelles a coopéré, elle aussi, pour une part considérable à la réussite ; tandis que les faubourgs qui, autant que la capitale elle-même, ont profité de l'affluence des étrangers et des provinciaux, non seulement n'accordaient aucun subside, mais refusaient même de participer aux frais d'un bureau de logement, l'administration communale de Bruxelles dépensait 1 million de francs en fêtes et en réceptions de toute sorte, affirmant ainsi l'hospitalité séculaire de la Belgique.

Parmi la multitude d'efforts, d'énergies et de bonnes volontés, la nation belge peut témoigner sa gratitude :

A S. M. Léopold II, dont tout le monde a pu constater la sollicitude pour l'Exposition, qui a prodigué de multiples preuves d'intérêt comme souverain du Congo et organisateur de Tervueren.

A M. Nyssens, Ministre de l'Industrie et du Travail, qui a rempli ses fonctions avec talent ; honorant toutes les fêtes de sa présence, présidant tous les congrès, faisant aux invités du peuple belge l'accueil le plus hospitalier, avec la plus exquise courtoisie.

A M. le comte d'Oultremont, Commissaire général, vétéran des Expositions, dont chacun a pu apprécier l'infatigable et persévérant labeur, l'expérience consommée, et qui s'est acquis les sympathies générales.

Résultats pour la France.

D'un avis unanime, la France occupait à l'Exposition de Bruxelles la première place, c'est-à-dire celle qu'elle occupe en réalité dans le mouvement général des affaires de la Belgique, celle que son éclatante participation ne pourra que consacrer et étendre encore.

La Section française se distinguait non seulement par l'étendue de ses installations, par la variété et la valeur des produits exposés, mais encore par l'ordre de ses galeries et la richesse décorative de ses compartiments. L'uniformité imposée aux salons et aux vitrines donnait aux larges avenues une allure de grandeur incomparable. L'aspect général

tranchait nettement avec celui des autres halls, il révélait ce je ne sais quoi de guilleret et de charmant qui caractérise l'esprit français.

L'Exposition de Bruxelles aura ainsi permis à notre pays de prouver son souci de l'aspect décoratif et d'une disposition méthodique, et de mettre en pleine lumière avec ses admirables ressources les grands talents dont il dispose.

Les nations conviées n'avaient apporté qu'une participation restreinte : la Belgique et la France seules dans ce concours universel firent une éclatante manifestation. L'affinité qui unit les deux peuples, la similitude de langue, de mœurs, de tempérament, les relations d'amitié et de bon voisinage, enfin les rapprochements singuliers, faciles à faire dans les produits exposés séparément dans chacune des sections, tout peut nous autoriser à prétendre que l'Exposition internationale de Bruxelles, en 1897, aura été pour ainsi dire une véritable Exposition française (1), que l'ancien Comité d'initiative d'Expositions françaises à l'étranger aurait pu patronner à ce seul titre.

Dès le début, la supériorité de la Section française se manifesta de façon éclatante.

M. Nyssens, Ministre de l'Industrie et du Travail, n'hésita pas à la proclamer publiquement le 14 juin 1897.

Messieurs,

Le succès de la Section française, qui à elle seule forme une Exposition, ce succès est proclamé par la *vox populi*.

Lorsqu'on demande au public qui a déjà visité l'Exposition, — et je suis convaincu que son jugement sera ratifié par tous ceux qui la visiteront dans l'avenir, — quel est, au point de vue de l'élégance, du bon goût et de la splendeur artistique, le joyau de l'Exposition, lorsqu'on interpelle le public par voie du referendum, il répond : C'est la France ! Lorsqu'on a recours au plébiscite, celui-ci répond encore : La France ! Et lorsqu'on s'adresse au suffrage universel, il redit : La France !

Et nous, Belges, lorsque, en appliquant nos nouvelles institutions politiques, nous interrogeons le pays, celui-ci proclame qu'au point de vue de l'élégance et de la splendeur, le succès appartient à la France, et il le proclame par un suffrage universel, plural et cordial !

---

(1) La nationalité d'une œuvre est faite moins de sa signature que du génie dont elle porte l'empreinte. (Alfred Picard, Rapport général sur l'Exposition universelle de Paris en 1889.)

MESSIEURS,

La devise nationale belge est : « L'Union fait la force. » Vous, Français, vous avez prouvé que vous savez pratiquer la même maxime; c'est par l'association et l'union des industriels, des savants, de tous les hommes de bonne volonté, que vous avez réalisé cette grande œuvre.

Les nations n'ont pas le droit d'être modestes, parce que l'humilité et la modestie, lorsqu'il s'agit des nations, sont souvent le contraire du patriotisme; mais sans devenir modestes, nous sommes obligés de vous dire que, dans cette Exposition, vous avez donné à nos exposants futurs et à notre pays, une utile leçon; vous avez été forts par l'union, mais plus encore par la discipline. Vous avez fait une Exposition dans laquelle chaque industriel a arrêté sa place marquée dans un ensemble harmonique, dans un cadre d'un vieux et grand style français.

L'Exposition de Bruxelles en 1897 aura donc d'abord ce résultat général, que la nation belge qui aime et apprécie déjà l'esprit français, l'aimera et l'appréciera encore davantage dans ses goûts, dans ses produits, dans ses styles.

Elle nous garantit de plus, pour notre Exposition de 1900, la plus complète et la plus cordiale participation.

M. NYSSENS, Ministre de l'Industrie et du Travail, président de la Commission d'organisation, l'annonçait en ces termes aux membres du jury français le 20 juillet 1897 (1).

Vous nous avez apporté une carte de visite, vous nous l'avez apportée galamment et brillamment. Eh bien, cette carte de visite, nous vous la rendrons. Nous ne vous enverrons pas quelque porteur belge, chargé de la déposer dans votre boîte ou de la remettre à la conciergerie de vos hôtels ou de vos habitations; nous vous la porterons nous-mêmes, c'est-à-dire Gouvernement, associations commerciales, associations industrielles, et à Paris, en 1900, vous ne verrez pas seulement les exposants belges, vous aurez la représentation de la nation entière avec ce qu'elle a de force, de puissance et de cœur.

Cette promesse officielle était ratifiée par l'opinion publique, vivement touchée de la façon toute spontanée dont la France avait montré sa sympathie au peuple belge.

---

1. Banquet offert par le Comité français des Expositions à l'étranger et les membres du jury français à M. le comte de MONTHOLON, ministre de France, et à M. Maurice MONTHIERS, commissaire général du Gouvernement français.

« Lorsque quelque catastrophe frappe nos populations, disait encore le *Petit Bleu* de l'Exposition, nous sommes assurés de l'élan de compassion dont la nation française est animée en ces douloureuses circonstances, et nous savons pourquoi le peuple français nous est plus cher que les autres. Heureux de lui avoir témoigné notre sympathie par notre hospitalité, nous pourrons, en 1900, lui prouver notre reconnaissance, nous n'y faillirons pas; ce sera l'occasion qui s'offrira à nous de lui répéter le mot de gratitude que nous lui adressons aujourd'hui de grand cœur. »

Enfin, dans le discours de clôture qu'il prononçait le 20 janvier (1), M. le comte de Montholon résumait le résultat final de la brillante participation de la France à l'Exposition de Bruxelles :

Messieurs,

C'est d'un précieux augure pour la fraternité des peuples que de voir les mains françaises et les mains belges se serrer avec tant d'effusion dans cette réunion.

Recevez l'expression de toute ma gratitude pour cette fête de ce soir dans laquelle vous êtes venus, si nombreux et si puissants, vous grouper autour de moi, fortifiant ainsi mon action dans l'accomplissement de la tâche que le Gouvernement de la République m'a confiée au plus grand profit du resserrement des liens qui existent déjà si heureusement entre la France et la Belgique.

Tout commentaire à ces paroles serait superflu. Ainsi se sont trouvées justifiées les éloquentes prévisions du principal artisan du succès de la France en Belgique, M. Henri Boucher, Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, lorsqu'il disait à la tribune de la Chambre le 17 décembre 1896 :

« Nous n'irons pas uniquement à Bruxelles pour donner satisfaction à des intérêts privés, nous irons aussi pour montrer que la meilleure amie de la Belgique, c'est la France, que le meilleur client de la Belgique, c'est la France, et que la nation avec laquelle la Belgique a le plus d'intérêt à rester liée économiquement et commercialement, c'est encore la France. »

---

(1) Banquet de clôture offert par les exposants français à M. le comte de Montholon et à M. Maurice Monthiers.

Résumé de la participation à l'Exposition de Bruxelles du Comité français des Expositions à l'étranger.

Le nombre des membres du Comité français des Expositions à l'étranger s'élevait au 1er janvier 1898 à 280.

203 prirent part à l'Exposition de Bruxelles comme exposants effectifs, soit à titre individuel, soit en collectivité.

158 furent nommés membres des Comités d'admission et d'installation.

72 furent nommés membres du Jury international des récompenses.

A ce dernier titre et comme exposants, en outre, dans diverses classes spéciales, telles que celles de l'économie sociale, 84 diplômes hors concours leur furent décernés.

Les membres du Comité français des Expositions à l'étranger ne faisant pas partie du jury remportèrent :

77 grands prix,
38 diplômes d'honneur,
39 médailles d'or,
15 médailles d'argent,
2 médailles de bronze.

Soit 171 récompenses.

Ils obtinrent pour leurs collaborateurs :

12 diplômes d'honneur,
74 médailles d'or,
97 médailles d'argent,
33 médailles de bronze.

Pour leurs coopérateurs :

54 médailles de bronze,
6 mentions honorables.

Soit 276 récompenses.

Parmi les promotions et les nominations faites dans la Légion d'honneur à l'occasion de l'Exposition de Bruxelles en 1897, le Comité français des Expositions à l'étranger compte 5 de ses membres élevés au grade d'officier, et 19 au grade de chevalier.

Dans l'ordre de Léopold, 11 furent élevés au grade d'officier, 14 au grade de chevalier.

En outre, 2 furent nommés officiers de l'Instruction publique, 4 officiers d'académie et 2 chevaliers du Mérite agricole.

Le rapporteur du Comité français des Expositions à l'étranger éprouve un certain embarras à ajouter encore à cette nomenclature déjà si éloquente par elle-même. Cependant il ne peut passer sous silence les félicitations très méritées adressées à une œuvre de dévouement désintéressé à l'industrie française.

Au banquet du 20 juillet, M. E. De Mot, premier échevin de la ville de Bruxelles et président du Comité exécutif de l'Exposition de Bruxelles, rappelait que, conviés à Paris par le Comité français des Expositions à l'étranger à une fête dont ils gardaient le précieux souvenir, ses amis et lui avaient, dès le mois de mars, échangé avec nos nationaux leurs mutuelles espérances en leur manifestant combien ils étaient fiers de leur concours et de leur confiance.

« Eh bien, dit-il en terminant, aux espérances d'alors a succédé aujourd'hui la réalité. Cette réalité, nous la devons au Comité français des Expositions à l'étranger. ». et le 15 février 1898 (1), s'adressant à nos collègues, le représentant attitré de la ville de Bruxelles ajoutait :

« Le succès de notre Exposition est votre œuvre, car la Section française a été non seulement le premier attrait de cette réunion internationale, mais elle a été, sous votre énergique impulsion, un exemple pour les Expositions à venir.

» Aussi je ne saurais et comme Belge, au nom de mon pays, et comme magistrat de la capitale, au nom de la ville de Bruxelles, et comme Président de l'Exposition, au nom de ses promoteurs, assez vous remercier de ce que vous avez fait, pour la France sans doute, mais pour notre pays aussi. »

A côté de l'hommage rendu par la Belgique aux efforts couronnés de succès du Comité français des Expositions à l'étranger, nous nous contenterons d'indiquer le témoignage qu'a bien voulu lui rendre le distingué Commissaire général du Gouvernement français, à l'Exposition de Bruxelles, M. Maurice Monthiers, dont chacun a pu apprécier l'affabilité et le dévouement.

---

(1) Banquet annuel du Comité français des Expositions à l'étranger.

Dans le discours qu'il prononça, lui aussi, le 15 février 1898, M. Maurice Monthiers s'exprima en ces termes :

Une grande part de l'honneur qui m'a été fait revient à tous ceux qui ont participé à l'Exposition de Bruxelles, en particulier à ceux qui ont apporté au Gouvernement leur concours le plus absolu et les ressources nécessaires pour assurer une digne représentation à la France dans le cas où l'officialité n'aurait pu être donnée.

C'est à votre bureau, Messieurs, c'est à votre Président, toujours prêt à aller porter au dehors les preuves de la vitalité de notre industrie, qu'est due presque exclusivement l'initiative de la participation à l'Exposition de Bruxelles : je ne l'oublierai pas et lui en serai toujours infiniment reconnaissant.

Après avoir ainsi amené la participation officielle, votre Comité, par le concours de tous ses membres, m'a continué un bienveillant appui, et vous avez pu admirer les belles expositions des Comités des industries textiles et de l'ameublement, si bien installées par votre sympathique Président, M. Ancelot, et par votre distingué Vice-Président, M. Ch. Legrand. Je suis heureux que M. le Ministre du Commerce leur ait décerné une récompense à laquelle j'applaudis de tout mon cœur.

Vous pouvez être fiers, du reste, Messieurs, de votre Association, qui se développe tous les jours et dont on sollicite de plus en plus les consultations; vous n'avez qu'à regarder votre table d'honneur pour constater en quelle estime elle est tenue par le Gouvernement.

De son côté, le Comité français des Expositions à l'étranger tient à exprimer la gratitude de tous ses membres :

A M. Henri Boucher, Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, et à M. André Lebon, Ministre des Colonies, qui, en apportant aux exposants français l'appui de leur présence et de leur parole autorisée, leur ont prouvé toute la sollicitude du Gouvernement.

A M. Victor Lourties, ancien Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, Président du Comité permanent de la Commission française, Vice-Président du Jury supérieur, toujours prêt à soutenir les efforts de l'industrie nationale.

A M. le comte de Montholon, Ministre plénipotentiaire, et à M. Maurice Monthiers, Commissaire général, qui ont fait le meilleur accueil à leurs compatriotes et ont défendu avec un dévouement infatigable les intérêts français.

CONCLUSION

Après avoir indiqué les heureux résultats pour la Belgique et la France, réalisés par l'Exposition de Bruxelles, ainsi que les espérances fondées que suggère pour l'année 1900 cette œuvre de paix et de progrès, il nous reste à envisager le nouveau rôle qui incombe au Comité français des Expositions à l'étranger.

Nous accomplirons d'abord un devoir de reconnaissance en remerciant tous les membres du Comité exécutif de la Société *Bruxelles-Exposition* et les personnalités dévouées qui avaient accepté de mener à bien une œuvre désintéressée. Tous ceux de nos collègues qui ont pu apprécier leur affabilité charmante et leurs qualités d'intelligence et de cœur, se félicitent d'avoir pu échanger avec eux les plus vives sympathies.

Nous inspirant de leurs avis, nous estimons que la tâche du Comité français des Expositions à l'étranger, ne saurait être terminée.

Pour déférer au désir de M. Alfred Picard, Commissaire général de l'Exposition de 1900, le Comité a décidé de réserver tous ses efforts pour les grandes assises françaises de la fin du siècle.

Déjà d'ailleurs, M. Alfred Picard et ses éminents collaborateurs, ont pris contact avec la plupart de nos collègues, parmi cette pléiade d'industriels et d'artistes qui, dans les comités d'admissions et de congrès, se retrouvent au premier rang.

Pour les distingués metteurs en œuvre de l'Exposition de 1900, celle de Bruxelles aura été la revue préliminaire de régiments d'élite, expérimentés et bien entraînés qu'ils conduiront à la victoire.

Mais cette manifestation pacifique, si heureusement réalisée en 1897, par nos voisins et amis, grâce à la combinaison féconde de l'initiative privée et du concours des pouvoirs publics, ne peut que provoquer de nouvelles tentatives dans la voie de l'activité morale et matérielle des peuples.

Le succès amène le succès. Nous devons logiquement supposer que l'exemple donné par la France en 1900 sera, comme précédemment, suivi par les nations qui comprennent que les Expositions prennent place maintenant dans le mouvement moderne des idées et des choses, comme d'utiles solennités, fêtes de l'art et de l'industrie, et journées de repos dans le labeur des peuples, jalonnant la voie ouverte à l'humanité et résumant ses conquêtes successives.

Ces vastes champs d'études offerts à tous les travailleurs ne sont pas seulement la synthèse des progrès accomplis dans les œuvres fécondes de la paix, elles sont aussi le foyer d'où rayonne souvent les progrès de l'avenir.

Dans le domaine industriel surtout, une étape de deux années amène de nos jours des progrès si considérables, qu'ils transforment parfois du tout au tout l'outillage d'une industrie, la machinerie d'une usine, et créent souvent une branche nouvelle de l'activité manufacturière.

Cette réalisation incessante et rapide de progrès pour ainsi dire instantanés explique le succès des diverses Expositions qui ont suivi immédiatement celles de 1889, entre autres, celles de Moscou, de Chicago, d'Anvers, de Lyon, d'Amsterdam, dans lesquelles une place était déjà réservée à une section rétrospective pour l'histoire des perfectionnements effectués, achevés tous les jours.

Le triomphe de l'Exposition de Paris, en 1900, en suscitera d'autres :

L'Exposition de Bruxelles n'avait pas encore fermé ses portes, qu'une Exposition nouvelle était projetée pour l'année 1901 ou 1902, à Liège, capitale de la Wallonie, cité pittoresque admirablement située sur la Meuse, ayant gardé les traditions d'un passé glorieux, et fière à juste titre de sa puissante industrie.

Si ce projet se réalise, l'Exposition de Liège profitera du succès de l'Exposition de Bruxelles en 1897, elle profitera, également sans aucun doute, des nombreuses attractions et des trouvailles originales que l'Exposition de Paris, en 1900, mettra certainement en lumière.

Aussi la participation de la France dans toutes les Expositions ayant toujours donné une haute idée des ressources de sa civilisation et de sa très grande force intellectuelle, le Comité français des Expositions à l'étranger demeure constitué. Il se consacrera avec tout son dévouement, avec tout son cœur, à l'œuvre de 1900, mais après cette époque, après avoir livré le bon combat sur son propre territoire, il estime, qu'en

matière d'exposition comme en tactique militaire, la méthode offensive est celle qui convient au caractère français, il étudiera donc en toute indépendance les projets d'exposition à l'étranger qui lui seront soumis après 1900, s'effaçant dès que l'une d'elles sera réunie officiellement par le Gouvernement français, il apportera son concours le plus absolu et le plus désintéressé à toute entreprise rentrant dans le cadre de ses statuts.

C'est bien servir la patrie, nous disait dans une circonstance récente, M. le Président de la République, que de faire connaître aux peuples qui s'éveillent à la civilisation le génie si fécond de notre race laborieuse (1).

Le Comité français des Expositions à l'étranger considère que toute Exposition est le meilleur procédé de propagande et de vulgarisation.

Il demeure convaincu, en outre, que l'esprit inventif de nos artistes et de nos industriels ne peut que s'exalter au contact des œuvres nouvelles réunies dans une Exposition; que l'éducation de nos artisans s'affine à frôler les émanations du travail perfectionné ; que tous emportent des enseignements que dégage une Exposition, une leçon grande et saine, source, pour quelques-uns, de profits mérités, et, pour la plupart, d'élévation intellectuelle et morale.

---

(1) Discours de M. Félix Faure, au banquet de l'Industrie et du Commerce, le 14 octobre 1897.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION V

PREMIÈRE PARTIE

HISTORIQUE DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE BRUXELLES

CHAPITRE PREMIER

En Belgique.

PRÉLIMINAIRES 9
I. — Constitution de la Société *Bruxelles-Exposition* 12
II. — Première convention avec l'Etat belge 14
III. — Deuxième convention du 12 mai 1896 21
IV. — Patronage de la famille royale 22
V. — Nomination du Commissaire général du Gouvernement 23
VI. — Règlement général de l'Exposition 27
VII. — Classification générale 41

CHAPITRE II

En France.

PRÉLIMINAIRES 65
I. — Nomination du Commissaire général 66
II. — Nomination de la Commission supérieure 67
III. — Demande de crédits. — Rapport de M. Charles Roux 70
IV. — Discussion et vote des crédits 71
V. — Budget de la Section française 73
VI. — Règlement de la Section française 75
VII. — Nomination des membres des comités d'admission et d'installation de la Section française 81
VIII. — Travaux de la Commission supérieure et des Comités d'admission 115
IX. — Banquet du Comité français des Expositions à l'étranger 117

DEUXIÈME PARTIE

OUVERTURE DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE BRUXELLES

CHAPITRE PREMIER

I. — Ouverture provisoire 119
II. — Inauguration officielle 121

CHAPITRE II

Inauguration de la Section française.

I. — Voyage de M. Henry Boucher, Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, et de M. André Lebon, Ministre des Colonies 131
II. — Inauguration de la Section française. Visite de S. M. le Roi des Belges.. 133
III. — Voyages de M. Henry Boucher à Anvers et à Villebroeck..... 139

TROISIÈME PARTIE

LES JURYS. — LES RÉCOMPENSES

CHAPITRE PREMIER

Les Jurys.

I. — Nomination des membres du jury français..... 145
II. — Nomination des rapporteurs-instructeurs belges..... 164
III. — Installation du jury international des récompenses..... 168
IV. — Banquet offert par le Comité français des Expositions à l'étranger et les membres du jury français à M. le comte de Montholon, Ministre de France à Bruxelles, et à M. Maurice Monthiers, Commissaire général du Gouvernement..... 183
V. — Travaux du jury. — Fêtes. — Congrès..... 184
VI. — Nomination et travaux du jury supérieur..... 188

CHAPITRE II

Les Récompenses.

I. — Listes et tableaux récapitulatifs des récompenses décernées aux exposants français, à leurs collaborateurs et à leurs coopérateurs 192
II. — Distinctions spéciales accordées aux exposants français..... 277

QUATRIÈME PARTIE

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

CHAPITRE PREMIER

Les Jardins.

I. — Le Parc 300
II. — Le Palais de la ville de Bruxelles..... 300
III. — Le quartier algérien..... 301
IV. — Bruxelles-Kermesse..... 302

CHAPITRE II

Les Galeries.

I. — Sections étrangères : Allemagne 303
— — Amérique 304
— — Angleterre 305
— — Autriche 305
— — Bosnie-Herzégovine 305
— — République Dominicaine 306
— — Espagne 306
— — Grèce 306
— — Hollande 307
— — Hongrie 307
— — Italie 307
— — Luxembourg 307
— — Libéria 308
— — Paraguay 308
— — Perse 308
— — Suisse 309
— — Turquie 310
II. — Section internationale des sciences 310
III. — Section belge 313
— — Galerie des machines 315
— — Génie civil 316
— — Musée commercial 316
— — Economie sociale 317
— — Enseignement professionnel 318
— — Histoire du travail 321
— — Association des industriels de Belgique 322
— — Habitations ouvrières 323
— — L'art appliqué à la rue 323
IV. — Section française : Agriculture 325
— — Exposition des Dames françaises de la Croix rouge ... 326
— — Les industries alimentaires 327

CHAPITRE III

Exposition coloniale de Tervueren 329

RÉSUMÉ

Bilan de la Société *Bruxelles-Exposition* 332
Résultats de l'Exposition de Bruxelles : pour la Belgique 335
— — — pour la France 336
Participation du Comité français des Expositions à l'étranger à l'Exposition de Bruxelles 340

Conclusion 343
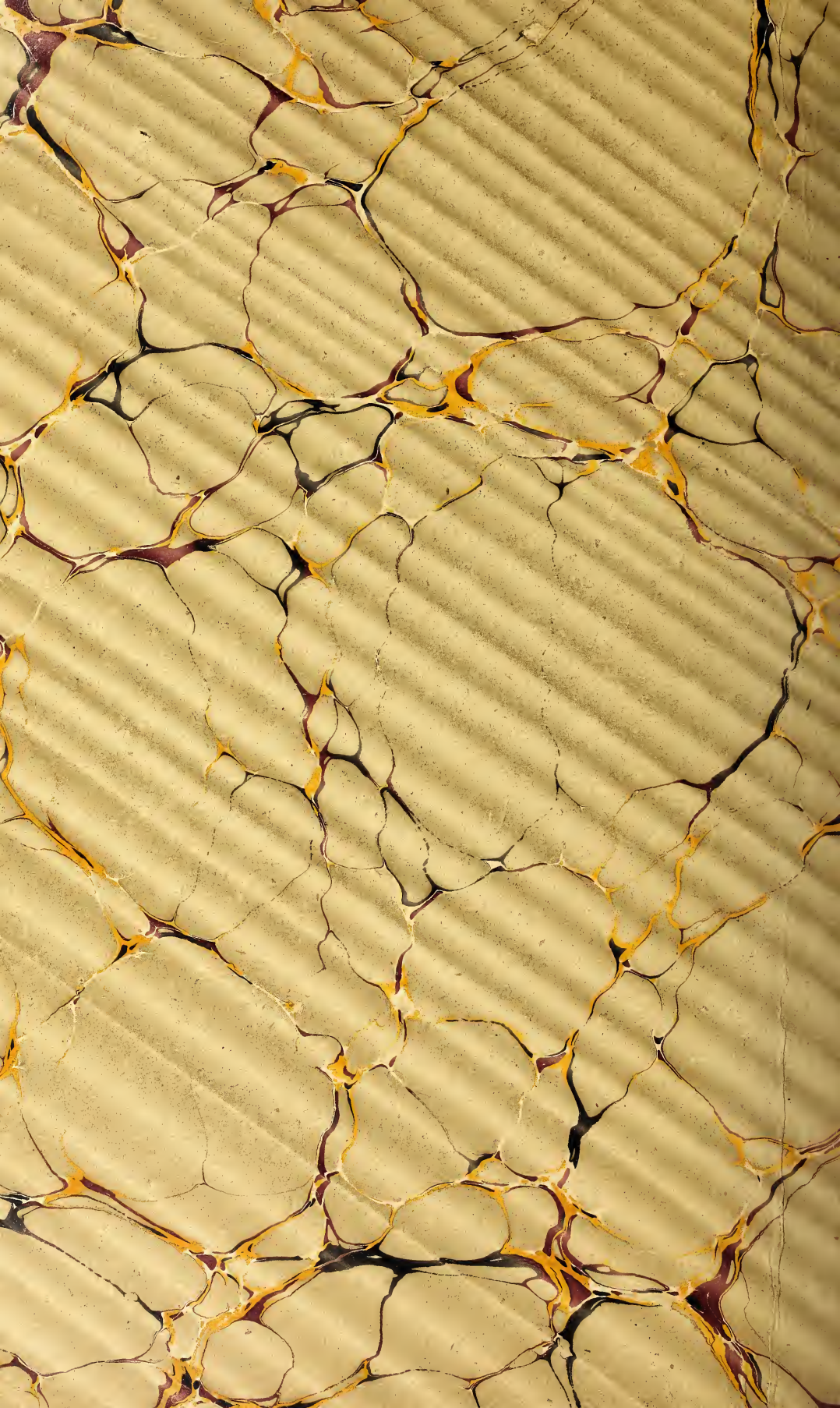
SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE BELIN FRÈRES.